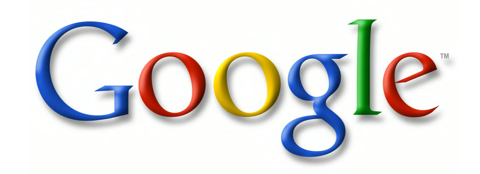
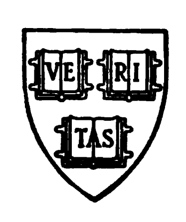
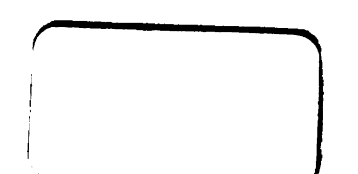

Google




VE RI
TAS



L'HELLÉNISME

EN FRANCE

I

Paris. — Imprimerie Ad. Lainé, rue des Saints-Pères, 19.

L'HELLÉNISME

EN FRANCE

LEÇONS

SUR L'INFLUENCE DES ÉTUDES GRECQUES

DANS LE DÉVELOPPEMENT

DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISES

PAR

E. EGGER

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES

I



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

1869

AVANT-PROPOS.

Pour la première fois depuis que j'ai l'honneur de professer à la Faculté des lettres, je publie un de mes cours sous la simple forme de leçons, et je le publie quelques mois seulement après l'avoir professé en Sorbonne. Peut-être dois-je expliquer cet empressement étranger à mes habitudes. Surtout pour des matières comme celles qui font le sujet de mon enseignement, il m'a paru jusqu'ici que des leçons librement improvisées, même après mûre préparation, ne pouvaient pas être imprimées comme autant de chapitres d'un livre. Quelques maîtres éminents ont eu le privilége que leur science gardât sous cette forme une juste et durable autorité; je ne me croyais pas à ce point de leur famille, et, sauf de rares analyses communiquées à des Revues, je n'ai jamais publié mes travaux de professeur qu'après en

avoir fait des livres ou des mémoires académiques. Le sujet de mon cours de 1867-1868 m'a semblé permettre une exception à cette règle. D'abord, il offre un ensemble qui se détache de la série de mes études d'histoire et de critique sur la littérature grecque. De plus, par une rencontre que je ne prévoyais pas, puisque mon programme était officiellement arrêté depuis le mois de mai 1867, ces leçons sur l'histoire de l'hellénisme en France ont coïncidé avec d'assez vives discussions sur l'utilité des études de langue et de littérature grecques, avec des tentatives ou des propositions de réforme dont le public s'est vivement ému (1); elles ont eu ainsi un à-propos dont je ne voulais pas plus me défendre que je ne l'avais cherché. Cet à-propos me décide à publier sans retard la série de mes leçons de 1867-1868, rédigée avec le concours opportun et obligeant d'un de mes auditeurs (2). D'ailleurs, en remaniant la première rédaction faite au jour le jour, je m'y suis permis tous les changements d'ordre, toutes les additions bi-

(1) C'est le sujet même des *Observations sur quelques réformes proposées pour l'enseignement du grec dans les établissements d'instruction secondaire*, qu'a publiées l'Association pour l'encouragement des études grecques, dans le Supplément à son Annuaire de 1868.

(2) M. A. Soury, licencié ès lettres, archiviste paléographe.

bliographiques et autres, toutes les corrections qui pouvaient la rendre plus digne des lecteurs à qui j'allais la présenter (1). Même après cette révision laborieuse, le livre aura encore bien des défauts que je vois, sans compter ceux qui m'échappent. Pour plusieurs parties de mon sujet, j'avais été prévenu par des écrivains dont l'œuvre n'était pas à refaire. Je me suis contenté, en pareil cas, de renvoyer à leurs livres, et je me suis surtout attaché aux périodes de l'histoire et aux faits qui n'avaient pas été mis jusqu'à présent en une juste lumière. De là une certaine disproportion, que je n'ai pu tout à fait éviter, entre les diverses parties de cet ouvrage; de là pour moi la tentation d'y joindre quelques travaux antérieurs qui le complètent et qui, je pense, le rendront plus utile. Toutes ces irrégularités de composition seront-elles rachetées par l'intérêt qui s'attache aux formes plus libres et plus digressives de l'enseignement public? Je le souhaite plutôt que je ne l'espère. Mais à quoi bon prolonger là-

(1) Ce que je dis ici s'applique uniquement à mes leçons d'histoire et de critique littéraires. Les auditeurs de mon cours savent que j'ai l'habitude de faire, en outre, chaque année, une série d'explications philologiques portant sur des auteurs et des morceaux choisis dans les divers programmes de licence et d'agrégation : c'est la partie de ce cours qui répond le plus directement, pour la langue et la littérature grecques, au programme naguère inauguré de l'École des hautes études.

dessus les explications et les excuses? Elles défendraient toujours mal un livre qui ne saurait pas se défendre lui-même contre l'indifférence ou les sévérités de la critique.

Août 1869.

L'HELLÉNISME
EN FRANCE.

PREMIÈRE LEÇON.

DISCOURS D'OUVERTURE.

Considérations générales sur la part des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature françaises. — État actuel de ces études; leur rôle dans l'éducation générale des esprits. — Analogies originelles du génie grec avec le génie gaulois et avec le génie français.

MESSIEURS,

Ceux d'entre vous qui ont suivi quelques-uns de mes cours précédents savent quelle est la méthode habituelle de cet enseignement. Ils savent que, chargé seul ici d'enseigner la langue et la littérature grecques, je me renferme presque sans réserve dans les limites de ce programme et me permets très-peu de digressions comparatives sur le domaine des autres littératures. Le champ des lettres grecques me semble assez vaste déjà, même à ne pas dépasser les périodes classiques. Je me réfère d'ailleurs bien volontiers aux jugements de mes maîtres ou de mes

collègues, soit dans la Faculté, soit au dehors, sur les points où les auteurs grecs se rapprochent de leurs imitateurs latins ou français. Les brillants et féconds aperçus de M. Villemain, dans un cours à jamais mémorable ; plus près de nous dans vos souvenirs, les ingénieuses et aimables analyses de M. Saint-Marc Girardin ; en dehors de l'enseignement public, les études approfondies de M. Patin sur le théâtre grec, et quelques excellents morceaux de M. Sainte-Beuve dans la collection si riche et si variée de ses portraits et de ses critiques littéraires, me dispensent le plus souvent de comparer les auteurs grecs avec les auteurs français, sauf le cas où ces rapprochements me paraissent nécessaires pour mettre en un jour plus saisissant les caractères d'une œuvre antique. Cette année, pourtant, je vais suivre une autre méthode, et la brièveté toujours un peu obscure du programme qui figure sur l'affiche de la Faculté me fait doublement un devoir de vous dire aujourd'hui pourquoi je me suis écarté de mes habitudes, qui sont devenues les vôtres.

Notre langue est aujourd'hui toute pleine de mots grecs (1) ; notre littérature est tout imprégnée d'idées grecques. D'où vient cela, et comment tant de souvenirs et d'emprunts se mêlent-ils à l'incontestable originalité de notre génie ? Ces questions valaient la peine d'un examen spécial, qui n'a jamais été régulièrement entrepris. Il y a quarante ans environ, l'Académie de Toulouse mettait au concours la ques-

(1) Sur cette partie de notre sujet, voir surtout les VIe et Xe leçons.

tion suivante : « A laquelle des deux littératures, grecque ou latine, la littérature française est-elle le plus redevable ? » Les deux mémoires écrits et publiés en réponse à cette question, l'un surtout littéraire, par mon ancien collègue M. J. P. Charpentier (1), l'autre surtout érudit, par feu M. Berger de Xivrey (2), mon ancien confrère à l'Institut, laissent beaucoup à désirer, chacun en son genre, ce qui n'étonnera personne, si l'on songe que les deux auteurs étaient fort jeunes l'un et l'autre quand ils entreprirent un si difficile travail. Il se trouve donc que notre sujet de cette année ne manque pas de nouveauté, au moins dans son ensemble. Même si je me bornais à rassembler et à coordonner sous une seule vue tous les jugements des critiques modernes sur l'influence qu'ont exercée chez nous les modèles et les préceptes de la Grèce antique, un tel résumé ne manquerait déjà pas d'intérêt. Mais si nous cherchons, comme je me propose de le faire, à exposer ce

(1) M. Charpentier l'a fait imprimer en 1843 dans son *Histoire de la Renaissance des lettres au* XV*e* *siècle*, t. II, p. 184 et suiv.

(2) *Recherches sur les sources de la littérature française* (Paris, 1829, in-8°). Dans cet ouvrage, l'auteur a multiplié les citations, et d'ordinaire il place les textes grecs en regard des traductions dont il cite des exemples. J'ai cru devoir aussi, dans l'intérêt du lecteur, citer beaucoup d'extraits, surtout des auteurs du seizième siècle, dont les livres sont souvent rares et difficiles à consulter. Mais, pour les traductions, la crainte de grossir outre mesure ces deux volumes m'empêche d'ajouter les textes grecs à la citation des morceaux français correspondants. D'ailleurs ces textes originaux sont de ceux auxquels les amateurs pourront toujours facilement recourir.

que j'appellerais volontiers l'histoire des idées grecques dans notre pays; si nous retrouvons, si nous apprécions dans l'hellénisme(1) un des éléments primitifs et durables de notre génie national, une telle étude vous semblera peut-être encore plus opportune et plus originale. C'est ce que je vais essayer de vous faire voir, en vous signalant la variété des points de vue qu'elle nous présente, pour vous donner comme un avant-goût du sérieux plaisir de curiosité qu'elle peut nous promettre.

I.

La plus superficielle attention nous montre, dans l'histoire de la littérature française, l'action exercée sur notre génie par les œuvres du génie grec. Cette action est tantôt directe et tantôt indirecte, tantôt simple et tantôt complexe; en tout cas, elle ne s'est jamais interrompue.

Maintes fois, depuis la Renaissance, elle est directe, quand nos écrivains imitent des modèles grecs,

(1) Je ne sais pourquoi ce mot, si commode pour exprimer le génie de la belle antiquité, surtout représentée par la Grèce, n'est pas plus en usage dans notre langue. G. Budé essayait déjà de l'accréditer, au moins sous sa forme latine, dans son livre *De transitu Hellenismi ad Christianismum*, et le dernier biographe de Budé, M. Rebitté, ne craint pas de l'employer fréquemment dans le sens le plus compréhensif. Le Dictionnaire de M. Littré l'admet, à peu près dans le même sens. On me permettra de suivre ces exemples; aucun mot ne marque plus clairement ni plus brièvement l'ensemble des idées et des faits que nous allons étudier dans ces chapitres de notre histoire littéraire.

en font passer dans notre langue l'idée principale, et, jusqu'à un certain point, la forme littéraire, comme cela se voit dans quelques tragédies de Racine. Elle est indirecte, quand le modèle original ne s'est montré à nous qu'à travers les imitations latines. Ainsi, la comédie française n'a guère pu se rattacher à la comédie d'Aristophane, trop inabordable à nos écrivains, dans sa liberté démocratique et dans l'audace de son langage ; et quant à la comédie de Ménandre, si nous l'avons reproduite en quelque mesure, c'est grâce aux imitations latines de Plaute et de Térence. De même, l'ode pindarique nous a été moins connue par les odes de Pindare que par les pièces lyriques d'Horace; là encore le latin s'est interposé entre l'original grec et la copie française.

Quelquefois les modèles ont excité l'émulation de nos poëtes par leur seule beauté, comme dans le genre lyrique et dans le genre pastoral. Mais souvent aussi, à la séduction de l'exemple s'est jointe l'autorité des préceptes. A cet égard, on ne saurait calculer l'influence persistante et par moments tyrannique qu'a exercée chez nous sur les plus féconds et les plus libres génies la *Poëtique* d'Aristote. J'ai fait ici jadis (c'était l'année même de mes débuts dans cette Faculté) un examen spécial de la *Poëtique*, et j'ai montré comment l'autorité de la logique d'Aristote, s'étendant à son œuvre de critique, œuvre pourtant si imparfaite et si mutilée aujourd'hui, l'avait fait accepter comme le code suprême de l'épopée et de l'art dramatique. La domination de la *Poëtique* d'Aristote a duré ainsi plus de deux siècles après la Re-

naissance ; elle a discipliné l'heureux et souple talent de Racine ; elle a soumis à de véritables tortures le talent moins docile de Corneille ; elle a trouvé Voltaire même obéissant et respectueux, malgré son habituelle pétulance, et c'est de nos jours à peine qu'elle a cédé devant une critique devenue plus large parce qu'elle était mieux éclairée par les leçons de l'histoire. Que de poëtes ont gémi sous le joug des trois fameuses unités prétendues aristotéliques ! Que de luttes l'esprit dramatique a soutenues contre les exigences d'une impérieuse théorie, rétrécie comme à plaisir par le pédantisme des commentateurs ! C'est pis encore pour l'épopée : en Italie et en France, les deux pages de la *Poétique* sur ce sujet ont produit toute une législation, dont la rédaction la plus minutieuse et la plus puérile est dans le célèbre livre du Père Le Bossu, et dont les règles sont devenues autant d'entraves à la liberté du génie épique, en même temps qu'elles ont souvent trompé la critique sur les vrais caractères de l'épopée grecque et latine (1).

Enfin il est arrivé quelquefois qu'un mince ouvrage, venu à nous des temps classiques de la littérature grecque, a fourni le sujet d'un chef-d'œuvre de la langue française : vous devinez que je pense à

(1) Mon cours de 1840-1841 forme le principal fonds du volume que j'ai publié en 1849 sous le titre d'*Essai sur l'histoire de la Critique chez les Grecs, suivi de la Poétique d'Aristote, avec une traduction nouvelle et un commentaire*. On en pourra rapprocher le discours d'ouverture de cette même année, reproduit dans mes *Mémoires de Littérature ancienne* (1863, in 8°).

Théophraste, à ces vingt ou trente portraits, réduits et altérés souvent par de maladroites mutilations, qui n'en ont pas moins inspiré, pour l'éternel honneur de notre littérature, les *Caractères* de La Bruyère.

Tous ces exemples frappent les yeux et montrent d'une manière éclatante comment nos écrivains se sont souvent faits les élèves des écrivains grecs, car cette tradition se marque quelquefois par des ouvrages de premier ordre jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Enfin, au temps de la Révolution française, André Chénier est en plusieurs genres l'heureux imitateur des poëtes grecs, dont l'esprit même avait, pour ainsi dire, passé dans le sien, en s'y mêlant comme une seconde et naturelle inspiration.

II.

Mais ce n'est pas là seulement, c'est aussi dans l'éducation générale de l'esprit français que nous retrouvons la trace des influences helléniques. Une fois ranimée par la Renaissance et propagée par l'imprimerie, l'étude du grec n'a plus cessé de tenir sa place dans l'enseignement scolaire en France. Elle y a eu ses vicissitudes, sans y jamais souffrir de véritable interruption, et, pendant les trois derniers siècles, elle a contribué plus ou moins activement à l'éducation de tous les Français qui se destinaient aux professions libérales. Il y a eu d'abord, au seizième siècle, la période de l'érudition passionnée et parfois un peu aveugle ; il y a eu, cent ans plus tard, l'école

des hommes de goût, qui n'aimaient de l'antiquité que ses chefs-d'œuvre, n'en voulaient goûter que la fleur et les parfums les plus exquis; il y a eu les luttes du pédantisme contre le patriotisme dédaigneux qui ne comparait les anciens aux modernes que pour décerner à ceux-ci tous les avantages du savoir et du talent. Les méthodes ont varié de l'Université aux Jésuites et des Jésuites aux Oratoriens; mais enfin, à travers toutes ces alternatives, ces défaillances passagères et ces retours de passion, la langue et la littérature grecques n'ont pas cessé de préoccuper les esprits, de servir d'aliment à la curiosité, de présenter des modèles à l'émulation.

Bien plus, cette part des lettres grecques dans l'éducation générale de notre pays n'a pas cessé de s'accroître à travers nos révolutions, malgré les distractions de tout genre que nous apportait le progrès rapide des sciences et de l'industrie, malgré une curiosité chaque jour croissante pour les productions des littératures étrangères. J'entends dire sans cesse que le grec s'en va et que son temps est fini.

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains?

voilà un vers qui court le monde depuis M. Berchoux (1), et je suis vraiment las, permettez-moi cet aveu, de l'entendre répéter. Il est fâcheux que l'on fasse la guerre à Homère, à Sophocle et à Démosthène, au nom d'un auteur qui n'a jamais traité que de l'art de bien manger, de bien boire et de bien di-

(1) Berchoux lui-même l'avait emprunté au poëte satirique Clément.

gérer, qui connaissait fort peu les Romains et les Grecs, et qui, pour le noter en passant, négligeait chez ces derniers toute une tradition de plaisanteries piquantes sur la gastronomie et la cuisine (1).

Mais, pour revenir au sérieux, jamais peut-être nous n'avons été plus loin que nous le sommes aujourd'hui (et j'en félicite notre siècle) de rompre avec l'antiquité grecque. Je puis, ce me semble, porter ici, sans être suspect de vanité, un témoignage tout personnel. M. le ministre de l'instruction publique m'a demandé naguère un rapport sur les progrès des études grecques en France durant les trente dernières années, comme il a demandé à d'autres personnes, selon leur compétence, des rapports sur le progrès des autres études littéraires ou scientifiques. J'étais déjà persuadé que l'étude du grec ne déclinait pas depuis le temps où je l'avais appris au collége, et que mes excellents maîtres d'alors avaient laissé d'assez nombreux héritiers; mais, en rassemblant les notes sur lesquelles j'ai rédigé le Rapport, d'ailleurs très-court, que vous pourrez lire (2), j'ai constaté mieux encore que, loin de diminuer, le nombre s'est fort accru, au contraire, des hellénistes qui chez nous publient, commentent ou traduisent les auteurs grecs, des amateurs qui achètent leurs livres,

(1) Voir dans mes *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, n° XX, un examen de la Collection des fragments des comiques grecs qui fait partie de la Bibliothèque grecque-latine de F. Didot.

(2) On trouvera plus loin ce Rapport reproduit avec quelques additions dans un Appendice du tome II.

des gens de toute classe qui s'y intéressent. A cet égard, le dix-neuvième siècle est certainement en progrès, au moins sur le siècle qui l'a précédé : il l'est pour l'abondance et la sûreté de l'érudition, il l'est aussi pour la justesse de la critique ; car jamais l'antiquité grecque n'a été mieux comprise, mieux sentie, mieux interprétée qu'elle ne l'est de nos jours (1).

Mais voici une preuve plus récente encore de l'heureuse faveur dont elle jouit. Il y a cinq mois à peine, quelques hommes, qui n'étaient pas tous des professeurs ni des hellénistes de métier, ont eu l'idée de créer une Association pour l'encouragement des études grecques dans notre pays. Leur appel a été bien vite entendu, accueilli avec un remarquable zèle, et par les maîtres dans nos écoles, et par les gens du monde. L'Association compte aujourd'hui près de cinq cents membres, et elle ne cesse pas de s'étendre. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que, sortie d'une initiative personnelle et indépendante, si elle a trouvé dans l'autorité supérieure un appui libéral et empressé, elle a pu du moins se constituer toute seule et fonder, à l'aide de libres contributions, des prix destinés à soutenir le zèle des élèves dans nos lycées, comme celui des hellénistes de toute spécialité en dehors de l'enseignement (2).

N'est-ce pas là une preuve très-frappante du ré-

(1) Voir là-dessus, dans mes *Mémoires de Littérature ancienne*, n° II, le morceau intitulé : *du Nouvel Esprit de la Critique en matière de littérature grecque.*

(2) Voir l'*Annuaire* de cette Association pour 1868, avec le *Supplément* publié au mois d'août de la même année.

veil d'activité qui a suivi l'affaiblissement des études helléniques dans le dix-huitième siècle et dans les premières années du dix-neuvième?

Il y a, ce me semble, à cette perpétuité vivace des traditions grecques en France des raisons profondes. Ce n'est point là une affaire de routine : cette éducation de toute la jeunesse qui se destine aux professions libérales, cette préparation de tant de jeunes intelligences à l'aide des modèles et des préceptes de la Grèce antique, n'a pu se propager et se soutenir chez nous que parce qu'elle développe dans les esprits et dans les âmes un fonds d'idées et de sentiments qui nous est commun avec la race hellénique. Par leurs qualités, en effet, et par leurs défauts, les Français et les Grecs se ressemblent en bien des points, malgré la distance des temps et celle des lieux ; et cette analogie profonde nous prédispose à rester en communion fidèle avec ces générations depuis si longtemps éteintes, mais qui nous ont laissé tant de monuments de leur fertile génie.

Il faut que je vous montre, par quelques traits au moins (1), comment se marquait dès l'antiquité le caractère de la race gauloise, de celle qui forme le fonds le plus ancien de la nationalité française. Vous verrez par là combien nous sommes, en quelque sorte, la descendance morale de ces fiers Hellènes

(1) Nulle part ces rapprochements ne sont plus complétement exposés que dans l'*Ethnogénie gauloise* de M. Roget de Belloguet, ouvrage dont le troisième volume (troisième partie : *Preuves intellectuelles*) vient de paraître.

dont nous nous obstinons si justement à perpétuer parmi nous les souvenirs par l'enseignement de leur histoire, de leur langue et de leur littérature.

III.

Il y a deux mille ans, le vieux Caton disait de nos ancêtres les Gaulois, alors indépendants, alors voisins de Rome, puisqu'ils occupaient la haute Italie : « Les Gaulois ont presque tous deux grandes passions, l'art militaire et le beau parler. » *Pleraque Gallia duas res industriosissime persequitur, rem militarem et argute loqui* (1). *Industriosissime*, remarquez, je vous prie, en passant, l'énergie de cet adverbe : c'était un mot rare, et voilà pourquoi il a été cité par le grammairien auquel nous devons de connaître ce mémorable jugement d'un grand homme.

Les Gaulois étaient donc d'abord de braves soldats, des hommes passionnés pour le métier de la guerre : c'est qu'ils aimaient leur patrie et qu'ils n'avaient pas peur de la mort. Horace le dit à Auguste, dans une des odes (2), où il célèbre les victoires du jeune empereur :

Te non paventis funera Galliæ
Duræque tellus audit Iberiæ;

et, un siècle plus tard, Lucain (3) nous explique en

(1) Caton, *Origines*, l. II, cité par Charisius, p. 180 des *Grammatici latini* de Putsch.
(2) IV, 14, v. 49-50.
(3) I, v. 456-457.

vers admirables d'où venait chez les Gaulois ce mépris de la mort. S'il y avait parmi eux tant de guerriers tout prêts à se jeter sur le fer, *ruendi in ferrum mens prona viris*, s'il y avait tant d'âmes ouvertes à la mort, *animæque capaces mortis*, c'est qu'on tenait pour lâche de préférer cette vie à une seconde vie dont on se croyait sûr quand on avait bien fait son devoir sur le champ de bataille : ....*et ignarum rediturœ parcere vitæ*. Puis, comme l'héroïsme appelle naturellement la poésie qui en propage le souvenir, nous ne nous étonnerons pas qu'un auteur grec atteste chez les Gaulois l'existence d'une poésie toute militaire en l'honneur des soldats morts à l'ennemi (1).

Or ce courage, ces dévouements, ces nobles espérances d'une autre vie, et ces éloges du patriotisme courageux, tout cela est grec autant que gaulois. La Grèce a célébré sur tous les tons les glorieux morts de la guerre de Troie, ceux de Marathon, ceux de Salamine et de Platée. Athènes avait fait de ces éloges une solennité annuelle, et, pour ne citer qu'un exemple du lieu commun patriotique qu'a tant de fois renouvelé l'éloquence athénienne, rappelez-vous cette oraison funèbre retrouvée de nos jours (2), par un rare bonheur, sur un papyrus provenant d'Égypte, l'oraison que prononçait Hypéride en l'honneur des soldats morts en combattant sous la

(1) Élien, *Hist. var.*, XII, 23.

(2) Publiée en 1856, par M. Churchill Babington ; bientôt traduite en français par M. Dehèque, à Paris, et par M. Caffiaux, à Valenciennes.

conduite de Léosthène, dans la guerre Lamiaque, contre les Macédoniens. Rappelez-vous cette belle page où les derniers défenseurs de l'indépendance hellénique sont représentés dans le voisinage de Marathon, au milieu des souvenirs et presque en présence des ombres de leurs nobles ancêtres, s'encourageant à défendre au péril de leur vie la libre constitution de leur patrie ; puis, après le sacrifice de cette vie mortelle, entrant le front levé, dans la jeunesse et comme dans la verdeur de leur héroïsme, aux Champs-Élysées, où ils vont être accueillis par Miltiade et par les braves d'autrefois, par Agamemnon et par les héros de ces fabuleuses aventures qui représentent de plus anciennes luttes contre la barbarie et le despotisme. Tout cela ne relève-t-il pas des mêmes inspirations, des mêmes sentiments que ceux qui animaient la poésie des bardes après une victoire des Gaulois sur leurs ennemis ?

La seconde passion de nos ancêtres, au dire du vieux Caton, c'est la passion de l'éloquence, et voici encore un Grec qui va commenter pour nous le témoignage de l'auteur latin. C'est le sophiste Lucien qui, au deuxième siècle après J.-C., voyageant à travers la Gaule, y rencontre quelque part une peinture représentant le personnage qu'on tenait pour être l'Hercule gaulois (1), et qui nous raconte comment un savant du pays, familier avec l'usage de la langue grecque, lui a expliqué cette image d'Hercule. Pour les Gaulois, le dieu de l'éloquence n'est pas l'Apollon jeune

(1) N° LV, selon l'ordre habituel dans les éditions de Lucien.

et beau, si poétiquement réalisé par la peinture et la sculpture helléniques ; c'est un vieillard à cheveux blancs, au teint hâlé par le soleil, « comme serait celui d'un vieux marin » ; il porte une peau de lion, un carquois suspendu à ses épaules ; il tient une massue de la main droite, et, de la gauche, un arc tendu. Mais la massue et les flèches ne sont pas les vrais instruments de sa puissance : celle-ci est tout entière dans la séduction de sa parole. A l'extrémité de sa langue se rattachent des chaînes d'or et d'ambre, qui vont de là aux oreilles d'une foule de captifs volontaires, et ces captifs suivent avec plaisir le dieu qui les maîtrise. Voilà une image étrange, assurément, et qui ne devait avoir pour les yeux aucun attrait ; mais, du moins, elle marque avec énergie l'autorité de l'éloquence sur ces âmes sensibles et ardentes, que nous avons vues tout à l'heure si faciles à émouvoir aux chants de leurs poëtes. Eh bien ! c'est encore un de ces traits où la peinture qui nous est faite du caractère gaulois répond au caractère des Hellènes. Horace nous le fait sentir dans l'heureuse précision de ces vers, qui sont presque passés en proverbe, et qui expriment comme l'hommage des Romains à la Grèce en matière de poésie et d'éloquence :

Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui (1).

Ore rotundo loqui nous rappelle les deux mots mêmes de Caton, et, quant à l'action de l'éloquence

(1) *Ep. ad Pis.*, v. 323.

sur les âmes, les Grecs ont pour l'exprimer un mot qui semble résumer toute la description de l'Hercule gaulois dans Lucien, ψυχαγωγία, « la conduite ou l'entraînement des âmes ».

Mais achevons la citation d'Horace :

præter laudem nullius avaris ;

elle va mettre en relief un nouveau trait de caractère qui rapproche les Grecs d'autrefois et les Français d'aujourd'hui. Les Hellènes étaient avant tout avides de ce bruit qu'on appelle la gloire ; ils la voulaient retentissante, ils la rêvaient prolongée à l'infini dans le temps et dans l'espace. C'est Eschine qui, lors de sa mémorable lutte contre Démosthène, s'écrie dans un accès d'enthousiasme, en rappelant les victoires d'Athènes sur les barbares : « Vraiment, nous autres Hellènes, nous avons vécu d'une vie plus qu'humaine, et le récit de nos actions fera l'éternel étonnement de la postérité (1) ; » et ce sentiment éclate d'une manière si vive dans leur histoire et dans leur littérature, qu'il est à peine besoin d'une longue familiarité avec eux pour l'y saisir. Écoutez ce que disait madame de Staël après une rapide excursion à travers les monuments littéraires du temps de Périclès : « Toutes les institutions d'Athènes excitaient l'émulation. Les Athéniens n'ont pas toujours été libres ; mais l'esprit d'encouragement n'a pas cessé d'exercer parmi eux la plus grande force. Aucune nation ne s'est jamais mon-

(1) *Contre Ctésiphon*, § 132, éd. Voemel.

trée plus sensible à tous les talents distingués. Ce penchant à l'admiration créait les chefs-d'œuvre qui la méritent. La Grèce, et dans la Grèce l'Attique, était un pays civilisé au milieu du monde encore barbare. Les Grecs étaient peu nombreux, mais l'univers les regardait. Ils réunissaient le double avantage des petits États et des grands théâtres : l'émulation qui naît de la certitude de se faire connaître au milieu des siens, et celle que doit produire la possibilité d'une gloire sans bornes (1). »

C'est à la fin du dix-huitième siècle que madame de Staël écrivait ces lignes qui semblent briller d'un reflet du génie hellénique. Or, jamais le génie français, à son tour, ne déploya plus qu'à cette époque et sa confiance et son intempérante audace ; jamais il ne se montra plus fièrement le représentant, le défenseur et le propagateur des idées qu'il tenait pour salutaires à toute l'humanité ; jamais il n'affecta plus hautement la prétention de réformer tous les peuples, de leur donner l'exemple, de pratiquer à leur égard une politique d'affranchissement, ce que volontiers nous appelons aujourd'hui la politique désintéressée par excellence, la propagande des principes sans aucune vue d'ambition nationale. Assurément, les horizons de la vie sociale se sont fort étendus depuis que la petite ville d'Athènes livrait au monde une expression si bruyante de ses idées et de ses nobles passions, et l'on ne comparera pas l'œuvre de notre Constituante de 89 avec les déli-

(1) *De la Littérature*, c. Ier.

bérations du sénat athénien ou de l'assemblée du peuple dont il préparait et dirigeait les travaux au temps de Périclès et de Démosthène ; il y a cependant quelques idées profondément justes et vraies qui se retrouvent, à cette distance, chez les deux peuples. Il y a une chose surtout dont les Grecs, avant nous, étaient fiers : c'est d'avoir fondé la liberté civile et politique. Leurs orateurs, leurs publicistes, leurs historiens, ont répété sur tous les tons et en toute occasion l'antithèse des sociétés asiatiques et de la société grecque : là, des despotes gouvernant des esclaves ou des sujets ; ici, la loi obéie librement et avec intelligence par des citoyens, qui ne reconnaissent pas d'autre maître. Même à Sparte, ville gouvernée par des rois, soumise au régime d'une austère aristocratie, despotique envers les esclaves qui cultivaient son sol, envers les alliés qui subissaient sa tutelle, la loi avait pour image vivante le pouvoir des *éphores*, espèce de surveillants suprêmes qui représentaient, dans toute l'abstraction dont elle est susceptible, la justice publique et l'autorité d'une constitution qu'admiraient même les républicains d'Athènes. A cet égard, ce que les Athéniens pensaient du grand roi au temps de Marathon et de Salamine, ils le pensaient de Philippe et d'Alexandre au temps de Chéronée (1) ; ils avaient la conscience

(1) Entre les nombreux témoignages qui pourraient être cités ici, qu'on veuille bien lire ceux d'Hérodote (particulièrement l. VII, 135), qui se rapportent au temps des guerres médiques, et celui d'Hypéride (*Oraison funèbre*), qui se rapporte au temps de la guerre Lamiaque.

d'avoir, pour la première fois, donné au monde le spectacle d'un peuple de citoyens qui, ne reconnaissant d'autre autorité que celle de la loi, cherchent à la réaliser de leur mieux dans le règlement de leur vie publique et de leur vie privée, l'améliorent, la réforment sans cesse, mais enfin la respectent toujours, même dans l'instabilité de ces réformes, dans l'agitation d'une existence troublée par bien des passions, d'une liberté sans cesse compromise et déshonorée par taut de crimes et de vices.

Eh bien, Messieurs, n'est-ce pas là aussi l'idéal que se propose, avant tout, l'Européen civilisé de notre Occident? N'est-ce pas celui que la Révolution française a proclamé en 1789, en résumant dans la mémorable *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* l'expérience des siècles passés et les plus sages théories de nos publicistes? S'il est une chose dont nous puissions être justement fiers, c'est de croire toujours à la vertu de ces principes, c'est de renouveler sans cesse, à travers toutes les déceptions que nos fautes entraînent, l'essai des gouvernements libres, où l'autorité nationale, quelque nom qu'elle porte, tire toute sa force de son alliance avec la loi. La *Déclaration* d'août 1789, si claire et si généreuse, même en ce qu'elle a de trop abstrait pour être facilement réalisable au milieu d'une société aussi vieille que la nôtre, cette Déclaration n'est, en définitive, autre chose qu'une idée grecque élargie, rajeunie, fécondée par l'esprit moderne. Ainsi, la plus grande, la plus hardie nouveauté de notre histoire se présente à nous comme le dernier anneau d'une

chaîne qui remonte aux exemples et aux théories de l'hellénisme.

De toutes ces idées, Messieurs, de toutes ces comparaisons, de tous ces rapprochements, il en est plusieurs qui n'appartiennent pas à l'objet spécial de notre cours, et que je n'essayerai pas d'y faire entrer avec effort; mais, à nous renfermer même dans l'histoire du goût, dans les traditions de l'art et de la critique, à ne toucher la philosophie et la politique que pour la part qu'elles ont dans les inspirations de la poésie et de l'éloquence, encore voyons-nous éclater sur bien des points l'intime ressemblance du génie grec avec le génie français. Cette ressemblance tient-elle uniquement à la parenté originelle des deux races, aujourd'hui démontrée par tant de preuves diverses? En quelle mesure tient-elle à la perpétuité d'une éducation commune, à la transmission quelquefois subtile, mais néanmoins appréciable, des idées et des formes de l'art? C'est ce qui, assurément, méritera d'être examiné ici en détail, et, pour saisir tout de suite votre sympathique et curieuse attention du problème complexe que je viens de poser, je traiterai devant vous, dans ma prochaine leçon, de l'introduction de l'hellénisme en Gaule et du rôle qu'il a pu jouer dans les premiers développements de la civilisation sur le sol où se sont mêlées tant de races, où se sont fondus tant d'éléments, pour produire l'unité de la nation et du génie français.

DEUXIEME LEÇON.

L'HELLÉNISME EN FRANCE DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'AUX INVASIONS DES BARBARES.

Méthode à suivre dans ces études. — D. Rivet et les premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France*. — L'hellénisme à Marseille ; l'édition marseillaise d'Homère. — Progrès de l'hellénisme dans le centre et dans le nord de la Gaule romaine. — Comment il a résisté aux ravages de l'invasion barbare, et quelles traces il a laissées, soit sur les monuments, soit dans les langues du pays.

La nation française, telle que nous la voyons aujourd'hui, si une et si fortement constituée, s'est composée d'éléments bien divers, que le travail des siècles a lentement fondus en un seul tout : le Celtique et l'Ibérien, puis le Phénicien et le Grec, puis le Romain, enfin le Germanique et le Scandinave, ont, en des proportions diverses et en divers temps, contribué à former un ensemble duquel il est bien difficile de dégager chaque élément pour l'examiner à part. La chimie possède, pour analyser un composé, si multiple qu'il soit, des procédés d'une précision qui manque à l'histoire. Qu'un bloc minéral tombe du ciel, le chimiste peut assez facilement dire

le nombre et la proportion des corps élémentaires dont se compose ce fragment d'un astre brisé. Il sait jusque dans l'atmosphère, jusque dans les ondes lumineuses, surprendre et déterminer avec des instruments et par des calculs d'une justesse admirable les doses infinitésimales de substance qui composent un gaz ou qui modifient l'action de la lumière. L'histoire, qui a pour objet l'activité libre de l'homme et les produits de cette activité, ne les réduira jamais aux calculs exacts, aux subtiles pesées du chimiste et du physicien. Ce sont là des éléments moins pondérables encore et moins calculables que les plus subtils agents de la nature.

La critique historique est surtout embarrassée pour les périodes et pour les peuples qui n'ont pas laissé de monuments écrits. Voyez la marche de cette science nouvelle qui vient de s'ajouter sous nos yeux à l'histoire, et qu'on a déjà décorée du nom un peu obscur de *paléogéologie*. Elle a pour objet de reconstituer par conjecture les périodes qu'on appelait autrefois antéhistoriques, et elle s'appuie pour cela sur l'examen d'ossements entassés dans de vieilles sépultures, sur la comparaison des premiers ustensiles de l'industrie humaine, des premiers essais de l'art du dessin (1). Toute une galerie de la grande Exposition universelle, au Champ-de-Mars, nous offrait

(1) Parmi les nombreux ouvrages où cette science est aujourd'hui exposée, je citerai de préférence et comme remarquable par la méthode, le livre du professeur Sven Nillson, *les Habitants primitifs de la Scandinavie, essai d'ethnographie comparée*, 1re partie, trad. du suédois (Paris, 1868, in-8).

naguère les archives de cette humanité antérieure aux documents écrits, et l'on peut encore les étudier dans les salles du musée de Saint-Germain. Or, combien la science n'a-t-elle pas de peine à coordonner ces documents sans date, depuis l'âge de pierre jusqu'à l'âge de fer ! Que d'hésitations ! que d'essais infructueux ! Voici un de ces os travaillés où l'on a cru voir d'abord le plus ancien morceau ciselé par une main humaine ; il provient d'une de ces grottes d'où sont sortis tant de précieux débris du même genre. Eh bien ! je sais un grand connaisseur qui distingue dans cette image la trace d'une imitation gauloise de l'art grec, comme il y en a de si nombreuses et de si bien constatées dans le travail des monétaires gaulois depuis le troisième siècle avant Jésus-Christ. C'est-à-dire que nous voilà transportés, des origines mêmes de l'homme, à la troisième ou à la quatrième période de son développement sur la terre : grande leçon de modestie pour les antiquaires de la nouvelle école. Aussi, je ne me sens pas le goût (heureusement, ce n'est pas non plus mon devoir) d'interroger ces périodes reculées de notre histoire et ces monuments mystérieux des premières races qui ont peuplé le sol de la France. Je crois volontiers que les Celtes et les Bretons primitifs ont eu quelques-unes des vertus, quelques-uns des talents que la tradition leur prête, ou que semblent attester, soit la conformation de leurs crânes, soit les objets d'art que l'on attribue à leur industrie ; mais, n'ayant pas à sonder aujourd'hui ces antiques et obscures périodes de nos annales, je suis heureux de pouvoir

commencer l'histoire des Lettres sur notre sol, en vous parlant d'un peuple qui, du moins, y apporta, avec la connaissance de l'écriture, le goût de fixer par ce moyen les souvenirs de sa vie.

Les Phéniciens furent peut-être les premiers qui, sur leurs vaisseaux de commerce, vinrent, du fond de la Méditerranée, répandre le long des rivages de la Gaule comme de l'Espagne l'art de l'écriture; mais c'est avec les Grecs que s'ouvre pour nous une tradition régulière et solidement appuyée sur les monuments; c'est d'eux que date pour nous le vrai commencement de la civilisation. On parle d'abord d'une colonie rhodienne qui serait venue s'établir sur nos côtes (1). Ce qui est plus certain, c'est que les Ioniens de Phocée sont venus, dès le sixième siècle avant l'ère chrétienne, fonder à l'embouchure du Rhône la ville de Massalia, aujourd'hui Marseille; c'est que Massalia, bientôt puissante, fonda, à son tour, des colonies le long de ce littoral et jusqu'en Espagne (2); c'est que cette population a marqué sur la pierre de ses monuments, sur ses médailles et dans des livres qui n'ont pas tous péri, le témoignage de sa prospérité commerciale, de son activité litté-

(1) R. Rochette, *Histoire des Colonies grecques*, t. III, p. 421-422, d'après Scymnus de Chios, Strabon et Eustathe.

(2) A Ampurias (ancienne Emporion), colonie sur laquelle il faut lire avant tout le remarquable témoignage de Tite-Live (XXXIV, 9). Quant à l'inscription latine, citée jusqu'à nos jours (v. Ampère, *Hist. litt. de la France*, t. I, p. 115) comme une preuve de la longue conservation des usages grecs et de la langue grecque dans cette colonie de Marseille, elle est certainement fausse, et les historiens feront bien de ne la plus citer.

raire et savante. Depuis longtemps déjà ces documents sont réunis et discutés par la critique, et ils présentent un ensemble qui nous permet de caractériser avec quelque sécurité la part, dès lors notable, de l'hellénisme dans la constitution de la nationalité française. A notre laborieuse école des Bénédictins appartient l'honneur d'avoir, pour la première fois, rassemblé, avec une érudition presque toujours judicieuse, ces matériaux de nos annales. Le premier volume de l'*Histoire littéraire de la France*, par Dom Rivet, est une œuvre où la modestie habituelle du langage ne doit pas faire méconnaître la solidité du savoir. On sait mieux aujourd'hui certaines choses de ces temps reculés ; on a, pour les apprécier, bien des textes, bien des monuments qui n'étaient point découverts ou publiés en 1732. Tous les Bénédictins, d'ailleurs, n'étaient pas des hellénistes comme le Père de Montfaucon ; Dom Rivet nous laisse quelquefois voir qu'il ne comprend pas bien les textes grecs ; même en latin (1) il lui arrive de se méprendre sur le sens ou sur la valeur historique de quelques témoignages ; mais ceux qui, après les Bénédictins, ont, comme M. Amédée Thierry, M. Fauriel, M. Ampère, M. Henri Martin (2), repris l'examen de ces questions délicates,

(1) Voir, par exemple, tome I, 1re partie, p. 270, 272, 274, pour le grec ; et, pour le latin, p. 254, la note où il corrige mal un hendécasyllabe de Pline ; p. 145, le passage où l'on voit que l'auteur prend pour des discours sérieux les déclamations réunies dans le Recueil de Sénèque le père, etc.

(2) Ajoutez quelques dissertations spéciales, comme celles de

rendent un juste hommage aux créateurs d'une science qui a pris, depuis un siècle, tant d'heureux développements.

Tout d'abord, Dom Rivet se montre trop indulgent pour des légendes sans autorité sérieuse. S'il écarte certaines généalogies de rois fabuleux, il admet encore avec trop de complaisance qu'un roi grec, nommé Hermès, fut l'inventeur de l'écriture, vers le temps où Joseph était le premier ministre d'un pharaon; que l'invention d'Hermès fut apportée par le commerce dans la Gaule, alors soumise à la théocratie des Druides; que les Druides gardaient dans leur philosophie quelques souvenirs de la pure religion des Hébreux; que cette philosophie a pu inspirer et diriger les premiers sages de la Grèce, etc.: autant de faits ou évidemment fabuleux ou trop peu démontrés pour qu'il soit nécessaire aujourd'hui de les réfuter en détail. Plus réservés et plus curieux de certitude historique, nous écarterons toutes ces gloires douteuses de nos ancêtres, et nous ne croirons à leur civilisation qu'à partir du moment où elle commence à nous être attestée par quelques preuves authentiques, c'est-à-dire au siècle où la colonie phocéenne de Marseille se montre fortement assise sur plusieurs points de nos côtes, maîtresse du terrain qu'elle s'est choisi, résignée à ne pas

Ch. Monnard, *de Gallorum oratorio ingenio, rhetoribus, et rhetoricæ, Romanorum tempore, scholis* (Bonnæ, 1848, in-8°); et celle de E. Jung, *de Scholis romanis in Gallia comata* (Parisiis, 1855, in-8°). Cf. C. G. Barthius, *de Studiis Romanorum in Urbe et provinciis* (Halæ, 1698, in-4°).

pousser très-loin ses conquêtes autour d'elle, toute occupée à s'organiser intérieurement, à entretenir de justes relations avec la mère-patrie, à faire explorer par ses navigateurs les côtes de l'Océan atlantique : ce sont là des faits solidement établis, et qui suffisent à honorer beaucoup ces descendants des Phocéens, comme ils aiment à s'appeler encore.

Sans doute quelques fables entourent le berceau de la colonie marseillaise; mais deux faits, à eux seuls, démontrent bien les rapides progrès de sa puissance (1).

D'abord, c'est au temps d'Alexandre le Grand qu'elle produisit Pythéas, le hardi navigateur qui reconnut une partie des côtes de l'Atlantique et, peut-être, pénétra jusqu'à l'Islande (*terrarum ultima Thule*, comme l'appelle un poëte latin du premier siècle après J. C.) : de telles entreprises, dussent-elles n'avoir pas tout le succès qu'on en attend, un si courageux effort, dût-il être mêlé de quelque entraînement d'imagination, supposent une race énergique et intelligente, déjà enrichie par le commerce, déjà passionnée pour les idées généreuses (2).

Puis, c'est vers le même temps que, dans son grand recueil d'observations sur les Constitutions

(1) Voir Johannsen, *Veteris Massiliæ res et instituta ex fontibus adumbrata* (Kiel, 1817, in-8°); et H. Ternaux, *Historia Reipublicæ Massiliensium* (Göttingen, 1826, in-4°).

(2) Les derniers travaux sur ce sujet sont la dissertation de Max. Fuhr, *de Pythea Massiliensi* (Darmstadt, 1835); et celle de l'abbé Aoust, *Étude sur Pythéas de Marseille* (1866). Ne pas oublier toutefois un estimable Mémoire de Bougainville, au tome XIX du Recueil de l'Académie des Inscriptions.

des États, Aristote avait décrit la constitution de Marseille (1). Cette ville n'était donc plus un simple comptoir de commerce; elle était signalée pour son importance au grand observateur qui se préparait à écrire la théorie des gouvernements. Trois siècles plus tard, le gouvernement de Marseille nous est représenté par Strabon comme un modèle de sagesse et de régularité. C'est une sorte d'aristocratie libérale, où le pouvoir est habilement concentré entre les mains d'une commission exécutive de quinze membres, qui elle-même se choisit un chef unique (2); c'est une *police*, comme on disait encore au temps de Bossuet et de Montesquieu, qui unit la sévérité des coutumes doriennes à l'élégance du caractère ionien. Strabon ajoute que l'attrait de cette culture élégante avait rendu les Gaulois d'alentour *philhellènes* à ce point qu'ils écrivaient en grec tous leurs contrats ; on sait que César attribue aussi aux Gaulois de cette même contrée l'usage de l'alphabet grec (3).

Un attrait moins louable poussait, en 279, vers la Grèce continentale ces armées gauloises dont une partie sans doute échoua sous les murs de Delphes (4),

(1) C. Müller, *Fragmenta hist. græc.*, t. II, p. 176.

(2) *Geogr.*, IV, 1, § 5, p. 149, éd. Müller. Cf. IV, 4, § 6, un témoignage moins clair d'Éphore sur le philhellénisme des Gaulois.

(3) *De Bello Gallico*, I, 29; VI, 14. Cf. V, 48.

(4) Les dernières discussions critiques des textes anciens sur ce sujet sont celles de M. Bazin, *Mémoire sur l'Étolie*, dans le tome I des *Nouvelles Archives des missions scientifiques*, et celles de M. Foucart, *Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes*, (II, 6) dans le tome II du même recueil.

mais dont l'autre réussit à fonder en Asie un royaume assez fort pour avoir pendant quelque temps tenu en échec les armées de Rome (1). Aucun souvenir littéraire ne se rattache à ces grands événements ; toutefois il n'est pas sans intérêt de rappeler que c'est à Ancyre, capitale du royaume galate de l'Asie, que s'est conservée en grec, sur les murailles du temple d'Auguste, l'exemplaire le plus complet du Testament politique de cet empereur (2).

Mais revenons à Marseille, d'où ces souvenirs nous ont un instant écartés.

Les auteurs romains ne font que renchérir sur les Grecs lorsqu'ils nous parlent de Marseille et de ses institutions. Cicéron admire son gouvernement aristocratique, si beau, dit-il, « qu'on peut plus facilement le louer que l'imiter (3) ». Tacite, comme Cicéron, oublie presque qu'il est Romain dans l'éloge qu'il fait des Marseillais et de leur élégante civilisation ; il ne croit pas pouvoir donner une meilleure idée de l'éducation d'Agricola que de nous le présenter comme un disciple de ces écoles et de cette société marseillaises où la sévérité des mœurs provinciales s'unissait aux délicatesses du goût hellénique (4).

(1) Voir le Mémoire de M. F. Robiou, *Histoire des Gaulois d'Orient* (Paris, 1866, in-8°), et la thèse de M. G. Perrot, *de Galatia provincia romana* (Parisiis, 1866, in-8°).

(2) Le dernier et le plus complet travail sur ce sujet est le Mémoire de Th. Mommsen, rédigé d'après le texte qu'ont rapporté d'Ancyre MM. Perrot et Guillaume (Berlin, 1865, in-4°).

(3) *Pro Flacco*, c. 26. Cf. *de Republica*, I, 27, 28.

(4) *Agricola*, c. 4.

On cite comme originaires de Marseille plusieurs médecins, plusieurs géographes, plusieurs orateurs qui n'ont pas manqué de renom : cela suffit à expliquer, même au siècle d'Auguste, le prestige d'une réputation qui paraissait alors balancer celle même d'Athènes, et nous comprenons que les honnêtes gens de Rome hésitassent parfois entre ces deux villes, quand il fallait choisir pour leurs enfants une école où ils pussent aller, après les premiers éléments, perfectionner leur éducation morale et littéraire (1).

De cette passion des Marseillais pour les lettres on a même retrouvé naguère un précieux témoignage. A l'imitation de plusieurs autres villes grecques, ils avaient fait faire pour leur usage, par quelque grammairien dont le nom ne nous est pas parvenu, une édition spéciale des poëmes homériques. Il nous reste aujourd'hui une quarantaine de variantes provenant de cette *édition marseillaise* (ἔκδοσις Μασσαλιωτική) : c'est assurément une des plus précieuses reliques de notre érudition nationale (2). L'an dernier, me trouvant à Aix, devant un auditoire où les Marseillais étaient en grand nombre, je leur rappelais ce trait honorable de leur histoire ancienne, et je leur disais : « On voit sur l'une de vos places publiques, à côté d'un lavoir, le buste d'Ho-

(1) Strabon, *Geogr.*, IV, 1, § 5.

(2) Voir l'Index des *Scholies*, dites *de Venise*, sur l'Iliade, éd. I. Bekker, et, entre autres ouvrages récents sur l'histoire critique du texte d'Homère, *die Homerische Textkritik im Alterthum*, par J. La Roche (Leipzig, 1866, in-8°, p. 18-19).

mère placé sur le haut d'une maigre colonne : c'est le seul hommage que paraissent avoir rendu au grand poëte les *descendants des Phocéens*, comme ils s'intitulent sur la colonne. Cet hommage est peu digne d'une telle renommée. J'en imaginerais un plus délicat, et qui rappellerait mieux ce que fut autrefois Homère pour vos ancêtres. Que ne fait-on exécuter à Marseille, aux frais de la ville, et par les soins de quelque helléniste du pays, une réimpression de l'*Iliade*, où seraient mis en relief (je ne demanderais même pas que ce fût en lettres d'or) le petit nombre de passages où la leçon marseillaise d'Homère nous a été conservée par les scholiastes anciens ? On ferait ainsi, avec les ressources dont dispose la typographie moderne, un monument digne du plus grand nom de poëte dont s'honore la Grèce. » L'appel que je me permettais d'adresser au patriotisme marseillais fut alors chaleureusement accueilli ; je souhaite pour l'honneur des lettres qu'il ait un jour quelque effet. Les Marseillais n'ont jamais oublié leur origine et les monuments d'antiquité qui en témoignent. Au dernier siècle, J.-B. Grosson publiait un recueil estimable, quoique fort imparfait, de dessins des antiquités de Marseille (1), où il regrette avec raison que la colonie phocéenne ait laissé tomber en désuétude certains usages de la mère patrie. Vers le même temps, le Marseillais Guys, revenant de Grèce, signalait et décrivait « quelques

(1) *Recueil des Antiquités et monuments marseillois qui peuvent intéresser l'histoire et les arts* (Marseille, 1730, in-4°).

usages grecs qui se trouvent à Marseille » (1). Ce sont là de bonnes pensées et de bons sentiments qu'il convient d'entretenir.

Au reste, le latin n'était pas moins cultivé que ne l'était le grec. Le grammairien Gniphon, Cornélius Gallus et Varron d'Atace, deux poëtes surtout connus comme traducteurs ou imitateurs de la poésie alexandrine, Roscius, le célèbre acteur, qui écrivit une théorie de son art (je ne puis ni ne veux citer plus de noms), tous ces maîtres en des genres divers, qui émigrèrent de la Narbonaise en Italie pour enseigner dans les écoles, briller dans les cercles élégants (2) ou régner sur la scène dramatique, montrent en quelle étroite alliance vivaient les deux langues et les deux littératures dans la Gaule devenue romaine. Les monuments témoignent dans le même sens. Une inscription grecque que j'ai sous les yeux nous montre Marseille pourvue d'un gymnase, dont l'organisation rappelle exactement celle des gymnases athéniens (3) : voilà pour les traditions helléniques. Une autre inscription, découverte il y a

(1) *Voyage littéraire de la Grèce*, Paris, 1776, in-8°, t. II, lettre XLII.

(2) De ces derniers il faut pourtant exclure le célèbre auteur du *Satiricon*, Pétronius Arbiter, dont l'origine gauloise ne se fonde que sur une prétendue inscription tumulaire, copiée vers 1560, près du village de Peyruis, sur les bords de la Durance, par le médecin Pierre Bérenguier. Cette inscription qui, depuis Bouche (*Chorographie de Provence*, p. 240), a passé dans beaucoup de recueils épigraphiques, est aujourd'hui reconnue pour apocryphe, comme le constate mon confrère M. L. Renier, dans une note qu'il a bien voulu me remettre sur ce sujet.

(3) Voir ma *Note sur une inscription de Marseille*, dans le

une quinzaine d'années, est l'épitaphe d'un grammairien romain, γραμματικὸς ῥωμαϊκός : voilà pour l'étude de la langue latine (1). D'autre part, la numismatique marseillaise figure fort honorablement dans nos collections pour la variété comme pour l'élégance originale de ses types (2); et je dis originale, parce qu'on sait que les monétaires gaulois ont souvent reproduit plus ou moins grossièrement les types de la monnaie macédonienne depuis Philippe (3). Rien ne nous manque donc à la rigueur, pour nous faire une idée complète de cette puissante et ingénieuse cité où toutes les nobles ambitions trouvaient à se satisfaire, où s'entretenait sans cesse une juste émulation pour tous les genres de talents.

Malheureusement Marseille, comme la plupart des

compte-rendu des travaux du Congrès scientifique d'Aix-en-Provence, en décembre 1866, avec un fac-simile d'après le dessin conservé dans les papiers de Peiresc.

(1) Elle est reproduite et commentée dans mes *Mémoires d'Histoire ancienne et de philologie*, n° X : « De l'étude de la langue latine chez les Grecs dans l'Antiquité. » Cette inscription et la précédente ne figurent pas dans le recueil, d'ailleurs estimable, des inscriptions de la Gaule narbonaise, qui fait suite au livre de M. Herzog, *Galliæ Narbonensis historia* (Lipsiæ, 1864, in-8°).

(2) Voir surtout F. de La Saussaye, *Numismatique de la Gaule Narbonaise* (Blois, 1842, in-4°).

(3) Voir, entre autres ouvrages, celui de Duchalais : *Description des médailles gauloises faisant partie des collections de la Bibliothèque royale* (Paris, 1846, in-8°), p. 307 et suivantes; et le mémoire de M. Ch. Lenormant sur la *Monnaie des Arvernes*, dans la *Revue numismatique* de 1856, où sont surtout discutées les circonstances de l'importation de la monnaie macédonienne en Gaule par les compagnons du second Brennus.

villes de guerre et de commerce, a été souvent ravagée : comme ville de guerre, elle avait, dans les luttes de César et de Pompée, pris parti pour Pompée et pour le sénat, ce qui attira sur elle de grands désastres; comme ville de commerce, elle tendait sans cesse à se transformer, à s'agrandir, ce qui ne se fait guère (nous le voyons chaque jour dans notre Paris) sans un grave détriment pour les monuments antiques. Aussi l'architecture et la statuaire massaliotes ont-elles laissé bien peu de traces à Marseille, et le zèle patriotique des artistes marseillais d'aujourd'hui ne réussit qu'avec force conjectures à retrouver la série de leurs ancêtres (1). Mais, si l'art de la métropole marseillaise n'est plus guère représenté dans la métropole elle-même, il l'est au moins dans ses colonies et dans quelques villes voisines, telles que Nîmes, Aix, Saint-Remi, Orange et Arles, où subsistent tant d'édifices d'une beauté vraiment classique. Il ne se peut guère que les architectes et les sculpteurs à qui l'on doit de tels monuments fussent tous d'origine étrangère; et quand la Narbonaise envoyait des professeurs de belles-lettres à l'Italie, il n'est guère probable qu'elle en reçût tous ses artistes. Partout sur cette côte on retrouve la trace d'institutions et de concours gymnastiques : cela seul suffirait à prouver que les descendants des Hellènes y conservaient des usages qui, dans leur mère patrie, étaient

(1) Voir Ét. Parocel, *Discours et Fragments* (2e édit., Marseille, 1867, in-8°), p. 69 : « De l'importance des artistes provençaux dans l'Antiquité, » chapitre intéressant, mais écrit avec trop peu de critique.

en étroit rapport avec le culte du beau et avec l'éducation des artistes. Nommer Arles, Nîmes et Saint-Remi, c'est montrer que l'hellénisme, dès le premier siècle de l'Empire romain, n'était plus borné, en Gaule, à la ligne du littoral de la Méditerranée, et qu'il commençait à répandre son influence vers le nord, surtout en remontant le cours du Rhône. Dès le milieu du premier siècle, Lyon, la colonie de Munatius Plancus, est une ville demi-grecque et demi-romaine. Germanicus et Claude, qui tous deux y étaient nés, pratiquaient également l'une et l'autre langue. Claude avait même pour le grec une prédilection particulière (1). Les célèbres jeux fondés à Lyon auprès de l'*Autel de Rome et d'Auguste* appelaient aux mêmes concours des rhéteurs grecs et des rhéteurs latins. Une fête religieuse annuelle rassemblait auprès de ce célèbre sanctuaire les délégués des soixante nations de la Gaule (2). Il était difficile que l'hellénisme ne profitât pas un peu de tels rapprochements, et il faut bien qu'il ait poussé plus avant ses pacifiques conquêtes, puisqu'au deuxième, au troisième siècle de notre ère, on le voit pénétrer, à l'ouest, jusqu'à Bordeaux, au nord, jusqu'à Trèves. Le célèbre Fron-

(1) Pour ces écrivains, je renvoie au tome 1er de l'*Histoire littéraire de la France*, où tous les témoignages anciens sont réunis avec un soin scrupuleux.

(2) Voir A. Bernard, *le Temple d'Auguste à Lyon et la nationalité gauloise* (Lyon, 1863, in-folio); ouvrage qu'il sera bon de compléter et de corriger par le mémoire de M. Anatole de Barthélemy, *les Assemblées nationales dans les Gaules, avant et après la conquête romaine* (Extrait de la Revue des questions historiques, Paris, 1868, in-8).

ton, précepteur de Marc-Aurèle, qui, lui aussi, écrivait dans les deux langues, décernait un jour le titre d'Athènes des Gaules à la capitale des Rémois, c'est-à-dire à *Durocortorum*, dont le rude nom ne rappelle que trop l'ancienne barbarie gauloise (1). N'est-il pas probable que cette gracieuse flatterie s'adresse à une ville qui renfermait des écoles grecques? D'ailleurs, c'est vers le même temps que le rhéteur grec Lucien donnait dans quelques-unes de nos villes des séances de sophistique en langue grecque, et Lucien a pour contemporain Favorinus, le rhéteur et philosophe d'Arles, dont l'érudition et les talents variés ont jeté un grand éclat sur le siècle des Antonins.

Favorinus aussi savait le latin, mais il paraît n'avoir jamais écrit que le grec. C'est en grec qu'il avait prononcé un jour le beau plaidoyer, que nous a conservé Aulu-Gelle (2), en faveur de l'allaitement des enfants par leur propre mère et pour combattre la mollesse des jeunes Gallo-Romaines trop promptes à se décharger de ce soin sur une nourrice mercenaire.

(1) Page 334, éd. Maï (Romæ, 1823), fragment cité par le grammairien Consentius. Quant à Fronton lui-même, Dom Rivet l'avait classé parmi les écrivains de la Narbonaise. C'est une erreur, aujourd'hui démontrée par la découverte des ouvrages, alors inédits, de ce rhéteur. Voir la Note de M. P. Paris, qui corrige l'erreur, p. 444 de ce premier volume, dans l'utile réimpression, commencée en 1865 et qui s'achève rapidement, des XII premiers volumes de l'*Histoire littéraire*, sous la surveillance de ce savant. (Librairie V. Palmé.)

(2) *Noctes Atticæ*, XII, 1 : « Hæc Favorinum dicentem audivi græca oratione. »

Le commerce rapprochait aussi, en Gaule, les Grecs mêmes de l'Orient avec les populations soit romaines, soit indigènes de notre sol. Une inscription d'Ainay, récemment découverte (1), constate en deux langues la prospérité d'un Grec de Syrie qui avait de riches entrepôts en Aquitaine et à Lyon, et qui est mort dans cette dernière ville : curieux rapprochement qui atteste, dans l'ancien monde, un esprit d'active sociabilité.

Le christianisme aussi fut pour nos ancêtres une occasion nouvelle de cultiver les lettres grecques. A Lyon, du moins, les noms de saint Pothin et de saint Irénée, prédicateurs chrétiens venus de l'Asie grecque, témoignent avec éclat de la popularité de la prédication chrétienne en cette langue.

Une inscription grecque de onze vers, récemment découverte à Autun, expose ou, tout au moins, mentionne assez clairement le sacrement principal de l'Église chrétienne (2). On a de graves raisons de croire que le récit du martyre des premiers chrétiens lyonnais, conservé sous forme épistolaire dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, était primitivement écrit en grec. Saint Pothin et saint Irénée d'ailleurs ne sont pas seulement des apôtres, ils sont des théologiens : le second surtout, par son ouvrage *Contre les hérésies*, inaugure en quelque sorte

(1) Cette inscription a été publiée par M. Almer dans les Mémoires de la Société impériale des Antiquaires, t. XXVII.

(2) E. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 4 où l'on trouvera indiqués tous les autres travaux dont ce texte important a été l'objet.

en notre pays la controverse savante sur cette matière. Il a pour disciple saint Hippolyte, qui laisse aussi dans l'Église, outre le souvenir de grandes vertus, celui d'une érudition variée (1).

Par un contraste que nous ne cherchons pas, mais qui se présente naturellement à l'esprit, les pieux docteurs de cette école nous rappellent cet adversaire attardé du christianisme, Julien l'Apostat, qui passa dans les Gaules quelques années de sa courte et brillante vie. Julien est un prince de naissance romaine, mais qui toujours préféra la Grèce à sa mère patrie, et qui porta en Gaule sa prédilection pour les études helléniques. On sait qu'il habita le palais des Thermes, le plus considérable des monuments romains qui subsistent à Paris, et c'est à lui que nous devons la première description un peu développée que nous ayons de la capitale des Parisiens, description écrite en grec, dans un ouvrage plein d'élégance, et qui ne se ressent pas du mauvais goût que Julien reproche quelque part (2) aux Gaulois. Au même séjour de Julien dans notre pays se rattache le souvenir de son médecin Oribaze, auteur d'une grande compilation médicale qui fut

(1) Même après l'ouvrage des Bénédictins, il faut lire, sur cette partie du sujet, le premier volume de l'*Histoire littéraire de la France*, par J.-J. Ampère (t. I, Paris, 1839; réimprimé en 1867), livre I, c. 2 et 3, et les Mémoires de M. de La Saussaye, qui forment quatre *Chapitres de l'Histoire littéraire de Lyon* (1858-1862).

(2) *Lettre* 72e (à Priscus) : Εἰ μὴ [τὴν] τῶν Γαλατῶν ἀμουσίαν διευλαβηθείης.

aussi rédigée en Gaule (1). Tout ce savoir et toute cette élégance pouvaient fort bien ne rencontrer que peu d'appréciateurs dans la vieille Lutèce, où nous ne voyons pas que les lettres grecques aient jamais été cultivées ; mais elles en eurent plus avant encore dans le monde barbare. Quelques années après la mort de Julien, nous trouvons sur les bords de la Moselle, à Trèves, des chaires de rhéteurs et de grammairiens latins instituées par un rescrit de Valentinien II et de Gratien (2). Une inscription antique de Trèves est l'épitaphe d'un certain Épictétus ou Hédonius qui s'intitule lui-même *grammairien grec* (3).

L'hellénisme, d'abord implanté à Marseille, avait donc peu à peu étendu ses rameaux jusqu'aux extrémités de la Gaule du nord, jusqu'aux confins de la Germanie. Il avait contribué pour une certaine part à former la civilisation qu'à cet égard on a tort d'appeler uniquement *gallo-romaine* et qui, soutenue et vivifiée par le christianisme, put subir tant d'invasions barbares sans disparaître absolument de notre sol). Il est permis de croire qu'un peu de la séve hellénique animait ces populations de la Gaule romaine, et que le génie grec, qui avait jeté tant d'éclat depuis plusieurs siècles dans la Narbonaise, n'a-

(1) Une édition complète de cette compilation s'achève en ce moment par les soins du docteur Daremberg, aidé de M. Bussemaker. (Impr. impér., 4 vol. in-8°, 1851-1862.)

(2) *Code Théodosien*, XIII, 3, *de Medicis et professoribus*, loi II.

(3) *Corpus inscript. Rhenanarum*, ed. Brambach, n. 801.

vait pas complétement disparu, au quatrième et au cinquième siècle de l'ère chrétienne, ni du cœur de la Gaule, ni de la frontière du Rhin. On voudrait, néanmoins, en retrouver la trace mieux appréciable, soit dans la littérature de ce temps, soit dans les dialectes romans, et surtout dans ceux du midi. En littérature, il faut avouer que l'hellénisme ne se montre que bien mêlé aux idées romaines et bien dominé par elles. Les Sidoine Apollinaire et les Fortunat, s'ils doivent quelque chose à la Grèce, ne l'ont reçu d'elle que par l'intermédiaire du latin. Quant à notre langue elle-même, si elle renferme bien des mots d'origine grecque, presque tous ces mots avaient traversé la forme latine avant de devenir français; c'est ce que nous montrerons mieux dans la sixième leçon. Mais dès aujourd'hui un simple rapprochement nous indique quelle a pu être la proportion de l'élément hellénique dans la formation des langues romanes entre le cinquième et le neuvième siècle de l'ère chrétienne : les inscriptions latines de la Gaule antérieures au sixième siècle sont au nombre de cinq ou six mille ; les inscriptions grecques retrouvées jusqu'ici ne vont pas beaucoup au-delà de cinquante (1) ; cela ne peut être un effet du hasard. Il en ressort évidemment qu'au temps où

(1) *Corpus Inscript. græc.*, n. 6764-6801; 8632, 8696, 8710, 8728, 8735, 8761, 8763, 8792, 8609, 8910, 9886, 9886-9893 (y compris celles de Germanie et de Belgique); quelques inscriptions de cette classe ont, il est vrai, échappé aux rédacteurs du *Corpus*, ou n'étaient pas encore découvertes lors de sa publication.

s'élaboraient dans le creuset populaire les idiomes néo-latins, ramenés plus tard à l'unité de la langue française, le grec n'était plus guère parlé parmi le peuple et l'était moins de jour en jour dans ce qu'on pouvait appeler encore la société cultivée. Jamais, sans doute, excepté sur les côtes de la Méditerranée, il n'avait pénétré bien profondément dans les campagnes; jamais il n'avait servi aux relations administratives et militaires. En dehors de la Narbonaise, ce n'était, à vrai dire, qu'une langue savante. Aussi, quand vinrent les Barbares, il dut bientôt dépérir sous ce flot de l'invasion. Dans quelques chrétientés, comme celle d'Arles (1), on le retrouve encore employé au temps des premiers Mérovingiens; mais, au-delà de la Loire, il semble avoir presque complétement disparu dès les premières victoires des Francs. A Trèves, où nous l'avons vu tout à l'heure encouragé par un rescrit de Valentinien II et de Gratien, le texte même du rescrit impérial montre que l'on ne pouvait pas sans peine se procurer des rhéteurs grecs (2). Or, Trèves est précisément de toutes les cités de cette région celle qui souffrit le plus des invasions successives de la barbarie. Elle eut à subir plusieurs siéges, plusieurs saccagements, qui noyèrent dans le sang ses palais et ses églises, dispersèrent ses fidèles, interrompirent brusquement le cours d'une longue et brillante pros-



(1) *Histoire littéraire de la France*, I, p. 59 et 230.

(2) *Code Théodosien*, XIII, 3; *de Medicis et professoribus*, loi II: « ..... Item viginti grammatico latino, græco etiam, si quis reperiri potuerit, duodecim præbeantur annonæ. »

périté (1). Il n'est guère douteux que la culture hellénique ait disparu complétement au milieu de pareils désastres. Du moins, à partir du cinquième siècle, on n'en suit plus la trace qu'à la lueur de rares documents et de conjectures douteuses.

(1) Voy. Hezrodt, *Notice sur les anciens Trévirois*, Trèves, 1809, in-8°; E. Le Blant, *Note épigraphique sur l'état de l'Église de Trèves après l'invasion des Ripuaires* (*Revue archéologique* de 1864); G. Perrot, dans la *Revue des Deux-Mondes* de 1865, t. LVI, p. 690, mémoire résumé par l'auteur lui-même dans le *Tour du Monde*, livraison du 1er semestre de 1868.

TROISIÈME LEÇON.

DES ÉTUDES DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE GRECQUES EN FRANCE AU MOYEN AGE.

Le grec à la cour de Charlemagne. — Rapports de l'Orient grec avec l'Occident latin. — Les croisades ont-elles contribué à développer en France la connaissance des Lettres grecques? — Les livres de Denys l'Aréopagite. — Ce que savaient de grec les grammairiens et les philosophes scolastiques. — Ce qu'en savaient les romanciers et les chroniqueurs.

Les historiens des lettres françaises, et particulièrement les historiens de l'Université de Paris (1), ont déjà relevé avec une louable patience les traces de la culture hellénique en France durant le moyen âge; naguère l'Académie des Inscriptions a mis au concours de nouvelles recherches sur cet intéressant sujet, et elle a décerné le prix, en 1847, à un Mé-

(1) Outre les grands ouvrages de Du Boulay et de Crevier, on consultera surtout avec fruit la thèse de M. Ch. Thurot, *de l'Organisation de l'Enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge* (Besançon, 1850, in-8°), ouvrage scrupuleusement écrit d'après les documents originaux.

moire, encore inédit, de M. E. Renan (1). Ces savants travaux nous dispensent d'entrer ici dans le détail d'une étude dont les résultats principaux sont depuis longtemps acquis à la critique.

Tout d'abord, nos dépôts de manuscrits témoignent avec une triste évidence du grand affaiblissement des études grecques dans notre pays durant le moyen âge. Je ne sais pas, à vrai dire, si, depuis le sixième siècle jusqu'au commencement du quinzième, il a été écrit en France une seule copie d'un auteur grec, soit sacré, soit profane. Tandis que les manuscrits latins attestent, siècle par siècle, la main des scribes occidentaux, tous les manuscrits grecs que nous possédons sont d'origine orientale, si l'on excepte toutefois quelques glossaires bilingues fort grossièrement rédigés. Tant que Constantinople fut rattachée au siége épiscopal de Rome, la Gaule, et particulièrement la Bourgogne, conserva quelques relations avec les théologiens et les lettrés de Byzance. Au huitième siècle, une fille de Charlemagne ayant dû épouser un fils de l'impératrice Irène, deux lettrés byzantins furent envoyés à la cour du grand empereur pour apprendre le grec à cette jeune princesse (2). Alcuin déclare avec emphase qu'il avait

(1) L'amitié de l'auteur m'a permis de faire au manuscrit de son Mémoire les emprunts qui me semblaient utiles pour mes propres travaux.

(2) Chronique de Théophane, dans dom Bouquet, t. V, p. 187. Ce texte et les autres témoignages relatifs à Charlemagne sont indiqués par M. Fr. Monnier, auteur d'une très-bonne thèse sur *Alcuin et Charlemagne* (1853), récemment réimprimée (1864) avec d'utiles augmentations.

dans sa bibliothèque « tous les trésors transmis aux Latins par l'illustre Grèce » :

Græcia vel quidquid transmisit clara Latinis (1).

Eginhard prétend même que ce prince comprenait le grec mieux qu'il ne le parlait (2) : ce serait déjà beaucoup pour le huitième siècle ! Il ajoute que les ambassadeurs grecs, dans leurs discours de réception, parlaient toujours devant lui leur propre langue (3) ; mais on se demande si un interprète n'était pas là, pour aider à l'intelligence de ces discours. A cet égard, la bonne volonté du grand empereur n'est pas douteuse : il voulait, au moins dans l'intérêt de sa politique, s'assurer avec l'Orient des relations faciles, et c'est pour cela qu'un de ses capitulaires (4) accorde des immunités et des donations à l'Église d'Osnabruck, sous la condition qu'elle lui fournira, au besoin, des négociateurs également habiles à parler le grec et le latin. Deux siècles plus tard, la province de Trèves, où nous avons vu l'hellénisme briller encore au temps de l'invasion barbare, reçoit des colonies d'Irlandais et de moines

(1) Alcuini *Opera*, t. II, p. 257, éd. Froben.

(2) *Vita Karoli Magni*, c. 25 : « Græcam linguam melius intelligere quam pronuntiare poterat. »

(3) *Annales*, anno 812.

(4) T. I, p. 419, éd. Baluze (sous la date de l'an 804) : « Et hac de causa statuimus, quia in eodem loco græcas et latinas scholas in perpetuum manere ordinavimus, et nunquam clericos utriusque linguæ gnaros ibidem deesse in Dei misericordia confidimus ; » texte que m'indique M. L. Maistre, dans l'ouvrage qui sera cité plus bas.

grecs qui viennent s'établir en communauté dans les environs de Metz, de Toul et de Verdun (1).

Par malheur ces événements et ces efforts favorables à l'entretien de la culture hellénique coïncident avec la séparation religieuse de l'Orient et de l'Occident. Désormais les deux Églises, divisées par le dogme, répugneront à s'unir par la communion des langues ; et en dehors de la politique et de la théologie, il n'y avait pas place pour une alliance supérieure des esprits dans l'amour des beaux-arts et des lettres antiques. Aussi voit-on que les hommes les plus renommés de l'Occident pour le savoir ignorent la langue grecque : Gerbert en est un frappant exemple (2) ; un autre homme, célèbre par son érudition en ces siècles de ténèbres, Loup de Ferrières, avoue quelque part dans ses Lettres qu'il a grand'peine à expliquer certains mots grecs, et qu'il aurait besoin pour cela de recourir à des Grecs d'origine (3).

Les Croisades ne réparèrent pas le mal causé par le schisme de Photius. Au contraire, on voit par les historiens de ces expéditions avec quelle défiance les chrétiens d'Occident abordaient les Grecs, quel mépris les rudes barons français affectaient pour l'élégance byzantine, et combien ce violent rapprochement des deux races contribua peu à leur concorde.

(1) Dom Calmet, *Historia episcoporum Tullensium*, I, p. 146.

(2) *Œuvres de Gerbert*, éd. Oleris (Paris et Clermont-Ferrand, 1866, in-4°), p. XXXII, XL et 33.

(3) *Epistolæ* 5 et 38. Pour plus de détail, voyez B. Nicolas, *Étude sur les Lettres de Servat-Loup, abbé de Ferrières* (Clermont-Ferrand, 1861, in-8°).

L'occupation de Constantinople par les Croisés, en 1204, et l'institution d'une monarchie franque sur ce trône antique ne firent qu'ajouter aux humiliations des Grecs, sans répandre davantage parmi les nouveaux maîtres de l'Orient le goût de la culture hellénique. Toute cette génération des empereurs français de Byzance, des ducs d'Athènes et de Sparte, se montra fort insouciante des glorieux souvenirs qu'elle rencontrait sur ce sol tant de fois illustré par l'héroïsme, par les sciences, par les arts de la Grèce. Il est presque incroyable, et pourtant il est vrai, qu'on rencontre à peine quelques témoignages épars d'un effort tenté par les Orientaux pour apprendre le français ou par les Français pour apprendre le grec. Par exemple, j'ai eu l'occasion de publier quelques lignes en langue romane traduites mot à mot en grec dans des manuscrits de ce temps : ce sont des termes usuels rassemblés là pour servir à quelques pèlerins qui se préparaient au voyage de la Terre sainte, de courtes phrases destinées aux plus stricts besoins du voyageur, pour demander son gîte et sa nourriture. Ailleurs, c'est une traduction romane du *Credo*, qu'on a dictée à quelque moine de Byzance, et que celui-ci a transcrite en caractères grecs, à la suite sans doute d'une conférence avec certains clercs qui accompagnaient, en 1204, l'armée des Croisés. Mais, chose caractéristique, dans ce document, arrivé à l'article de la *procession du Saint-Esprit*, c'est-à-dire au point de la dissidence entre les Églises de Rome et de Constantinople, le scribe s'arrête pour intercaler cette imprécation : « Ces deux mots

(*du fils*) sont le blasphème des Latins », τὸ βλάσφημα τῶν Λατίνων (1). On voit par là si les deux Églises étaient près de s'entendre.

Durant cette période où la société du moyen âge travaillait si péniblement à restaurer l'œuvre de la civilisation détruite par l'invasion barbare, un seul auteur grec paraît avoir été vraiment connu, au moins dans les cloîtres : c'est saint Denys l'Aréopagite, ou plutôt le Platonicien mystique dont on a, sous ce nom, d'intéressants écrits (2). Pépin le Bref ayant envoyé à Saint-Jean-de-Latran des clercs pour étudier le chant et les arts libéraux et pour demander des livres, le pape Paul Ier lui avait envoyé un certain nombre d'ouvrages écrits en grec parmi lesquels deux portent des noms d'auteurs, une *Grammaire* d'Aristote (c'était sans doute le *Perihermenias* ou Traité du Langage, déjà connu en Occident par la traduction latine de Boëce) et « les livres de Denys l'Aréopagite (3) ». Une légende nationale, qui confondait l'Aréopagite converti par saint Paul avec le premier apôtre chrétien de la Gaule du nord, disposait les esprits savants à s'intéresser aux ouvrages

(1) Voir le texte de ces documents dans mes *Mémoires d'Histoire ancienne et de philologie*, n. XIX, p. 451 et suiv.

(2) Voir la thèse de E. Montet sur *les Livres du Pseudo-Denys l'Aréopagite*, Paris, 1848, in-8°.

(3) *Epistola Pauli I*, apud Dom. Bouquet, t. V, p. 513 : « Direximus Præcellentiæ vestræ libros quantos reperire potuimus, id est antiphonale et responsale, insimul Artem grammaticam Aristotelis, Dionysii Areopagitæ libros, Geometriam, Orthographiam, Grammaticam, omnes græco eloquio scriptos, nec non et horologium nocturnum. »

du faux Denys, et la légende, à son tour, recevait par là une sorte de consécration qui l'a perpétuée jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. On avait institué de bonne heure dans l'église de Saint-Denys une messe grecque en l'honneur de son patron, et, jusque dans un temps où la critique avait fait justice de l'erreur accréditée par la légende, ce pieux usage s'est néanmoins perpétué. La messe grecque de saint Denys a été deux fois imprimée, en 1656 et en 1777 (1), et, jusqu'à la Révolution française, on la chantait en grec le 16 octobre, dans cette célèbre basilique.

Une autre tentative de rapprochement, plus politique, il est vrai, que littéraire, est la fondation par Philippe-Auguste d'un collége constantinopolitain (il était situé près de la place Maubert), où de jeunes Grecs devaient apprendre la langue française, et abjurer, s'il se pouvait, quelque chose de leurs antipathies contre la race franque. Mais il est probable que le bienfait de cette institution ne s'étendit pas loin (2).

Tous ces témoignages, qu'on rassemble à grand'-peine, ne font que mieux ressortir par leur rareté l'affaiblissement des souvenirs et des traditions de

(1) *Messe greque* (sic) *en l'honneur de S. Denys, apôtre des Gaules, premier évêque de Paris*, etc. Paris, 1777, in-12.

(2) M. Vict. Le Clerc (*Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 528), avoue que les renseignements historiques que l'on peut recueillir sur ce sujet lui laissent bien des doutes, surtout quant à la date de la fondation de ce collége. Cf. Heeren, *Geschichte der klassischen Literatur*, t. I, p. 294.

l'hellénisme dans les pays de langue française (1) au moyen âge. Chose singulière, de toutes les tentatives qui eurent lieu pour réveiller alors le goût des lettres grecques en France, la plus efficace encore fut peut-être celle de Charlemagne, et Charlemagne, pour avoir des maîtres dans les chaires de sa célèbre école palatine, fut obligé de les faire venir d'Irlande. Longtemps protégée contre les barbares par son éloignement même, l'Irlande avait gardé quelques dépôts de la science hellénique (2). Ce furent des maîtres irlandais qui apprirent à Charlemagne ce qu'il savait de grec, au rapport de son biographe Alcuin, et ce qu'il en savait était sans doute peu de chose. Alcuin et les professeurs de cette école épelaient sans trop de peine des textes grecs élémentaires ; ils pouvaient calquer tant bien que mal une phrase latine sur une phrase grecque, et ils ne manquaient pas de faire sonner très-haut, dans leurs controverses, le petit nombre de mots grecs qu'ils avaient pu retenir dans leurs lectures. Scot Érigène, le dernier et le

(1) On me pardonnera cet anachronisme de langage pour éviter le mot *langue romane*, qui pourrait s'appliquer trop facilement à l'Europe méridionale. Sur l'*Étude du grec dans les Pays-Bas avant le quinzième siècle*, il y a une dissertation estimable et instructive, quoique rarement écrite d'après les documents originaux, par M. Le Glay (2e édition, Cambrai, 1828, in-8°). Sur les auteurs étudiés alors dans les Écoles on trouvera aussi d'utiles renseignements dans l'ouvrage de MM. Stallaert et Van den Haegben sur l'*Instruction publique au moyen âge* (en Belgique), *du huitième au seizième siècle* (Bruxelles, 1854, in-8°).

(2) Voir B. Hauréau, *Singularités historiques et littéraires*. (Paris, 1861, in-12), n° I : « École d'Irlande. »

plus éclatant représentant de l'érudition irlandaise (1), surpassait certainement de beaucoup cette mesquine érudition, comme la hardiesse de sa pensée éclipse les timides subtilités de la scolastique carlovingienne. Pour traduire d'un bout à l'autre, comme il le fit, les écrits de philosophie alexandrine qui portent le nom de Denys l'Aréopagite, il devait vraiment les bien comprendre dans leur langue originale : mais Scot Érigène est dans son siècle une exception et presque un prodige.

Il faut donc avoir peu étudié l'histoire de ce temps pour croire, avec un écrivain moderne, que le grec et les langues orientales fussent alors connues de tous les esprits cultivés (2).

Nous avons d'ailleurs une preuve bien certaine de l'oubli profond où était tombée la langue grecque dans presque toutes les écoles de la Gaule : c'est la série des écrits grammaticaux qui, entre Priscien et Alexandre de Villedieu, servirent à l'éducation de tous les lettrés du moyen âge. Naguère encore ces écrits nous étaient bien peu connus. Mon collègue M. Charles Thurot vient de les étudier, de les analyser dans un mémoire dont l'impression s'achève en ce moment (3). Il l'a fait avec une remarquable

(1) Voir Saint-René Taillandier, *Scot Érigène et la philosophie scolastique*. (Strasbourg et Paris, 1843, in-8°).

(2) Léon Maistre, *les Écoles monastiques et épiscopales de l'Occident depuis Charlemagne jusqu'à Philippe-Auguste*. (Paris, 1866, in-8°).

(3) *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XIX. Dès 1850, M. Thurot avait traité avec beaucoup de soin cette partie du su-

connaissance des documents originaux et une rare intelligence des doctrines. J'ai pu jouir par anticipation des résultats de ce travail, et je ne sais rien qui montre mieux à quel état d'indigence était tombée alors l'érudition grammaticale. Le latin (et quel latin encore !) est la seule langue que connaissent et que traitent scientifiquement tous les grammairiens. S'ils citent du grec, çà et là, ou même de l'hébreu, c'est presque toujours sans le comprendre, sur la foi d'auteurs plus anciens, et d'après des transcriptions plus ou moins barbares (1). Cela est surtout visible dans la liste de *schèmes* et de *tropes* dressée par ces grammairiens, et dans laquelle presque tous les mots sont expliqués d'une façon qui prouve une profonde ignorance de la langue grecque. Cinq lignes d'un Abrégé de la Prosodie d'Hérodien, copiées et traduites assez exactement par l'un d'eux, sont une exception presque étonnante au milieu de si nombreuses méprises (2).

La grammaire, alors, avait les mêmes méthodes que

jet dans sa thèse *de Alexandri de Villa-Dei Doctrinali ejusque fortuna*.

(1) Voir surtout, dans les livres XVII et XVIII de Priscien, où l'auteur traite de la syntaxe et cite beaucoup d'exemples empruntés aux écrivains grecs, combien ont été altérés par l'ignorance des copistes ces textes grecs que la diligence des éditeurs et particulièrement de M. Spengel (à la suite du Varron, *de Lingua latina*, Berolini, 1826), et de M. Halm (éd. de Priscien, Lipsiæ, 1855-1858), n'a pas toujours pu ramener à leur intégrité.

(2) Ce fragment est peut être inédit. M. Thurot et moi nous ne l'avons retrouvé jusqu'ici dans aucune édition des opuscules et fragments d'Hérodien.

la philosophie; elle subtilisait puérilement sur des faits mal connus et sur des axiomes obscurs ou douteux. On dirait même que la belle littérature latine lui était inconnue ou indifférente, bien qu'elle fût toujours cultivée par une certaine élite d'esprits curieux, au moins dans les cloîtres. Le latin de la Vulgate et de ses commentateurs, le latin des conciles et du droit canon, sont pour ces grammairiens comme une sorte de langue sacrée et universelle, qui représente, à elle seule, sinon tout le vocabulaire, au moins tous les procédés de la parole humaine.

Quand les règles posées par les anciens sont en désaccord avec le latin de la Vulgate, on prend parti pour ce dernier. Donat enseignait qu'on doit écrire *scalæ, scopæ, quadrigæ* (au pluriel). « Nous ne le suivrons pas, dit le grammairien glossateur Smaragdus, parce que nous savons que l'Esprit-Saint a toujours employé ces mots au singulier (1). »

Même ignorance du grec se voit chez les philosophes, les historiens, les géographes et les poëtes. C'est toujours à travers le latin qu'ils saisissent ou essaient de saisir la pensée des auteurs grecs. On a cru longtemps, et quelques personnes croient encore, que les *Summulæ* de Pierre Lombard (treizième siècle) étaient traduites d'un opuscule du Byzantin

(1) « Donatum et eos qui semper ea disserunt pluralia non sequimur, quia singularia ab Spiritu Sancto cognoscimus dictata. » Manuscrit de la Bibliothèque impériale n. 7551, fol. 29 recto. On trouve de semblables assertions f. 21 v.; 39 v.; 47 v. (Ch. Thurot.)

Michel Psellus ; c'est le contraire qui paraît décidément établi (1). Les Byzantins, alors, malgré leur antipathie pour les catholiques romains, ont traduit plus d'ouvrages latins que les scolastiques n'ont traduit d'ouvrages grecs (2). Il ne faut pas se laisser prendre à une certaine coquetterie d'hellénisme qu'affectent alors les clercs de l'Occident ; elle ne fait guère que les exposer à de ridicules méprises. Il serait trop facile d'en multiplier les exemples; quelques-uns suffiront. Au treizième siècle, un sénéchal du roi d'Arles, Gervais de Tilbéry, dans un grand traité géographique, qui fait partie de ses *Otia imperialia*, veut expliquer ce que c'est que l'*Académie* d'Athènes ; il traduit ce mot par les mots *tristesse du peuple* (sans doute ἄχος δήμου). « C'est un lieu, dit-il, très-sujet aux tremblements de terré, et voilà pourquoi les disciples de Platon l'avaient choisi pour séjour ; la crainte de ce fléau devait sans cesse les détourner des désirs sensuels ; » et, un peu plus bas, il explique le nom des *péripatéticiens* par ce fait que les disciples d'Aristote fou-

(1) Voir la démonstration décisive, à mon avis, de M. Thurot (dans la *Revue archéologique* de 1864, p. 267 et suiv., et dans la *Revue critique* de 1867, n° 13), à laquelle M. Prantl a voulu répondre dans son mémoire intitulé : *Michael Psellus und Petrus hispanus* (Leipzig, 1867, in-8°).

(2) Voy. Vict. Le Clerc, dans l'*Hist. litt. de la France*, t. XX, p. 265, et pour les romans, en particulier, le mémoire de M. Gidel, couronné par l'Académie des inscriptions : *Études sur la littérature grecque moderne. Imitations en grec de nos romans de chevalerie, depuis le douzième siècle* (Paris, 1866, in-8°. Impr. impériale).

laient (περιεπάτουν), en quelque sorte, le domaine de la vérité (1).

En histoire, les prétendus annalistes grecs, Dictys de Crète et Darès le Phrygien, dans la traduction attribuée à Cornélius Népos (2), remplacent Hérodote, Thucydide et Diodore. L'autorité des poëtes est sans cesse confondue avec celle des prosateurs : Virgile témoigne comme ferait Tite-Live ou Tacite sur les plus anciennes traditions des peuples. A côté de Virgile s'est même introduit, sous le nom étrange de *Pindare* ou *Pandare le Thébain*, un obscur abréviateur d'Homère qui avait résumé, en vers passables d'ailleurs, l'*Iliade* et l'*Énéide* (3). C'est dans cet arsenal historique, mêlé de quelques vérités et de beaucoup de fables, que vont puiser tous les chroniqueurs ou en vers ou en prose ; c'est de là que sont sorties toutes ces fabuleuses générations de rois qu'ils alignent complaisamment le long des premiers siècles dans les annales de la Gaule et de la Bretagne.

L'histoire ancienne proprement dite n'est pas mieux connue que la poésie et se confond même avec elle. La vie d'Alexandre, par exemple, de bonne

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. XVII, p. 82-109. Cf. Saint Basile, *Aux Jeunes gens*, § 19 ; Diog. Laërte, III, 7.

(2) Le dernier résultat des recherches de la critique sur ce sujet se trouve dans les deux éditions publiées par M. Dederich de Dictys et de Darès (Bonn, 1833, 1835, in-8°).

(3) Wernsdorf (*Poetæ latini minores*, t. IV, p. 546) établit avec vraisemblance que l'auteur pourrait être Aviénus, le même à qui nous devons des fables ésopiques en vers et une traduction du poëme géographique de Denys le Périégète.

heure défigurée par l'esprit romanesque et par l'imagination populaire dans les récits grecs du faux Callisthène et dans les récits latins de Quinte-Curce, sert de texte à mainte composition, en vers et en prose, où le véritable caractère du conquérant macédonien devient absolument méconnaissable; il s'est changé en une sorte de type idéal de la grandeur royale et de l'ambition militaire (1). Nul souci des dates, de la diversité des religions et des nationalités, dans cette confusion des souvenirs et des inventions légendaires. En même temps que le poëte Virgile est devenu un savant magicien (2), Hippocrate, dont la doctrine médicale gardait pourtant son autorité dans quelques écoles, devient le héros d'une ridicule aventure d'amour. L'idée même de l'histoire ne se conserve que sous la plus humble forme, celle de la chronique monacale.

En philosophie, il y a bien longtemps que ni Platon ni Aristote ne sont plus étudiés dans l'original : le premier n'est guère connu que par ses interprètes et ses continuateurs alexandrins, et le second ne l'est que par Boèce, traducteur de l'*Organum*. A

(1) Voir, pour plus de détails, mes *Mémoires de Littérature ancienne*, n. XIII, p. 344 et suiv., et les ouvrages auxquels je renvoie dans ce morceau.

(2) Voir Fr. Michel, *Quæ vices quæque mutationes et Virgilium ipsum et ejus carmina per mediam ætatem exceperint* (Paris, 1846), thèse pour le doctorat ès-lettres; Édél. du Méril, *de Virgile l'Enchanteur*, dans ses *Mélanges archéologiques et littéraires* (Paris, 1850, in-8°); F.-W. Genthe, *Leben und Fortleben des Publius Virgilius Maro als Dichter und Zauberer* (Magdebourg et Leipzig, 1857, in-16).

qui devra-t-on une plus ample et plus exacte connaissance de leur philosophie? Ce n'est ni aux Grecs de l'Italie ou de la Sicile, ni même à ceux de Constantinople, qui commençaient à ne plus guère étudier ces grandes doctrines que dans de maigres et informes abrégés ; c'est aux Arabes. On a ici un des plus étranges exemples des vicissitudes humaines. La philosophie péripatéticienne, introduite et devenue populaire en Syrie durant les derniers siècles du paganisme, y avait trouvé de nombreux traducteurs (1), comme, plus au nord de l'Asie, elle en trouvait chez les Arméniens (2). Maîtres de la Syrie, les Arabes se sont, à leur tour, épris d'Aristote et de ses doctrines. Ils les ont traduites, non plus sur le grec, mais sur le syriaque. De Bagdad ils les ont transportées en Afrique et en Espagne, et jusque dans le midi de la France, envahi successivement par leurs armées. Les Juifs érudits de ce temps se sont emparés, à leur tour, des traductions arabes, et c'est tantôt sur l'arabe, tantôt sur l'hébreu, que plusieurs écrits d'Aristote, entre autres la *Métaphysique*, la *Rhétorique* et la *Poétique*, ont été alors traduits en latin et livrés ainsi à la curiosité des sco-

(1) Voir E. Renan, *de Philosophia peripatetica apud Syros* (Paris, 1852, in-8°).

(2) Voir Placido Sukias Somal, *Quadro della storia litteraria di Armenia* (Venezia, 1829, in-8°). Pour plus de détails sur les ouvrages grecs que nous ont ainsi conservés les traducteurs arméniens, voir, à la fin de notre second volume, l'Appendice intitulé : *D'une nouvelle Renaissance des Lettres grecques et latines au dix-neuvième siècle*.

lastiques (1). Les formules du raisonnement, cette algèbre du syllogisme, jadis si fortement conçues, si sévèrement exposées par Aristote, ne perdaient que peu de leur rigueur à passer d'une langue à l'autre; mais les règles de l'éloquence et celles de la poésie, mais les spéculations de la métaphysique, comment pouvaient-elles se transmettre avec fidélité à travers tant de mains et tant d'idiomes divers? Lorsqu'aujourd'hui on rapproche du texte aristotélique quelques pages des traductions arabes d'Averroës, mises en latin par Hermann l'Allemand, on reste confondu devant les erreurs de tous genres qui devaient donner le change aux lecteurs de ce temps sur la pensée d'Aristote. D'abord, ce sont les noms propres que l'on voit défigurés de siècle en siècle, jusqu'à devenir méconnaissables; puis, les expressions techniques, et quelquefois les expressions les plus simples et les plus claires dans la langue grecque, qui se sont obscurcies faute d'équivalents naturels dans des langues dont la littérature manquait absolument de compositions analogues aux ouvrages que définissait Aristote. Nous étudierons plus loin ces tristes déformations des idées et du langage; mais, pour en citer ici un exemple, chez Averroës, qui n'avait jamais lu de sa vie une tragédie ni une comédie grecque ou latine, la tragédie était devenue « l'art de louer » et la comédie « l'art de blâmer »: calculez maintenant les conséquences d'une telle

(1) Voir A. Jourdain, *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote*. 2e édition, publiée par C. Jourdain. (Paris, 1843, in-8°.)

méprise dans le reste de la *Poëtique* d'Aristote. Un Traité de métrique du quatorzième siècle divise la poésie en quatre genres, comédie, tragédie, satire, élégie, *ad similitudinem quatuor virtutum*, et cite comme exemples de tragédie les poëmes de Lucain et de Stace (1)!

Une conséquence de l'altération des noms propres, c'est qu'il n'y a plus, à vrai dire, pour les scolastiques d'histoire de la philosophie. Quels furent les maîtres de Platon et d'Aristote, et les maîtres de ces maîtres eux-mêmes? La scolastique n'en sait rien, ou elle en sait si peu de chose que Platon et Aristote, le dernier surtout, sont pour elle comme des génies surhumains et sans ancêtres, ayant vécu dans la contemplation de la vérité absolue, dont ils sont devenus les témoins et les prophètes auprès de la faible humanité. En adaptant, par un effort plus ou moins heureux, les doctrines aristotéliques aux dogmes du christianisme, on a formé un ensemble et comme un édifice dont la belle apparence, dont les divisions multiples et régulières, masquent les fondements ruineux et dissimulent la construction étrangère à toute critique, à tout sentiment du progrès dans les systèmes et dans le développement de la pensée. Par leurs dimensions, par leur symétrie, par l'énorme labeur qu'elles supposent, ce sont des œuvres vraiment majestueuses que celles d'un Vincent de Beauvais, d'un Albert le Grand,

(1) Manuscrit du Fonds de Sorbonne, n. 1782, analysé par M. Ch. Thurot dans le mémoire auquel nous avons fait plus haut d'autres emprunts.

d'un saint Thomas d'Aquin ; mais, si le moyen âge s'y montre tout entier dans l'ardeur de sa foi et dans la subtilité de sa logique, l'antiquité grecque n'y laisse plus voir qu'une image bien affaiblie de ses vraies doctrines. Dans la littérature proprement dite, c'est pis encore : ni les troubadours au midi, ni les trouvères au nord, ne se font plus la moindre idée de l'art grec ; et, grâce à leur ignorance même, ils ont produit une poésie singulièrement abondante et variée, parfois très-habile en ses procédés de langage, mais qui ne doit rien de ses qualités ni de ses défauts aux leçons de la Grèce.

A partir du treizième siècle, je le sais, l'esprit novateur commence à souffler dans nos écoles. Quelques manuscrits grecs arrivent d'Orient et sont déchiffrés avec autant d'avidité que d'inexpérience. Aristote est bientôt combattu ; il est condamné par les conciles, quand on s'aperçoit que sa philosophie n'est pas aussi conforme qu'on l'avait cru d'abord à l'orthodoxie religieuse ; il trouve des défenseurs aussi ardents que l'étaient ses adversaires. Platon reparaît aussi dans les arènes de la controverse sous un costume où il est un peu moins difficile de le reconnaître. D'autres philosophes secondaires et longtemps oubliés, comme Sextus Empiricus, sont traduits du grec en latin (1). Bientôt Nicole Oresme donnera, d'après le latin, il est vrai, la première traduction française de plusieurs longs écrits d'Aristote (2).

(1) Ch. Jourdain, *Sextus Empiricus et la philosophie scolastique* (Paris, 1858, in-8°).

(2) Voir, sur cet écrivain laborieux et qui fut quelquefois ori-

Nous arrivons ainsi à la fin du quatorzième siècle.

Nous avons cherché en conscience tout ce qui pouvait, au moyen âge, attester quelque intelligence des livres grecs, des idées helléniques, et, sauf de rares exceptions, nous avons dù reconnaître que, pendant près de mille ans, cette pure lumière de l'hellénisme n'avait guère jeté sur la France que des reflets lointains, indirects et trompeurs. Certes, ce n'est pas un médiocre honneur pour le génie d'Athènes que la domination d'Aristote sur la scolastique; mais, si l'on ne se paie pas de mots, il faut avouer que le philosophe reconnu alors comme le roi de l'école et le législateur de la pensée humaine, était loin du véritable Aristote que la Grèce avait admiré, qu'elle avait commenté, discuté jusqu'à l'établissement du christianisme, et que les Byzantins eux-mêmes pouvaient encore lire assez couramment dans sa propre langue, quand ils voulaient bien en prendre la peine. Vous avez vu quelquefois, en tête des éditions du quinzième et du seizième siècle, les portraits fantastiques où Aristote nous est représenté avec une casaque de velours, un manteau et un bonnet de docteur en Sorbonne; c'est là une image du travestissement que son œuvre avait subi entre les mains des scolastiques.

En résumé et pour nous borner à ce choix de preuves qu'il eût été facile, mais peu utile, de multiplier, à partir du cinquième siècle de l'ère

ginal, l'excellente thèse de F. Meunier, *Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme* (Paris, 1857, in-8°).

chrétienne, c'est en latin et par les Latins que se fit toute l'éducation de la Gaule d'abord, puis de la France littéraire et savante. En quelle mesure tous ces maîtres romains ont-ils conservé la tradition de l'hellénisme, et quelle part les idées grecques ont eue dans leur enseignement, cela vaut la peine d'un examen spécial, qui fera le sujet de notre prochaine leçon.

QUATRIÈME LEÇON.

TRADITION LATINE DE L'HELLÉNISME EN FRANCE DURANT LE MOYEN AGE.

En Gaule, comme en Italie, la littérature latine est toute mêlée d'hellénisme. — Comment l'éducation chrétienne et la littérature chrétienne s'écartent d'abord de ces traditions. — Comment elles y reviennent et s'y attachent. — L'esprit chrétien dans l'histoire. — Persistance des idées païennes chez Ausone et chez Sidoine Apollinaire. — Originalité chrétienne d'Alcimus Avitus. — Décadence de la philosophie naturelle et de l'histoire. — Les troubadours et les trouvères doivent peu, comme écrivains, à l'antiquité classique.

Vous avez vu que, si l'hellénisme, introduit en Gaule par la colonie phocéenne de Marseille, n'a pas cessé d'y faire des progrès jusqu'au complet établissement du christianisme, néanmoins l'usage de la langue grecque n'y a jamais été fort général dans les provinces du centre et du nord, et que, vers le temps de Charlemagne, il avait à peu près disparu même de la Provence. Mais l'hellénisme n'était pas seulement représenté dans l'éducation des Gallo-Romains par les maîtres grecs et par les ouvrages écrits en

cette langue ; il l'était aussi par les maîtres et par les livres latins, et, à cet égard, nous n'avons pas même besoin de distinguer entre les Romains nés en Gaule, et de sang gaulois, et les Romains de l'Italie, car les deux pays étaient réunis par les plus grandes facilités de relations commerciales et littéraires. Au premier, au deuxième siècle de l'ère chrétienne, notre pays était sillonné par des routes nombreuses, dont les restes montrent assez combien d'argent Rome consacrait à ces utiles dépenses, et que d'habiles ingénieurs elle avait à son service. Le régime des postes impériales, pour les voies de terre (1), l'organisation des compagnies de mariniers pour les voies fluviales (2), offraient évidemment aux voyageurs de toute condition des moyens commodes pour traverser notre pays dans tous les sens. Pline le Jeune écrit dans une de ses lettres à un ami : « J'apprends, ce que j'ignorais, qu'il y a des libraires à Lyon et que mes livres s'y vendent (3). » Pure coquetterie que cet étonnement, car depuis longtemps la puissante colonie lyonnaise, si protégée par les empereurs, et qui avait vu naître plusieurs Césars, Lyon, avec son Autel de Rome et d'Auguste, où se réunissaient tous les ans les délégués des soixante

(1) Voir là-dessus le Mémoire de M. Naudet, t. XXIII, 2e partie, du Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

(2) Entre autres ouvrages, voir, sur ce régime de nos voies fluviales, l'*Histoire des marins fréquentant la rivière Loire et ses affluents*, par M. Mantellier (Orléans, 1868, in-8°).

(3) *Epist.*, IX, 11 : « Bibliopolas Lugduni esse non putabam, ac tanto libentius ex litteris tuis cognovi venditari libellos meos, etc. »

principales nations de la Gaule (1), où l'on célébrait, au temps de Juvénal (2), des fêtes littéraires, ouvertes aux orateurs grecs comme aux orateurs latins, Lyon devait être pour les livres, comme pour le reste, le foyer d'un commerce très-actif et varié. L'inscription, que je citais naguère, d'un commerçant né en Syrie, enrichi dans l'Aquitaine et dans la Lyonnaise, où il finit ses jours, et où l'on grava sur sa tombe une épitaphe grecque et latine, est encore une preuve de cette facilité des échanges entre la Gaule et les pays méditerranéens. Il est certain que la Provence envoya plus d'une fois à Rome, et cela dès le premier siècle avant l'ère chrétienne, des professeurs et des littérateurs distingués. A leur tour, les lettrés romains fréquentaient souvent la Gaule, et, en tout cas, y étaient facilement connus par leurs livres. La Narbonaise a produit, pour sa part, d'habiles traducteurs des ouvrages grecs, comme Varron d'Atace, qui mit en vers latins les *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes; d'habiles imitateurs, comme Cornélius Gallus, l'ami de Virgile, qui fit passer en latin quelques-unes des beautés de l'élégie alexandrine; comme Trogue Pompée, qui semble avoir suivi de très-près, dans ses *Histoires philippiques*, le grand ouvrage de Théopompe. Mais, à vrai dire, ces Gaulois hellénistes étaient aussi populaires dans les provinces italiennes de l'empire que dans leur patrie, et, réciproquement, il n'y a guère

(1) Voir la II[e] leçon, ci-dessus, p. 35.
(2) *Satires*, I, v. 44.

de réputation littéraire romaine qui n'ait pénétré dans les écoles et dans les cercles élégants de la Gaule.

Or toute cette littérature classique des Romains s'est formée à l'école de la Grèce et porte la profonde empreinte de l'hellénisme. C'est Horace qui a dit :

> Græcia capta ferum victorem cepit, et artes
> Intulit agresti Latio;

et ailleurs :

> .... Vos exemplaria græca
> Nocturna versate manu, versate diurna (1).

La métrique de ce même Horace, comme celle d'Ennius, de Lucrèce, de Catulle, n'a presque pas une forme de vers qu'elle n'ait empruntée à ces modèles. Le vieux vers saturnin, qu'on tenait pour éminemment national, ne se présente guère à nous que sous sa forme plus moderne, laquelle est visiblement calquée sur des exemples grecs (2).

Depuis Fabius Pictor jusqu'à Tacite, depuis Livius Andronicus et Ennius jusqu'à Virgile et à Lucain, il n'y a pas un genre de composition où les modèles et les préceptes grecs n'aient contribué soit à inspirer, soit à diriger l'esprit romain. N'est-ce pas un Romain qui, au commencement de l'Empire, s'écrie :

> ...... Non possum ferre, Quirites,
> Græcam urbem (3)?

(1) Horace, *Épîtres*, II, I, v. 156; *Art poétique*, v. 268.

(2) Voir Pfau, *de Metro saturnino* (Quedlinburg, 1864, in-8°).

(3) Juvénal, *Satires*, III, 61. Cf. Pétrone, fragm. 37, édition Büchler.

La satire elle-même, dont Quintilien voulait assurer l'honneur à ses propres compatriotes (1), n'a rien de particulier ni d'original, chez les Romains, que sa forme de discours ou de dialogue en vers hexamètres. Encore, chez Varron, les satires, d'une espèce particulière, qu'on appelait *ménippées* étaient-elles, pour le fond et pour la forme, de véritables imitations de modèles grecs. Lucilius, dans ses vers (2), et Cicéron, dans la prose de ses lettres, mêlent sans cesse au latin des phrases ou des mots grecs, comptant bien, néanmoins, être compris de leurs lecteurs.

Devenir Romain, pour un provincial de l'Espagne ou du nord de la Gaule, c'était donc, en même temps et dans une certaine mesure, devenir Grec. Rome avait si bien adopté les idées religieuses et les formes littéraires de la Grèce, qu'il n'y avait, à proprement parler, sous l'Empire, qu'une seule littérature parlant avec une facilité presque égale deux langues également classiques. Pline le Jeune, sous Trajan, a des amis romains qui versifient en grec de façon à rendre Athènes jalouse de leur succès (3), comme jadis le rhéteur Molon pleurait en entendant Cicéron déclamer avec éclat dans la langue de Démosthène. Fronton, le maître de Marc-Aurèle, nous est connu par une correspondance où se mêlent des lettres écrites dans les deux langues, et, quant à Marc-Aurèle (qui, comme on le sait,

(1) *Instit. Orat.*, X, 1, § 93.
(2) Horace, *Satires*, I, x, v. 30.
(3) *Epist.*, IV, 3.

appartient à la Gaule narbonaise par les origines de sa famille), s'il était bon orateur dans la langue de Cicéron pour soutenir son rôle d'empereur (1), il écrivait aussi, comme philosophe, celle de Zénon et d'Épictète : le recueil de ses Pensées en est un beau témoignage.

On voit donc que, par elle-même et par ses relations avec Rome, la Gaule s'était naturellement imprégnée d'hellénisme, si je puis ainsi dire, et qu'elle était entrée presque sans réserve dans l'esprit de la civilisation gréco-romaine, comme elle avait subi l'ascendant politique de la cité conquérante. Il est remarquable aussi à quel point les monuments religieux de la Gaule témoignent de cette profonde assimilation. Bien des divinités gauloises sont encore mentionnées dans les inscriptions païennes de la Gaule, mais elles le sont presque toujours avec des surnoms ou des épithètes qui constatent comme leur naturalisation dans l'Olympe latin. Tel de ces dieux voit joindre à son nom le titre d'*Augustus :* c'était une manière de l'associer à la divinité vivante de l'empereur ; tel autre, comme le dieu *Borbo*, ou *Borvo*, de la source thermale de Bourbonne-les-Bains (2), s'appelait en même temps *Apollon*, c'est-à-dire qu'il se confondait avec une

(1) P. 95 et 143, éd. Naber (Lipsiæ, 1867).

(2) Voir sur ce sujet la dissertation spéciale de Berger de Xivrey (*Lettre à M. Hase*, Paris, 1833). La principale inscription en l'honneur de ce dieu est reproduite dans le Recueil d'Orelli, n° 5880 (Supplément de Henzen). Cf. Ausone, *Urbes*, XIV, 31 :

Salve, urbis genius, medico potabilis haustu,
Divona Celtarum lingua fons addite divis.

des divinités helléniques les plus facilement adoptées par les Italiens. Il ne pouvait d'ailleurs que plaire aux Gaulois de voir les Romains reconnaître si complaisamment dans les grossières images de leurs dieux barbares les dieux de l'Italie, auxquels l'art hellénique avait su donner des formes si nobles et si gracieuses.

Il y eut néanmoins un temps où la Gaule dut répudier ces traditions de l'hellénisme gréco-romain : c'est le temps de ses grands efforts pour devenir chrétienne. Alors, sans doute, tout ce luxe d'élégance et de finesse, dont la pensée s'enveloppait chez les rhéteurs et chez les poëtes, sembla superflu et même nuisible ; mais, par-dessus tout, l'esprit éminemment païen de la poésie et même de l'éloquence grecque dut offenser l'austérité des docteurs qui s'étaient donné la tâche d'évangéliser nos ancêtres. Il y eut, dès ce temps, toute une école de sévères théologiens, comme Tertullien, qui prétendirent qu'il fallait rompre avec Virgile et avec Homère, si l'on voulait former des disciples de l'Évangile, et, par un singulier contraste, Julien l'Apostat pense et agit comme Tertullien, lorsque, dans un rescrit célèbre (1), il veut interdire aux chrétiens le métier de professeur, parce qu'ils ne sauraient parler des dieux de la Grèce sans les maudire, ni interpréter Sophocle ou Démosthène sans manquer à l'esprit même de la religion que professaient ces grands hommes. Simplifier ainsi l'éducation en la ramenant

(1) Il figure parmi les Lettres de Julien, n° 42, éd. Heiler.

au strict enseignement évangélique, c'était arrêter, ou peu s'en faut, tout développement de la culture littéraire, par défiance des périls qu'elle pouvait engendrer. En effet, il semble que le troisième siècle de l'ère chrétienne et la première moitié du siècle suivant aient beaucoup souffert de cette exclusion. Les œuvres littéraires de ce temps ont péri presque toutes, mais il ne paraît pas qu'elles soient bien regrettables. Tout l'effort de la pensée, toute la chaleur des passions généreuses, se portaient alors aux grandes luttes de la religion ; l'éloquence religieuse elle-même ne pratiquait aucune méthode savante, et semblait peu préoccupée d'en chercher une. Quelque chose de cette pauvreté, de cette nudité du christianisme primitif, se voit dans les premières inscriptions chrétiennes de la Gaule. Ces épitaphes sont d'ordinaire très-courtes et dénuées des plus innocentes élégances ; non-seulement on ne veut plus s'y parer de tous les titres qu'invente la vanité mondaine (1), mais c'est à peine si l'on y marque avec quelque soin les relations les plus élémentaires de la parenté (2); surtout on n'y a guère souci de la langue, qui se déforme avec une prodigieuse rapidité (3). Quand le scribe a tenté quelque effort pour mettre en vers un pieux éloge du défunt, on surprend trop facilement, à ses défaillances, à l'incorrection de sa métrique, de sa syntaxe, de son

(1) Voir le Recueil de M. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*. Préface, p. XCIX.

(2) Le Blant, *Ibid.*, p. VI, XXIII, XXXII.

(3) Le Blant, *Ibid.*, p. CXVII.

orthographe (1), combien l'instruction s'est affaiblie dans les écoles, par ce divorce des esprits avec la tradition littéraire et païenne des siècles précédents.

Mais, quand la société gallo-romaine est presque tout entière ralliée au christianisme, il semble que les docteurs et les adeptes de la religion nouvelle perdent leur défiance à l'égard des lettres classiques. La littérature grecque reprend alors quelque peu du terrain qu'elle avait perdu ; elle le reprend d'abord par les nécessités de la polémique religieuse et philosophique, puis par la séduction, qui semble de moins en moins dangereuse, de ses fables et de ses gracieux symboles.

Il y a, en effet, une première période de propagande, durant laquelle le christianisme fit plus de conquêtes en touchant les âmes qu'en persuadant les esprits. L'exemple seul des martyrs était plus contagieux et plus efficace que de bien longues controverses. Mais, après ce premier élan de la foi triomphante, et surtout dans les hautes régions de la société, on voit naître bientôt le besoin de luttes savantes, où le dogme, de mieux en mieux déterminé, fût aussi démontré avec précision aux incrédules, défendu contre les objections des philosophes, contre les subtilités et les erreurs des hérésiarques. Pour cela, il fallait autre chose que la simplicité d'une parole toute nue ; il fallait encore les ressources de la logique et de l'érudition : c'est cette logique et cette érudition qui caractérisent l'éloquence chré-

(1) Voir surtout l'inscription métrique d'Autun (Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 4), citée dans notre IIe leçon.

tienne chez ceux qu'on a justement nommés, à ce titre, les Pères de l'Église. Saint Augustin résume cet esprit d'un christianisme savant et raisonné dans le livre qu'il intitule *de Doctrina Christiana*, et qui est la Rhétorique d'une Éloquence nouvelle. Or, en Gaule, les écrivains qui représentent ce mouvement de la controverse philosophique et religieuse vivent en étroite familiarité avec les anciennes écoles du paganisme (1). L'auteur (et c'est un Gaulois de Vienne) du traité *de Statu animæ*, Claudien Mamert, qu'on lit bien peu aujourd'hui, et qui cependant soutient une thèse originale contre certains matérialistes de son temps (2), se montre fort au courant des doctrines de Pythagore et de Platon; il nous a même conservé quelques fragments précieux de deux pythagoriciens, Philolaüs et Archytas. Sidoine Apollinaire a des amis qu'il appelle ses col-

(1) Consulter, sur cet état des esprits et des études au quatrième et au cinquième siècle de l'ère chrétienne : 1° la thèse de l'abbé Lalanne, *Influence des Pères de l'Église sur l'éducation publique pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne* (Paris, 1851, in-8°); — 2° H. Doergens, *der heilige Basilius und die classischen Studien* (Leipzig, 1857, in-8°); — 3° les deux thèses de l'abbé Leblanc, *Utrum B. Gregorius magnus litteras humaniores et ingenuas artes odio persecutus sit; — sur l'Étude et l'Enseignement des Lettres profanes dans les premiers siècles de l'Église* (Paris, 1852, in-8°); — 4°, en ce qui concerne la Gaule, la thèse de l'abbé Goux, *Lerins au cinquième siècle* (Paris, 1856, in-8°), dont il faut rapprocher celle de M. E. Jung, *de Scholis romanis in Gallia comata* (Paris, 1855, in-8°).

(2) Voir l'article sur Claudien Mamert dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, et la dissertation de A.-C. Germain, *de Mamerti Claudiani scriptis et philosophia* (Paris, 1839, in-8°).

lègues ou confrères en platonisme (1). La logique d'Aristote se répand dans les écoles, grâce aux traductions latines de Boëce (2). Bornons-nous à citer encore Lactance, qui écrivait dans la ville de Trèves. Si, par son style, Lactance mérite le surnom un peu ambitieux qu'on lui a donné de *Cicéron chrétien*, il ne le mérite pas moins par son goût pour la littérature grecque et par le fréquent usage qu'il fait des documents grecs dans sa défense de la tradition chrétienne. Surtout il cite souvent (ce n'est pas le lieu de dire avec quel esprit critique) les célèbres Vers Sibyllins, confus arsenal de prédictions obscures, où les Juifs avaient jadis déposé mainte prévision sinistre de la chute de Rome, et où les faussaires chrétiens ajoutèrent ensuite bien des pages, qui devaient un jour passionner les théologiens, mais qui apportent peu de lumière aux historiens impartiaux (3).

L'esprit de l'histoire se renouvelle en quelque mesure dans ces ardentes disputes. C'est alors que saint Augustin ébauche, que l'Espagnol Paul Orose et Salvien de Marseille développent l'idée d'une grande direction de tous les événements humains par la Providence en vue des triomphes du christianisme (4).

(1) *Complatonici. Epist.* IV, 1; *Carm.* 13.

(2) Stahr, *Aristoteles bei den Römern* (Leipzig, 1834, in-12).

(3) *Oracula Sibyllina*, éd. C. Alexandre (Paris, 1841-1856, 2 vol. in-8°), t. II, p. 271.

(4) Sur P. Orose, voir mon *Examen critique des Historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*, p. 312, et sur Salvien, la thèse latine de S.-R. Taillandier, *de Summa providentia res*

Les païens aux abois accusaient la religion nouvelle de tous les désastres que la barbarie avait déchaînés sur le monde, et des fléaux même que le ciel avait pu y ajouter. Les défenseurs de la foi fouillèrent activement l'histoire profane, pour y montrer, à toutes les dates, ces misères dont on voulait, par privilége, les rendre responsables. Là encore, il fallut remuer bien des livres et renouer la chaîne des traditions, en remontant le plus loin que l'on pouvait dans les annales de tous les peuples connus, pour les ramener à l'unité d'un dessein providentiel. Quelque chose de cette doctrine hardie se montre déjà dans la préface de Diodore de Sicile (1), qui n'en paraît guère comprendre toute la portée, et qui peut-être l'empruntait aux Stoïciens : en tout cas, c'était là une idée d'origine grecque, qui se développait à travers les siècles et s'agrandissait par les progrès même de la science historique et de ce qu'on pourrait appeler l'expérience commune de l'humanité.

Mais c'est surtout chez les poëtes qu'il est intéressant de voir à quel point se perpétuait ou se renouvelait l'autorité des fables helléniques, la popularité des noms que consacrait ou l'histoire ou la légende. Deux écrivains sont particulièrement remarquables, à cet égard : Ausone et Sidoine Apollinaire.

Ausone, né à Bordeaux, est un chrétien par sa

humanas administrante quid senserint prioris ecclesiæ scriptores (Paris, 1843, in-8°).

(1) Pour lui, les écrivains d'histoires universelles sont « comme des ministres de la Providence divine ». Cf. le *Thesaurus* d'H. Estienne, au mot Πρόνοια.

vie, on n'en peut guère douter; mais il l'est si peu dans ses écrits, il a tant de complaisance pour les fables de la Grèce païenne, et même pour l'esprit licencieux de la poésie païenne, qu'on le croirait par moment un païen, et de la pire école. Les premiers vers de son recueil, adressés au pieux empereur Théodose, reconnaissent Cérès pour la déesse des moissons, Mars pour le dieu des combats, Neptune pour le dieu de la mer. Les autres pièces du recueil rappellent bien souvent cet étrange début : ce ne sont partout que souvenirs de la langue et de la littérature grecques. Tel morceau s'intitule *Ephemeris* : c'est la description des occupations d'une de ses journées ; une digression l'accompagne, qui s'appelle *Parabasis ;* donnant des conseils, sous le titre de *Protrepticon*, à son petit-fils, alors élève dans une école de Bordeaux, Ausone n'oublie pas de lui expliquer l'origine grecque du mot *schola* :

> Graio schola nomine dicta est,
> Justa laboriferis tribuantur ut otia Musis.

Le singulier opuscule qu'il intitule pédantesquement *Technopægnion* se compose d'une centaine de vers laborieusement alignés pour commencer tous et finir tous par un monosyllabe. On se croirait au temps des subtilités alexandrines, lorsque, pour décrire un œuf, un autel ou une hache, on choisissait et disposait des vers dont la série sur une même page reproduisit les contours matériels de l'objet décrit (1), ou lorsqu'on s'amusait à composer

(1) *Anthologie palatine*, chap. XV. Cf. Boissonade, *Critique*

des pièces de vers dont on avait exclu telle ou telle lettre de l'alphabet (1). Ce n'est pourtant pas le dernier terme du pédantisme et de l'hellénisme poussé jusqu'à la manie. Non content d'écrire des épigrammes moitié en grec et moitié en latin, Ausone s'amuse à écrire une lettre (c'est la douzième) en hexamètres dont chacun est mi-parti grec et mi-parti latin; il pousse même la puérilité jusqu'à donner à certains mots latins des terminaisons grecques. Tout cela n'est que ridicule. Mais, ce qui est plus grave, c'est l'impureté de certaines compositions qui compromettraient beaucoup non-seulement la réputation d'un chrétien, mais même celle d'un païen honnête, si l'on devait y voir des souvenirs personnels, non de simples jeux d'esprit. Au reste, ce poëte érotique, qui nous rappelle avec tant de complaisance Catulle, Ovide ou Anacréon, trouve aussi de jolis tours de phrase pour les sentences pythagoriciennes. Il met agréablement en scène les sept Sages de la Grèce, et il leur fait débiter en assez bon langage les maximes que leur attribuait une antique tradition. Voilà le bel esprit qui domine, chez Ausone, le chrétien d'ailleurs convaincu, à en juger par sa correspondance avec le tendre et sincère Paulin de Nole.

A cette même école se rattache un célèbre Arverne, Sidoine Apollinaire (2), dont les lettres et les poëmes

littéraire sous l'Empire, t. I, p. 370 : « sur les Poésies figurées. »

(1) Denys d'Halicarnasse, *de la Composition des mots*, c. 14; Athénée, *Dipnos.*, X, p. 448 D, 459 B.

(2) Voir, sur les études chez les Arvernes, la dissertation de

érudits et raffinés offrent assurément un des témoignages les plus naïfs de l'état de la société gallo-romaine à la fin du cinquième siècle. Le premier de ces poëmes est un panégyrique de l'empereur Anthémius, précédé d'une préface où, comme chez le Bordelais Ausone, les dieux païens reçoivent les premiers hommages. L'installation du nouveau César est assimilée à celle de Jupiter dans l'Olympe. Même érudition mythologique dans la préface d'un Panégyrique d'Avitus, le beau-père du poëte, dans l'Épithalame de Ruritius et d'Heria. Une ou deux fois seulement, dans les vingt-quatre ou vingt-cinq pièces qui forment ce recueil poétique, l'auteur s'est un peu défendu de ce goût pour les fables qui avaient instruit et charmé son enfance. Ainsi, écrivant un jour à un évêque, il lui faut bien quitter Phœbus et les Muses pour se souvenir de la Bible; mais il retourne bien vite à ses prédilections : « Vous ne trouverez rien ici, dit-il dans sa pièce seizième, où notre Thalie rebatte les vieilles ornières : »

Nec quidquam invenies ubi priorum
Antiquas terat orbitas Thalia.

Mais Thalie oublie bien vite l'engagement qu'elle

J. Danglard, *de Litteris apud Arvernos a primo ad sextum usque sæculum* (Clermont-Ferrand, 1864, in-8°); — A. Germain, *Essai littéraire et historique sur Apollinaris Sidonius* (Montpellier, 1840, in-8°); — Fertig, *C. Sollius Apollinaris Sidonius und seine Zeit* (Passau, 1848); — l'abbé L.-A. Chaix, *Saint Sidoine Apollinaire et son siècle* (Clermont-Ferrand, 1867, 2 vol. in-8°), ouvrage dont l'auteur a connu trop tard la dissertation de M. Germain.

a pris, et le morceau qui commence par ces belles promesses est tout plein des noms qui retentissent dans Homère, dans Pindare et dans Virgile. La lettre finale du Recueil, qui est comme une sorte de circulaire à tous les amis que va trouver ce petit volume, nous le montre entrant en certaine petite ville où saint Julien est honoré d'une dévotion particulière, et notre poëte, aussitôt après avoir fait au saint une pieuse révérence, court bien vite à des sujets profanes. Quelque part il se plaint de la barbarie qui l'entoure et il décrit plaisamment ces grossiers Burgundes, leur chevelure enduite de beurre rance, leur taille gigantesque, les chants qu'ils faisaient retentir parmi les viandes et le vin; or savez-vous ce qu'il regrette surtout dans ces barbares? Ce n'est pas leur résistance à la prédication chrétienne, mais leur mauvais goût, qui fait fuir les Muses et ne lui laisse pas le loisir de composer des épithalames. Dans cette plainte, qu'il développe en vers hendécasyllabes, voici encore Vénus qui reparaît sous le nom de Dioné; voici la muse Thalie qui, chassée par les rudes accents de la lyre barbare, se venge des Burgundes par des plaisanteries, faut-il le dire? par des calembours :

Exhinc Barbaricis abacta plectris
Spernit senipedem stilum Thalia,
Ex quo septipedes videt patronos.

Elle méprise les vers de *six* pieds depuis que des géants de *sept* pieds lui imposent leur patronage! Plus bas, ces géants eux-mêmes rappellent au poëte

le palais d'Alcinoüs, dont les riches cuisines n'auraient pu rassasier leur vorace appétit :

Tot tantique petunt simul gigantes
Quot vix Alcinoi culina ferret.

Décidément, on le voit, l'imagination païenne était incorrigible et restait obstinément attachée à ses dieux. C'est la même poétique que Fortunat promènera encore dans la cour des rois mérovingiens (1). Lorsque, vers le même temps, le célèbre Alcimus Avitus essaiera de mettre d'accord la poésie et le christianisme en Gaule, il lui faudra, pour commencer, écarter absolument tous ces fantômes de la Grèce païenne, ne demander à la poésie latine que son vocabulaire, et se réduire au simple devoir de mettre en vers les récits de la Bible (2). Ce n'est pas pour lui un médiocre honneur, après s'être renfermé en ce rôle modeste, d'avoir rencontré çà et là des inspirations qui l'ont fait compter parmi les ancêtres de l'auteur du *Paradis perdu* (3).

(1) Voir Aug. Thierry, *Récits des temps mérovingiens*, cinquième Récit.

(2) Voir la thèse de M. V. Cucheval, *de S. Aviti operibus* (Paris, 1863); et la dissertation de l'abbé P. Parizel, *Saint Avite, évêque de Vienne, sa vie et ses écrits* (Louvain, 1859, in-8°). L'occasion m'est bonne pour signaler un précieux supplément aux œuvres d'Avitus, publié par M. L. Delisle dans les *Études paléographiques et historiques sur des Papyrus du sixième siècle, en partie inédits, renfermant des homélies de saint Avit et des écrits de saint Augustin* (Genève et Bâle, 1866, in-4°).

(3) M. Guizot parait avoir, le premier en France, présenté cette intéressante comparaison, dans la XVIIIe leçon de son *Histoire de la Civilisation*.

Il est donc vrai que la Grèce est encore présente à tous les esprits cultivés de ce temps; qu'elle l'est par les noms et les légendes de ses dieux, de ses demi-dieux, de ses héros; qu'elle l'est par les noms de ses personnages illustres dans la paix ou dans la guerre; qu'elle l'est par les nombreuses variétés de sa métrique transportées dans la langue latine. Néanmoins, il ne faut pas se le dissimuler, toute cette vie de l'hellénisme dans la littérature de plus en plus chrétienne de notre Gaule, a quelque chose de bien artificiel et cache un fond assez pauvre sous de brillantes apparences. La philosophie théologique et morale ne manque alors ni d'érudition, ni d'efficace. L'éloquence du prédicateur et du controversiste, sans avoir grand besoin des préceptes d'Aristote ou de Cicéron, s'est fait des lois et des règles et a trouvé une inspiration vraiment originale. L'ouvrage composé par saint Augustin pour l'instruction des prédicateurs, *de Doctrina christiana* (1), a précisément pour objet ce nouvel art oratoire, un peu dédaigneux des subtilités du bon goût antique, mais qui supplée à la méthode par je ne sais quelle force intérieure capable d'atteindre au but suprême de la parole, la persuasion (2). Mais, en dehors du dogme et des éloquentes disputes qu'il soulève, en dehors de la prédication populaire et de ses bienfaisants triomphes, toutes les sciences que la Grèce avait

(1) Voir, sur les emprunts de S. Augustin aux rhéteurs païens, la thèse latine de M. Sadous (Paris, 1847, in-8°).

(2) Voir surtout ce qu'en dit Fénelon, à propos de S. Augustin (*Lettre sur les occupations de l'Académie*, c. IV).

portées si haut vont s'abaissant chaque jour. Déjà les Romains n'avaient guère été que des abréviateurs de la philosophie, et surtout de la philosophie naturelle, des Grecs. Rome n'a pas eu un mathématicien, pas un physicien, pas un astronome original. Ce que Sénèque et Pline savent de cosmographie, ce qu'ils savent de la constitution de notre globe et des êtres qui l'habitent, c'est aux Grecs qu'ils le doivent. Or cette science, déjà si amaigrie entre leurs mains, s'amaigrira encore entre les mains des maîtres d'école qui deviendront les instituteurs des barbares ralliés au christianisme. Le manuel de Martien Capella, qui prélude à la réduction de toute science dans la célèbre mais étroite unité du *Trivium* et du *Quadrivium*, nous donne une fidèle et triste idée de cet abaissement des intelligences (1).

L'esprit même du christianisme n'est pas étranger à une si fâcheuse décadence. Assurément, c'est une grande et noble pensée que celle d'une Providence souverainement puissante et paternelle. A cet égard, la Providence chrétienne dépasse de beaucoup la Providence timidement introduite dans la philosophie par les Stoïciens. Le monde, sous son gouvernement, suit une marche à la fois dramatique et majestueuse, dont la description, ébauchée par S. Augustin, par Salvien, par Paul Orose, a pris sous la plume de Bossuet un incomparable caractère de

(1) Ozanam, *la Civilisation au cinquième siècle*, leçon IIIe. Cf. Ch. Jourdain, *État de la Philosophie naturelle en Occident et principalement en France pendant la première moitié du douzième siècle* (Paris, 1838).

grandeur (1). Et pourtant, il est certain que la méditation journalière de cette pensée, qu'une foi absolue et sans réserve dans l'intervention journalière de Dieu en nos moindres actes, conduit à une sorte de quiétisme, à une sorte d'indifférence pour la vérité scientifique, sentiment fort contraire à l'esprit de recherche dans les matières de science positive. Ouvrez ces recueils de sermons consacrés à exposer aux yeux des fidèles les merveilles de l'*OEuvre des six jours*, et que pour cela on appelle des *Hexaéméron*, vous y trouverez maintes pages tour à tour gracieuses ou sublimes sur l'œuvre de la création; l'âme tendre et élevée d'un Basile ou d'un Ambroise excelle à signaler les beautés extérieures et les harmonies de la nature (2) ; l'ingénieuse subtilité de Lactance (3) fait très-bien ressortir la perfection du corps humain et de ses organes en rapport avec la destinée supérieure de l'homme. Mais dans tout cela vous cherchez en vain le moindre encouragement à scruter les secrets du ciel et de la terre, à analyser par l'observation et l'expérience la nature complexe des êtres, à perfectionner les merveilleuses méthodes de la géométrie et du calcul. La religion de la cause première supprime, ou restreint au moins entre d'étroites limites, l'é-

(1) Personne, je crois, ne l'a mieux apprécié en cela que M. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. IX (23 février 1865).

(2) Voir la thèse de l'abbé P. Cruice sur l'*Hexaéméron de saint Basile* (Paris, 1844, in-8°), et l'*Étude littéraire* de M. Fialon *sur saint Basile* (Paris, 1861, in-8°).

(3) *De Fabrica corporis humani.*

tude scientifique des causes secondes. Il n'y a plus dans le monde chrétien que deux choses : un Dieu, de qui tout dépend, et l'humanité qui doit attendre de Dieu tout ce que sa vie comporte de bonheur. L'homme est si petit, en présence du mystère de la création ainsi comprise, qu'il n'a plus qu'à s'incliner avec piété devant l'être seul capable d'agir utilement pour le bien des créatures. Un Père de l'Église latine raille quelque part la météorologie et ses vaines prétentions : s'il pleut ou s'il tonne, ce n'est plus la science qu'il faut interroger ; chrétiens, entrez dans une église, et priez celui qui tient en sa main la pluie et le tonnerre.

Nous sommes nés si curieux et nous avons en nous un si vif besoin de savoir qu'une telle doctrine ne peut convaincre tout le monde, et qu'il y a toujours des esprits qui ne se résignent pas à l'obéissance commune ; mais, à travers le moyen âge, ces exceptions sont rares, il faut le reconnaître, et la tradition des fortes écoles d'Athènes et d'Alexandrie est bien interrompue. Pline explique très-sensément, d'après les Grecs, les phénomènes du flux et du reflux par l'action, tantôt simultanée, tantôt divergente, du soleil et de la lune : c'est la théorie que Newton et Laplace ont développée en étroit rapport avec celle même de l'attraction universelle (1). Mais, au moyen âge, la très-simple explication de Pline a de bonne heure disparu et fait place à la conception

(1) Voir le mémoire de H. Martin, *Notions des anciens sur les Marées et les Euripes*, dans les Mémoires de l'Académie de Caen, 1866.

grossière d'un monstre marin, qui tour à tour avale et revomit les flots de l'Océan, de manière à produire les alternatives de la marée.

Comme les sciences naturelles, l'histoire va bientôt s'amoindrir dans les écoles du moyen âge. Du point de vue où se plaçait l'exégèse chrétienne, en dehors des traditions bibliques et de ce qui s'y rattache, plus ou moins directement, dans la vie des autres peuples, le détail des histoires particulières perdait beaucoup de son importance. Aussi les plus maigres abrégés des annales grecques et romaines suffisaient à Paul Orose pour esquisser à grands traits son tableau général des âges de l'humanité avant et après le christianisme. De là bien des erreurs, bien des méprises. En histoire, il y a une part de la vérité qui disparaît nécessairement dans un abrégé trop court des événements. Là où le récit n'a pas une certaine étendue, il devient, par cela même, inexact et mensonger; il ne représente plus sous leur vrai jour ni les hommes ni leurs actions (1). L'abréviateur, au moyen âge, commet sans cesse de ces méfaits innocents, qui tiennent à sa préoccupation et à son ignorance. Il n'appartient qu'aux rayons du soleil traversant nos lentilles d'abréger un tableau sans effacer un seul trait de la réalité. Le pinceau et la parole n'ont pas cet heureux privilége. Surtout ce n'est pas à des rhéteurs, ni même à des philosophes d'un siècle de décadence, qu'il faut de-

(1) Voir notre jugement sur Paul Orose et sur les autres abréviateurs, dans l'*Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*, p. 312 et suiv.

mander un effort de talent, auquel n'a pas même suffi le génie de Bossuet. Par cet oubli d'elle-même et de ses devoirs, l'histoire laisse peu à peu le champ libre au roman, à la légende, en général, à tout ce travail de l'imagination populaire, qui bientôt va transformer les personnages et les événements jusqu'à les rendre méconnaissables, au point qu'après ce long rêve, pour ainsi dire, du moyen âge, il faudra que l'esprit moderne retrouve, avec grand effort, les vraies méthodes et le vrai génie de la science historique (1).

Des hommes qui laissaient ainsi dépérir l'histoire et la science de la nature, pouvaient-ils garder une idée juste des formes littéraires consacrées chez les Grecs et chez les Romains? Que devaient être pour eux l'épopée, l'ode pindarique, la tragédie et la comédie? De moins en moins on lisait Homère, Sophocle, Aristophane et Ménandre. Il ne restait plus guère chez nous de leurs œuvres que ce que les Romains en avaient mis sous forme latine (2), et de ces œuvres romaines elles-mêmes quelques-unes seulement se perpétuaient par les manuscrits; les autres ne laissaient que de vagues souvenirs dans les livres des grammairiens qui leur avaient emprunté des

(1) Voir plus haut, III[e] leçon, p. 55 et suiv.

(2) Pour Aristophane et Ménandre, je songe à Virginius Romanus, qui nous est signalé par un témoignage de Pline le jeune, *Epist.*, VI, 21; et pour Ménandre, en particulier, à Pomponius Bassulus, traducteur de ce poëte comique, qui nous est connu par une épitaphe en vers (Mommsen, *Inscript. Regni Neapol.*, n° 1137), dont M. Quicherat a restitué le texte dans un article de la *Revue archéologique* (XI[e] année).

citations. La tragédie grecque est presque méconnaissable dans le petit poëme anonyme qui porte le titre d'*Orestis tragœdia ;* la comédie du *Querolus* représente à peu près tout ce qui restait alors du génie comique de la Grèce et de Rome (1). Homère n'était guère connu que par un seul de ses imitateurs, Virgile, ou plutôt encore par son abréviateur Aviénus (2); et quant aux genres secondaires, produits délicats d'une civilisation raffinée, ils n'avaient guère plus de place dans la rude simplicité de cette vie nouvelle que se faisait la barbarie sur les ruines de la société gallo-romaine.

Ce n'est pas que le génie poétique fût éteint; il ne saurait périr chez les races véritablement fortes. Mais on peut dire qu'il était en désarroi, dépourvu de règle et de méthode, et quand il retrouvera sa voie, ce sera en dehors des traditions classiques. Les compositions de la littérature romane, au midi chez les troubadours, au nord chez les trouvères, portent, en général, des noms et offrent des caractères

(1) La dernière et la meilleure édition de l'*Orestes* est celle de J. Maehly (Lipsiæ, 1866, in-12), qui rapporte volontiers la composition de ce petit poëme au temps de Corippus et de Sédulius. Sur le *Querolus seu Aulularia*, voir le dernier éditeur de cette pièce (Amsterdam, 1829, in-8°), M. Kleinkhamer; Édél. du Méril, *Origines latines du théâtre moderne*, p. 14 et suiv., et les auteurs cités par Bähr, *Geschichte der römischen Literatur*, I, p. 274 de la 4e édition (1868).

(2) C'est l'opinion de Wernsdorf (et je ne crois pas qu'elle ait été combattue) que ce petit poëme, reproduit dans les manuscrits sous le nom de *Pindarus* ou *Pandarus thebanus*, appartient en réalité à l'Aviénus auteur de fables ésopiques et d'une paraphrase en vers de Denys le Périégète.

plus ou moins étrangers à l'antiquité classique. Celle-ci n'a pas absolument disparu, mais les débris qu'elle a laissés sont épars sur le sol et comme étouffés sous les constructions accumulées par tant de conquêtes et d'invasions successives. Je ne sais quelle séve de l'hellénisme circule encore dans la Gaule devenue française, anime encore l'esprit de notre vieille littérature ; beaucoup de noms illustres de l'antiquité classique demeurent familiers à notre poésie populaire. Mais ni les troubadours ni les trouvères ne sont, pour cela, des élèves des Grecs ou même des Romains, et, comme nous l'avons dit au début de ces études, la véritable Grèce et la véritable Rome classiques étaient bien mortes pour le génie européen, lorsqu'au quatorzième et au quinzième siècle se prépara et s'accomplit leur féconde renaissance.

CINQUIÈME LEÇON.

LA LITTÉRATURE GRECQUE EN ORIENT AU MOYEN AGE. PREMIERS RAPPROCHEMENTS ENTRE L'ORIENT GREC ET L'OCCIDENT LATIN AVANT LA RENAISSANCE.

La philosophie et les sciences naturelles dans les écoles byzantines. — Les jurisconsultes. — Les poëtes et la nouvelle versification. — Séparation profonde entre la langue vulgaire et celle des lettrés. — Effets divers de cette séparation. — Les annalistes byzantins. — Les érudits : Photius, Psellus, Eustathe, Planude. — Un empereur lettré : Manuel Paléologue. — Un réformateur platonicien au quinzième siècle : Gémiste Pléthon. — Le schisme religieux et ses conséquences.

Nos précédentes études nous ont amenés au temps où la chute de Constantinople marque le rapprochement décisif de l'Occident latin avec l'Orient grec. Pour bien apprécier les effets de ce rapprochement, il faut d'abord nous demander ce que l'hellénisme était devenu lui-même, non pas à Athènes, non pas à Alexandrie, où depuis longtemps il n'y avait plus d'écoles savantes, mais à Constantinople, dans les écoles et dans les monastères byzantins. Sur ce théâtre,

assurément secondaire, la littérature grecque est fort amoindrie et fort abaissée. En physique, en mathématiques, même en philosophie, toute la science se réduit à de maigres manuels ; toute l'activité critique de l'esprit se renferme en des discussions sans portée, parce qu'elles sont sans méthode, sur les choses de la nature. Nul effort de recherche originale, soit par l'observation des phénomènes, soit par la méditation des vérités abstraites. Nul sentiment d'un progrès à accomplir : les esprits se nourrissent sur un vieux fond de doctrines, soit surannées autant qu'elles sont fausses, soit devenues à peu près stériles dans les informes abrégés où on les apprend. Telle est à peu près l'érudition des Psellus et des Nicéphore Chumnus (1). La philosophie, comme en Occident, ne connaît plus guère que deux autorités, celle de Platon et celle d'Aristote, qu'elle s'exerce tant bien que mal à concilier entre elles, et cela sans toujours les connaître d'après l'ensemble des écrits de ces deux philosophes. Il est d'ailleurs assez remarquable que, de la doctrine aristotélique, ce que l'on cultive le mieux, ce n'est pas la théorie du syllogisme ; rien ne représente, dans la théologie et dans la philosophie byzantine, ce qu'on appelle en Occident la scolastique. Un scolastique, à Byzance, n'est pas un docteur démontrant la théologie par les procédés de l'analytique péripatéticienne ; c'est tout simplement un *homme de lettres*, et quelquefois, chose assez

(1) Voir, dans les *Anecdota græca* de Boissonade, les divers opuscules qu'il a publiés de cet auteur.

naturelle, un *pédant* (1). Ce n'est pas que la théologie byzantine n'ait sa part de recherches subtiles et de puérilités ; elle a produit de nombreux et quelquefois d'énormes volumes de controverse. Mais peut-être, à cet égard, s'est-on trop moqué de la littérature monastique des Byzantins. Montesquieu et Gibbon en ont parlé fort légèrement ; nous nous habituons volontiers à juger sur leur parole toutes les controverses théologiques qui occupaient les Grecs d'Orient au moyen âge. L'esprit libéral de notre temps s'étonne avec raison de l'importance qu'a prise alors la querelle des images, si graves et si nombreuses qu'en aient été les conséquences. Il est même disposé à trouver peu sérieuses les questions de doctrine qui, surtout depuis Photius, divisent les deux Églises de Rome et de Constantinople (2). On doit avouer pourtant que des convictions très-vives, que de fort nobles pensées animent quelques-unes de ces controverses ; surtout il faut reconnaître que le grec des théologiens orientaux est incomparablement supérieur au mauvais latin de

(1) Voir le *Philogelos* d'Hiéroclès, éd. de Boissonade (Paris, 1848, in-8°), à la suite des Μελέται de Pachymère.

(2) Voir l'*Histoire du schisme des Grecs* par le P. Maimbourg (Paris, 1686, in-4°) ; et les deux Histoires de Photius par l'abbé Faucher (1772) et par l'abbé Jager (Paris, 1854, in-12), dont la seconde copie souvent mot pour mot des pages entières de la première. Il est juste d'en rapprocher le discours sur Photius de M. Zanos, dans les Mémoires du *Syllogos hellenicos* de Constantinople, I, p. 225, et l'étude savante qui accompagne les Lettres de ce patriarche dans l'édition qu'en a donnée, à Londres, M. Valetta (1864, in-4°).

nos scolastiques. J'en dirais volontiers autant des jurisconsultes qui continuent et interprètent en grec la législation de Justinien : ces hommes-là ont encore, quand ils traitent des matières du droit civil, une clarté, une dignité de langage qu'on chercherait inutilement chez leurs contemporains de Rome et de Paris (1).

Pour le noter en passant, une chose surtout a fait tort aux pauvres Byzantins dans l'esprit des nations occidentales : ils n'avaient pas à un très-haut degré l'esprit militaire, et, bien que ce ne soit pas pour eux un médiocre honneur d'avoir résisté mille ans de plus que Rome elle-même aux assauts de la barbarie, nos barons et leurs soldats, on le sait par les historiens occidentaux des croisades, ont largement médit de ces Grecs toujours occupés de belle littérature et de disputes savantes, et qui s'entendaient si mal à manier l'épée. On n'avait guère souci alors de leur chercher la moindre excuse, surtout depuis Photius; c'étaient des schismatiques, et l'on allait jusqu'à leur reprocher de méconnaître, dans leur obstination, l'intérêt politique qu'ils auraient eu à se rallier aux puissances catholiques romaines. On était peu sensible à ce qu'il y avait de généreux et de désintéressé dans leur obstination même.

Pour revenir aux lettres proprement dites, le goût en était alors très-vif dans la société byzantine. Sans doute il n'y faut plus chercher ni des poëmes

(1) Voir Mortreuil, *Histoire du droit byzantin* (Paris, 1843-6, 3 vol. in-8°), et les trois volumes de textes inédits qu'a publiés M. Zachariæ, *Jus græco-romanum* (Lipsiæ, 1856-7, in-8°).

épiques à la façon d'Homère ou d'Apollonius, ni des comédies ou des tragédies régulières : on ne mettait plus en vers que des chroniques ou des légendes des saints. Des rapsodies comme la *Passion du Christ*, attribuée à Grégoire de Nazianze (1), suffisaient alors aux amateurs de poésie dramatique. La poésie religieuse d'un caractère intime et personnel, comme on la trouve dans Synésius et dans Grégoire de Nazianze (2), n'avait pas fait école ; mais en revanche la poésie légère, et même fort légère parfois, celle qui a rempli de tant de pièces charmantes le recueil connu sous le nom d'*Anthologie*, ne cessa guère d'être cultivée avec amour par les versificateurs byzantins. Agathias en faisait un recueil au sixième siècle, Constantin Céphalas le remaniait au douzième, avec beaucoup d'indulgence encore pour les œuvres de l'antiquité païenne; Planude le remaniait encore, mais cette fois plus chrétiennement, au quatorzième (3). Tous ces imitateurs du bel esprit des

(1) Sur l'origine de ce médiocre ouvrage, voir les articles de Ch. Magnin, dans le *Journal des Savants* de 1849. Une édition classique du Χριστὸς πάσχων, par l'abbé Lalanne, est précédée d'une dissertation instructive, quoique très-incorrecte, sur le même sujet (Paris, 1852, in-12) ; la dernière édition que j'en connaisse est celle qu'on trouvera dans le premier volume des *Analekten* d'Ellissen (1855), recueil cité plus bas dans cette leçon, p. 95, note 2.

(2) Voir la thèse de M. Druon sur Synésius (Paris, 1859, in-8°), et celle de M. P. Albert sur les Poésies de S. Grégoire de Nazianze (Paris, 1858, in-8°.).

(3) Entre autres ouvrages, voir, sur ce sujet, la Préface de la traduction française de l'Anthologie grecque, par M. F. Dehèque (Paris, 1863, 2 vol. in-12).

temps ptolémaïques, dont nous lisons des milliers d'épigrammes et de jolies pièces érotiques, n'ont pas le même don d'élégance et de bon goût (1); mais, assurément, ils ne manquent pas d'habileté, puisque tant de pièces auxquelles ils avaient donné fort innocemment le titre d'*Anacréontiques*, sans prétendre à les faire accepter pour du pur Anacréon, ont, durant plus de trois cents ans, passé pour être des œuvres du charmant poëte de Téos. C'est seulement de nos jours qu'on a reconnu que ce petit recueil ne contenait pas plus de deux ou trois pièces authentiques d'Anacréon (2). Un des indices de son origine, c'est précisément la monotonie des rhythmes et la pauvreté des combinaisons métriques. En effet, la riche versification des anciens Hellènes s'était peu à peu appauvrie et simplifiée. On ne connaissait guère plus qu'à titre de curiosité historique la savante variété des rhythmes jadis employés par les Archiloque, les Alcman, les Sappho et les Simonide. L'hexamètre héroïque lui-même et son compagnon dans le distique élégiaque, le pentamètre, tombèrent de bonne heure en désuétude. La quantité des syllabes ne fut guère plus notée avec soin que par les grammairiens commentateurs des œuvres de l'antiquité. La pratique journalière en tenait peu de compte, les poëtes finirent par s'en déshabituer, et le

(1) Voir surtout le *Supplément à l'Anthologie grecque*, par le docteur Piccolos (Paris, 1853, in-8°).

(2) Voir la thèse de M. F. Colincamp, *de Ætate carminum anacreonticorum* (Paris, 1848, in-8°), où toute cette controverse est bien résumée.

vers *politique*, fondé uniquement sur le nombre des syllabes et sur la distribution des accents, se substitua au vers qui se fondait sur la distinction des brèves et des longues. On en vint même bientôt, comme dans l'Occident, à écrire des vers rimés (1).

Un autre symptôme de décadence, c'est la séparation de plus en plus prononcée entre la langue vulgaire et celle des lettrés. Ici se manifeste un des contrastes les plus remarquables entre la littérature grecque orientale et celles de l'Occident romain. En Italie, en France, en Espagne, le latin reste la langue de l'Église, longtemps même la langue de la politique et du droit; mais, à côté de lui, les dialectes néo-latins se font bien vite leur place: en vers comme en prose, on les parle, on les écrit sur tous les tons, depuis le simple jusqu'au sublime, depuis le badinage jusqu'à l'éloquence. Au douzième siècle, ils ont déjà une littérature, des plus riches en tous les genres, bien supérieure en originalité à ce qui se perpétuait de littérature latine dans les cloîtres. Quand Villehardouin apportait à Constantinople l'usage de cette langue qu'on appelait déjà la langue française et que, pour sa part, il parlait si bien sans être un littérateur de profession, à peine

(1) Sur cette transformation, consulter, entre autres écrits, 1° Henrichsen, à la suite de sa dissertation sur la prononciation grecque moderne, traduite du danois en allemand par Friederichsen (1839); — 2° la Préface des Poésies de Manuel Philes, publiées par E. Miller (Paris, 1855-1857, 2 vol. in-8°); — 3° le livre de M. E. Gidel cité plus haut dans notre troisième leçon.

y avait-il, dans les villes de l'empire grec, un ou deux lettrés qui daignassent employer, soit en vers, soit en prose, la langue vulgaire dont cependant l'existence nous est maintes fois attestée à travers le moyen âge (1). Mais si ce grec populaire était compris, s'il était familièrement parlé au palais et dans les camps, on se serait bien gardé de l'écrire. Tel était le prestige de la belle langue antique que l'on ne songeait pas à l'abandonner et à prendre pitié de ce pauvre idiome du peuple, qui pourtant aurait pu, lui aussi, se faire une littérature. Siméon Seth, à la fin du onzième siècle, Théodore Prodrome, au douzième, puis, dans les derniers temps qui précèdent la prise de Constantinople, quelques autres écrivains se hasardent à l'employer, et cela surtout quand il s'agit de traduire en grec des productions de notre littérature française (2). Voilà comment le romaïque parvint jusqu'à la Renaissance sans être représenté par un seul poëte, par un seul prosateur de quelque renom; voilà comment, négligé de plus en plus pendant la longue oppression des Grecs sous le gouvernement turc, qui semblait prolonger pour eux le moyen âge, il est arrivé jusqu'à nous comme un pauvre patois, sans s'élever à la dignité d'une langue littéraire.

De ce divorce entre le peuple et la société lettrée

(1) Voir ci-dessous l'Appendice à cette leçon.

(2) Outre l'ouvrage, cité plus haut, de M. Gidel, voir la précieuse collection d'Ellissen, *Analekten der mittel- und neu-griechischen Literatur*, 5 vol. in-12 (Leipzig, 1855-1862), et la Grammaire du grec vulgaire de Mullach (Berlin, 1856, in-8°, en allemand), *Introduction*, p. 72 et suiv.

résulte une conséquence : c'est que la vie élégante, chez les Byzantins, se concentre de plus en plus dans un cercle qui semble assez étroit. Il se passe là quelque chose de semblable à ce que nous aurions vu dans l'Europe occidentale, si notre société savante se fût obstinée à ne parler, à n'écrire jamais qu'en latin. Mais, d'un autre côté, cette fidélité passionnée pour les traditions du grec antique maintient la littérature byzantine à un certain niveau de dignité que n'atteignent pas également durant la même période les littératures néo-latines. Surtout, c'est à ce culte de l'antiquité, perpétué même en dehors des monastères, que nous devons de posséder dans leur texte original ceux des chefs-d'œuvre grecs qui, après avoir échappé aux ravages de la barbarie ou de l'intolérance, devaient servir, un jour, à renouveler l'éducation des écoles d'Occident, à y réveiller le génie de la science, à y raviver quelques-unes des plus belles inspirations de la poésie. Au douzième, au treizième siècle de l'ère chrétienne, on comprend jusqu'à un certain point l'orgueil des Hellènes qui employaient encore avec noblesse, avec goût, la langue de leurs ancêtres (1). On comprend que ces hommes, toujours capables de lire Homère, Pindare et Sophocle dans l'original, montrassent quelque dédain pour les grossiers barons qui s'imposaient à eux par le droit de conquête, et même pour les

(1) On connaît là-dessus les témoignages expressifs d'Anne Comnène, *Alexiade*, l. XV. Cf. L. Feugère, *Études de Littérature byzantine* (extraites du Journal général de l'Instruction publique) : *Anne Comnène et Jean Cinname.*

clercs et les scribes qu'ils amenaient à leur suite. Ce n'est pas un médiocre honneur pour la race hellénique que cette perpétuité de savoir et d'élégance, qui relie les lettrés du moyen âge aux lettrés d'Alexandrie sous les Ptolémées, aux lettrés d'Athènes sous Périclès. A comparer l'Europe latine et romane avec l'empire grec, on garde quelque estime pour ces nombreux copistes occupés dans les monastères à la reproduction des manuscrits (1), pour ces écoles d'écrivains qui transmettent jusqu'à nous avec une fidélité inégale, mais toujours laborieuse, les traditions des maîtres classiques. Le neuvième siècle, par exemple, ne saurait opposer en Occident aucune réputation à celle de Photius en Orient. Comme épistolier, comme compilateur, comme théologien, Photius est véritablement un personnage remarquable. Il possède une riche bibliothèque, il lit et il analyse en homme de goût des centaines d'ouvrages de littérature, et il compose des notes et extraits de ses lectures une *Bibliothèque* que l'on a, trop complaisamment peut-être, comparée à nos journaux savants (2); il correspond, sur les sujets les

(1) M. de Montalembert est donc moins équitable encore que Montesquieu et Gibbon quand il écrit (*les Moines d'Occident*, t. I, p. 133) : « Le dépôt du savoir antique échappa lui-même à leurs débiles mains. Ils n'ont donc rien sauvé, rien régénéré, rien relevé. Ils ont fini, comme tout le clergé d'Orient, par être esclaves de l'Islamisme et complices du schisme. » Montfaucon (*Palæogr. gr.*, p. 404-5) avait déjà relevé, preuves en mains, l'erreur du voyageur français Belon, qui, en 1553, accusait les moines de l'Athos de mépriser toute autre espèce de livres que les livres de théologie.

(2) C'est du moins ce que m'indique le titre de deux disserta-

plus divers, avec les princes, avec les prêtres, avec les simples particuliers, en un langage élégant et clair ; il écrit sur les matières de dogme avec force, avec vigueur, et la langue grecque garde sous sa plume, en ces matières difficiles, quelques-unes des qualités qui la distinguent chez les Basile et les Chrysostome.

Deux siècles après Photius, le polygraphe Michel Constantin Psellus ne mérite peut-être pas le pompeux éloge que fait de lui certain historien moderne de la littérature grecque (1) ; mais c'est un esprit singulièrement actif et curieux, qui unit, et quelquefois confond sans critique, les lettres sacrées avec les lettres profanes, et qui a beaucoup contribué à entretenir daus sa patrie le goût de l'érudition. Au douzième siècle Eustathe, l'archevêque érudit, est pour nous un autre prodige, au milieu des déchirements de l'empire voué à une destruction prochaine. Il n'a pas, quand il raconte l'histoire contemporaine, la simplicité ni la clarté des classiques; mais, comme interprète d'Homère, l'abondance de son érudition grammaticale et la régularité de son langage font un contraste remarquable avec la bar-

tions que je n'ai pu lire, l'une de Const. Wolf (Wittenberg, 1689), l'autre de J.-G. Philippi (*Ibid.*, 1699), toutes deux intitulées : *de Photio ephemeridum eruditarum inventore.*

(1) Schoell, t. VII, p. 168 : « C'est par un dernier effort que la nature, avant la décadence entière des lettres et des sciences à Constantinople, paraît avoir produit Michel Constantin Psellus, etc. » On trouvera une appréciation plus modeste et plus équitable des mérites de cet écrivain dans le Dictionnaire des sciences philosophiques, article *Psellus.*

barie et l'obscure subtilité des latinistes français du même temps. N'est-ce pas chose honorable pour la société grecque d'alors qu'on préparât, à son usage, un Homère commenté en quatre ou cinq volumes in-folio, et qu'un pareil livre trouvât des copistes, des libraires, des lecteurs? Si j'avais le temps de pénétrer aujourd'hui dans le détail de cette littérature byzantine, j'y pourrais signaler bien d'autres épisodes surprenants pour nous, habitués que nous sommes à envelopper d'un même dédain la politique et la littérature de ces siècles de décadence. J'y montrerais, par exemple, un grand nombre d'empereurs, de princes, de généraux, qui furent des écrivains, quelquefois distingués. A côté des hommes de lettres, plusieurs femmes, plusieurs princesses très-jalouses des plaisirs de l'esprit, quelquefois même de la science sérieuse : une Eudoxie qui rédige en vers de pieuses légendes (1); une autre Eudoxie qui compile un petit dictionnaire historique (2); une princesse, allemande de naissance, grecque par son éducation, à qui Tzetzès dédie, en l'appelant *la plus homérique* des princesses, un recueil d'interprétations allégoriques des fables d'Homère (3). La correspondance de Tzetzès est un monument curieux de ce bel esprit pédantesque auquel parfois les fem-

(1) Photius, *Bibliotheca*, Cod. 183, 184. Cf. Brunet de Presle, *la Grèce depuis la conquête romaine jusqu'à nos jours* (dans l'*Univers pittoresque*), p. 70.

(2) Publié dans les *Anecdota græca*, de Villoison (Venise, 1781). Cf. Wyttenbach, *Bibliotheca critica* (pars II, pag. 2).

(3) Publié, en 1851, par M. Boissonade.

mes donnaient le ton daus la haute société byzantine et qui rappelle par quelques traits notre Hôtel de Rambouillet et nos célèbres Précieuses. En un autre genre, n'est-ce pas une physionomie assez originale que celle du moine Planude, auteur de tant d'écrits divers, dialogues sur la grammaire (1), traités d'arithmétique (2), rédactions d'apologues ésopiques, biographie d'Ésope, collection de petits vers (nous avons vu qu'il a donné son nom à la dernière rédaction de l'*Anthologie*), et surtout (ce qui marque une sorte d'effort pour rapprocher l'Orient grec de l'Occident latin) traductions en prose grecque des *Métamorphoses* d'Ovide (3) et de la *Consolation* de Boëce (4).

Mais c'est surtout dans le genre historique que la littérature byzantine soutient, à son grand avantage, la comparaison avec les écrivains occidentaux. Le père Maimbourg l'a remarqué avec raison dans la préface de son Histoire du schisme : nul peuple au monde, hormis le peuple grec, ne possède une série d'annales ainsi régulièrement rédigées pendant une période de près de deux mille ans. Mais, pour ne parler que du moyen âge, depuis Agathias jusqu'à

(1) Publiés dans les *Anecdota græca* de Bachmann (Leipzig, 1828).

(2) M. Thurot a constaté que ce dialogue sur la Syntaxe n'est guère qu'une traduction de Priscien, c'est-à-dire d'un auteur qui, lui-même, a bien souvent traduit le Grec Apollonius.

(3) Publié, en 1822, par M. Boissonade, à la suite du texte latin d'Ovide, dans la Collection Lemaire.

(4) M. C.-P. Weber a publié en 1832, à Darmstadt, une partie de cette traduction.

Cantacuzène (1) et George Frantza, il y a là une série d'annalistes, fort inégaux sans doute pour le talent, mais qui tous pratiquent avec un certain respect d'eux-mêmes et de leur langue les devoirs de l'historien. Une femme, Anne Comnène, porte dans ce travail je ne sais quel accent de noblesse et de fierté qui nous séduit et nous intéresse malgré bien des défauts de style. La fille des Comnènes écrit en princesse, comme écrira plus tard une fille des Bourbons, la Grande Mademoiselle; mais elle est plus savante et moins futile. Cantacuzène est, au quatorzième siècle, un assez bon écrivain, formé à l'école de Thucydide et de Xénophon, trop verbeux dans ses harangues, mais en cela bien excusable, si on le compare à quelques écrivains du haut empire, par exemple à Dion Cassius (2); car dans l'art historique, comme ailleurs, le mauvais goût, il faut le dire, ne date pas précisément de la décadence byzantine.

Dans le siècle même qui vit tomber avec Constantinople le dernier rempart de la chrétienté hellénique, deux personnages représentent avec éclat les brillantes et fortes qualités de cette race qui avait donné au monde tant de grands hommes; je veux parler de Manuel Paléologue et de George Gémiste Pléthon.

Rien n'est intéressant comme la vie publique et la

(1) Voir l'étude consciencieuse et approfondie de Val. Parisot, *Cantacuzène homme d'État et historien* (Paris, 1845, in-8°).

(2) Voir notre *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste,* p. 280 et suiv.

vie littéraire de ce Paléologue (1). Fils d'empereur, retenu comme otage dans le camp de Bajazet, auprès des ruines d'Ancyre, devant les débris de cette ancienne civilisation qui nous rappelle à la fois les Grecs et les Galates nos ancêtres, il écrit des lettres où respire une touchante mélancolie, une gracieuse et candide admiration pour les chefs-d'œuvre de l'ancienne Grèce. Chrétien passionné pour le dogme oriental, il soutient contre un docteur musulman une controverse savante, qu'il rédige en fort beau grec, sur les principes de l'islamisme comparés avec ceux de la religion chrétienne (2). Quelques années après, nous le retrouvons à Londres et à Paris, éblouissant la cour de Charles VI et celle de Henri de Lancastre par le charme de ses manières à la fois élégantes et majesteuses. C'est un roi malheureux, qui va mendier les secours de l'Occident pour livrer à la barbarie musulmane un dernier combat; ce roi est en même temps un parfait chevalier à la façon occidentale. C'est toujours l'écrivain raffiné que nous avons vu dans les lettres de sa jeunesse; il se plaît à décrire dans le meilleur style l'ameublement d'une chambre qu'il habite au palais du Louvre. C'est encore, à Paris, le théologien qui disputait contre les adversaires de sa foi dans le

(1) Elle est exposée en détail dans un excellent mémoire de feu notre confrère Berger de Xivrey (tome XIX, 2e partie du Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres).

(2) M. Hase en a publié une analyse et des extraits intéressants dans les *Notices et Extraits des manuscrits*, tome IX, pag. 177.

camp d'un sultan des Turcs; il a rencontré dans notre grande ville un docteur qu'il a voulu convertir sur la double procession du Saint-Esprit, et il réfute ce docteur dans un traité en forme, qui nous montre le disciple érudit de Photius.

Gémiste Pléthon, dont l'œuvre étrange et complexe a été récemment mise en lumière par M. Alexandre (1), Gémiste Pléthon ne nous étonne pas moins en cet âge de décadence. Historien élégant jusqu'à l'atticisme, d'abord défenseur, dans les conciles, des principes de son Église orientale, puis dégoûté des querelles de religion et se rejetant avec ardeur vers l'étude de la philosophie ancienne, le voilà qui, plus qu'octogénaire, tente, huit cents ans après Proclus, une rénovation hardie du platonisme, et non pas seulement du platonisme dogmatique, mais du platonisme pratique. Comme les derniers Alexandrins, il rêve et il tente de refaire une religion païenne épurée par la philosophie : il en dresse le programme, et sa main érudite en rédige, pour ainsi dire, le nouvel évangile. L'intolérance de ces temps ne l'a laissé parvenir que bien mutilé jusqu'à nous, mais les fragments qui en restent suffisent pour nous montrer une haute et sereine figure de penseur. Celui-là mourut tout juste trois ans avant la

(1) Pléthon, *Traité des Lois, ou Recueil des fragments, en partie inédits, de cet ouvrage, texte revu sur les manuscrits*, etc., *par* C. Alexandre, *traduction par* A. Pellissier (Paris, 1858, in-8°). Cf., dans la quatrième partie des *Analekten* d'Ellissen (Leipzig, 1860), l'édition nouvelle et plus complète des Mémoires historiques de Pléthon sur le Péloponnèse.

prise de Constantinople. Il fermait ainsi la chaîne des docteurs platoniciens qu'allaient reprendre et continuer les platoniciens de l'Italie.

Cette rapide esquisse nous fait voir une société encore familière avec les traditions les plus pures et avec les principaux monuments du génie grec. L'Europe occidentale aurait donc pu, si elle l'avait voulu, rester utilement, ou se remettre de bonne heure à l'école des Grecs. Byzance, même dégénérée, ne manquait ni de livres ni de maîtres au service de nos lettrés. Des livres, elle en avait parfois envoyé, mais en petit nombre; des maîtres, elle en envoyait moins souvent : leur titre de schismatiques était contre eux un préjugé, et eux-mêmes ils n'étaient guère plus disposés à la tolérance envers les catholiques romains que ceux-ci ne l'étaient envers les défenseurs de l'orthodoxie orientale. Le schisme de Photius a été de tout temps, on doit le dire, comme il l'est aujourd'hui, la cause d'une incurable division entre la Grèce chrétienne et l'Occident. Quelles qu'en soient les causes, et elles sont multiples, dans la politique, dans le dogme, dans les mœurs, le schisme qui, en réalité, préexistait à Photius (1), lui a obstinément survécu; depuis qu'il est consommé, on a maintes fois essayé le rappro-

(1) Voir surtout, au *Code Justinien*, I, 2, l. VI, un rescrit de Théodose II, qui réserve le droit de décision, en matière ecclésiastique, à l'évêque de Constantinople (*quæ Romæ veteris prærogativa lætatur*) et à son conseil (*conventui sacerdotali sanctoque judicio reservari*). Cf. Bergier, *Dictionnaire de Théologie*, à l'article *Saint-Esprit*.

chement des deux Églises, on a cru par moments y réussir, et toujours cette espérance a été trompée. Pour ne citer ici que deux dates mémorables, après le concile de Pise, que présidait un pape Hellène de naissance, notre compatriote J. Gerson, qui y avait pris part comme recteur de l'Université de Paris, prononçait dans cette ville, en présence du roi Charles VI, un discours sur ce sujet, discours pédantesque, comme l'était alors toute éloquence, mais empreint, du moins, d'un sincère esprit de conciliation et d'une vive espérance de concorde. Il laisse volontiers aux Grecs toute la liberté de leur liturgie particulière, il leur permet le mariage des prêtres, etc. : vain effort de mansuétude, qui semble n'avoir laissé aucune trace durable (1). Quelques années après, l'œuvre est reprise, dans le concile de Bâle et de Florence, par d'éminents théologiens, qui s'accordent pour la rédaction d'un formulaire commun entre Rome et Byzance. Nous avons à la Bibliothèque impériale, sur un splendide parchemin, l'acte bilingue et officiel de la réunion des deux Églises ; il est signé du pape, signé de l'empereur grec, signé de leurs orateurs théologiens, et il resta lettre morte, comme toutes les autres chartes d'alliance sur le même sujet (2)! Le débat dure encore aujour-

(1) Ce précieux document a été publié en 1859 par le prince Augustin Galitzin. Le texte latin en était seul connu jusqu'ici.

(2) L'exemplaire de l'instrument original, conservé à la Bibliothèque impériale, y porte le n° 430 (Manuscrits grecs). Cf. Brunet de Presle, *la Grèce depuis la conquête romaine jusqu'à nos jours*, p. 259, 268, 277, 289, 320, où sont fidèle-

d'hui (1), à peine attiédi par l'esprit de plus en plus tolérant de notre siècle, et je pourrais montrer par des exemples empruntés aux plus récents ouvrages qu'ait produits la Grèce contemporaine, par exemple, aux écrits de madame Dora d'Istria (2), avec quelle vivacité s'expriment encore les répugnances de l'orthodoxie hellénique pour l'autorité qui siége au Vatican. Ainsi s'explique trop bien le peu de goût qu'avaient les Grecs du quinzième siècle à vivre en pays latin, l'indifférence ou l'hostilité des Latins pour ceux qui avaient cependant entre les mains tant de trésors précieux, inconnus à tous les savants et à tous les hommes de goût de notre Europe. Jusqu'à la prise de Constantinople, c'est à peine si deux ou trois professeurs grecs ont apporté chez nous les premiers éléments de leur langue. Barlaam et Léonce

ment résumées les diverses tentatives de rapprochement entre les deux Églises.

(1) Voir 1° J.-G. Pitzipios, *l'Église d'Orient, exposé de sa séparation et de sa réunion*, etc. (Rome, 1855, en trois parties, in-8°, imprimerie de la Propagande); véritable pamphlet d'un Grec rallié à l'orthodoxie catholique, et qui traite avec la dernière violence ses anciens coreligionnaires; — 2° et en sens contraire, Andronicos Demetrakopoulos, Ἱστορία τοῦ Σχίσματος τῆς λατινικῆς ἐκκλησίας ἀπὸ τῆς ὀρθοδόξου ἑλληνικῆς (Leipzig, 1867); — 3° K. Pichler, *Geschichte der kirchl. Trennung zwischen dem Orient und Occident*, u. s. w. (Munich, 1864-1865, 2 vol. in-8°); — 4° Ad. d'Avril, *Documents relatifs aux Églises d'Orient* (Paris, 1862, in-12). Je ne cite que les ouvrages les plus récents.

(2) *Excursion en Roumélie et en Morée* (Paris, 1863), partie II, ch. 1. On peut lire encore, dans le même sens, le manifeste de Cyriaque Lamprylos, *le Turban et la Tiare* (Paris, 1865, in-8°).

Pilate, qui apprirent un peu de grec à Pétrarque et à Boccace, n'étaient pas des Grecs d'Orient : ils étaient nés en Calabre. La prise de Constantinople devait brusquement changer cette disposition des esprits. Elle dompta par l'humiliation et la misère l'orgueil des Hellènes, et, d'un autre côté, elle fléchit par la compassion l'orgueil non moins intraitable des clercs de l'Occident. Toute prévue qu'elle était, cette catastrophe de la ville impériale produisit dans l'Europe un retentissement immense. Les Grecs une fois opprimés, à ce qu'il semblait, sans retour, on oublia qu'ils étaient schismatiques pour se souvenir qu'ils étaient chrétiens. Une grande émotion de piété souleva toute l'Europe en leur faveur, et les pauvres exilés qui arrivèrent d'Orient, si humble que fût leur condition, si maigre que fût leur science, se virent accueillis avec une sorte de respect par l'Europe inquiète et attristée (1). Ils étaient, après tout, bien peu nombreux (l'histoire n'en connaît guère qu'une dizaine); mais ils arrivaient les mains pleines de livres, l'esprit plus ou moins orné d'une littérature dont l'Europe commençait à redevenir curieuse, surtout grâce aux vives excitations de quelques hommes de cœur et de génie tels que Pétrarque;

(1) Leurs misères et leur arrivée en Europe sont le sujet du tableau éloquent que M. Villemain a publié, en 1825, sous le titre de *Lascaris, ou les Grecs au quinzième siècle*. Dans mon cours de 1861-1862, dont cette cinquième leçon est en partie le résumé, j'ai moi-même esquissé un épisode de cette dispersion des Grecs; l'esquisse est devenue plus tard un mémoire académique, que l'on trouvera ci dessous reproduit, comme Appendice, avec quelques changements et additions.

enfin ils étaient comme consacrés par le malheur, et cette petite bande de pauvres exilés se trouva ainsi assez forte pour contribuer largement à l'un des plus féconds progrès de l'esprit humain, à l'inauguration d'une ère nouvelle dans les travaux de la pensée.

SIXIÈME LEÇON.

QUELS ÉLÉMENTS LE GREC A FOURNIS A LA LANGUE FRANÇAISE DEPUIS SES ORIGINES JUSQU'A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Méthode à suivre dans cette recherche. — Revue critique des principaux ouvrages où l'on expose les rapports de la langue française avec la langue grecque — Périon, H. Estienne, Lancelot, etc. — Les Académiciens du dix-huitième siècle et Turgot. — Jauffret, Morin, Roquefort, les philologues provençaux et languedociens. — Essai d'une statistique des mots français d'origine grecque en usage avant le seizième siècle. — Caractère surtout latin de notre langue et de sa grammaire jusqu'à la Rênaissance.

Avant d'aborder la mémorable époque que l'on appelle si justement la Renaissance, et pour bien apprécier ce qu'alors l'esprit français et la langue française ont dû au renouvellement des études grecques, il nous importe de savoir quel était, à la fin du quinzième siècle, l'état de notre langue, ce qu'elle avait gardé ou acquis d'éléments helléniques, depuis la fondation des premières colonies grecques sur la côte de Provence, et à travers toutes les vicissitudes que notre pays avait successivement éprouvées du-

rant le moyen âge. C'est là un sujet plus difficile à traiter qu'il ne semble au premier coup d'œil, si l'on ne veut pas s'en tenir à de vagues aperçus, mais arriver à des preuves positives et entrer dans le détail des faits. Les preuves et les faits relèvent ici d'une science encore peu développée et qui ne s'est donné qu'en ces derniers temps sa véritable méthode, je veux dire la science de l'étymologie.

Il est presque incroyable à quel point l'ignorance, la routine et la prévention ont dominé dans ces études depuis le seizième siècle jusqu'au commencement du dix-neuvième. Faisons-le voir par quelques exemples, en négligeant, comme étrangères à notre sujet, les étymologies qui portent sur les éléments celtiques ou germaniques de la langue française.

En 1555, Joachim Périon composait en latin et dédiait à Henri II ses Dialogues sur la langue française, premier essai, à vrai dire (1), d'une recherche méthodique sur les origines de notre idiome, essai où, par conséquent, l'inexpérience n'a rien qui nous étonne. L'index qui ouvre ce volume nous apprend, par exemple, que *butiner* vient du grec βουθυτεῖν, que *brave* vient de βραβεύς; que *coin* vient de γωνία; que *dépeser* (dépecer) vient de δέψειν, etc. : ce sont là les premiers tâtonnements de l'étymologie. On reprend la science à peu près au point où Varron l'avait laissée, quinze siècles avant la Renaissance. Mais,

(1) On ne peut guère, en effet, tenir compte ici du livre de Ch. de Boville, *de Differentia linguarum vulgarium et gallici sermonis varietate* (Paris, 1533, chez Rob. Estienne), bien qu'il renferme quelques observations intéressantes.

dix ans plus tard, le grand Henri Estienne, reprenant le même sujet, ne le traite guère mieux dans sa *Conformité du langage françoys avec le grec* (1). Il tire de δαπάνησις le français *despense*, qui n'est autre que le participe latin *dispensa*, devenu substantif et légèrement altéré dans sa terminaison; il tire *crouler* du verbe κρούειν, qui n'offre avec le mot français qu'une identité matérielle, et probablement accidentelle, dans la première syllabe, et une analogie douteuse pour le sens; de μαλακός, *malade*, de θύειν, *tuer*, de μόνος, *moine*, qu'il faudrait au moins rattacher au dérivé grec μόναχος par le latin *monachus*. Comme Périon, dont pourtant il parle quelque part avec sévérité, il rattache à γωνία le mot français *coin*, sans songer au latin *cuneus*. Chose plus étrange encore, il cherche dans le verbe ἀρδεύειν (*arroser*) l'origine du nom commun *jardin*, qui est certainement germanique (*Garten*) et qui ne se rattache que par une très-antique communauté de racine au latin *hortus* et au grec χόρτος, etc. Henri-Estienne est pourtant le prince des hellénistes; il semble que la préparation de son *Thesaurus*, où les mots sont rangés par ordre de racines, devait le familiariser avec la méthode étymologique. Bien plus, en comparant le français et le latin, il a eu quelquefois, en matière d'étymologie, des vues très-justes et très-heureuses dans ses *Hypomneses de gallica lingua* (2);

(1) 1565 et 1569, réimprimé, en 1853, par L. Feugère, avec une introduction et des notes utiles, mais où la critique grammaticale est encore très-indécise et sujette à bien des erreurs.

(2) Publiées en 1582 et qui mériteraient bien d'être réimpri-

mais il est loin de savoir comment doit être traitée la dérivation des mots, et qu'il faut éviter les étymologies isolées, rapprocher beaucoup de mots analogues, enfin, faire une égale attention à la terminaison et au radical, si l'on veut arriver à des résultats précis.

Je passe bien des noms intermédiaires (1). Cent ans après Henri Estienne, le grammairien de Port-Royal à qui nous devons le célèbre petit livre des *Racines* est peut-être moins avancé encore à cet égard, et cela même après qu'il a pu, qu'il a dû faire son profit des objections sérieuses dirigées contre lui par le jésuite Labbe. J'ouvre dans l'édition *revue et corrigée* de 1682, qui est la quatrième, le « Recueil des mots françois pris de la langue grecque ou qui y ont quelque rapport soit par allusion ou par étymologie ». Ce titre seul montre déjà combien peu de critique il faut attendre de l'auteur. Et en effet, rien qu'à le parcourir au hasard, j'y relève mainte erreur énorme : par exemple, le mot *trouver* dérivé d'εὑρεῖν, avec lequel il n'a aucun rapport, sinon de sens ; *vêtement* de ἐσθής, quand il est si facile d'y reconnaître le latin *vestimentum ; vilain*, de βλεννός (*sordidus*), quand on y reconnaît si naturellement l'adjectif latin *villanus*, dérivé lui-même de *villa ;*

mées comme l'ont été, par L. Feugère, la *Précellence* et la *Conformité*.

(1) Par exemple, Trippault (1586), Boxhorn (1654), et surtout Ménage, dont le célèbre ouvrage, publié pour la première fois en 1650, est fort amélioré dans la seconde édition (1694, in-folio).

taxer, de τάξειν, futur de τάσσω, qui lui-même sert un peu plus bas à expliquer le substantif *tas*, et, par son composé ἐντάσσω, le verbe *entasser*. On dirait souvent de purs jeux d'esprit. Là même où Lancelot sait la véritable étymologie, il semble ne pas tenir à la reconnaître, et il lui préfère quelqu'une de ces « allusions » qu'il annonce dans le titre de son lexique. Par exemple, après avoir expliqué le mot *essein* (essaim) par ἑσμός, il ajoute : « D'autres néanmoins aiment mieux prendre *essein* d'*examen*, de même qu'*airain* d'*æramen*. » C'est précisément la seconde explication qu'il fallait adopter, sans même essayer la première. Tant de méprises perpétuées et quelquefois augmentées, depuis 1657 (1), dans d'innombrables éditions du *Jardin des Racines grecques*, me persuadent que cet ouvrage a été chez nous un des plus grands obstacles au progrès des méthodes grammaticales (2). Aussi,

(1) Dans une réimpression faite au commencement de ce siècle, j'ai lu le mot *abavent* (abat-vent) expliqué par ἀ privatif et βαθύς ! La seule réimpression accompagnée d'un travail vraiment critique sur la matière, je veux dire l'édition de M. Adolphe Regnier (1840), n'a pas eu l'heureux effet que j'en attendais moi-même lorsque je la signalais à nos collègues de l'Université (dans le *Journal général de l'Instruction publique*, du 24 février 1841), avec une estime dont je n'ai, d'ailleurs, rien à rabattre aujourd'hui.

(2) Lancelot, dans la Préface de sa deuxième édition *revue et corrigée de nouveau* (1664), défend avec esprit sa méthode contre les objections de son concurrent le père Labbe. Mais, sans être un bien habile helléniste, le père Labbe avait, il faut l'avouer, raison, sur presque tous les points, contre l'auteur des *Racines*. Cf. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 455 de la deuxième édition.

sans avoir jamais eu à donner mon avis sur ce sujet, quand j'ai vu supprimer, par arrêté ministériel du 4 décembre 1863, l'usage du livre de Lancelot dans nos classes, je n'ai pu le regretter : c'était vraiment une œuvre à reprendre d'après les vrais principes de la linguistique (1).

Cette science, en effet, marcha sans règle ni méthode, durant tout le dix-septième siècle. J'aperçois seulement, dans une lettre de Daniel Huet à Ménage, l'utile distinction des radicaux et des terminaisons ; encore y mêle-t-il une erreur, en conseillant de ne tenir compte que du radical dans la recherche des étymologies (2).

Au sein de l'Académie des inscriptions, un seul homme peut-être, le célèbre Fréret, avait bien posé ce problème complexe de l'origine des langues européennes et de leurs rapports étymologiques (3). Le temps lui manqua pour achever ses recherches sur ce sujet et pour en produire les résultats. Duclos, en 1740, dans son mémoire *sur l'Origine et les révolutions des langues celtique et françoise* (4),

(1) Ce travail vient d'être fait par M. Anatole Bailly, professeur au Lycée impérial d'Orléans (Paris, 1868, in-12).

(2) *Dissertations sur différents sujets*, publiées par l'abbé de Tilladet (La Haye, 1720, in-12), t. II, p. 111, lettre du 12 décembre 1691 : « La principale cause de ce défaut (des étymologies proposées par Ménage), c'est de n'avoir pas assez bien su, ou de ne vous être pas assez fidèlement assujetti à ce grand principe de l'art étymologique de distinguer les lettres radicales et les lettres serviles, et de ne chercher l'origine des mots que dans les premières. »

(3) Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. XV, p. 565.

(4) Même recueil, t. XX, p. 1.

montre bien la nécessité d'unir l'histoire des peuples à celle des langues qu'ils ont parlées. Falconet, en 1745, dans sa dissertation *sur les Principes de l'étymologie par rapport à la langue françoise*, établit avec assez de précision des principes fort sages, que, dans le même volume, il applique avec peu de succès (1). Quelques années plus tard, Bonamy soulevait une question intéressante, lorsqu'il traitait *de la Conformité du grec vulgaire avec notre langue* (2); mais il expliquait à tort cette conformité par le séjour des croisés français dans l'Orient grec, et ne savait pas y reconnaître l'effet de deux révolutions parallèles : l'une, celle qui du latin avait fait sortir le français, l'autre, celle qui du grec ancien avait fait sortir le romaïque. C'étaient là des essais curieux et dont aucun ne mérite absolument d'être oublié par les étymologistes modernes. Mais, en somme, c'est un économiste, le célèbre Turgot, qui garde l'honneur d'avoir le premier exposé les véritables règles de la méthode étymologique, dans un article de l'*Encyclopédie*, qu'on n'a pas omis de réimprimer dans ses œuvres complètes. Malheureusement, cet excellent morceau n'a guère attiré l'attention des lecteurs, plus soucieux de chercher dans ce recueil maint chapitre d'un tout autre intérêt, sur des matières de finances

(1) Même recueil, t. XX, p. 24 et suiv., « Dissertation sur le mot *Dunum*. »

(2) Même recueil, t. XXIII. Cf., t. XXIV, le Mémoire du même auteur *sur l'Introduction de la langue latine dans les Gaules*. Le tome XXXVIII (*Histoire*, p. 56) contient l'analyse d'un Essai de Supplément au traité d'H. Estienne, par J. Dacier.

et d'économie publique. Ce qui est certain, c'est que les éditions des *Racines* de Port-Royal, et les lexiques de mots français tirés du grec qui ont paru depuis l'excellent article de Turgot, n'ont guère profité de ses conseils. Les théories, d'ailleurs ingénieuses, et souvent vraies en général, du président de Brosses (1), et les rêveries de Court de Gébelin (2) ont eu beaucoup plus d'autorité en ces matières que les idées de Turgot. On en jugera par le *Dictionnaire étymologique de la langue française*, de Jauffret (3), formant la deuxième livraison d'une collection de nouveaux livres élémentaires. La préface de l'auteur expose avec une candeur singulière les avantages de ce qu'il s'obstine à nommer l'*art étymologique*, avec des considérations étranges sur la *mimologie* et la *mimographie*, deux prétendus principes dont l'application l'entraîne à d'étranges absurdités. Jauffret, évidemment, connaît mal le grec et l'organisme grammatical de cette langue. Toutes les fois qu'il faut un certain effort pour remonter du mot français à la racine hellénique, il s'égare en chemin; souvent même il s'égare pour courir après des chimères, quand il lui suffirait d'ouvrir un dictionnaire grec pour y trouver en toutes lettres le mot qu'il veut expliquer. On n'a qu'à voir, par exemple, l'article *Aphorisme*, où, au lieu de reconnaître dans ce mot la transcription française d'ἀφορισμός, il cher-

(1) *Traité de la formation mécanique des langues* (1765).

(2) Voir surtout l'*Histoire naturelle de la parole*, extraite du *Monde primitif*, et réimprimée en 1816 par Lanjuinais.

(3) Paris, an VII, 2 vol. in-12.

che, avec une subtilité malheureuse, à le décomposer en un *alpha* privatif et un substantif φόρυτρον, qui n'y a pas le moindre rapport.

Le *Dictionnaire étymologique des mots français tirés du grec* (1), par Morin, auquel Villoison fournit quelques bonnes notes, et qui fut deux fois imprimé du vivant de l'auteur, est une œuvre beaucoup plus estimable. Toute la nomenclature des sciences et des arts y est rassemblée et traitée avec soin; mais les mots qui, en passant du grec dans notre langue, ont subi des altérations plus ou moins régulières, sont expliqués là encore avec peu de rigueur. Morin procède à leur analyse aussi capricieusement que pouvaient le faire ses devanciers. Il a, en général, une idée fausse des rapports du grec et du latin, et, chaque fois qu'une même racine existe dans ces deux langues, il ne sait pas dire nettement à laquelle des deux remonte en droite ligne le mot français qui renferme la racine en question. Par exemple, le latin *bibere* et le grec πίνειν ayant une même racine, il en rapproche le français *boire*, quand il devrait simplement expliquer l'infinitif *boire* par l'infinitif *bibere*, sauf à remarquer ensuite que le mot latin se rattache historiquement au même radical que le verbe πίνειν (au futur πιοῦμαι). Il en est de même pour le mot *fable*, certainement produit par le latin *fabula*, quel que soit d'ailleurs le rapport de parenté originelle qui l'unit à la racine φα qu'on trouve

(1) 1re édition, 1803; 2e édition, 1809. Villoison était mort en 1805.

dans φημί. Par suite de cette méprise, Morin remplit des pages entières de mots qui n'ont aucun rapport direct avec la langue grecque et qui, par conséquent, n'avaient pas droit à figurer dans son *Dictionnaire*. Telle est la page où sont réunis les verbes *précéder*, *précompter*, *prédire*, *préface*, *préférer*, etc. : c'est là du travail en pure perte pour l'objet que l'auteur s'est proposé.

Le *Dictionnaire étymologique de la langue française* de M. de Roquefort (1), « où les mots sont classés par familles..... » et que précède une dissertation sur l'étymologie par Champollion-Figeac, marque un véritable progrès sur tous les ouvrages précédents (2). La dissertation de Champollion-Figeac exprime (et c'est la première fois, si je ne me trompe, en ces sortes d'écrits) les vrais principes de la théorie analytique des langues. « Outre les mots, » y lit-on (p. XXXIII), « notre langue a aussi sa constitution grammaticale, et cette constitution est, à l'égard de toutes les langues, l'essence même de la science étymologique ; c'est l'ensemble des règles pour la formation des mots, conséquemment aussi, la règle de leur décomposition et de leur étymologie. Ignorer ces règles, c'est vouloir analyser

(1) Paris, 1829, 2 vol. in-8°.

(2) On ne s'étonnera pas de retrouver les erreurs de la vieille méthode, augmentées encore par les préjugés du patriotisme, dans l'estimable *Essai historique sur la littérature française* récemment publié, en grec moderne, à Athènes (1845), par un jeune Hellène de Crète, M. N. Minolos, que la Faculté des lettres de Paris comptait alors parmi ses auditeurs assidus. Voir la page 355 de cet ouvrage.

chimiquement une substance solide en la brisant à coups de marteau. On doit connaître les lois essentielles de la vitalité de notre langue. Les principales sont, en outre de toute la phraséologie, 1° les désinences, 2° les augments initiaux, 3° le radical, 4° l'euphonie, 5° l'orthographe et ses variations.» Malheureusement, comme il est moins difficile d'avoir de bons principes que de les bien appliquer, le Dictionnaire de Roquefort, même amélioré par son dernier éditeur, contient encore plus d'une erreur, et il n'a été définitivement surpassé que par le travail de M. Ad. Regnier, dans son édition des Racines de Port-Royal (1), et dans le beau Dictionnaire de M. Littré.

Même inexpérience chez les écrivains qui ont voulu montrer la persistance du grec dans le midi de la France, où l'on doit naturellement supposer qu'il avait jeté des racines plus ou moins profondes. Pour en citer quelques-uns, Voltaire, au mot *Grèce*, dans le *Dictionnaire philosophique*, exprime là-dessus des idées générales fort justes assurément; mais quand il vient aux preuves, la plupart de ses exemples se fondent sur des méprises. En 1776, le voyageur Guys, natif de Marseille, se plaît à signaler la ressemblance de quelques usages et celle d'un certain nombre de mots marseillais avec des usages et des mots grecs correspondants; il dresse, notamment, une liste de poissons dont les noms provençaux lui paraissent d'origine hellénique et le sont, en effet,

(1) Voir plus haut, page 113, note 1.

pour la plupart, mais par l'intermédiaire du latin; la liste est d'ailleurs peu nombreuse, et, en dehors de cette nomenclature spéciale, qui est très-fautive, les exemples allégués sont presque tous sans valeur. Comment croire qu'il y ait le moindre rapport entre le grec πόρος et le provençal *bourdigue?* entre le verbe καλέω et le substantif *caleno* (repas du soir à la veille de Noël)? *Arton*, qu'on « entendait encore prononcer, à la campagne », au temps de Guys, pour signifier du pain, est certainement identique avec l'accusatif du grec ἄρτος, qui a le même sens. Mais c'est là un exemple isolé, et qui, à cause de cela même, nous devient suspect (1). Le patriotisme provençal, il est vrai, en trouve ou croit en trouver beaucoup d'autres. Mais quand on examine avec quelque sévérité ces découvertes, on en voit bien diminuer le nombre, je ne saurais trop le redire, au risque de contrister un peu les érudits qui s'attachent à ces recherches avec une passion d'ailleurs si honorable. Tout récemment encore on essayait de prouver l'existence d'une colonie grecque dans les Landes de Gascogne, en se fondant sur l'identité ou l'analogie, presque toujours illusoire, des noms de lieux (2). Dans le dialecte catalan, M. Cam-

(1) *Voyage littéraire de Grèce*, Lettres XXIV et XLII. L'auteur dit même quelque part (t. I, p. 418) : « Vous pouvez parler grec à nos prud'hommes, qui vous entendront. » Il veut dire, sans doute, ceux qui avaient fait de bonnes études au collége.

(2) H. Ribadieu, *une Colonie grecque dans les landes de Gascogne entre l'an* 1200 *et l'an* 500 *avant Jésus-Christ* (Paris, 1864, in-8°).

buliu (1) signalait une trentaine de mots qui rappellent autant de mots grecs, mais qui presque tous n'ont avec ces derniers qu'une ressemblance douteuse. Comment croire, par exemple, que *basca* (évanouissement) provienne de βασκαίνω (ensorceler)? que *trassat*, *trassut* (habileté, habile) provienne de θράσος (courage, audace)? Poitevin de Maureilhon, en 1805 (2), et M. Thomas, en 1843 (3), ne réussissent guère mieux dans leurs efforts pour rapprocher le grec du languedocien. M. Thomas, pourtant, essaie quelques analyses, dont le principe au moins est juste, en s'attachant aux transformations organiques des voyelles et des consonnes; mais il n'applique pas avec assez de rigueur ses règles d'analyse. Les trois cents et quelques mots réunis dans son glossaire se réduiraient peut-être au dixième, au vingtième de ce nombre, si on les traitait avec la précision que comporte aujourd'hui l'analyse comparative des idiomes. Ἀρριχᾶσθαι (grimper, se hisser) ne peut avoir donné *arri*, cri du paysan languedocien pour faire avancer une bête de somme; le parfait λελύχνευκα (j'ai éclairé avec une lampe), ne peut avoir produit l'infinitif *aluca* (allumer, éclairer), non plus que ἔψεχα (dans le sens, d'ailleurs très-douteux, de

(1) *Recherches sur les origines étymologiques de l'idiome catalan.* (Extrait des Mémoires de l'Académie de Montpellier.)

(2) *Réflexions sur quelques étymologies languedociennes qui dérivent directement du grec.* (Bulletin de la Société des sciences et belles-lettres de Montpellier, t. II, p. 37-44.)

(3) *Vocabulaire des mots du roman languedocien dérivant directement du grec.* (Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, t. II, p. 89-129.)

gratter) n'a produit *séga* (moissonner). Les dérivés ne quittent pas ainsi, sans raison et sans transition appréciable, la classe du mot dont ils dérivent. Ἀολλής est encore plus étranger à *sadoul*, qui, comme notre français *saoul*, paraît se rattacher au latin *satur*; τυφλός (aveugle) n'a aucun rapport avec *defflé* (soufflet). Beaucoup de ces analogies reposent sur des mots grecs recueillis au hasard dans les lexiques ou sur des locutions mal interprétées. Πῇ χαῖρε, n'a jamais été, que je sache, une interjection grecque et n'a jamais signifié, comme traduit M. Thomas, *aliquatenus* ou *interdum miserere*. La science aura beaucoup de peine à tirer profit de tels matériaux, amassés avec plus de bonne volonté que de critique.

Il faut venir jusqu'à ces dernières années pour trouver une méthode d'analyse vraiment rigoureuse appliquée aux étymologies de la langue française, particulièrement à celles où le grec a quelque part. C'est M. Diez (1), c'est M. Scheler (2), c'est M. Littré (3), qui peuvent être enfin consultés avec confiance par les personnes curieuses de ces recherches. Ils n'ont pas des réponses à toutes les questions; mais, quand ils donnent une réponse, elle est, le

(1) *Etymologisches Wœrterbuch der romanischen Sprachen* (Bonn, 1853, in-8°; 2e éd. 1862).

(2) *Dictionnaire étymologique français d'après les résultats de la science moderne* (Bruxelles, 1859, gr. in-8°), où l'auteur se donne trop souvent le facile plaisir de relever les bévues de ses devanciers.

(3) *Dictionnaire de la langue française* (Paris, 1863 et années suivantes, in-4°).

plus souvent, bien fondée; pour tous les cas douteux, ils savent douter, et se réduire au rôle modeste de rapporteurs des opinions et des conjectures entre lesquelles il est prudent de s'abstenir.

L'objet spécial, que je me propose dans cette leçon, et auquel je reviens, après ces observations préliminaires, est de faire la part des mots d'origine grecque que renfermait notre langue vers l'an 1500, afin d'apprécier ce que plus tard devait y apporter l'hellénisme érudit de la Renaissance. Avertis par tant d'erreurs de nos devanciers, nous marcherons avec une juste circonspection dans notre recherche, et nous la bornerons au strict nécessaire. Elle nous fournira d'abord quelques chiffres, une sorte de statistique approximative, que confirmeront quelques vues générales sur l'histoire des principaux idiomes néo-latins parlés sur le sol de la France.

Une première impression qui nous frappe, quand nous feuilletons les vieux textes en langue romane, c'est qu'un très-petit nombre de mots y montrent une physionomie grecque ; au contraire, le latin y domine avec un mélange peu considérable de mots grecs depuis longtemps latinisés. Or, si l'on fait le compte de ces divers éléments, un lexique à la main, les chiffres confirment tout de suite cette première impression. M. de Chevallet (1) a donné la liste de tous les mots que renferment les trois premiers do-

(1) *Origine et formation de la langue française* (Paris, 1858, in-8°), t. Ier. Les vieux monuments de notre langue qu'on a retrouvés depuis dix ans ne paraissent pas avoir changé la proportion qui ressort du travail de M. de Chevallet.

cuments écrits en notre langue : le Serment de 843, le Cantique de sainte Eulalie, et les Lois de Guillaume le Conquérant. Or, sur ce nombre, il n'y en a qu'une cinquantaine qui ne soient pas latins, et, sur ces cinquante, il n'y en a que douze qui soient grecs. Ce sont (avec leur orthographe moderne, car il importe peu de leur conserver ici leur orthographe archaïque) : *blâmer*, *charte*, *chrétien*, *diable*, *évêque* et *archevêque*, *moûtier*, *orfanin* (devenu plus tard *orphelin*), *parole*, *paroisse*, *église* et *épée*. Le hasard n'a pu produire seul une si étrange disproportion. Elle est, d'ailleurs, confirmée par le calcul que j'ai fait sur un nombre plus considérable de documents. M. Bartsch a publié en 1866 une *Chrestomathie de l'ancien français* qui comprend, en 472 colonnes in-4°, quatre-vingt-huit morceaux, soit en vers, soit en prose, appartenant à tous les temps, depuis le neuvième siècle jusqu'à la fin du quinzième. Pour en faciliter la lecture, il a réuni dans un Glossaire presque tous les mots romans que renferment ces divers morceaux : cela fait un total d'environ sept mille articles. Sur ces sept mille, j'en trouve à peine soixante-dix qui soient des mots grecs, et encore, comme dans la liste précédente, des mots qui ont tous traversé la forme latine avant d'arriver au français. Tels sont, pour en citer quelques-uns (toujours sans tenir compte de leur orthographe ancienne, qui est ici peu importante) : *aumône*, *aromatiser*, *authentique*, *cimetière*, *chanoine*, *clerc* et *clergé*, *diamètre*, *ermite*, *évangile*, *fantôme*, *grammaire* et *grammairien*, *mélancolie*, *mystère*,

nécromancie, *panthère*, *Pentecôte*, etc. C'est à peu près un mot grec pour sept cents mots d'origine surtout latine, plus rarement germanique.

Devant ce résultat, qui s'accorde si bien avec le précédent, il faut reconnaître que l'élément hellénique occupe très-peu de place dans le lexique roman du nord. En occupait-il davantage dans les dialectes romans du midi? On est disposé à le croire, si l'on songe à tant de villes soit colonisées par les Grecs, comme Marseille, soit envahies jadis par la civilisation grecque, comme Arles et Lyon. M. Fauriel déclare même, dans ses recherches sur les origines du provençal, que le dépouillement qu'il a fait de tous les textes écrits en ces dialectes lui donne environ trois mille mots, dont le latin ne peut pas rendre compte (1); mais M. Fauriel n'a publié, que je sache, aucune liste de ces trois mille mots, et les divers lexiques du provençal que j'ai pu consulter, entre autres celui de Raynouard, ne me semblent pas confirmer cette assertion du savant philologue. Dans l'état actuel de la lexicographie provençale, quand les divers dialectes méridionaux ont été si peu étudiés par des grammairiens familiers avec les procédés scientifiques, peut-être ne convient-il pas de prononcer là-dessus un jugement définitif (2).

(1) *Histoire de la littérature provençale*, t. I, p. 295.

(2) M. de Laveleye (*Histoire de la langue et de la littérature provençale*, insérée, en 1845, au tome III des Annales des Universités de Belgique) se plaint avec raison de ce que nous manquons encore de recherches spéciales sur quelques-uns des dialectes parlés dans le midi de l'Europe. L'indécision qu'il montre

Faute de mieux, et en attendant les travaux que nous promet l'active école des jeunes *romanistes* comme ils s'appellent volontiers aujourd'hui (1), j'ai du moins essayé pour le provençal ce que j'avais fait pour la langue d'oïl. J'ai analysé le glossaire qui termine la *Chrestomathie provençale* de Bartsch (2), comme j'avais analysé celui de la *Chrestomathie de l'ancien français*, et cette analyse m'a conduit aux mêmes conclusions. Bien plus, les mots d'origine gréco-latine qu'on trouve dans le provençal sont presque tous les mêmes que ceux que nous offre la langue d'oïl (3).

A y regarder de près, il semble d'ailleurs peu probable que le midi de la France ait dû garder un fond bien riche de mots originairement helléniques. En effet, d'un côté, la période de transformation vraiment féconde durant laquelle se sont détachées du latin les langues romanes ne commence guère qu'à la fin du cinquième siècle, c'est-à-dire en un

lui-même dans sa méthode atteste trop bien que ce secours lui a manqué.

(1) L'Académie des inscriptions et belles-lettres vient précisément de proposer, en vue du prix ordinaire qu'elle décernera en 1870, le sujet suivant : « Étude sur les dialectes de la langue d'oc au moyen âge. »

(2) 2e éd., 1867, gr. in-8°.

(3) Qu'il soit bien entendu que je ne parle pas ici des noms propres. Le plus simple coup d'œil jeté sur un calendrier montre combien les noms d'origine grecque abondent dans notre *Onomasticon*; mais il est facile de constater aussi que ces noms, comme *Étienne* (de *Stephanos*), Grégoire (de *Gregorios*), etc., nous sont parvenus par l'intermédiaire des transcriptions latines.

temps où la culture hellénique disparaissait peu à peu des lieux mêmes où elle s'était le plus largement développée. Nous avons vu que, dès le sixième siècle, les traces de culture grecque deviennent très-rares dans la Gaule méridionale. Comment donc s'étonner qu'on en retrouve peu dans les langues qui prirent, à partir de cette époque, une forme distincte du latin? D'un autre côté, si le latin populaire, soit des villes, soit des campagnes, n'a pas seul fourni le fond des divers dialectes romans (et sur ce point je crois que les romanistes exagèrent un peu l'importance du latin vulgaire, sur lequel nous avons si peu de renseignements directs et précis), il est certain, néanmoins, que la belle latinité n'a pas eu la principale part dans ce travail (1). Or c'est le latin savant qui a dû le mieux conserver les mots grecs qu'il s'était appropriés dès le temps d'Ennius, et qui figurent en assez grand nombre dans les vers de Virgile et d'Horace, comme dans la prose de Cicéron et de Tite-Live. Enfin, nous ne voyons pas que les écrivains gallo-romains de Marseille, comme Salvien, se montrent plus grecs dans leur langage que ceux du centre de la Gaule, comme Grégoire de Tours. Chez les uns comme chez les autres, la partie hellénique du vocabulaire se compose des mots depuis longtemps consacrés par l'usage qu'en ont fait les classiques païens, et des nouveaux termes introduits par le christianisme, et ce sont ceux-là même que nous retrou-

(1) Voir H. Schuchardt, *der Vokalismus des Vulgärlateins* (Leipzig, 1866-1868, 3 vol. in-8°).

vons changés en mots français dans les anciens documents de notre langue. Si donc le latin classique a contribué, en s'altérant, à former la langue, d'abord vulgaire, qui est devenue depuis celle de la Chanson de Roland ou de la Chronique de Villehardouin, il n'a pu y introduire un grand nombre d'éléments helléniques (1). Ainsi, tout nous conduit à conclure que les résultats fournis par nos calculs s'accordent avec les vraisemblances historiques et avec la marche, aujourd'hui bien connue, de l'évolution grammaticale qui a fait sortir du latin les langues néo-latines. Œuvre de tout un peuple, et non pas d'une école ou d'une académie de lettrés, cette évolution a dû transformer le lexique en usage chez la nation tout entière, non pas le vocabulaire d'élite que pratiquait une classe privilégiée par l'esprit et le savoir.

Si quelque part le grec peut se montrer en plus grande abondance parmi les mots de notre vieille langue, ce doit être dans les écrits scientifiques ou techniques, comme ceux des théologiens, des médecins, des grammairiens et des philosophes. Or voici une dernière expérience qui confirme cette présomption. On sait que Nicole Oresme, écrivain de la cour de Charles V, est un des premiers qui ait traité en notre langue certaines questions scientifi-

(1) Il est amusant de voir H. Estienne expliquer, au chapitre XXIX de l'*Apologie pour Hérodote*, comment l'ignorance du grec chez les gens d'Église, au moyen âge, a enrichi la langue et le calendrier de noms de saints qui n'ont d'autre origine que de grossiers contre-sens. Mais il ne s'agit là que de noms propres.

ques. Il a écrit, par exemple, sur l'histoire et la théorie des monnaies (1), sur l'astronomie et le système du monde, sur l'algèbre, sujet où, dit-on, ses idées sont déjà fort remarquables pour le temps (2); il a traduit en français plusieurs ouvrages d'Aristote, et cela d'après des versions latines faites, non sur l'arabe, mais sur l'original, dont il a pu d'ailleurs avoir sous les yeux le texte grec (3). Or quelques pages publiées par M. Meunier d'un lexique spécial de la langue de Nicole Oresme (4) nous fournissent, à elles seules, autant de mots grecs ou dérivés du grec à la française que nous en a fourni le glossaire tout entier de M. Bartsch. Il est même remarquable combien cette liste renferme de mots que l'on prendrait volontiers pour des néologismes de date fort moderne. Tels sont *agonie*, *agoniser*, *agonisement*, *amphibologique*, *architectonique*, *aristocratie* et *aristocratiser* (vivre sous le régime aristocratique), *concentrique* et *excentrique*, *démagogue* et *démagogiser*, *démocratie*, *démocratique* et *démocratiser*, *métaphore* et *métaphorique*, *oligarchie*, *oligarchique* et *oligarrhiser*, *sophisme*, *sophiste*, *sophistique*, *sophistiquer*, *sophistication*, *sophisterie*, etc. On voit clairement par ces exemples la facilité que le grec of-

(1) *Traictié de la première invention des monnoies, de* Nicole Oresme... *et Traité de la Monnaie, de* Copernic, *publiés et annotés par* L. Wolowski (Paris, 1864, gr. in-8).

(2) *Der Algorismus proportionum des* Nicolaus Oresme.... *herausgegeben von* M. Curtze (Berlin, 1868, in-8°).

(3) Fr. Meunier, *Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme* (Paris, 1857, in-8°, p. 136).

(4) Livre cité, p. 161 et suiv.

frait au style savant pour une foule d'idées, qu'il eût été presque impossible d'exprimer avec des mots de la langue commune et populaire; on voit aussi combien de tels mots se glissaient naturellement sous la plume de tant d'écrivains, traducteurs qui les trouvaient à leur portée et qui n'avaient d'autre peine à prendre que de les transcrire. Quelques-uns même de ces mots montrent par leur seule forme qu'on les a transcrits pour les yeux sans les avoir entendu prononcer par le peuple. Par exemple, les mots *cube* et *cubique* seraient, sans nul doute, écrits *cybe* et *cybique* si Oresme les avait recueillis dans la circulation populaire, où certainement l'*ypsilon* grec avait le son de l'*i*. C'est ainsi, en effet, qu'il écrit *yconome* et *yconomique*, parce que ces derniers étaient depuis longtemps passés dans l'usage avec la prononciation vulgaire de la diphthongue initiale οι qui, au moyen âge, avait le son d'un *i*.

C'est là une preuve indirecte, mais non moins forte que les précédentes, de ce fait que le français est véritablement une langue néo-latine, et que le grec s'y maintient ou y pénètre toujours comme un élément étranger à sa constitution primitive.

Du vocabulaire passons à la grammaire; le caractère éminemment latin de notre langue nous y frappera plus évidemment encore. Non-seulement le latin fournit au français l'immense pluralité, la presque totalité de ses racines, mais la grammaire latine lui impose et ses divisions principales et, sauf une ou deux exceptions, les flexions grammaticales

qui le caractérisent aujourd'hui. On a plus d'une fois démontré, et j'ai démontré moi-même, dans un mémoire spécial (1), que les mots latins sont devenus des mots français par une série de transformations, qui ne commencent pas toutes avec la décadence des lettres latines, mais qui pour la plupart, au contraire, remontent aux plus anciens âges du latin classique. Tantôt resserré, tantôt élargi, sans être jamais brisé, à proprement dire, le même moule grammatical a successivement enfermé les mots dont se servirent Ennius et Caton, Cicéron et Lucrèce, Lucain et Tacite, Claudien et Sulpice-Sévère, Eginhard et le rédacteur du serment de 843, Saxon le grammairien et l'auteur de la *Chanson de Roncevaux*. Il n'y a peut-être pas une seule flexion grammaticale en français qui ne s'explique par l'altération séculaire d'une flexion correspondante en latin. Seulement, tel procédé rare dans la langue de Cicéron était devenu fréquent et journalier dans celle des trouvères; réciproquement, tel procédé fréquent au siècle d'Auguste était devenu rare au siècle de Charlemagne. Par exemple, la langue latine tirait rarement un substantif d'un infinitif abrégé; les langues romanes en ont dérivé ainsi des centaines. Au contraire, la langue latine possédait pour la conjugaison passive un grand nombre de formes synthétiques; les langues romanes n'en possèdent plus une seule et elles

(1) *Observations sur un procédé de dérivation très-fréquemment appliqué en français et dans les autres langues néo-latines*. (Mémoires de l'Académie des inscriptions, tome XXIV, 2e partie.)

forment tous leurs temps et modes du passif par le procédé analytique. Il en est des procédés de formation comme de certains organes qui, chez les animaux et les végétaux, nous apparaissent tantôt à l'état rudimentaire, tantôt à l'état de plein développement.

Si le lexique et les flexions grammaticales de notre langue attestent fort peu d'emprunts à la langue grecque, plus rares encore sont les règles de syntaxe où la ressemblance des deux langues s'explique par une imitation. On ne cite guère en ce genre qu'un idiotisme, l'usage de l'infinitif actif après un adjectif, comme dans la locution καλὸν ἰδεῖν « beau à voir », où l'on croit que le latin *pulchrum visu* ne peut rendre compte de l'usage français. Mais cela tient à une méprise trop longtemps accréditée dans nos livres de grammaire, où l'on attribue à *visum* le sens actif et à *visu* le sens passif, distinction inconnue aux grammairiens latins (1). En réalité *visum* et *visu* sont deux cas d'un nom verbal, appelé « supin » par les Romains, mais que nous pourrions tout aussi bien appeler un infinitif, puisqu'il joue tout à fait le rôle de ce mode. Ainsi *visum* signifie « pour voir », *visu* (primitivement *visui*)

(1) Voir ce que dit Priscien, *Institutiones gramm.*, l. VIII, p. 395, éd. Krehl, après avoir parlé du supin en *um* : « Sequens quoque forma, quæ in *u* terminat, ablativus mihi videtur ipsius nominis quo ipsa res significatur, » et il traduit *oratu* par τῷ παρακαλεῖν καὶ τῷ παρακαλεῖσθαι, ἤτοι τῇ παρακλήσει. Plus bas, p. 419 : « Supina loco infinitivorum pounntur tam activorum quam passivorum. »

«à voir». Au lieu d'être un hellénisme, notre locution est donc un simple latinisme ; elle rentre dans la classe des formes de langage que le latin nous a directement transmises, et elle n'a avec la forme correspondante en grec qu'une ressemblance fondée sur la logique naturelle qu'ont suivie le grec et le latin dans les procédés de leur syntaxe.

Tout nous ramène donc à reconnaître l'incomparable prédominance de la langue latine dans la constitution des dialectes justement appelés néo-latins, et, en particulier, dans la constitution du français.

A vrai dire, les Gallo-Romains, en même temps qu'ils se mêlaient avec les barbares leurs vainqueurs, ont passé de la langue *romaine* aux dialectes *romans*, presque sans avoir conscience du changement qui se produisait. On aurait peine à dire en quel moment ils ont senti le divorce accompli entre les deux langues, et il a fallu bien des siècles pour qu'ils reconnussent qu'elles n'avaient plus la même grammaire. Durant tout le moyen âge, la grammaire latine est si bien la grammaire par excellence, la seule grammaire aux yeux de ceux qui parlent les dialectes de la langue d'oc ou ceux de la langue d'oïl, que le langage régulier, le *grammaticus sermo*, comme on l'appelait toujours alors, c'est le langage dont Donat et Priscien exposent les règles. M. Guessard a publié deux grammaires du provençal, rédigées au treizième siècle, l'une par Hugues Faydit, l'autre par Raymond Vidal de Besaudun (1); la pre-

(1) Première édition, 1839-1840, dans le premier volume de

mière est rédigée en latin sous le titre de *Donatus provincialis ;* la seconde est écrite en provençal, mais toutes deux sont rédigées sur le plan et d'après les divisions des manuels qui servaient à l'enseignement du latin. Les règles y sont constamment rapportées aux règles de la déclinaison, de la conjugaison et de la syntaxe latines. Ainsi les noms ont toujours six cas, le nominatif, le vocatif, le génitif, le datif, l'accusatif et l'ablatif, déterminés chacun soit par l'absence, soit par la présence de diverses prépositions; mais le grammairien se préoccupe beaucoup plus de cette perpétuité de la division logique des cas, que de la différence des formes qui les représentent respectivement dans l'idiome ancien et dans l'idiome moderne. Il se croit toujours sous la discipline de Donat, même quand il ne parle plus la langue enseignée par ce maître. Là où le provençal s'écarte trop visiblement des procédés latins, le grammairien provençal n'hésite pas à dire qu'un tel écart est contraire à la règle, à la grammaire. Ainsi, dans la pratique, dans l'usage, le provençal est une fille définitivement émancipée de la tutelle de la langue mère ; mais, en théorie, elle ne cesse pas de lui rendre hommage, et elle dissimule le mieux qu'elle peut les formes mêmes par lesquelles se marquent son indépendance et son originalité.

Pareil contraste se montre entre les servitudes de la théorie et les libertés de la pratique chez les gram-

la Bibliothèque de l'École des Chartes; deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée (Paris, 1858, in-8°).

mairiens du nord. Dans son beau travail sur les grammairiens du moyen âge, M. Thurot a rencontré, au quatorzième siècle, deux grammaires de la langue d'oïl, rédigées en français du quatorzième siècle; or ces deux manuels procèdent par la même méthode, offrent les mêmes définitions que les manuels provençaux. C'est toujours la division latine des parties du discours; c'est l'application, souvent pénible et laborieuse, des formules de la syntaxe latine à une syntaxe devenue toute différente par la simplification d'abord, puis par la suppression des cas, et par les changements profonds qu'a subis le système de la conjugaison. Cette fidélité aux traditions antiques se maintient bien au-delà du moyen âge. En plein seizième siècle, Robert Estienne décline les mots français comme il déclinerait les mots latins; il écrit, par exemple :

Nominativus, le maistre,
Genitivus, de maistre, du maistre,
Dativus, à maistre, au maistre,
Accusativus, le maistre,
Vocativus, maistre *sine articulo*,
Ablativus, de maistre, du maistre,

et ainsi de suite (1). Au dix-septième siècle, dans les *Femmes savantes* de Molière, sur les vers de Trissotin :

Ne dis plus qu'il est amarante,
Dis plutôt qu'il est de ma rente.

(1) *Grammatica Gallica*, p. 17, éd. 1582.

Bélise s'écrie :

Voilà qui se décline :
Ma rente, de ma rente, à ma rente.

Dans une Grammaire datée de 1689 (1) je vois les cas considérés comme une propriété des noms. Regnier Desmarais, en 1706, non sans quelques scrupules, maintient cependant l'usage traditionnel d'une déclinaison française, et aujourd'hui même n'a-t-on pas gardé l'habitude d'appeler *nominatif* le sujet d'une phrase, uniquement parce qu'en latin il a le plus souvent la forme du nominatif?

Toute cette grammaire latine était elle-même, sans doute, d'origine grecque par ses théories et par son vocabulaire. C'est des Grecs que les Romains avaient appris à composer leurs manuels de grammaire. Le nom même de la grammaire, soit en latin classique *grammatica*, soit en latin barbare du moyen âge *grammaria*, est d'origine hellénique. Tous les termes grammaticaux sont, ou littéralement pris du grec, comme *syllaba*, *iambus*, *trimeter*, etc., ou calqués sur les mots grecs correspondants, comme *conjugatio* (συζυγία), *casus* (πτῶσις), *declinatio* (κλίσις), etc. A peine peut-on signaler deux ou trois mots, en ce genre, qui soient d'invention et d'origine purement romaines, comme *supinus* et *gerundivus*. Mais tout ce vocabulaire grammatical, soit littéralement emprunté, soit imité plus ou moins habile-

(1) A.-Fr. de Pratel, *Manuductio ad linguam burgundicam* (Lovanii, in-12), p. 26.

ment du grec, était devenu familier aux maîtres et aux élèves romains, comme s'il eût été tiré du fonds national de leur langue, et les maîtres grecs étaient, sauf de rares exceptions, bien oubliés, bien ignorés de ceux qui apprenaient le latin de la bouche de leurs disciples dans la Gaule du moyen âge.

En résumé, au nord comme au midi, la langue de nos ancêtres s'était généralement formée, sur un fond de racines latines, par un travail de dérivation, qui ne faisait que continuer les anciennes évolutions de la langue latine. C'est par accident seulement, pour les besoins de la religion, de la science ou des arts, qu'elle puisait çà et là quelques éléments dans le riche vocabulaire de l'ancienne Grèce.

Et pourtant, la Gaule avait reçu plusieurs colonies grecques, elle avait produit des écoles de poëtes et de prosateurs grecs ; sur les côtes au moins de la Méditerranée, cette langue avait dû être longtemps populaire. Mais aujourd'hui, quelque effort que l'on fasse, il est difficile, il est presque impossible de retrouver dans la nôtre plus que des traces assez rares de l'hellénisme. A cet égard, pour peu que les historiens de notre langue aient apporté de critique au choix et à l'appréciation de leurs preuves, ils en ont vu diminuer sous leurs mains, pour ainsi dire, et le nombre et la valeur. M. Fauriel n'a pu soumettre à une révision sévère les aperçus qu'il avait présentés sur ce sujet dans une de ses leçons sur la littérature provençale. Mais un de ses disciples, M. J.-J. Ampère, qui en 1839, dans son *Histoire*

littéraire de la France, avait montré beaucoup de complaisance pour les rapprochements entre le grec et le français, rétractait, quelques années plus tard (1843), dans son livre *sur la Formation de la langue française*, ces trop faciles concessions, et il réduisait à deux ou trois exemples, encore douteux, les preuves de la prétendue influence du grec sur les dialectes populaires du Midi. M. Edél. du Méril ne défendrait certainement plus aujourd'hui les exemples nombreux, mais presque tous suspects, qu'il a réunis dans le chapitre V de son *Essai philosophique sur la formation de la langue française* (1), ni les hellénismes, d'apparence quelquefois séduisante, mais non moins contestables pour cela, qu'il a studieusement réunis dans son *Introduction* au roman de *Floire et Blancheflore* (2). Chaque jour la comparaison scientifique des langues nous apprend à être plus scrupuleux dans l'examen de ces délicates questions. Par une sorte d'instinct historique, nous nous obstinons volontiers à croire que les patois de la Provence doivent contenir beaucoup de mots grecs de provenance antique et purement populaire; mais, quand nous venons aux exemples, ce nombre se réduit à quelques mots isolés et douteux, à des ressemblances fortuites entre les racines, à des similitudes de tournures qu'explique la seule ana-

(1) Paris, 1852, in-8°.

(2) Paris, 1856, in-12, pages CXXXVI et CLXXVI. J'indique ici, avec le regret de ne l'avoir pu lire, une dissertation *de Gallici sermonis cum græco convenientia*, par Arlaud (Berlin, 1826, in-4°).

logie des sentiments ou des pensées, sans qu'il soit nécessaire d'admettre une transmission directe de l'antiquité grecque au siècle où se sont constituées la langue et la nationalité françaises.

SEPTIÈME LEÇON.

PREMIÈRE RENAISSANCE DES LETTRES GRECQUES : HELLÈNES, IMPRIMEURS DE GREC, HELLÉNISTES.

Caractère original de la Renaissance dans notre pays. — Les réfugiés hellènes en France : Andronic fils de Callistus, J. Lascaris, André Paléologue, Hermonyme de Sparte, Nicandre de Corcyre, Ange Vergèce, etc. — Érasme et la nouvelle prononciation du grec. — Les premiers imprimeurs de grec. — Le *Liber gnomagyricus* de Tissard. — G. Budé. — Le Collége de France. — Conrad Néobar, premier imprimeur du roi pour le grec, et les types grecs de Garamont.

On sait, par la leçon qui précède, pour quelle faible part le grec a contribué à former la langue française telle qu'elle se trouvait constituée au moment de la Renaissance. Nous allons voir maintenant quels changements y apportèrent les études helléniques renouvelées en France et puissamment secondées par l'imprimerie, dès le commencement du seizième siècle, malgré les défiances et l'opposition passagère de quelques théologiens (1).

(1) On connait là-dessus le sentiment du célèbre Noël Béda, qui appelait le grec *la langue des hérésies*. Voir Ellies du Pin, Seizième siècle, partie III, p. 533; Goujet, *Mémoires sur le*

A ce mouvement de rénovation ont contribué des événements très-divers et des influences souvent extérieures ; mais la France y a gardé, avec son caractère original, ses droits particuliers à la reconnaissance des hommes. L'Italie, sans doute, l'avait en cela précédée, et, bien avant la découverte de Gutenberg, elle s'était passionnée pour les lettres grecques peu à peu réveillées dans son sein, soit par les maîtres grecs de la Calabre, soit par des Hellènes de Byzance. Le nom seul et les écrits de Pétrarque représentent avec un grand éclat ce renouvellement de la science et de l'art grecs par l'étude sans cesse plus directe de leurs monuments rendus à la lumière dans l'Occident latin (1). L'impulsion donnée par Pétrarque ne s'était point ralentie au milieu des déchirements et des désordres de tout genre qui signalent le temps des Médicis et des Sforza. Aussi les Français, sous Charles VIII et sous Louis XII, quand ils envahirent l'Italie, la trouvèrent en pleine trans-

Collége royal, partie I, p. 8. — M. Rebitté (*G. Budé*, p. 81) cite un curieux témoignage de Galland, dans son oraison funèbre de François Ier, sur l'état des études au début de ce siècle.

(1) Voir A. Mézières, *Pétrarque, étude d'après de nouveaux documents* (Paris, 1867, in-8°), p. 366 et suiv. Cf. G. Favre, *Mélanges d'Histoire littéraire* (Genève, 1856, in-8°), tome I, p. 9-146 : « Vie de J.-M. Philelphe, » et p. 147-153 : « Sur les hellénistes en Italie du dixième au quinzième siècle. » L'ouvrage de M. Ch. Nisard, *les Gladiateurs de la République des lettres* (Paris, 1860, 2 vol. in-8°), serait plus utile pour l'histoire de la Renaissance, si l'auteur ne s'attachait presque uniquement au détail extérieur des controverses personnelles, et s'il s'occupait davantage des questions mêmes de science et d'érudition qu'agitaient ces philologues batailleurs.

formation, on peut dire en pleine floraison scientifique et littéraire; mais, s'ils en ont rapporté un vif sentiment de leur infériorité à cet égard, s'ils en ont ramené quelques maîtres, pour enseigner dans les écoles de France, néanmoins on peut dire que la Renaissance, en notre pays, s'est produite par un travail et avec un caractère tout français. L'Italie de Léon X s'honore à juste titre des Alde Manuce et de leur école, mais la France des Valois peut lui opposer avec un légitime orgueil des noms tels que ceux de Guillaume Budé et d'Henri Estienne (1). Les Grecs mêmes que l'Orient nous envoya, après le triomphe de l'islamisme dans l'empire byzantin, sont en petit nombre; ils n'ont guère fait que passer parmi nous, et ils n'y ont laissé qu'une trace peu profonde de leur passage. Toutes les recherches des historiens ne portent pas à plus de cinq ou six le nombre de ces maîtres hellènes (2), et ce qui suit montrera que

(1) Je fais remarquer, en passant, que la France a bien pu fournir aux imprimeries italiennes plus d'un collaborateur aujourd'hui inconnu, comme fut, en 1474, ce Jacobus Rubeus (Jacques Le Rouge?) *natione gallicus* (sic), qui fit imprimer, à Rome, la première édition d'Hérodote, c'est-à-dire de la traduction latine de cet historien par Laurent Valla.

(2) Voir les deux ouvrages de Humphry Hody, *de Græcis illustribus græcæ linguæ litterarumque humaniorum instauratoribus* (Londini, 1742), et de C.-F. Boerner, *de Doctis hominibus græcis litterarum græcarum in Italia instauratoribus* (Lipsiæ, 1750). M. Mavrophrydis a publié dans le *Philistor* d'Athènes (t. II, 1862) des biographies intéressantes de Manuel Chrysoloras et de Théodore Gaza. Mais ces biographies m'ont paru apporter à l'histoire peu de renseignements nouveaux après les livres de Meiners, de Hody, de Boerner, de Brunet de

leurs leçons ou leurs exemples n'ont pas exercé une influence bien longue sur la réforme et l'extension des études dans nos écoles. Ce fut comme un germe importé à temps dans notre sol, où il produisit, par la vertu propre de ce terrain généreux et par une active culture, la plus splendide moisson.

A la tête des lettrés byzantins qui vinrent alors chez nous se place Andronic, fils de Callistus, qui enseigna d'abord à Rome, où il avait été libéralement reçu par le cardinal Bessarion, un des plus illustres représentants de l'alliance éphémère entre les deux communions chrétiennes. De Rome Andronic vint à Florence, et il y eut pour auditeur Ange Politien. Mais, plus honoré qu'enrichi par cet enseignement, et déjà vieux, il passa les Alpes pour chercher en France d'autres protecteurs, et il survécut peu de temps à ce dernier effort pour lutter contre la fortune. Les témoignages de ses contemporains lui attribuent un savoir presque universel et une véritable éloquence. Philelphe, qui avait passé sept ans à Constantinople, dans sa jeunesse, regrettait de n'y avoir point trouvé un tel maître. Malheureusement, il reste aujourd'hui d'Andronic peu d'œuvres qui nous aident à justifier ce jugement de ses disciples et de ses amis. Il avait écrit sur la prise de Constantinople une complainte ou *monodie*, qui est, je crois, demeurée manuscrite. On cite encore de lui un éloge de Georges Paléologue et deux opuscules

Presle, auxquels, d'ailleurs, M. Mavrophrydis se réfère très-loyalement.

philosophiques pour la défense du platonisme, qui nous montrent dans leur auteur un disciple intelligent et passionné du grand platonicien Gémiste Pléthon. Laurent de Médicis lui avait commandé une traduction latine du livre d'Aristote *sur la Génération et la Corruption*. Quant à moi, je n'ai pu lire de lui que la lettre à G. Paléologue, publiée par M. Boissonade dans le tome V de ses *Anecdota græca*. Ces pages sont d'un écrivain assez habile et ingénieux, mais qui pourtant n'atteint pas à la correction de l'atticisme. Elles montrent que la prose grecque classique était restée presque aussi familière aux lettrés de ce temps que le grec romaïque ; mais, en même temps, elles prouvent que l'atticisme ne pouvait guère se maintenir dans l'usage avec toute sa pureté, lorsqu'il servait à exprimer des idées et des sentiments chaque jour plus différents de ceux qu'exprimait le grec de Théophraste ou celui de Lucien.

Janus Lascaris, natif de Rhyndacus, appartenait à la famille impériale des Lascaris. Après les désastres de sa race, il suivit son père dans le Péloponnèse, puis à Venise et à Padoue, où il apprit le latin. Il était, lui aussi, un des protégés de Bessarion. A Florence, il devint celui de Laurent de Médicis, qui le renvoya en Orient avec la commission d'en rapporter des manuscrits grecs. Ce voyage est, on peut le dire, un des événements les plus mémorables du siècle, car Lascaris revint chargé de deux cents manuscrits, parmi lesquels se trouvaient les chefs-d'œuvre dont il se fit l'éditeur à partir de 1494. C'est à

la suite de Charles VIII qu'il visita la France ; il y était encore en 1503, et, cette année même, Louis XII faisait de lui son ambassadeur auprès de la république de Venise. Sa mission accomplie, il se rendit à Rome, où on le vit suggérer à Léon X la fondation d'un gymnase grec, qui devint un foyer actif de culture et de propagande helléniques. En 1518, François Ier le rappelle à Paris, où il a bientôt pour auditeur le célèbre Budé. C'est vers le même temps sans doute qu'il donne des leçons de grec à Charles Estienne, troisième fils de Henri Estienne Ier. L'Italie, qui était devenue sa seconde patrie, le revit une fois encore, et il y mourut à quatre-vingt-dix ans, laissant peu d'écrits originaux, mais après avoir publié ses belles éditions *princeps* d'auteurs grecs, qui supposent un labeur immense et des plus intelligents.

Le nom doublement illustre de Lascaris nous rappelle celui d'André Paléologue, neveu et héritier du dernier empereur de Byzance. On trouve ce personnage en 1491 à la cour de Charles VIII, où il « est venu à ses frais et dépens..... devers ledit Sire pour aucuns grans affaires touchant le bien de son royaume ». C'est lui qui, trois ans plus tard, lors de l'entrée des Français en Italie et sur l'espérance d'une croisade contre les Turcs, offrait au roi de France de lui céder, moyennant indemnité honorable, ses droits, hélas ! bien précaires, sur l'empire grec d'Orient (1). Le projet n'eut pas de suite ; mais,

(1) Voir les curieux renseignements recueillis, sur ce sujet,

ainsi que le voyage de 1491, il atteste des relations qui peuvent avoir répandu parmi nous le goût ou le besoin d'étudier la langue grecque.

Tout autre était la condition de Georges Hermonyme, natif de Sparte. Celui-là est un exemple de ces exilés faméliques qui, après la ruine de leur patrie, promènent de pays en pays une misère incurable. Il semble pourtant que l'hospitalité française lui ait été généreuse. Dès 1470, ou même dès 1458, Grégoire Tifernas, un Italien helléniste, avait, dit-on, enseigné le grec dans l'Université de Paris (1) ; Hermonyme lui succéda, avec un traitement régulier, ce qui, pour le temps, et vu le sujet de ses leçons, semble avoir été un avantage considérable. Hermonyme eut d'ailleurs, à Paris, trois disciples illustres, Reuchlin, destiné à devenir le propagateur du grec en Allemagne, Budé, qui devait avoir le même rôle en France, Érasme, enfin, et l'on sait que Budé au moins lui paya largement ses leçons. Quant à Érasme, il faut avouer qu'il parle de lui avec un certain dédain dans son dialogue sur la Prononciation : « *Hermonymus qui se Spartanum prædicabat* (2). » Jusqu'ici Hermonyme a bien l'air d'un petit professeur élémentaire. On peut même croire qu'il enseignait l'écriture grecque, car il était assez bon calligraphe. Notre Bibliothèque impériale possède plu-

par M. A. de Cherrier, *Histoire de Charles VIII* (Paris, 1868, in-8°), t. I, p. 443 et 491.

(1) Crevier, *Histoire de l'Université de Paris*, t. IV, p. 243-247. Cf. p. 438.

(2) P. 93, éd. 1643, in-12.

sieurs manuscrits de sa main (1), entre autres un recueil de lettres bilingues et un *Onomasticon* également bilingue, encore inédit (2), et dont la plus ancienne rédaction remonte peut-être au célèbre grammairien Julius Pollux, un des précepteurs de Commode. Il semble cependant qu'il inspira, par son savoir et son caractère, quelque confiance à la cour de Rome, puisque, en 1476, on le voit faire, sur l'ordre de Sixte IV, le voyage d'Angleterre pour obtenir la délivrance de l'archevêque d'York, que le roi Édouard IV détenait prisonnier. Mais cette ambassade, quel qu'en ait été le succès, ne l'avait pas enrichi ; car, à son retour, il reprenait à Paris le métier de copiste, et il écrivait un manuscrit de Quintus de Smyrne, dont la souscription a été publiée par Léon Allatius. C'est alors qu'Andronic, fils de Callistus, adressa au prince Georges Paléologue une lettre pressante (3) pour recommander à son humanité le pauvre Hermonyme. Peut-être se releva-t-il quelque temps, et cela par ses propres efforts, car on le retrouve en 1519 assistant Jean Chapuis, éditeur des *Institutes* de Justinien, qui avait besoin du secours d'un helléniste pour les textes grecs contenus dans cet ouvrage.

(1) Montfaucon, *Palæographia græca*, p. 99.

(2) Il sera prochainement publié par M. Boucherie, professeur au Lycée de Montpellier, d'après un manuscrit conservé dans la bibliothèque de cette ville. Voir les Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, août 1868.

(3) Imprimée dans les *Anecdota græca* de Boissonade, t. V, p. 420 et suiv.

A ce propos, il faut remarquer que, même après la découverte de l'imprimerie, se maintint l'usage de copier les livres grecs. La calligraphie, longtemps encore, soutint une sorte de concurrence avec l'art nouveau des imprimeurs, et cela nous explique comment on trouve tant de beaux manuscrits dont les dates vont jusqu'à la fin du seizième siècle. Hermonyme n'est pas le seul des Hellènes séjournant en France dont la main habile ait lutté avec l'imprimerie naissante; il y eut pour successeur, chez nous, le Crétois Ange Vergèce, de qui nous avons de très-nombreux manuscrits exécutés entre 1535 et 1565 (1) et dont la belle écriture devait être, comme nous le verrons bientôt, perpétuée, consacrée, en quelque sorte par les types mêmes de l'Imprimerie royale.

Vers le même temps se promenait dans notre Occident, surtout en Allemagne, en Angleterre et en France, Nicandre de Corcyre, devenu, pendant son séjour à Venise, le secrétaire de Gérard Velthwick, ambassadeur de Charles-Quint, et qui a écrit en grec une intéressante relation de ses voyages, dont le second livre seulement a été naguère publié (2).

(1) Montfaucon, *Palæographia græca*, p. 94.

(2) *The second Book of the Travels of Nicander Nucius of Corcyra,.... edited by* J.-A. Cramer (London, 1841, in-4°), d'après un manuscrit incomplet et fort incorrect de la Bibliothèque Bodléienne. Un manuscrit complet des trois livres se trouve à l'Ambrosienne de Milan. C'est d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Florence que Mustoxidi donna en français, dans le *Spectateur de l'Orient* (1856), et en grec dans la *Pandore*, tome VII, p. 154, une notice sur Nicander, d'où

Son style clair, mais très-incorrect, tout mêlé d'atticismes, de mots poétiques et de tournures visiblement italiennes ou françaises (1), nous le signale comme un Hellène fort au courant des affaires et des langues de l'Europe latine. Il a des jugements d'une naïveté piquante sur Luther, sur Érasme, sur Henri VIII et sur les réformes de l'Église en Angleterre; mais il paraît peu occupé de belles-lettres. Il nous apprend qu'Henri VIII, dans l'armée qu'il envoie contre les Écossais rebelles, a enrôlé un corps de « Péloponnésiens d'Argos », sous la conduite d'un brave capitaine appelé Thomas; mais il ne nous dit pas si quelqu'un de ses compatriotes enseignait le grec à Londres ou à Winchester, ni si les chaires de grec y avaient de nombreux auditoires. En revanche, il rappelle la part que les soldats de sa nation prirent aux guerres de Henri VIII et de François Ier, et il donne une description détaillée du siége de Boulogne par les Anglais, en 1544. Son troisième livre,

M. Brunet de Presle a tiré une partie de ce qu'il raconte sur ce voyageur, dans les dernières pages de son *Histoire de la Grèce depuis la conquête romaine jusqu'à nos jours* (Paris, 1860). La Bibliothèque de l'Escurial possède aussi deux manuscrits de cette relation sous le titre d' Ἀποδημίαι (*Catalogue des manuscrits grecs de l'Escurial*, par E. Miller, p. 347, 448), et où le nom de l'auteur est écrit Ἀνδρόνικος νούντζιος (*nuncius*, l'ambassadeur). C'est ce dernier mot qui, selon une conjecture de M. B. de Presle, est devenu Νούκκιος, puis Νούκιος. Il désignait primitivement la fonction même du pauvre réfugié.

(1) Par exemple, l'emploi fréquent du participe au nominatif absolu, et des tours comme celui-ci, p. 89 : ἐνδόσιμον τῷ πρεσβύτῃ ᾔτησα (je demandai une permission à l'ambassadeur).

dont le texte est encore inédit, nous le montre à Paris, où il a rencontré le célèbre Ange Vergèce (ou, comme il l'appelle, Verginius). Nicandre nous apprend que François Ier avait alloué une honnête pension au calligraphe crétois ; que celui-ci secondait et quelquefois dirigeait fort sagement le zèle du roi son protecteur pour les lettres savantes, etc. Ce sont là des renseignements nouveaux et utiles sur les premiers ouvriers de la Renaissance.

Ajoutons, pour ne point négliger les moindres indices, que, vers le même temps, un Grec, nommé Pierre Porta (1), avait servi comme prote chez le célèbre imprimeur Henri Estienne Ier ; ajoutons surtout que Constantin Paléocappa dressait, vers 1552, le Catalogue des 546 manuscrits grecs de la Bibliothèque de Fontainebleau (2), catalogue recopié plus tard par Ange Vergèce (3) ; nous aurons trouvé, en tout, cinq ou six Grecs qui ont vécu alors en France ; mais deux seulement, sur ce nombre, y ont enseigné d'une manière utile, et encore sans méthode suivie, avec peu d'autorité.

(1) Le fait est relevé par M. A.-F. Didot, dans sa notice sur les Estienne (Nouvelle Biographie générale).

(2) Bibliothèque impériale, Supplément grec, n° 10.

(3) Bibliothèque impériale, Ancien fonds, n° 3065. Notons en passant que les beaux manuscrits de Vergèce, comme le n° 2443 de l'ancien fonds, sont quelques fois ornés de miniatures que la tradition attribue à une fille d'Ange Vergèce. La tradition va plus loin ; elle explique ainsi, avec plus ou moins de vraisemblance, notre expression proverbiale « écrire ou peindre comme un *ange* », expression qui, avec le temps, a pris un sens plus général.

Bien plus, par une sorte de fatalité qu'on n'a pas remarquée, l'érudition même de leurs disciples tourna promptement contre eux et produisit entre l'Orient grec et les écoles d'hellénistes occidentaux une sorte de schisme littéraire qui n'a pas été sans conséquences pour l'avenir.

Un moment disciple, pour le grec, d'Hermonyme de Sparte, Érasme reprochait à la prononciation de cet Hellène quelques défauts peu conciliables avec l'idée qu'on se fait d'une langue célèbre pour son harmonie. Cela le conduisit à exprimer certains doutes sur la prononciation du grec et du latin jusque-là consacrée dans l'usage. Il en fit le sujet d'un de ces dialogues où excellait son talent aimable; le dialogue eut un grand succès. La science, encore très-inexpérimentée, des nouveaux professeurs de grec, en Hollande, en Angleterre et en France, s'empara des objections d'Érasme, les développa et les exagéra. On en vint bientôt à se persuader que les Hellènes vivants prononçaient d'une façon barbare la langue de leurs ancêtres, que l'érudition moderne pouvait leur en remontrer là-dessus, qu'à l'aide du témoignage des grammairiens elle pouvait retrouver l'ancienne prononciation du grec, et que, le pouvant, elle devait le faire. Chacun alors se mit à l'œuvre pour accomplir cette réforme. Il y eut bien des résistances et des débats. La lutte même, dans quelques pays de l'Europe, en Angleterre, par exemple, amena des incidents presque tragiques, qui nous font sourire aujourd'hui. J'ai raconté ailleurs cet épi-

sode de la Renaissance (1). Constatons seulement ici le résultat de ces discussions laborieuses : c'est que, dès la fin du seizième siècle, la prononciation vulgaire du grec se trouva presque partout abandonnée en Occident. Par un excès de pouvoir, dont personne alors ne se rendait compte, la science avait constitué, dans chacun des pays ouverts aux études helléniques, une prononciation que l'on tenait pour celle même de l'antiquité. Sous le prétexte de revenir à la tradition classique, on avait rompu avec la tradition nationale et populaire, et l'on était tombé dans une étrange anarchie. Ces manières de prononcer le grec, fort diverses selon les pays et les écoles, ont plus nui qu'elles n'ont servi chez nous au progrès des études helléniques. Mais, au moment où elles s'établirent, les discussions qu'elles provoquèrent ne furent pas sans influence sur le mouvement de la littérature savante.

A côté des Hellènes réfugiés nos premiers imprimeurs ne sauraient être omis comme promoteurs des études grecques en France.

Il est intéressant de voir comment, après les premiers essais d'Ulrich Géring, après les chefs-d'œuvre d'Antoine Vérard, qui tous deux ne connurent que l'emploi des caractères latins, l'imprimerie se mit peu à peu au service des études grecques. Cette histoire a été esquissée avec un grand savoir et un charme

(1) Voir l'Appendice à la présente leçon, à la fin de ce premier volume.

sérieux de narration par M. Rebitté (1). Mais, écrit à Besançon, ce livre n'offre pas, dans le détail, la minutieuse exactitude, que d'ailleurs on ne peut guère atteindre, sur un tel sujet, si l'on ne connaît pas les procédés de l'imprimerie, et si l'on n'a pas sous la main de précieux incunables, très-rares aujourd'hui, très-difficiles à rassembler, et que les bibliothèques publiques ne livrent pas aux curieux sans maintes précautions légitimes, mais gênantes. Pour me guider en ces délicates recherches, j'ai eu d'abord les livres de deux savants typographes, M. Auguste Bernard (2) et M. Ambroise-Firmin Didot (3); puis ce dernier m'a communiqué, dans son incomparable bibliothèque, les plus anciens produits de notre typographie grecque. On me permettra donc de m'y arrêter quelques instants avec cette complaisance pleine de respect qu'inspirent les moindres commencements des choses destinées à grandir. On ne touche pas sans une sorte d'émotion ces grossiers petits volumes où nos ancêtres ont épelé le grec,

(1) *Guillaume Budé, restaurateur des Études grecques en France* (Paris, 1846, in-8°). Cf. l'article instructif de L. Feugère sur cet ouvrage, dans la Revue encyclopédique de 1847.

(2) *De l'Origine et des débuts de l'imprimerie en Europe* (Paris, 1853, deux vol. in-8°), ouvrage auquel se rattachent : *Geofroy Tory, peintre et graveur, premier imprimeur royal*, par le même (Paris, 1857, in-8°) ; — *les Estienne et les Types grecs de François Ier*, par le même (Paris, 1856, in-8°). Cf. G. Favre, *Mélanges d'Histoire littéraire* (Genève, 1856, in-8°), tome I, p. 68-75.

(3) *Essai sur la Typographie* (Paris, 1851, in-8°, extrait de l'Encyclopédie moderne).

et qui coûtèrent aux maîtres des Estienne tant de labeurs et de soucis

Longtemps les imprimeurs de latin, quand ils rencontraient dans Cicéron, par exemple, quelques mots grecs, étaient réduits, faute de caractères, à en laisser la place en blanc. Puis ils s'essayèrent à copier tant bien que mal le grec qu'ils ne déchiffraient pas toujours avec sûreté, et ces premières copies typographiques sont informes. Ainsi, à la quatrième page du *de Officiis* (édition de 1465 par Fust et Schoiffer), on a bien de la peine à reconnaître le mot καθήκοντα dans καθωκωσκα. En 1494, le *Cornu Copiæ* de Nicolas Perotto, véritable trésor de latinité, qu'on a plusieurs fois réimprimé, et qui, pendant plus de vingt-cinq ans, a servi aux études des latinistes de la Renaissance, le *Cornu Copiæ*, dans l'édition de Géring, offre quelques mots grecs, avec un alphabet grec-latin assez correctement exécuté : toutefois les voyelles y sont encore sans accents ; ceux-ci se montrent pour la premiere fois, avec les lettres majuscules, en 1505, dans un livre de Laurent Valla, publié par Josse Bade. Mais c'est en 1507 seulement que paraît, à vrai dire, le premier livre grec imprimé en France, le *Liber gnomagyricus*, ainsi intitulé à cause des sentences qui en forment la meilleure partie. L'éditeur de ce livre est un modeste maître, François Tissard, et l'imprimeur, Gilles de Gourmont. Je laisse M. Rebitté faire le récit de leurs tribulations (1); rien n'est plus touchant ni plus instructif.

(1) *Guillaume Budé, restaurateur des études grecques en France*, p. 35 et suiv.

« Le *Liber gnomagyricus* contient quelques morceaux de poésie gnomique. Périandre, Bias, Pittacus, Cléobule, Chilon, Solon, Thalès, ont fourni cent quarante-quatre sentences. Une seule phrase de quatre lignes contient une pensée de Socrate; un mot de Diogène est rapporté en dix-sept lignes. Il y a sous le nom d'Hésiode dix-sept lignes qui ne sont point des vers; les *Vers dorés* de Pythagore, au nombre de soixante-dix-huit; un morceau d'Isocrate sur l'envie, en vingt-quatre lignes, et une courte pensée du même auteur. Phocylide a fourni deux petits morceaux, l'un de quatre lignes, l'autre de deux, et un morceau plus considérable, le Ποίημα νουθετικόν, en deux cent vingt-trois hexamètres; enfin nous y lisons trente-trois vers de la sibylle Érythrée formant l'acrostiche : Ἰησοῦς Χριστός, Θεοῦ υἱός, σωτήρ, σταυρός. Le recueil finit par trente-trois mots qui expriment le cri d'autant d'animaux. Le tout ne va guère au-delà de trois cent cinquante lignes. Voilà les premiers textes grecs que l'on ait publiés en France. Une préface latine d'environ trois pages annonce le but de cette publication et les difficultés qu'elle rencontra. Il s'agit pour les jeunes gens de compléter leurs études latines : « Nemini dubium est, juvenes modestissimi, « adolescentes benevolentissimi, hos enim compello, « hos præsertim alloquor, quanti sit Latinis eruditio « græca, in hac præcipue tempestate, æstimanda; « non provectis solum doctrina et latiali eloquentia, « alioquin Tullio cæterisque et oratoribus et philo- « sophis et medicis, cæterarumque artium hujusce- « modi, ac disciplinarum cupientissimis, celebratis-

« sima; verum etiam vobis paulatim serpere ad summa « latinitatis fastigia nitentibus. » On rencontre des mots grecs, des phrases grecques, dans les textes latins; de plus, c'est dans le grec qu'il faut chercher la source de beaucoup de choses qui se trouvent dans la poésie latine. Quel malheur que tout cela soit lettre close pour vous! dit Tissard. « Quam « grave enim, quantumque molestum, græca passim « conspersa, eorum insciis, non in soluta modo ac pe- « destri oratione, nescire; neque historicis in libris « neque in cæteris oratoriis, et ne in epistalticis qui- « dem ac missoriis epistolis, quarum usus ubique « frequentissimus; sed in poeticis figmentis, quo- « rum rivuli ex græco fonte emanarunt, quorum « origo ex græco fonte propagata est; quorumque « vis ac energia, quanta sit, quamque vehemens, « nemo est qui [non] apprehendat; nemo est qui « non concipiat. » Cela fait que les plus savants trébuchent dans les textes latins; ils sont arrêtés à tout moment, ou plutôt ils se surprennent sur la pente d'un précipice. Que de contrariétés! Que de chagrins! Tissard en a été touché. Voilà pourquoi il a fait imprimer un peu de grec; fort peu assurément; mais ce peu a pourtant son prix. Il lui a coûté bien des fatigues, bien des ennuis. D'abord personne ne voulait se charger de l'impression; nul n'y voulait risquer son argent; il fallait fondre des caractères, chose fort dispendieuse, et puis les imprimeurs n'entendaient rien au grec; ils n'étaient pas même en état de le lire. Pourquoi, après tout, disaient-ils, s'engager dans une entreprise dont on

ne pouvait prévoir l'issue? Arrêté par tant d'obstacles, Tissard s'est trouvé presque à bout de courage, mais non pas d'éloquence heureusement; il a parlé aux imprimeurs d'honneur, de renommée, de gloire; il a fait valoir auprès d'eux non-seulement l'intérêt de la jeunesse, mais encore celui du bien public; enfin il les a suppliés au nom des profits qu'ils ne pouvaient manquer de faire. Tant d'instances les ont vaincus. Mais alors il s'est trouvé qu'ils n'avaient ni abréviations, ni accents: « O pænuriam miseram! « o iniquam commiserandamque rerum angustiam! « heu! quo dolore percellor! quo conficior! » On serait tombé dans le désespoir pour moins que cela. Tissard résiste à ce coup. Il faut lever ce terrible obstacle! Il fait si bien, par prières et par promesses, que les imprimeurs se pourvoient de quelques accents et de quelques diphthongues. Cependant ils ont fait de grands frais, moindres, il est vrai, que s'ils eussent imprimé de ces gros volumes qui viennent d'au-delà les monts, et qui coûtent si cher. Mais, quoi qu'il leur en coûtât, Tissard leur a promis une ample compensation de leurs dépenses. C'est maintenant aux jeunes gens des écoles à tenir les promesses qu'il a faites en leur nom. « Comparate « itaque vobis, comparate, inquam, hoc opusculum, « aureis septem sapientium dictis, aliisque Pythagoræ redimitum, non tamen nummis idcirco aureis, « sed pretio tantillo, adeo ut marsupia vestra ne « pauxillum quidem depregnascant, adeo ut ne etiam « minimum detumescant. » Forcez, dit-il aux jeunes gens, forcez les imprimeurs à vous donner des au-

teurs plus considérables ; qu'ils voient seulement qu'on peut gagner quelque chose à ce métier. Si vous faites naître cette espérance, vous aurez dans peu non-seulement quelques textes avec les accents et les diphthongues, mais la littérature grecque tout entière, ce dépôt de toutes les sciences et de tous les arts libéraux. »

Il y a bien quelque pédantisme dans cette éloquence rocailleuse de Tissard ; mais on y reconnaît, au fond, un sentiment très-élevé des nobles intérêts alors en jeu dans le grand travail de la Renaissance. Il faut vraiment y insister pour l'honneur de ces philologues encore bien inhabiles et bien neufs à la besogne, mais tout pleins d'une passion généreuse pour la sainte cause de la science. L'auteur du dernier ouvrage qui ait paru sur la Renaissance des lettres, M. Voigt (1), remarque, au début de son livre, qu'à cette mémorable époque l'esprit humain s'ouvre à la fois deux horizons nouveaux, par la découverte de l'Amérique et par le retour aux traditions de l'antiquité. Eh bien ! cette idée, qui nous semble moderne, elle est déjà familière aux philologues du seizième siècle. Alde Manuce l'exprime en 1513 dans une de ses préfaces (2), et elle n'est pas étrangère au pauvre Tissard dans la préface du Ma-

(1) *Die Wiederbelebung des klassischen Alterthums*, etc. (Berlin, 1859, in-8°).

(2) Celle de l'édition des Orateurs grecs, reproduite dans le précieux recueil de Botfield, *Præfationes et Epistolæ editionibus principibus auctorum veterum præpositæ* (Cambridge, 1861, in-4°).

nuel qu'il préparait pour les étudiants parisiens. Sous ces textes laborieusement déchiffrés et plus laborieusement reproduits, on sentait dès lors comme le souffle d'une inspiration nouvelle ; on comprenait que les répandre dans les écoles, que les faire mieux comprendre, ce n'était pas seulement satisfaire une curiosité d'érudit, mais servir les intérêts de la civilisation.

Au reste, l'appel que notre bon Tissard adressait à ses élèves, sur un ton de paternité affectueuse, fut, à ce qu'il paraît, entendu ; car, dès la même année, nous le voyons publier la *Batrachomyomachie* attribuée à Homère, les *Œuvres et Jours* d'Hésiode et la *Grammaire grecque* de Chrysoloras; ce dernier ouvrage, comparé aux trois précédents, était un gros livre. En 1508, paraît une grammaire hébraïque, suivie d'un alphabet et de prières dans la même langue. En 1509, l'Italien Jérôme Aléander, appelé par Louis XII pour enseigner le grec à Paris (1), y fait imprimer trois opuscules de Plutarque. Deux ans après, Vatable, son élève, publie chez Gourmont une deuxième édition de Chrysoloras. En 1512 paraît un petit lexique grec-latin d'Aléander, où les mots grecs portent pour la première fois des accents attachés à la lettre : encore une date mémorable dans ces

(1) Crevier, *Histoire de l'Université de Paris*, t. V, p. 83. Je voudrais pouvoir inscrire sûrement ici le nom du Barbiste Martin Lemaistre parmi ceux des rénovateurs de la langue grecque en France ; mais j'avoue que M. J. Quicherat, dans son *Histoire*, d'ailleurs si précieuse, *de Sainte-Barbe* (t. I, chap. VI, p. 44), ne me paraît pas avoir établi le fait avec certitude.

lents progrès de notre typographie naissante. Un autre alphabet hébraïque et grec, publié en 1514, est dédié à une reine de France, Marie d'Angleterre, troisième femme de Louis XII. La dédicace forme quatre jolis vers latins d'un tour quelque peu mignard; le grammairien qui l'a rédigée croyait faire sa cour à la jeune princesse qui, sans doute, était capable de s'intéresser à de telles études. D'ailleurs il ne faut pas prendre au mot le titre d'*alphabet* : il désignait alors autre chose que la simple collection des lettres avec leurs équivalents français en regard. Ces alphabets, tant de fois réimprimés et remaniés au seizième siècle, sont comme de petits manuels élémentaires de grammaire. Ils contiennent quelques exercices d'analyse, quelques textes religieux ou profanes, pour servir aux explications dans les écoles où l'on apprenait les principes d'une langue ancienne. La première grammaire proprement dite de la langue grecque rédigée par un Français pour l'usage des écoles françaises paraît en 1521, sous le titre de *Grammatica isagogica*. Elle a pour auteur Jean Chéradam qui, lui-même, fait imprimer en 1526 la *Grammaire grecque* de Théodore Gaza, et publie en 1528 les *Femmes à l'Assemblée* d'Aristophane. La même année, Simon de Colines donne enfin un Sophocle complet, qui ouvre vraiment la série des publications savantes de textes grecs en notre pays. Il a fallu vingt ans pour que les presses parisiennes fussent capables d'un pareil effort; mais, à partir de ce moment, elles ne cesseront plus de perfectionner et de multiplier leurs produits pour le service des

lettres grecques, et elles donneront de plus un utile exemple aux imprimeries provinciales (1). Le voyageur grec Nicandre, dont nous avons tout à l'heure signalé le séjour en France vers le milieu du règne de François Ier, constate le rapide progrès de l'imprimerie savante, et il ne manque pas d'y applaudir.

Pendant que se formaient et s'essayaient à l'œuvre ces maîtres, ces éditeurs, ces imprimeurs (2), un véritable savant avait paru, qui allait les éclipser tous par la variété et par la profondeur de son savoir : c'est Guillaume Budé. Né en 1467 ou en 1468, après une jeunesse d'abord livrée aux distractions frivoles, entre autres au plaisir de la chasse, Budé s'était jeté dans les études savantes avec une ardeur méritoire, surtout dans un temps où l'on manquait de livres et de maîtres pour se faire érudit. Dès 1502,

(1) Je vois une preuve de la lenteur de ces progrès chez nos imprimeurs de province dans l'édition des *Offices* et de quelques opuscules de Cicéron imprimés à Lyon, en 1526, par Laurent Hilaire. L'éditeur, Humbert de Montmoret, déclare, sur le titre, que *græcas dictiones atticis imprimendas typis curavit.* Mais ces mots grecs et surtout les phrases insérées par Cicéron dans le texte des *Paradoxa* sont informes encore : avant de les reproduire, l'éditeur ne les avait pas lui-même exactement déchiffrés.

(2) Se peut-il que, comme le croit M. E. de la Bédollière (dans le *Siècle* du 23 novembre 1868), Gabriel Naudé (*Additions à l'Histoire de Louis XI*, Paris, 1630, ch. VII) soit le seul historien qui ait daigné mentionner Gilles Gourmont? Ce qui est certain, c'est que je ne trouve nulle part ce nom modeste et honorable, en dehors des bibliographies et des histoires de l'Imprimerie, ou des histoires de la Littérature grecque, comme celle de Schoell (t. VII, p. 413).

il traduit en latin la compilation de Plutarque sur les Opinions des philosophes ; en 1508, il écrit ses notes sur les *Pandectes*; en 1514, son traité *de Asse*, véritable prodige de savoir, qui a servi de base pendant longtemps à tous les travaux de métrologie romaine : c'était donc, comme on le voit, un helléniste avant qu'on imprimât du grec à Paris; c'était un latiniste et un jurisconsulte bien avant Cujas; c'était enfin une sorte d'antiquaire en un temps où l'Italie seule semblait occupée à déterrer et à interpréter ses médailles, ses inscriptions et ses statues antiques. Ni Aléander, ni Lascaris, ni Hermonyme de Sparte, n'avaient pu être des guides bien utiles pour l'activité de ce rare esprit : il s'était surtout formé lui-même.

Une fois possédé de l'amour des humanités, le nouveau philologue ne connut plus d'autre occupation ; les plaisirs même et les devoirs de la vie de famille l'en purent à peine distraire, s'il est vrai, comme on le raconte, que, le jour de son mariage, il trouva moyen de réserver trois heures pour ses chères études. En 1519, il avait déjà sept enfants; en 1550, à sa mort, il en laissa onze vivants. Ni les soucis d'une si lourde paternité, ni le poids des charges publiques, comme celle de maître des requêtes que lui conféra François Ier, ne ralentirent son zèle pour les travaux auxquels il s'attachait avec une patriotique prédilection. Entre 1522 et 1527, il marquait nettement le sens de la grande réforme à laquelle son nom restera toujours attaché, dans son livre *de Studio litterarum recte et commode insti-*

tuendo. Quelques années plus tard, en 1534, il témoignait mieux encore d'une alliance que recherchaient alors tous les nobles esprits entre la religion et les sciences humaines; c'est le sujet du traité qu'il intitula : *de Transitu hellenismi ad christianismum*. Tous ces livres montrent non plus la simple curiosité d'un amateur de grec et de latin, mais une passion éclairée pour les lettres anciennes et pour les fécondes traditions qu'elles représentent. L'érudition commence à se faire une méthode; elle a conscience d'elle-même, de ses devoirs et de ses hautes destinées. Nulle part cette patience à laquelle rien ne coûte pour fonder solidement la science des mots et des choses ne paraît mieux que dans l'ouvrage qui est resté la plus célèbre des œuvres de Budé, je veux dire ses volumineux *Commentarii linguæ græcæ*. Budé, comme l'a bien fait voir son récent biographe, n'a pas écrit le *Dictionnaire* et la *Grammaire grecque* qu'une fausse tradition lui attribue; mais ses *Commentarii*, par l'abondance, même un peu confuse, des matériaux qu'il y amasse pour les futurs lexicographes, font de lui le véritable fondateur et le maître de cette laborieuse école que domine Henri Estienne, l'auteur de l'immortel *Thesaurus linguæ græcæ*. Nous voilà bien loin des timides essais que nous avons jusqu'ici parcourus, et qui suffirent à l'honneur des premiers clients d'un Gilles Gourmont ou d'un Simon de Colines. Ce n'est pourtant pas là toute l'œuvre de Budé.

En 1517, le Flamand Busleiden, mort en France, à Bordeaux, avait légué une somme assez modique

pour fonder à Louvain, sa patrie, un *Collége des trois langues*, c'est-à-dire un collége où l'on enseignerait librement le latin, le grec et l'hébreu. Malgré les résistances de la routine et l'opposition des théologiens, Érasme, l'actif patron de cette noble idée de Busleiden, l'avait fait réussir (1). Dès 1518, le nouvel enseignement recevait son organisation provisoire. Adrien Berlandus y occupait la chaire de latin, Rudgerus Rescius celle de grec, Matheus Adrianus celle d'hébreu. Ce sont là des noms obscurs; pour les études grecques en particulier, Érasme aurait voulu mieux, et il demandait à Lascaris de lui envoyer des maîtres hellènes pour son Collége des trois langues. Mais, si humbles que soient ces commencements, on n'y peut méconnaître une institution conforme à l'esprit vraiment libéral de la Renaissance, et bien faite pour contribuer aux progrès des fortes études. L'exemple des savants de Louvain excita l'émulation des conseillers de François Ier, et notre pays eut bientôt, à côté de la Sorbonne, où tout enseignement restait sous la tutelle étroite de l'autorité religieuse, une institution semblable à celle de Busleiden ; c'est le collége, depuis si célèbre sous le nom de *Collége de France*. Plus modeste d'abord que le collége de Louvain, notre Collége de France n'offrait à ses professeurs ni le logement personnel, ni même des salles d'auditoire; mais, selon

(1) Félix Nève, *Mémoire historique et littéraire sur le Collége des trois langues à l'Université de Louvain* (Bruxelles, 1856, in-4°). C'est le juste pendant des *Mémoires* de Goujet *sur le Collége royal de France.*

l'énergique expression d'un contemporain, *il était bâti en hommes*, et ces premiers maîtres ne tardèrent pas à former d'excellents élèves. Les progrès de l'institution furent rapides. Plus heureuse que l'institution flamande, qui lui avait servi de modèle, mais plus heureuse parce qu'elle fut mieux dirigée, celle-ci ne cessa pas de s'élargir ; elle n'interrompit momentanément ses leçons, pendant la Révolution, que pour se relever avec éclat au commencement de ce siècle, et pour embrasser dans le cercle de son enseignement le cercle, si agrandi de nos jours, des connaissances humaines. Certes, le Collége de France, en 1868, ne ressemble pas plus à celui de 1530, que notre Paris ne ressemble à celui de François Ier ; mais la fondation d'un tel établissement n'en est pas moins pour cela un des plus grands événements littéraires de la Renaissance, un de ceux qui font le plus d'honneur au premier des Valois et à ses doctes conseillers, parmi lesquels Guillaume Budé est au premier rang.

Au point de vue spécial de nos études, une autre création des Valois mérite encore d'être signalée : je veux dire la Typographie royale. En 1539, quand l'étude du grec commençait à se répandre, quand cette langue était enseignée au nom de l'État dans une chaire publique, on sentit bientôt le besoin de rivaliser avec l'Italie pour la beauté des livres, comme on rivalisait avec elle pour l'érudition. Le Crétois Ange Vergèce avait habitué les yeux des hellénistes aux merveilles de sa calligraphie : on voulut que l'imprimerie perpétuât ces belles formes de l'al-

phabet usité pour la plus belle des langues. François Ier fit graver par Garamond les matrices de trois corps de ces types grecs qui sont restés dans l'usage jusqu'à notre temps comme des modèles d'élégance et de bon goût ; mais en outre il voulut qu'un autre artiste fût chargé sous ses auspices de publier des livres de choix, dont l'exécution pût servir de modèle. Il faut voir en quel noble langage la chancellerie royale s'exprime dans l'acte qui confère ce privilége à Conrad Néobar, le premier imprimeur du roi : c'est vraiment un morceau qui appartient à l'histoire, et j'aime à le reproduire ici dans la traduction qu'en a donnée M. Crapelet (1).

« François, par la grâce de Dieu, roi des Français, etc.

« Nous voulons qu'il soit notoire à tous et à chacun que notre désir le plus cher est, et a toujours été, d'accorder aux bonnes lettres notre appui et notre bienveillance spéciale, et de faire tous nos efforts pour procurer de solides études à la jeunesse. Nous sommes persuadé que ces bonnes études produiront dans notre royaume des théologiens qui enseigneront les saines doctrines de la religion ; des magistrats qui exerceront la justice, non avec passion, mais dans un sentiment d'équité publique ;

(1) Le texte latin en est reproduit, d'après un exemplaire imprimé par Néobar lui-même, par M. Crapelet, *des Progrès de l'Imprimerie au seizième siècle* (Paris, 1836, in-8°), p. 28, et par M. A. Bernard, p. 11 de son livre sur *les Estienne et les Types grecs de François Ier*. La traduction française est empruntée au livre de M. Crapelet, *Études pratiques*, etc., p. 89.

enfin des administrateurs habiles, le lustre de l'État, qui sauront sacrifier leur intérêt privé à l'amour du bien public.

« Tels sont, en effet, les avantages que l'on est en droit d'attendre des bonnes études presque seules. C'est pourquoi nous avons, il n'y a pas longtemps, libéralement assigné des traitements à des savants distingués, pour enseigner à la jeunesse les langues et les sciences, et la former à la pratique non moins précieuse des bonnes mœurs. Mais nous avons considéré qu'il manquait encore, pour hâter les progrès de la littérature, une chose aussi nécessaire que l'enseignement public, savoir : qu'une personne capable fût spécialement chargée de la typographie grecque, sous nos auspices et avec nos encouragements, pour imprimer correctement des auteurs grecs à l'usage de la jeunesse de notre royaume.

« En effet, des hommes distingués dans les lettres nous ont représenté que les arts, l'histoire, la morale, la philosophie et presque toutes les autres connaissances découlent des écrivains grecs, comme les ruisseaux de leurs sources. Nous savons également que, le grec étant plus difficile à imprimer que le français et le latin, il est indispensable, pour diriger avec succès un établissement typographique de ce genre, que l'on soit versé dans la langue grecque, extrêmement soigneux, et pourvu d'une grande aisance ; qu'il n'existe peut-être pas une seule personne, parmi les typographes de notre royaume, qui réunisse tous ces avantages, nous voulons dire la connaissance de la langue grecque, une soigneuse

activité et de grandes ressources; mais que chez ceux-ci c'est la fortune qui manque, chez ceux-là le savoir, ou telle autre condition chez d'autres encore. Car les hommes qui possèdent à la fois instruction et fortune aiment mieux poursuivre toute autre carrière que de s'adonner à la typographie, qui exige la vie la plus laborieuse.

« En conséquence, nous avons chargé plusieurs savants que nous admettons à notre table ou à notre familiarité de nous désigner un homme plein de zèle pour la typographie, d'une érudition et d'une diligence éprouvées, qui, soutenu par notre libéralité, serait chargé d'imprimer le grec.

« Et nous avons un double motif de servir ainsi les études. D'abord, comme nous tenons de Dieu tout-puissant ce royaume, qui est abondamment pourvu de richesses et de toutes les commodités de la vie, nous ne voulons pas qu'il le cède à aucun autre pour la solidité donnée aux études, pour la faveur accordée aux gens de lettres, et pour la variété et l'étendue de l'instruction; ensuite, afin que la jeunesse studieuse, connaissant notre bienveillance pour elle, et l'honneur que nous nous plaisons à rendre au savoir, se livre avec plus d'ardeur à l'étude des lettres et des sciences; et que les hommes de mérite, excités par notre exemple, redoublent de zèle et de soins pour former la jeunesse à de bonnes et solides études.

« Et comme nous recherchions à quelle personne nous pourrions confier en toute sûreté cette fonction, Conrad Néobar s'est présenté fort à propos.

Comme il désirait beaucoup obtenir un emploi public qui le plaçât sous notre protection, et qui pût lui procurer des avantages personnels proportionnés à l'importance de son service, d'après les témoignages qui nous ont été rendus de son savoir et de son habileté par des hommes de lettres nos familiers, il nous a plu de lui confier la typographie grecque, pour imprimer correctement dans notre royaume, soutenu de notre munificence, les manuscrits grecs, source de toute instruction. »

Suivent les prescriptions relatives au privilége lui-même, parmi lesquelles on remarque l'obligation de déposer à la Bibliothèque du roi deux exemplaires de chaque auteur grec imprimé, afin que, s'il survient quelque événement calamiteux aux lettres, la postérité conserve ce moyen de réparer la perte des livres.

L'alliance de la royauté avec les lettres renaissantes et avec l'imprimerie qui les secondait si bien ne fut, hélas! ni sans interruption, ni sans nuages. François Ier persécuta par moments ceux qu'il avait protégés, qu'il avait même admis à son intimité familière; il entrava plus d'une fois les libertés même qu'il aimait et qu'il avait encouragées d'abord; il ne sut pas toujours réserver, au milieu de ses dépenses glorieuses ou folles, l'argent qu'il devait consacrer aux pensions des hommes de lettres. Mais quelques fondations durables, comme celles du Collége de France et de l'Imprimerie dite *royale* (1) (en un

(1) Voir F.-A. Duprat, *Histoire de l'Imprimerie impériale de*

sens plus étroit alors qu'il ne l'est aujourd'hui), compteront toujours parmi ses meilleurs titres à la reconnaissance de la postérité (1).

France (Paris, 1861, in-8°), et Aug. Bernard, *Histoire de l'Imprimerie royale du Louvre* (Paris, 1867, in-8°).

(1) Les journaux ont annoncé, au mois de janvier 1869, que, parmi les livres de la bibliothèque du marquis d'Hastings, avait été vendu « l'Homère dont se servait François Ier, avec reliure du temps ». J'aimerais à savoir si c'était un Homère grec et quel interprète aidait le roi dans ses lectures.

HUITIÈME LEÇON.

PREMIERS EFFETS DE LA RENAISSANCE DES LETTRES GRECQUES DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Budé considéré comme écrivain. — Rabelais fut-il un véritable helléniste? — Quelle part les études grecques ont-elles eue dans son œuvre de romancier? — J. du Bellay. — Analyse critique de sa *Défense et illustration de la langue françoise.* — Les premiers traducteurs français d'auteurs grecs. — En quoi notre langue, au seizième siècle, était particulièrement propre à la traduction de quelques poëtes anciens.

Vous avez vu dans quelles conditions l'hellénisme reparut chez nous à la lumière, quels services lui rendit, depuis le commencement du seizième siècle, l'imprimerie, cette *sœur des Muses et dixième d'elles*, selon la jolie expression de Du Bellay ; comment les lettres grecques contribuèrent dès lors à renouveler l'éducation de l'esprit français. Cette première période, signalée par la création du Collége de France, par celle des Imprimeurs royaux pour le grec, et par les immortels travaux de Budé, n'est pourtant qu'une période d'enfance et d'élaboration pénible. Budé lui-même, ce héros de l'érudition et de la critique re-

naissante, reste bien engagé dans le pédantisme du moyen âge. Il n'écrit guère qu'en latin ou en grec, même dans le commerce épistolaire (1). On lui attribue, mais sans preuve certaine, l'abrégé qui parut en français, à Lyon, en 1554, de son prodigieux livre *de Asse*. On a publié après sa mort un *Traité de l'institution du Prince*, également en français (2), dont la forme au moins, sinon le fond, a été remaniée par l'éditeur Jean de Luxembourg. Mais ses plaidoyers les plus authentiques en faveur des lettres et de la philosophie anciennes : 1° *de Contemptu rerum fortuitarum*, 2° *de Studio litterarum recte ac commode instituendo*, 3° *de Philologia*, 4° *de Transitu Hellenismi ad Christianismum*, sont de lourds écrits, dont on comprend que l'action n'ait pas été très-vive sur les contemporains. Combien Érasme sait, dans la même langue, donner un tour plus aimable et plus saisissant à sa pensée ! Le *Ciceronianus*, le petit dialogue sur la Prononciation du grec

(1) Les Lettres grecques de Budé ont été traduites en latin par Pichon (Paris, 1574). Cf. Claudii Credonii Colenæi *in Græcas Budæi epistolas annotationes familiares inprimis et juventuti græcarum litterarum studio flagranti non inutiles futuræ ad nobiliss. et clariss. virum Joannem Rupifocaldum majoris monasterii Cœnobiarcham* (Parisiis, 1579, in-4°), ouvrage dont le titre, à lui seul, est un trait de mœurs contemporaines, et qui ne contient guère qu'une annotation littérale et très-élémentaire.

(2) Paris, 1547, in-folio. Le Privilége n'est pas accordé par François Ier, à qui le livre est dédié, mais par Henri II, qui venait de succéder à son père quand le livre fut mis au jour, après avoir été « revu, enrichi d'arguments, et divisé par chapitres », etc., par l'éditeur.

et du latin, l'Éloge de la Folie, les Colloques, sont des livres qui devaient facilement passionner l'attention publique, en un temps où le latin était familier à tant de lecteurs. Budé ne sut jamais emprunter à son ami les charmes d'une latinité facile et amusante. Il dit lourdement des choses souvent neuves, toujours sensées, quelquefois profondes, sur l'efficacité des études helléniques et sur l'utilité de leur alliance avec l'esprit chrétien (1). Il n'a du réformateur que le savoir et les convictions sérieuses ; il n'en a point le talent. Sa prose française, dans le traité qu'il adresse au roi François Ier sur l'éducation qui convient à un prince, est traînante et pénible. On dirait presque qu'il a moins d'aisance encore à écrire sa propre langue que le latin. Avec la meilleure volonté d'abandonner l'école et de se mêler au mouvement du monde, cet hôte familier de la cour, ce conseiller du roi, garde jusque dans sa correspondance les allures scolastiques. Il faut chercher ailleurs que chez lui une sorte d'hellénisme plus vivant, et, si je puis ainsi dire, plus français. C'est l'auteur de *Pantagruel*, c'est l'auteur de la *Défense et illustration de la langue françoise*, qui nous font voir combien d'idées helléniques, empruntées aux livres originaux, circulaient alors dans les ouvrages qui semblent le plus étrangers au génie de la Grèce, comment ces idées s'efforçaient alors d'envahir notre langue et notre littérature nationales.

(1) M. Rebitté en donne une bonne analyse, p. 166 et suivantes de son livre sur G. Budé.

Que l'incomparable romancier Rabelais (1) fût en même temps un profond érudit, au moins comme on pouvait l'être alors, c'est-à-dire sans méthode et avec quelque pédanterie, on n'en saurait douter. Au milieu de son aventureuse carrière, celui qui s'est tour à tour appelé frère François Rabelais et maître François Rabelais, a publié à Lyon en 1532, pendant qu'il y étudiait et pratiquait la médecine, un fort joli petit volume contenant un ouvrage de Galien et quatre ouvrages d'Hippocrate en latin, puis, presque séparément, le texte grec des *Aphorismes* revu par lui d'après un très-vieux manuscrit, *ex fide vetustissimi codicis*. M. Littré, un éminent connaisseur en ces matières, me déclare que ce livre n'a jamais eu grande importance et n'en a plus aucune aujourd'hui, grâce aux progrès de la philologie en ce qui concerne les livres hippocratiques; mais, pour le temps où il parut, c'est assurément une publication méritoire. Rabelais atteste, dans une élégante épître latine à son ami Godefroy d'Estissac, que ces textes, latins ou grecs, sont ceux qui lui avaient servi l'année précédente pour un cours professé par lui à la Faculté de Montpellier (2). Les notes marginales

(1) Voir. pour plus de détail, outre les éditeurs français de cet auteur: 1° Eckert, *sur le style de Rabelais et sur les particularités de sa Syntaxe* (Programme de l'Université de Marienburg 1861, in-4°); 2° Gleim, *Beitræge zur Geschichte der franzœsischen Sprache aus Rabelais Werken* (deux Programmes de l'Université de Breslau, 1861, 1866, in-4°).

(2) Le Registre des Procureurs des Écoliers, à Montpellier, dit en propres termes : « Magister Rabelaisius pro suo ordinario elegit librum *Prognosticorum* Hippocratis quem *græce* interpre-

qu'il y a jointes et les rares corrections qu'il propose dans ses notes sont d'un helléniste assez expert et d'un médecin fort au courant de son art. Or cet art, alors, devait beaucoup plus à l'érudition qu'à l'observation et à l'étude du corps humain, et l'éditeur d'Hippocrate, même avant d'avoir reçu à Montpellier le bonnet de docteur, qu'il n'obtint que trois ans plus tard, pouvait bien se croire, comme il se déclare sur le titre de son livre, un médecin accompli, *medicus omnibus numeris absolutissimus*. Il est assez piquant de songer que, dès ce temps où il nous apparaît dans une attitude si doctorale, Rabelais avait déjà publié, sous le pseudonyme, il est vrai, d'« Alcofribas, abstracteur de quintessence », le premier et le second livre de l'Histoire de Gargantua (1). A lire cet étrange et merveilleux roman, qui est comme l'encyclopédie satirique de tout un siècle, on est d'abord confondu de l'immense variété d'instruction qu'il suppose; mais, en même temps, on incline à se défier un peu de l'appareil pédantesque dont elle s'enveloppe. De même que, chez les anciens, il a existé des livres tout farcis de citations qui se rapportent à des auteurs et à des ouvrages imaginaires (2), on croirait volontiers que Rabelais, qui se moque de

tatus est. » Cf. le témoignage de Rabelais lui-même, p. 585, édit. Rathery.

(1) On a remarqué, en effet, que l'ouvrage est déjà cité dans le *Champ fleury* de Geoffroy Tory, qui parut en 1529.

(2) Par exemple les traités attribués à Plutarque *sur les Fleuves*, sur les *Histoires parallèles*, et le faux Apulée *de Orthographia*.

tout le monde et de toutes les professions, à commencer par la sienne, affectée, uniquement pour le plaisir de son lecteur, les formes d'un savoir de pure fantaisie. Le petit volume de 1532 vient à propos pour lever ces scrupules. C'est évidemment une œuvre sérieuse, et nul ne peut douter que Rabelais ne connût les médecins grecs et romains aussi bien qu'homme de son temps les pouvait connaître.

Citations à part, le style seul de *Pantagruel* atteste les souvenirs d'une lecture prodigieuse. Ce n'est pas (qu'on y prenne bien garde, et la critique ne l'a point assez remarqué jusqu'ici), ce n'est pas le style courant de la première moitié du seizième siècle, où les mots grecs n'abondaient pas encore et où l'orthographe même était encore peu soucieuse de l'étymologie grecque et latine (1). Sauf dans quelques pages d'une éloquence tout à fait franche et sincère, où le philosophe et l'orateur dominent le satirique érudit, le style de Rabelais est singulièrement artificiel, et il l'est pour maintes raisons. D'abord l'homme qui sait beaucoup se défend mal de la tentation de montrer sa science au public, et Rabelais, qui avait beaucoup voyagé à travers les pays et à travers les livres, a évidemment la mémoire obsédée par tant de souvenirs ; de là ces idées de toute provenance, ces mots de toute langue, ces formes de tous les dialectes de nos pro-

(1) C'est ce que montre par des rapprochements très-instructifs M. A.-F. Didot, dans ses *Observations sur l'orthographe ou ortografie française* (2e édit., Paris, 1868, gr. in-8), p. 101 et suiv., où il passe en revue les dictionnaires de notre langue antérieurs à celui de l'Académie.

vinces (1), qui se mêlent et se heurtent sous sa plume en une confusion qui nous embarrasse aussi souvent qu'elle nous amuse. Le penseur hardi, l'impitoyable satirique, qui s'attaque à tant de choses et à tant de personnes, depuis le pape et les cardinaux jusqu'aux écoliers de Paris et de Limoges, a souvent besoin de cacher ses hardiesses sous des formes d'une obscurité calculée. Rien n'est plus personnel, rien n'est plus particulier à l'œuvre même que cette bigarrure, où les mots, soit simplement transcrits, soit formés du grec, se comptent par centaines. On n'écrivait, on ne parlait nulle part, en 1530, la langue de Rabelais. J'ajoute que, lui-même, il écrit d'une façon plus simple et plus française dans les autres ouvrages qui nous restent de sa main. Dans ses lettres, par exemple, il emploie le langage commun alors à toute la bonne compagnie. Mais, par l'excès même d'un néologisme laborieux, le style du *Pantagruel* est une vivante image de la richesse un peu confuse que la nouvelle éducation universitaire, à l'aide des auteurs grecs et des auteurs romains, pouvait accumuler dans un esprit curieux (2). Rabelais est absolument, à cet égard, une sorte de Guillaume Budé, seulement c'est un Budé vivifié, si je puis dire ainsi,

(1) M. A. Loiseau a traité spécialement (dans les Mémoires de la Société académique d'Angers, t. XXI) des *Rapports de la langue de Rabelais avec les patois de la Touraine et de l'Anjou.*

(2) Entre autres nouveautés piquantes dans ce style, je remarque qu'il semble avoir, le premier, mis en circulation le verbe *pindariser* (II, 6). N'est-il pas aussi le créateur du mot *utopie*, qui a fait fortune (III, 1)?

par le génie d'Aristophane, de Juvénal et de Lucien (1).

Après avoir vu l'érudition à l'œuvre, et mêlée à toutes les passions de la satire et de la polémique, il est intéressant de voir ce qu'elle était dans une autre école, celle que représente Joachim du Bellay. Fils, neveu, frère de grands seigneurs, élevé tout près de la cour, dont il connaît les élégances, hardi seulement en littérature et en grammaire (2), Du Bellay publie à vingt-cinq ans son opuscule, qui fit tant de bruit, pour la *Défense et illustration de la langue françoise* contre ses détracteurs ou ses amis découragés. Ce titre seul est un fait curieux dans l'histoire des lettres. Il est étrange qu'après cinq cents ans d'existence et de fécondité non interrompue, la langue française fût, pour ainsi dire, mise en question, et qu'il pût venir à l'esprit de quelques Français de l'abandonner pour écrire en latin. Il est pourtant vrai que cette prétention était fort commune dans la patrie de Froissart et de Commines, de Villon et de Marot. Ronsard, après Du Bellay, l'a également combattue dans la préface de sa *Franciade*, et nous verrons, dans la dixième leçon, d'autres preuves de cet état des esprits au seizième siècle. Un siècle encore après Ronsard, le Lyonnais Jacob Spon

(1) Du Bellay, *Défense et Illustration*, II, 12, paraît faire allusion à Rabelais dans ce qu'il dit d'un imitateur français d'Aristophane et de Lucien.

(2) Voir la *Notice biographique* placée en tête de la réimpression des œuvres de Du Bellay, par M. Marty-Laveaux (*Pléiade française*, t. I, Paris, 1867, in-12).

se voit amené à défendre contre les scrupules d'un de ses correspondants son droit d'écrire en français sur des matières d'antiquité (1).

Au reste, tel n'est pas l'unique objet du livre de Du Bellay; j'en voudrais présenter une analyse pour le faire bien comprendre. Mais cette analyse ne pourra être méthodique si je veux qu'elle soit fidèle, car Du Bellay manque absolument de méthode, et, bien que son petit ouvrage soit divisé en deux livres et en vingt-quatre chapitres, il ne suit pas pour cela une marche régulière. Ce désordre même tient à l'imperfection de sa critique, et à ce que bien des sujets qu'il traite, comme l'origine des langues et la comparaison grammaticale du français avec les langues anciennes, étaient alors choses mal connues et mal comprises. Par ce côté, c'est-à-dire par ses défauts mêmes, le livre est donc intéressant à étudier: il montre l'inexpérience commune de tous ceux qui traitaient alors des questions que la philologie traite aujourd'hui avec une méthode si précise. On en a vu déjà des preuves dans notre sixième leçon.

Du Bellay commence (ce qui, apparemment, était alors nécessaire ou utile) par établir que le français, comme toutes les langues, a droit de vivre sous le soleil, et qu'il n'est pas une langue barbare. S'il est du moins une langue pauvre, cela vient, dit-il, de ce que « nos majeurs » (latinisme assez fréquent en ce siècle, pour *majores nostri*) ont trop négligé de l'en-

(1) Lettre à l'abbé Nicaise (5 avril 1680), reproduite en *fac-simile* dans la nouvelle édition (Lyon, 1857, chez Perrin), de la *Recherche des Antiquités et curiosités de la ville de Lyon*.

richir, songeant plus à bien faire qu'à bien dire, et, à ce propos, il loue en fort bons termes les Romains d'avoir, au contraire, habilement greffé sur leur propre langage les richesses du grec. Ailleurs, il se plaindra de ce que la diversité des langues impose à notre esprit une fatigue stérile, et de ce que, obligés d'étudier les textes anciens, nous manquons par cela même de temps pour perfectionner notre idiome national. Ce dernier, on le voit bien, lui paraît encore dans l'enfance : « Le temps viendra peut-être, et je l'espère, moyennant la bonne destinée françoise... que notre langue qui commence encore à jeter ses racines, sortira de terre et s'élèvera en telle hauteur et grosseur qu'elle se pourra égaler même au grec et romain. » Et plus bas : « Notre langue n'a point eu à sa naissance les dieux et les astres si ennemis qu'elle ne puisse un jour parvenir au point d'excellence et de perfection aussi bien que les autres, entendu que toutes les sciences se peuvent fidèlement et copieusement traiter en icelle, comme on peut le voir en si grand nombre de livres grecs et latins, voire bien italiens, espagnols et autres, traduits en françois par maintes et excellentes plumes de notre temps. »

Cela le conduit à traiter des traducteurs, qu'il juge assez sévèrement, soutenant, entre autres opinions, que les poëtes sont vraiment intraduisibles, au moins en notre langue : « Ne pensez pas, quelque diligence et industrie que vous puissiez mettre en cet endroit, que notre langue, encore rampant à terre, puisse dresser la tête et s'élever sur pieds. » Voilà un pre-

mier trait remarquable de cette doctrine de Du Bellay : elle suppose toujours que le français est né d'hier. S'il parle de la poésie française au moyen âge, c'est pour la traiter avec un grand dédain (1). Tous les petits genres de composition où s'exerçaient les trouvères (de ces vieux auteurs, il ne cite que deux : Guillaume de Lorris et Jean de Meung), tout ce qui précède est pour lui comme non avenu. Des prosateurs, pas un mot. La langue française, qu'il croit d'ailleurs capable de suffire un jour à tous les besoins de la science la plus avancée, pourvu qu'elle se perfectionne, c'est la langue du quinzième ou tout au plus du quatorzième siècle, celle des romans mythologiques en vers et des romans de chevalerie. On comprend qu'il dédaigne les gens qui ne s'emploient « qu'à orner et amplifier nos romans et en font des livres certainement en beau et fluide langage, mais beaucoup plus propres à bien entretenir damoiselles qu'à doctement écrire (2). » Voilà qui est bien d'un savant disciple des Romains et des Grecs, à qui notre pauvreté fait honte en présence des richesses que l'antiquité classique lui découvre. Mais d'abord, il s'exagère singulièrement cette pauvreté, puisqu'il n'a

(1) Livre II, c. 4. Sur tout cela, comme sur les questions relatives à l'origine des langues, on remarque un notable progrès de savoir et de bon sens dans les premiers chapitres de l'*Origine de la langue et poésie françoise*, par Cl. Fauchet (1581), qui, du reste, n'examine aucune des questions spécialement relatives à notre sujet.

(2) Livre II, c. 5. J'ai sous les yeux la réimpression de P. Ackermann (Paris, 1839, in-8), qui, à vrai dire, ne se recommande guère que par son utile introduction bibliographique.

nulle idée de notre littérature épique et satirique au douzième et au treizième siècle, nulle idée de Villehardouin, de Joinville, de Froissart. Ensuite, lorsqu'il veut vous dire les remèdes qu'il imagine pour élever « notre vulgaire » à une hauteur digne des vieux modèles, il hésite, et, à travers bien des contradictions, on a grand'peine à saisir sa véritable pensée. Avant tout, il tient que notre langue a son génie propre et son domaine distinct, et il ne veut pas qu'on la confonde avec le latin, par exemple en empruntant à ce dernier des verbes avec leurs formes latines, comme si l'on disait : « Jean *currit* et Loyre *fluit*. » Mais, quand il vient à la comparaison des grammaires, on voit qu'il ne se rend pas compte des méthodes que s'est faites le français en se détachant du latin par le progrès des siècles ; il insiste beaucoup sur la ressemblance de notre conjugaison et des conjugaisons latines, sur l'analogie du grec et du français par rapport à l'article. Ailleurs (1) il propose quelques innovations, bien timides il est vrai, pour varier les tournures et la syntaxe françaises. Même inexpérience sur le fait de la rime et des vers non rimés. D'après l'autorité du Belge Jean Lemaire, il attribue gravement l'invention de la rime à Bardus, cinquième roi des Gaulois. Il se plaint avec raison de ceux qui poursuivent, au détriment du sens, des rimes trop riches; mais, en revanche, il admet sans la moindre objection que l'on puisse faire en français des

(1) Livre II, c. 9.

vers sans rimes (1). Le critique exigeant, qui traite si mal nos vieux trouvères (2), perd son temps à décrire l'anagramme et l'acrostiche comme des élégances littéraires dignes d'être recommandées (3). Il a cependant pour nous d'assez hautes ambitions : il voudrait que l'on traitât en vers les aventures de nos princes et de nos anciens héros : là on devine bien qu'il rêve une épopée française ; mais il ne prononce pas le mot, et son chapitre sur ce sujet (c'est le 5e du IIe livre) est modestement intitulé : « Du long poëme françois. » Il semble donc que, malgré une lecture assidue d'Homère, de Virgile et de Lucain, les esprits cultivés d'alors se faisaient une idée encore très-vague du poëme épique, et que la doctrine d'Aristote sur l'épopée avait peu pénétré dans nos écoles.

A côté du patriote noblement ambitieux pour son pays des gloires littéraires qu'il croit lui manquer, je vois dans Du Bellay le juge sévère qui se plaint fort des mauvais poëtes de son temps. Contre la corruption du goût il demande d'abord que l'on s'assure les conseils d'une amitié sincère : « Surtout nous convient avoir quelque savant et fidèle compaignon, ou un ami bien familier, voire trois ou quatre, qui veuillent ou puissent connoistre nos fautes, et ne craignent point de blesser notre papier avec les on-

(1) Livre II, c. 7. Je reviendrai sur ce sujet dans la XIIe leçon.

(2) Livre II, c. 4.

(3) Vauquelin de la Fresnaye a fort sensément condamné ces jeux puérils, dans le 1er chant de son Art poétique, p. 21, éd. 1862.

gles. » Mais il va encore plus loin en sa sollicitude : « Que plût aux Muses, » dit-il, s'adressant aux méchants poëtes, « pour le bien que je veux à notre langue, que vos ineptes œuvres fussent bannies..... de toute la France. Je voudrois bien qu'à l'exemple de ce grand monarque qui défendit que nul n'entreprît de le tirer en tableau, sinon Apelle, ou en statue, sinon Lysippe, tous rois et princes amateurs de leur langue défendissent par édit exprès à leurs sujets de non mettre en lumière œuvre aucun, et aux imprimeurs de non l'imprimer, si premièrement il n'avoit enduré la lime de quelque savant homme aussi peu adulateur qu'étoit ce Quintile dont parle Horace dans son Art poétique (1), etc. » Ce n'est rien moins, on le voit, que la censure préventive, à l'effet de sauver le goût public. Combien de pareils traits caractérisent l'esprit français, ami de l'ordre, de l'unité, de l'autorité, même en littérature, l'esprit qui devait dicter, un siècle plus tard, les règlements de l'Académie organisée par Richelieu !

Une dernière contradiction dans ce livre étrange, mais animé d'une sorte de verve gauloise, se montre à l'égard des traductions. L'auteur tour à tour les conseille ou les blâme, et il laisse voir, en fin de compte, que c'était un des plus sûrs moyens d'habituer l'esprit français aux façons élégantes et nobles de l'éloquence grecque et latine, soit en vers, soit en

(1) Le *Quintil Horatian*, tel est précisément le titre du livre que, bientôt après, Charles Fontaine devait publier contre celui de Du Bellay, et dont nous aurons, plus tard, occasion de parler.

prose. Nous avons entendu tout à l'heure Du Bellay signaler mainte bonne traduction comme preuve de la souplesse et de l'abondance que, de son temps déjà, pouvait montrer la langue française. Ailleurs il a loué l'*Électre* de Sophocle, traduite presque vers pour vers par Lazare de Bayf.

Sa conclusion emphatique et bizarre répond bien à l'inconsistance de ses théories. Elle convie les Français à une sorte de conquête littéraire de la Grèce et de Rome, et elle fait prévoir ainsi les ambitieux abus où tombera l'école de Ronsard en voulant transporter comme de vive force les mots et surtout les formes de la poésie antique dans notre langue. « Or sommes-nous, la grâce à Dieu, par beaucoup de périls et de flots étrangers, rendus au port à sûreté. Nous avons échappé du milieu des Grecs, et par les scadrons romains pénétré jusques au sein de la tant désirée France. Là donc, François, marchez courageusement vers cette superbe cité romaine, et des serves dépouilles d'elle (comme vous avez fait plus d'une fois) ornez vos temples et autels. Ne craignez plus ces oies criardes, ce fier Manlie et ce traître Camille, qui, sous ombre de bonne foi, vous surprenne tout nus comptant la rançon du Capitole. Donnez en cette Grèce menteresse, et y semez encore un coup la fameuse nation des Gallogrecs. Pillez-moi sans conscience les sacrés trésors de ce temple delphique, ainsi que vous avez fait autrefois ; et ne craignez plus ce muet Apollon, ses faux oracles, ni ses flèches rebouchées. Vous souvienne de votre ancienne Marseille, seconde Athènes, et de votre

Hercule Gallique, tirant les peuples après lui par leurs oreilles avec une chaîne attachée à sa langue (1). »

Sous l'emphase de cette bizarre éloquence on sent, assurément, une certaine ardeur de génie et comme une fièvre d'émulation qu'avait allumée en France la diffusion si rapide des lumières de l'hellénisme. Longtemps habitué à n'entendre ces grandes voix de la poésie et de l'éloquence grecques qu'à travers les échos souvent affaiblis de la littérature latine, le public, encore peu nombreux, de nos hellénistes et de leurs disciples était surpris et comme ébloui par tant de beautés longtemps méconnues. Pareille chose s'était jadis passée à Rome (et cette ressemblance n'a pas échappé au savoir précoce de Du Bellay) : après les guerres de Pyrrhus, lorsque les Romains s'étaient trouvés en contact plus étroit avec la langue et la littérature grecques, ils avaient rougi de leur pauvreté littéraire, et ils s'étaient aussitôt mis à l'œuvre pour y remédier en puisant à pleines mains dans les trésors de la Grèce devenue leur alliée, puis leur sujette (2). L'orgueil romain s'était même, et bien vite, incliné devant cette supériorité de la Grèce en tout ce qui tenait aux sciences et aux arts. Virgile (3) et Horace (4) la proclament à l'envi, et l'on ne peut douter que l'al-

(1) Voir notre première leçon, p. 14 et 15, où ces dernières allusions se trouvent expliquées.

(2) Horace, *Épîtres*, II, 1, v. 161.

(3) *Énéide*, l. VI, v. 848.

(4) *Art poétique*, v. 323 ; *Épîtres*, II, 1, v. 93.

liance du génie latin avec le génie grec n'ait donné à la littérature de Rome un véritable élan d'invention féconde, une heureuse discipline d'élégance et de bon goût. Mais la France des Valois était-elle devant l'antiquité renaissante ce qu'était Rome devant la Grèce sous les successeurs d'Alexandre? A y regarder de près, bien grande est la différence. Nos Français d'alors avaient derrière eux quatre ou cinq siècles où leur génie littéraire s'était produit et développé sous les formes les plus originales et les plus diverses. Ils oubliaient donc tout ce glorieux passé, quand ils venaient humblement se mettre à l'école de la Grèce. Celle-ci, sans doute, pouvait nous rapprendre les vraies méthodes scientifiques, longtemps obscurcies et dénaturées par l'étroit formalisme de la scolastique. Elle pouvait nous instruire à dégager l'éloquence du fatras pédantesque devenu habituel aux légistes et aux théologiens. Mais, en fait de poésie, nous aurions eu vraiment le droit d'opposer à la Grèce, surtout à cette littérature grecque amoindrie et mutilée par le moyen âge, toute une famille d'éloquents ou gracieux inventeurs, les troubadours et les trouvères. Malheureusement, l'école des troubadours avait péri au milieu des déchirements politiques de la France méridionale, et l'art des trouvères eux-mêmes, dans la France du nord, avait bien dégénéré pendant les désordres de la guerre de Cent ans. Malgré quelques exceptions et quelques efforts honorables, le quinzième siècle ne laissait guère d'ouvrages qui pussent braver la critique sévère des gens de goût et satisfaire le patrio-

tisme d'un bon Français, à l'époque où reparurent et furent activement propagés par l'imprimerie les chefs-d'œuvre d'Homère, de Sophocle et de Démosthène. On se crut donc plus misérable qu'on ne l'était en effet, on le proclama bien haut et l'on se mit à l'œuvre pour réparer le mal qu'on s'exagérait comme à plaisir. L'entreprise était laborieuse, mais les courages étaient ardents. Quel feu de zèle anime l'âme d'un Budé, et quelle admirable patience le soutient dans des études pour lesquelles si peu d'instruments étaient alors préparés! Quel curieux que Rabelais! Comme il se jette à travers les livres pour les dépouiller tous, un peu au hasard, pour y renouveler le fond de ses idées et les formes de son langage! Du Bellay, leur rival à tous deux, nous présente lui-même, avec moins de science, une vive image de cette école si ambitieuse de savoir et si jalouse de faire passer en notre langue toute la substance de l'antiquité. A vrai dire, grands et petits montrent alors une égale inexpérience et manquent également de méthode dans leurs efforts pour tout renouveler. La langue française, au moment d'entrer sous la tutelle savante des hellénistes et des latinistes de la Renaissance, ne sait clairement, ni ce qu'elle vaut, ni ce qui lui manque. Pour nous borner aux traductions, Du Bellay en parle, sans savoir au juste quels services elles pouvaient rendre. En fait, le français avait déjà d'excellentes qualités d'abondance et de force, il jouissait encore d'une facilité d'invention qui pouvait sans peine l'enrichir, et qu'il a un peu perdue depuis; si ce n'était pas une langue

fixée (1), c'était néanmoins une langue très-bien faite, et dont il n'y avait pas à rougir. Mais elle n'était pas bonne à toute œuvre, et ceux mêmes qui la maniaient le mieux n'étaient pas pour cela en état de traduire le premier venu des chefs-d'œuvre de l'antiquité classique.

A cet égard, dans mes longues études sur la littérature grecque, j'ai souvent eu occasion de signaler un fait peu remarqué par les critiques, sauf par quelques-uns de nos contemporains : c'est qu'il y a pour les traductions un à-propos et comme un âge d'opportunité, à quoi ne peut suppléer l'art des traducteurs les plus habiles. Les langues ont leur périodes successives de formation, d'accroissement et de perfection, et, dans chacune de ces périodes, on peut dire qu'elles se correspondent par des caractères analogues. La langue d'Ennius, chez les Romains, avait avec celle d'Homère des analogies naturelles et qu'on pourrait dire historiques, car le vieux latin de ce temps était comme du même âge que le grec des temps héroïques. L'âge correspondant pour la langue française serait celui de nos vieilles Chansons de geste. J'ai montré ailleurs (2), et quelques bons juges pensent comme moi, que si jamais Homère a pu être excellemment traduit dans notre langue, c'était au treizième siècle, quand la

(1) Nulle part, que je sache, ce point de maturité d'une langue n'a été mieux marqué que par Bossuet, dans son Discours de réception à l'Académie française (1671).

(2) *Mémoires de Littérature ancienne*, n° VII : « Revue des traductions françaises d'Homère. »

société française avait créé, à sa propre image, un idiome naïf, pittoresque, tout empreint des idées et des sentiments de la vie militaire, de la féodalité, de la chevalerie. Par malheur, Homère était alors ignoré chez nous.

Au seizième siècle, notre langue gardait encore quelques-unes des vertus de sa brillante jeunesse; mais, déjà plus savante et plus mêlée de souvenirs érudits et d'imitations laborieuses des langues anciennes, elle perdait peu à peu cette franche liberté d'allure et cette simplicité soutenue de couleur qui seules peuvent donner une idée du langage homérique. Pour comble de malheur, le premier qui s'avisa chez nous de mettre Homère en français (1) était un lourd « licencié en lois, lieutenant du bailli de Touraine, à son siége de Châtillon sur Indre ». Il ne connaissait Homère que par des traductions latines, et il se le représentait comme un véritable historien de la guerre de Troie. N'y trouvant pas l'histoire entière de ce siége mémorable, il y suppléait sans façon par les récits d'un obscur chroniqueur, Guillon de Colonne, et par ceux que le moyen âge avait mis sous les noms plus que suspects de Dictys et de Darès. Translatant et paraphrasant tour à tour Homère et les indignes acolytes qu'il lui donne, Jean Samxon (c'est le nom de ce traducteur) nous présente de

(1) Feu E. Gandar, dans son excellent ouvrage sur Ronsard, a signalé quelques traductions partielles d'Homère, antérieures à celle-ci. Dès 1511, Jean Lemaire avait traduit, sur le latin de Valla, divers morceaux de l'Iliade, dans ses *Illustrations des Gaules et singularitez de Troie*.

l'*Iliade* une véritable caricature, et il ne craint pas de l'offrir, ainsi défigurée, à la belle société de son temps, comme le miroir des vertus héroïques et chevaleresques. « Donc, nobles seigneurs et dames qui lisez ce présent livre, allez jusques à la fin, et vous trouverez plusieurs beaux faits d'armes, et comment et en quelle manière les Troyens et les Grecs combattirent ensemblement, par lesquels faits tous nobles princes et chiefs de guerre pourront facilement apprendre maintes belles choses dignes de perpétuelle mémoire pour eux noblement entretenir en la conduite des armes. Dressez donc votre vue sur ce présent œuvre nommé les Iliades du grand Homère, prince et seigneur de tous autres poëtes, et vous y prendrez plaisir, récréation d'entendement et allégement de vos peines et labeurs. » Tout le style de la traduction est à peu près de même qualité que ce lourd et prétentieux épilogue.

Voilà comment on comprenait, comment on traduisait Homère en plein règne de François I[er]. L'année même de la fondation du Collége de France est celle où fut imprimée, en caractères gothiques, chez Jean Petit, l'Iliade française de Samxon. On peut mesurer par ce premier essai tout ce qui restait à faire pour qu'une traduction d'Homère nous rendît avec quelque vérité les beautés du poëte grec. Depuis trente ans les hellénistes étaient à l'œuvre pour nous apprendre à lire, à expliquer des livres originaux en cette langue. De généreux esprits conduisaient bravement la phalange studieuse; quelques Grecs même de l'Orient avaient jeté dans Paris l'é-

tincelle de leur enthousiasme pour l'antiquité classique ; et tout cela n'avait abouti, pour Homère du moins, qu'à l'informe traduction de Samxon !

Un rapprochement, néanmoins, me porte à l'indulgence pour ce doyen des traducteurs d'Homère. Un siècle tout juste après Samxon, qui commença d'imprimer son livre dès 1519, Claude Boitel, avocat au parlement de Paris, publiait l'*Odyssée* traduite du grec en français, et la dédiait au cardinal de la Rochefoucault, évêque de Senlis, avec des formules d'une puérile emphase, qui nous rappelle les compliments de Thomas Diafoirus. La version même de l'*Odyssée* que nous annonce cette pompeuse préface n'est qu'une paraphrase souvent ridicule, qui a dû être faite sur le grec, si l'on en juge par le grand nombre de contre-sens que l'auteur n'eût pas trouvés dans les versions latines. Je ne résiste pas à la tentation un peu malicieuse de faire apprécier Boitel par un échantillon de sa prose : on y verra combien de voiles cachaient encore les beautés d'Homère aux yeux de nos littérateurs français, dans le temps même où vieillissait Malherbe et où Corneille allait paraître.

« Télémache de son costé fut conduit en son lit de parade dressé au lieu le plus éminent de la basse salle, par Euryclée natifve de Pise, laquelle avoit esté achetée par Ulysse estant encore jeune fille, le prix de vingt bœufs, et qui depuis avoit toujours demeuré avec Télémache, qui la chérissoit et la caressoit en la maison, comme si elle eust esté sa propre femme, avec tout honneur néautmoins, et sans qu'il se fust jamais rien passé entre eux qui préjudiciât à la

chasteté ny à sa réputation. Elle donc, tenant en ses mains des flambeaux ardents, luy esclaira le chemin pour s'aller coucher, et s'estant dépouillé d'une chemisette belle et délicate qu'il avoit sur le dos, il se mit dans son lit; la servante tira les custodes, et ayant tiré après elle la porte, qu'elle accrocha avec un verrouil d'or, elle le laissa tout seulet en son repos, couvert d'une belle mante et couverture tissue d'une fine laine : parmy le repos que prenoit le corps de Télémache son esprit ne demeuroit pas oisif toute la nuict; mais travaillant sans cesse sur ce qu'il avoit à faire, délibéroit en lui-même du long voyage qu'il avoit à entreprendre, afin d'exécuter les commandemens de Minerve (1). »

Mais revenons à nos traducteurs contemporains de François I[er]. Claude de Seyssel, qui, sous Louis XII, essayait de nous rendre l'historien Thucydide, reste bien au-dessous de cette tâche difficile : son style, mou et sans couleur, suit péniblement la marche vive des narrations, et il manque d'énergie pour reproduire la philosophie politique qui fait le mérite principal des harangues de l'annaliste athénien. La prose ionienne d'Hérodote, un peu traînante, un peu négligée pour la syntaxe, mais pleine d'une élégance naturelle et d'une sorte de poésie, convenait mieux alors au talent d'un traducteur français. Aussi l'on ne s'étonne pas d'en retrouver une image assez fidèle, pour le coloris général, dans la traduction de Pierre Saliat, composée et publiée vers le milieu du siècle.

(1) *Odyssée*, ch. I, v. 426 et suiv.

J'ai, à bien des reprises, signalé cette heureuse ressemblance entre la prose du seizième siècle et celle du vieux conteur ionien : elle fait peut-être le seul mérite du travail de Saliat. C'est par rencontre, et en quelque sorte par nature, que, sans être un habile écrivain, il est un assez bon traducteur d'Hérodote. Maint écrivain, depuis, a fait méprise en traduisant ce même auteur dans un langage sévère et lourd ; aussi ne peut-on refuser un souvenir indulgent et même reconnaissant à l'honnête prosateur qui, le premier, fit passer Hérodote en français, sans lui faire perdre toute sa grâce originale. Je m'applaudis d'avoir obtenu récemment que la version de Saliat fût réimprimée sous un format commode, avec un certain luxe, et surtout avec des soins intelligents, par un de mes collègues, M. Talbot (1).

Bornons-nous, pour le moment, à ces exemples (2). Ils suffisent pour nous faire mesurer les effets

(1) Paris, 1864, in-8° (H. Plon), avec corrections (trop peu nombreuses, je crois), notes, table analytique et glossaire. J'aime à croire qu'H. Estienne ne pensait pas à Saliat quand il reprochait à nos Français de ne traduire les auteurs grecs que d'après les traductions latines (Discours prélim. de l'Apologie pour Hérodote) ; à l'égard de Saliat, ce serait une injustice. En tout cas, il ne nomme que Seyssel, traducteur de Thucydide.

(2) En ce qui concerne Hérodote, je me suis efforcé de mettre ma théorie en pratique dans quelques pages d'une traduction nouvelle, qui sont imprimées (parmi les Mémoires du Congrès scientifique tenu à Amiens en 1867) dans le morceau intitulé : *L'Art de traduire et les traducteurs français d'Hérodote*, morceau dont on peut rapprocher un chapitre de mes *Mémoires de littérature ancienne*, n. XI, « Des origines de la Prose dans la littérature grecque. »

de la culture hellénique en France au temps où nous sommes parvenus. Une nouvelle génération va paraître d'hellénistes laborieux et de poëtes enthousiastes, qui continueront et agrandiront l'œuvre de Budé, l'œuvre de Marot et de Du Bellay. Nous allons voir d'abord ce que firent les hellénistes ; puis nous nous demanderons en quoi les hommes de lettres, orateurs et poëtes, ont profité de leurs leçons pour perfectionner la langue et le goût français.

NEUVIÈME LEÇON.

LA DEUXIÈME GÉNÉRATION DES HELLÉNISTES : LES ESTIENNE ET LES SCALIGER; ISAAC CASAUBON; SAUMAISE.

Caractère général de cette seconde période. — La famille des Estienne. — Henri I et Robert I Estienne. — Progrès considérable de la typographie et de la philologie grecques.—L'imprimerie et la liberté religieuse au temps de la Réforme. — Henri II Estienne; coup d'œil sur sa vie et sur ses premières publications. — Éditions d'auteurs grecs et du *Thesaurus linguæ græcæ*. — Le patriotisme uni, chez H. Estienne, à l'érudition. — Témoignage de Casaubon sur son illustre beau-père. — Joseph Scaliger; l'érudition et la critique appliquées aux grands problèmes de l'histoire ancienne. — Isaac Casaubon; premiers exemples des grands et réguliers commentaires sur les auteurs grecs. — Saumaise; études sur les dialectes grecs et sur les inscriptions.

Il est toujours difficile de marquer précisément le point où commencent certaines évolutions de l'activité humaine. Par exemple, le premier mouvement de la Renaissance, particulièrement en France, peut être placé à plusieurs dates différentes, selon qu'on le considère aux points de vue divers de la science, de la littérature et de l'art. Quant au sujet spécial de nos études, nous avons pu néanmoins marquer deux

périodes assez nettement distinctes dans le renouvellement de l'hellénisme en France. Ce sont, d'abord, les premiers et timides essais suivis d'un progrès rapide, soit dans les procédés typographiques, entre Gilles Gourmont et Néobar, soit dans l'art de publier et d'interpréter les textes antiques, entre Tissard et Budé. La fondation du Collége de France et la diffusion des beaux caractères grecs de Garamond ouvrent très-clairement une ère nouvelle à la culture hellénique, et, vers le même temps, le *Champ fleury* de Geoffroy Tory (1529) marque un progrès mémorable dans l'imprimerie française et dans l'association de la gravure avec la typographie. Garamond, Tory (1) et Budé sont, chacun en son genre, d'habiles et puissants ouvriers de la Renaissance. On doit pourtant avouer que ni l'archéologie ni la philologie n'ont trouvé encore leurs méthodes, au temps où Budé disparait de la scène, et que notre imprimerie savante elle-même ne soutient qu'imparfaitement une concurrence, alors difficile, avec les grands imprimeurs de Florence et de Venise. C'est au nom des Estienne que s'attachera éternellement chez nous l'honneur d'une laborieuse et féconde alliance entre la philologie, qui épure et commente les textes anciens, et l'imprimerie, qui sait les reproduire avec une élégante exactitude.

L'Italie est fière à bon droit de l'œuvre des Alde,

(1) Sur Geoffroy Tory on lira surtout l'ouvrage spécial de M. Aug. Bernard (Paris, 1857, in-8°), et l'*Essai typographique et bibliographique* de M. A.-F. Didot *sur l'Histoire de la Gravure sur bois* (Paris, 1863, in-8°).

mais la France l'est à bien plus juste titre de l'œuvre des Estienne. Sur les neuf imprimeurs qu'a produits cette famille durant un siècle et demi, il n'y en a pas un qui n'ait des titres particuliers à l'estime, et il y en a deux, Robert Ier et Henri II, qui se placent au premier rang, on peut le dire, parmi les grands personnages de l'histoire de France (1).

On dit que la famille des Estienne, famille originaire de Provence, était d'ancienne et noble souche, et M. Didot a publié, dans son *Essai sur la typographie*, un tableau généalogique de cette famille, qui remonte jusqu'à l'an 1270. En tous cas, c'est là une gloire qui fût restée bien obscure, si, vers la fin du quinzième siècle, un Henri Estienne, fils de Geoffroy Estienne et de Laure de Montolivet, ne se fût adonné à l'imprimerie, qui venait d'être introduite en France. Geoffroy Estienne, s'il faut en croire la tradition, déshérita son fils pour le punir d'avoir ainsi dérogé : ce fut pourtant l'origine d'une gloire qui rehaussa bien la noblesse des Estienne, si elle ne la fonda pas. En 1502, Henri Estienne, premier du nom, dans une petite boutique qui avait pour enseigne des Lapins, *in officina cuniculorum*, publiait un abrégé des

(1) Qu'il me suffise de renvoyer, pour tous les détails d'histoire et de bibliographie que renferme cette leçon, aux *Annales de l'imprimerie des Estienne*, par J.-A. Renouard (2e éd., Paris, 1848), aux notices de M. Ambr.-Firmin Didot dans la *Nouvelle Biographie générale*, et à son *Essai sur la Typographie* (1851), extrait de l'*Encyclopédie moderne*. On lira aussi avec intérêt les notices de M. Dehèque dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, au mot *Estienne*.

Éthiques d'Aristote en latin, avec une introduction par Le Fèvre d'Étaples, qui devait donner plus tard la première traduction française du Nouveau Testament (1). C'était déjà une imprimerie savante que celle d'Henri Ier. Le nom seul des correcteurs qu'elle employait, Beatus Rhenanus, Michel Pontanus, un Crétois nommé Pierre Porta, indique assez que l'on n'y imprimait pas uniquement pour le gain, et que l'on songeait, dans le choix comme dans l'exécution des livres, aux plus sérieux intérêts de la science. La première devise de cette maison avait été : *Plus olei quam vini*, juste symbole d'une sobriété studieuse ; la seconde : *Fortuna opes auferre, non animum potest*, semble, comme le dit justement M. Didot, un présage de l'avenir réservé à la famille des Estienne. Durant tout un siècle, en effet, on voit cette laborieuse famille, avec les alliés qu'elle recrute et qu'elle anime de son exemple (2), lutter d'un infatigable courage pour le progrès des lettres et de la typographie. Henri Ier, en mourant, laissa trois fils, François, Robert et Charles. Je néglige à regret le premier et le troisième, pour ne m'occuper que du second, né à Paris en 1503, mort à Genève en 1559. Il était doué de facultés heureuses, et l'on ne s'étonnera pas qu'il les ait promptement développées, si l'on songe que, parmi les

(1) Voir plus bas la XIe leçon.

(2) Estienne Dolet, dont le nom se retrouvera plus loin dans cette histoire, mériterait ici une place honorable, si son activité d'érudit et d'imprimeur ne s'était presque uniquement dévouée au latin et au français.

familiers de son père, étaient le Grec Lascaris, Guillaume Budé, les trois Du Bellay, maint autre personnage illustre du même temps. Resté orphelin de bonne heure, mais sous la tutelle intelligente de Simon de Colines, que sa mère avait épousé en secondes noces, Robert devint bientôt un très-habile imprimeur, comme le montre, dès 1523, son Nouveau Testament latin. A partir de cette époque, il multiplie, soit dans les langues originales, soit dans les traductions françaises, les éditions de la Bible, et quelques-unes de ces éditions sont des modèles que l'on serait heureux de pouvoir aujourd'hui reproduire dans toute leur perfection, par exemple son Nouveau Testament in-16, en grec, de 1546 et de 1549, et son Nouveau Testament in-folio de 1550. Ce qui n'est pas moins remarquable, et ce qui prouve l'esprit libéral du savant éditeur, c'est que le bon marché de ses livres égale la beauté de leur exécution. Un Nouveau Testament latin in-8°, avec des notes marginales (nous en avons le témoignage par des catalogues authentiques), ne coûte que six sous d'alors, soit un franc vingt centimes de notre monnaie. Une Bible in-folio, en hébreu, ne coûte que cent sous, soit vingt francs. Le Nouveau Testament de 1546, en grec, se vend d'abord un franc soixante centimes, puis deux francs. Nos imprimeurs modernes descendraient difficilement à de pareils prix sans se ruiner. Ce n'est pas tout. Pour faciliter l'usage des livres sacrés, Robert Estienne refait à neuf et de sa propre main ce qu'on appelle une *Concordance*, ou table alphabétique des matières de tous les Livres

saints; il l'imprime à ses risques et périls, en onze cents pages à quatre colonnes en petits caractères, « qui rivalisent, au jugement des connaisseurs, avec ce que les Elzévirs ont produit de plus parfait en ce genre ». Son ardeur n'est pas moindre pour la publication des auteurs profanes. Après les Alde, il restait encore à publier pour la première fois bien des livres de haute importance : les *Antiquités romaines* et les écrits de rhétorique de Denys d'Halicarnasse, les *Histoires* de Dion Cassius, les œuvres du médecin Alexandre de Tralles, et celles d'Appien; puis, ce qui se rattachait aux études bibliques, l'*Histoire ecclésiastique* et la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, et les œuvres de Justin le Martyr. A quel point l'éditeur de tous ces livres était grammairien autant que typographe consommé, cela se voit par le soin scrupuleux avec lequel il a constitué les textes ou revisé les traductions; cela se voit aussi par son prodigieux *Trésor de la langue latine*, qui offre le dépouillement méthodique de toute la latinité digne de ce nom, et que n'ont pas fait complétement oublier les grands ouvrages, aujourd'hui classiques, de Forcellini et de Freund. Le même homme qui, en onze années, imprimait trois fois ce volumineux ouvrage, préparait en même temps les matériaux d'un pareil *Trésor* pour le grec, multipliait les livres élémentaires à l'usage de la jeunesse, soutenait mainte controverse avec Messieurs de la Sorbonne, et quelquefois des luttes plus périlleuses encore avec l'autorité séculière, armée contre lui par les réclamations des théologiens.

Ce fut vraiment, pour l'imprimerie française, une fatale coïncidence que de rencontrer ainsi tout près de ses débuts le mouvement de la Réforme. François Ier était sans doute un prince libéral, on peut croire même qu'en matière de dogmes son esprit était disposé à une parfaite tolérance. Ses encouragements aux poëtes, aux savants, aux imprimeurs, témoignent, on l'a vu dans une de nos leçons précédentes, du sentiment le plus élevé et le plus favorable à la diffusion des lumières; mais enfin, François Ier était un souverain catholique, obligé par ce titre, à défaut de convictions très-fermes, à défendre l'orthodoxie contre les novateurs, et cela nous explique trop bien comment, après avoir deux fois sauvé Dolet de la potence, il finit par l'abandonner, en 1546, à la haine de ses ennemis (1); cela nous explique comment, à deux ou trois reprises, sa main a pu signer des ordonnances de répression plus que sévères contre les abus, et même contre l'usage de la presse. Robert Estienne, qu'il honorait d'une confiance et d'une estime particulières, inclinait visiblement vers les doctrines nouvelles. Imprimer du grec était chose déjà un peu suspecte aux yeux de

(1) Voir le récit émouvant de ces vicissitudes dans le livre de M. J. Boulmier sur Estienne Dolet (Paris, 1857, in-8°). On trouvera un utile complément à cette biographie dans la thèse de M. Guibal, *de Joannis Boissonei* (Jean de Boysson) *vita, seu de litterarum in Gallia meridiana restitutione* (Toulouse, 1863, in-8°), thèse qui fait le fond de la notice française, sur le même sujet, publiée par M. Guibal dans la Revue de Toulouse, juillet et août 1864.

Messieurs de la Sorbonne, qui ne savaient point cette langue et se fâchaient d'avoir à l'apprendre pour les besoins nouveaux de la polémique. Mais imprimer les livres saints en grec et en hébreu, les imprimer en latin et même en français, et cela sans aucun examen ni autorisation préalable des docteurs compétents; propager ainsi, au nom d'une critique purement humaine et tout à fait libre, des écrits d'un caractère sacré, y introduire des variantes et des interprétations souvent neuves, souvent contraires aux traditions de la Faculté de théologie, c'était s'exposer à bien des tracasseries, à bien des périls. Robert Estienne n'évita ni les unes ni les autres; il les provoqua peut-être, et, en tous cas, il fut forcé, après bien des luttes, de quitter Paris pour Genève, où il ne devait pas toujours trouver beaucoup plus de tolérance chez ses nouveaux coreligionnaires, ni en montrer assez, à son tour, envers les opinions qu'il avait abandonnées. Il est plus triste de dire qu'une accusation de mauvaise foi, presque de vol, l'accompagnait dans son exil. On lui a souvent reproché (ce qui nous ramène directement à l'histoire des lettres grecques) d'avoir emporté avec lui les poinçons de ces beaux caractères grecs dus au talent de Garamond et à la munificence de François Ier. Mais M. Firmin Didot père, et plus récemment M. Auguste Bernard (1), tous deux typographes et bons juges

(1) Le premier, dans un mémoire qui accompagne sa traduction de Théocrite (Paris, 1833, in-8o); le second, dans l'ouvrage intitulé : *les Estienne et les Types grecs de François Ier* (Paris, 1856, in-8o).

en matière d'honneur, ont clairement fait justice de cette malencontreuse imputation. Les poinçons de Garamond sont toujours restés en France, et sous bonne garde; ils y sont encore, à l'Imprimerie impériale. Les matrices frappées avec ces poinçons, quoique destinées à rester l'instrument privilégié de nos imprimeurs, servirent pourtant à fondre des caractères qu'employèrent bientôt les imprimeurs étrangers (1), mais dont ils n'ont pas manqué de faire honneur aux artistes français et au roi, leur généreux patron. Par conséquent, Robert Estienne n'a point abusé de son droit d'imprimeur royal en imprimant des livres à Genève avec les *grecs du roi*.

Quoi qu'il en soit de cette question secondaire, tant de travaux, tant de controverses et de luttes où il déployait de grandes ressources d'esprit, mais où sa passion aussi se donnait carrière, épuisèrent avant l'âge les forces de Robert Estienne. Il mourut à cinquante-six ans, laissant des affaires assez en désordre, mais, néanmoins, florissantes, tant ses travaux

(1) C'est ce que fait précisément voir le célèbre helléniste Sylburg dans la Préface de son *Alphabetum græcum*, imprimé en 1591, chez Wechel, à Francfort, p. 4. J'aime à transcrire ici ce témoignage, qui est peu connu : « Franciscus Valesius... eas suis duntaxat Lutetiæ typographis peculiares esse voluit. In quorum numerum quum etiam maternus avus vester, Andreas Wechelius, esset cooptatus, partim Henrici II regis favore, partim magni illius Fernelii, cui neptis erat avia vestra, precibus, regiorum typorum exemplar hoc impetravit : post, persecutionis tempore, in Germaniam secum intulit; ut aliquot annis ante Robertus Stephanus, eadem fortuna, idem characterum genus Genevam secum asportarat. Hoc nobili typorum genere efficta sunt hæc Græcæ linguæ primordia. »

avaient jeté d'éclat et assuré à sa maison une riche clientèle. D'ailleurs, la juste faveur du roi Henri II avait fait beaucoup pour atténuer les rigueurs de la loi contre le huguenot exilé. L'imprimerie de Robert subsistait à Paris, exploitée par un de ses fils ; elle allait passer aux mains d'un successeur capable de continuer et d'agrandir encore un si noble héritage de travail et de savoir. Ce fils, c'était Henri Estienne, deuxième du nom, né en 1528, déjà marié sous les yeux et d'après les conseils de son père, déjà grammairien, déjà collaborateur utile de l'imprimerie paternelle, déjà éditeur lui-même de livres qui commençaient sa réputation d'helléniste.

Robert Estienne, mécontent de Robert II et de Charles Ier, ses deux fils, qui n'avaient pas comme lui adopté le parti de la Réforme, savait gré au contraire à Henri de l'avoir suivi dans les rangs de l'Église nouvelle, et, à ce titre, il l'avait désigné comme héritier et continuateur de sa maison. Henri se montra digne de cette confiance.

Dès l'âge de quinze ans, il savait et parlait le grec à peu près comme sa langue maternelle, mieux que le latin, que plus tard pourtant il parla et il écrivit avec autant d'élégance que de facilité (1). Aussi con–

(1) Feu Léon Feugère a curieusement étudié tout ce détail de la vie d'H. Estienne, dans sa notice en tête d'une utile réimpression de la *Conformité du langage françois avec le grec* (Paris, Delalain, 1853, in-12 ; notice réimprimée, en 1859, au tome II des *Caractères et Portraits littéraires du seizième siècle*, in-8°). Il n'y manque qu'un sentiment critique plus personnel et plus ferme sur les questions de philologie.

seillait-il volontiers que l'on suivît cet ordre dans l'enseignement des langues anciennes, et que l'on commençât par le grec, conseil qui, depuis, a été plus d'une fois renouvelé, mais inutilement. A peine arrivé à l'âge d'homme, on l'avait envoyé pour parcourir l'Italie en commis voyageur et en fouilleur de bibliothèques, et il avait, durant trois années, fait merveille à ce double et laborieux métier. Hommes et choses, livres et monuments, langues et manuscrits, il avait tout consulté, tout su tourner à son profit, si bien qu'il rentrait en France avec une malle pleine de notes et de copies de tout genre, avec une mémoire non moins enrichie de souvenirs.

En 1551, on trouve de beaux vers grecs de sa façon à la suite du Justin imprimé par son père. Trois ans après, il lance dans le public son charmant et coquet volume de l'Anacréon, texte grec inédit, avec une traduction latine de quelques-unes de ces jolies pièces, traduction qui est un chef-d'œuvre de grâce et d'habileté; ce petit volume aura sur les destinées de notre poésie française une influence que nous étudierons bientôt. Dans le même temps, il prépare une édition d'Eschyle, qui sera la première complète des sept tragédies subsistantes de cet auteur, une édition *princeps* d'Athénagoras et de Maxime de Tyr, des Extraits de Ctésias et d'autres historiens, les deux livres d'Appien sur la guerre d'Espagne et sur la guerre d'Annibal. Il rédige un petit recueil de tous les textes grecs traduits jadis en latin par Cicéron, *Ciceronianum Lexicon græco-latinum*, et c'est vraiment plaisir de voir comment,

dans la préface de ce recueil, il parle de son père, de cette vie austère et laborieuse, des exemples qu'elle lui donne, de l'émulation qu'elle lui inspire. Dans son enthousiasme pour les souvenirs de l'antiquité, cette émulation lui rappelle Thémistocle, que les trophées de Miltiade empêchaient de dormir, et Alexandre, qui craignait que Philippe ne lui laissât plus de victoires à remporter. Lui aussi, il craint que Robert ne lui enlève la matière des travaux qu'il a rêvés : « Cum tot tantaque in omni genere, non « solum quæ jam olim, quæ non ita pridem, quæ « nuper, quæ nuperrime edidit, sed etiam quæ in « manibus nunc habet, volumina ob oculos pono : « quænam spes quærendi insigni aliquo opere no- « minis superesse possit, non video, ac mihi præ- « clusum esse ad typographicam gloriam omnem « plane aditum existimo (1). » Cependant il ne perdra pas courage, et, soit comme aide de son père dans la préparation du *Thesaurus linguæ græcæ*, soit comme imprimeur de textes grecs et latins, il saura se rendre utile et s'honorer. Il y parut bien, en effet,

(1) De si nobles déclarations répondent suffisamment, ce me semble, au reproche d'ingratitude filiale que je vois exprimé contre H. Estienne dans une lettre du président Bouhier (11 février 1735), qu'on lit dans les Mémoires de l'abbé d'Artigny (1752), tome V, p. 388. Bouhier connait pourtant et il cite la préface du *Lexicon*. — Ce livre n'a été réimprimé qu'une fois (Turin, 1743, in-8°); mais il vient d'être refondu et mis au courant de la science dans une thèse érudite de M. Victor Clavel, qui a pour titre : *de M. T. Cicerone Græcorum interprete. Accedunt etiam loci græcorum auctorum cum Ciceronis interpretationibus et Ciceronianum Lexicon græco-latinum* (Paris, 1868, in-8°).

par la série non interrompue de ses publications dès lors aussi variées qu'importantes. Ce fut d'abord, en 1559, l'année même où il perdait son père, un Diodore de Sicile augmenté de dix livres inédits; puis, divers morceaux également inédits de Denys, de Dion, d'Appien; en 1562, les discours du rhéteur Thémistius et les *Hypotyposes* de Sextus Empiricus; en 1564, le lexique médical d'Érotien; en 1567, les déclamations de Polémon et d'Himérius. Dans l'intervalle de ces deux dernières publications, il avait perdu sa première femme, Marguerite Pillot, dont il a célébré en vers charmants les vertus aimables et les talents solides; deux ans après, il épousa Barbe de Ville, qui lui donna une fille, Florence, mariée plus tard au célèbre philologue Isaac Casaubon.

Au milieu de toutes ces publications et de ces événements domestiques s'achève le gigantesque travail du *Thesaurus*. Il y a comme préludé soit dans le *Ciceronianum Lexicon*, soit dans son *Dictionnaire des termes de médecine* (1564), qui le montre aussi expert à l'interprétation des mots scientifiques qu'on l'a vu jusqu'ici familier avec le style des poëtes et des orateurs. Plus il avance dans sa vie laborieuse, plus on le voit préoccupé du grand dessein que lui a légué son père, et auquel il attache lui-même une si juste ambition. Jusqu'en 1571, dans ses préfaces, dans ses notes sur les auteurs grecs, revient sans cesse la mention du *Thesaurus*. Il y renvoie même plus d'une fois, comme on ferait à un livre déjà publié. Le livre ne parut qu'en 1572; mais, sans

doute, quelques parties en étaient depuis longtemps achevées et déjà sous presse. On n'imprime pas en une année cinq gros volumes grecs-latins à deux colonnes, où plus de cent mille mots grecs sont d'abord classés et expliqués selon leur ordre d'étymologie, puis rangés par ordre alphabétique pour la facilité des recherches, avec accompagnement de nombreux opuscules, qui sont comme les pièces justificatives du travail critique qu'avait exigé une si savante nomenclature.

1572, date mémorable à bien des titres, tristement célèbre par le massacre de la Saint-Barthélemy, par la mort de Coligny, de Ramus le philosophe, de Denys Lambin le latiniste ; signalée aux amateurs de notre littérature par la *Franciade* de Ronsard, aux philologues de tous les pays où l'on s'occupe de grec par la publication du *Thesaurus*. Henri Estienne avait alors quarante-quatre ans, et le *Thesaurus* n'était que la principale de ses publications : dans cette même année, il donnait un Plutarque grec-latin en treize volumes. Il déclare que ce *Trésor*, de riche l'a fait pauvre, et de jeune l'a fait vieux : on le croit sans peine :

At Thesaurus me hic de divite reddit egenum,
Et facit ut juvenem ruga senilis aret.

En publiant ses Concordances de la Bible, Robert Estienne adressait à ses confrères les imprimeurs cette touchante prière : « Montrez-vous équitables « pour un des vôtres, je vous en prie et vous en « conjure ; accordez-lui de vous-mêmes pour quel-

« ques années un privilége; épargnez la moisson « d'autrui, permettez qu'il améliore et perfectionne « l'œuvre commencée et encore mal polie : c'est pour « vous qu'il travaille. » Et il semble que cette prière ait été entendue. Henri Estienne fut moins heureux : la gloire ne lui manqua pas, mais les profits lui échappèrent. Il avait eu bien vite un concurrent déloyal; c'était Scapula, l'un de ses correcteurs d'épreuves, qui avait, dit-on, abusé de sa confiance pour composer au fur et à mesure un lexique abrégé et qui le livra bientôt au commerce. Comme il devait arriver, l'abrégé faisait tort à la vente de l'ouvrage original. Quelques riches cadeaux (entre autres un beau présent de l'empereur Maximilien), et un débit assez lent, furent la seule récompense utile d'un travail herculéen, accueilli par l'applaudissement universel de l'Europe savante (1).

Rien n'ébranlait ce ferme courage, rien n'arrêtait cette ardente passion pour les lettres. Henri Estienne, comme son père, et plus que son père encore, avait à faire face aux devoirs les plus divers : direction d'une grande imprimerie, correspondance avec les savants du dehors, disputes avec les théologiens, voyages fréquents de Genève à Paris et de

(1) Voir en particulier, sur ce sujet, les divers prospectus relatifs à la nouvelle édition du *Thesaurus* publiée par A.-F. Didot; divers articles de M. J.-V. Le Clerc dans le *Journal des Débats* (août 1831; avril 1832; août 1833; octobre 1836); de M. Magnin au *Journal des Savants* (novembre 1840); de M. Beulé, au même journal (août 1865); de M. D. Nisard, au *Moniteur* du 29 mai 1865.

Paris à Genève, selon qu'il avait plus à craindre de l'intolérance des protestants ou de celle des catholiques, voyages lointains, en Allemagne et jusqu'en Hongrie, où il trouvait, outre des clients pour sa librairie, des amis, de hauts protecteurs (1) ; il suffisait à tout. Mais il avait contracté, dans cette dispersion même de ses forces, un invincible besoin de mouvement. Trois fois marié, et cela à des femmes qui paraissent toutes trois avoir été dignes de lui et lui avoir assuré les douceurs comme l'honneur du foyer domestique, père de quatorze enfants, dont, il est vrai, quatre seulement lui survécurent, il ne sut jamais, néanmoins, contenir sa vie, soit à Genève, soit à Paris, dans le calme d'un ménage heureux. On ne lui reproche aucune faiblesse en dehors de sa maison ; mais il est certain qu'il la délaissait souvent. La passion du philologue l'aidait sans doute à rassurer sa conscience de mari et de père, car l'agitation de ces continuels voyages n'ôtait rien à l'activité de ses travaux. Sur les grandes routes, où il allait presque toujours à cheval, il composait, pour les écrire à chaque étape, soit certains ouvrages originaux, comme ce prodigieux recueil de cinq mille vers ïambiques qu'il publia en 1582, sous le titre de *Principum Musa monitrix*, soit des traductions de ses chers auteurs grecs, par exemple de mainte épigramme de l'*Anthologie*, et même sur quelques-unes de ces épigrammes il s'est livré à l'ingénieux exer-

(1) Le plus célèbre est le banquier Fugger, dont il s'est quelquefois appelé l'imprimeur, comme Robert s'appelait l'imprimeur du roi.

cice d'en exprimer le sens en latin de cinquante manières différentes. Ce qu'il ne pouvait faire imprimer dans ses ateliers de Paris ou de Genève, il trouvait le moyen de le publier par les presses d'un confrère. En un mot, partout et dans toutes les conditions de sa vie, on le trouve utilement occupé à son œuvre de propagateur des lettres anciennes.

Mais le trait que nous avons surtout à faire ressortir dans cette étrange et puissante figure de philologue, c'est le patriotisme. Derrière le grec et le latin, Henri Estienne n'a jamais cessé, non plus que son père, de voir la langue française, et, dans celle-ci, ce qu'il a toujours aimé, c'est l'expression de notre génie national. Robert avait donné en français une des premières grammaires de notre langue. Henri la réimprime en latin, et l'accompagne d'observations, sous le titre d'*Hypomneses de gallica lingua*. La seule préface de ce livre suffirait à nous montrer en lui un très-habile connaisseur des langues du midi, de notre français parisien, et de nos dialectes provinciaux. Le livre lui-même est plein d'idées ingénieuses, souvent justes; c'est peut-être pour la première fois qu'on y trouve exprimés et régulièrement appliqués quelques principes d'étymologie néo-latine, et particulièrement le principe de la transformation régulière des sons en passant du latin au français (sujet traité, vers le même temps, par Jean Passerat). Mais ce recueil d'observations n'était pas le premier manifeste de l'helléniste patriote. Dès 1579, dans une conversation avec Henri III, il avait signalé ce qu'il appelle la Précellence du lan-

gage français sur toutes les autres langues de l'Europe ; il raconte lui-même en vers latins d'un tour négligé, mais agréable, comment le roi, l'ayant pris au mot, le somma de lui dire ses raisons à l'appui de sa belle thèse. Le prince voulait même qu'Henri Estienne les improvisât séance tenante ; l'autre s'en défendit le mieux qu'il put, et promit du moins d'écrire un livre sur cette matière. Il l'écrivit, et il imprima, sous le titre modeste de *Projet*, ce manifeste original, piquant, parfois même d'une certaine éloquence, en faveur de la langue à laquelle déjà toute l'Europe lettrée rendait hommage (1). D'ailleurs l'helléniste aussi trouvait son compte à ce panégyrique du français; car il en avait démontré, quatorze ans auparavant, la *conformité avec le grec*, de façon qu'il alliait dans la même admiration le langage d'Homère et celui de Ronsard.

Jaloux à ce point de sa langue maternelle, il la voulait sévèrement maintenir dans ses lois naturelles et dans son génie propre. Or, depuis les expéditions de Charles VIII et de ses deux successeurs en Italie, depuis le mariage de Henri II avec Catherine de Médicis, les modes et le parler italiens nous avaient envahis ; à Fontainebleau, à Blois, à Paris, l'italianisme corrompait notre langue, comme il changeait nos coutumes, comme il donnait le ton à nos peintres, à nos sculpteurs, à nos architectes, comme il pénétrait jusqu'à notre politique. Henri Estienne

(1) Réimprimé avec des notes et une bonne notice préliminaire, par L. Feugère (Paris, Delalain, 1850, in-12).

s'éleva contre cette déplorable influence dans ses *Dialogues du nouveau langage françois italianisé*, où il confie à un personnage nommé Philoceltes (l'ami des Gaulois) le soin de combattre la doctrine et les mauvais exemples de Philausone (l'ami des Italiens). Chez les Romains, le vieux Caton se plaignait de l'invasion du grec dans la cité romaine, parce que le grec apportait avec lui tous les raffinements d'une civilisation corrompue (1); de même Henri Estienne craint pour nos mœurs, autant que pour notre langue, cette fatale imitation de l'Italie des Médicis. Sa verve est inépuisable à en signaler les périls, et elle s'égare parfois dans des digressions qui lui attirèrent bien des haines et des tracas. C'est probablement par suite de cette publication qu'il put être soupçonné d'avoir écrit contre Catherine de Médicis un violent pamphlet, dont il ne paraît pas être le véritable auteur. Mais un protestant zélé, un bourgeois de Paris, qui avait échappé au massacre de la Saint-Barthélemy, un imprimeur qui avait eu plus d'une fois à défendre la liberté de ses presses contre les rigueurs de la persécution catholique, était bien excusable de mettre un peu d'excès dans ses réclamations contre la politique des Médicis en France.

Au reste, pour Henri Estienne tout devenait prétexte à passer de l'histoire ancienne à l'histoire moderne, et à faire voir que sous l'habit d'un imprimeur de grec et de latin battait un cœur de citoyen français. L'esprit des anciens ne servait souvent que

(1) Plutarque, *Caton l'Ancien*, c. 23.

d'aiguillon à sa malice gauloise. Éditeur d'Hérodote, en 1566, il sentit le besoin de justifier un peu le vieux conteur ionien du reproche de crédulité. Or ce qu'il avait écrit sur ce sujet dans une préface latine, il voulut le mettre en notre langue, et de là sortit un gros livre : *De la Conformité des merveilles anciennes avec les modernes*, ou *Traité préparatif à l'apologie pour Hérodote* (1), qui a pour épigraphe ce quatrain médiocre, mais très-expressif :

Tant d'actes merveilleux en cest œuvre lirez
Que de nul autre après émerveillé serez.
Et pourrez vous, sçavans, du plaisir ici prendre,
Vous, non sçavans, pourrez en riant y apprendre.

En réalité, la prétendue défense d'Hérodote n'était, sous sa forme française, qu'un pamphlet contre les mœurs du siècle, une satire où n'étaient épargnés ni les princes, ni les papes, ni les prêtres, ni surtout les moines. Le sectaire perçait à chaque page sous la fausse modestie de l'éditeur érudit d'un livre ancien.

On voit par là combien vivante est l'érudition chez Henri Estienne, combien mêlée à tout ce qui intéressait et passionnait ses contemporains. Dans ses voyages, comme à Paris, il observe tout en politique, en théologien, en moraliste, autant qu'en amateur des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Un jour qu'il se trouve dans une ville d'Allemagne où s'est

(1) Déjà Camérarius, déjà même Alde Manuce, l'avaient précédé dans cette défense d'Hérodote.

réuni un congrès de princes, il en profite pour leur adresser un véhément appel à la croisade contre les Turcs (1594). L'humiliation que les Turcs font peser sur l'Europe est une des douleurs qui agitent le plus sa vieillesse ; elle se fait jour jusque dans sa controverse toute littéraire contre le latiniste Juste Lipse, si bien qu'on a plaisamment proposé d'intituler le livre qu'il écrivit sur ce sujet *de Latinitate lipsiana adversus Turcas*. Le mot est de Scaliger. Loin de se calmer en vieillissant, Henri Estienne devient plus ardent que jamais pour tout ce qui touche à l'honneur et au bonheur de la nation française. Ces sentiments débordent dans un de ses derniers ouvrages, imprimé à Bâle, où il passa une partie de l'année 1590 : c'est le recueil un peu confus que je rappelais plus haut, *la Muse conseillère des princes*, et qui, selon son titre, contient de longues réflexions sur les devoirs de la royauté, sur les périls qui l'entourent, sur les dangers de l'adulation, et aussi sur les dangers de la calomnie (1). Sur ce dernier sujet, il avait même commencé tout un poëme en vers français, destiné au roi, dont il n'a publié qu'une centaine de vers, encore avec la précaution d'en traduire le commencement en latin pour l'usage de ceux qui ne lisent pas facilement notre langue. Ces vers nous montrent Henri Estienne sous un nouveau

(1) Ajoutez-y, ce qui caractérise bien l'universelle activité d'Estienne : *Ejusdem libellus in gratiam principum scriptus de Aristotelicæ Ethices differentia ab historica et poetica, ubi multi Aristotelis loci vel emendantur vel explicantur*. C'est l'appendice de ce curieux volume.

jour. Quelques petites pièces, çà et là insérées dans ses autres écrits, ne laissent pas deviner qu'il maniât le vers français avec autant de finesse et de vigueur que la prose; mais quatre pièces qu'on lit en tête des Dialogues du nouveau langage françois italianisé nous font voir ce qu'il aurait pu faire en ce genre, s'il avait eu le goût de s'y appliquer (1). Le tour et le ton de ces *condoléances, remontrances et épistres satiriques* rappellent la meilleure école des poëtes contemporains. L'Épître sur la calomnie, en vers alexandrins, est d'une touche plus ferme encore, et le langage se soutient parfois au niveau de la pensée, qui est d'une remarquable noblesse. L'auteur, d'ailleurs, y a l'occasion de se défendre contre un reproche que sans doute il avait souvent entendu, celui de quitter trop souvent la France, au risque de paraître l'oublier, et il a sur ce sujet des réponses d'un accent délicat et touchant. On me permettra donc de citer ici une page à l'appui de mon jugement sur la poésie d'Henri Estienne, ou, si l'on aime mieux, sur son talent de versificateur (2). Comme presque tous ses contemporains, notre philologue écrit trop vite, soit en vers, soit en prose, mais c'est toujours avec une sincérité de sentiment qui fait pardonner bien des négligences:

. . . .

Par ton moyen ma muse en face une ouverture,
Qui sur toy, et non pas sur Apollon s'asseure.

(1) Voir plus bas la Xe leçon.

(2) *Le Proème ou la préface d'un œuvre de Henri Estienne, intitulé l'Ennemi mortel des calomniateurs.*

Puisse de Chiverni le grand entendement
Trouver à ce vieil mal un nouveau règlement.
Et si le rude chant de ma muse petite
D'un prince tant disert l'oreille ne mérite,
Fais qu'un Ronsard, si bien Virgilianizant,
Un Desportes, si bien Ovidianizant,
Soyent par lui commandez de cest œuvre entreprendre,
Bien limé, bien poli et parfaict le luy rendre.
Si le mien n'est monté à la perfection,
Imperfaicte pourtant n'est mon affection.
Encor est-ce beaucoup, en cas de grand ouvrage,
Quand foible est le pouvoir, être fort de courage.
Combien que mon pays souvent j'aye absenté,
Mon bon vouloir de luy onq absent n'a esté :
Et jamais à mon cueur nation estrangère
De ma France l'amour n'a faict mettre en arrière :
Aucuns plaisirs ne m'ont en leurs lags faict tumber,
Jusques à me pouvoir cest amour desrobber,
Bien que la nouveauté, amorce en tout plaisante,
Soit en cas de plaisirs doublement attrayante.
Car au profond du cueur engravé je m'avois,
Que si Ulysse aima son terroir Ithaquois,
Tant rude et montueux : et ne trouva contrée
Qui semblast mériter luy estre préférée :
Et si de son désir tellement fut espris,
Que l'immortalité mesme il eut à mespris :
(Encore que de tous il ait ce tesmoignage,
Qu'il estoit de son temps des sages le plus sage)
Moy, qui entrant au monde, en ce lieu fu logé
Que nommer on peut bien du monde un abrégé,
Ou (si on aime mieux) nommer un petit monde :
Faut-il pas qu'en cela Ulysse je seconde ?
. . . .

Le ton s'élève encore et touche à l'éloquence, malgré quelques embarras de langage et une certaine faiblesse d'expression, dans les vers suivants, où il montre bien quel sentiment il avait de la dignité

des lettres et quel rôle déjà les lettrés savaient prendre, sans attenter pour cela aux priviléges de la noblesse, dans une cour comme celle des Valois ou du Béarnais :

. . . .

Je sçay qu'on favorize un conseil d'avantage
Qui est mis en avant par un grand personnage.
D'un petit compagnon la vergongneuse voix
En un mesme propos n'est point de mesme poids.
Et tel aucunes fois des oracles diroit,
Que pour son bas degré coudoyer on voudroit.
Quant à moy, jusqu'aux grands ne me surhausseray.
Mais aussi, d'autre part, tant ne m'abbaisseray,
Que des lettres l'honneur, en m'oubliant, j'oublie.
Car (ne desplaise à ceux qui leur portent envie)
Une honte muette à celuy ne convient
Qui au moins quelque lieu auprès des Muses tient.
Et puisque nous disons qu'un valet d'un grand maistre
Doit estre respecté, voire hardi peut estre :
La langue ne doit point par honte chanceler
D'un qu'on peut des sçavans bon disciple appeler,
Et ne devons juger que cette hardiesse
D'aucune qualité passe la petitesse.

Ainsi s'achevait au milieu d'incessants travaux, de courses fatigantes, d'ardeurs passionnées, cette vie du grand philologue qu'on peut bien appeler aussi un grand patriote. Il avait soixante-dix ans, et rien encore ne montrait en lui le déclin de l'âge. Un jour qu'il revenait de Genève à Paris, après avoir passé par Montpellier, il fut soudainement frappé à Lyon d'une maladie grave; transporté à l'hôpital de cette ville, il y mourut, loin de sa famille et de ses amis, et fut enterré sans honneur, comme protestant,

au milieu même d'une émotion populaire hostile à la religion réformée. On s'arrête avec respect devant la tombe où s'ensevelit tant de savoir, tant d'esprit, tant de courage. Quelque reproche qu'ait pu mériter par moments la conduite d'Henri Estienne, on se dit qu'elle a néanmoins donné un mémorable exemple de dévouement à la vérité et au culte des belles-lettres. Pour résumer, sur ce grand homme, l'opinion des contemporains, qui mérite de rester celle de la postérité, qu'il nous suffise de transcrire ici ce que, à la nouvelle de sa mort, son gendre Casaubon écrivait dans ses *Éphémérides*, récemment publiées en Angleterre (1) :

« 13 mars 1598. Je venais d'entrer dans ma bibliothèque à l'heure ordinaire ; mon âme était triste ; ma prière faite, je me mettais au travail, quand on vint m'apprendre la mort de mon très-cher et très-illustre beau-père, Henri Estienne. C'est à Lyon qu'il est mort, loin de chez lui, et comme en exil, lui qui possédait une belle maison à Genève ; loin de son épouse, si respectable, loin de ses enfants, dont quatre encore lui restaient. Malheur ! malheur d'autant plus grand que nulle nécessité ne l'obligeait à quitter ses foyers. Faibles humains que nous sommes ! Quand je pense, ô mon cher Estienne, aux vicissitudes que tu as éprouvées : toi, qui, d'un commun accord, pouvais occuper la première place parmi les hommes de ton rang, tu as préféré t'en

(1) Oxford, 1850, t. I, p. 67-69. J'emprunte, sans y presque rien changer, cette citation à la Notice de M. Didot.

éloigner, plutôt que de rester avec eux le soutien de notre Église; toi à qui ton père avait laissé une grande fortune, et qui as préféré la dépense à l'épargne ; toi qui, par un don de la Providence, n'avais point de rivaux dans les lettres anciennes, surtout dans les lettres grecques, que ton destin était d'illustrer, et qui as préféré *aller chercher bien loin ce que tu avais sous la main* (1) ! Mais, mon cher Estienne, ce n'est point ta faute, c'est celle de l'esprit humain. Il est aussi rare d'apprécier les biens que l'on possède que d'en savoir jouir. Tant que tu as été jeune, les services que tu as rendus aux lettres sont tels que bien peu pourraient t'égaler, et presque aucun te surpasser. Les nombreuses preuves que tu en as données en grec et en latin montrent que tu es véritablement un grand homme. Fasse le ciel que moi et les miens nous imitions tes vertus, ta vigilance et ton zèle infatigable. Si l'on a eu quelques torts à te reprocher, comme de t'être trop souvent absenté de ta maison, que le ciel aussi nous en préserve ! Je t'en supplie, grand Dieu, daigne venir en aide aux enfants et à toute la famille des Estienne, qu'elle croisse en vertus et en piété ! Je recommande surtout à tes bontés mon épouse, qui maintenant est malade et dont je vais entendre les cris et les sanglots quand elle apprendra la mort de son père. Console-la, Père des miséricordes, et fais-nous tous deux persévérer à jamais dans ton amour, avec les chers enfants que tu nous a donnés ! Amen. »

(1) « Maluisti alia curare quam τὴν σπάρταν κοσμεῖν. » Le texte des *Éphémérides* est plein de mots grecs ainsi mêlés au latin.

De telles paroles sont un hommage qu'affaiblirait tout commentaire.

Si grand que soit ce nom des Estienne, il ne doit pas faire oublier celui de Joseph Scaliger. C'est d'ailleurs sous les auspices d'H. Estienne que J. Scaliger a publié deux de ses premiers écrits d'helléniste, je veux dire ses notes sur la *Vie d'Homère*, attribuée à Hérodote, et sur les vers d'Empédocle (1573). Comme helléniste, il a rendu beaucoup moins de services à la science que l'auteur du *Thesaurus*. Ses nombreuses traductions faites en grec, une fois même en grec dorien, d'après divers originaux latins (1), italiens (2) et français (3), ont étonné ce siècle tout plein d'une ardeur naïve pour l'antiquité classique. Mais ce sont des tours de force qui n'ont guère pu survivre à leur succès du moment. Un autre prodige du même genre, la traduction qu'il fit des hymnes orphiques en vers latins à la façon d'Ennius, n'est qu'une laborieuse méprise d'érudition; car les hymnes que nous possédons aujourd'hui sous ce nom fabuleux d'Orphée sont l'œuvre assez moderne de faussaires alexandrins, et n'ont

(1) Par exemple, la traduction d'un choix d'Épigrammes de Martial et de la dixième Églogue de Virgile (celle-ci en dorien) et celle du *Moretum* (dédiée à Ronsard, Paris, 1563). La traduction des Distiques de Dionysius Caton a été réimprimée plusieurs fois.

(2) *Ex Triumpho Amoris F. Petrarchæ Cap. III.*

(3) *Catharinæ Des Roches puellæ Pictaviensis Protrepticon ad Henricum III.* Toutes ces pièces sont réunies dans l'édition de Plantin (Leyde, 1615).

pas même les caractères extérieurs de l'archaïsme. Le principal et durable honneur de Scaliger se fonde sur de bien autres titres.

D'abord, comme correcteur des textes anciens, surtout, il est vrai, des textes latins, il a fait des prodiges. Puis, il est le premier des savants modernes qui ait embrassé dans son ensemble la connaissance de l'antiquité tout entière, en y joignant même les langues orientales. Ses huit livres sur la Réforme de la chronologie (1) sont le fruit d'une lecture immense et d'une incomparable critique. A cet égard, et quoiqu'il ait plus d'une fois médit des Allemands, Scaliger trouve chez eux des admirateurs plus fervents aujourd'hui que jamais : c'est l'Allemand Niebuhr qui s'étonne de ce que la France n'oppose pas avec orgueil Scaliger à Leibniz; c'est un des plus savants et des plus ingénieux hellénistes de l'Allemagne qui naguère nous a donné la meilleure biographie de notre éminent philologue (2).

Mais si quelque chose manque, chez nous, à la gloire de Scaliger, il doit un peu s'en accuser lui-même. Plus qu'homme de son siècle (et la modestie alors n'était pas commune), il a eu le sentiment de sa valeur personnelle et il l'a souvent exprimé avec

(1) *De Emendatione temporum*. (Première édition, 1583.) L'ouvrage a été successivement enrichi dans les éditions de 1598 et de 1609.

(2) *Joseph Justus Scaliger*, *von* J. Bernays (Berlin, 1855, in-8°, avec un portrait de Scaliger, des morceaux choisis dans ses œuvres et quelques lettres inédites). C'est M. Bernays qui me signale le jugement de Niebuhr.

une arrogance blessante pour ses contemporains : c'était là une tradition de famille ; son père Jules-César Scaliger lui avait légué, avec de fausses prétentions à la noblesse du sang, une morgue insolente qui leur a fait à tous deux beaucoup d'ennemis. Le bruit de ces sottes controverses sur l'origine plus ou moins princière de MM. *de la Scala* (1), les grossières attaques de César Scaliger contre Érasme, de Scioppius contre Joseph Scaliger, tous ces débats puérilement injurieux ont porté malheur au grand homme qui n'avait pas su se défendre d'y prendre part. D'ailleurs, il faut bien l'avouer, Joseph Scaliger est un écrivain médiocre, même en grec et en latin ; H. Estienne, à cet égard, lui est supérieur, surtout comme écrivain français. Aujourd'hui que toutes les conjectures et corrections du critique ont passé dans nos éditions des auteurs anciens ; aujourd'hui que sa méthode chronologique est devenue celle des Fréret, des Bœckh, des Letronne, et que les principaux résultats en sont admis dans les manuels les plus élémentaires, peu de personnes ont intérêt à étudier ces in-folio hérissés d'une érudition solide, mais pédantesque. Les lettres, les préfaces de Scaliger nous attirent seules par un langage souvent naturel et familier. Les anecdotes du *Scaligerana* conservent quelque attrait pour les curieux. Mais tout cela ne suffit pas pour maintenir le grand philologue à cette hauteur de gloire presque popu-

(1) C'est ainsi que Joseph signe ses lettres à Dalechamp, dans Bernays, p. 308 et suiv.

laire où le plaçait l'admiration de ses contemporains (1).

Casaubon, que nous citions tout à l'heure, Casaubon, le gendre d'Henri Estienne et son rival dans la science des langues classiques, mérite lui aussi d'être signalé pour ses travaux d'helléniste. A ce titre, il a, même auprès de ces grands hommes, un rôle particulier dans les lettres savantes : c'est le modèle des critiques et des commentateurs. Le premier peut-être, en France, il a pratiqué avec méthode l'art de conférer entre eux les manuscrits des anciens auteurs pour en retrouver la leçon originale sous les altérations nombreuses qui l'ont souvent défigurée ; le premier, il a donné l'exemple de ces commentaires abondants et continus qui éclairent le sens des textes antiques et qui nous aident à en apprécier les qualités et les défauts. Ses éditions de Diogène Laërce, d'Athénée, de Polybe, sont des modèles en ce genre. L'heureuse variété de ses connaissances, non-seulement en grec et en latin, mais dans les langues orientales, donne un prix singulier à ses commentaires ; la clarté habituelle de son style leur donne une sorte de charme pour les amateurs. Outre tant d'éditions méritoires, il nous a laissé, dans son

(1) Voir Ch. Nisard, *le Triumvirat littéraire au seizième siècle : J. Lipse, Jos. Scaliger, Is. Casaubon* (Paris, 1852, in-8°); — *Les Gladiateurs de la République des Lettres aux quinzième, seizième et dix-septième siècles* (Paris, 1860, 2 vol. in-8°). Un de ces « gladiateurs » est César Scaliger. Sur ces deux ouvrages, d'ailleurs instructifs et piquants, j'ai dû faire, plus haut (p. 141), quelques réserves, en les citant dans une note de la septième leçon.

ouvrage *de Satyrica Græcorum poesi et de Romanorum satira* (1), un excellent exemple de ces mémoires d'histoire et de critique littéraire qui devaient, plus tard, faire l'honneur de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'homme, d'ailleurs, chez Casaubon, ne nous intéresse pas moins que l'érudit. Né à Genève, l'année même où mourut Robert Estienne Ier, mari de Florence, l'une des filles d'Henri Estienne, tour à tour professeur dans sa ville natale, puis à Montpellier, puis en Angleterre, où il mourut en 1614, calviniste modéré avec une piété ardente, il rappelle, par bien des traits de son caractère et par les vicissitudes mêmes de sa fortune, l'illustre famille, on peut dire l'illustre dynastie d'hellénistes à laquelle le rattachait son mariage. Outre ses nombreuses publications philologiques, nous aimons à lire aujourd'hui ce Journal de sa vie, écrit en latin avec une si touchante candeur (2), et que la piété de son fils, Méric Casaubon, nous a heureusement conservé : c'est l'image fidèle d'une âme honnête et passionnée pour les lettres; c'est un recueil, intéressant à bien des égards, de renseignements et d'anecdotes littéraires sur ces temps agités, qui furent, néanmoins, féconds en productions durables. Il est honorable pour Henri IV, parmi tant de gloires de son règne, d'avoir fixé chez nous, durant quelques

(1) Publié à Paris en 1605, réimprimé dans le *Museum philologicum et historicum* de Th. Crénius (Leyde, 1699), puis, avec d'importantes additions, par Rambach (Halle, 1774, in-8°).

(2) Voir plus haut, p. 220. La préface et les notes de l'éditeur, M. J. Russell, ajoutent beaucoup de prix à cette publication.

années, comme professeur d'abord, puis comme bibliothécaire, un homme tel que Casaubon.

Le zèle même avec lequel les rois et les universités attiraient et se disputaient de savants professeurs est un trait des mœurs de ce siècle qu'on ne peut omettre de noter dans une histoire, si rapide qu'elle soit, de l'érudition française, et ce trait nous rappelle fort à propos un autre érudit, Claude Saumaise, dont les travaux relient le seizième siècle au dix-septième. Fils d'un magistrat ami du grec, et qui avait traduit en vers français (1597) le poëme géographique de Denys d'Alexandrie, Saumaise fut quelque temps, à Paris, l'élève de Casaubon; mais la France ne réussit pas à se l'attacher; c'est à Leyde surtout qu'il enseigna, et Christine de Suède le retint un an à Stockholm. Toutefois, ce fut chez nous qu'il publia ses plus importants écrits. Dans l'immense variété de son savoir, le grec, qu'il posséda de fort bonne heure, s'il est vrai qu'à dix ans il traduisait Pindare, le grec n'a pas la part principale. Nous ne pouvons pourtant oublier trois grands services que Saumaise rendit aux études helléniques. D'abord sa dissertation sur deux inscriptions grecques relatives à Hérode Atticus (1) ouvrait une voie nouvelle à la connaissance de l'antiquité, en montrant l'importance de ce genre de documents, jusque-là négligés des

(1) *Duarum inscriptionum explicatio* (Paris, 1619), réimprimé aussi dans le *Museum* de Th. Crénius. Ces deux inscriptions sont aujourd'hui au Musée du Louvre (planches VII, VIII et IX du Recueil de M. de Clarac, 1839). Cf. Brunck, *Analecta*, II, p. 300, et le *Corpus Inscript. græc.*, n° 6280.

hellénistes. Puis, sa controverse avec Daniel Heinsius sur les Juifs d'Alexandrie et sur le style de la traduction dite des Septante, éclaira de quelque lumière l'histoire des Dialectes grecs (1) Enfin, on lui doit d'avoir découvert à Heidelberg, en 1616, dans la bibliothèque Palatine, le précieux manuscrit qui contenait l'*Anthologie grecque* de Constantin Céphalas, et d'en avoir répandu la connaissance dans le monde savant. Bien que cette découverte n'ait pas très-vite produit les fruits qu'on en pouvait attendre (2), elle attache à son nom un durable surcroît d'honneur. L'heureux inventeur eût mieux fait, sans doute, de procurer sans retard une édition fidèle du manuscrit de Céphalas, si supérieur au recueil de Planude, jusque-là seul connu des amis de la poésie grecque, que de dépenser sa verve et son érudition en tant de controverses politiques et religieuses dont l'intérêt ne lui a guère survécu. D'ailleurs, même sur les questions où sa critique savante s'est le plus utilement exercée, le profit des recherches de Saumaise

(1) Question soulevée par D. Heinsius, dans son *Aristarchus sacer* (1637). Saumaise la discute une première fois dans son traité *de Modo usurarum* (1639); puis, en réponse à Mart. Schoock (*de Hellenistis et Lingua hellenistica*, 1641), il écrit successivement : *de Lingua hellenistica*, — *Funus linguæ hellenisticæ*, — *Ossilegium linguæ hellenisticæ* (1643). Cf. R. Simon, *Histoire critique du Vieux Testament*, l. II, c. 17; *Histoire critique du Nouveau Testament*, c. XXVII et XXVIII.

(2) Sur ce sujet, lire les conclusions très-précises et très-bien motivées de Chardon La Rochette, *Mélanges de critique et de philologie* (1812), t. I, p. 293-297. Le texte du manuscrit palatin n'a servi de base aux éditions de l'*Anthologie grecque* que depuis les *Analecta* de Brunck (1772).

a depuis longtemps passé dans des ouvrages d'une critique plus sûre encore que la sienne et d'une forme moins pédantesque.

Tel est le sort de presque tous ces laborieux ouvriers de la Renaissance : ils restent un peu ensevelis sous les assises mêmes du monument qu'ils nous ont aidés à construire, et ils n'ont pas tous mérité comme les Estienne, les Scaliger, les Casaubon et les Saumaise, que l'historien réclame contre l'oubli qui chaque jour efface de plus en plus l'éclat de leur nom avec le souvenir de leurs travaux.

DIXIÈME LEÇON.

LA LANGUE FRANÇAISE AU SEIZIÈME SIÈCLE. CE QU'ELLE DOIT A SES PRÉTENDUS RÉFORMATEURS.

Ronsard réformateur de la langue française. — Combien il mérite peu le reproche qu'on lui a fait d'y introduire sans mesure des tours et des mots grecs. — Est. Pasquier défenseur, comme Ronsard, de l'originalité de sa langue maternelle. — H. Estienne, bien qu'helléniste, n'est pas moins ennemi de ceux qui défigurent le français par l'abus des emprunts aux langues étrangères. — Cause principale de cette manie d'innovation : on connaissait peu les richesses de notre vieux langage. — Le latin contribue alors plus que le grec aux réformes qui ont changé l'état de la langue française, et surtout les règles de notre orthographe.

La seule esquisse que j'ai présentée de l'œuvre de nos grands philologues suffit pour faire apprécier l'importance toujours croissante de l'hellénisme au seizième siècle, et pour faire voir par combien de points il touchait aux plus sérieux intérêts de la religion, de la politique et de la littérature. Mais il faut pénétrer plus avant dans cette étude, et d'abord nous rendre compte de ce que la langue française avait gagné ou perdu à vivre familièrement avec

l'École des hellénistes. Sur ce sujet, comme sur d'autres parties de notre histoire littéraire, la critique s'est trop souvent arrêtée à de vagues aperçus. Ainsi on a fait à Ronsard, sur l'autorité de quelques vers de Boileau, la réputation d'un intempérant imitateur de l'antiquité,

Dont la muse en français parla grec et latin.

C'est le reproche que lui adressent encore, en 1714, Fénelon, dans le chapitre cinquième de sa Lettre à l'Académie, et, en 1747, Saint-Marc, dans son commentaire sur l'*Art poétique* de Boileau. Ce reproche est devenu presque proverbial chez nos critiques et nos historiens. Il est moins mérité qu'on ne le croit, et repose en partie sur une confusion d'idées que je voudrais éclaircir. Avant tout, on devrait tenir compte à Ronsard de sa passion pour notre langue maternelle C'est lui, ne l'oublions pas, qui, dans la préface de sa *Franciade*, écrit contre la manie des gens qui préféraient l'usage du latin à celui de notre idiome cette page si pleine de sens et d'une verve quelquefois éloquente :

. . . . . . « Je te conseille d'user indifféremment de tous dialectes, comme j'ai déjà dit : entre lesquels le courtisan est toujours le plus beau à cause de la majesté du prince : mais il ne peut estre parfait sans l'aide de l'autre : car chacun jardin a sa particulière fleur, et toutes nations ont affaire les unes des autres, comme en nos havres et ports, la marchandise, bien loin cherchée en l'Amérique, se débite partout. Toutes provinces, tant soient-elles maigres, ser-

vent aux plus fertiles de quelque chose, comme les plus foibles membres, et les plus petits de l'homme, servent aux plus nobles du corps. Je te conseille d'apprendre diligemment la langue grecque et latine, voire italienne et espagnole, puis, quand tu les sçauras parfaitement, te retirer en ton enseigne comme un bon soldat et composer en ta langue maternelle, comme a fait Homère, Hésiode, Platon, Aristote et Théophraste, Virgile, Tite-Live, Salluste, Lucrèce et mille autres qui parloient mesme langage que les laboureurs, valets et chambrières. Car c'est un crime de lèze majesté d'abandonner le langage de son pays, vivant et florissant, pour vouloir déterrer je ne sçay quelle cendre des anciens. . . . .

« Comment veux-tu qu'on te lise, Latineur, quand à peine lit-on Stace, Lucain, Sénèque, Silius et Claudian, qui ne servent que d'ombre muette en une estude ; ausquels on ne parle jamais que deux ou trois fois en la vie, encore qu'ils fussent grands maistres en leur langue maternelle ? Et tu veux qu'on te lise, qui as appris en l'escole à coups de verges le langage estranger, que sans peine et naturellement ces grands personnages parloient à leurs valets, nourrices et chambrières? O quantesfois ai-je souhaité que les divines testes et sacrées aux Muses de Joseph Scaliger, Daurat, Pimpon, D'Emery, Florent Chrestien, Passerat, voulussent employer quelques heures à si honorable labeur !

Gallica se quantis attollet gloria verbis!

« Je supplie très-humblement ceux, ausquels les

Muses ont inspiré leur faveur, de n'estre plus latineurs ny grécaniseurs, comme ils sont plus par ostentation que par devoir, et prendre pitié, comme bons enfans, de leur pauvre mère naturelle : ils en rapporteront plus d'honneur et de réputation à l'advenir, que s'ils avoient, à l'imitation de Longueil, Sadolet, ou Bembe, recousu ou rabobiné je ne sçay quelles vieilles rapetasseries de Virgile et de Cicéron, sans tant se tourmenter : car quelque chose qu'ils puissent escrire, tant soit-elle excellente, ne semblera que le cry d'une oye, au prix du chant de ces viels cygnes, oiseaux dédiez à Phébus Apollon. Après la première lecture de leurs escrits on n'en tient non plus de conte que de sentir un bouquet fané. Encore vaudroit-il mieux, comme un bon bourgeois ou citoyen, rechercher et faire un Lexicon des vieils mots d'Artus, Lancelot et Gauvain, ou commenter le Romant de la Rose, que s'amuser à je ne sçay quelle grammaire latine qui a passé son temps. »

Maintenant, comment Ronsard entendait-il enrichir notre langue maternelle, dont il a si éloquemment recommandé l'usage? surtout en puisant à ses sources nationales. Il veut que le poëte connaisse tous nos vieux dialectes, sauf à employer de préférence ce qu'il appelle le « dialecte courtisan », c'est-à-dire celui qu'autorise l'exemple de la cour, celui que consacre, pour ainsi dire, « la majesté du prince ». Une fois, il est vrai, dans son très-médiocre opuscule sur l'Art poétique, il lui échappe de dire : « Tu composeras hardiment des mots à l'imitation

des Grecs et des Latins (1), et tu n'auras souci de ce que le vulgaire dira de toi. » Mais c'est là une boutade orgueilleuse que corrige bien vite la déclaration suivante : « Davantage je te veux bien encourager de prendre la sage hardiesse d'inventer des vocables nouveaux, pourveu qu'ils soient moulez et façonnez sus un patron déjà reçu du peuple. Il est fort difficile d'écrire bien en notre langue, si elle n'est enrichie autrement qu'elle n'est pour le présent, de mots et de diverses manières de parler. Ceux qui écrivent journellement en elle savent bien à quoi leur en tenir : car c'est une extrême geine de se servir toujours d'un mot (2). »

« Outre je t'adverti de ne faire conscience de remettre en usage les antiques vocables, et principalement ceux du langage wallon et picard, lequel nous reste par tant de siècles l'exemple naïf de la langue françoise, j'entends de celle qui eut cours après que la latine n'eut plus d'usage en notre Gaule, et choisir les mots les plus prégnants et significatifs, non-seulement dudit langage, mais de toutes les provinces de France, pour servir à la poésie lorsque tu en auras besoin. »

(1) C'est un conseil que Fénelon, en 1714, donnait encore aux littérateurs français (*Lettre à l'Académie*, c. 3 : « Projet d'enrichir la langue »), ne songeant guère qu'il reproduisait là une idée de Ronsard.

(2) Fénelon, *ibidem* : « Je voudrais même plusieurs synonymes pour un seul objet : c'est le moyen d'éviter toute équivoque, de varier les phrases, et de faciliter l'harmonie, en choisissant celui de plusieurs synonymes qui sonnerait le mieux avec le reste du discours. »

Plus bas, il conseille de relever les vieux mots français qui tombent en désuétude et de les aider à vivre, pour ainsi dire, en y rattachant par un art judicieux des dérivés d'un usage commode. Comme exemple il cite le mot *lobbe* pour « moquerie », d'où il propose de tirer le verbe *lobber*. Mais nous avons un témoignage plus explicite encore, quoique indirect, du pieux respect de Ronsard pour la langue de ses pères. Le disciple anonyme de d'Aubigné qui a publié le poëme des *Tragiques*, en 1616, excusant quelques libertés qu'il a prises avec le texte original de son auteur, lorsque les mots employés par celui-ci sentaient trop le vulgaire, raconte ainsi ce qu'il tient du vieux d'Aubigné. « Il disoit que le bonhomme Ronsard, lequel il estimoit par-dessus son siècle en sa profession, disoit quelquefois à luy et à d'autres : Mes enfants, deffendez votre mère de ceux qui veulent faire servante une damoiselle de bonne maison. Il y a des vocables qui sont françoys naturels, qui sentent le vieux, mais le libre et le françoys, comme *dougé, tenue*, *empour*, *dorne*, *bauger*, *bouger*, et antres de telle sorte. Je vous recommande par testament que vous ne laissiez point perdre ces vieux termes, que les employiez et défendiez hardiment contre des maraux qui ne tiennent pas élégant ce qui n'est point escorché du latin et de l'italien, et qui aiment mieux dire *collauder*, *contemner*, *blasonner,* que *louer*, *mespriser*, *blasmer*. Tout cela est pour l'escholier de Limousin. Voilà les propres termes de Ronsard. »

Par une fortune singulière, des six mots que Ron-

sard recommandait ainsi à ses disciples, pas un seul n'a été sauvé par cette recommandation *testamentaire*. Ronsard lui-même emploie l'adverbe *dougément* dans un vers de ses *Amours* (1), et Remy Belleau, dans sa note sur ce passage, nous apprend que le mot *douger* était en usage chez les filandières de l'Anjou et du Vendômois : c'est là une preuve, entre plusieurs autres, du soin que mettait Ronsard à exploiter les richesses de nos dialectes provinciaux. Je retrouve le verbe *bauger*, pour « mesurer », le verbe *bouger*, pour « soulever ou remuer », et le mot *tenue*, pour « portion de territoire », dans le Glossaire du centre de la France, par le comte Jaubert : mais *empour* et *dorne* ont échappé jusqu'ici à toutes mes recherches.

Voilà pourtant le Ronsard dont on veut faire un helléniste à outrance dans l'usage de la langue française. La méprise, une fois accréditée, a si bien fait son chemin, gagnant sans cesse de l'autorité, qu'on l'appuie quelquefois des textes mêmes qui auraient dû la corriger (2). Ainsi, dans son épitaphe de Marguerite de France, Ronsard écrit, un peu ridiculement, je l'avoue :

> Ah ! que je suis marry que la langue françoise
> Ne peut dire ces mots comme faict la grégeoise,
> *Ocymore, dyspotme, oligochronien* :
> Certes je le dirois du sang valésien.

(1) Livre II, t. I, p. 220, éd. Blanchemain.

(2) Voir, par exemple, Rivarol, *de l'Universalité de la langue française*, éd. 1797, p. 53.

Or, au fond, que prouve cette fameuse plainte, sinon que le poëte désespérait de pouvoir parler grec en français, comme il l'aurait voulu, et qu'il n'essayait qu'en passant, par manière de tour de force, une imitation vraiment inconciliable avec le génie de notre langue?

Ainsi, le chef et le héros de notre école poétique au seizième siècle a combattu sur tous les tons pour l'originalité de sa langue maternelle. Il n'est point le pédant *grécaniseur* dont Boileau s'est moqué sans l'avoir lu. Ce qui est vrai, c'est que son imagination, toute pleine des souvenirs de la Grèce et de Rome, les répand avec une profusion peu judicieuse, non-seulement dans des pièces imitées de l'antique, mais sur les sujets les plus modernes et parfois dans des pièces érotiques, où il a semé d'ailleurs toutes les grâces d'un esprit aimable et d'un cœur vraiment passionné (1). Il est vrai aussi que, par une méprise grammaticale alors très-commune, que Du Bartas a fort exagérée, et dont Fénelon plns tard n'a pas su tout à fait se défendre (2), Ronsard croit pouvoir composer des mots français sur le patron des composés grecs. Une douzaine de ces malencontreux mots passant, à sa honte, de livre en livre, chez nos historiens et nos critiques, lui ont fait une réputation de barbarie qu'il ne mérite pas.

Comme Ronsard, dont il fut l'ami et l'admirateur sans réserve, Estienne Pasquier, jurisconsulte érudit

(1) Voir plus bas la XV[e] leçon.

(2) *Lettres sur les occupations de l'Académie*, ch. II.

et poëte à sa manière, est aussi un partisan obstiné de « notre vulgaire ». Dès 1552, il écrit là-dessus une fort belle lettre à M. de Tournebu (1), c'est-à-dire à Turnèbe, le célèbre professeur de grec. Celui-ci, s'autorisant des exemples de Valla, de Budé, d'Érasme et de tant d'autres, pense que « c'est perte de temps et de papier de rédiger nos conceptions en notre langue pour en faire part au public », estimant que le français est « trop bas pour recevoir de nobles inventions, ains seulement destiné pour le commerce de nos affaires domestiques... D'ailleurs nous n'avons entre nous ni orthographe assurée, chose toutefois nécessaire pour la perpétuation d'une langue (2), ni telle variété de mots comme eurent jadis le romain et le grec... Notre langue étant pauvre et nécessiteuse au regard de la latine, ce seroit errer en sens commun que d'abandonner l'ancienne pour favoriser cette moderne. » A quoi Pasquier répond, d'abord, que notre langage est à l'égard du grec et du latin ce que le latin fut jadis à l'égard du grec, et que, si les Romains se fussent découragés d'améliorer leur

(1) *Lettres*, I, 2, n° 1 des Lettres dans les Œuvres choisies, éd. Feugère. Cf. Du Bellay, Ode à Marguerite « Qu'il faut écrire en sa langue ».

(2) Il est remarquable que cette plainte sur l'incertitude de l'orthographe française est renouvelée, plus d'un siècle après Turnèbe, en 1699, par Le Nain de Tillemont dans la préface de son *Histoire des Empereurs*, p. IX : « On ne se croit pas même obligé de rendre aucune raison particulière de l'orthographe qu'on a suivie; comme c'est une chose qui n'a point encore de règle parmi nous, chacun a la liberté de choisir ce qui lui plait. »

langue en la pratiquant, ils n'auraient pas produit la belle littérature qui leur fait tant d'honneur. Mais « tant s'en faut que l'opinion de cette grandeur des Grecs fît perdre cœur aux Romains qu'au contraire il leur augmenta. » En outre, il n'accorde pas la prétendue infériorité de notre langue. « Je vous prie, dites-moi en quoi gît cette pauvreté que vous regrettez en notre langue. Est-ce que nous n'ayons les mots propres pour bien et dûment exprimer les conceptions de nos âmes ? Je ne vous en passerai condamnation. Est-ce qu'en cinq ou six sortes ne puissions varier un point ? Qui nous en empêchera ? Vrai que ce privilége n'est pas octroyé à chacun, mais à ceux qui avec une bonté de nature ont conjoint une étude assidue de ceux qui ont fait état de bien parler. » Une preuve que le français ne fut jamais si « nécessiteux » et que c'est nous qui en usons « ainsi que l'avaricieux d'un trésor caché et ne le voulons mettre en œuvre », c'est que depuis longtemps les étrangers nous l'envient et même nous l'empruntent (1). Quant à lui, il ne renoncera jamais à s'en servir. « Jà à Dieu ne plaise, tant que cette main durera et que l'âme me battra au corps, je m'éloignerai de cette ingrate volonté. » Ce n'est pas qu'il veuille pour cela renoncer aux langues anciennes et fermer les écoles de grec et de latin. Il

(1) Voir là-dessus le discours de Rivarol sur l'*Universalité de la langue française* (1784, in-4°), le livre de Schwab, traduit en français par Robelot (Paris, 1803, in-8°), et surtout celui de C.-N. Allou, *Essai sur l'Universalité de la langue française* (Paris, 1828, in-8°).

combat seulement le pédantisme qui étudie ces langues, « non pour tirer la moelle qui est aux œuvres de Platon et Aristote, ains sans plus pour discourir sur la dialecte (1) d'un mot ». Voilà donc un critique très-nettement résolu à défendre, comme chose légitime, l'usage de la langue francaise, et qui ne songe nullement à faire entrer dans notre littérature les mots grecs et latins, mais seulement la substance des anciens chefs-d'œuvre. Dans une lettre à M. Nicolaï (2), il condamnera aussi nettement l'abus du latinisme artificiel chez Baïf et Denizot, qui étaient pourtant ses amis, ce qui ne l'empêche pas de faire ressortir le ridicule de leur méthode en citant une célèbre épigramme écrite contre eux par Du Bellay. Pasquier sait aussi à merveille que le latin forme la meilleure part du fond primitif de notre langue, que le grec n'y est venu qu'à la suite du latin, et que la langue de nos conquérants barbares y a laissé fort peu de traces : « Surtout est infiniment notre vulgaire redevable aux Romains ; voire, le peut-on dire, plutôt romain qu'autrement, encore qu'il contienne grande quantité de mots et du gaulois et du françois (de la langue franque). » Et ailleurs, « notre langue est presque toute latine, mais, à sa suite, elle est infiniment redevable à la grégeoise. » Sur ce dernier point, il paraît croire que si notre idiome a plusieurs grandes *symbolisations*, comme il dit,

(1) Ce mot, féminin en grec, a gardé le même genre en français jusqu'au milieu du dix-septième siècle.

(2) Livre XXII, lettre 2, n. 38 des Œuvres choisies, éd. Feugère.

ou rencontres, avec le grec, cela tient à l'ancienne célébrité de l'*Université* de Marseille (1); mais, avec plus de raison, il reconnaît dans ces ressemblances l'influence de la religion chrétienne. Dans le même chapitre de ses *Recherches* on trouve de bonnes observations sur le changement des mots latins selon l'usage gaulois, et sur la diversité des dialectes, qui répond à celle même de nos populations provinciales. Mais, dans une lettre à M. de Querquifinen sur cette question : « Quelle est la vraie naïveté de notre langue et en quel lieu il la faut chercher (2) », il n'a pas les mêmes complaisances que Ronsard pour le dialecte courtisan. C'est chez le peuple surtout, chez les artisans, les fermiers, les lieutenants de vénerie, qu'il propose de recruter des mots expressifs et des tournures heureuses pour enrichir le vocabulaire ou varier la syntaxe de notre langue ; et il cite à l'appui de ses observations un choix fort heureux d'exemples. Dans tout cela, on le voit, il n'y a pas la moindre trace du pédantisme des hellénistes ; tout est marqué d'un sentiment patriotique, tout montre une raison supérieure aux préjugés de l'école.

Si ce mérite ne nous étonne pas beaucoup chez des poëtes hommes du monde, comme Ronsard, et chez des gens du palais, comme Pasquier, il est plus remarquable chez un philologue de profession, comme Henri Estienne.

(1) Voir ci-dessus la II[e] leçon.

(2) Livre II, lettre 12 (n° 4 des Œuvres choisies, éd. Feugère).

Henri Estienne n'est pas moins bon patriote que Pasquier ou Ronsard (1). Quatre ouvrages spécialement consacrés par lui à la langue française en témoignent hautement. Et d'abord, s'il a écrit bien des pages en grec et bien des volumes en latin, ce n'est pas qu'il n'ait la plus haute idée de sa langue maternelle; nous l'avons vu dans la leçon précédente. A la demande de Henri III, il rédige le projet d'un gros traité sur *la Précellence du langage françois*. On y voit qu'il tient notre langue pour bien faite et suffisamment riche de son propre fonds. S'il la rapproche de la langue grecque, c'est pour en montrer la *conformité* naturelle avec le plus beau des idiomes de l'antiquité; ce n'est pas pour nous encourager à piller le vocabulaire des Grecs au profit du nôtre. En général, il combat cette manie de chercher au dehors ce que nous avons chez nous, manie qui s'est renouvelée à bien des époques de notre histoire. Outre ces gros livres, il s'exprime là-dessus fort nettement dans quelques pièces en vers qui précèdent les *Dialogues du françois italianizé*, et que je citerai de préférence, parce qu'ils sont plus courts et moins connus. Par exemple, dans l'Épitre de Monsieur *Celtophile* aux *Ausoniens* :

Car je soutiens qu'il n'y a nul langage
Qui puisse avoir sur le nostre avantage.
Le nostre l'a sur plusieurs de ceux
Qui aujourd'hui tiennent les premiers lieux,

(1) C'est ce que remarque judicieusement M. F. Wey, *Histoire des Révolutions du langage français* (Paris, 1848, in-8°), p. 399.

Ni ancien aucun être je pense,
Outre le grec, méritant préférence.

Il rougit donc de ce que l'on emprunte à l'italien tant de termes et de tournures qui ont chez nous de parfaits équivalents. Surtout on a tort, suivant lui, d'aller chercher en Italie tous les termes de l'art militaire (1); par là on laisse croire qu'on n'a pas le talent et les vertus dont on va demander les noms à d'autres peuples :

Et ne se faut esmerveiller, s'on pense
Que d'où les mots, de là vient la science.
Comme les arts libéraux sont appris
En mots qui sont du grec langage pris :
Et cest honneur à ces mots on défère,
La Grece estant des arts libéraux mère.
Mais quand ainsi on argumenteroit
Soudain de moy la response on auroit :
C'est qu'il y a une chose notable
Qui rend ce cas à l'autre dissemblable.
Car ces mots grecs sont seuls et ont esté,
Autant que voir on peut l'antiquité :
Et d'en user c'est chose nécessaire,
Ou bien il faut de tous ces ars se taire :
Mais en ces mots dont en la guerre usons,
Sans nul besoin italianizons :
Ils ne sont seuls, les siens a nostre langue (2).

En conséquence, il louera comme bons citoyens les « courtisans amateurs du naïf langage françois » :

(1) Tels sont *colonel*, *escadron*, *volte face*, etc.

(2) Mêmes plaintes dans l'*Apologie pour Hérodote*, I, 28, et dans la Préface de la *Conformité*, p. 24, éd. Feugère.

A vous, courtisans, je n'en veux,
Auxquels l'honneur est pretieux
De vostre langue maternelle,
Et lui portez amour fidelle;
Qui vous courroucez asprement
De ce vilain bigarrement
Par lequel pauvre est estimée
Qui la plus riche estoit nommée.

La contre-partie de ces éloges, c'est la « Remontrance aux autres courtisans amateurs du français italianizé et autrement desguisé » :

Faisant à la cour deshonneur,
(En pensant bien lui faire honneur)
Et à la langue maternelle,
Par cette licence nouvelle,
Lui ostant des habits si beaux
Pour la revestir de lambeaux,
Des haillons que vous allez querre
Jusqu'en une estrangère terre.

Selon Estienne, la cause de tous ces méfaits dont souffre notre langue, c'est un sot besoin de nouveauté qu'il signale en assez jolis vers, dans « l'Épitre de monsieur Celtophile aux Ausoniens touchant la dispute qui a esté entre lui et monsieur Philausone, leur grand ami » :

Car de tout temps desir de nouveauté
A nos François reproché a esté.
Vous voyez jà comment je vous confesse
Votre vieil mal, qui encore ne cesse.
Et qu'ainsi soit trouvons toujours plus beaux
Nouveaux habits, et nouveaux sur nouveaux,
Et bien qu'ils soyent de façon incommode,
Suffit qu'ils sont à la nouvelle mode.

Voire en sont là aucuns d'entre eux logez
(En quoi quelqu'un les diroit enragez)
Que ce desir de nouveauté touche
Et leur palais, et leur friande bouche.
Les cuisiniers en sont tout estonnez,
Qui sont criez, tansez et malmenez,
Si nouveauté ne court par la cuisine,
Si à monsieur toujours elle ne fine
D'un mets nouveau, soit par desguisement,
Soit en trompant son palais autrement,
Il faut changer, et deust-on aller querre
Ce changement jusqu'au bout de la terre.
Puis, comme si nouveauté dominer
Devoit partout, sauf à rien pardonner,
Il a fallu enfin qu'en leur langage
Se vist aussi quelque nouveau mesnage.

On ne pouvait parler mieux ni plus sagement. Ce besoin de nouveauté tient, d'ailleurs, à un préjugé que semble excuser, ou que du moins explique l'enthousiasme même des lettrés d'alors pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique. Nous avons déjà eu occasion de le remarquer, les vieux monuments de notre langue étaient presque oubliés au seizième siècle. Les désastres de la guerre de Cent ans avaient à la fois troublé la correction de notre vieille langue française et interrompu, à quelques égards, les traditions littéraires. Quand on parlait d'anciens auteurs sous les règnes de François Ier et de Henri II, ce n'était pas de ces véritables maîtres en notre langue, qui ont illustré le douzième et le treizième siècle ; c'était de Jean de Meung, de Guillaume de Lorris, d'Alain Chartier, de toute cette école, estimable sans doute, mais inférieure, pour l'originalité, à la génération

précédente. On ne connaissait plus le noble et fier langage des Chansons de geste, mais seulement la langue appauvrie, étiolée, si je puis dire ainsi, des trouvères de la décadence. Si quelques vieilles Gestes étaient lues encore, c'était dans des rédactions de date plus récente (1). Devant cette littérature bâtarde, devant cette poésie énervée par la fadaise et le bel esprit, on comprend la prédilection un peu aveugle des disciples de l'hellénisme renaissant pour les œuvres de l'antiquité. Homère et Démosthène faisaient bien pâlir le Roman de la Rose et les sermons de Maillard. On comprend ainsi comment, depuis Du Bellay jusqu'à Vauquelin de La Fresnaye, retentit sans cesse la plainte de nos littérateurs sur la pauvreté de leur langue maternelle, et comment ils se montrent si souvent jaloux de la transformer pour la rendre capable de la haute éloquence. D'ailleurs, en général, les écrivains qui manquent de talent et de génie sont trop enclins à s'en prendre aux défauts de leur langue : il est si commode à un artiste maladroit d'accuser l'instrument dont il se sert ! Entre des mains plus habiles, cet instrument ferait merveille.

Pour mieux comprendre ce qu'avait été, par exemple, la langue épique du douzième siècle, examinons

(1) On pourra étudier un exemple de ces transformations dans le livre de M. Gaston Paris sur l'*Histoire poétique de Charlemagne* (Paris, 1865, in-8°). Voir aussi la thèse de M. Baret sur l'Amadis de Gaule (Paris, 1853, in-8°), et l'Introduction de M. Paulin Paris aux *Romans de la Table-Ronde mis en nouveau langage* (Paris, 1868, 2 vol. in-12).

une ou deux pages, non pas même de la Chanson de Roncevaux, cette reine de nos Gestes françaises, mais d'un modeste récit en vers, qui ne prétend guère qu'à l'exactitude historique : je veux dire la Vie de saint Thomas le Martyr par Garnier de Pont Saint-Maxence. M. Victor Le Clerc a fait connaître par une intéressante notice, en 1856, cette chronique, ouvrage d'un écrivain picard, dont des extraits seulement avaient alors été publiés, et dont le texte intégral vient de l'être, d'une manière bien imparfaite encore, par M. Hippeau (1). La versification de ce poëme est un peu monotone. Il se compose de couplets de cinq vers chacun sur la même rime, où, suivant l'usage du temps, on n'a pas même cherché à faire alterner, d'un couplet à l'autre, les rimes masculines avec les féminines. L'hiatus y abonde, avec certaines inversions un peu obscures pour nous aujourd'hui. L'*e* muet, à la fin du premier hémistiche, ne compte pas dans la mesure de l'alexandrin, même quand il est suivi d'une consonne. C'est, si l'on veut, l'enfance de notre versification. Et pourtant chaque fois que le narrateur s'inspire d'un sentiment vrai et profond, ce vers un peu rude s'anime d'une force singulière et d'un éclat que notre poésie française n'a peut-être jamais surpassé. Qu'on en juge par les extraits suivants où l'on n'a guère qu'à changer la vieille orthographe pour avoir du français très-intelligible aujourd'hui. Voici le passage où Thomas

(1) Paris, 1859, in-8°. Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 367-385.

Becket refuse de livrer à la justice de Henri II des clercs coupables de quelques délits (1) :

Et saint Tomas ad dit : Ja einsi ne serra
Ne a laie justise les clers ne livrera,
Mes sulunc Deu partut a dreit les maintendra,
Et sulunc les decrez ben les justisera,
Seinte Iglise en dreit lui abesser ne lerra.

Clerc ne deivent, fet-il, a vos leis obeir,
Ne pur un sul meffet duble peine suffrir,
Estre desordené (dégradés), et puis del cors perir,
Pur co les vout par tut a reisun maintenir,
Ne ja pur nule ren (chose) ne m'en verrez flechir.

C'est déjà là de l'éloquence; c'est une forme de l'alexandrin qui annonce Corneille. Plus bas, l'auteur, toujours selon l'esprit d'indépendance qui animait son héros, s'adresse aux prélats qui laissent détruire les droits de l'Église :

Ohi vos, las, chaitif, dites mei, ke cremeiz?
Cremeiz vos ke vus touge li reis voz poestez (pouvoirs)?
Par ma fei nel fera, se tenir les osez.
Vus n'estez pas evesques, le sul nun en portez.
Co ke a vus apent (appartient), un sul puint ne guardez.

Les autres devriez mener et aveier,
Et vus les fetes tuz chaeir et trebucher.
Nis (même) le rei del païs fete vus desveier,
Vus ne li devez pas tut sun voil otrier,
Ainz le devez sovent reprendre et chastier.

(1) Le texte de cette citation a été obligeamment collationné pour moi, par M. Soury, sur le manuscrit de la Bibliothèque impériale, Fonds français, n° 13513.

Deus vus ad komandé sun berkil a guarder,
Et si est vostre oeille, vus le devez mener.
Li pastur deit tut dis (chaque jour) le farcin returner,
Et l'oeille (la brebis) malade sur son col deit porter,
Ne la deit pas leisser al larrun estrangler.

Vus estes mercennier, des verais poi i a.
Li reis le veit tres ben, plus vils vus en aura.
Deus k'il mist el regne le vus demandera.
Vus l'avez a guarder. Quant se convertira,
Tuz ceus ke cest konseil lui dunerent, hara (haîra).

Puis, s'adressant au roi lui-même :

Lai (laisse) seinte Iglise aveir et ses dreiz et ses leis,
Ele est esspuse Deu, ki est sire des reis :
Il s'en kurucera se de rien la destreis.
. . . .
Li clerc sunt serjaunt Deu et de sa lectiun (de son choix) ;
Eslit en sort des sainz, de co portent le nun.
Queu k'il seient, serjaunt sunt en la Deu mesun,
N'i as a mettre main, nis (même) el petit clergun,
Puis k'est dunez à Deu, s'esguardes (donc respectes) la raisun.

Que l'on récrive ces vers à notre façon moderne et qu'on y efface quelques archaïsmes qui n'ont en eux-mêmes rien d'irrégulier, on sentira la beauté de ce langage. L'alexandrin de Garnier ne manque ni de régularité ni de vigueur en sa rudesse. J'avoue même que je ne suis pas très-sensible à la monotonie que nous avons corrigée par l'alternance des rimes masculines et féminines. La vraie langue de la poésie héroïque était donc trouvée dès le douzième siècle.

Que si l'on en cherchait une forme plus rapprochée

de nos usages, il semble que le français du quinzième siècle n'était pas incapable de nous l'offrir. Entre bien des preuves qu'on en pourrait citer, lisant naguère les extraits du *Mystère de la destruction de Troye la Grant*, par Jacques Millet, j'y notais maint passage d'un excellent style, et qui ont pour nous d'autant plus d'à-propos que l'auteur, sans connaître Homère, se rencontre avec lui pour la description des mêmes événements. Hécube et Priam trouvent là pour leur douleur des expressions d'un caractère tout homérique (1).

Ainsi nos vieux poëtes, soit qu'ils écrivent sur des faits de leur temps, soit qu'ils mettent en vers les légendes de l'antiquité grecque, transmises jusqu'à eux par les Romains, ont préparé pour la poésie, pour l'épopée surtout, une langue régulière et abondante, à laquelle a manqué seulement la consécration que donnent les œuvres du génie (2).

Ronsard et ses disciples perdent leur peine à cher-

(1) *Étude sur le Mystère du siége d'Orléans et sur Jacques Millet, auteur présumé de ce Mystère*, par H. Tivier (Paris, 1868, in-8°) surtout p. 206, 208.

(2) J'ai depuis longtemps signalé ce rapprochement (voir mes *Mémoires de littérature ancienne*, p. 168), que M. Littré développe avec une grande autorité dans son *Histoire de la langue française*, t. I, p. 301 et suiv. Un autre connaisseur en ces matières, M. Immanuel Bekker, rassemblait naguère (dans les Comptes rendus mensuels de l'Académie de Berlin, 1867) un grand nombre d'exemples où la langue de nos Chansons de gestes se montre toute semblable à celle d'Homère. Cf., sur le moyen âge comparé aux temps héroïques de la Grèce, quelques vues très-justes de Bougainville, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XXIX, p. 53.

cher d'autres formes que celles qu'ils avaient là sous la main dans notre littérature nationale. C'est donc, d'une part, l'ignorance de notre vieille littérature, et de l'autre, une admiration, d'ailleurs bien excusable, pour les littératures anciennes, qui ont, au seizième siècle, entravé le juste développement de la langue française. Une autre preuve que notre langue avait, en vérité, bien peu besoin de mots nouveaux, c'est qu'à mesure qu'elle en forme, elle oublie et laisse tomber en désuétude un nombre à peu près égal des mots anciens et, pour la plupart, excellents. Cette négligence à l'égard des mots anciens, Ronsard n'est pas le premier qui la blâme, et il ne sera pas le dernier dans notre littérature. La Fontaine (1) et La Bruyère (2), au dix-septième siècle, et Fénelon (3), au dix-huitième, ont renouvelé la même plainte. Si les littérateurs se plaignent de l'insuffisance de la langue qu'ils emploient, cela vient presque toujours de ce qu'ils n'en connaissent pas toutes les ressources.

(1) Voir le témoignage, d'ailleurs malveillant, de Furetière, *Second Factum contre MM. de l'Académie françoise* (Amsterdam, 1686, in-12), p. 21. M. Marty-Laveaux, en examinant (dans la Bibliothèque de l'École des Chartes, 1853) le *Vocabulaire pour les Œuvres de La Fontaine*, par M. Lorin, a fort habilement résumé et classé les principaux idiotismes du vieux langage que présentent les écrits de notre inimitable fabulistes.

(2) *De Quelques usages*, p. 448, éd. Walckenaër, où il cite de nombreux exemples.

(3) *Lettre à l'Académie*, c. II : « Notre langue manque d'un grand nombre de mots et de phrases : il me semble même qu'on l'a gênée et appauvrie, depuis environ cent ans, en voulant la purifier. »

On forge un mot nouveau, parce qu'on ignore le mot ancien qui aurait convenablement exprimé la même idée. Que l'on prenne, par exemple, et que l'on compare les lexiques de la langue dite romane avec le Dictionnaire de Nicot, qui représente assez bien l'état de notre langue au temps de Henri IV, puis, ce dictionnaire lui-même avec celui que l'Académie française publia en 1694, enfin les deux in-folio de 1694, soit avec les éditions subséquentes au dix-huitième siècle, soit et surtout avec le Dictionnaire de 1835, on verra combien, la plupart du temps, il est faux de prétendre que la langue s'enrichisse en proportion des accroissements que lui impose sans cesse le néologisme. Assurément, il y a des néologismes nécessaires. Henri Estienne, on l'a vu, dit avec beaucoup de bon sens qu'il était naturel d'exprimer par des mots grecs les idées que nous devons aux Grecs et qu'ils ont, les premiers, marquées d'un signe durable; c'est la raison qui maintient dans l'usage tous les termes de géométrie, de physique, d'astronomie, empruntés aux Grecs par les Romains et transmis par ceux-ci à toutes les nations civilisées. Il est naturel aussi que le vocabulaire des sciences se développe chez nous sur ce fonds hellénique où il s'est formé dès le temps des Aristote et des Hipparque. Par une analogie non moins raisonnable, les sciences comme la chimie puisent au même fond les mots dont elles ont chaque jour besoin selon le progrès des vérités nouvelles qu'elles trouvent et qu'elles démontrent. Mais tout cela ne constitue pas la richesse vraiment nationale d'une langue ; c'est

une sorte d'importation, légitime et banale tout à la fois, qui passe d'un pays à un autre avec le progrès de l'esprit humain. Le vrai patrimoine de la langue française est dans cet ensemble de mots latins transformés par un long travail populaire, appropriés pour la forme et pour la syntaxe aux besoins de l'esprit français (1). Dans la vie de famille, dans la vie religieuse et politique ce vocabulaire général, qu'on appellait justement alors *nostre vulgaire*, était déjà bien constitué du temps de saint Louis (2). Les désastres des temps qui suivirent ne l'avaient pas notablement altéré ni appauvri. Le seizième siècle y pouvait puiser encore à pleines mains, et rarement il était besoin de l'enrichir par l'introduction de mots étrangers. En réalité, le grand effort que nos novateurs tentèrent en ce sens demeura presque stérile. Quand nous examinerons l'état de la prose et de la poésie françaises chez Amyot et chez Ronsard, nous verrons que les meilleures pages de ces auteurs sont celles qui renferment le moins de néologismes. Tous ces mots latins ou grecs, simplement transcrits à la française pour notre usage, ont rarement réussi à s'accréditer parmi nous. Par exemple, *symboliser* (pour *s'accorder*) et son substantif *symbolisa-*

(1) Voir là-dessus de sages réflexions de M. Villemain dans la Préface du Dictionnaire de l'Académie française (éd. de 1835), p, 31 de l'édition in-8°, qui fut alors publiée, de cette préface.

(2) Voir Burguy, *Grammaire de la langue d'oil, ou Grammaire des dialectes français aux douzième et treizième siècles* (Berlin, 1853-1854, in-8), et le mémoire scrupuleusement méthodique de M. Natalis de Wailly *sur la langue de Joinville* (Paris, 1868, in-8, Extrait de la Bibl. de l'École des Chartes).

tion, *syncopiser*, *hypocriser* (pour *dissimuler*), que Nicot enregistre encore dans son Trésor en 1606, sont tombés de l'usage et sont peu regrettables. La langue les subit plutôt qu'elle ne les accepta, et, après quelques années d'un engouement, qui ne fut pas même général, elle les rejeta comme des éléments superflus, plutôt nuisibles qu'utiles au développement de sa vie propre. Telles sont certaines matières qui, accidentellement absorbées par l'organisme animal ou végétal, séjournent quelque temps dans un corps, sans profiter à sa croissance et en sont tôt ou tard expulsées par un effort de la nature. Les langues aussi obéissent à quelques-unes de ces lois physiologiques ; elles ont dans leur ensemble une sorte d'organisme, qui échappe, quoi que l'on fasse, aux efforts de la volonté réfléchie, qui peut les souffrir pour un moment, mais qui s'en affranchit un jour ou l'autre pour rentrer sous l'empire des principes naturels de la vie et du progrès (1).

Au reste, et pour revenir au sujet spécial de nos considérations sur la langue française, le latin, en réalité, contribua plus encore que le grec à altérer alors la simplicité naïve de notre idiome en y introduisant un grand nombre de formes simplement appropriées par leur terminaison à l'usage français. Entre autres témoignages, on en peut donner ce que dit Charles Fontaine, dans son *Quintil Horatian*, à l'endroit

(1) Pasquier déjà montre un sentiment vif, mais confus, de cette vérité, dans les remarquables chapitres qu'il a écrits sur l'histoire de notre langue (*Recherches de la France*, VIII, 1-3).

où il relève ces mots de Du Bellay (1) : « Use de mots purement françois. »

« Ce commandement est très-bon, mais très-mal observé par toi précepteur qui dis :

Vigile pour *veille*,
Dirige pour *adresse*,
Non oisif pour *superflu*,
Adopter pour *recevoir*,
Liquide pour *clair*,
Hiulque pour *mal joint*,
Thermes pour *estuves*,
Fertile pour *abondant*,
Recuse pour *refuse*,
Le manque (*mancus*) *flanc* pour *le côté gauche*,
Asserêner pour *rendre serein*,
Buccinateur pour *publieur*,
Intellect pour *entendement*,
Aliène pour *étrange*,
Molestie pour *ennuy*,
Oblivieux pour *oublieux*,
Sinueux pour *courbe*, etc. »

Et Fontaine, si sévère pour Du Bellay, laisse lui-même échapper de semblables latinismes, comme *pérégrin* pour *étranger*, *jurispérit* et *jurispéritement*, etc.

Rabelais aussi est plein de ces termes qui devaient se glisser sous la plume de gens habitués à vivre en étroite familiarité avec les auteurs latins et avec les traducteurs latins des classiques grecs.

Est. Pasquier fait même plainte que Fontaine sur cette invasion des latinismes de fabrique mo-

derne qui remplaçaient peu à peu dans l'usage les mots accommodés à la française par nos ancêtres. Il regrette que :

Vrai et *vraie* aient remplacé *voir* et *voire*,
Dol — *barat*,
Fraude — *guille*,
Circonvention ou *déception* — *lozange*,
Maudire — *maleir* (*maledicere*, cf. *bénir*, de *benedicere*),
Empoisonner — *enherber*,
Plus grand — *greignour* ou *greigneur*,
Encependant — *endementiers*,
Magistralement — *maistrement*,
Servante — *chambrière*, etc.

Il signale comme innovations récentes les mots : *effectuer*, *occasionner*, *diligenter*, *patienter*, *médicamenter*, *faciliter*, *nécessiter*, *tranquilliter* (pour lequel nous disons aujourd'hui *tranquilliser*), tous dérivés de mots latins qui avaient depuis longtemps droit de cité dans notre langue. Nulle part je ne vois qu'il se plaigne de l'intrusion des mots grecs, même à propos de certains reproches qu'il fait à Ronsard et aux autres novateurs ses contemporains. Tout en signalant dans Du Bartas « je ne sais quelle sorte de vers et conceptions plus enflés que dans Ronsard », il ne pense pas moins pour cela « que, s'il y a rien qui perpétue la langue vulgaire qui est aujourd'hui entre nous, ce sont les braves poëtes qui ont eu la vogue de notre temps (1). » Rien dans tout cela qui

(1) *Recherches de la France*, livre VIII, c. 2 (n° 45 du

atteste une influence exagérée de l'hellénisme sur notre langue.

J'ai insisté sur cette résistance de la langue française à l'invasion violente des mots grecs, parce que l'opinion des critiques me paraît, en général, sur cette matière, accorder trop d'importance aux licences accidentelles, et, si je puis ainsi parler, aux fantasques débauches de quelques écrivains de la Pléiade. Quelque peine que se soient donnée ces hellénistes à outrance, ils n'ont pas réussi dans leurs efforts à entraver le cours régulier de la langue française. Celle-ci est restée fidèle à son génie et à ses traditions.

Toutefois, si le français a su faire respecter, en somme, son organisme essentiel et la plus vivante partie de son vocabulaire, il a pris alors comme une physionomie nouvelle par le seul changement de l'orthographe. Longtemps nos pères avaient écrit leur langue comme ils la prononçaient, sans nul souci de l'origine des mots, avec une sorte d'économie naïve, qui ménageait les lettres et se bornait au strict nécessaire (1). Les effets de l'éducation savante se font sentir, à cet égard, et dans les manuscrits et surtout dans les livres imprimés, à partir du

Choix de Feugère). Cf. Gandar, *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare*, p. 158 et suiv.

(1) Cela répond très-bien à l'heureuse définition de Sibilet, dans sa *Poétique :* « Si la perfection de l'oraison est d'exprimer vivement en ses mots la conception de l'esprit, aussy la perfection de l'écriture sera d'exprimer vivement et purement en ses traits et figures les paroles de l'oraison. »

quinzième siècle. On voit les mots se latiniser et s'helléniser, pour ainsi dire, de plus en plus, s'alourdir de lettres qui sont ou que l'on croit appelées par l'étymologie, mais qui, étymologiques ou non, ne servent pas à la juste prononciation du mot. Il n'y a pas un livre de ce temps qui ne choque les yeux par cette surcharge de lettres parasites. De bonne heure l'abus provoqua des réclamations, suggéra des réformes, souvent trop radicales pour que l'usage les pût accepter. Je n'ai pas à raconter cette histoire de l'orthographe française, sur laquelle d'ailleurs nous ne manquons pas de bons livres (1); mais il convenait de noter ici les origines de la méthode étymologique, si agréable aux savants, si gênante pour le grand nombre, dont les mérites et les inconvénients sont encore discutés aujourd'hui. C'est un héritage de la Renaissance, héritage dont nous avons peu à peu répudié une partie, auquel peut-être nous renoncerons chaque jour davantage, à mesure que nous voudrons rendre facile à un plus grand nombre de Français l'orthographe de leur langue maternelle.

(1) Voir les auteurs cités dans la note 23 de mes *Notions élémentaires de Grammaire comparée*. Il y faut maintenant ajouter l'important ouvrage de M. Ambroise-Firmin Didot, intitulé : *Observations sur l'orthographe ou ortografie française, suivies d'une histoire de la réforme orthographique depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours* (2e édit., Paris, 1868, grand in-8°).

ONZIÈME LEÇON.

LES TRADUCTIONS FRANÇAISES D'AUTEURS GRECS AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Comment la traduction était recommandée aux écrivains du seizième siècle. — Amyot, traducteur de Plutarque et écrivain original. — Traduction d'Hérodote par Saliat; de Xénophon, par La Boëtie; de l'Évangile, par Le Fèvre d'Étaples. — Traductions en vers, d'Hésiode, par Lambert d'Aneau; de Théognis, par Pavillion; de Sophocle et d'Euripide, par Lazare et par Antoine de Baïf. — Heureuse liberté dont jouissait alors la langue française. — Témoignage de Montaigne sur cet état de notre langue.

Combien notre langue fut, en définitive, peu atteinte par les réformes des novateurs dont Ronsard est le chef le plus signalé, c'est ce que montre clairement dans son ensemble notre littérature du seizième siècle.

Tout d'abord considérons-la dans les ouvrages qui par leur nature se rapprochaient le plus des langues anciennes, je veux dire dans les traductions, et nous serons étonnés de voir combien, durant le seizième

siècle, la langue des traducteurs conserva, même dans ce voisinage du texte grec, son caractère d'originalité. Jamais tant d'auteurs grecs ne furent traduits, ni de plus considérables, et, j'ose le dire, au risque de causer quelque surprise, jamais peut-être on ne les traduisit plus heureusement.

« Ce fut une belle guerre que l'on entreprit lors contre l'ignorance, » dit Estienne Pasquier (1). Dans cette guerre, les traducteurs ne sont pas les soldats qui eurent la moindre part. La traduction était considérée comme un genre spécial de littérature. Du Bellay la recommande dans sa *Défense de la langue française*, et Thomas Sibilet écrit vers le même temps dans sa *Poétique* : « Pourtant t'avertis-je que la version ou traduction est aujourd'hui le poëme le plus fréquent et mieux reçu des estimés poëtes et des doctes lecteurs, à cause que chacun d'eux estime grande œuvre et de grand prix rendre la pure et argentine invention des poëtes dorée et enrichie de notre langue. Et vraiment celui et son œuvre méritent grandes louanges qui a pu proprement et naïvement exprimer en son langage ce qu'un autre avoit mieux écrit au sien, après l'avoir bien conçu en son esprit, et lui est due la même gloire qu'emporte celui qui par son labeur et longue peine tire des entrailles de la terre le trésor caché pour le faire commun à tous les hommes. » Et Sibilet était de ceux qui joignaient le précepte à l'exemple, puisqu'il nous a donné en français, l'année même où il pu-

(1) *Recherches de la France*, l. VII, c. 6.

bliait son *Art poétique*, la première traduction de l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide (1).

Un jeune professeur de l'Université, Auguste de Blignières, trop tôt enlevé aux lettres savantes, dont il devait être l'ornement, répondant naguère à l'appel fait par l'Académie française, qui avait mis au concours l'*Éloge de Jacques Amyot* (2), en a pris occasion pour traiter, d'une manière générale, des traducteurs au seizième siècle (3). Ce livre méthodique, substantiel, écrit avec une juste élégance, n'est pas à refaire, et je n'essaierai pas même de l'analyser ici ; je trouve plus équitable et plus commode à la fois d'y renvoyer ceux de mes auditeurs qui seront curieux, sur ce sujet, d'un ample détail d'érudition. On y suit avec un vif intérêt ce mouvement d'activité souvent inhabile, mais toujours ardente, qui portait les esprits lettrés à s'approprier et à répandre dans le public, au moyen des traductions, toutes les richesses historiques, poétiques, philosophiques de l'antiquité. Il n'y a guère alors de grand auteur grec qui n'ait passé dans notre langue, et, le plus souvent, sans l'intermédiaire du latin. Thucydide est traduit par Claude de Seyssel, Hérodote par Pierre Saliat, Diodore de Sicile par

(1) 1549, chez G. Corrozet, avec une modeste et jolie dédicace en vers au conseiller Brinon, son protecteur.

(2) Le prix fut partagé entre M. Amédée Pommier, connu par des poésies originales, et M. Aug. de Blignières.

(3) *Essai sur Amyot et les traducteurs français au seizième siècle* (Paris, 1851, in-8°), où l'éloge académique d'Amyot ne tient que la moindre place.

Amyot et par Louis Le Roy. Ce dernier, plus hardi que les autres, se hasarde à nous donner la *République* et deux autres dialogues de Platon, puis la *Politique* d'Aristote, et ces traductions sont encore aujourd'hui consultées avec quelque intérêt par les interprètes de ces deux philosophes. Mais le prince des traducteurs en prose est certainement Amyot. Son Plutarque français suppose un travail immense, une grande intelligence du texte (malgré les nombreuses erreurs qu'on a pu justement lui reprocher), une richesse et une flexibilité de langage qui ont charmé les contemporains, Montaigne (1) comme Estienne Pasquier (2), et qui ont valu au traducteur de Plutarque l'honneur de figurer, en 1637, parmi les écrivains modèles auxquels l'Académie française empruntait les éléments de son Dictionnaire. Or, de tous ces mérites d'Amyot, il y en a un surtout qui me frappe et que je dois mettre ici en relief : c'est le caractère parfaitement français de sa prose et la rareté des emprunts qu'elle se permet à la langue de l'original. A. de Blignières a rassemblé en un chapitre spécial ces éléments exotiques de la langue d'Amyot. Ils sont, vraiment, en très-petit nombre. Presque tous appartiennent au langage des sciences exactes ou des arts : ils étaient plus ou moins nécessaires, selon la remarque que tout à l'heure nous relevions dans Henri Estienne, pour exprimer nettement en français des idées que les Grecs ont, les premiers, pro-

(1) *Essais*, l. II, c. 11.
(2) *Lettres*, XXI, 2.

duites dans le monde. Mais l'intégrité naïve de notre langue souffre très-peu de ces intrusions, et surtout dans les pages où domine quelque sujet purement historique et moral, on voit que le traducteur sait être abondant, précis, vigoureux, éloquent même, selon le besoin, sans sortir du vocabulaire français et sans mêler d'inutiles hellénismes au vocabulaire ou à la syntaxe naturelle de notre langue. A plus forte raison, lorsqu'il parle en son propre nom, Amyot est-il un écrivain tout français par son langage. Citons-en pour exemple une page de sa Préface sur Plutarque, où il développe cette pensée, d'ailleurs peu originale, que l'histoire est un encouragement au bien par la publicité qu'elle assure aux jugements de la conscienee publique.

« L'histoire a bien aussi sa manière de chastier les méchans par la note d'infamie perpétuelle dont elle marque leur mémoire, qui est un grand moyen de retirer des vices ceux qui autrement auroient mauvaise et lâche volonté : comme aussi est-ce un bien vif et poignant aiguillon aux hommes de gentil cœur et de nature généreuse, pour les inciter à entreprendre toutes hautes et grandes choses, que la louange et la gloire immortelle dont elle rémunère les bienfaisans. Car les livres sont pleins d'exemples d'hommes de courage et d'entendement élevé, qui, pour le désir de perpétuer la mémoire de leur nom par le sûr et certain témoignage des histoires, ont volontairement abandonné leurs vies au service de la chose publique, dépendu tous leurs biens, supporté travaux infinis et d'esprit et de corps, pour

defendre les oppressez, bastir édifices publics, establir lois et gouvernemens politiques, inventer arts et sciences nécessaires à l'entretenement et ornement de la vie humaine : de tous lesquels grands bénéfices la grace est deue à la fidèle recommandation des histoires.

« Car, encore que la vraye vertu ne demande aucun loyer mercenaire de ses actes louables, et se contente à part soy de la conscience d'avoir bien fait, si est-ce chose utile et bonne, à mon avis, d'attraire par tous moyens les hommes à bien faire, et ne doibt-on point défendre aux gens de bien d'espérer honneur, qui naturellement accompagne la vertu comme l'ombre le corps, de leurs vertueux faits. Car on voit ordinairement, que c'est un signe infaillible de lâche, basse et vile nature, que ne sentir point les étincelles du désir d'honneur, et que ceulx qui estiment chose impertinente, superflue ou malséante que d'être loué, ne font aussi rien qui mérite que l'on les loue, ains sont coustumièrement personnes de cœur failli, desquelles les pensées ne s'étendent point plus avant que les vies, et dont la souvenance se perd aussi quand et la vue, etc. »

La langue du seizième siècle a un autre mérite encore, et qui prouve combien elle échappait par sa propre force à la tutelle que voulaient lui imposer quelques esprits systématiques et sottement engoués de l'hellénisme : je veux dire qu'elle se prête sans effort à tous les tons, qu'elle ne prétend pas à une continuelle élégance, à une noblesse soutenue, qu'elle a des expressions et des tours pour les sentiments

naïfs comme pour les sentiments élevés, qu'elle repousse encore des distinctions, devenues depuis si tyranniques, entre le style de cour ou d'académie, le style bourgeois et le parler populaire. Grâce à cette naïveté de jeunesse, le français des premiers traducteurs d'Hérodote se trouve convenir fort bien au style de l'original. Pierre Saliat n'est pas un aussi bon écrivain que Jacques Amyot; mais la langue d'alors est plus naturellement propre à reproduire l'ionien d'Hérodote qu'elle ne l'était à reproduire le grec érudit et parfois subtil de Plutarque. J'ai bien des fois signalé le mérite du vieux Saliat, longtemps oublié en France. Ici, qu'il nous suffise d'en juger sur un morceau très-court, sur un tableau qu'Hérodote a renfermé en quelques lignes, mais qui donne une heureuse idée de sa manière naturelle et vive de peindre les hommes et d'émouvoir sans effort (1).

« Après avoir demeuré longtemps en la cour de Périandre, il lui (à Arion de Méthymne) prit volonté de naviguer en Italie et en Sicile, où il fit grand gain, puis voulut retourner à Corinthe. Si partit de Tarente, et ne se fiant en nulles gens tant qu'aux Corinthiens, prit d'eux à loyer d'argent un vaisseau, mais tantôt qu'ils furent en pleine mer, ils délibérèrent de le noyer, pour avoir son argent. Entendant leur mauvais vouloir, il commença les prier que, en leur quittant la bourse, il eût la vie sauve.

(1) *Histoires*, I, 24. Un heureux hasard nous permet d'apprécier mieux, par comparaison, le mérite d'Hérodote : on sait que nous possédons plusieurs autres récits de la même histoire, dans Plutarque, Fronton, Aulu-Gelle, etc.

Toutefois il ne les put persuader, et lui dirent qu'il lui convenoit (qu'il lui falloit) tuer soi-même, afin d'avoir sépulture en terre, ou bien falloit qu'il se précipitât en la mer. Réduit à telle nécessité, les pria, puisqu'ainsi étoient résolus, qu'il lui fût permis se vêtir de tous ses accoutrements, et, assis sur le tillac, sonner de sa harpe, leur promettant qu'il se déferoit (qu'il se tueroit) en sonnant. Ils pensèrent au grand plaisir que ce seroit d'ouïr sonner le plus excellent en son art qui fut entre les hommes, et par ce lui accordèrent sa requête, et descendirent de la poupe au milieu du navire. Arion, qui fut revêtu de tous ses accoutrements, prit sa harpe et se planta sur le tillac, puis commença sonner une aubade haute et harmonieuse (le nome orthien, dont la modulation élevée et le rhythme plein de vivacité excitaient l'enthousiasme et exaltaient le courage). Laquelle achevée, se précipita dans la mer, ainsi bien en point qu'il étoit. Ce voyant, les mariniers corinthiens poursuivirent chemin, tirant droit à Corinthe. Au regard d'Arion, on dit qu'un dauphin le reçut sur son dos, et le porta jusqu'au susdit promontoire de Ténare, où, arrivé à bord, tantôt s'achemina vers Corinthe, sans rien ôter de son habillement. Là fit le conte de la fortune qui lui étoit avenue; mais Périandre, pour le peu de foi qu'il lui avoit gardée, commanda qu'on le tînt étroitement, sans le laisser aller çà ne là, et, au regard des mariniers, qu'il les eût tout soudain. Venus à son mandement, il les interrogea, si n'avoient point de nouvelles d'Arion, ils répondirent qu'il étoit en Italie

sain et sauf, et l'avoient laissé à Tarente faisant grande chère. Sur ces paroles, fut présenté Arion, avec les habillements qu'il avoit quand il laissa les mariniers, dont ils furent fort étonnés. Car ils se trouvoient convaincus, sans rien pouvoir alléguer au contraire. Les Corinthiens donc et les Lesbiens devisent ainsi de cette aventure. »

Après les grâces naïves d'Hérodote, veut-on juger comment notre langue du seizième siècle reproduit la simplicité, déjà plus étudiée, de Xénophon? Voici une charmante page de l'*Économique* traduite, ou, si l'on veut, imitée, par La Boétie, le célèbre ami de Montaigne, un des plus remarquables esprits de la pléiade d'écrivains laborieux qui firent alors beaucoup d'honneur à la Gascogne (1). Le style n'y a pas, sans doute, toute la précision qu'il a dans l'original. Il est quelque peu lâche; mais au moins garde-t-il toujours ce coloris discret et cette touche naïve, qui sont le charme de l'atticisme au temps de sa perfection classique. On remarquera, en outre, combien le français de La Boétie transcrit rarement par nécessité les mots techniques dont abonde l'ou-

(1) *Vies des Poëtes gascons*, par G. Colletet, publiées par Tamizey de Larroque (Paris, 1866, in-8°); — *Vies des Poëtes agennais*, par G. Colletet, publiées par le même (Agen, 1868, in-8°). Cf. *la Renaissance des lettres à Bordeaux*, par R. Dezeimeris (Bordeaux, 1864, in-8°); — *Remarques et corrections d'Estienne de la Boëtie sur le traité de Plutarque intitulé :* 'Ερωτικός, *avec une introduction et des notes*, par le même (Paris-Bordeaux, 1867, in-8°); — *Œuvres poétiques de P. de Brach, recueillies et accompagnées d'un Commentaire philologique*, etc., par le même (Paris, 1861-1862, 2 vol. in-8°).

vrage grec. Le titre seul, « la Mesnagerie », mot qui a vieilli en ce sens, est un exemple de l'heureuse synonymie que nous offre la langue française pour tant de mots que nous transcrivons aujourd'hui du grec, faute de savoir qu'ils ont leur équivalent dans notre vieux fonds latin.

Voici comment, chez Xénophon, traduit par La Boétie, Ischomaque, un bon mari athénien, explique le rôle qu'il entend attribuer à sa femme dans leur ménage (1) :

« Or est l'occupation de la femme à peu près, ce me semble, comme la besogne à quoi Dieu a voulu que la mère des abeilles travaillât. Et quel est le fait de cette mère, dit ma femme, que vous comparez à ce qu'il faudra que je fasse? C'est, lui dis-je, qu'elle ne bouge du bornail (rayon de miel), jamais ne laisse chômer les mouches à miel, mais envoie à la besogne celles qui ont à faire leur journal (journée) dehors; et tout ce que chacune d'elles porte dans la ruche, elle le reconnoît, et le prend en garde jusques à temps qu'il le faut employer; et quand la saison d'en user est venue, elle en baille justement sa portion à chacune, et commande léans (en ce lieu-là) à celles qui ourdissent la cire, afin qu'elle soit bien et vitement tissue, et a le soin des petits qui naissent, afin qu'ils soient bien nourris et élevés. Et après qu'elles ont fait leur paroie, et que les jeunes sont capables du travail, elle envoie le jecton (l'essaim) dehors chercher autre logis avec un

(1) P. 165, éd. de Feugère, Paris, 1846.

guide de ceux qui suivent après (1)....... Un autre pensement auras-tu, qui est de ta charge, et te sera, à mon avis, plus agréable que nul autre, c'est qu'il faut, quand il y aura des malades dans notre famille, que tu prennes garde à les faire tous bien guérir et bien traiter. Certes, dit-elle, ce seroit bien le plus plaisant souci que je pourrois avoir, si puis après ceux qui auroient été bien gouvernés en savoient gré, quand ils seroient guéris, et étoient plus affectionnés à notre service que devant. Lors, dit Iscomache, moi qui m'émerveillai fort de sa réponse, lui dis : Et n'est-ce pas donc le souci que la mère des abeilles a dans sa ruche qui est cause que toutes les mouches à miel ont telle affection envers elle, que si elle laisse le bornail, elles ne la laissent pas, et n'y en a une seule de toutes qui veuille demeurer derrière? Encore auras-tu d'autres pensements qui te seront propres et plaisants, à mon avis, comme quand tu auras pris une chambrière qui n'entende rien à faire la laine, de la mettre au métier et l'enseigner, et ainsi la faire valoir pour toi le double de ce qu'elle valoit. De même, quand parfois d'une servante que tu prendras mal habile à servir et n'entendant rien à manier le fait de la dépense, tu en feras une bien apprise, loyale et diligente, que puis après tu tiendras si chère, que tu ne voudrois l'avoir donnée pour chose du monde. Quelle autre encore plaisante occupation pour toi,

(1) La Boétie suit ici une ancienne leçon du texte, aujourd'hui corrigée. Il faudrait dire : « des descendants ou de la jeune famille. »

quand tu pourras à ton gré faire bien à ceux que tu verras sages et faits au profit de la maison, et châtier aussi ceux qui te sembleront mal conditionnés ? Mais surtout le plus grand plaisir seroit, si tu pouvois te montrer meilleure que moi, et me faire par ce moyen moindre que toi, et aucunement ton sujet. Ainsi il ne te faudra point craindre, quand tu seras plus avant en l'âge, que tu en sois pourtant moins honorée en la famille ; ains seras assurée qu'étant plus âgée, d'autant que tu seras en mon endroit plus loyale compagne, et à nos enfants plus fidèle trésorière de notre bien, de tant seras-tu en plus grand honneur et réputation à ceux de la maison. Car de vrai, lui dis-je, tout ce qu'il est de bel et bon en la vie des hommes leur vient et s'augmente par la vertu, non point par la fleur de la jeunesse ni la beauté. »

Je le demande, les sages préceptes de l'École socratique (1) ont-ils perdu beaucoup de leur gracieux atticisme à passer ainsi dans notre langue ? Quelques retouches légères suffiraient pour que de telles pages fussent acceptées aujourd'hui de tout lecteur français. La phrase grecque de Xénophon a moins d'ampleur, une ampleur moins traînante, que

(1) J'ai fait une étude de morale sur ce sujet dans la conférence, qui a été publiée, en 1867, sous le titre : *Un Ménage d'autrefois*. Avec l'*Économique* de Xénophon on aimera peut-être à comparer un traité d'économie rurale composé, au treizième siècle, en Angleterre, et qu'a publié M. L. Lacour dans la Bibliothèque de l'École des Chartes, quatrième série, t. II, p. 123-142.

la phrase de La Boétie ; elle se modèle sur la pensée avec plus de précision et de justesse. Mais, quoi que l'on puisse désirer, à cet égard, sur le détail, l'effet d'ensemble est pareil dans l'original et dans la copie.

En un genre bien différent, mais où la naïveté populaire s'allie à une divine élévation de la pensée, le style évangélique trouve aussi une expression assez fidèle dans la première version française qui en ait été publiée, je veux dire celle de Le Fèvre d'Étaples (1523). Qu'on me permette d'en insérer ici un extrait. Ces vieux livres sont rares et d'un abord difficile ; mieux vaut en mettre quelques pages sous les yeux du lecteur que de le renvoyer simplement aux rayons d'une bibliothèque, où souvent il aura grand'peine à les lire. Je choisis la célèbre parabole de l'Enfant prodigue (1), et je lui conserve l'âpreté de son orthographe, qui répond, en quelque sorte, à une certaine rudesse de la grécité évangélique :

« Lors les publicains et pecheurs s'approchoient de lui pour le ouyr. Et les pharisiens et les scribes murmuroient disans : Cestuy-cy reçoit les pecheurs et mange avec eux. Et il leur dist cette parabole disant : Ung homme avoit deux filz : Et le plus jeune diceulx dist à son pere. Mon pere, donne moy la portion de la substance qui me appartient. Et il leur partist la substance. Et peu de jours après, quant le plus jeune eut tout assemblé, il sen alla bien loing en une region loingtaine et là

(1) Saint Luc, c. XV.

dissipa sa substance en vivant luxurieusement. Et après qu'il eut tout consommé : une grande famine advint en icelle region : et commencea à avoir necessité. Et il sen alla, et se joignit à ung des citoyens dicelle region. Et il lenvoya dans sa metairie pour paistre les pourceaulx. Et convoitoit remplir son ventre des siliques que les pourceaulx mangeoient; et nul ne lui en donnoit. Et il revint à soimesme, et dist : Combien de mercenaires y a il en la maison de mon pere qui ont abondance de pains : et moi je meurs icy de faim. Je me leveray : et men iray à mon pere et lui diray : Mon pere, jay peché au ciel et devant toy et ne suis maintenant digne destre appellé ton filz : fais moy comme ung de tes mercenaires. Et il se leva : et vint à son pere. Et quand il estoit encore loing, son pere le veit, et il fut meu de misericorde et acourut et cheut sur le col de iceluy, et le baisa. Et son filz lui dist : Mon pere, jay peché au ciel et devant toy et ne suis point maintenant digne destre appellé ton filz. Et le pere dist à ses serviteurs. Tost, apportez la robbe longue premiere, et le vestez : et luy donnez ung aneau en sa main, et des souliers en ses piedz. Et amenez le veau gras : et le tuez, et le mangeons et menons joye : car cestuy mon fils estoit mort et il est retourné à vie : il estoit perdu et il est retrouvé. Et commencerent à mener joye. Et son filz aisné estoit au champ. Et quant il vint et approcha de la maison : il ouyt la melodie et les danses. Et il appella ung des serviteurs et linterrogua qui estoient ces choses. Et celuy luy dist : Ton frere est venu : et

ton pere a occis le veau gras : pourtant qu'il la receu sain. Et il fut courroucé : et ne vouloit point entrer. Son pere doncques yssit : et le commencea à prier. Et iceluy tendit : et dist à son pere. Voicy tant de ans que je te sers : et jamais je ne transgressay ton commandement : et jamais tu ne me donnas ung chevreau pour me esjouyr avec mes amys : mais quant cestuy ci ton filz, lequel a tout devoré sa substance avec les paillardes est venu : tu luy a occis le veau gras. Et il lui dist : Mon fils, tu es tousjours avec moy, et tous mes biens sont tiens : mais il falloit faire grande chiere et sesjouyr pour ce que cestuy cy ton frere estoit mort et est retourné à vie : Il estoit perdu et il est retrouvé (1). »

Que de labeurs, que de scrupuleux efforts on a dépensés depuis trois siècles pour reproduire en notre langue l'incomparable originalité des récits évangéliques ! A part quelques progrès, où l'exactitude philologique a plus de part que le sentiment littéraire et moral, a-t-on beaucoup mieux réussi que l'auteur de ce premier essai ?

Même fut alors le mérite des traducteurs en vers. Et d'abord il est à noter que c'était comme une

(1) Consulter, pour plus de détail sur cette traduction, 1° la *Notice* de M. Achinard *sur les premières versions de la Bible en langue vulgaire* (Genève, 1839, in-8°); 2° l'excellent écrit du pasteur E. Pétavel, *la Bible en France, ou les traductions françaises des saintes Écritures* (Paris, 1864, in-8°), et comparer l'Histoire de la célèbre traduction de Lausanne, par le pasteur Burnier (Lausanne, 1866, in-8°).

règle, en ce temps-là, de ne traduire qu'en vers les poëtes anciens. C'est par exception, et par une sorte de méprise, que Samxon avait traduit l'*Iliade* en prose : il ne l'avait sans doute jamais lue que dans une version en prose latine, et, à vrai dire, Homère n'était à ses yeux qu'un vieil « historiographe ». Mais, dès qu'Homère et Hésiode, dès que les tragiques et les comiques furent connus et appréciés dans leur propre langue, on ne songea pas à leur donner en français une autre forme que celle de la versification. Les bibliographes relèvent même, à cet égard, une singularité qui mériterait d'être vérifiée. Ils signalent, d'après d'Aubigné, une traduction métrique de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* par un certain Mousset (1), traduction qui fut, disent-ils, imprimée en 1530, et qui est écrite en mètres à la façon antique, comme plus tard essayèrent d'en composer Jodelle et Belleau. Quoi qu'il en soit de ce douteux essai, il est certain que les premiers traducteurs proprement dits d'Homère, de Sophocle et d'Aristophane ne songèrent pas même à nous les donner en prose. Pour Homère, on commença par le mettre en vers de dix syllabes, puis (et cela se fit surtout d'après le conseil de Ronsard) on y appliqua l'alexandrin, comme plus ample, et, par cela même, plus commode pour reproduire en sa plénitude tout le sens du vers homérique (2).

(1) Voir les *Œuvres choisies* de Pasquier, éd. L. Feugère, t. II, p. 79, note.

(2) Voir, pour plus de détail, une étude spéciale sur les

Poëte de la même école qu'Homère, Hésiode aussi devait être traduit en alexandrins. La version des *OEuvres et Jours* par Lambert d'Aneau (1571) n'est guère qu'un mot à mot servile et souvent incorrect. Mais Hésiode lui-même est souvent bien négligé dans la poésie didactique, il est souvent d'une crudité de langage dont s'offense notre goût moderne. Le vieux traducteur, qui n'a pas nos scrupules, nous donne de son auteur une image d'autant plus fidèle. Qu'on en juge par quelques vers de ce qu'il appelle le *Premier Livre :*

Mais, Perse, toutes fois mets en ton cœur mon dire,
A justice obéis, et du tout te retire :
Car le Saturnien a ordonné à part
Aux humains une loi, une autre d'autre part
Aux poissons de la mer, aux bêtes, aux volailles,
Qui est de se manger l'un l'autre les entrailles,
D'autant qu'il n'y a point en aucune saison
Entre ces animaux de justice et raison.
Mais entre les humains justice est ordonnée,
Laquelle vaut trop mieux qu'autre chose donnée.
Que si quelque savant la veut publiquement
Enseigner, le haut dieu l'honore richement.
Qui porte sciemment jurant faux témoignage,
Cestuy laissant le droit se fait un grand dommage,
On voit décroître l'heur de sa prospérité.
Du fidèle au rebours croît la félicité,
Et le lignage et l'heur, qui garde son serment.
Perse fol, je te fais ce bel enseignement,
C'est qu'il est fort aisé et de faire et de suivre
Une malice, à qui malice veut ensuivre.
Le chemin pour l'avoir est court et tôt appris ;

traducteurs français d'Homère, dans mes *Mémoires de littérature ancienne* (Paris, 1862, in-8°), p. 164.

Mais autre est le sentier de la vertu de prix,
Car les dieux immortels ont mis travail et peine
Au devant du chemin qui heureux nous y meine.
Le chemin est bien long, malaisé, raboteux,
Dès le commencement jusqu'au sommet hideux.
Mais puis après se voit et plaisant et aisé,
Qui du commencement sembloit si mal aisé.

De l'hexamètre continu d'Homère ou d'Hésiode au distique élégiaque de Théognis, le passage était naturel et l'on comprend que les Sentences du poëte mégarien pussent être jetées dans le même moule français que les vers de l'*Iliade* ou des *OEuvres et Jours*. Voici une page, qu'on ne lira pas sans intérêt, de la version médiocre, mais assez fidèle, que publia de Théognis Nicolas Pavillion, Parisien, et qu'il a dédiée à l'un de ses élèves :

Ne m'aimez de parole, ayant le cœur tout autre;
Si fidèle est mon cœur, tel doit être le vôtre.
Ou aimez-moi du tout, ou bien me rejetant
Haïssez-moi du tout, et faites à l'instant
Que la feinte amitié en divorse l'on trouble.
Celui qui pour la langue a la poitrine double,
Cyrné, n'est rien sinon que son propre ennemi,
Ou s'il te loue tandis qu'il contrefait l'ami
Près toi, et loin adonne à mal dire ta (sa ?) langue,
Crois-moi, qu'un tel galand est ami de harangue :
Il dit bien de la langue et conçoit autrement.
Celui me soit ami, qui loyal m'estimant,
Et, sachant que je suis de colère nature
Et quelque peu facheux, comme un frère m'endure.
. . . .
L'on élit au troupeau des ânes et chevaux
Pour augmenter son bien des meilleurs et plus beaux.
Mais un homme d'honneur trouve la fille accorte

De quelque fat, pourvu que du bien elle apporte.
Aussi ne voit-on point la femme refuser
L'homme riche et vilain, s'il la veut épouser.
Les biens sont tant prisés qu'un noble personnage
Prend la fille d'un sot, et qu'un sot a lignage
D'une fille d'honneur pour son très-ample avoir.

. . . .

Les hommes ont entre eux deux sortes de boisson :
Boire avecques mesure et boire outre raison.
Moi, je tiens le milieu du sentier pour ma gloire :
Car tu ne pourras pas me défendre de boire,
Et d'en prendre par trop oncq tu ne m'y verras.
J'aime le vin pourtant! mais je le hais d'un cas,
C'est lorsque contre moi mes propres sens il arme:
Que si je le surmonte ou bien si je le charme,
Gaillard, je m'en retourne ébattre en ma maison.

C'est en 1578 que Pavillion écrivait cette version, dont le style et le tour rendent quelquefois assez bien le caractère un peu rude et l'originalité archaïque des Sentences de Théognis. Je remarque, en passant, que c'est trois ans plus tard que Jean-Antoine de Baïf publiait ses *Mimes, Enseignements et Proverbes*, en partie traduits ou imités des moralistes anciens. Ce recueil, en deux livres, de dixains en vers de huit pieds rappelle celui de Théognis. Comme l'ouvrage du poëte grec, il résume la vie même de l'auteur, ses joies, ses douleurs, ses espérances et ses découragements, ses jugements sur le train que suivent les affaires de ce monde. Le style y est plein de négligences; mais il a souvent des traits d'une expression heureuse. Pavillion et Baïf sont des versificateurs de la même école, peu soucieux de perfection dans le détail, mais capables de bien

manier, à l'occasion, une langue moins rebelle qu'on ne l'a dit aux efforts du talent.

Le senaire ïambique des anciens poëtes dramatiques n'a pas d'équivalent dans notre versification française; aussi ce fut encore en hexamètres que Lazare de Baïf traduisit les ïambes du dialogue dans l'*Électre* de Sophocle (1) et dans l'*Hécube* d'Euripide (2). Antoine de Baïf fit de même pour l'*Antigone* de Sophocle (3). Quant aux chœurs, on y hasarda quelques-unes des variétés métriques où depuis longtemps s'exerçaient nos poëtes.

Tous ces faiseurs d'alexandrins ne suivent pas encore une méthode de versification bien régulière. Ils alignent quelquefois l'un après l'autre plusieurs couples de rimes masculines ou de rimes féminines. Ils ne comptent pas l'*e* muet à l'hémistiche, ils abusent beaucoup de l'hiatus et de l'enjambement; mais enfin tous ont à divers degrés le mérite de leurs confrères les prosateurs, je veux dire la franchise de l'expression. Nul souci ni scrupule ne les arrête, pourvu qu'ils rendent l'idée et le mot grec comme ils les comprennent. Quoique l'on parlât beaucoup alors du « dialecte courtisan », je ne vois pas qu'il y

(1) *Tragédie de Sophocle, intitulée Electre... traduicte du grec en rhytme françoise* (Paris, 1537).

(2) *L'Hécube, trad. en vers* (Paris, 1550, chez Rob. Estienne).

(3) *Antigone, tragédie de Sophocle*, par J.-A. de Baïf (dédiée à Élisabeth d'Autriche, reine de France). Cf. Goujet, *Bibl. franç.*, t. IV, p. 168-169, dont le jugement peu équitable semble prouver qu'il n'avait guère lu cette traduction.

eût, en réalité, dès ce temps-là deux langues littéraires distinctes l'une de l'autre. On ne se plaisait pas à distinguer des mots nobles et des mots bas. On parlait sur toutes choses avec une propriété de langage un peu crue quelquefois, mais qui n'était que plus commode pour un traducteur. J'ai fait voir, au sujet des versions rimées d'Homère, par Salel, Peletier du Mans, Amadis Jamyn, et surtout au sujet de celle de Certon, combien notre langue se pliait alors plus naturellement qu'elle ne fait aujourd'hui aux naïvetés d'expression et à l'incomparable variété de ton que nous offrent les poëmes homériques (1). La même remarque peut s'appliquer aux traducteurs des tragiques.

On sait que la tragédie grecque relève directement du poëme épique, auquel elle emprunte ses légendes, ses héros, une partie de son style. Ainsi qu'Homère, les tragiques sont des observateurs et des peintres sincères de la nature. Sans doute ils mettent au premier plan de leurs tableaux des personnages de taille plus qu'humaine, des dieux, des demi-dieux, des rois et des reines; mais d'abord ils leur ménagent presque toujours, soit dans le chœur, soit dans quelques autres agents du drame, le contraste de personnages inférieurs, et, à cette variété des tailles, pour ainsi dire, ils proportionnent celle du langage (2). Personne sans doute, même

(1) Voir mes *Mémoires de littérature ancienne*, n. VIII. « Revue des traductions françaises, d'Homère. »

(2) Aristote le remarque formellement, dans un chapitre de ses *Problèmes*, que j'ai traduit à la suite de sa *Poétique*

les esclaves, ne descend chez eux au style des tavernes,

Migrat in obscuras humili sermone tabernas (1);

mais chacun parle le langage de sa profession et de sa condition. Comme Phénix, le père nourricier d'Achille, dans le IXe chant de l'*Iliade*, la nourrice d'Oreste, dans les *Choéphores* d'Eschyle, décrit naïvement les ennuis et les dégoûts que maintes fois lui causait la malpropreté de son nourrisson. Dans ces occasions délicates, où nos traducteurs modernes hésitent à lâcher le mot qui déparera la politesse habituelle de leur langage, le vieux Baïf ne craint nullement d'appeler les choses par leur nom, et de suivre le poëte grec à tous les degrés de son style tour à tour populaire sans bassesse, et sublime sans affectation. Par exemple, on connaît la scène de l'*Antigone*, où un des soldats de Créon vient lui raconter comment le cadavre de Polynice a, malgré ses ordres, reçu les honneurs de la sépulture. En vrai soldat qui n'a pas appris les artifices du langage, celui-ci commence par déclarer qu'il est venu le plus lentement possible, étant fort embarrassé d'avoir une telle commission à remplir; puis, il dénonce le fait au nom de ses camarades, et, lorsque, pressé par le prince d'expliquer comment la chose a pu se faire, il reprend la parole, voici comment

(p. 408 de l'*Essai sur l'Histoire de la critique*). Cf. Plutarque, *de la Musique*, c. 16.

(1) Horace, *Art poétique*, v. 229.

le fait parler Antoine de Baïf. On remarquera dans ces vers français l'omission d'un ou deux traits de l'original grec, mais, à part cette légère inexactitude, quelle honnêteté naïve dans le traducteur français ! Comme il est plus facile de débiter ses vers sur le ton convenable au pauvre soldat de Créon, que n'importe laquelle des traductions modernes du même morceau, soit en vers, soit en prose !

Quelqu'un depuis naguère
A enterré le mort, l'a couvert de poussière,
A fait ce qu'on doit faire aux morts selon l'usance.

CRÉON.

Que dis-tu ? Qui s'est mis en telle outrecuidance?

LE MESSAGER.

Je ne l'ai vu ni su : tant y a qu'en la place
De bêche ni de pelle on n'a vu nulle trace :
Et la terre alentour de toutes parts entière
Ne montroit aucun trac, ni n'avoit nulle ornière.
De sorte que par rien juger on ne pouvoit
Qui fut le fossoyeur qui enterré l'avoit.
Après que le premier qui le fait aperçut
Nous en eut avertis et que chacun le sut,
Chacun s'en étonna : car il n'étoit caché,
Ni n'avoit-on le corps dans la terre couché,
Mais comme l'on vouloit soudain s'en acquitter,
On avoit seulement sur le corps fait jeter
Quelque poudre légère : et n'a l'on point connu
Que chien ni autre bête à ce corps soit venu,
Ou bien l'ait dépecé. Lors on entre en débat,
Et chacun sa raison de paroles débat,
Son compagnon accuse, et presques entre nous
Nous vinmes en un rien des paroles aux coups ;
Et n'y avoit pas un qui nous pût appaiser,
Par ce que tous pouvoient à bon droit s'accuser.
Car ils pensoient qu'un d'eux avoit commis le cas,
Mais tout le pis étoit qu'on ne le savoit pas.

Nous étions déjà prêts de solennellement,
En attestant les Dieux, nous soumettre au serment,
Jurant ne l'avoir fait, ni n'en être coupable,
Ni consentant à qui en étoit accusable.
A la fin, n'ayant pu rien de vrai découvrir,
Un de nos compagnons ce propos vint ouvrir,
Nous faisant tous tenir la tête contre bas
Comme bien étonnés. Car nous ne pouvions pas
Ni lui répondre en rien, ni en rien aviser
Comment, par entre nous, nous devions en user.
L'avis fut qu'il falloit vous rapporter l'affaire,
Et vous en avertir, et point ne vous le taire.
Tous en furent d'accord, et de ce bon message,
Le sort, qui chut sur moi, me donna l'avantage.
Ainsi par devers vous, dont je ne suis guère aise,
Je suis venu porteur de nouvelle mauvaise,
Et me déplait bien fort que par moi l'ayez su.
Qui rapporte le mal n'est jamais bien reçu.
Mais, sire, si j'osois vous dire mon avis,
Je dirois que les Dieux ce fait auroient permis.

Le traducteur ne s'astreint pas encore à la succession régulière de deux rimes masculines et de deux rimes féminines. Qui sait s'il n'a pas raison, et si nous n'avons pas eu tort d'imposer, sans réserve, à notre versification cette loi gênante, qui profite moins aux plaisirs de l'oreille qu'elle ne nuit à ceux de l'esprit (1)? On passe, en vérité, sans presque s'en apercevoir, de l'une à l'autre méthode, dans ces vers

(1) On sait quels étaient là-dessus les scrupules de Fénelon (*Lettre à l'Académie*, c. 5 : « Projet de Poétique »), scrupules que partageait Voltaire, et auxquels, de nos jours, M. Quicherat s'est associé, en quelque mesure, dans son *Traité de versification française* (2e édition, Paris, 1850, in-8°), p. 378 et suiv.

que j'extrais encore du début de l'*Antigone* française :

ANTIGONE.

Et maintenant encore, ainsi comme l'on dit,
Le prince nous a fait publier un édit.
L'as-tu point entendu ? Ou bien nos ennemis
Font-ils à ton dessu (à ton insu) du mal à nos amis?

ISMÈNE.

Je n'ai, mon Antigone, ouï nouvelle aucune
Ni de bien ni de mal, depuis celle fortune
Qui en un même jour nos deux frères perdit,
Quand une double mort au camp les étandit,
Sinon que cette nuit des Argiens l'armée
Soudain s'est disparue, hors d'ici délogée,
Et le siége a levé. Depuis, je ne sais rien
Dont nous soit avenu plus de mal ou de bien.

ANTIGONE.

Je le saurai très-bien : c'est aussi la raison
Pour quoi je t'ai mandée ici hors la maison,
Afin que seule, à part, tu pusses m'écouter.

ISMÈNE.

Qu'est-ce? me voudrois-tu grande chose conter ?

Ce style si coulant, dans sa simplicité, est justement sur le ton le plus exact du grec de Sophocle. Que Baïf en omette çà et là quelques mots, qu'il y ajoute quelques vers, soit par une sorte d'entraînement, soit par complaisance pour la rime, cela, vraiment, importe peu ; car il y a une vérité générale de coloris qui, dans la traduction des chefs-d'œuvre, vaut pour le moins autant que la vérité matérielle du sens (1). M. Larcher et M. Miot comprennent beau-

(1) Ceci a été développé dans une série de mes leçons philologiques sur l'*Antigone*, dans le cours même de l'année classique 1867-1868.

coup mieux leur Hérodote que ne fait Saliat, mais, comme écrivains, ils nous en donnent une idée presque toujours fausse, parce qu'ils lui prêtent, l'un les longueurs compassées de la phrase académique, l'autre les platitudes et la vulgarité du mauvais style des journaux. Malgré ses contre-sens assez nombreux, malgré l'emploi trop fréquent des mots « seigneur », « monseigneur », « princesse », et autres, Saliat nous représente beaucoup mieux Hérodote dans le vif de sa nature, avec l'élégante nonchalance de son allure ionienne, et avec la fine bonhomie de son jugement. Ainsi font plus d'une fois, c'est-à-dire à leurs heures de talent et de juste attention, les poëtes traducteurs du seizième siècle. Et qu'on ne croie pas que leur langue, si facile à s'abaisser, soit pour cela incapable d'élévation et de force. Sans sortir de cette même *Antigone* de Baïf, vous allez voir le style s'affermir et se relever dans les passages où Sophocle touche au sublime. Je veux parler de cette magnifique réponse que fait au tyran Créon Antigone, accusée d'avoir, contre sa défense, rendu les honneurs de la sépulture à son frère. Tout n'est pas également correct et soutenu dans ce morceau, mais l'accent général y est bien tel qu'on le souhaite, et il renferme des vers que les successeurs de Baïf n'ont surpassés ni pour la beauté ni pour l'exactitude :

Aussi n'étoit-ce pas une loi ni donnée
Des Dieux, ni saintement des hommes ordonnée ;
Et je ne pensois pas que tes lois pussent tant,
Que toi homme mortel tu vinsses abatant

Les saintes lois des Dieux, qui ne sont seulement
Pour durer aujourd'hui, mais éternellement.
Et pour les bien garder j'ai mieux aimé mourir
Que, ne les gardant point, leur courroux encourir;
Et m'a semblé meilleur leur rendre obéissance
Que de craindre un mortel qui a moins de puissance.
Or si devant le temps me faut quitter la vie,
Je le compte pour gain, n'ayant de vivre envie.
Car, qui ainsi que moi vit en beaucoup de maux,
Que perd-il en mourant sinon mille travaux?
Ainsi ce ne m'est pas une grande douleur
De mourir, pour sortir hors d'un si grand malheur.
Mais ce m'eût bien été un plus grand déconfort,
Si sans point l'inhumer j'eusse laissé le mort,
Duquel j'étois la sœur, fille de même mère :
Mais l'ayant fait, la mort ne me peut être amère.
Or si tu dis que j'ai follement fait l'offense,
Encor plus follement tu as fait la défense.

Dans les chœurs, il faut en convenir, l'art de nos traducteurs français reste le plus souvent au-dessous de leurs bonnes intentions. D'abord, ils ne comprennent pas toujours l'original, qui est d'une extrême difficulté, surtout dans les vieilles éditions, où le texte n'est pas encore épuré par les soins de la critique ; puis, ils sont un peu déroutés par la variété des rhythmes et obligés de recourir à mille expédients laborieux, pour en représenter quelque chose dans notre langue. Sibilet lui-même, dans la dédicace en prose de son *Iphigénie d'Euripide*, se plaint de la difficulté de faire « une fidèle et gracieuse traduction des chœurs en notre langue encore rude et pauvre ». Il est inutile d'insister sur des défauts que reconnaissaient nos traducteurs eux-mêmes, et qui, aujourd'hui, sautent aux yeux des

lecteurs les moins expérimentés; mais il serait injuste de triompher de ces défauts, et, pour être indulgent à cet égard, on n'a qu'à jeter les yeux sur les meilleures d'entre nos traductions modernes. Bien peu ont réussi dans les parties lyriques du drame grec.

En somme, l'œuvre de ces studieux écrivains, qui voulaient nous rendre en français les chefs-d'œuvre de la Grèce, est imparfaite sur bien des points; mais elle est méritoire, et, à n'y considérer que les mérites de la langue elle-même, on y reconnaît déjà une richesse et une flexibilité capables de suffire à tous les devoirs d'une bonne traduction. Surtout il est remarquable que, dans les meilleurs endroits, nos traducteurs se sont passés à merveille de l'attirail des mots nouveaux que le pédantisme de quelques ardents néophytes essayait d'emprunter aux Grecs et aux Latins, pour les faire entrer presque de vive force dans le français. Ce n'était donc pas la langue qui faisait défaut alors aux œuvres de l'esprit: il n'était pas besoin d'accuser son indigence. Quiconque l'a bien connue, bien possédée, bien maniée, a pu, s'il ne manquait pas de génie, produire dès lors des compositions durables.

Ce que Pasquier avait dit là-dessus à ses contemporains, Montaigne, un bon juge, s'il en fut, en de telles matières, l'a redit avec une force d'expression que je me reprocherais d'affaiblir en essayant d'y rien changer :

« Le maniement et emploi des beaux esprits donne prix à la langue, non pas l'innovant tant comme la remplissant de plus vigoureux et divers services,

l'étirant et ployant. Ils n'y apportent point de mots, mais ils enrichissent les leurs, appesantissent et enfoncent leur signification et leur usage, lui apprennent des mouvements inaccoutumés, mais prudemment et ingénieusement. Et combien peu cela soit donné à tous, il se voit par tant d'écrivains françois de ce siècle : ils sont assez hardis et dédaigneux pour ne suivre la route commune; mais faute d'invention et de discrétion les perd. Il ne s'y voit qu'une misérable affectation d'étrangeté, des déguisements froids et absurdes, qui, au lieu d'élever, abattent la matière. Pourvu qu'ils se gorgiassent en la nouvelleté, il ne leur importe de l'efficace. Pour saisir un nouveau mot, ils quittent l'ordinaire souvent plus fort et plus nerveux. En notre langage je trouve assez d'étoffe, mais un peu faute de façon. Car il n'est rien qu'on ne fît du jargon de nos chasses (1) et de notre guerre, qui est un généreux terrain à emprunter, et les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et fortifient en les transplantant. Je le trouve suffisamment abondant, mais non pas maniant et vigoureux suffisamment. Il succombe ordinairement à une puissante conception. Si vous allez tendus, vous sentez souvent qu'il languit sous vous et fléchit, et qu'à son défaut le latin se présente au secours et le grec à d'autres. D'aucuns de ces mots que je viens de trier [en latin, dans Cicéron], nous en apercevons plus malaisément l'énergie, d'autant que l'usage et la

(1) C'est ce que La Fontaine fait à merveille, comme le montre M. Marty-Laveaux dans le Mémoire cité plus haut, p. 251.

fréquence nous en ont aucunement avili et rendu vulgaire la grâce. Comme en notre commun, il s'y rencontre des phrases excellentes et des métaphores desquelles la beauté flétrit de vieillesse et la couleur s'est ternie par maniement trop ordinaire. Mais cela n'ôte rien du goût à ceux qui ont bon nez, ni ne déroge à la gloire de ces anciens auteurs, qui, comme il est vraisemblable, mirent premièrement ces mots en ce lustre (1). »

Montaigne est certes un écrivain hardi en ses procédés de langage. Nul chez nous, avant Saint-Simon, n'a manié le français avec plus de vigueur et d'indépendance, nul ne l'a plus résolûment enrichi de toutes les nouveautés d'expression et de tournure qui se présentaient à son esprit. Et cependant, on le voit, Montaigne est encore de l'école de Ronsard, d'Henri Estienne et de Pasquier, en ce qui touche à l'originalité de notre idiome. Ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'il se résigne à prendre quelques mots dans le grec ou dans le latin. Le vrai fonds du français est pour lui dans le parler populaire. Tous les dialectes lui sont bons, sans prédilection pour «son périgourdin», comme il dit quelque part (2); tous les vocabulaires lui apportent leur part d'heureuses inventions, mais il ne songe à en chercher ni dans le *Thesaurus linguæ latinæ* de Robert Estienne, ni dans le *Thesaurus linguæ græcæ* de son illustre fils Henri.

(1) *Essais*, l. III, c. 5, t. III, p. 391, éd. 1796.
(2) *Essais*, l. II, c. 17, t. III, p. 40, éd. 1796.

J'ai tenu à bien faire ressortir ces convictions patriotiques de nos grands esprits du seizième siècle, parce qu'on les croit d'ordinaire, en matière de langage, trop complétement asservis au pédantisme de l'école. C'est tout autre chose, je l'avoue, si de la langue elle-même nous passons à la littérature, à la théorie des genres littéraires. Là, nous le verrons bientôt, l'hellénisme a pénétré plus profondément; il a modifié quelques-unes des quâlités du génie français, il en a même, par la tyrannie de ses exemples, troublé le développement naturel et peut-être amoindri la fécondité originale. Cette différence tient sans doute à ce que l'invention littéraire, chez un peuple, relève plus du talent personnel que la langue. Celle-ci est, si je puis ainsi dire, la plus collective des créations, la plus populaire des richesses d'un peuple; ainsi que je l'ai déjà remarqué (1), le génie d'une langue, étroitement lié au génie du peuple qui la parle, subit moins facilement les modes que lui apporterait le caprice d'un écrivain ou celui d'une école littéraire. On a pu imposer, pendant deux siècles, à la France, une tragédie modelée sur la tragédie grecque et latine; on ne pouvait lui faire également accepter un vocabulaire ou une syntaxe en désaccord avec ses instincts et avec ses traditions.

(1) Dans la VIe leçon.

DOUZIÈME LEÇON.

ESSAIS POUR RÉFORMER LA VERSIFICATION FRANÇAISE SUR LE MODÈLE DES VERS GRECS ET LATINS. — L'HELLÉNISME DANS LA POÉSIE DE RONSARD.

En quoi la versification française diffère de celle des langues classiques. — Coup d'œil historique sur les efforts tentés pour la ramener à la forme des vers grecs et latins : Sibilet, Du Bellay, Ramus, Jacques de la Taille, Est. Pasquier. — Tentatives de réforme jusqu'au dix-neuvième siècle. — Influence plus profonde et plus durable de la poésie grecque sur la poésie française. — Ronsard et ses commentateurs. — Une belle page de Ronsard.

Le zèle des premiers traducteurs français à faire passer dans notre langue les principaux chefs-d'œuvre de l'antiquité nous ramène aux réformes du langage qui furent si vivement discutées durant le seizième siècle. Vous avez vu l'effet, assurément restreint, de ces réformes, et combien la critique moderne s'en est exagéré l'importance. Il est certain, néanmoins, que l'émotion était vive et l'ambition ardente parmi les novateurs. De la langue même, à laquelle plusieurs voulaient imposer des méthodes contraires à son génie et des enrichissements illusoires, on passait

volontiers aux procédés métriques. Personne alors n'était en état de rechercher, comme on l'essaie aujourd'hui, par quelles transitions la métrique latine, calquée sur celle des Grecs, était peu à peu devenue la versification française; comment à telle ou telle forme du vers latin, par le nombre et la place des accents toniques, répondait notre vers de dix syllabes; quel lien subtil rattache notre alexandrin rimé à l'hexamètre de Virgile et de Lucain; par quel travail insensible et lent la rime léonine des versificateurs latins de la décadence avait conduit nos versificateurs romans à l'usage constant de l'assonance, puis de la rime proprement dite (1). On comparait, sans nul souci de cette histoire encore obscure, notre versification provençale ou française avec la versification classique des Grecs et des Romains, et l'on se demandait si nous n'étions pas capables de repro-

(1) Consulter : Édél. Du Méril : *Essai philosophique sur le principe et les formes de la versification* (Paris, 1841, in-8°); — Diez, *Altromanische Sprachdenkmale* (1846), p. 136-142); — Littré, *Histoire de la langue française* (Paris, 1863), t. II, p. 287; — P. Meyer, *Notice sur la métrique du Chant de Sainte-Eulalie* (Paris, 1861, in-8°); — L. Gautier, *Leçon d'ouverture* du Cours d'histoire de la poésie latine au moyen âge (Paris, 1866, in-8°), et *Épopées françaises*, t. I, p. 194 et suiv. Cf. Bartsch, dans la *Revue critique*, t. II, p. 410-411; — G. Paris, *Lettre à M. L. Gautier sur la versification latine rhythmique* (Paris, 1866, in-8°), qui soutient là-dessus une thèse contraire à celle de M. Gautier et qui renvoie à d'autres ouvrages relatifs au même sujet. Sur le rôle de l'accent dans la versification, on recueillera aussi de bonnes observations dans l'ouvrage de MM. Weil et L. Benloew, *Théorie générale de l'Accentuation latine* (Paris, 1855, in-8°) et dans celui de L. Benloew, *Rhythmes français et Rhythmes latins* (Paris, 1862, in-8°).

duire dans nos vers l'harmonie riche et variée de la poésie ancienne. Beaucoup de savants esprits n'en doutaient pas. Dès le milieu du seizième siècle, je vois paraître ce rêve d'un retour vers la prosodie antique. Sibilet l'accueille avec défiance; il déclare sensément « la chose autant étrange en notre poésie françoise comme seroit en la grecque et latine lire des vers sans observation de syllabes longues et brèves, c'est-à-dire sans la quantité des temps qui soutiennent la modulation et musique du carme en ces deux langues tout ainsi que fait en la nôtre la rime (1). » La chose néanmoins trouvait des défenseurs. Du Bellay, dans sa *Défense et illustration*, en parle avec complaisance (2), et il connaît déjà, en ce genre d'archaïsme factice, un poëme de Louis Allemand sur l'Agriculture. En 1562, Ramus, dans sa Grammaire, recommande la méthode ancienne et regrette qu'elle ne soit pas accueillie du public avec plus de faveur. Nous comprenons bien aujourd'hui cette indifférence du public; mais elle rend plus touchante la candeur des érudits qui s'obstinaient à lui faire violence. En 1573, Jaques de la Taille écrivait son petit traité de *la Manière de faire des vers en françois comme en grec et en latin*, livre fort rare aujourd'hui, et dont on ne lira pas sans intérêt les deux premières pages : elles sont comme le programme des réformateurs; elles appartiennent à l'histoire de nos erreurs, et l'échec définitif de la réforme projetée ne fait que mieux ressortir l'illusion qu'elles expriment :

(1) *Art poétique*, livre II, c. 15.
(2) Livre II, c. 7.

« Le deuil et le juste dépit, Lecteur, que j'ai eu de voir notre poësie toute souillée et abâtardie par un tas d'esclaves imitateurs qui se sont impudemment fourrés entre les plus savants d'aujourd'hui, m'a tellement dégoûté de notre rime, pour la voir aussi commune aux indoctes qu'aux doctes, et ceux-là autant autorisés en icelle que ceux-ci, que je me suis proposé une nouvelle voie pour aller en Parnasse, non encore frayée que des Grecs et des Latins, et qui pour son industrie et trop plus grande difficulté que celle de la rime, sera, comme j'espère, inaccessible à nos rimasseurs d'aujourd'hui (1); ou s'ils s'en veulent mêler, ils seront contraints de se ronger les ongles, et de mettre plus de peine à se limer, qu'ils n'ont fait jusques ici. Et combien que, de ma part, je me fusse toujours mis à écrire comme les autres en vers rimés, jusques à y parfaire des comédies, tragédies et autres œuvres poëtiques, qui même ont bien cet heur (pour n'en dire autres choses) de plaire aux grands seigneurs et dames de ce temps : combien que par iceux, dis-je, j'eusse possible mérité de n'être pas du tout mis au dernier rang des poëtes, si je les voulois mettre en lumière ; toutefois, faisant comme ce grand Romain, qui mieux aima n'avoir point de statue à Corinthe, que de l'avoir à la foule de tant d'autres capitaines et gendarmes inconnus, j'ai mieux

(1) Il est piquant de voir ici notre auteur signaler comme d'une application trop commode ce principe de la rime que Fénelon (*Lettre à l'Académie*, c. 5) accuse de l'être trop peu et de faire perdre à notre versification « beaucoup de variété, de facilité et d'harmonie ».

aimé laisser mes livres aux ténèbres où ils sont (si possible je ne me ravise ci-après) que de les voir offusqués (ce qui soit dit sans arrogance) par la multitude de tant d'autres écrivains qui fourmillent en cette Université de Paris, et qui ne servent d'autre chose que de faire renchérir l'encre et le papier. Quant à ceux qui m'allégueront que notre parler vulgaire n'est pas propre ni capable à recevoir des nombres et des pieds, je leur répondrai (comme a déjà fait le poëte Angevin) que c'est sottie de croire que telles choses procèdent de la nature des langues plutôt que de la diligence et du labeur de ceux qui s'y veulent employer, en quelque langue que ce soit; et certes si nos aïeux se fussent mêlés aussi bien d'admettre des quantités à nos syllabes comme ils ont fait des rimes, nous ne trouverions pas aujourd'hui cela si étrange qu'il semble à d'aucuns. Mais qui nous engardera d'en faire autant que les Hébreux, qui ont en leur langue (à ce que dit Josèphe), premiers que les Grecs et les Latins, mesuré leurs syllabes et inventé les vers héroïques? Notre langue vous semble-t-elle plus impropre et rude que la leur? Quant à ceux qui disent, qu'on se doit contenter de la rime, je dis, au contraire, qu'on ne doit point savoir mauvais gré à celui, qui pour enrichir notre vulgaire veut user de ce nouveau genre de poësie, auquel j'aimerois mieux être un Achille qu'un Diomède entre les rimeurs, encore que je ne veuille blâmer la rime, ni détourner ceux qui ont en icelle commencé quelque grand œuvre. Mais aussi à ceux qui en sont soûls et dégoûtés pour la raison que j'ai dite, j'ai bien voulu

dédier ce petit traité, non tant pour les enseigner que pour les encourager ; petit, je dis, car je ne l'ai fait que pour être une préface à quelques miens opuscules composés en cette manière de vers, lesquels je te montrerai bientôt, si je vois par ceci que la façon d'iceux te plaise. »

Cette même pensée de relever à tout prix la poésie française inspire encore à l'auteur les jolis distiques que voici et qu'il adresse à la Muse nationale, *Musæ gallicæ :*

Quæ modo reptabas humilis, non culta, tuisque
  Spreta, tibi dedimus, Patria musa, pedes.
I nunc, ecce tibi spatiosos visere campos
  Grajugenum tandem Romulidumque datur.
Quin tibi, cum pedibus qui det tibi forsitan alas,
  Queis super astra voles, Dædalus alter erit.

Mais le dernier trait est de mauvais augure ; car il fait songer au pauvre Icare et à sa chute mortelle. Dans son épilogue *au Lecteur*, J. de la Taille est plus modeste. Il semble avoir besoin de prouver que sa hardiesse n'est pas sans exemple : « Vu que celui qui nous a si doctement enseigné l'Art Poétique (Th. Sibilet) et l'autre qui a si vaillamment défendu notre langue (J. Du Bellay) en ont déjà fait mention jusques à louer celui qui voudroit réduire en art telle nouveauté, en laquelle depuis quelques-uns des nôtres s'étant employés ont bien montré que ce n'est chose absurde ni impossible, comme on cuide, que de métrifier en ce point notre langage. »

Après cela, on ne s'étonnera pas que l'historien et

fidèle ami de la Pléiade, Estienne Pasquier, montre tant de complaisance pour cette savante innovation. Il a, en effet, écrit, dans ses *Recherches de la France* (1), quelques pages pour démontrer que notre langue est capable des vers mesurés tels que les grecs et romains. « Je ne dispute point, y dit-il, si la forme des vers latins, avec pieds longs et courts, est meilleure que nos rimes ; ce que j'entends maintenant déduire est de savoir si notre langue en est capable. Quant à cela, il n'en faut point faire de doute ; mais je souhaite que quiconque l'entreprendra soit plus né à la poésie que celui qui de notre temps s'en voulut dire le maître (probablement il désigne Antoine de Baïf). Cela a été autrefois attenté par les nôtres, et peut-être non mal-à-propos ; le premier qui l'entreprit fut Étienne Jodelle, en ce distique qu'il mit, en l'an 1553, sur les œuvres poëtiques d'Olivier de Magny :

Phœbus, Amour, Cypris, veut sauver, nourrir et orner
Ton vers et [ton?] chef, d'ombre, de flamme, de fleurs.

Voilà le premier coup d'essai qui fut fait en vers rapportés, lequel est vraiment un petit chef-d'œuvre....... » Et là-dessus l'auteur de continuer en citant des exemples empruntés à ses propres ouvrages. Puis il nous signale la tentative de Butet, qui allia cette prétendue métrique avec l'usage de la rime, et trouva quelques partisans de sa réforme. Vauquelin

(1) Livre VII, c. 11, n. 43 des Œuvres choisies, éd. Feugère.

de la Fresnaye ne l'a pas oubliée dans le deuxième chant de son *Art poétique :*

Après que mains esprits, rangeant la quantité
De la langue françoise à la latinité,
Eurent rendus aux pieds de leurs mots ordinaires
La démarche et le pas de leurs légers senaires,
De ces vers l'artifice en la France a été
Par maints autres esprits diversement tenté :
De sorte que Toutain a fait que l'Alexandre
En la rime pouvoit en phaleuces se rendre.
Baïf, qui n'a voulu corrompre ni gâter
L'accent de notre langue, a bien osé tenter
De ranger sous les pieds de la lyre Grégeoise,
Mais en son propre accent, notre lyre françoise,
Et tant a profité ce courageux oser
Que comme lui plusieurs ont daigné composer,
Allians à leurs vers mesurés à l'antique
L'artifice parlant de la vieille musique.
Je ne sais si ces vers auront autorité :
C'est à toi d'en parler, sage Postérité,
Qui sans affection peux juger toutes choses
Et qui sans peur les prendre ou rejeter les oses.

Que le bon Vauquelin avait raison d'en appeler au jugement équitable de la postérité ! Les gens du seizième siècle avaient là-dessus bien des illusions, dissipées aujourd'hui, mais qui ont longtemps survécu aux poëtes et aux théoriciens de la Pléïade. Car les vers mesurés à l'antique ont eu des amateurs au dix-septième et au dix-huitième siècles. Les grammairiens de Port-Royal combattent sur ce point quelques beaux esprits de leur temps. L'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque françoise* (1), analyse plusieurs

(1) Tome III, p. 371.

ouvrages écrits pour et contre la rime. Voltaire, en 1730, dans la préface de son *Brutus*, croyait encore devoir démontrer que les vers blancs, en français, ne sont pas des vers. Après lui, Marmontel et Turgot revenaient aux idées du seizième siècle. Plus près de nous, en 1814, la seconde classe de l'Institut, qui s'appelle aujourd'hui l'Académie française, mettait au concours l'examen de ces deux questions : « Pourquoi ne peut-on faire des vers français sans rime? Quelles sont les difficultés qui s'opposent à l'application du rhythme des anciens à la poésie française? » En 1815, le prix était remporté par un savant italien, Scoppa, et une mention honorable était accordée à J.-B. Mablin pour le mémoire dans lequel il a résolu ces deux questions avec une rare finesse de critique et une précieuse variété de savoir. La controverse semblait close, et cependant quatre années après parut à Florence un mémoire sur la versification française, par le comte de Saint-Leu (Louis Bonaparte), qui renouvelle l'ancien paradoxe en faveur des vers sans rime. Je voudrais être sûr que le chapitre de M. Édél. Du Méril sur ce sujet, dans son *Essai philosophique sur le principe et les formes de la versification* (1), et que les pages décisives de M. Louis Quicherat, dans son *Traité de versification française*, ont enfin convaincu tous les esprits sensés de la vanité de ces réformes contraires à la tradition comme au génie de notre langue. Mais avec les erreurs humaines il ne faut jurer de rien; elles ont

(1) 2e édition, Paris, 1850, in-8°, p. 520.

souvent, lorsqu'on les croyait bien mortes, des retours imprévus, qui déconcertent notre sagesse. Quoi qu'il en soit, revenons au seizième siècle.

Si l'on ne parvint pas alors à nous imposer une versification à la manière antique, en revanche, les idées et les souvenirs de la Grèce inondèrent notre poésie, et cela dans tous les genres.

Ces esprits ardents à l'étude, ces imaginations ambitieuses de nouveautés, après avoir traversé la discipline des Dorat et des Muret, versaient comme à plaisir dans leurs œuvres tous les trésors de leur érudition indigeste. Ouvrez l'*Olive* de du Bellay, la *Cassandre* de Ronsard ; même sur les sujets les plus intimes et les plus naïfs, les mieux en rapport avec la vie journalière de ce temps, voyez combien y débordent tous ces souvenirs de l'antiquité classique, au point que certaines pages en sont inintelligibles, comme souvent celles de Pindare, sans le secours d'un dictionnaire d'histoire et de mythologie. Pas un sentiment qui ne prenne comme de lui-même la forme d'une fable ou d'une allégorie ancienne. Les plus fraîches conceptions du génie de Ronsard sont gâtées, dans l'expression, par le goût du jargon mythologique : telle est par exemple l'élégie, d'ailleurs admirable, sur la forêt de Gâtines. C'est vraiment en ce sens que Boileau avait raison de dire que l'auteur *en français parlait grec et latin*. Aussi fallut-il, dès les débuts mêmes, que cette étrange poésie trouvât des commentateurs : le public n'aurait guère pu la comprendre et s'y intéresser autrement. En 1553, Marc-Antoine de Muret commente, et quelquefois à

grand renfort de citations grecques, latines et italiennes, les *Amours* de Ronsard, et il écrit naïvement dans sa préface : « Je puis bien dire qu'il y avoit quelques sonnets dans ce livre qui d'homme n'eussent jamais été bien entendus si l'auteur ne les eût ou à moi ou à quelque autre familièrement déclarés. Et comme en ceux-là je confesse avoir usé de son aide, aussi veux-je bien qu'on sache qu'aux choses qui pouvoient se tirer des auteurs grecs et latins, j'y ai usé de ma seule diligence. » Muret n'a pas été le seul interprète de Ronsard. Avec lui, Remy Belleau, Marcassus et Richelet se sont partagé le laborieux devoir de commenter l'œuvre si variée du poëte vendomois, et leurs commentaires alourdissent honnêtement la collection de ses vers telle qu'on l'a reproduite jusqu'en 1629, date mémorable, pour le dire en passant, des débuts de Corneille, comme si la plus grande renommée littéraire du seizième siècle venait expirer devant les premières lueurs de notre poésie classique.

Dans la suite de ces études nous ne verrons que trop de preuves de cet envahissement de la poésie française par la mythologie et l'histoire grecques. On ne peut douter que le génie national n'en ait souffert, en quelque mesure, et n'y ait perdu quelque chose de sa franchise. Mais il est juste aussi de reconnaître que cette passion érudite n'inspira pas toujours mal les grands esprits du seizième siècle. Elle les détourna de la facilité molle et indulgente où se laissait aller l'école de Marot; elle leur apprit à tendre plus sévèrement les ressorts du langage

comme ceux de la pensée; elle éleva, elle ennoblit les ambitions de la poésie et de l'éloquence, au risque même de rompre trop violemment avec les goûts du public illettré, de ce qu'on appelait alors « le populaire »; elle donna aux esprits l'amour des grandes choses. Ce feu nouveau anime singulièrement l'œuvre poétique de Ronsard, qui lui doit d'heureuses et fortes inspirations. Quelques belles pages comme celles qu'on va lire ne compensent-elles pas bien des égarements du pédantisme, bien des puérilités de l'érudition? Cette page (elle fait partie des Hymnes aux Saisons), omise dans tous les *Choix* récents qu'on a faits des poésies de Ronsard, même dans celui de M. Sainte-Beuve, m'est signalée par Est. Pasquier, qui, dans ses *Recherches de la France* (1), la cite comme une des meilleures du grand poëte, et, en cela, se rencontre avec le jugement impartial de la critique moderne :

On dit que Jupiter, pour vanter sa puissance,
Montroit un jour sa foudre, et Mars montroit sa lance,
Saturne sa grand'faux, Neptune ses grand's eaux,
Apollon son bel arc, Amour ses traits jumeaux,
Bacchus son beau vignoble, et Cerès ses campagnes,
Flore ses belles fleurs, le dieu Pan ses montagnes,
Hercule sa massue, et bref les autres dieux
L'un sur l'autre vantoient leurs biens à qui mieux mieux.
Toutefois, ils donnoient, par une voix commune,
L'honneur de ce débat au grand prince Neptune;
Quand la Terre leur mère, espointe (2) de douleur

(1) Livre VIII, c. 10, *Des Recherches de la France*, n. 42, p. 72, des Œuvres choisies de Pasquier, éd. Feugère.
(2) *Expuncta*, percée.

Qu'un autre par sur elle emportoit cet honneur,
Ouvrit son large sein, et, au travers des fentes
De sa peau, leur montra les mines d'or luisantes,
Qui rayonnent ainsi que l'éclair du soleil,
Quand il luit au midi, lorsque son beau réveil
N'est point environné de l'épais d'un nuage,
Ou comme l'on voit luire au soir le beau visage
De Vesper la Cyprine, allumant les beaux crins
De son chef bien lavé dedans les flots marins.
Incontinent les Dieux échauffés confessèrent
Qu'elle étoit la plus riche, et flattant la pressèrent
De leur donner un peu de cela radieux
Que son ventre cachoit, pour en orner les cieux :
Ils ne le nommoient point; car ainsi qu'il est ores
L'or, pour n'être connu, ne se nommoit encores;
Ce que la terre fit, et prodigue honora
De son or ses enfants, et leurs cieux en dora.
Adoncques Jupiter en fit jaunir son trône,
Son sceptre, sa couronne, et Junon, la matrone,
Ainsi que son époux, son beau trône en forma,
Et dedans ses patins par rayons l'enferma.
Le soleil en crêpa sa chevelure blonde,
Et en dora son char qui donne jour au monde;
Mercure en fit orner sa verge, qui n'étoit
Auparavant que d'if; et Phœbus, qui portoit
L'arc de bois et la harpe, en fit soudain reluire
Les deux bouts de son arc, et les flancs de sa lyre.
Amour en fit son trait, et Pallas, qui n'a point
La richesse en grand soin, en eut le cœur espoint,
Si bien qu'elle en dora le groin de sa Gorgone
Et tout le corselet qui son corps environne;
Mars en fit engraver sa hache et son bouclier;
Les Grâces en ont fait leurs demi-ceints boucler,
Et pour l'honneur de lui, Vénus la Cythérée
Toujours depuis s'est faite appeler la dorée;
Et même la Justice, à l'œil si refrongné,
Non plus que Jupiter ne l'a pas dédaigné;
Mais soudain connoissant de cet or l'excellence,
En fit broder sa robe et faire sa balance.

Certes, la versification et le style laissent à désirer dans cette description, que Pasquier admire sans réserve. Mais, le sujet une fois admis, et la part faite à l'inexpérience en un tel début, comment y méconnaître le mérite d'une belle conception et d'un langage supérieur aux mignardises de l'école de Marot? Le biographe de Ronsard, Cl. Binet, raconte quelque part, avec un accent de naïveté touchante, comment Dorat, le maître des poëtes de la Pléiade, initiait ses élèves au sentiment de l'antiquité classique. Jugeant sur de premiers essais que Ronsard « serait l'Homère de la France, un jour, voulant le nourrir de viande propre, il lui lut de plein vol le *Promèthée* d'Eschyle, pour le mettre en plus haut goût d'une poésie qui n'avoit pas encore passé les mers deçà; qui, pour témoignage du profit qu'il avoit fait, traduit cette tragédie en françois, l'effet de laquelle sitôt que Ronsard eut savouré : Et quoi, dit-il à Dorat, mon maître, m'avez-vous si longtemps caché ces richesses? Ce fut ce qui l'incita encore, outre le conseil de son précepteur, à tourner en françois le *Plutus* d'Aristophane et le faire représenter en public, au théâtre de Coqueret, qui fut la première comédie françoise jouée en France. » Le *Plutus* et le *Promèthée*, Homère, Eschyle et Aristophane, auxquels bientôt allait être associé Pindare, singuliers rapprochements, mais qui témoignent de quelle ardeur ces jeunes imaginations se prenaient pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité renaissante. Devant cette scène du Prométhée « lu de plein vol » en français par le savant humaniste, on croit voir s'illuminer le beau front du jeune poëte, et sentir

l'inspiration qui bouillonne dans son cerveau. Le plus souvent cette ardeur de son génie s'arrêtera aux formes extérieures de la beauté antique et une imitation laborieuse n'en reproduira que le langage mal arrangé à la française. Mais quelquefois aussi, par un effort heureux, le grand novateur se pénétrera de son esprit même. C'est ce qu'il fait dans sa description de la naissance de l'or. Quelque chose de la flamme homérique a passé dans ce morceau original et d'une touche puissante. On y sent la vive admiration des premiers âges de l'humanité pour les riches dons de la nature. Je me rappelle une page du *Mahâbhârata*, qui raconte la naissance du Gange, comment des hauteurs du ciel descendit, un jour, le flot fécond du fleuve divinisé par la piété des Hindous (1). Cette poésie a des accents d'une beauté religieuse pour exprimer la joie des dieux et celle des hommes, lorsque, pour la première fois, ils virent s'épancher sur la terre les richesses de ces flots bienfaisants. Par-delà Hésiode et Homère, il semble que, sans le savoir, Ronsard ait rejoint les chantres de l'Inde antique et qu'il ait retrouvé quelques traits de leur poésie grandiose.

Voilà comment la muse grecque, même à moitié comprise, s'emparait des âmes pour les féconder. Voilà comment la science des lettres anciennes, à travers bien des méprises et des mécomptes, élevait peu à peu une nouvelle école d'inventeurs et d'écrivains vraiment français.

(1) Fragment du *Mahâbhârata*, cité par M. E. Quinet, dans la Revue des Deux-Mondes, 1er juillet 1840.

TREIZIÈME LEÇON.

PREMIERS ESSAIS DE RÉNOVATION SAVANTE SUR LE THÉÂTRE FRANÇAIS. — AUTORITÉ DE LA *POÉTIQUE* D'ARISTOTE.

Événements littéraires de 1548 à 1552. — Le théâtre populaire déserté pour le théâtre savant. — L'École de Dorat : Ronsard et Jodelle. — La fête païenne d'Arcueil. — Comment et pourquoi s'établit dans notre littérature poétique l'autorité d'Aristote et de ses préceptes. — Comparaison de cette réforme avec celle qui avait jadis soumis la littérature latine aux préceptes et aux exemples de la Grèce.

Par une coïncidence remarquable d'événements littéraires, les trois ou quatre années qui occupent le milieu du seizième siècle marquent l'époque décisive du mouvement qui va désormais associer les idées de l'antiquité renaissante, et particulièrement de l'antiquité grecque, à celles de la civilisation moderne.

C'est en 1548 que Th. Sibilet résume, dans son *Art poétique*, les règles de l'ancienne poésie française et laisse voir déjà quelque ambition de la relever par l'imitation des anciens ; et lui-même, en 1549,

il donne l'exemple de « tourner du grec en françois » l'*Iphigénie* d'Euripide, qui fut bientôt suivie (1550) de deux traductions de l'*Hécube*, l'une par Bouchetel et l'autre par Lazare de Baïf. C'est alors que J. Du Bellay proclame plus hardiment le besoin d'une réforme dans sa *Défense et illustration de la langue françoise;* c'est alors que, réuni à Ronsard et à Jean-Antoine de Baïf, sous la direction de Dorat, le célèbre humaniste, il forme ce que Cl. Binet appelle un « heureux triumvirat » pour l'étude des lettres grecques et latines, et pour le renouvellement de notre littérature nationale. Avant 1550, Du Bellay, Ronsard et Jodelle avaient publié leurs premiers essais poétiques, déjà tout empreints des souvenirs de cette éducation savante. En 1551, Ramus, dans son discours d'ouverture au Collége de France, pose les principes d'une philosophie bien résolue à rompre avec la scolastique et avec le péripatétisme. En même temps, il se trouve que le théâtre populaire et les confréries qui le desservent s'attirent les censures du parlement, pour avoir excité les passions religieuses, déjà émues par tant de nouveautés et de controverses : un arrêt a interdit aux Confrères de la Passion de jouer des mystères, leur enjoignant de se réduire aux sujets profanes, et encore de les traiter avec moins de licence. La place est ainsi comme préparée pour que le drame antique se substitue, sur notre scène, au drame national, et l'école des poëtes érudits ne tardera pas à tenter cette aventure.

L'année 1552 fait époque dans l'histoire du théâtre

français. Elle marque la transition du théâtre populaire au théâtre savant, et le triomphe des doctrines de l'antiquité sur les traditions de notre littérature nationale. Dans l'enceinte même d'un collége, lieu habitué d'ailleurs aux représentations dramatiques (1), se fait comme l'inauguration de la tragédie régulière, imitée des Grecs et des Romains. Un témoin de ce grand événement l'a résumé en quelques lignes caractéristiques : « Quant à la comédie et tragédie, raconte Estienne Pasquier, nous en devons le premier plan à Estienne Jodelle, et c'est ce que dit Ronsard en la même élégie :

Après, Amour la France abandonna,
Et lors Jodelle heureusement sonna,
D'une voix humble et d'une voix hardie,
La comédie avec la tragédie,
Et d'un ton double, ores bas, ores haut,
Remplit, premier, le françois échafaut.

« Il fit deux tragédies, la *Cléopâtre* et la *Didon*, et deux comédies, la *Rencontre* et *Eugène* : la *Rencontre* ainsi appelée, parce qu'an gros de la mélange, tous les personnages s'étoient trouvez pêle-mêle casuellement dedans une maison, fuseau qui fut fort

(1) M. E. Cougny a réuni beaucoup de faits intéressants à cet égard dans une dissertation intitulée : *Des Représentations dramatiques et particulièrement de la Comédie politique dans les colléges au seizième siècle* (Paris, 1868, in-8°). — Voir aussi les importantes considérations de M. Littré, dans son *Histoire de la Langue française*, t. II, p. 1 : *Étude sur Patelin : De la Farce; pourquoi l'ancienne littérature n'a pas eu de tragédie proprement dite.*

bien par lui démêlé par la clôture du jeu (1). Cette comédie et la *Cléopâtre* furent représentées devant le roi Henri, à Paris, en l'hôtel de Reims, avec un grand applaudissement de toute la compagnie, et depuis encore au collége de Boncour, où toutes les fenêtres étoient tapissées d'une infinité de personnages d'honneur, et la cour si pleine d'écoliers, que les portes du collége en regorgeoient. Je le dis comme celui qui y étoit présent, avec le grand Tornebus, en une même chambre. Et les entreparleurs étoient tous hommes de nom; car même Remy Belleau et Jean de la Péruse jouoient les principaux roulets, tant étoit alors en réputation Jodelle envers eux (2). »

Les historiens du théâtre français ont à l'envi raconté le détail de cette représentation : comment, ce jour-là, la Pléiade des novateurs se mit en pleine orgie pour célébrer sa victoire ; comment Jodelle, escorté de ses admirateurs, fut ramené à Arcueil ; comment le joyeux cortége s'empara d'un bouc, le décora de lierre et de bandelettes, l'entraîna dans la salle du festin où la victime fut immolée, et où Ronsard improvisa un péan en l'honneur de Bacchus. On ajoute même que cette innocente imitation des Dionysiaques scandalisa les pieux habitants

(1) Pasquier semble donc distinguer ici deux comédies de Jodelle, et, en effet, ce qu'il dit du dénouement de *la Rencontre* ne paraît nullement convenir à *l'Eugène* tel que nous le lisons aujourd'hui. Voir là-dessus l'édition de Jodelle, publiée par M. Marty-Laveaux (Paris, 1868), t. I, p. 311, n. 4.

(2) *Recherches de la France*, VII, 6, t. II, p. 24, des *Œuvres choisies*, éd. L. Feugère.

d'Arcueil, qui crièrent à l'idolâtrie et qui faillirent faire justice de ces hardis païens. La légende est pour une bonne part dans ce récit, et l'aventure se réduit à de plus humbles proportions, si l'on consulte les souvenirs mêmes des contemporains, de Ronsard et de son biographe Cl. Binet. Ce qui est plus sérieux, c'est que la renommée de Jodelle se soutint par un nouveau succès, celui de sa *Didon ;* c'est qu'il resta plusieurs années encore le poëte et l'organisateur des fêtes de la cour, et que, trente ans après sa mort, on l'admirait encore comme un créateur, presque comme un modèle. Nous croyons rêver aujourd'hui quand nous lisons dans la préface que Charles de Lamothe a mise en tête de l'édition des œuvres de Jodelle (1584 et 1597) cet étrange jugement : « Par icelle poésie l'on peut bien apercevoir que l'auteur avoit bien lu et entendu les anciens; toutefois, par une superbe assurance, ne s'est oncques voulu assujettir à eux, ains a toujours suivi ses propres inventions, fuyant curieusement les imitations, sinon quand expressément a voulu traduire en quelque tragédie : tellement que, si l'on trouvoit aucun trait que l'on pût reconnoître aux anciens, ou autres précédens lui, ç'a été par rencontre, non par imitation, comme il sera aisé à juger en y regardant de près..... Qui remarquera la propriété des mots bien observée, les phrases et figures bien accommodées, l'élégance et majesté du langage, les subtiles inventions, les hautes conceptions, la parfaite suite et liaison des discours, et la brave structure et gravité des vers,

où il n'y a rien de chevillé, se trouvera si affriandé en ce style d'écrire singulier et possible encore non accoutumé entre les François, que, si après il prend les œuvres de plusieurs autres, il s'en dégoûtera tant qu'il ne voudra plus lire ni estimer d'autres écrits que de Jodelle. »

Voilà pourtant le grand homme dont les gens de goût peuvent à peine aujourd'hui extraire et retenir quelques pages ou plutôt quelques vers dignes de lui survivre (1). Cette méprise de l'admiration contemporaine vaut la peine d'être expliquée. Elle tient à bien des causes.

Le spectacle donné devant la cour, au carnaval de 1552, était, il faut le dire, à peu près nouveau. On signale, avant cette année, quelques tragédies régulières, mais presque toutes en latin, et, d'ailleurs, destinées uniquement à des auditoires de collége, comme étaient celles de Buchanan, de Guérente et de Muret, que Montaigne raconte avoir jouées dans sa jeunesse (2). D'un autre côté, les traductions soit latines, soit françaises, des chefs-d'œuvre du théâtre grec commençaient à peine à en répandre la connaissance ; l'enseignement des Dorat et des Turnèbe, si

(1) Voir la notice sur Jodelle, dans les *Essais d'Histoire littéraire* de Géruzez (Paris, 1839, in-8).

(2) *Essais*, I, 25 : « Tragédies... qui se représentèrent en notre collége de Guyenne avec dignité. » Buchanan y fait allusion dans des vers sur les misères du professorat :

Sive levi captas populi spectacula socco,
Turgidus aut tragico syrmate verris humum,

vers que je trouve reproduits dans un Appendice de l'*Histoire de Sainte-Barbe* par M. J. Quicherat, t. I, p. 356.

utile qu'il pût être, ne sortait guère de l'enceinte du Collége de France. Enfin, les deux essais de Jodelle, et, dix ans plus tard, ceux de Jacques Grévin, étaient des imitations, non des traductions; ils supposaient un véritable effort d'invention personnelle, et, s'ils ne furent pas heureux, on comprend du moins que la hardiesse et la nouveauté d'une telle entreprise aient séduit les imaginations, et facilement trouvé beaucoup d'admirateurs. D'ailleurs, le progrès des études sur l'antiquité commençait à créer parmi les lettrés une sorte d'opinion générale, très-sévère pour la littérature du quinzième siècle et de la première moitié du seizième. Le manifeste de Du Bellay avait jeté une grande émotion dans la génération nouvelle. On rougissait pour la morale, comme pour le bon goût, des représentations grossières auxquelles s'étaient si vivement intéressés nos ancêtres. Pour comble de discrédit, ces jeux de carrefour avaient plus d'une fois compromis l'ordre public, surtout depuis que la Réforme agitait si vivement les esprits (1). Il fallait donc, à tout prix, renouveler, agrandir, épurer la littérature, et ceux qui se donnaient courageusement cette tâche périlleuse étaient sûrs de trouver indulgence auprès du public. Là-dessus encore le témoignage de Charles de Lamothe nous est précieux. Il signale les utiles encouragements donnés aux lettres nationales par François Ier et par Henri II, « et les

(1) Voir dans les *Études sur quelques points d'archéologie et d'Histoire littéraire*, par M. Édél. du Méril, l'important chapitre intitulé : *Du développement de la tragédie en France*.

esprits excellents, lesquels, reprenant alors cette ancienne vigueur françoise, remirent sus la docte poésie en leur langue. De ceux-là le premier et le plus hardi fut Pierre de Ronsard, qui se fit auteur et chef de cette brave entreprise contre l'ignorance et rudesse de je ne sais quels Chartier, Villon, Crétin, Cève, Bouchet et Marot, qui avoient écrit aux règnes précédents, et a tracé le chemin aux autres qui l'ont suivi. Le premier qui après Ronsard se fit connoître en cette nouvelle façon d'écrire, ce fut Estienne Jodelle. » Or Ronsard n'avait rien écrit pour la scène, si ce n'est une traduction en vers du *Plutus* d'Aristophane, qui parut en 1545, sur le théâtre du collége de Coqueret, et dont il s'est conservé seulement quelques pages (1). Jodelle tentait donc véritablement d'élever un théâtre régulier à la place des tréteaux où la vieille langue et le vieil esprit français avaient confusément produit tant d'essais informes.

Jodelle et ses successeurs sont tombés dans l'oubli, non peut-être par défaut absolu de génie, mais parce que le temps n'était pas mûr pour produire l'œuvre dont ils avaient noblement conçu le premier dessein, et parce que, dans leur ardeur de rénovation, ils avaient manqué de méthode.

Il y avait eu en France, du quatorzième siècle à la première moitié du seizième, une enfance et une jeunesse de l'esprit dramatique. Sortis de la foule, écrivant pour la foule, sans maitres et sans règles,

(1) Ce fut, dit Cl. Binet, la première comédie jouée en France.

les auteurs de mystères, de sotties, de farces et de moralités n'avaient connu, à vrai dire, ni l'art des proportions, ni l'art du style. Tout, chez eux, était livré aux hasards d'une improvisation facile, parfois heureuse, le plus souvent incapable de rien produire que pour le plaisir du moment et selon le goût d'un auditoire illettré. Quand reparut devant les esprits studieux la grande image de l'antiquité classique, quand d'estimables traductions eurent fait connaître quelques chefs-d'œuvre de Sophocle, d'Euripide et d'Aristophane, on sentit vivement ce qui nous restait à faire pour atteindre à cette hauteur. Qu'on se figure, dans cette laborieuse école où Dorat enseignait les lettres anciennes à Ronsard et à Du Bellay, qu'on se figure l'impression que devait produire la lecture du *Prométhée* d'Eschyle mis en français et « lu de plein vol » par l'habile professeur qui dirigeait ces jeunes esprits (1)! C'était comme l'étincelle qui allumait le feu d'un enthousiasme durable. Mais l'enthousiasme des Ronsard et des Du Bellay, de tous ceux qui formèrent avec lui la fameuse Pléiade, était celui de néophytes inexpérimentés. Il devait renouveler la poésie française, mais au prix de bien des essais aussi puérils souvent que ceux mêmes de l'école des poëtes populaires dont on se séparait avec éclat. Ces savants esprits qui se donnaient pour tâche de combattre la « brigade des muguets ignorants », comme les appelle Binet, « les soldats de l'ignorance », comme les ap-

(1) Voir la leçon précédente, ci-dessus, p. 303.

pelle Ronsard dans son Ode à Michel de l'Hôpital, apportaient à cette œuvre plus d'assurance que de force réelle. Ils devaient faire bien des faux pas dans cette nouvelle carrière, et tout d'abord, pour échapper aux caprices « du populaire », ils allaient se mettre sous le joug des pédants. A une école de poëtes enfants succédaient d'autres enfants, pleins d'ardeur, quelquefois même de talent, mais qui connaissaient trop peu l'antiquité pour en comprendre bien les exemples.

On n'en comprenait guère mieux les leçons et les théories. L'imitation des modèles grecs voulait être dirigée; pour cela on cherchait parmi les anciens un précepteur, et la poésie nouvelle avait besoin d'une Poétique. Or, des deux principaux maîtres que l'antiquité avait donnés aux temps modernes, Platon et Aristote, ce dernier était le mieux fait pour prendre chez nous le rôle de législateur. Platon est un admirable juge de la poésie en général; il a clairement montré en quoi elle touche au culte de l'idéal, en quoi elle participe à une sorte d'enthousiasme religieux. Jusque dans les défiances et les sévérités qu'il exprime contre elle, par la bouche de Socrate, on sent une âme ouverte aux plus délicates et aux plus pures jouissances de la poésie. Le *Phèdre* et l'*Ion* sont tout pleins d'analyses ingénieuses du génie poétique, de son action sur nos âmes et des conditions de son développement (1). Ce sont là

(1) Voir mon *Essai sur l'Histoire de la Critique chez les Grecs* (1849), chap. II, § 4.

des lectures charmantes, qui peuvent inspirer un poëte, et nous en signalerons plus bas de sensibles traces dans quelques beaux vers de Ronsard (1). Mais, en fait de poésie, il ne suffit pas de reconnaître qu'on a en soi le génie qui invente, et, au moment de produire, il faut encore suivre une méthode, se tracer un plan, puis pratiquer certaines règles de composition et de style. Sur tout cela Platon cesse de nous être un conseiller utile. Aristote, au contraire, excelle en cette fonction de précepteur par la rigueur de son esprit et par son merveilleux talent pour les définitions et les formules. C'est assurément le défaut théorique de cette philosophie d'Aristote, pour tout ce qui touche aux beaux-arts, d'enfermer trop sévèrement la vérité en de rigoureux aphorismes. L'imagination et le sentiment, qui ont une si large part dans le génie de l'orateur et une part plus grande encore dans celui du poëte, répugnent à la précision des formules où les emprisonne le subtil génie du Stagirite. Mais, au point de vue pratique, ces défauts, on doit le reconnaître, ressemblent presque à des qualités. Ce n'est donc pas un effet du hasard si Aristote a conquis et conservé, pendant tant de siècles, une grande autorité sur la direction des esprits, et si la certitude de ses principes dans la science du raisonnement a été comme associée par le respect général à l'infaillibilité des dogmes de l'Église (2). Or, cette au-

(1) Voir la leçon suivante, p. 332.

(2) Voir, dans mes *Mémoires de littérature ancienne*, la Leçon d'ouverture du cours de littérature grecque (1840).

torité d'Aristote, bien que déjà battue en brèche par Ramus et par ses disciples, était restée, à la fin du seizième siècle, toujours maîtresse de l'École; elle y devait régner longtemps encore, même après les attaques de Descartes et de ses disciples. Aussi, lorsque la *Rhétorique* d'abord, puis la *Poétique* reprirent place à côté des autres parties de l'*Organon*, parmi les livres classiques, il n'est pas étonnant qu'elles aient eu part au respect qu'on avait encore pour la dialectique péripatéticienne, dont elles continuaient les enseignements et dont elles rappelaient le caractère.

Aristote, en effet, sait bien que l'éloquence et la poésie ont un domaine tout à fait distinct de la logique, et il a marqué de main de maître cette distinction, dans le quatrième chapitre de son *Traité du langage*, dont on n'a pas toujours apprécié, sur ce point, l'importance (1). Mais cela ne l'empêche pas, quand il passe de l'Analytique à la Rhétorique, d'apporter dans cette dernière étude ses préoccupations et ses habitudes de logicien, et, quand il passe de la Rhétorique à la Poétique, sa méthode, au fond, demeure la même sur un sujet si différent. Il a, certes, en Poétique aussi, des vues d'une singulière profondeur. Il en a par lesquelles il se rapproche de Platon, comme lorsqu'il dit que le poëte imite non l'objet matériel et extérieur, mais l'image et l'idée qui est en son âme, τὸ εἶδος τὸ ἐν τῇ

(1) Voir mes *Notions élémentaires de Grammaire comparée*, note 45.

ψυχῇ (1). Il a aussi des vues qu'on chercherait vainement dans Platon, comme lorsqu'il déclare que la poésie est « plus sérieuse et plus philosophique que l'histoire » (2). Mais, à côté de ces traits larges et profonds, il a, même au milieu d'idées parfaitement justes, des finesses d'analyse presque puériles, et ce que j'appellerais volontiers des excès de définition plus nuisibles qu'utiles à la clarté de ses démonstrations et de ses préceptes. Ouvrons, par exemple, la *Poétique* au sixième chapitre, qui contient la définition de la tragédie. Que d'idées en une page, mais aussi que de distinctions superflues ! Quelle sécheresse d'analyse et quelle rigueur de conclusions ! La tragédie, pour Aristote, a six parties, pas une de moins, pas une de plus, καὶ παρὰ ταῦτα οὐδέν. Quand il rapprochera la tragédie de l'épopée, celle-ci, à ses yeux, prendra quelque chose de cette régularité méthodique ; elle aura sa définition rigoureuse, ses conditions d'unité, ses dimensions, etc. On se croirait en pleine logique. Eh bien ! cette rigueur de la méthode aristotélique, il semble qu'elle ne déplut pas aux esprits curieux et ardents de notre nouvelle école de poëtes. L'ancienne poésie avait eu ses Poétiques, toutes pleines de préceptes, de définitions, de recettes, comme on peut le voir dans ces *Lois d'amour* (3), qui sont le

(1) *Poétique*, c. IX, p. 330, à la suite de mon *Essai sur l'Histoire de la Critique*.

(2) Voir l'*Essai sur l'Histoire de la Critique*, p. 158.

(3) Publiées en 1841, 3 vol. gr. in-8°, sous le titre de : *Fleurs du gai savoir, autrement dites Lois d'amour.*

code de la poésie provençale. Fabri lui-même et Sibilet ne font guère qu'énumérer les divers genres de compositions en usage jusqu'au commencement du seizième siècle, les espèces de vers, leurs diverses combinaisons, etc. : ce sont là de véritables manuels pratiques pour la profession de *rimeur*. Les *poëtes*, comme désormais ils veulent se nommer, d'après le conseil de Sibilet lui-même (1), appellent un maître qui leur trace les lois et leur enseigne les procédés de l'art ; ils se croient plus sûrs de lutter ainsi avec succès contre les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique. Si imparfait et si mutilé qu'il soit, le petit manuel d'Aristote répond bien à ce besoin nouveau des esprits. Il dit, en général, avec précision et clarté ce qu'il faut pour construire une épopée ou une tragédie, et pour les écrire avec le style qui convient le mieux à chacun de ces genres de poëmes. Là où sa doctrine nous manque, soit qu'il ne l'ait point achevée, soit que les manuscrits ne nous l'aient point transmise, les commentateurs, s'inspirant de son esprit, n'hésiteront pas à y suppléer. Ils feront une définition de la comédie sur le modèle de sa définition de la tragédie (2). Pour la tragédie elle-même, si Aristote ne n'est pas expliqué clairement sur l'unité de temps, ils suppléeront à son

(1) *Poétique*, I, fol. 5 : « On a appelé les poëtes françois rimeurs, s'arrêtant à la nue écorce et laissant la séve et le bois, qui sont l'invention et l'éloquence des poëtes, qui sont mieux appelés ainsi que rimeurs. Et ne devons avoir honte de devoir ce mot au grec, etc. »

(2) Voir l'*Essai sur l'Histoire de la Critique*, p. 419.

silence ou à l'obscurité de son langage, en suivant ce qu'ils croient être le véritable esprit de sa doctrine, et c'est en vertu du même principe qu'aux deux unités d'action et de temps ils en ajouteront une troisième, à laquelle Aristote n'a jamais pensé. Tel est le prestige de ce grand nom qu'on accepte tout ce qu'il signe et tout ce qu'il aurait pu signer.

Ce ne fut pourtant pas sans résistance que s'établit cette autorité des préceptes et des exemples grecs. M. Sainte-Beuve, dans son *Tableau de la poésie française au seizième siècle*, a raconté ces divisions intestines de nos premières écoles dramatiques, depuis Garnier, en qui Ronsard et Dorat saluaient prématurément l'alliance des trois génies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide (1), jusqu'à ce fécond Hardy qui, après tant de succès faciles, mais éphémères, mourut tout juste au moment où débutait P. Corneille. C'est une histoire qui n'est point à refaire, et je n'y touche que pour montrer à quel besoin des esprits répondait la réforme aristotélique de notre théâtre, et par quelles méprises s'accréditait une discipline que l'esprit français avait, pour ainsi dire, cherchée, sans en prévoir l'impérieuse tyrannie.

L'Aristote dont s'éprenaient alors tant de savants esprits était mal connu de ceux mêmes qui croyaient le suivre avec une exacte obéissance. On ne lisait pas, il s'en faut de beaucoup, tout ce qui nous est

(1) Voir les pièces louangeuses placées en tête des Tragédies de Garnier, éd. 1585, chez Robert Estienne.

resté de lui ; on s'inquiétait moins encore de ses ouvrages perdus et de ce qu'ils nous apprennent sur le développement successif de ses doctrines. On n'a remarqué que bien tard à quel point Aristote était l'historien de la poésie avant d'en être le législateur. Là, en effet, comme en politique, il avait commencé par observer beaucoup les faits avant d'en chercher la loi et d'en rédiger la formule. Ses rigoureuses distinctions entre les genres divers où s'exerce le génie poétique ne faisaient guère plus qu'exprimer les phases successives ou les diversités simultanées de la poésie grecque. J'ai bien des fois signalé, dans le cours de mes études sur ce sujet, l'espèce de logique instinctive que semble avoir suivie la littérature grecque en ses développements. Aristote ne manque pas de s'y attacher avec une prédilection bien naturelle chez un esprit comme le sien : de là cette symétrie de divisions et de subdivisions qu'on voit déjà nettement marquée dans la *Poétique* et qui le sera plus encore dans ses commentateurs ou imitateurs, depuis Castelvetro et Scaliger jusqu'au Père Le Bossu et à l'abbé D'Aubignac. Mais telles n'avaient pas été les libres évolutions du génie littéraire en Europe pendant le moyen âge. Appliquer à notre littérature nationale des principes jadis tirés de l'observation du génie grec, c'était faire violence à l'esprit français. Si les Fabri et les Sibilet avaient médiocrement accompli leur tâche, il ne fallait pas pour cela substituer à leur Poétique toute une théorie et tout un ensemble de préceptes jadis créés en vue des modèles

grecs. Mais l'erreur avait son excuse dans un noble besoin de progrès qui agitait alors toutes les âmes; elle l'avait aussi dans les traditions mêmes de l'antiquité, que chacun recueillait alors avec une sorte de pieuse déférence.

A vrai dire, nous ne sommes pas seuls coupables de la méprise d'obéissance qui nous jeta ainsi sous la discipline des théories grecques ; les Romains, à cet égard, nous avaient donné l'exemple. Eux aussi, dès le temps des guerres puniques, ils s'étaient mis à l'école de la Grèce: ils lui avaient emprunté, dans l'ordre des idées, bien des traditions mythologiques primitivement analogues aux fables religieuses de l'Italie ; pour la langue, ils lui avaient emprunté bien des mots et presque toutes ses règles de versification. Et cela était naturel, si l'on songe que la langue latine était originairement une sœur de la langue grecque ; que, dans la première période de ses développements, elle n'avait guère connu qu'une seule forme de rhythme poétique, le vers saturnin ; enfin, que les dieux du Latium avaient tous plus ou moins la même origine que ceux de l'Olympe homérique (1). Mais l'imitation ne s'était point arrêtée là ; elle avait importé dans Rome un idéal d'épopée dressé sur le modèle d'Homère et d'Apollonius, et les trois variétés de drame qu'avait produites le théâtre attique, c'est-à dire la tragédie, la comédie et le drame satyrique. On s'étonne vraiment de lire dans

(1) Je ne puis mieux faire que de renvoyer là-dessus à l'excellente *Introduction* que M. Eug. Benoist vient de publier en tête du 2e volume de son édition de Virgile.

l'*Art poétique* d'Horace (1) des préceptes sur la manière d'introduire des *satyres* au théâtre : on s'étonne de voir dans Vitruve (2) une description particulière du décor approprié à ce genre de représentation : la curiosité des Romains devait peu s'intéresser à des pièces dans le genre du *Cyclope* d'Euripide. Si déjà la comédie de Térence se voyait parfois négligée pour des spectacles d'ours et de pugiles (3) ; si la tragédie, malgré le génie d'un Attius, d'un Pacuvius ou d'un Ovide, ne se soutint guère que par le talent des grands acteurs, et cela seulement jusqu'au premier siècle de l'ère chrétienne, à quelle popularité pouvaient donc prétendre, sur le théâtre de Rome, les silènes et les satyres, personnages si peu romains et si supérieurs aux faunes du vieux Latium? Voilà un frappant exemple de ce que peuvent l'autorité des modèles et celle des préceptes étrangers pour faire violence aux traditions du génie national. Ce qui s'était passé à Rome au temps d'Ennius et d'Horace se renouvelait chez nous au seizième siècle. Les Romains nous apprenaient à considérer les Grecs comme les vrais maîtres en tous les genres d'éloquence et de poésie, à regarder leur langue comme la plus belle qu'on eût jamais parlée, leur métrique comme un art parfait, d'une richesse et d'une souplesse applicables à toutes les langues, les traditions de leur histoire et

(1) *Ad Pisones*, v. 221-235.
(2) *De Architectura*, V, 8.
(3) *Hécyre*, prol. Cf. Horace, Epist. II, 1, v. 185 sq.

Media inter carmina poscunt
Aut ursum aut pugiles.

de leur mythologie comme un fonds d'idées où devaient puiser toutes les littératures de l'Europe renaissante. De là tant d'erreurs du patriotisme littéraire que nous avons déjà observées ou que nous observerons dans la suite de ces études, erreurs dont les conséquences, sur plusieurs points, se sont prolongées jusqu'à nos jours.

QUATORZIEME LEÇON.

LES *POÉTIQUES* FRANÇAISES AU SEIZIÈME SIÈCLE. INFLUENCE DIVERSE D'ARISTOTE ET DE PLATON SUR LA LITTÉRATURE ET SUR LA CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Les *Poétiques* de Fabri et de Sibilet. — Première introduction des idées d'Aristote dans notre théorie du drame. — Jacques Grévin et Jean de la Taille. — Le Platonisme chez Ronsard et chez Ramus. — Caractère général des réformes de Ramus. — Les éditeurs, les traducteurs et les commentateurs de la *Poétique* d'Aristote. — Vauquelin de La Fresnaye. — J. Bourlier, premier essai d'une étude historique du théâtre grec et romain.

Vous avez vu quelles circonstances favorisaient chez nous l'établissement d'une autorité nouvelle en littérature, et comment Aristote semblait le précepteur le plus propre à discipliner l'esprit français par la servitude des théories, en même temps que nous subissions la servitude des exemples. Il nous faut chercher aujourd'hui de quelle façon et en quelle mesure ces théories littéraires de la Grèce ont pénétré dans la littérature française.

La critique littéraire figurait-elle pour une part dans les cours de l'Université ou dans ceux du Col-

lége de France? On peut le croire, surtout pour ces derniers, d'après les commentaires de Ramus et de Lambin sur les œuvres de Cicéron, qui ne sont guère que la rédaction de leurs leçons publiques. Toutefois il ne paraît pas que cette critique se soit jamais largement développée. Les premières Rhétoriques, comme celle d'Omer Talon (1544), le disciple de Ramus, qui est en latin, et celle de Fabri (1544), qui est en français, ne vont guère au-delà des règles qui sont strictement utiles pour la pratique de l'art. On remarque, entre autres, dans la Rhétorique de Fabri, une longue série de règles accompagnées d'exemples pour l'art d'écrire *des épîtres et lettres missives*. Cela rappelle, mais de bien loin, un opuscule grec sur la même matière, qui fut publié seulement quelques années après, à Bâle, puis à Paris (1). L'aspect seul du livre de Fabri, imprimé en caractères gothiques, semble rappeler à la fois l'enfance de l'imprimerie et les premiers tâtonnements d'une science bien imparfaite. Qu'on en juge par ce titre : « Le grant et vray art de pleine réthorique : utile, proffitable et nécessaire à toutes gens qui désirent à bien élégantement parler et escripre. Compilé et composé par très expert, scientifique et vray orateur, maistre Pierre Fabri, en son vivant curé de Méray : et natif de Rouen. Par lequel ung chascun

(1) Sans nom d'auteur, à Bâle, en 1548, par Hartung; puis sous le nom de Libanius, à Paris, en 1558, par G. Morel; il paraît appartenir au platonicien Proclus, et il a été réimprimé, en dernier lieu, avec beaucoup de soin, par A. Westermann (Lipsiæ, 1856, in-4°).

en le lysant pourra facilement et aornément composer et faire toute description en prose : comme oraisons, lettres missives, épistres : sermons : récitz : collations et requestes. » Le second livre, qui est une sorte de Poétique, a un titre semblable au premier, sauf la fin, que voici : « ...pour composer et faire toute description en rythme, comme champs (*sic*) royaulx, balades, rondeaulx, vyrelets, chansons, et générallement toutes sortes, tailles et manières de composition. » Ce second livre est, en effet, un véritable manuel de versification, où chaque règle est accompagnée d'exemples et quelquefois exprimée en vers. Dans ce dernier cas, Fabri a copié le plus souvent une Rhétorique plus ancienne, dont aucun exemplaire jusqu'ici ne s'est retrouvé (1). Mais, qu'elle ait eu ou non des modèles, cette œuvre de Fabri est encore bien grossière. On n'y voit guère

(1) Fabri en désigne l'auteur sous le nom de *l'Infortuné*, et l'abbé Goujet reporte au règne de Louis XI la date de cet auteur inconnu. Il est certain que, dès 1493, Ant. Vérard imprimait l'*Art et science de rhétorique pour faire rimes et ballades*, dont il existe trois autres éditions sans date, et qui porte le nom de Henri de Croy, nom sous lequel M. Fr. Michel croit, sans raison, reconnaître *l'Infortuné*. M. P. Paris m'apprend qu'il existe, à la Bibliothèque impériale, deux manuscrits de ce livre, plus corrects que l'édition de 1493 (reproduite en 1832, par M. Fr. Michel, comme introduction aux *Poésies gothiques françaises*, recueil que publiait alors la librairie Silvestre), et que l'ouvrage est de Jean Molinet. M. Michel, dans la Préface de la réimpression citée, signale deux opuscules de la même famille, l'un par Gratien du Pont (Toulouse, 1539), l'autre, également en caractères gothiques, mais sans aucun indice d'origine. Ces informes essais n'ont guère d'intérêt que pour une histoire spéciale de notre versification et de notre langue technique.

d'autre trace de l'enseignement des lettres grecques que l'emploi d'un grand nombre de mots techniques, comme *perissologia*, *tautologia*, *eclipsis*, *anaphora* et autres, qu'il empruntait probablement à quelque traité des grammairiens latins sur les mêmes matières. Quant aux exemples cités, ils ne supposent aucune lecture des ouvrages grecs ou latins, mais ils sont tous empruntés à nos poëtes du quinzième siècle et des premières années du seizième.

Bien autre, à tous égards, est l'aspect de « l'Art poétique françois pour l'instruction des jeunes studieus et encore peu avancez en la poésie françoise », par Thomas Sibilet, petit livre imprimé à Paris en 1548, avec privilége, et qui se vendait au Palais, en la boutique de Gilles Corrozet. Celui-là est d'une impression élégante, en beaux caractères romains, avec des titres, des tables, des notes marginales. La rédaction en est généralement claire, l'orthographe un peu particulière, selon les idées que l'auteur s'était faites à lui-même. Mais, quant aux sujets traités, le livre de Sibilet diffère peu du précédent. L'auteur, il est vrai, commence par quelques observations générales sur l'antiquité de la poésie et son excellence, où il cite tour à tour Cicéron, Horace, Virgile, les Livres saints et même Platon. Le second chapitre, où il dispute sur l'emploi des *ryme*, *carme*, *vers* et *poésie*, contient quelques mots grecs assez correctement reproduits; cela suppose une certaine connaissance de cette langue. Mais, à mesure qu'il vient à la pratique, Sibilet montre de plus en plus qu'il est un disciple des Latins et non des Grecs, et, dès le cin-

quième chapitre du premier livre, il arrive à la poésie française dont il traite jusqu'au bout de son second et dernier livre. Il parle successivement des neuf espèces de vers usités en français et de l'usage qu'on en fait dans le Sonnet, le Rondeau, le Triolet, la Ballade, le Chant royal, dans les divers genres de Chant lyrique, les Épitres et Élégies, les Églogues, les Moralités et Farces, le Blason, c'est-à-dire les éloges ou les satires en vers, la Complainte, l'Énigme, le Lai et le Virelai.

C'est, comme on le voit, tout le matériel de notre vieille poésie française dans la seconde période du moyen âge. Et, en effet, l'auteur emprunte tous ses exemples à des écrivains de ce temps, ou bien à Marot, sans trop s'inquiéter (pour le dire en passant) des choix qu'il fait pour les « jeunes studieus », car il insère sans scrupule des citations même ordurières, pourvu qu'elles répondent à la définition du genre de poésie qu'il veut faire connaître. Dans ce détail, nulle trace encore des théories grecques et des modèles grecs, que cependant l'auteur ne devait pas ignorer absolument, puisqu'au chapitre VIII de son livre II, il écrit : « L'Éclogue est grecque d'invention, latine d'usurpation et françoise d'imitation. Car Théocrite, le poëte grec, est le patron sur lequel Virgile ha pourtraict ses eclogues, et Virgile est le moule d'où Marot et les autres poëtes françois ont pris la forme des siennes ; » et plus bas : « La Moralité françoise représente en quelque chose la Tragédie grecque et latine, singulièrement en ce qu'elle traite faits graves et principaus. Et si le François s'étoit rangé à ce

que la fin de la Moralité fût toujours triste et doloreuse, la Moralité seroit tragédie. Mais en ce avons-nous, comme en toute chose, suivi notre naturel, qui est de prendre des choses étrangères non tout ce que nous y voyons, ains seulement que nous jugeons faire pour nous et être à notre avantage ; car en la Moralité nous traitons, comme les Grecs et Latins en leurs Tragédies, narrations de faits illustres, magnanimes et vertueux, ou vrais, ou au moins vraisemblables, et en prenons autrement ce qui fait (1) à l'information de nos mœurs et vie, sans nous assujettir à douleur ou plaisir d'issue. » L'auteur prend de là occasion pour signaler la différence du théâtre ancien avec le théâtre moderne, ce dernier n'étant guère qu'un grossier divertissement où les entrepreneurs cherchent plutôt leurs profits que la gloire d'un succès littéraire. Le vieux théâtre, tout français, qu'il traite ici avec une sévérité peut-être légitime, approchait alors de sa fin. De 1542 à 1548, les Confrères de la Passion luttèrent, mais sans succès, contre les défiances et les sévérités croissantes du pouvoir, qu'inquiétaient bien des hardiesses de la verve populaire. Peut-être aussi (comme nous le verrons plus tard) les moralités et les farces, autrefois accueillies sans trop de scrupule par des auditeurs de toute classe, commençaient-elles à perdre beaucoup de faveur auprès de juges rendus plus difficiles par une éducation qui leur avait ouvert l'accès des chefs-

(1) Ici, comme ci-dessus dans « faire pour nous », « fait » est un latinisme : *facere ad*, « être utile ».

d'œuvre de la scène antique. En tout cas, cette comparaison est à peine indiquée, çà et là, par quelques lignes fort superficielles, dans la *Poëtique* de Sibilet. En terminant, il est vrai, l'auteur convient luimême de l'insuffisance de son travail. Pas plus que Du Bellay, il ne conçoit et il n'explique assez clairement ce que c'est que l'épopée. Il regrette de n'avoir que brièvement indiqué « les poëmes qui tombent sous l'appellation de grand œuvre, comme sont en Homère l'*Iliade*, en Virgile l'*Énéide*, en Ovide la *Métamorphose*. » En ce genre « tu trouveras, dit-il à son lecteur, peu ou point entrepris ou mis à fin par les poëtes de notre temps. Pour ce, si tu désires exemples, te faudra recourir au Roman de la Rose, qui est un des plus grands œuvres que nous lisons aujourd'hui en notre poésie françoise. Si tu n'aimes mieux, s'il t'avient d'en entreprendre, te former au miroir d'Homère et Virgile, comme je serois bien d'avis, si tu m'en demandois conseil. Et croi que cette pénurie d'œuvres grands et héroïques part de faute de matière, ou de ce que chacun des poëtes famés et savants aime mieux en traduisant suivre la trace approuvée de tant d'eages (*sic*) et de bons esprits qu'en entreprenant œuvre de son invention ouvrir chemin aux voleurs de l'honneur dû à tout labeur vertueux (1). » Voilà qui n'est pas d'un homme fort au courant ni de nos vieilles chansons de geste, ni des préceptes anciens sur le poëme épique. C'est pourtant à ce propos que Sibilet fait de sages obser-

(1) Livre II, c. 14.

vations sur la prétention, alors à la mode, de composer en français des vers mesurés à la façon grecque et latine (1). Sibilet est donc un esprit assez ouvert aux innovations utiles, et qui sait, en même temps, se tenir en garde contre les nouveautés que repousse le génie de notre langue. Mais sa critique se borne encore aux préceptes de la versification; elle n'a guère souci de pénétrer jusqu'au fond des choses. La lecture d'Horace et même celle de Jérôme Vida, dont l'*Art poëtique*, publié depuis vingt ans déjà en Italie, devait sans doute circuler en France, ne suffisaient pas pour éveiller bien vivement l'esprit des critiques sur les lois de la poésie. Or l'auteur le mieux fait pour exercer ce genre d'influence, Aristote, paraît être complétement inconnu de toute cette génération de littérateurs. Sauf erreur de ma part (et l'erreur est facile en ces études où les livres les plus importants à consulter sont presque toujours des livres devenus rares), c'est en 1562, dans la préface du *César* de Jacques Grévin, que l'on trouve chez nos poëtes la première trace certaine des doctrines d'Aristote; encore cela se borne-t-il aux définitions de la tragédie et de la comédie, et à quelques remarques sur l'emploi des chœurs. Jean de la Taille ne fait pas beaucoup plus, en 1572, dans la préface de son *Saül*, préface qu'il intitule complaisamment *de l'Art de la tragédie :* « Il faut, dit-il, qu'il y ait un chœur, c'est à-dire une assemblée d'hommes et de femmes qui, à la fin de l'acte, discourent sur ce qui aura été dit

(1) Livre II, c. 15. Voir ci-dessus, p. 292.

devant. » Et voilà où se borne sa philosophie sur ce sujet. Ronsard, si passionné pour les Grecs, ne nomme qu'une seule fois le grand législateur, à la fin de sa Poétique de 1565, où, s'adressant à son ami d'Elbenne, il s'excuse ainsi de ne pas entrer dans un plus long détail : « Je te dirois ici particulièrement les sujets d'un chacun poëme, si tu n'avois déjà vu l'*Art poétique* d'Horace et d'Aristote, auxquels je te connois assez médiocrement versé. » Il est vrai que ce court morceau fut, au rapport de Binet, rédigé en quelques heures. Mais la Préface, bien plus laborieuse, de la *Franciade* montre la même négligence.

Chose singulière, s'il y a un philosophe ancien dont les doctrines aient agi sur notre grand poëte, ce n'est pas Aristote, mais Platon. On croit sentir le souffle des doctrines platoniciennes dans quelques beaux vers sur l'inspiration poétique, que nous offre l'épître à Grévin, imprimée en 1562, en tête des œuvres de ce poëte :

Le don de poésie est semblable à ce feu,
Lequel, aux nuits d'hiver, comme un présage est veu,
Ores dessus un fleuve, ores sur une prée,
Ores dessus le chef d'une forêt sacrée,
Sautant et jallissant, jetant de toutes parts,
Par l'obscur de la nuit, de grands rayons épars :
Le peuple le regarde, et de frayeur et crainte
L'âme lui bat au corps, voyant la flamme sainte.
A la fin, la clarté de ce grand feu décroit,
Devient pâle et blafarde, et plus il n'apparoît.
En un même pays jamais il ne séjourne,
Et au lieu dont il part jamais il ne retourne.
Il saute sans arrêt de quartier en quartier,
Et jamais un pays de lui n'est héritier,

Ains il se communique, et sa flamme est montrée,
Où moins on l'espéroit, en une autre contrée.
Ainsi, ni les Hébreux, les Grecs, ni les Romains,
N'ont eu la poésie entière entre leurs mains :
Elle a vu l'Allemagne, et a pris accroissance
Aux rives d'Angleterre, en Écosse et en France,
Sautant deçà, delà, et prenant grand plaisir
En étrange pays divers hommes choisir,
Rendant de ses rayons la province allumée.
Mais bientôt sa lumière en l'air est consumée.
La louange n'est pas tant seulement à un;
De tous elle est hôtesse et visite un chacun,
Et, sans avoir égard aux biens ni à la race,
Favorisant chacun, un chacun elle embrasse.

Ne semble-t-il pas qu'on reconnaisse dans ces vers originaux et d'une inspiration si élevée quelque chose de la doctrine du *Phèdre* et de l'*Ion?* Des deux côtés, c'est la même idée d'un génie divin qui vient d'en haut animer ceux dont il plaît au ciel de faire des poëtes. Rien ne prouve d'ailleurs que la doctrine de Platon fût alors populaire en France, au moins « sur le Parnasse », comme on recommençait à le dire. Quelques-uns pourtant de ses dialogues avaient été traduits en français, l'*Axiochus* et l'*Hipparque*, par Étienne Dolet; le *Lysis*, par Bonaventure Despériers, en 1544; le *Criton*, par Philibert Duval, en 1547; le *Phédon*, par Louis Le Roy, en 1553; le *Sympose* ou *Banquet*, par le même, en 1559. Quelques lignes de la traduction de Dolet avaient eu, dit-on, une triste influence sur la décision des juges qui condamnèrent à mort cet infortuné savant (1). Enfin, Platon avait trouvé dans l'Université

(1) Voir J. Boulmier, *Estienne Dolet, sa vie, ses œuvres et*

et au Collége de France un ardent et éloquent défenseur dans la personne de Ramus. On était alors au plus fort des querelles du péripatétisme scolastique contre le platonisme renaissant et depuis longtemps populaire en Italie. C'est en 1536 que Ramus, alors âgé de vingt-et-un ans, avait victorieusement soutenu sa thèse antiaristotélique devant la Faculté des Arts de Paris et qu'il avait obtenu le grade de docteur. La persécution l'avait arrêté pour quelque temps, non pas dans son activité studieuse, qui se portait également sur la science et la littérature, mais dans la liberté de son enseignement public. Après de vains efforts de conciliation devant le conseil du roi, Ramus voyait ses deux premiers livres de Dialectique condamnés par un arrêt royal, et ce n'est pas sans peine, dit-on, qu'il échappait lui-même aux galères. Mais bientôt il poursuivait ses études en grammaire, en mathématiques, surtout en dialectique, et il reprenait la direction d'une fervente école de jeunes esprits qui, de son vivant même, se faisaient les rédacteurs de ses doctrines. En 1551, il montait dans une chaire du Collége de France, et son mémorable discours d'ouverture inaugurait comme de nouveau la liberté de la pensée philosophique, si longtemps opprimée par le génie intolérant du moyen âge. Emporté trop loin sans doute par cette vive réaction contre les puérilités et la sécheresse de la scolastique,

son martyre (Paris, 1857, in-8°), ch. XV et XVI. L'auteur de cette intéressante étude d'histoire ne croit pas pouvoir affirmer que Dolet ait su le grec ni qu'il ait traduit Platon d'après l'original.

il méconnaissait souvent la profonde doctrine d'Aristote, que cependant il pouvait étudier dans l'original, et il lui substituait d'ordinaire, avec plus d'enthousiasme que de raison, la dialectique platonicienne : c'était remplacer une idolâtrie par une autre. Mais, enfin, il y avait profit pour la science à ébranler l'autorité d'Aristote, si longtemps souveraine, et devenue doublement inattaquable par son étroite alliance avec la théologie orthodoxe. D'ailleurs, il faut bien en convenir, Platon n'est pas pour ceux qui l'admirent un maître aussi impérieux qu'Aristote. La dialectique, telle qu'il la fait pratiquer aux personnages de ses dialogues, dirige les esprits, elle ne les asservit pas. Ces brillantes discussions de Socrate et des sophistes, ces colloques entre le maître et ses disciples, après maints détours attrayants, nous laissent quelquefois incertains sur les conclusions où s'est arrêté le philosophe ; mais cette incertitude même profite à notre liberté. Tandis que le dogmatisme aristotélique s'impose à nous par la rigueur de ses formules, la dialectique platonicienne nous exerce à la discussion et au libre usage de nos facultés. Elle nous excite à la recherche de la vérité en y intéressant à la fois le cœur, l'intelligence et l'imagination ; elle nous passionne pour l'idéal, mais se garde bien de l'emprisonner dans des définitions étroites. Ramus a raconté dans ses *Leçons de dialectique* (1), avec une naïveté touchante, le plaisir qu'il

(1) *Scholæ dialecticæ*, épilogue du livre IV, cité par C. Waddington, *Ramus, sa vie, ses écrits et ses opinions* (Paris, 1855, in-8°), p. 24.

éprouva quand, pour la première fois, il lut dans Xénophon les conversations de Socrate, et qu'il entendit ainsi discuter en plein air les vérités de la morale, de la politique et de la religion, que l'École lui avait jusque-là montrées comme un réseau de formules subtiles, comme une matière d'argumentations pédantesques. Il semblait que les murailles de l'École tombaient autour de lui et qu'à ses yeux s'ouvrait un pur et lumineux horizon. Rien n'est beau, je dirais presque rien n'est poétique comme cet épanouissement d'une âme de philosophe, qui se sent enfin maîtresse d'elle-même, après avoir secoué de lourdes entraves, et qui se livre, sous la lumière du soleil, au milieu des richesses de la nature, à une nouvelle étude des mystères du monde. Sans doute le progrès eût été plus décisif, si Ramus, au lieu de se faire platonicien en haine d'Aristote, se fût fait plus directement observateur de la nature, pour l'étudier autour de lui et dans sa propre conscience. Il eût ainsi devancé d'un siècle Descartes et le *Discours de la Méthode*, qu'il a seulement préparés (1); mais il faut lui tenir compte des difficultés et des périls de sa tâche. Songeons qu'il est mort à l'œuvre, sous le fer d'assassins apostés par des adversaires de ses nobles doctrines. Jugeons par là des efforts qu'a dû coûter une réforme, même imparfaite, des méthodes philosophiques.

D'ailleurs, il ne faut pas dans Ramus apprécier

(1) Voir Monin, *de H. Cornelio Agrippa et P. Ramo Cartesii prænuntiis* (Paris, 1833, in-8°).

seulement le philosophe, il faut estimer le hardi rénovateur des études en tous les genres. Ce que sa philosophie avait peut-être de trop littéraire, ce que sa prédilection pour Platon avait de trop exclusif, fait aujourd'hui tort au penseur, sans doute, mais servit alors au développement général de la culture intellectuelle. Les humanités, dans le sens le plus vrai du mot, reçurent de lui une vive et durable impulsion; avec Budé, avec les Estienne, Ramus a été un des plus féconds initiateurs de la pensée moderne.

A considérer le peu de grandes idées que nous offrent la Rhétorique de Fabri, la Poétique de Sibilet et l'ambitieux manifeste de Du Bellay, on sent tout ce que la littérature pouvait gagner au souffle qui lui venait de la philosophie nouvelle, et, si les vers de Ronsard qu'on vient de lire me semblent mémorables, c'est surtout parce qu'ils expriment avec une certaine originalité je ne sais quel élan des âmes vers une conception vraiment idéale de la poésie.

Aristote, auquel nous sommes ramenés par ce contraste même, devait garder longtemps encore beaucoup d'autorité dans l'École, puisqu'il fallut un siècle et le génie de Descartes pour le détrôner. Bien plus, pendant que ses doctrines perdaient du terrain en métaphysique et en dialectique, elles gagnaient en littérature un crédit qu'elles n'avaient jamais eu. Sa *Rhétorique* et surtout sa *Poétique*, tardivement introduites dans la société littéraire du seizième siècle, allaient y prendre enfin une importance qui est devenue décisive, et j'ose le dire fu-

neste en quelque mesure à la liberté du génie français (1).

Il est bon de marquer ici les principales phases de cette apparition des doctrines d'Aristote dans notre littérature. Le moyen âge n'avait guère connu la *Rhétorique* et la *Poétique* que dans des traductions ou des abrégés syriaques d'abord, puis arabes, mis en latin, mais mis en latin d'après l'arabe, non d'après le texte grec (2). Que de méprises défiguraient la doctrine originale à travers toutes ces transcriptions et toutes ces traductions, c'est ce qu'on ne saurait imaginer. L'exemple suivant le fera comprendre. On connaît la célèbre et très-courte définition de la tragédie qui se lit au chapitre VI de la *Poétique* (3). Voici ce qu'elle est devenue dans la version latine qu'en donne Hermann l'Allemand d'après l'arabe d'Averroès : « Et terminus substantialis sive intelligere faciens substantiam artis laudandi est quum ipsa est assimilatio et repræsentatio operationis voluntariæ virtuosæ completæ quæ habet potentiam universalem in rebus virtuosis non potentiam particularem in unaquaque rerum virtuosarum. Repræsentatio, inquam, quæ generat in animabus passiones quasdam temperativas ipsarum ad miserandum aut

(1) Sainte-Beuve, *Poésie du seizième siècle*, p. 272.

(2) Voir *Histoire de la critique chez les Grecs*, p. 296 : « La Poétique d'Aristote au moyen âge. »

(3) « La tragédie est l'imitation de quelque action sérieuse, complète, ayant une certaine étendue, par un discours orné, dont les ornements ne se trouvent pas tous dans chaque partie, sous forme dramatique et non pas narrative, employant la terreur et la pitié pour purger les passions de ce genre. »

timendum, aut ad cæteras consimiles passiones quas inducit et promovet per hoc quod imaginari facit in virtuosis de honestate et munditia. » C'est dans ce style qu'est écrite la traduction latine du Manuel d'Averroès, publiée pour la première fois en 1481, et qui ne fut remplacée qu'en 1498 par la traduction, encore bien grossière, mais au moins faite sur le grec, de G. Valla. Que devait être pour des lecteurs du quinzième siècle la doctrine d'Aristote sur la poésie et les poëtes, quand ils étaient réduits pour la comprendre à ces informes abrégés? L'*Art poétique* d'Horace, si peu précis qu'il soit dans ses définitions, faisait pourtant mieux voir la différence de la comédie et de la tragédie qu'une prétendue *Poétique* d'Aristote dont le rédacteur réduisait la tragédie à l'art de louer et la comédie à l'art de blâmer. Le texte même d'Aristote ne fut livré qu'en 1503 aux lecteurs capables d'en faire usage. Il faut attendre quelques années encore pour rencontrer les premiers commentateurs de la *Poétique*, Robortelli en 1548, Madius et Lombardus en 1550, Vettori (plus connu sous le nom de Victorius) en 1560; puis, en 1570, Castelvetro, auteur d'une traduction italienne et d'un volumineux commentaire souvent réimprimés, et qui paraissent avoir surtout contribué à répandre chez nous la connaissance des théories d'Aristote sur le drame et sur le poëme épique.

Avec cette première génération des interprètes italiens de la *Poétique* coïncident, on l'a vu, les premières mais bien superficielles mentions qui s'en trouvent dans les livres de nos littérateurs français.

Puis on la voit souvent appelée en témoignage, souvent discutée, à tort ou à raison, dans la volumineuse et pédantesque *Poétique* de J. César Scaliger, qui, d'ailleurs, s'était infatué d'une si étrange préférence pour les poëtes latins (1). Mais c'est un poëte qui, le premier, nous en donne d'assez longs extraits traduits avec plus ou moins d'intelligence. Je veux parler de Vauquelin de La Fresnaye, qui, sous le règne de Henri III, dans son *Art poétique*, mêle confusément les préceptes d'Horace, ceux d'Aristote et ceux de Vida, traduisant tour à tour, et commentant en mauvais vers le texte de ces trois Poétiques, curieux à consulter néanmoins, et pour la naïveté même qui caractérise son ouvrage, et pour les détails historiques qu'il nous fournit sur l'état de la langue et de la littérature poétiques au temps où il écrivait. La Fresnaye me semble, à vrai dire, un peu surfait par l'estime que lui accordent M. Sainte-Beuve et M. Phil. Chasles : c'est un fort pauvre écrivain, qui semble ne rencontrer que par hasard la justesse de l'expression et la forme régulière de notre alexandrin; mais il montre du moins en toute sa simplicité l'état nouveau des esprits, à ce moment où la tradition des préceptes et des exemples antiques l'emportait enfin sur celle de notre vieille poésie gauloise.

Aristote, Horace et Vida substitués aux maîtres de versification dont Fabri et Sibilet s'étaient bornés à recueillir les doctrines, c'était là le commencement

(1) Première édition en 1561, souvent réimprimée.

d'une révolution que nous verrons se développer à travers le dix-septième siècle.

Pour nous borner aux pages que Vauquelin de La Fresnaye emprunte à la *Poëtique* d'Aristote, voici celles où le philosophe explique les origines mêmes de la poésie et la division primitive des genres :

On voit aussi que l'homme ayant, dès la naissance,
Le Nombre, l'Armonie et la Contrefaisance,
Trois points que le Poëte observe en tous ses vers,
Que de là sont venus tous les genres divers
Qu'on a de poésie, à raison que naissante
Premier cette nature en nous contrefaisante,
Fit que celuy qui fut enclin pour imiter
S'enhardit peu à peu de nous représenter
Tous les gestes d'autruy, chanter à l'aventure,
Rapportant à la voix l'accort et la mesure.
Depuis il s'ensuivit qu'en beaucoup de façons
Elle fut divisée en l'esprit des garçons,
Selon que de leurs meurs la coutume diverse
A faire les poussoit des vers à la traverse.
De là vint qu'on voyoit les sages généreux
Les gestes imiter des hommes valeureux,
Les prudens contrefaire une vieille prudence,
Et mettre d'un Nestor l'esprit en évidence,
En imitant leurs meurs, leurs belles actions,
Comme elles ressembloient à leurs intentions.
Les autres plus légers leurs actions légères
Imitoient des mauvais, et comme harengères
Touchoient l'honneur de tous, usant de mots picquants,
Au contraire de ceux qui, les dieux invoquants,
Faisoient à leur honneur des Hymnes vénérables,
Ou célébroient des bons les bontez favorables :
De nature ils estoient poussez à cet effet :
Nul ne pensoit à l'art qui depuis s'en est fait :
Mais l'usage fit l'Art ; l'Art par apprentissage
Renouvelle, embellit, règle et maintient l'usage :

Et ce bel art nous sert d'escalier pour monter
A Dieu, quand du Nectar nous désirons gouster.
Le Nombre et la Musique, en leur douce harmonie,
Sont quasi comme l'âme en la sainte manie
De tout genre de vers, de qui faut emprunter
Le sucre et la douceur pour les faire gouster.

C'est dans les mêmes pages de la *Poétique* qu'il a trouvé l'idée, bien peu familière alors à nos Français, d'écrire un poëme en prose :

En prose tu pourras poétiser aussi ;
Le grand Stagiritain te le permet ainsi.
Si tu veux voir en prose une œuvre poétique,
D'Héliodore vois l'*Histoire éthiopique*.

Ailleurs, au chant II, il signalera, comme un exemple de cette « prose poétique », le fameux roman de *Lancelot du Lac*.

Aristote et les scoliastes grecs d'Aristophane lui ont encore fourni le peu qu'il sait et qu'il raconte sur les grossiers débuts de la comédie attique :

Elle eut commencement entre le populaire
Duquel l'Athénien bailla le formulaire :
Car, n'ayant point encor basti sa grand'cité
En des bordes, ce peuple estoit exercité
Marcher comme champestre, et par les belles plaines
Auprès des grands forests, des prez et des fontaines
Tantost il s'arrestoist, tantost en autre lieu.
Il faisoit cependant sacrifice à son Dieu
Apollon Nomien. En grandes assemblées,
Faisants tous à l'envi des choses redoublées,
Buvants, mangeants ensemble, ensemble aussi chantants,
Ils appeloient cela Comos, qui vaut autant

Que commune assemblée, et de leurs mariages,
De leurs libres chansons et de leurs festiages,
Qu'ils faisoient en commun, se fit enfin le nom
De Comédie, ayant jusqu'ici son renom.
La Comédie est donc une contrefaisance
D'un fait qu'on tient meschant par la commune usance,
Mais non pas si meschant qu'à sa meschanceté
Un remède ne puisse estre bien aporté,
Comme quand un garçon une fille a ravie,
On peut en l'espousant luy racheter la vie.
Telle dire on pourroit la mocquable laideur
D'un visage qui fait rire son regardeur :
Car estre contrefait, avoir la bouche torte,
C'est un défaut sans mal pour celuy qui le porte.

Mais bientôt se montre son inexpérience à propos du *drame satyrique* des Grecs, qu'il paraît confondre avec la *satire* romaine. Apparemment, il ne connaissait pas le *Cyclope* d'Euripide, unique exemple qui nous soit parvenu d'un genre de drame sur lequel la *Poétique* d'Aristote ne nous apprend rien, dans son état actuel de mutilation.

La suite de ces études prouvera, d'ailleurs, combien c'est chose différente de traduire la lettre de ces vieux textes et d'en comprendre l'esprit pour en faire sortir une leçon utile aux écrivains modernes. L'érudition naissante rendait déjà un service à la poésie française, en nous enseignant les vrais caractères du drame antique et ses rapports avec les institutions et les mœurs des peuples anciens. C'est ce qu'essayait alors Bourlier, traducteur de Térence(1), dans une

(1) Son ouvrage, dont la première édition parut à Anvers en 1566, fut réimprimé à Paris en 1572 et 1614.

préface intitulée : « Qu'étoient ce que les anciens appeloient fable, tragédie, satyre, comédie vieille et comédie nouvelle. » Il y expose, avec un savoir confus, mais assez abondant: en quels lieux premièrement se jouaient les tragédies et les comédies, — ce qu'étoient les jeux scéniques en général, les acteurs et joueurs d'iceux, — les aornements et vestements des joueurs scéniques, — que signifient les actes et les scènes en la comédie, — l'arrangement du théâtre et de la scène et leurs aornements, — comment étoit assis le peuple au théâtre ou amphithéâtre selon les degrés ; et il termine en disant au lecteur, avec une modestie louable : « Ces choses prémises et entendues, me semble maintenant bien facile l'intelligence, non-seulement de la comédie qui s'ensuit, mais encore des autres que, Dieu aidant, avons espoir de vous traduire par bon loisir. »

Si l'on avait toujours suivi cette sage méthode, on aurait évité bien des méprises, et l'imitation irréfléchie du théâtre grec et romain n'aurait pas égaré tant d'esprits nés pour des succès durables. Deux siècles après Vauquelin et notre traducteur de Térence, La Harpe, avant de juger Sophocle, Aristophane et Térence, aurait utilement lu les pages que j'analyse, et, à plus forte raison, il aurait profité du *Voyage d'Anacharsis*, dès que parut cet excellent livre (1). Quand G. de Schlegel, en 1808, voulut ramener ses compatriotes à une plus juste appré-

(1) Voir surtout le chapitre XI, intitulé : « Une séance au théâtre. »

ciation des chefs-d'œuvre dramatiques de la Grèce, il commença par relever les ruines du théâtre où jadis ils avaient paru devant un peuple de citoyens et d'artistes; il y montra l'heureuse harmonie des lieux avec les choses, de la mise en scène avec une éloquence et une poésie également patriotiques et religieuses (1).

(1) *Cours de littérature dramatique*, leçon troisième. On sait que ce *Cours* a été de bonne heure accrédité chez nous par la traduction de Mᵉ Necker de Saussure.

QUINZIÈME LEÇON.

LA POÉSIE LYRIQUE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

La poésie lyrique en France avant le seizième siècle et jusqu'à Marot. — Ce que Sibilet et Ronsard connurent des Lyriques grecs et particulièrement de Pindare. — Caractère du Pindarisme dans l'école de Ronsard. — Quels effets utiles pour notre langue produisit cette prétendue rénovation de la poésie pindarique. — Effets contraires que produisit l'Anacréon publié par Estienne et bientôt mis en vers par Belleau. — Le roman du faux Athénagore. — Tradition du Pindarisme au dix-septième et au dix-huitième siècle.

Après avoir apprécié d'une manière générale l'effet que produisit au sein de l'école poétique du seizième siècle une étude chaque jour plus passionnée des auteurs grecs, il nous faut marquer dans chaque espèce de composition littéraire l'influence des préceptes et des exemples de l'antiquité classique. La poésie lyrique se présente avant les autres, d'abord, comme on l'a vu, par la date des premiers vers qu'ont publiés en ce genre les écrivains de la Pléiade, ensuite parce qu'elle était depuis longtemps très-populaire en France, très-cultivée par les beaux

esprits, et même soumise à mainte règle minutieuse.

En quelques années, on peut dire que la poésie lyrique a présenté chez nous trois phases bien distinctes : d'abord une phase que je pourrais appeler de développement naturel et conforme à la tradition du moyen âge ; ensuite, une phase d'imitation laborieuse, celle que caractérise le *Pindarisme* de Ronsard ; enfin, une sorte de retour à la nature, après la publication d'*Anacréon* par Henri Estienne.

A quel point notre ancienne littérature était riche en ce genre de petits poëmes que l'on chante ou que l'on peut chanter, en poésies *légères*, comme on a dit plus tard, c'est ce que nous avons peine à nous imaginer aujourd'hui. Que l'on ouvre, par exemple, le tome XXIII de l'*Histoire littéraire de la France* (1), on y verra classés et signalés par des analyses plus de cent chansonniers, auteurs de ballades, de rondeaux, lais et virelais, etc., parmi lesquels figure au premier rang le célèbre Thibaut de Champagne, roi de Navarre. Ces poésies-là ont vieilli pour nous, mais elles n'ont pas perdu toute saveur. Au quinzième siècle, Charles d'Orléans est de la même école. Le long recueil de ses vers représente, sous une forme variée, tous les incidents de sa vie aventureuse, et tous ces petits événements du cœur qui sont la matière inépuisable de la poésie intime. Chez Villon et chez Marot le ton s'élève parfois, la veine

(1) Un supplément à cette riche nomenclature de M. P. Paris a été publié par M. Louis Passy, dans la Bibliothèque de l'École des Chartes, 1859, IVe série, V^e^ vol.

poétique se développe avec une certaine richesse, mais enfin c'est toujours dans un cadre assez étroit et sans grande élévation de pensée. La chanson amoureuse ou grivoise, l'épigramme, les jeux d'esprit et, parfois seulement, la complainte élégiaque sont la forme la plus ordinaire de ces petites compositions. Les chansons religieuses et patriotiques sont plus rares. Déjà bien des souvenirs de la mythologie ancienne ont pénétré là, plus ou moins directement, par Horace et par les élégiaques latins, dont les livres étaient fort répandus dans les écoles du moyen âge (1). Mais Horace même n'avait guère agi sur l'esprit de nos trouvères grands seigneurs ou bourgeois par les exemples de poésie noble et grave que nous offre le recueil de ses odes; et, d'ailleurs, il faut avouer que la poésie lyrique manque, chez cet auteur, d'épanchement et d'élévation soutenue. Marot est le dernier représentant, et il est le plus fidèle, de toute cette tradition gauloise, de cette poésie aimable, ingénieuse, généreuse par moment, mais à courte haleine, et trop curieuse des petits effets de style et des jeux de la rime pour se soutenir longtemps au ton de l'ode telle que nous aimons à la concevoir. Une seule fois, et à la fin de sa vie, Marot devenu sage, ou voulant le devenir, s'avisa de traduire les *Psaumes de David*; l'œuvre lui réussit mal, et l'incurable légèreté de son esprit, même quand il est dispensé d'invention, ne se fit que mieux

(1) Voir les faits recueillis par M. J. V. Le Clerc, *Discours sur l'État des lettres au quatorzième siècle*, t. I, p. 469, éd. in-8°.

sentir par le contraste de cette forte et un peu rude poésie qu'il essayait de faire passer dans la langue française. Marot venait de mourir, en 1544, lorsque P. Fabri, dans le second livre de son *Grand Art de vraie et pleine rhétorique*, donna le code le plus complet de notre ancienne versification et de ses nombreuses variétés. Quatre ans plus tard, Sibilet, dans son *Art poëtique*, résume encore les préceptes de la poésie, et particulièrement de la poésie légère, telle qu'on l'avait pratiquée jusque-là; la plupart des exemples qu'il cite à l'appui de ses préceptes sont empruntés à Marot. On voit néanmoins poindre dans ce petit écrit quelques traits de l'esprit nouveau qui va bientôt envahir la littérature : le mot grec et latin de *poëte* y est déjà substitué au mot *rimeur;* on y parle des vers mesurés et sans rime (1), de l'art de traduire les poëtes grecs et latins (2), etc. C'est le temps où Ronsard, Baïf et du Bellay recevaient de Dorat des leçons qui jetaient dans leur âme l'enthousiasme si naïvement exprimé par la *Défense et illustration de la langue françoise.* C'est le temps où ils déchiffraient laborieusement Pindare et se mettaient en devoir de l'imiter pour donner enfin à la France des modèles du genre lyrique tel que l'antiquité l'avait conçu.

Or quels moyens avaient ces honnêtes et laborieux esprits pour se représenter au juste la poésie qu'ils étaient si jaloux de reproduire afin d'en doter notre littérature ?

(1) Voir ci-dessus la XII[e] leçon.
(2) Voir ci-dessus la XI[e] leçon.

Ronsard lui-même va nous le dire en des vers qu'il a placés plus tard au début de l'*Anacréon* traduit par Remy Belleau (1556) :

Mais loue qui voudra les replis recourbés,
Les torrents de Pindare à nos yeux dérobés,
Obscurs, rudes, fâcheux, et ces chansons connues,
Que je ne sais comment, par songes et par nues,
Que le peuple n'entend : le doux Anacréon
Me plait, et je voudrois que la douce Sapphon,
Qui si bien réveilloit la lyre lesbienne,
En France accompagnât la Muse téienne.
Mon Belleau, si cela par souhait avoit lieu,
Je ne voudrois pas être au ciel un demi-dieu,
Pour lire dessous l'ombre un si mignard ouvrage,
Qui comme nous soupire un amoureux dommage,
Une plaisante peine, une belle langueur
Qu'amour pour son plaisir nous grave dans le cœur.
Encore je voudrois que le doux Simonide
(Pourvu qu'il ne pleurât), Alcman et Bacchylide,
Alcée et Stésichore et ces neuf chantres grès
Fussent ressuscités : nous les lirions exprès
Pour choisir leurs beaux vers pleins de douces paroles,
Et les graves seroient pour les maîtres d'écoles,
Afin d'épouvanter les simples écoliers
Au bruit de leurs gros vers furieux et guerriers.
Mais Dieu ne le veut pas, qui couvre sous la terre
Tant de livres perdus (1), naufrage de la guerre, etc.

Ronsard, on le voit par cette tirade, d'ailleurs un peu obscure et rocailleuse, sait quelles pertes nous

(1) C'est, en effet, le fragment d'un de ces livres « perdus sous la terre » que ce papyrus contenant cent vers inédits d'Alcman, retrouvé par M. Aug. Mariette, en 1854, dans le cimetière de Sakkarah (Égypte), et publié en 1863 dans mes *Mémoires d'Histoire ancienne et de philologie*.

avons faites et combien de livres nous manquent de la riche bibliothèque des lyriques, dont Cicéron disait un jour « qu'une seconde vie ne lui suffirait pas pour les lire » (1). Mais Pindare lui-même, nous ne le connaissons pas tout entier. Les quarante-sept pièces qui nous restent de lui ne nous offrent qu'une des formes de sa poésie et ne répondent qu'à un des traits par lesquels Horace la caractérise dans l'ode célèbre *Pindarum quisquis studet æmulari* (2). Ni ses chants de deuil, ni ses épithalames, ni ses hymnes à proprement dire religieux et destinés à être chantés dans les temples, ne nous sont parvenus. Les chants de victoire eux-mêmes (ἐπινίκια) sont pleins de difficultés que leurs scoliastes anciens éclairent à peu près ; mais ce scoliaste, qui fut publié pour la première fois en 1515, comme le texte, publié dès 1513, ne devaient pas alors être une lecture facile pour Dorat et ses disciples. Il est certain que personne ne se hasarda, chez nous, à traduire Pindare en français avant le dix-septième siècle. La traduction en vers latins de Le Sueur (sous le nom de Sudorius), publiée pour la première fois en 1575, et qui fut trois fois réimprimée, resta longtemps la seule ressource des gens de goût qui, sans savoir le grec, voulaient aborder Pindare. Néanmoins, et malgré tant d'obstacles, ce poëte avait attiré à lui un petit groupe de fervents admirateurs, j'ai presque dit d'adorateurs : ils le comprenaient ou croyaient le comprendre, et

(1) Sénèque, 49 : « Negat Cicero, si duplicetur sibi ætas, habiturum se tempus quo legat lyricos. »

(2) *Carm.* IV, 2.

ils essayaient de nous le rendre en français. Ronsard, le chef de la petite église, accepté comme tel par ses cadets, devenus ses dociles disciples, ne dissimule pas, à cet égard, son ambition de novateur. Marot avait écrit des vers en l'honneur de François de Bourbon, comte d'Enghien, après la bataille de Cérisoles. Ronsard, qui trouve les vers mauvais, entonne pour les remplacer une ode pindarique qu'il commence ainsi :

L'hymne qu'après tes combats
Marot fit de ta victoire,
Prince heureux, n'égala pas
Les mérites de ta gloire.
Je confesse bien qu'à l'heure
Sa plume étoit la meilleure
Pour ébaucher simplement
Les premiers traits seulement.
Mais moi, né d'un meilleur âge,
Aux lettres industrieux,
Je veux parfaire l'ouvrage
D'un art plus laborieux (1).

Et ailleurs, dans une pièce à Antoine de Baïf :

Premier j'ai dit la façon
D'accorder le luth aux odes,
Et premier tu l'accommodes
A la tragique chanson (2).

(1) *Odes*, livre I, 6.

(2) *Odes*, livre I, 14. Charles de la Fontaine, dans son *Quintil Horatian* (note sur livre II, c. 4, de la *Défense et Illustration*), gourmande brutalement Du Bellay sur cet emploi du mot *ode*, qu'il blâme « comme pérégrin ».

Ainsi, nous voilà bien avertis, l'ode est une création de Ronsard, comme le reconnaissent d'ailleurs tous les critiques de la seconde moitié du seizième siècle, et c'est l'œuvre d'un esprit *industrieux*, d'un *art laborieux,* que n'avaient point connu Marot et les gens de son école, gens de petite érudition, qui ne savaient rien au-delà d'Alain Chartier et du *Roman de la Rose*, en français; rien au-delà de Pétrarque, en italien; et, en latin, de Catulle, de Virgile, d'Ovide et de Martial. Au contraire, les savants disciples de Dorat ont été tout droit aux véritables monuments de la poésie antique; ils ont goûté l'hellénisme à ses sources les plus pures : ils ont lu dans le texte Homère, Eschyle, Aristophane, Pindare. Mieux encore que les tragiques, Pindare leur a donné l'idée d'une façon de composer en vers, avec accompagnement de musique, comme sans doute on n'avait jamais composé à la cour de Charles V, de Louis XII et de François Ier. Cette façon de poésie hautaine, qui dédaigne le vulgaire pour ne s'adresser qu'aux oreilles savantes, consiste à procéder par strophes et par antistrophes suivies ellesmêmes d'une épode (1), à balancer majestueusement des rimes, à ranimer tous les vieux souvenirs de

(1) Fontaine, *Quintil Horatian* (p. 203, à la suite de l'*Art poétique* de Sibilet, éd. 1576) : « Ton Ronsard (il s'adresse à Du Bellay) trop et très-arrogamment se glorifie avoir amené la lyre grecque et latine en France, pour ce qu'il nous a faits bien ébahir de ces gros et étranges mots *strophe* et *antistrophe;* car jamais, par aventure, nous n'en ouimes parler. Jamais nous n'avons lu Pindare. »

Delphes et d'Apollon, de Dircé, d'Hippocrène et de Pégase, de Mnémosyne et de ses neuf filles les Muses. On ne s'inquiète pas de ce que toutes ces belles choses sont éminemment grecques et non françaises, de ce que Pindare, parlant ainsi, s'adressait à des esprits tout pleins des traditions et des légendes dont il met les héros en scène, tandis que ces héros, ces traditions et ces légendes n'ont aucune prise sur l'imagination des courtisans de Henri II et qu'ils en ont encore moins sur la foule des bourgeois français. On oublie que, chez les Grecs, où le dogme religieux n'a jamais eu la forme précise d'un symbole, le poëte était une sorte de théologien, appelé, ou tout au moins autorisé à reproduire librement dans ses vers l'histoire des dieux et des héros, la corrigeant quelquefois selon les scrupules de sa morale personnelle, ou selon les vanités des nations et des familles intéressées à trouver dans ces vieux récits des témoignages de leur antique illustration. Une seule fois peut-être Ronsard s'est avisé de prendre, comme poëte chrétien, un rôle analogue à celui de Pindare au milieu des cités grecques : c'est dans le poëme qu'il a intitulé l'*Hercule chrétien*, espèce d'hymne à la gloire de Jésus-Christ, dont les épreuves et les bienfaits sont assimilés aux travaux d'Hercule (1). L'essai n'est point heureux : la poésie religieuse, et au moyen âge et au temps de Ronsard, n'était pas livrée, comme les sujets profanes, aux

(1) Cela rappelle le titre et, à quelques égards, l'intention du *Socrate chrétien* de Balzac.

libertés de l'imagination. On l'avait bien vu, en 1548, par les arrêts du Parlement contre les mystères et les corporations qui représentaient la Bible sur les tréteaux. La sévérité du dogme catholique ne permettait pas que la poésie s'en emparât pour le développer à sa guise. C'est dans l'Église et pour l'Église seulement que l'on *chantait* les vérités du ciel. On les chantait surtout en latin, et ce fut une des plus grandes hardiesses de la réforme que de substituer à cette versification latine les psaumes et les prières en français (1). Voilà bien des choses auxquelles ne songeait pas Ronsard, tout entier à sa dévotion d'érudit pour l'idole pindarique qu'il n'apercevait qu'assez confusément, comme à travers des nuages d'encens et dans l'obscurité de son sanctuaire. Ainsi, au lieu de saisir Pindare et de s'inspirer de son génie, il n'en saisissait guère que la forme. L'attirail des noms propres, des épithètes et des légendes, l'appareil des procédés, des divisions métriques, tout enfin, jusqu'à l'usage d'associer le chant aux paroles, il l'imitait avec un effort laborieux, sans voir que *pindariser* n'était pas nous rendre Pindare. Le plus complet modèle de cette méthode nouvelle inaugurée par Ronsard, c'est sa fameuse ode à l'Hospital, en vingt-trois strophes de trente-deux vers chacune, formant un total de plus de sept cents vers, où il semble avoir eu l'intention de dépasser même la quatrième *Pythique* de Pin-

(1) Nous verrons plus loin les tribulations que valut au pauvre Santeul l'abus du vocabulaire poétique des païens dans ses poésies chrétiennes.

dare par la majesté d'une conception épique. Les contemporains ne tarissent pas d'éloges pour ce chef-d'œuvre. Aujourd'hui les plus sincères admirateurs de Ronsard n'en soutiennent pas la lecture jusqu'au bout. M. Sainte-Beuve renonce à l'analyser tout entière, quoiqu'il y relève quelques beautés de détail (1). M. Gandar, après avoir promis d'être plus courageux, finit bientôt, lui aussi, par perdre courage (2). A part quelques traits d'expression heureuse et vraiment poétique, cette longue histoire de Mnémosyne et de ses neuf filles les Muses, histoire finalement rattachée à celle du chancelier de l'Hospital, qui était, en latin, un disciple des Muses et un protecteur éclairé des poëtes, a perdu, de nos jours, tout charme pour les esprits même les plus cultivés. L'histoire du génie poétique et de la poésie, vrai sujet de l'Ode à l'Hospital, finit par nous échapper sous ce luxe de fables anciennes et d'inventions plus ou moins malheureuses. Une qualité cependant n'y peut être méconnue, qui est certainement le fruit des longues études de Ronsard et qui servit d'exemple désormais à toute l'école de nos vrais poëtes lyriques : il y a dans la régularité de ses strophes et de ses antistrophes, dans l'exacte alternance et dans la richesse de leurs rimes, une sorte de majesté, d'ampleur un peu vide, mais qui ne déplaît pas à nos oreilles. Le langage est généralement noble et sonore; rarement le poëte y laisse échapper de ces

(1) *Choix des poésies de Ronsard*, p. 89, éd. 1838.

(2) *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare* (Paris, 1854, in-8°), ch. II.

mots vulgaires et bas comme en présente, à chaque page, la poésie de Marot. Il a comme un sentiment continu d'élégance et un besoin de sévérité qui lui vient de son commerce avec Horace et Pindare.

Sous cette harmonie un peu monotone, sous cette raideur artificielle d'une langue plus colorée que pénétrée de poésie, il ne reste plus qu'à mettre de fortes pensées, des sentiments profonds de patriotisme ou de piété, et l'on aura l'ode de Malherbe ou les chœurs de Racine. Le moule est trouvé, d'autres sauront le remplir.

Déjà même, il faut l'avouer, et M. Gandar l'a fait voir dans sa pénétrante étude sur le génie lyrique de Ronsard, déjà les odes du réformateur nous montrent, sous ces formes si nouvelles pour notre langue, des sentiments inconnus à l'école de Marot. Ce n'est pas en vain que le mot de *poëte* a remplacé celui de *rimeur*: il marque, en effet, dans la vie de l'homme de lettres un rang et un rôle plus relevés. Ce n'est pas en vain qu'on a ressuscité les Muses et qu'on a rouvert leur temple sur le Parnasse. Sous cette inspiration un peu factice, mais pourtant religieuse, le poëte semble s'élever, l'homme de lettres devient une puissance à côté des grands de la terre. J'ai signalé plus haut ce progrès dans quelques beaux vers d'H. Estienne (1); il se montre à chaque page dans les odes que Ronsard adresse à des rois, à des princes, à des reines. L'auteur, sans doute, y flatte beaucoup ses nobles Mécènes, mais

(1) Dans la IX[e] leçon, p. 217-218.

il ne les flatte pas à la manière de Théocrite parmi les Grecs (1), de Marot parmi ses maîtres français. Comme Pindare, il mêle d'austères conseils à ses éloges, et il use largement d'un droit qu'il croit tenir d'en haut. Même s'il rappelle à l'un de ses protecteurs la récompense qu'il croit avoir méritée, c'est avec un tour d'expression noble et presque fière, et ce langage paraît avoir été bien compris de ceux à qui il s'adressait. Les Valois aimaient sincèrement les lettres; ils honoraient sincèrement les lettrés. Charles IX lui-même traitait Ronsard avec une familiarité affectueuse, qui honore le sujet et le prince (2). On sait les vers touchants qui nous en conservent le souvenir, et qui nous rappellent vraiment Pindare à la cour des rois de Sicile (3).

Ronsard et les siens étaient au plus fort de ce pénible enfantement de l'ode pindarique, lorsque le jeune Henri Estienne, tout frais arrivé d'Italie, lança dans le monde son coquet petit volume contenant cinquante et quelques pièces inédites sous le nom illustre d'Anacréon le Téien. Une préface en grec recommandait aux amateurs la trouvaille de l'heureux helléniste, qui, de plus, avait traduit en latin, et cela avec une rare élégance, quelques pièces de la collection. L'émotion fut grande parmi les

(1) Théocrite s'adressant au roi Hiéron, dans ses *Charites*, n'a déjà plus cette fierté.

(2) Voir les vers réunis dans l'*Introduction* de M. H. Chevreul à sa curieuse édition du *Livre du roy Charles, de la chasse du cerf, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibl. de l'Institut* (Paris, 1859, in-12), p. XLI et suiv.

beaux esprits déjà initiés aux lettres grecques. Jusque-là on ne connaissait guère que par de rares et courts fragments l'œuvre du poëte de Téos. On crut désormais pouvoir l'apprécier sur une bonne partie de ses poésies, dont la critique ancienne avait tant de fois signalé la perfection exquise.

Deux ans à peine s'étaient écoulés, et, aux applaudissements de Ronsard, Remy Belleau, acquittant une promesse d'Henri Estienne, restée sans effet, publiait une traduction en vers de l'Anacréon. Ronsard lui-même en avait écrit la préface, sous forme d'une élégie à Christophe de Choiseul, où il racontait à sa manière les derniers événements du Parnasse français (1). C'en était un considérable, que ces deux éditions successives, l'une grecque et latine, l'autre française, du recueil anacréontique : je dis « anacréontique », car il est maintenant bien démontré que, sauf deux ou trois pièces, ce recueil ne contient que des poésies de date byzantine (2); mais, précisément parce qu'elle n'appartient pas à la belle et franche antiquité, cette poésie s'accommodait plus naturellement au goût raffiné des poëtes de la Renaissance. Par bien des traits, d'ailleurs, le faux Anacréon était un écrivain naïf à sa manière, ami, du moins, de la nature, ami

(1) Cette préface et quelques imitations, dont il sera question plus bas, ont sans doute causé l'erreur de M. A. Firmin Didot, qui, dans sa Notice sur Anacréon (p. 49 du tirage in-8°), cite Ronsard parmi les traducteurs français de ce poëte, entre Belleau (1555) et Bégat (1559).

(2) Voir plus haut, p. 93, note 2.

de la gaieté, chantant volontiers le vin et l'amour. Par une heureuse et opportune réaction, il devait ramener l'esprit français dans les voies d'où l'écartait l'imitation pindarique. Les sujets familiers au faux Anacréon, les petites scènes champêtres, les descriptions d'objets d'art, les mille riens de l'esprit et du cœur, sur lesquels on avait déjà écrit en français tant de pièces charmantes, faisaient de ce vieux livre comme une œuvre à la fois nationale et antique pour notre pays. Les mignardises mêmes de l'élégance byzantine rencontraient si justement celles de Charles d'Orléans ou de Marot, le poëte grec avait tant l'air d'un Gaulois civilisé, qu'on le soupçonna bientôt d'être Henri Estienne lui-même. Débuter à vingt-cinq ans par un si merveilleux pastiche, c'eût été un tour de force. Mais l'éditeur ne montrait à personne les deux manuscrits d'après lesquels il avait fait sa publication, il n'en indiquait pas la provenance. Or les livres qui sortirent ensuite de son imprimerie étaient d'un très-habile homme, et il se trouva des gens pour l'accuser de nous avoir donné un faux Anacréon. Il n'en était rien. Par négligence ou par coquetterie, H. Estienne avait omis une justification toujours utile et qu'aujourd'hui surtout on jugerait indispensable ; mais c'était sa seule faute. Un, deux et même trois manuscrits successivement retrouvés, et dont le principal est le manuscrit Palatin, bien antérieur à la découverte de l'imprimerie, mettent désormais hors de doute la bonne foi du premier éditeur. Ni à Paris, ni à Byzance, il n'y a eu de fraude en toute cette affaire ; il n'y a eu que des négli-

gences et des méprises. Les Byzantins avaient écrit des vers à la manière d'Anacréon et les avaient répandus sans prendre soin de distinguer les copies et l'original; les critiques modernes, après s'être égarés dans leurs soupçons sur H. Estienne, se sont trop longtemps complu à reconnaître pour des œuvres d'Anacréon ce qui n'était qu'une imitation habile de sa manière.

Le seizième siècle a vu s'accréditer une autre fraude littéraire moins séduisante, qui, même au dix-septième, n'a pas été nettement reconnue par le savant Huet (1) : je veux parler du roman attribué à un certain Athénagore (2), sous le titre suivant : *Du vrai et parfait Amour, contenant les amours honnêtes de Théagène et de Charide, de Phérécyde et de Mélangénie*, qui paraît avoir pour auteur Martin Fumée de Genillé (3). La manie des apocryphes a, de tout temps, séduit de savants esprits et fait des dupes parmi les lecteurs avides de nouveautés.

En ce qui concerne Anacréon, on ne peut nier

(1) *De l'Origine des Romans*, p. 37, éd. 1670. Cf. Villemain, *Essai sur les Romans grecs*, où le faux Athénagore est rapproché du *Temple de Gnide* de Montesquieu.

(2) Dans le roman de Chariton, l'auteur se donne pour le secrétaire du Syracusain Athénagoras, qui était célèbre au temps de l'expédition des Athéniens en Sicile. Serait-ce l'origine du pseudonyme choisi par Fumée de Genillé? Il faudrait pour cela qu'il eût connu par quelque manuscrit le roman de Chariton, puisque ce roman fut publié pour la première fois, par d'Orville, en 1750.

(3) Voir Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, n. 1343, et Schœll, *Histoire de la Litt. grecque*, tome V, p. 106.

que H. Estienne nous ait rendu des pages vraiment précieuses pour l'histoire de la poésie grecque ; la critique n'était pas assez avancée, au temps de Ronsard, pour comprendre que cette clarté d'un langage gracieux et surtout que cette monotonie de rhythme ne pouvaient appartenir à la grande école de poëtes lyriques qui remplit la Grèce de ses chefs-d'œuvre au sixième et au septième siècle avant l'ère chrétienne. On faisait alors bien d'autres méprises, par exemple, quand on mettait sur la même ligne Homère et les poëtes alexandrins, comme Apollonius, Callimaque et Lycophron ; et, de nos jours encore, on voit de bons esprits tenir pour l'authenticité du recueil publié par Estienne (1). Mais peu importe ici : antiques ou demi-antiques, les petites pièces du prétendu Anacréon, par l'engouement qu'elles excitèrent, allaient réveiller dans l'école savante de Dorat le goût de la nature, des idées simples et claires, des sentiments familiers, des images et des conceptions abordables à tous les esprits. Au moment où la poésie, sous prétexte de pindarisme, tournait à l'amphigouri, et, si je puis m'exprimer ainsi, versait dans le sublime, un maître moins ambitieux vint la relever et la remettre en sa voie. Ronsard tout le premier se laissa prendre à cette aimable séduction ; il descendit du trépied pindarique pour tendre la main au poëte rieur; dans une jolie pièce *A son laquais*, il écrit :

(1) De ce nombre est M. Ambroise-Firmin Didot, dans la *Notice* qui précède sa charmante édition grecque-française des poésies anacréontiques (Paris, 1864, in-12).

Verse donc et reverse encor
Dedans cette grand coupe d'or;
Je vais boire à Henri Estienne
Qui des enfers nous a rendu
Du vieil Anacréon perdu
La douce lyre téienne.
A toi, gentil Anacréon,
Doit son plaisir le biberon,
Et Bacchus te doit ses bouteilles;
Amour son compagnon te doit
Vénus et Silène qui boit,
L'esté, dessous l'ombre des treilles.

Dans l'élégie mise en tête de l'Anacréon de Belleau, Ronsard avait dit encore, avec un retour de mauvaise humeur contre les difficultés de son œuvre pindarique :

Me loue qui voudra les replis recourbés
Des torrents de Pindare en profond embourbés,
Obscurs, rudes, fâcheux, et ses chansons connues,
Que je ne sais comment, par songes et par nues,
Anacréon me plaît, le doux Anacréon !

La poésie du chantre de Téos semblait le rafraîchir et le récréer de son laborieux commerce avec le poëte thébain.

En effet, la veine anacréontique ne manquait pas absolument à cet abondant génie de Ronsard. Il a plus d'une fois, et cela même en dehors de toute imitation, heureusement retrouvé cette poésie gracieuse et riante, qui aime à butiner au milieu des prairies, au bord des ruisseaux, sous la franche lumière du soleil. On croirait entendre un salut à la

muse d'Anacréon et à son aimable cortége, dans ces vers d'une autre chanson :

Dieu vous gard, messagers fidèles
Du printemps, vites barondelles,
Huppes, coucous, rossignolets,
Tourtres, et vous, oiseaux sauvages,
Qui de cent sortes de ramages
Animez les bois verdelets !
Dieu vous gard, belles pâquerettes,
Belles roses, belles fleurettes !....
Et vous, thym, anis et mélis,
Vous soyez les bien revenus !....
Oh ! que j'aime cette saison
Et ce doux caquet des rivages,
Au prix des vents et des orages
Qui m'enfermoient en la maison !

Ce printemps anacréontique ressemble parfois, sans doute, à la nature telle que la peignent les artistes chinois : c'est le printemps des jardins, des parterres bien alignés, des ruisseaux bien canalisés ; c'est quelquefois un printemps de serre-chaude. Mais enfin on y respire plus à l'aise que dans la lourde atmosphère où Pindare tenait ses disciples enfermés, durant les années qui précédèrent la publication de l'Anacréon. M. Sainte-Beuve me dispense d'insister là-dessus. Il a fait voir l'à-propos de cette publication, l'heureuse influence qu'elle exerça sur notre école poétique, les excès mêmes où elle l'entraîna quelquefois, quand, fuyant Marot, elle tomba dans les mignardises anacréontiques. Il n'a pas non plus oublié de montrer que Théocrite fut pour quelque part dans ce retour vers

une poésie plus voisine de la nature, et que l'Anthologie, imprimée pour la première fois chez nous en 1531, apporta, elle aussi, une ample moisson de fleurs à tous les tresseurs de couronnes comme Remy Belleau et Olivier de Magny. De ces choses il a parlé lui-même en poëte, en critique ingénieux, avec tant de grâce, de délicatesse et de mesure, qu'il ne se peut rien de plus convenable à un pareil sujet. Après lui je n'ai donc garde de m'y engager par le détail ; je tenais seulement à bien marquer cette phase particulière dans l'histoire de notre langue, où l'hellénisme, qui avait failli nous égarer, vint lui-même corriger nos erreurs et rétablir l'équilibre un instant ébranlé par le gigantesque effort du faux lyrisme.

Ce n'est pas à dire que les Silènes et les petits Amours d'Anacréon aient tout à fait mis en fuite les Titans pindariques de Ronsard. Seulement ils leur firent une utile concurrence. L'ode à la grande voix resta toujours en possession d'une assez large place dans la poétique française. Les contemporains de Ronsard l'avaient franchement salué comme un *innovateur* en ce genre. Douze ans après la mort de Ronsard, De Laudun d'Aigaliers, dans sa *Poétique*, définit d'abord l' « ode commune », qui n'est, à vrai dire, que la chanson; puis l'ode pindarique avec strophes, antistrophes et épodes, qui est vraiment un genre à part et supérieur, surtout par l'importance et la sublimité du sujet, par la gravité soutenue du langage. C'est encore l'idée qu'on s'en fera pendant tout le dix-septième siècle, et, dans son *Discours sur*

l'ode, Boileau n'est guère plus avancé, à cet égard, que les critiques du siècle précédent. Il ajoute même à la théorie de l'ode un précepte qui a fait fortune et porté malheur à bien des poëtes, le fameux précepte du « beau désordre », que La Motte ne manquait pas de suivre à la lettre. J.-B. Rousseau n'a jamais complétement secoué cette pesante discipline, et Voltaire, à son tour, qu'on n'accusera pas de trop de déférence pour les leçons de l'École, Voltaire, l'auteur du célèbre « Galimatias pindarique », commençant par ces vers :

Sors du tombeau, divin Pindare,
Toi qui célébras autrefois
Les chevaux de quelques bourgeois
Ou de Corinthe ou de Mégare,
Toi qui possédas le talent
De parler beaucoup sans rien dire;
Toi qui modulas savamment
Des vers que personne n'entend
Et qu'il faut pourtant qu'on admire;

Voltaire, qui traitait ainsi Pindare sans le comprendre, reste pourtant, quand il s'avise d'écrire des odes, assez fidèle à la tradition, et il ne connaît guère que l'inspiration artificielle de ses maîtres français. Nous retrouverons plus loin encore dans notre littérature l'influence de cette maladroite imitation des procédés, non du génie de Pindare. Les érudits, qui sont rarement poëtes, comprenaient alors seuls quelque chose aux mystères de cette noble, mais difficile poésie. Les deux premiers essais

tentés pour la traduire en notre langue (1) avaient été si malheureux, qu'ils découragèrent pour plus d'un siècle tout effort nouveau. Ainsi, sauf de rares exceptions, cette image du faux Pindare conçue par un cerveau de poëte que l'érudition échauffait sans l'éclairer, domina, obséda presque seule l'esprit de nos lyriques, jusqu'à la Révolution française et au delà : elle gêne encore les premiers élans de celui qui fut chez nous le précurseur d'Hugo et de Lamartine, je veux dire d'André Chénier.

(1) F. Marin (Paris, 1617), et Jean Locquehay (Paris, 1626), sous ce titre bizarre : *le Pindare thébain traduit de grec en françois, meslé de vers et de prose, avec des figures qui représentent les principales fables des odes.*

SEIZIÈME LEÇON.

L'ODE, LA POÉSIE DESCRIPTIVE ET LA PASTORALE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Quelques mots encore sur les poésies de Ronsard. — Du naturel dans ses pièces lyriques. — Tort que lui ont fait ses commentateurs. — L'églogue française. — Comment l'exemple des Romains nous a détournés, en ce genre, de la tradition grecque : l'allégorie dans la pastorale. — Préceptes de Sibilet, de Du Bellay, de Vauquelin de La Fresnaye. — Abus de la mythologie païenne. — Exception louable : Du Faur de Pibrac. — Préceptes de Delaudun. — Les *Propos rustiques* de Noël du Fail.

L'arrêt tranchant et superficiel de Boileau pèse si lourdement sur la mémoire de Ronsard qu'il fait d'ordinaire oublier les divers et très-sérieux mérites de ce poëte. Une vingtaine de pièces rédigées à la façon pindarique, remplies de ces souvenirs, marquées de ce déplaisant archaïsme, ont failli emporter dans leur discrédit toute l'œuvre du hardi et fécond novateur (1). Négligeons, si l'on veut, les

(1) Ce n'est pas que, même avant l'édition récente des œuvres complètes de Ronsard par M. Blanchemain, même avant

Hymnes, que Pasquier admirait sans réserve, et d'où nous avons tiré, sur son indication, une si belle page; les *Dithyrambes*, les *Gaietés et Folâtreries*, souvent bien gaies et bien folâtres en effet, le *Bocage royal*, singulière imitation des recueils que les anciens appelaient des *Silves;* les *Amours* à Cassandre, à Marie, à Hélène, où abonde la poésie personnelle, celle que nous voudrions appeler, comme en Allemagne, la poésie subjective. Même en négligeant tout cela, le seul recueil des *Odes* tel que Ronsard l'a composé, tel qu'on le trouve reproduit dans la suite des éditions de ses Œuvres pendant un demi-siècle, représente à peu près toutes les formes de la poésie lyrique, depuis les plus légères jusqu'aux plus graves, depuis les simples couplets jusqu'à des morceaux d'une dimension épique; il offre tous les degrés de l'imitation, depuis celle qui n'est qu'une traduction jusqu'aux réminiscences vagues et isolées, comme en suggère sans effort au poëte une mémoire érudite et toujours familière avec les textes anciens. Ronsard avait débuté, dès sa jeunesse, en prenant Horace pour modèle (1) ; il prit ensuite, et tour à tour, Pindare et

les *Choix* publiés par M. Sainte-Beuve en 1838 et par le bibliophile Jacob en 1841, le vieux poëte fût complétement négligé. On a un Choix de ses Poésies fait en 1826 (in-12), et quelques-unes de ses meilleures pièces figurent dans le recueil tant de fois réimprimé des *Poëtes françois avant Malherbe.*

(1) Pelletier du Mans, p. 64 de son *Art poétique* (Lyon, 1555), atteste que Ronsard, tout jeune encore, lui avait montré quelques odes par lui écrites à l'imitation d'Horace; ce témoignage

Anacréon. Dans cette riche collection de pièces, il s'adresse à toutes sortes de personnages, rois, reines, grands seigneurs, capitaines, prélats, artistes, poëtes, même à son page et à son laquais; surtout il s'adresse aux femmes qu'il a soit réellement aimées, soit simplement poursuivies à travers ces rêves de l'imagination que les poëtes aiment tant à reproduire dans leurs vers. Outre l'amour, il a traité bien des sujets et sous les formes les plus diverses : la guerre et la paix, les lois et la police de l'État, la religion, les événements de cour, mariages, naissances ou morts de grands personnages; quelquefois présentant sous forme d'allégorie ses idées, ses espérances, ses regrets, rajeunissant de mille manières tous les lieux communs de la vie; quelquefois aussi s'exerçant sur des sujets antiques, qu'il traite à la façon d'un poëte grec ou latin. Enfin il essaye les rhythmes les plus divers; outre la strophe, l'antistrophe et l'épode pindariques, il a des compositions en strophes de trois, de quatre, de six et de douze vers semblables; il accouple et il croise les rimes avec un rare bonheur de variété, si bien qu'on a pu récemment écrire un traité de sa versification (1). En toutes ces compositions, il est quelquefois inventeur, quelquefois copiste plus ou moins

est confirmé par Du Bellay, dans son Ode à Ronsard « Contre les envieux poëtes ».

(1) Büscher, *la Versification de Pindare* (Progr. du Gymnase de Weimar, 1867, in-4°), dont on rapprochera avec fruit les *Observations sur l'usage syntaxique de Ronsard et de ses contemporains*, par W. E. Lidforss (Lund, 1865, in-8°).

habile, et alors il nous rappelle ces gracieux vers de Vauquelin de La Fresnaye au second livre de son *Art poétique :*

Et comme nous voyons beaucoup d'herbes plantées
D'un beau terroir en l'autre, et les greffes entées
Dessus un autre pied, de rechef revenir,
Et de leur premier tronc perdre le souvenir ;
Tout de même les traits, les phrases et la grâce,
Prenant d'une autre langue en notre langue place,
S'y joignent tellement qu'on diroit quelquefois
Qu'un trait latin ou grec est naturel françois.

Souvent enfin Ronsard a simplement rencontré des ressemblances qu'il ne cherchait pas avec les maîtres de la poésie ancienne. L'éternelle identité du cœur humain et de la nature produit ces rencontres fortuites. Mais, au seizième siècle, on était presque aussi fier d'un souvenir que d'une invention ; le savoir obtenait presque même crédit et même estime que le génie. Aussi les commentateurs de Ronsard mettent-ils un soin scrupuleux à noter tous les endroits où leur poëte rappelle, même à son insu, quelque auteur grec ou latin, un ancien ou un moderne. Leurs références savantes ont pu contribuer aux méprises des lecteurs superficiels, en prêtant à Ronsard un surcroît de pédantisme et en laissant croire qu'il ne sentait et ne pensait guère par lui-même. Ouvrez, par exemple, le premier des deux lourds in-folio que forme l'édition de 1623. Entre deux morceaux sur des sujets fort différents se lisent les trois charmants couplets à Cassandre :

Mignonne, allons voir si la rose, etc.

Là, ils sont lourdement commentés par Richelet, qui en rapproche tantôt Clément Alexandrin, saint Jérôme et Pline, tantôt Némésien et Platon « en son Banquet ». Au moment où une heureuse inspiration de Ronsard nous met en pleine nature, le commentateur nous rejette en pleine érudition. Couvrant ces jolies fleurs sous l'uniformité de leurs notes sans justesse ni mesure, les Muret, les Richelet, les Marcassus ont fait au pauvre Ronsard autant de mal qu'ils voulaient lui faire de bien. Il y a ainsi plus d'un chef-d'œuvre de l'antiquité classique à qui ses scoliastes anciens et modernes ont parfois porté malheur.

En réalité, le poëte vendômois avait un cœur sensible, trop sensible même, à ce qu'il semble par l'histoire de sa vie; il avait une imagination facile, et le naturel lutta toujours chez lui contre la tyrannie des traditions et des leçons de l'École. Né grand seigneur, page et familier d'un roi, ami des plus hauts personnages de l'État, et, comme tel, fréquemment séduit à vivre dans les palais, il profita de sa surdité précoce pour échapper à ces servitudes et il garda l'amitié de plusieurs rois sans faire pour cela le métier de courtisan. Il aimait tendrement son pays natal, et, s'il passait plusieurs mois sans y faire un pèlerinage, il se reprochait cette absence avec douleur. Son élégie sur la forêt de Gâtine, ses jolies stances sur « l'élection de son tombeau », maintes bluettes poétiques où il mêle la description des champs et des bois au souvenir de ses amours, témoignent d'une âme ouverte à

toutes les impressions de la nature et que n'étouffait pas toujours le poids d'un savoir indigeste.

A vrai dire, si Ronsard et les autres poëtes de la Pléiade se sont souvent égarés loin du naturel, la faute n'en est pas seulement au brusque rapprochement des idées et des langues anciennes avec nos idées et notre langue française ; elle tient souvent à des causes plus profondes, à des méprises dont les Romains nous avaient donné l'exemple. J'ai déjà signalé plus haut, dans l'*Art poétique* d'Horace, d'étranges préceptes sur le drame *satyrique*, qui n'avaient et ne pouvaient avoir aucune utilité pratique pour les poëtes romains. L'erreur que commettait Horace a dû se renouveler bien des fois chez les érudits du seizième siècle, qui copiaient pêle-mêle et amalgamaient sans critique les préceptes d'Horace avec ceux d'Aristote et de Vida. L'*Art poétique* de Vauquelin de La Fresnaye est tout plein de ces erreurs grossières ; par exemple, après avoir tant bien que mal traduit les vers de l'*Épître aux Pisons* où l'auteur traite des *satyres*, il se rappelle les *satires* d'Horace, désignées aussi sous le nom de *sermones*, et, à ce propos, le voilà qui confond en un seul deux genres de poésie absolument distincts, l'un tout grec et d'origine purement religieuse, celui dont nous avons un modèle (que Vauquelin ne connaissait pas) dans le *Cyclope* d'Euripide, et l'autre tout profane, celui dont les Romains (1) disaient : *Satira*

(1) Quintilien, *Instit. Orat.*, X, 1, § 93. Cf. Patin, *Études sur la poésie latine*, t. I, p. 312 (Paris, 1869, in-12).

tota nostra est. En pareil cas, les faiseurs de Poétiques étaient de fort mauvais guides pour les poëtes. Mais, en général, il faut avouer que la littérature latine, s'interposant entre la littérature grecque et la française, nous a souvent empêchés de comprendre la poésie grecque dans sa franchise et dans sa beauté originales.

La poésie pastorale surtout nous est un frappant exemple de ces contre-sens produits par l'étude des poëtes latins, et il vaut la peine de s'y arrêter, parce que les critiques français (1) n'ont pas remarqué, sur ce point, certaines dates et certains faits dont le rapprochement est instructif.

La description de la nature et la peinture des mœurs de l'homme des champs a, chez les poëtes grecs, deux phases principales. D'abord, dans Homère, elle fait partie de l'œuvre épique, elle contribue à l'unité du tableau que le poëte esquisse d'un trait si large et si profond. La vie des champs, dans Hésiode, devient déjà la matière d'un poëme distinct; mais elle y paraît encore dans sa simplicité, sous une forme qui ne doit rien qu'à la richesse d'une langue vraiment admirable en ressources pour la description du monde extérieur. C'est là, par excellence,

(1) Voir l'analyse de leurs principaux écrits sur ce sujet dans le tome III (publié en 1744), p. 257 et suiv. de la *Bibliothèque françoise* de l'abbé Goujet. J'y remarque pourtant (p. 269) que l'abbé Genest, dans une de ses quatre Dissertations (1707), prouvait que la poésie bucolique, qui était simple et littérale dans la « première antiquité, est devenue de plus en plus allégorique et figurée ».

l'âge naïf de la pastorale. Plus savante est déjà la méthode du poëte tragique, lorsque, dans un drame où figurent des satyres, et qui leur doit son nom, il représentait soit des dieux et des demi-dieux mêlés aux habitants de la campagne, soit des aventures fabuleuses dont le théâtre était un bois ou une prairie habités par les silènes compagnons du dieu Bacchus, comme cela se voit dans le *Cyclope* d'Euripide. Le satyre ou le silène symbolise à peu près, en ce genre de composition, l'homme primitif, l'homme sauvage, tout entier à ses grossiers plaisirs, ou bien tombant en extase devant les premières inventions de l'art. Tel est ce satyre d'Eschyle, qui, apercevant pour la première fois le feu que Prométhée a rapporté du ciel, en trouve la flamme si belle que, pour la saisir, il s'y brûle la barbe et les mains (1). Tout cela, c'est, si je peux m'exprimer ainsi, la poésie sincère de la nature. Elle l'est beaucoup moins lorsque Théocrite lui donne un titre spécial, un cadre particulier, compose de petits dialogues où figurent seuls des gens de la campagne, prête à ces personnages de grossiers propos ou des chansons habilement dialoguées, leur fait décrire les merveilles de l'art, et marque avec une évidente affectation le contraste de la vie pastorale et de celle des villes. Poëte citadin et courtisan, Théocrite quitte Alexandrie ou Syracuse pour aller goûter l'air des champs, vivre au milieu des bergers et des laboureurs, et, quand

(1) Eschyle, Fragment du Προμηθεὺς Πυρκαιεύς, conservé par Plutarque et par Eustathe (n° 202 des *Fragmenta tragicorum græcorum*, éd. Nauck, Lipsiæ, 1856, in-8°).

il les fait parler, c'est en un langage artistement approprié à leur caractère. Cette forme de l'idylle bucolique a certes quelque chose de très-séduisant ; elle a un charme d'expression pittoresque, de verdeur naïve, parfois même de mélancolie, qui a fait la fortune de Théocrite auprès des meilleurs juges, et qui lui a valu dans l'histoire de la poésie grecque une place voisine du premier rang (1). Dans le peu qui nous reste de Bion et de Moschus, ses deux successeurs, on ne voit pas que le poëme bucolique ait changé de caractère. Les personnages n'y soutiennent pas un double rôle, ils parlent plus ou moins naïvement, mais ils parlent tous et toujours des choses de la campagne, parce qu'ils vivent au milieu d'elles et parce qu'ils s'y intéressent.

Avec l'imitation latine de Théocrite dans Virgile, commence ce que je pourrais appeler le troisième âge de la poésie bucolique, où l'églogue ne se borne plus à peindre la vie des champs et commence à poursuivre des effets d'un genre plus raffiné. Lorsque Tityre et Mélibée, dans la première pièce du poëte latin, se font part de leurs peines et de leurs joies, nous savons (car Virgile nous le laisse deviner, et d'anciens interprètes l'attestent) que Tityre est le poëte lui-même, d'abord victime des violences de la guerre civile, puis rétabli dans son petit domaine, grâce à la faveur du triumvir auquel un protecteur

(1) Voir Sainte-Beuve, *Théocrite*, morceau publié pour la première fois dans les *Débats* en 1846. Cf. dans mes *Mémoires de littérature ancienne*, p. 242 et suiv., le morceau intitulé : « La poésie pastorale avant les poëtes bucoliques. »

a su le recommander. Ici donc la poésie pastorale est comme doublée d'une poésie personnelle à l'auteur : les vers du poëte ont deux sens, l'un apparent, l'autre caché, ce que les Grecs ont appelé d'abord *sous-sens* (ὑπόνοια), et plus tard une *allégorie* (1). La même allégorie se retrouve dans la sixième églogue. Quant au magnifique morceau intitulé *Pollion*, elle y est si habilement engagée sous le luxe d'une prédiction à la fois éloquente et obscure, que nul ne peut dire aujourd'hui à quel personnage réel s'appliquent les allusions du poëte, et, si brillante qu'elle soit, la pièce perd quelque chose de sa beauté au mystère qui l'entoure encore (2). Ainsi l'églogue latine n'est plus même la poésie franchement bucolique des Alexandrins ; avec ses personnages à double rôle, elle tourne à l'élégie politique, au dithyrambe allégorique, et cela chez le peuple du monde le plus fait cependant pour aimer et pour comprendre un poëte qui lui aurait parlé simplement du pâturage et du labourage. Le pâtre et le laboureur, en effet, formaient le plus solide fond de cette vieille population romaine d'où sortirent tant de soldats courageux, tant d'habiles capitaines. La littérature latine nous a laissé à elle seule plus d'ouvrages que la grecque sur l'agriculture. On a prêté à Virgile, et non sans raison, l'intention de glorifier cet art en Italie et de le re-

(1) Voir le traité de Plutarque *Sur la manière d'entendre les poëtes*, c. IV, et les textes cités dans l'*Essai sur l'Histoire de la Critique*, p. 61.

(2) Voir Alexandre, *Oracula Sibyllina*, II, p. 107 et suiv., et p. 218 et suiv.

commander aux Romains dégénérés, quand il écrivit les *Géorgiques* :

> Salve, magna parens frugum, Saturnia tellus,
> Magna virum (1).

C'était là une louable et patriotique inspiration. Sans doute, le campagnard italiote, en sa vie de labeur et d'épargne, ne prête pas autant à la poésie que le montagnard d'Arcadie ou le paysan de Sicile. Les mesquines divinités qu'il adore n'ont ni la grâce ni la beauté des divinités helléniques; mais une poésie vraiment sincère pouvait féconder ce sol ingrat, sans le dénaturer, et c'était, ce me semble, le dénaturer que de faire, comme a fait Virgile, de la poésie des champs une poésie à moitié politique : ce manque de naturel, par quelque habileté qu'il le sauve à nos yeux, est sensible dans l'églogue latine. En tout cas, c'est le caractère un peu hybride de cette poésie qui a déterminé celui de l'églogue française.

Longtemps la France n'a connu l'églogue latine que par Marot (2). Marot avait traduit l'églogue de Tityre. Il fit bientôt une *églogue au roi*, « sous les noms de Pan et de Robin », où figurent, plus

(1) *Georgica*, II, v. 173.

(2) Je ne puis compter, avec Colletet, comme premiers auteurs d'églogues françaises les premiers traducteurs des églogues de Virgile. S'il fallait chercher, d'autre part, des ancêtres nationaux à nos écrivains de pastorales, il vaudrait mieux songer aux écrivains de pastourelles; encore ce genre de petit poëme n'a-t-il guère de commun que le nom avec nos pastorales modernes.

ou moins transformés, quelques souvenirs de l'histoire contemporaine. Marguerite, sœur du roi, y est représentée par la bergère Margot; Louise de Savoie, sa mère, s'y nomme Louisette,

> Qui maintenant au ciel prend ses ébats
> A voir encor ses troupeaux ici-bas.

Et cette mort de Louise de Savoie (1531), il la célébrait plus tard dans une pièce du même genre, assez touchante d'ailleurs, où deux bergers, Thénot et Colin, expriment leur douleur sur la perte de la noble reine, changée en une bonne fermière, qui laisse des regrets aux gens de sa ferme et aux paysans d'alentour. Tels furent les débuts de l'églogue savante en France, débuts modestes et sans prétention; Marot n'avait point cherché malice dans ses agréables imitations de Virgile, ni voulu ouvrir chez nous une nouvelle école. Ce fut cependant son exemple, après celui de Virgile, qui décida du caractère de la poésie bucolique, et cela pour deux siècles, dans notre littérature. Quatre ans après la mort de Marot, la poétique du genre se dessine assez nettement dans les deux pages qu'on va lire de Sibilet:

« L'églogue est grecque d'invention, latine d'usurpation, et françoise d'imitation. Car Théocrite, le poëte grec, est le patron sur lequel Vergile (1) a

(1) Notons, en passant, que cette forme du nom de Virgile (*Vergilius*) est probablement la seule vraie. M. Ribbeck n'a pas craint de l'adopter sur le titre de son édition critique (Lipsiæ, 1859, in-8°). Le vrai nom d'Aristote (*Aristoteles*) est encore plus

pourtrait ses églogues, et Vergile est le moule d'où Marot et les autres poëtes françois ont pris la forme des siennes, et tous les trois sont l'exemplaire que tu y dois suivre. Avise donc que ce poëme qu'ils ont appelé Églogue est plus souvent un Dialogue, auquel sont introduits bergers et gardeurs de bêtes, traitant, sous propos et termes pastoraux, morts de princes, calamités de temps, mutations de républiques, joyeux succès et événements de fortune, louanges poétiques et telles choses ou pareilles, sous allégories tant claires que les dessins des noms, des personnes et l'adaptation propre des propos pastoraux aux choses sous iceux entendues et déduites les fassent voir tant clairement comme s'aperçoit la peinture sous le verre : comme tu peux voir au Tityre qu'a tourné Marot de Vergile, et en l'églogue qu'il a faite sur la mort de feue Mme Louise mère du feu notre Roy François, premier de nom et de grandeur, et en celle qu'il a dressée au dit feu Roy sous les noms de Pan et de Robin. Laquelle trouvant sans interlocution de personnes et forme de dialogue, retiens que l'églogue se fait élégamment de perpétuel fil d'oraison, en sorte que les prosopopées, entremêlées au fil, suppléent l'interlocution et que les propos et personnes constituantes le narré sentent, avec leur décore gardé, la bergerie (car le François ainsi nomme l'églogue grecque et assez proprement), que tu feras meilleure plus sera courte, et plus élégante

tristement altéré dans l'usage français, et cela sans qu'il y ait moyen de revenir sur une erreur consacrée aujourd'hui.

de carmes de dix syllabes que de moindres. Et encore que la rime plate y soit plus commune et propre, Marot néanmoins a montré en l'églogue de feue Mme la Régente que la rime croisée n'y a point mauvaise grâce (1). »

Tout juste à la même date, Du Bellay, dans son célèbre manifeste, écrivait : « Chante-moi d'une musette bien résonneuse et d'une flûte bien peinte ces plaisantes églogues rustiques à l'exemple de Théocrite et de Virgile.... Que plût aux Muses qu'en toutes les espèces de poésies que j'ai nommées nous eussions beaucoup de telles imitations qu'est cette églogue sur la naissance du fils de monseigneur le Dauphin, à mon gré un des meilleurs petits ouvrages que fit onc Marot (2). » C'est, on le voit, même précepte au fond et même exemple que dans Sibilet.

Après du Bellay, après Sibilet, la poésie bucolique n'est que rapidement mentionnée dans l'*Art poétique* de Pelletier du Mans (1555) : « Je m'ébahis, dit Pelletier, que quelqu'un ne s'est au moins mis à faire églogue, matière autant propre à notre langue qu'à nulle autre, qui en avoit les termes et les personnes tout à propos. Marot nous a montré, en deux ou en trois tout au plus qu'il a faites, combien elles sont plus délectables (3). » Elle est indiquée plus

(1) Livre II, c. 8. Il est singulier que Colletet, écrivant sur le même sujet en 1656, se vante de n'avoir pas de devanciers, et que Goujet (*Bibl. franc.*, III, p. 259) n'oppose pas à cette prétention les auteurs de Poétiques du seizième siècle.

(2) *Défense et illustration de la langue françoise*, II, 4.

(3) P. 15. La troisième pièce dont il parle est probablement celle que loue du Bellay dans le texte cité plus haut.

rapidement encore dans l'*Abbréviation de l'Art poétique* publiée à la suite d'une édition de Sibilet en 1576 (p. 253) : « Dialogue ou églogue est introduction de pasteurs figurante ou déclarante la légère mutation des choses. » Ce sont peu de mots, mais bien expressifs encore pour montrer combien l'idée allégorique tend à s'établir comme la loi de l'églogue. Vauquelin de La Fresnaye, au premier chant de son *Art poétique*, ne traite ce sujet qu'en passant :

L'un fait une satire et l'autre une idyllie,
Qui jusqu'aux petits chants des pasteurs s'humilie,
Et peu, qui sont bien peu, la trompette entonnant
Font bruire d'un rebat l'air autour résonnant.

Mais, dans ces quatre méchants vers, un trait est frappant : c'est l'idylle qui « s'humilie » pour chanter avec les pasteurs. Virgile avait dit :

Nostra nec erubuit silvas habitare Thalia,

et nos poëtes grands seigneurs n'ont garde d'oublier la distance qui les sépare des gens de la campagne, quand ils veulent bien prêter à ceux-ci l'appareil de leur poésie savante. Tout contribue donc à faire chez nous de l'idylle, de l'églogue, de la pastorale, de la bergerie, comme on voudra l'appeler, un poëme à double sens, où de grands personnages se cachent sous des noms vulgaires, où les rôles de la vie agricole figurent, comme sous un costume d'emprunt, les rôles de la vie citadine et de la vie politique. Les bourgeois et les princes daignent quitter leurs mai-

sons et leurs palais pour la cabane du paysan ou pour la maison roulante du berger ; ils changent d'habit pour prendre la houlette ou le soc de la charrue ; mais, sous leur nouvel affublement, ils n'oublient pas eux-mêmes et ils entendent bien qu'on n'oublie pas qu'ils sont toujours de riches bourgeois, des savants, des seigneurs du grand monde, même des princes et des rois.

Telle est la société menteuse et fardée dont se peuplent les bocages et les campagnes dans les *Foresteries* de Vauquelin de la Fresnaye, dans les *Bergeries* de Remy Belleau, et dans celles de Ronsard (1). Elle y retrouve, ou plutôt le poëte y ressuscite pour elle tous les dieux et demi-dieux païens, toutes les déesses qu'y adorait autrefois l'imagination naïve du laboureur et du pâtre anciens, Pan et les Silvains, Priape et les Silènes, les Dryades et les Nymphes : autant de froids personnages, autant d'artifices qui nous éloignent de la vraie nature.

C'est par exception seulement qu'un peu de naturel se mêle à cette poésie factice. Le célèbre Du Faur de Pibrac, si connu par ses *Quatrains*, qui font de lui une sorte de Théognis français (2), a écrit,

(1) Fontenelle, qui, dans son *Discours sur la nature de l'Églogue*, distingue si complaisamment les « vrais paysans » des « bergers d'églogues », perd néanmoins patience à entendre, chez Ronsard, la bergère Margot faisant l'éloge de Budé, de Turnèbe et de Vatable, les premiers savants du siècle en grec et en hébreu.

(2) Voir l'article sur la Poésie gnomique dans le Dictionnaire des sciences philosophiques ; ce morceau est réimprimé avec

avec une simplicité bien rude encore, des vers français *Sur les plaisirs de la vie rustique*, à l'honneur de son propre domaine :

Pybrac, je te salue, et toi, Boccoune sainte,
Et vous, coteaux vineux qui d'une double enceinte
Enmurez le terroir où d'un cours éternel
Deux ruisselets, roulants par mon champ maternel,
Non guères loin de là se vont perdre dans l'onde,
Et dans le large sein de Garonne profonde, etc.

Il y peint naïvement une âme obsédée des souvenirs qu'entretient une éducation pédantesque, et, après de froides allégories où figurent Pytho, Mercure et les Nymphes, il s'écrie :

Arrière donc de moi ces fables jà moisies
Et le feint ornement des vieilles poésies :
On ne m'orra (ouira) pour Dieu Jupiter réclamer,
Ni son frère Neptune, ès périls de la mer.
Du seul Dieu des Chrétiens humble serf je m'avoue
Et tout autre à Seigneur que lui je désavoue.
Il m'a dès le berceau heureusement guidé,
Et poussé plus avant que je n'eusse cuidé.
Lorsque je veux parler, la langue il me délie
Et m'apprend mot à mot comme il faut que je die.
Il m'a les yeux ouvert pour du haut firmament
Contempler à son lot le réglé mouvement
Et des astres roulants la plaisante carole
Et l'immobile point de l'un et l'autre pole, etc.

On sent ici l'effort, effort quelquefois heureux, d'une imagination qui cherche à s'affranchir des tra-

quelques additions dans mes *Mémoires de littérature ancienne*, p. 229 et suiv.

ditions païennes, et qui demande à la foi du chrétien une inspiration plus haute et plus sincère (1). Mais ce n'est là, je le répète, qu'une exception. La mode du siècle emporte presque tous les beaux esprits vers une étroite et fausse imitation de l'églogue grecque et latine. Ces exemples finissent par s'imposer à la pratique et par créer définitivement la théorie d'un genre de poésie bucolique inconnu à Théocrite, discrètement essayé par Virgile, et qui allait devenir par excellence un genre italien et français. De Laudun, qui écrit en 1597 son *Art poétique*, traite comme on va voir de la Bergerie (2). Ce sont des pages bien médiocres à tous égards; mais elles ont leur intérêt pour l'histoire de nos idées, de nos préjugés, de nos erreurs en littérature. Elles peignent naïvement l'état des esprits au moment où allait s'ouvrir avec Malherbe ce grand dix-septième siècle; elles montrent quel héritage d'idées souvent trompeuses le seizième siècle lui léguait, grâce à une imparfaite connaissance de cette antiquité que pourtant il aima et poursuivit d'une ardeur si sincère :

« Je traiterai fort brièvement de la Bergerie, parce qu'elle est assez connue. Or la bergerie est un mot français dérivé de son primitif *berger*, et est la bergerie le lieu où les bergers tiennent leurs troupeaux et où ils font leurs devis; d'où nous les imitons en nos poëmes ou les représentons sur un

(1) Ces vers ont été mis en latin, sous le titre étrange d'*Agrocharis*, par Sébastien Rolliard, avocat au Parlement de Paris (Paris, 1598, in-12).

(2) Livre III, c. 8.

théâtre ou autrement. La matière est toute chose appartenant aux bergers, parler des forêts, des montagnes, des prés, des fontaines, des brebis, des chiens, loups et autres choses. *Sous les noms des bergers et en leurs devis, bien souvent les bons poëtes y mettent un sens moral et les font parler des affaires d'État, des conditions et fortunes des rois et princes. Le plus souvent tout se réfère à l'amour.* » Puis il distingue : 1° les simples églogues, qui sont des dialogues, comme en a fait Ronsard ; 2° celles qui sont divisées par journées, comme dans Belleau ; 3° celles « où il y a personnages et que l'on a coutume de jouer sur les théâtres. » Cette troisième sorte « vraiment s'appelle Bergerie et non Pastorale comme aucuns ignorants et plutôt italiens que françois l'ont appelée ; car *Pastorale* est plutôt latin écorché qu'autre chose.... Coutumièrement elle se fait en vers alexandrins et élégiaques (c'est-à-dire de douze ou de dix pieds). Il n'y a scènes ni actes ; mais seulement, à la différence de tragédie et comédie, il y a des pauses. On ne met guère plus de six ou sept personnages. On y introduit des loups, des chiens, des nymphes, des sylvains, ou autres choses que l'ancienne superstition a crues. »

Puis il explique pourquoi les chasseurs, « qui sont toujours en mouvement, » et même les laboureurs « qui sont toujours au travail, » n'ont pu fournir matière à ces poëmes. « Mais le berger est plus oisif.... » et si les bergers sont préférés, c'est « aussi parce qu'ils sont plus anciens et que le chant a été inventé par eux. »

« Aux bergeries on traite toujours ou le plus souvent de l'amour, parce que les bergers sont oisifs... et l'oisiveté est la mère de volupté. Il faut qu'en la bergerie les personnages s'entre-parlent souvent, comme témoigne Scaliger au premier livre de l'*Art poétique*. Elle se fait toujours en rime plate, en observant exactement le masculin et le féminin. Les moindres que l'on fasse sont de deux cents vers jusqu'à mil et non plus ; car si elles étoient de plus, elles n'auroient pas bonne grâce ; et si elles étoient moins et qu'il n'y eût que trois ou quatre personnages, il n'y auroit pas cinquante vers pour chacun, berger ou bergère. Or, s'il n'y avoit que deux personnages, ce seroit églogue, et en ce cas on la peut faire depuis vingt carmes jusqu'à quelque nombre complet qu'il plaise au poëte. »

C'est plus qu'une théorie, on le voit ; c'est un règlement, auquel De Laudun ajoute l'autorité de son propre exemple : « J'ai fait quelques bergeries de cette façon dernière, et autres aussi. Il y a beaucoup d'auteurs qui en ont fait, auquels je renvoie le lecteur, comme à Ronsard et Desportes. »

Il y avait alors cinquante ans environ que la poésie pastorale, ainsi conçue à l'antique, s'était introduite en France. On peut juger de ses rapides progrès et de l'engouement du public pour ce genre de composition. De Laudun nous montre, à la fin du seizième siècle, en quelles subtilités commençaient à s'égarer les rédacteurs de Poétiques et quelle fausse idée se faisaient les poëtes eux-mêmes d'un genre de composition où rien ne peut suppléer à la

naïveté des sentiments et à la simplicité des peintures.

Ce n'est pas à dire que Belleau et Ronsard n'aient jamais réussi dans leurs bergeries et dans leurs églogues. Ils aimaient la nature et ils avaient un heureux génie : la nature et le génie ont été plus forts que tous les artifices où les enfermait une théorie trompeuse. Tout le monde connaît l'exquise description du mois d'avril par Remy Belleau. Quant à Ronsard, même dans ses compositions allégoriques, il a des pages excellentes et dignes de servir de modèles. Mais, ce qui est bien à l'honneur de la sincérité en poésie comme en toutes choses, les bonnes pages de Ronsard sont celles où ses bergers et ses laboureurs parlent franchement de leurs propres affaires, de leurs petites passions, de leurs amours naïves, et si un de ces faux bergers nous séduit, c'est que, pour nous, le sens allégorique de son langage a disparu aujourd'hui, et que nous prenons tout simplement au mot des passages que le poëte destinait à exercer notre esprit et à nous donner le plaisir de la difficulté vaincue. Le temps a déjoué ces laborieux calculs, en restituant, pour ainsi dire, aux vers du poëte une simplicité de sens dont il s'écartait à dessein.

Il faut sortir de la poésie, presque de la littérature, pour trouver, au seizième siècle, une description complétement naïve de la vie des champs. On la trouve, en effet, dans les *Propos rustiques et facétieux* par Noël du Fail (1548), un Gaulois de la famille de Rabelais et de Henri Estienne :

c'est la nature copiée dans sa plus simple réalité. Robin le Clerc, « compagnon charpentier de la grande dolouëre », Thenot du Coing et son fils Tailleboudin, Guillot le Bridé et Phelipot l'Enfumé, Perrot, Claquedent et Gobemouche sont bien de vrais paysans, au langage franc, narquois, grossier même, contant, sur les places ou devant le feu de leur âtre campagnard, les historiettes du village, assaisonnées du plus gros sel : on croit entendre parler les personnages d'une peinture flamande ou hollandaise. Bien qu'ils soient l'œuvre d'un savant magistrat, ces tableaux de mœurs sembleraient composés par ceux mêmes qu'ils représentent, n'était je ne sais quelle pointe de malice un peu savante qui en révèle la véritable origine, mais qui ne montre pas pour cela un disciple de l'antiquité. Les *Lettres des pêcheurs*, par le sophiste Élien (1), et mieux encore le charmant discours *Euboïque* de Dion Chrysostome (2), rappellent par quelques traits les *Propos rustiques* de Du Fail; mais il ne paraît pas qu'ils aient été même connus de l'auteur français.

Quoi qu'il en soit à cet égard, il m'a paru intéressant de fixer avec précision les limites entre lesquelles naquit et se développa notre poésie pastorale, de montrer combien vite elle oublia les champs et la nature pour une vaine recherche d'allégories et de

(1) Publiées pour la première fois dans les Épistolographes grecs d'Alde, en 1499.

(2) Publié pour la première fois, à Venise, en 1551, par Alde.

sentiments raffinés ; quelle faible part eurent les exemples de la poésie grecque dans les égarements de la poétique française, égarements qui se prolongèrent jusqu'à la fin du dix-huitième siècle (1).

(1) Voir, au tome II, la XXVIIe leçon, et, sur l'ensemble du sujet dans les littératures de l'Europe, l'article *Poésie bucolique*, dans l'Encyclopédie des Gens du monde.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

L'ÉPOPÉE FRANÇAISE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Ignorance commune des lettrés du seizième siècle au sujet de notre vieille poésie héroïque. — Comment la première idée du poëme héroïque ou épique leur fut suggérée par l'étude de Virgile et d'Homère. — Théorie de l'épopée chez J. Du Bellay, Th. Sibilet, J. Pelletier du Mans, dans l'*Art poétique* de Ronsard et dans les deux préfaces de la *Franciade;* dans l'*Art poétique* de Vauquelin de La Fresnaye. — Conclusion sur l'irréussite finale des tentatives épiques au seizième siècle.

Nous avons vu, dans la leçon précédente, comment la poésie pastorale se détourna, en France, de sa voie naturelle, pour produire, sous les noms de bergerie, églogue ou pastorale dramatique, des poëmes où la peinture des scènes et des mœurs de la campagne n'était plus qu'un moyen de peindre allégoriquement les mœurs et les personnages de la ville et de la cour. La renaissance de l'épopée dans notre littérature va nous offrir un phénomène littéraire tout semblable, la tradition hellénique et romaine

interprétée au sens d'une imitation étroite et d'une théorie qui en faussaient le vrai caractère.

En réalité, nous possédions, bien avant la Renaissance, un grand nombre de poëmes français répondant par leur esprit et par leur forme générale à l'idée du poëme épique tel que nous la représentent Homère et les poëtes de cette école. La *Chanson de geste*, ou la *Geste*, on s'accorde à le reconnaître aujourd'hui, étant un récit en vers de faits héroïques, est un poëme épique au même sens que l'*Iliade* et que l'*Odyssée*. Sans les avoir, elle en reproduit souvent le naïf langage. Tout récemment encore, un éminent helléniste, M. Imm. Bekker, rapprochait maintes formes de style tout à fait semblables dans les Gestes du moyen âge et dans les poëmes homériques (1). Mais il est presque incroyable à quel point la chanson de geste était oubliée ou méconnue dans notre pays depuis la fin du quinzième siècle. De tous ces beaux récits du douzième et du treizième siècle il ne circulait plus guère alors que des paraphrases en prose et des imitations languissantes (2). Les plus grands amateurs de nos antiquités littéraires, Estienne Pasquier et Claude Fauchet (ce dernier surtout est à signaler pour son livre *de l'Origine de la langue et poésie françoises*), n'ont qu'une idée confuse de cette littérature demi-historique et demi-légendaire que forment les trois cycles de Charlemagne, d'Artus et

(1) *Monatsbericht der Koeniglichen preussischen Akademie*, 1867. Cf. plus haut, p. 189.

(2) Voir G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne* (Paris, 1865, in-8°).

d'Alexandre le Grand. Le beau poëme de Roncevaux, apprécié aujourd'hui avec tant de faveur (1), gisait alors oublié dans les bibliothèques, et personne ne soupçonnait plus que la France eût jamais possédé des écrivains dans le genre homérique, des narrateurs naïfs, abondants, originaux de l'histoire nationale telle qu'elle existe et se propage dans l'imagination populaire. Au reste, Homère lui-même n'a été que bien tard considéré à ce juste point de vue par la critique. C'était depuis longtemps, on peut dire depuis Aristote, non pas le chef privilégié d'une grande école de chantres populaires, mais presque l'inventeur à la fois et le modèle d'un genre de composition où l'art et la réflexion étaient censés avoir eu, dès l'origine, une part presque aussi grande que l'invention et le génie (2). Apollonius de Rhodes et Quintus de Smyrne étaient, à cet égard, mis dans la même famille, sinon au même rang, que le vieil Homère, et nul ne songeait à remarquer que Virgile, écrivant sous Auguste son *Énéide*, la composa dans de tout autres conditions que celles où était née l'épopée homé-

(1) Voir une expression, vive jusqu'à l'hyperbole, de ce retour de l'opinion, dans les premiers volumes du savant ouvrage de M. Léon Gautier, *les Épopées françaises* (Paris, 1865-1869, 3 vol. in-8°). M. G. Boissier, dans la Revue des Deux-Mondes (février 1867), et M. Paul Albert, dans la VII[e] leçon de son Cours sur la *Poésie* (1868, in-8°), ont répondu, l'un avec mesure, l'autre avec beaucoup de vivacité, à cette espèce de fanatisme de l'admiration contemporaine pour notre vieille poésie héroïque.

(2) Cette influence d'Aristote sur les opinions relatives à Homère n'avait pas, je crois, été nettement montrée avant les *Homerische Vorschule* de W. Müller (Leipzig, 1824, in-8°).

rique. En tout cas, la désuétude avait produit l'oubli ou l'ignorance. Ignorant une partie de notre glorieux passé, nos pères songeaient à doter la littérature française d'une richesse qui, selon eux, lui manquait. Virgile n'avait guère cessé d'être lu et commenté durant le moyen âge (1). L'imprimerie venait d'en multiplier les éditions savantes. Homère lui-même, imprimé depuis un demi-siècle, bientôt traduit en latin, puis tant bien que mal en français, commençait à se répandre parmi nous sous ces formes diverses; on l'expliquait publiquement au Collége de France. On se prenait d'enthousiasme pour cette beauté (2), longtemps méconnue, d'un poëme aux grandes proportions, plein de fortes peintures, plein de sentiments généreux et de cet héroïsme qui rappelait par quelques traits les mœurs et les vertus de la chevalerie; c'était même par là, nous l'avons vu plus haut, qu'Homère avait séduit son premier et grossier traducteur, Jean Samxon (3). Mais, si on se représentait assez nettement l'épopée dans Homère ou

(1) Je songe surtout au Commentaire de Bernard de Chartres, sur lequel on peut lire les *Ouvrages inédits d'Abélard* publiés par M. V. Cousin (Paris, 1840, in-4°), p. 639 et suiv.

(2) Outre les témoignages cités plus haut dans notre cinquième leçon, on lira bientôt, sur cette tradition de la poésie et des récits homériques au moyen âge, un travail important de M. E. Joly : *Benoist de Sainte More et le Roman de Troie*, etc., qui paraîtra dans le tome XXVI des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie. Un ouvrage de M. Dunger vient de paraître sous ce titre : *Die Sage vom trojanischen Kriege in den Bearbeitungen des Mittelalters und ihren antiken Quellen* (Leipzig, 1869, in-8°).

(3) Voir la VIIIe leçon, p. 190.

dans Virgile, on ne savait guère comment la concevoir pour la poésie française. Ce fut d'abord le *long poëme*, puis le *grand œuvre*, enfin l'*œuvre héroïque* ou le *poëme héroïque*. Voici comment, en 1548, Joachim du Bellay fait appel, en un langage éloquemment bizarre, au futur Homère français :

« Donc, ô toi, qui, doué d'une excellente facilité de nature, instruit de tous bons arts et sciences, principalement naturelles et mathématiques, versé en tout genre de bons auteurs grecs et latins, non ignorant des parties et offices de la vie humaine, non de trop haute condition ou appelé au régime public, non aussi abject et pauvre, non troublé d'affaires domestiques, mais en repos et tranquillité d'esprit acquise premièrement par la magnanimité de ton courage, puis entretenue par ta prudence et sage gouvernement; ô toi, dis-je, orné de tant de grâces et de perfections, si tu as quelquefois pitié de ton pauvre langage, si tu daignes l'enrichir de tes trésors, ce sera toi véritablement qui lui feras hausser la tête et d'un brave sourcil s'égaler aux superbes langues grecque et latine, comme a fait de notre temps en son vulgaire un Arioste italien, que j'oserois (n'étoit la sainteté des vieux poëmes) comparer à un Homère et Virgile. Comme luy donc, qui a bien voulu emprunter de notre langue les noms et l'histoire de son poëme, choisis-moi quelqu'un de ces beaux vieux romans françois, comme un Lancelot, un Tristan ou autre, et en fais renaître au monde une admirable Iliade et glorieuse Énéide..... Que si quelqu'un n'a du tout cette vigueur d'esprit,

cette parfaite intelligence des disciplines et toutes ces commodités que j'ai nommées, tienne pourtant le cours tel qu'il pourra; car c'est chose honnête à celui qui aspire au premier rang, demeurer au second, voire au troisième. Non Homère seul entre les Grecs, non Virgile entre les Latins, ont acquis los et réputation. Mais telle a été la louange de beaucoup d'autres, chacun en son genre, que, pour admirer les choses hautes, on ne laissoit pourtant de louer les inférieures (1). »

Thomas Sibilet est encore plus modeste. C'est dans son chapitre sur *la Version* (2) qu'il insère, presque timidement, l'appel que nous avons lu plus haut.

Dans tout cela, nul souvenir, nulle trace de la théorie d'Aristote sur l'épopée : c'est uniquement d'après quelques modèles anciens que l'on conçoit le poëme de longue dimension que doit attendre notre littérature. Jacques Pelletier, du Mans, qui avait commencé à traduire Homère en vers, et qui publia en 1555, à Lyon, son *Art poétique*, n'est pas plus érudit sur ce sujet. Comme ses deux confrères, il place très-haut l'œuvre qu'il appelle *héroïque*. Ce poëme est selon lui « de tel compte et de tel honneur, qu'une langue n'est pas pour passer en célébrité

(1) *Défense et illustration de la langue françoise*, II, 5. Il est remarquable que ce chapitre a échappé aux critiques de Charles Fontaine dans son *Quintil Horatian*, d'ailleurs si plein d'objections futiles contre du Bellay.

(2) *Art poétique*, II, 4. Voir plus haut, dans la quatorzième leçon, p. 330.

vers les siècles, sinon qu'elle ait traité le sujet héroïque ». C'est « une mer, une forme et image de l'univers »; c'est le jeu du théâtre « de ce monde », c'en est « le miroir ». Mais, quand il arrive à le décrire plus en détail, on voit qu'il n'y fait guère entrer que les exploits des guerriers. L'épopée de Virgile, d'ailleurs, lui est plus familière que les deux poëmes homériques, et sa théorie se borne à peu près aux leçons qui ressortent d'une analyse admirative de l'Énéide. Une fois seulement il se souvient de nos romans français pour les louer d'un art qu'il admire fort chez Virgile, c'est celui de suspendre la curiosité du lecteur « désireux et hâtif d'aller voir l'événement ». « A quoi, dit-il, je trouve nos romans bien inventifs, et dirai bien ici en passant qu'en quelques-uns d'iceux bien choisis le poëte héroïque pourra trouver à faire son profit, comme sont les avantures des chevaliers, les amours, les voyages, les enchantements, les combats et semblables choses, desquelles l'Arioste a fait emprunt de nous pour nous transporter en son livre. » On voit qu'il est loin de deviner l'importance des chansons de geste; peut-être les a-t-il encore moins connues que ne les connaissait Pasquier. Ailleurs on croit voir poindre dans ce chapitre la théorie (si elle mérite ce nom) qui fera le fond de l'ouvrage du Père Le Bossu, au dix-septième siècle, celle qui ramène toute épopée au développement d'un précepte de morale. « Voilà, dit-il, après avoir cité un des beaux traits de l'*Énéide*, voilà d'où sortent les vives voix du poëte. Voilà comment se bâtit l'œuvre héroïque et

immortel. Voilà comment *d'une idée de sagesse et de vertu conçue par le grand esprit poëtique* se forme le grand et parfait image (1) de la vie. Voilà comment notre Virgile a dressé son grand ouvrage. »

En 1561, Jules-César Scaliger, dans sa volumineuse *Poëtique* (2), écrivait quelques pages sur l'épopée, d'après Aristote, mais surtout d'après l'idée que s'en formait son esprit pédantesque et bizarre, en rapprochant sans aucune critique Homère, Virgile, Lucain, Héliodore et Musée. Ce rapprochement seul est un indice de la confusion qui régnait alors chez nos savants; Héliodore, l'auteur d'un roman bourgeois et en prose (3), Musée, le peintre élégant et mignard d'une aventure d'amour, étaient placés, comme des modèles de l'art épique, sur la même ligne que les maîtres classiques. Entre les Grecs et les Romains, d'ailleurs, on semblait ne voir aucune différence, que de talent peut-être, et l'on ne tenait nul compte de la diversité des temps et des civilisations. Avec quelques préceptes recueillis dans ce qui

(1) Pelletier fait d'*image* un mot masculin. D'ailleurs, pour lui, moins que pour aucun autre écrivain de ce siècle, je ne pouvais m'imposer de reproduire l'orthographe de l'édition originale. Celle de Pelletier, comme celle de Ramus, est toute systématique, fort complexe malgré sa prétention à la simplicité, et telle que nos yeux ont beaucoup de peine, aujourd'hui, à s'y habituer.

(2) I, 2 et 5; III, 96. Quoique Scaliger sache beaucoup de grec, il paraît le savoir mal. Je ne vois pas, par exemple, où il a pu trouver chez les anciens l'adjectif διαλογητικός, par lequel il désigne la poésie *dialoguée*.

(3) Voir plus haut, p. 342, les vers de Vauquelin de La Fresnaye, où Héliodore est également cité.

nous reste de la *Poétique* d'Aristote, avec quelques règles déduites des exemples anciens, on composait, à l'usage des faiseurs d'épopées, une sorte de règlement qu'allait subir avec une étrange soumission le génie même de nos plus grands écrivains.

Ronsard et ses amis continuaient alors d'étudier, soit sous la discipline de Dorat, soit en dehors de cette école, les monuments de la poésie épique chez les anciens. Ils se prenaient d'un vif enthousiasme pour ces études nouvelles et d'une sorte d'ardeur irréfléchie pour imiter les œuvres qu'ils admiraient si vivement. Ronsard était à peine en possession de la renommée que lui firent si promptement ses premiers sonnets et ses premières odes, et déjà il rêvait une épopée doublement française par le sujet et par la langue. Comme d'ailleurs on ne comprenait guère alors un grand travail littéraire qui ne fût soutenu par la faveur et les encouragements de quelque Mécène, Ronsard, tandis qu'il préparait les matériaux poétiques de sa *Franciade*, invoquait pour elle l'appui des rois, des princes, des grands magistrats, ses protecteurs et amis. Dans son excellente étude sur Ronsard, M. Gandar a curieusement recueilli à travers les œuvres du poëte tous les témoignages de cette longue et vive sollicitude; il a suivi, comme d'année en année, le progrès de l'incubation laborieuse d'où devaient sortir, en 1572, les quatre premiers chants du poëme destiné par son auteur à en avoir autant que l'*Iliade*. Or, en 1565, c'est-à-dire au plus fort de ce grand travail poétique qui occupait Ronsard et passionnait si vivement ses

amis, le poëte rédigeait pour l'abbé d'Elbene un petit *Art poétique* en prose, qui a été plusieurs fois imprimé de son vivant et après sa mort (1). Bien qu'il l'ait écrit en trois heures, l'opuscule est encore assez long pour qu'on s'étonne d'y trouver si peu de traces du projet alors très-avancé de la *Franciade* : point d'observation sur les divers genres de poésies, sur les caractères et les règles qui leur sont propres; sur tout cela Ronsard parait se référer à l'*Art poétique* d'Horace et à celui d'Aristote, auxquels il sait que son jeune ami n'est point étranger (2); seulement quelques principes d'une certaine élévation sur le caractère religieux et moral du poëte, sur la différence du vrai poëte et du versificateur; la recommandation de préférer un langage à la fois national et savant au parler de la cour, « lequel est quelquefois très-mauvais, pour être le langage des damoiselles et gentilhommes qui font plus profession de combattre que de bien parler » (3); çà et là quelques-unes de ces expressions qui sentent leur no-

(1) M. F. Wey, dans son livre estimable *Sur les Révolutions du langage français*, commet, à ce propos, une assez grave erreur, en rapportant la composition de ce petit écrit aux derniers mois de la vie de Ronsard, et en y voyant la preuve d'un certain affaiblissement d'esprit.

(2) Voir, plus haut, p. 332.

(3) A ce propos, il est intéressant de voir comment l'auteur se laisse entrainer, par son admiration pour la Grèce ancienne, jusqu'à regretter l'unité de la France monarchique : plusieurs princes et plusieurs cours, comme il y avait chez les Grecs plusieurs républiques, auraient, selon lui, mieux favorisé l'émulation littéraire et le développement des richesses de notre langue (page 21, éd. 1586).

blesse de cœur et d'esprit, comme lorsqu'il parle des qualités « qui sont les nerfs et la vie du livre qui veut forcer les siècles pour demeurer de toute mémoire victorieux du temps ». On reconnaît bien à ces traits le disciple nourri aux leçons de Dorat, familier avec le beau langage des Muses pindariques, mais on n'y trouve pas en particulier le poëte de la *Franciade*. Ce qui est plus surprenant encore, c'est que la première préface de la *Franciade*, celle de 1572, un peu oubliée des critiques modernes, hormis M. Gandar, qui l'a judicieusement réimprimée, ne contient pas non plus l'exposé que nous attendrions de la méthode de l'auteur et de ses procédés poétiques. On n'y trouve guère (et encore cela tient-il en quelques pages) que des remarques un peu décousues sur la différence de l'historien et du poëte, sur l'intention patriotique qui lui a suggéré le choix de son héros, sur l'emploi du vers de dix syllabes, qu'il a cru devoir préférer au vers alexandrin, puis sur quelques épisodes de son poëme. Parmi ce détail, quelques phrases vraiment étranges par leur naïveté montrent chez Ronsard une sorte de faiblesse d'esprit difficile à concilier avec son incontestable talent d'écrivain. Par exemple : « Si je parle de nos monarques plus longuement que l'art virgilien ne le permet, tu dois savoir, lecteur, que Virgile, comme en toutes autres choses, en cette-ci est plus heureux que moi, qui vivoit sous Auguste, second empereur, tellement que n'étant chargé que de peu de rois et de césars, ne devoit beaucoup allonger le papier, où j'ai le faix de soixante et trois

rois sur les bras. » Puis, à la fin, et après quelques mots d'une modestie d'ailleurs touchante sur les imperfections de son œuvre, on lit cette singulière supplique à son lecteur : « Je te supplierai seulement d'une chose, lecteur, de vouloir bien prononcer mes vers et accommoder ta voix à leur passion, et non comme quelques-uns les lisent, plutôt à la façon d'une missive, ou de quelques lettres royaux que d'un poëme bien prononcé : et te supplie encore de rechef où tu verras cette marque ! vouloir un peu élever ta voix pour donner grâce à ce que tu liras. » N'est-ce pas chose piquante de voir le rival français d'Homère donner pour ainsi dire des instructions à ses futurs rhapsodes, pour assurer le bel effet de ses vers ? Et cependant celui qui écrivait ces lignes connaissait au moins depuis 1565 la savante théorie d'Aristote sur le poëme épique. En 1571, il avait reçu à Paris la visite de Torquato Tasso, déjà illustre par son poëme de *Renaud*, et qui préparait déjà sa *Jérusalem délivrée*. On ne comprend pas qu'une telle familiarité avec le philosophe ancien et avec le grand poëte moderne n'ait pas plus heureusement influé sur l'esprit de Ronsard. On sait seulement que lui-même, en 1584, dans la réimpression de ses œuvres, il supprima cette préface de 1572, et qu'il la remplaça bientôt par une autre, imprimée seulement, après sa mort, en 1587. Celle-ci est à bon droit considérée comme son dernier mot sur le genre de composition auquel il avait consacré tant d'efforts, hélas ! malheureux. C'est une œuvre originale et d'un tour assez vif, mais rédigée sans ordre, et où

les principes généraux alternent avec des prescriptions vétilleuses, quelquefois puériles. On y retrouve la distinction de l'historiographe et du poëte, des préceptes sur le style, un éloge enthousiaste de Virgile, de « ce brave Virgile, premier capitaine des Muses », qu'en effet il connaît mieux et qu'il imite plus heureusement qu'il ne connaît et imite Homère. Chez celui-ci, ce qu'il admire et ce qu'il s'efforce d'imiter, c'est la propriété et la familiarité du langage poétique. A cet égard, il descend presque au plus minutieux détail : « Tu imiteras, dit-il par exemple, les effets de la nature en toutes tes descriptions suivant Homère ; car s'il fait bouillir de l'eau dans un chaudron, tu le verras premier fendre son bois, puis l'allumer et le souffler, puis la flamme environner la panse du chaudron tout à l'entour, et l'écume de l'eau se blanchir et s'enfler à gros bouillons avec un grand bruit, et ainsi de toutes les autres choses. Car en telle peinture ou plutôt imitation de la nature consiste toute l'âme de la poésie héroïque, laquelle n'est qu'un enthousiasme et fureur d'un jeune cerveau. » Singulier rapprochement entre un simple procédé descriptif et les principes mêmes de l'inspiration poétique, que d'ailleurs Ronsard a si vivement décrite dans une épître à J. Grévin, comme nous l'avons vu dans une autre leçon (1).

Un peu plus haut, il donne des règles au poëte héroïque sur la manière d'armer ses héros « de toutes les pièces de leur harnois..., car cela apporte grand

(1) XIV[e] leçon ci-dessus, p. 332.

ornement à la poésie héroïque. » — « Tu n'oublieras pas aussi, ajoute-t-il, la piste et battement de pied des chevaux, et représenter en tes vers la lueur et la splendeur des armes frappées de la clarté du soleil, et de faire voler les tourbillons de poudre sous les pieds des soldats et des chevaux courants à la guerre, le cri des soldats, froissés de piques, brisement de lances, accrochement de haches, et le son diabolique des canons et arquebuses, qui font trembler la terre, froisser l'air d'alentour. Si tu veux faire mourir sur-le-champ quelque capitaine ou soldat, il le faut navrer au plus mortel lieu du corps, comme le cerveau, le cœur, la gorge, les aines, le diaphragme; et les autres que tu veux seulement blesser, ès parties qui sont les moins mortelles, et en cela tu dois être bon anatomiste. » Homère se montre, en effet, très-précis sur ce détail d'anatomie descriptive, mais il l'est sans effort et sans recherche, comme simple observateur de la nature qu'il peint, en cela comme dans tout le reste, telle qu'il l'a vue sur les champs de bataille, dans les palais ou dans les campagnes. Un habile historien de la médecine nous a naguère montré l'exactitude du vieux poëte en toutes ces choses (1) ; mais, avec beaucoup de raison, il n'en a pas conclu qu'Homère les connût à titre de savant au milieu d'une foule ignorante. Il l'a seulement signalé comme un interprète fidèle de notions alors communes aux hommes de guerre ses contemporains. Homère décrit

(1) Voir la dissertation spéciale du docteur Ch. Daremberg : *la Médecine dans Homère* (Paris, 1865, in-8°).

complaisamment les « montagnes, forêts, rivières, villes, républiques, havres et ports, cavernes et rochers » ; mais ce n'est pas précisément comme le voudrait Ronsard, parlant à ses confrères les poëtes modernes, « pour embellir son œuvre par là et le faire grossir en un juste volume », ou « pour se donner réputation et servir de marque à la postérité ». C'est parce que rien de ce qu'il raconte n'est indifférent à ceux à qui il s'adresse; c'est parce que la curiosité publique s'intéresse aux moindres événements du passé, et que le poëte est, avant tout, au service de la curiosité publique, comme il est, en matière de morale et de religion, l'interprète des opinions populaires.

Toutes ces idées, qui nous semblent aujourd'hui fort simples, étaient à peine entrevues alors. On s'accordait volontiers à considérer le poëte épique comme le plus profond des inventeurs, le plus habile et le plus subtil des arrangeurs de syllabes. Une fois seulement, dans l'*Art poétique* de Vauquelin de La Fresnaye, qui fut composé à la demande d'Henri III, mais qui ne fut publié que sous Henri IV, on croit apercevoir une conception plus large et plus généreuse de l'épopée; c'est dans les vers suivants du premier livre, où respire je ne sais quel sentiment lointain des riches et naturelles beautés que prodiguait le génie épique au temps d'Homère et d'Hésiode, et que ne fait pas oublier la beauté plus savante de l'épopée virgilienne :

Si, né sous bon aspect, tu avois le génie
Qui d'Apollon attire à soi la compagnie,

Pour d'un ton assez fort l'Héroïque entonner,
Les siècles avenir tu pourrois étonner;
Mais il faut de cet art tous les préceptes prendre,
Quand tu voudras parfait un tel ouvrage rendre:
Par ci par là meslé, rien ici tu ne lis
Qui ne rende les vers d'un tel œuvre embellis.
Tel ouvrage est semblable à ces fécons herbages,
Qui sont fournis de prez et de gras pasturages,
D'une haute futaye, et d'un bocage épais,
Où courent les ruisseaux, où sont les ombres frais,
Où l'on void des estangs, des vallons, des montagnes,
Des vignes, des fruictiers, des forests, des campagnes:
Un prince en fait son parc, y fait des bastimens,
Et le fait diviser en beaus appartemens:
Les cerfs, soit en la taille, ou soit dans les gaignages,
Y font leurs viandis, leurs buissons, leurs ombrages;
Les abeilles y vont par esquadrons bruyants
Chercher parmi les fleurs leurs vivres rousoyants;
Le bœuf laborieux, le mouton y pasture,
Et tout autre animal y prend sa nourriture.
. . . .
En l'ouvrage héroïque ainsi chacun se plait,
Même y trouve de quoi son esprit il repaist:
L'un y tondra la fleur seulement de l'histoire,
Et l'autre à la beauté du langage prend gloire;
Un autre, aux riches mots des propos figurés,
Aux enrichissements qui sont élabourés;
Un autre, aux fictions, aux contes délectables,
Qui semblent plus au vrai qu'ils ne sont véritables.
Bref, tous y vont cherchant, comme sont leurs humeurs,
Des raisons, des discours pour y former leurs mœurs.
Un autre, plus sublime, à travers le nuage
Des sentiers obscurcis, avise le passage
Qui conduit les humains à leur bienheureté,
Tenant, autant qu'on peut, l'esprit en sûreté, etc.

Et il poursuit le détail des événements et des personnages que le poëte épique peut mettre en scène :

c'est une description un peu vague, mais qui, par cela même, répond mieux à la liberté de la conception homérique, où la nature et l'histoire se développent, sinon sans mesure, au moins sans règle précise. L'épopée perdra plus qu'elle ne gagnera, dans la suite, à tomber sous l'étroite discipline des préceptes recueillis chez Aristote par la pédanterie de Paul Beni, de Rapin, du père Le Bossu.

Plus loin, en refaisant en vers alexandrins (1) le commencement de la *Franciade*, l'auteur semble proposer une réforme qui a prévalu dans l'usage. En tout cela il reste étranger aux doctrines prétendues aristotéliques. Mais bientôt vous le verrez subir lui-même l'influence des théories mesquines qui tendent à gêner l'invention dans la poésie héroïque. Aristote avait déclaré que l'épopée est « indéfinie par le temps » (2). Moins libéral que le législateur dont Scaliger et tant d'autres commentaient alors le code, Vauquelin, dans son deuxième livre, oublie sa comparaison du premier, et le voilà qui circonscrit le domaine poétique dont il a fait une si belle description :

. . . L'héroïc, suivant le droit sentier,
Doit son œuvre comprendre au cours d'un an entier.

La *Poëtique* de De Laudun, qui ferme, en quelque

(1) P. 59, éd. 1862 :

Abusé des plaisirs qui trompent la jeunesse,
Serviteur des beaux yeux d'une jeune maîtresse,
En vain j'ai soupiré les amours bassement, etc.

(2) Ἀόριστος τῷ χρόνῳ (*Poëtique*, c. V).

sorte, le seizième siècle, nous ramène à cette étroite législation. Le neuvième chapitre de son livre IV se réfère à Pelletier et à Ronsard, et, de fait, ce n'est guère qu'un résumé, quelquefois textuel, de leurs doctrines. Ainsi De Laudun, comme Ronsard, expose par le menu toutes les parties descriptives qui élargissent le poëme épique; comme Ronsard, il conseille au poëte d'user peu du nom propre des choses, mais de les dire par des périphrases, conseil auquel notre poésie n'a été que trop obéissante; il veut aussi que le poëte « sépare son discours du vulgaire » le plus qu'il pourra. Sur un point, toutefois, où d'ailleurs Ronsard a un peu varié, il se permet de ne pas suivre son avis, c'est sur l'emploi du vers de dix syllabes, au lieu de l'alexandrin, dans les compositions épiques. Il lui échappe aussi de différer d'avis sur l'ancienneté des sujets que traitera le poëte. Ronsard demandait seulement que les choses fussent vieilles de *trois ou quatre cents ans;* De Laudun dit de *quatre ou cinq cents*. Ce n'est pas là un témoignage de grande indépendance. Pourtant l'honnête écrivain paraît fier, en terminant son chapitre, des préceptes qu'il y a réunis avec si peu d'ordre. « Je m'assure, dit-il, que si par mon moyen le poëte acquiert de l'honneur... je participerai à son honneur pour me récompenser du travail et labeur que j'ai pris à le dresser. » Et en effet, *dresser* un poëte, tel est le but où tendent ces théories de plus en plus sévères, ces préceptes de plus en plus minutieux, ces plans à compartiments géométriques, ces recettes variées pour allonger la matière ou pour produire des effets

de style. Grâce aux exemples, souvent mal compris, de l'antiquité, grâce aux règles déjà subtiles, mais plus subtilement interprétées d'Aristote, la théorie de l'épopée allait devenir peu à peu comme un chapitre d'une scolastique nouvelle. Dès 1587, le Tasse, pour défendre quelques parties de sa *Jérusalem*, avait eu recours à l'allégorie. L'allégorie deviendra bientôt un des éléments du poëme épique; quelques savants hommes prétendront même qu'elle en est l'essence. L'abbé Goujet a raconté avec une érudition exacte et candide l'histoire de ces débats sur la nature du poëme épique depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'à Voltaire (1). Nous y reviendrons prochainement (2). Qu'il nous suffise ici d'avoir marqué, avec autant de précision que cela nous était possible, les commencements d'une théorie où l'autorité des Grecs, une fois reconnue, a si particulièrement influé sur la direction de l'esprit français.

Après ces cinquante années, où l'on voit s'élaborer l'idée du poëme épique en France, il faut, hélas! constater l'impuissance du génie épique chez nos poëtes du seizième siècle. Un projet avorté d'*Héracléide*, par Pelletier du Mans; un projet également avorté d'*Israëlide*, par Vauquelin de la Fresnaye, qui nous en a conservé le préambule dans son *Art poétique;* les quatre premiers chants, en vain remaniés, de la *Franciade* de Ronsard; *la Semaine* ou plutôt

(1) *Bibliothèque françoise*, t. III, p. 152.
(2) Voir, au tome II, la XXIIe leçon.

les Semaines de Du Bartas, auxquels on ajoutera, si l'on veut, *la Diane*, « sur un sujet feint », petit poëme de De Laudun dans le genre héroïque : tels ont été les seuls résultats de ce grand effort.

M. Gandar nous a curieusement raconté l'origine, le développement et l'irréussite finale du poëme de Ronsard. M. Sainte-Beuve a revisé avec le même soin et avec son habituelle pénétration le procès de Du Bartas (1). Ce sont aujourd'hui matières épuisées, et de cet impartial examen il ressort que l'esprit français faisait fausse voie à la poursuite d'une Iliade et d'une Énéide françaises. Nous verrons bientôt si les critiques du siècle suivant, avec leurs théories plus étroitement aristotéliques, favorisaient mieux l'élan du génie épique dans notre littérature.

(1) En 1842, morceau réimprimé à la fin de la *Poésie française au seizième siècle* (p. 387, éd. 1843, in-12). Sur la longue popularité de Du Bartas à l'étranger, M. Mézières me fait connaître un curieux opuscule de C. Dunster, où sont relevés les nombreux emprunts de Milton aux *Semaines*, d'après la traduction anglaise de Sylvester : *Considerations on Milton's early reading and the prima stamina of his Paradise Lost* (Edinburgh, 1800).

APPENDICES.

CINQUIÈME LEÇON.

PREMIER APPENDICE.

(Voir plus haut, p. 95.)

DE L'ÉTAT ACTUEL DE LA LANGUE GRECQUE ET DES RÉFORMES QU'ELLE SUBIT (1).

Le manifeste généreux d'un philhellène, M. G. d'Eichthal, et d'un savant Athénien, M. Renieri (2), invitait naguère les hellénistes et les politiques de l'Occident à employer, comme un instrument de civilisation pour tous les peuples riverains de la Méditerranée, le grec tel que le parle et l'écrit la société élégante de l'Hellade régénérée. Pour hâter cette alliance de l'Orient et de l'Occident, les deux auteurs demandaient que la prononciation orientale du grec fût substituée, sans retard, dans nos écoles,

(1) Extrait du premier fascicule des *Mémoires de la Société de linguistique* (Paris, 1868), reproduit ici avec quelques additions.

(2) *De l'Usage pratique de la langue grecque* (Paris, 1864, in-8°, en français et en grec moderne), avec une *Note* additionnelle qui parut quelques semaines après le Mémoire. On peut en rapprocher une lettre écrite en grec par M. Valettas à M. G. d'Eichthal, et que celui-ci a fait imprimer en 1867.

à celle qui, depuis trois siècles environ, y est seule usitée. Saisi par eux de cette grave question, le Ministre de l'instruction publique l'a soumise à une académie compétente, et celle-ci, sans méconnaître les difficultés pratiques d'une telle réforme, en a pourtant reconnu la légitimité (1). Or, un des arguments dont les Grecs ont toujours appuyé les instances qu'ils renouvellent en ce moment, c'est que le grec n'est pas une langue morte, et que le romaïque se rattache en droite ligne à l'antiquité classique, au moins à cette antiquité où l'on parlait, où l'on écrivait dans toute la Grèce ce que les grammairiens appellent le *dialecte commun*, κοινὴ διάλεκτος (2). Ils prétendent que, si la barbarie a déformé le bel idiome de l'antiquité, c'est seulement depuis l'invasion des Turcs ; à ce compte, les traditions classiques n'auraient guère subi qu'une interruption de quatre ou cinq siècles, et il serait facile aujourd'hui d'en renouer la chaîne, comme, après un long sommeil troublé par des rêves pénibles, la raison ressaisit le fil de nos idées interrompues. Voilà la doctrine que nous trouvons dans le récent manifeste de MM. d'Eichthal et Renieri (3) ; nous la retrouvons encore dans une dissertation que publiait, il y a quelques mois, sur la prononciation grecque un jeune Hellène de Corfou, M. Anastase de Lunzi (4). Elle est, d'ailleurs, fort ancienne, et peut-être faut-il l'expliquer en partie par l'é-

(1) Voir, dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1864, pages 331 et suiv.), le rapport lu par M. Dehèque, au nom de la commission à laquelle la question avait été spécialement soumise.

(2) Voir la Grammaire de Gennadius (réimprimée en 1839, « par ordre du gouvernement, pour l'usage des écoles publiques du royaume »), p. 3.

(3) *De l'Usage pratique de la langue grecque*, p. 14.

(4) *De Pronuntiatione linguæ græcæ* (Berolini, 1864, in-8°).

motion même que propagèrent en Occident les Grecs réfugiés de l'Orient après la prise de leur capitale ; car, dès le seizième siècle, je vois Ronsard déclarer que « le Turc en gaignant la Grèce en a perdu la langue du tout » (1). Elle était perdue de fait depuis longtemps, s'il faut appeler perdition du langage une transformation rendue nécessaire par le changement des choses. Mais le mal, longtemps inaperçu de l'Europe, s'y révéla par la catastrophe de 1453 avec un éclat qui le rendit d'autant plus douloureux que le mouvement de la Renaissance portait alors tous les esprits studieux à l'imitation des modèles de l'art classique.

Quoi qu'il en soit à cet égard, une doctrine si répandue mérite assurément examen. Or elle peut être aujourd'hui examinée avec plus de précision que jamais ; car l'histoire et la théorie des langues se sont fait, dans notre siècle, des instruments dont l'exactitude permet de résoudre nettement certains problèmes sur lesquels hésitait ou s'égarait la science des maîtres qui nous ont précédés.

Rappelons d'abord, sur ce point, comme un principe fondamental et fermement établi par la critique moderne, qu'il faut distinguer avec soin entre le lexique ou vocabulaire et la grammaire d'une langue. L'ancienne linguistique ne tenait guère compte que du vocabulaire et des racines ; la linguistique d'aujourd'hui, quand elle compare deux langues, attache autant, sinon plus d'importance à leurs formes grammaticales qu'à leurs vocabulaires. Cela posé, demandons-nous ce que l'on entend par la barbarie du grec moderne, et quel effet on espère de son retour aux formes de l'idiome antique.

(1) Préface de la *Franciade*, page 202 des Extraits de M. Sainte-Beuve.

Pour le vocabulaire, il n'est pas douteux que le romaïque n'ait un fonds commun avec le grec ancien ; peu importe, à cet égard, qu'il ait accepté ou subi l'introduction d'un grand nombre de mots étrangers. Il faudrait que de telles intrusions fussent bien multipliées pour étouffer l'originalité d'une langue. Notre français en admet tous les jours par la force même des choses, sans rien perdre, en vérité, de sa physionomie nationale. Chaque fois qu'une découverte de l'industrie on de la science transporte chez nous de l'étranger quelque produit ou quelque procédé nouveau, elle nous le donne d'ordinaire sous le nom même que lui ont assigné les inventeurs. La réciproque est notre droit, et il y a peu d'inconvénient à ce libre échange des mots et des idées. Par conséquent, peu importe, en définitive, que les Grecs réussissent aujourd'hui à expulser plus ou moins complétement tous ces mots intrus, dont la présence dans leur langue leur rappelle l'antique oppression de l'Hellade par les Romains d'abord, puis par les Slaves, les Bulgares, les Italiens et les Français, et enfin par les Turcs. Ce qu'il importe de savoir, c'est si les divisions, les principes, les formes de leur grammaire distinguent nettement l'idiome actuel de la langue ancienne. Or, sur ce point, rien n'est plus vrai, selon moi, que l'opinion exprimée, il y a cent cinquante ans, par le philologue J.-M. Lang, d'Altorf, et confirmée, à la fin du dix-huitième siècle, par D'Ansse de Villoison (1), à savoir, que le romaïque est au grec ancien, sauf

(1) *Exercitatio philologica de differentia linguæ Græcorum veteris et novæ* (Altorf, 1707, in-4°), § 10 : « ... propius linguam barbaram « vulgarem hodiernorum Græcorum a veteri puro sermone abesse « quam italicam a latina. » — Villoison, Mémoire analysé dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, tome XXXVIII, *Histoire*, p. 60. Cf. Norberg, *Opuscula academica* (Londini Gothorum, 1818), t. II : *De lingua græca hodierna.*

quelques différences de moins, ce que l'italien est au latin; en d'autres termes, qu'il est une langue néo-grecque au même titre que l'italien est une langue néo-latine.

Les preuves de cette assertion peuvent être rapidement résumées (1). Comme les autres langues néo-latines, et seulement à un moindre degré qu'elles, le romaïque a simplifié la déclinaison et la conjugaison : des cinq cas d'autrefois il n'en a conservé que quatre, s'arrêtant ainsi à moitié chemin d'un progrès que le français a poussé jusqu'au bout, lorsque, après avoir d'abord réduit les six cas du latin à deux, il a fini par les supprimer absolument. Des cinq modes de la conjugaison, il a supprimé l'optatif et l'infinitif; pour plusieurs temps et plusieurs modes, aux formes synthétiques, si fréquentes dans la langue classique, il a substitué, le plus souvent, des périphrases. Mais, à la différence des langues néo-latines, il a généralement conservé pour la voix passive des formes synthétiques. Par un effet naturel de ces changements, la syntaxe est devenue beaucoup plus simple; elle a moins de ressources pour varier les tours et les nuances de l'expression.

Dans le romaïque, comme dans les dialectes néo-latins, les finales des mots tombent ou s'altèrent quand elles ne sont pas accentuées; en latin c'est le *m*, en grec c'est le *n* qui disparaît ainsi, tantôt seul, tantôt avec la voyelle qui le précède. Dans le romaïque, comme dans les dialectes néo-latins, les diminutifs ont pris souvent la place et le sens des noms dont ils dérivent; le sentiment de la quantité des syllabes s'est affaibli, celui de l'accent toni-

(1) Voir, pour plus de détails, 1° l'article *Langue et Littérature grecques modernes*, par M. Brunet de Presle, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*; 2° le mémoire, qui sera cité plus bas, de M. Philippos Joannou.

que prédomine, et, par suite de cette révolution grammaticale, le système de la versification a été profondément transformé. Ces ressemblances entre le grec moderne et les dialectes romans sont si frappantes, qu'un savant français, Bonamy (1), a cru pouvoir les expliquer par l'influence même de l'occupation franque en Orient, et particulièrement dans le duché d'Athènes, opinion erronée, sans aucun doute, car les changements que Bonamy explique ainsi sont, pour la plupart, bien antérieurs à 1204, mais qui prouve, du moins, à quel point le romaïque rentre dans le plan général, et, pour ainsi dire, dans le moule des langues néo-latines. C'est qu'il y a là un phénomène, dont les causes nous échappent, mais dont on ne peut méconnaître le caractère universel dans le moyen âge gréco-latin. Les modifications qui du latin ont fait sortir les langues néo-latines, et qui ont changé le grec ancien en romaïque, sont presque toutes antérieures et étrangères aux actions du dehors. Si les idiomes germaniques et slaves, idiomes fort synthétiques, avaient directement influé sur la transformation du grec et du latin, c'eût été sans doute pour accroître, non pour diminuer le nombre de leurs formes synthétiques ; mais les modifications dont il s'agit dépendent du développement organique d'une langue abandonnée à la puissance de l'instinct populaire, durant les siècles où la tradition littéraire s'affaiblit, où la discipline grammaticale se relâche, où les maîtres du langage savant ont perdu leur autorité. C'est dans ces conditions seulement que se modifie d'une manière profonde la grammaire d'une langue ; il faut ce désarroi d'une société qui n'a plus d'écoles régulières, pour que se produisent des changements, tels, par exemple, que l'in-

(1) Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome XXIII, p. 250-254.

sertion de nouveaux auxiliaires dans la conjugaison, comme cela se voit dans le verbe romaïque, qui a deux auxiliaires de plus (θέλω et ἔχω) que le grec ancien. Que l'on se figure, en effet, au temps où Fénelon nous conseillait de nous enrichir par des emprunts aux langues germaniques (1), que l'on se figure un Français essayant d'accréditer dans notre langue un auxiliaire emprunté à l'anglais ou à l'allemand, et l'on sentira tout de suite quelle distance il y a entre l'emprunt de vingt mots utiles pour la science ou pour l'industrie et le moindre petit changement capable d'altérer la constitution organique de la phrase française, telle que l'a réglée, dès le moyen âge, l'instinct populaire, seul capable de créer ou de remanier profondément un idiome.

Ainsi, la prise de Constantinople n'est et n'a pu être que la plus éclatante catastrophe d'une période historique, durant laquelle le grec a subi bien d'autres altérations, parmi les révolutions et les désastres de la Grèce. Ce ne sont ni les Arabes, ni les Français, ni les Turcs, qui lui ont fait perdre l'usage de l'infinitif; il a fallu des siècles d'ignorance et de négligence pour que soient tombées de l'usage les lettres caractéristiques de cette flexion, si importante dans la conjugaison ancienne; et même, l'absence de l'infinitif a paru chose si étrange à quelques érudits, comme notre contemporain M. Fauriel, qu'ils inclinaient à voir là moins un fait de corruption récente qu'une tradition d'indigence primitive, rattachant ainsi le grec moderne, ainsi que le faisait déjà l'illustre Fréret (2), au grossier idiome des Pélasges. Quoi qu'il en soit

(1) Lettre à M. Dacier, sur les occupations de l'Académie française, § 3 : « Projet d'enrichir la langue. »

(2) Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XLVII, p. 126.

à l'égard de cette question spéciale, on peut démontrer l'existence d'une langue populaire, inférieure et parallèle à l'idiome littéraire, non-seulement durant les siècles du moyen âge antérieurs à 1204, mais, en remontant de proche en proche, jusque dans les siècles de l'antiquité classique. C'est ce qui ressort clairement des recherches de plusieurs savants modernes, en particulier de celles de M. Beulé (1), de M. Mullach (2), de M. Zampelios (3); je me rappelle aussi combien de preuves en donnait M. Hase dans son Cours de grec moderne, et c'est en partie aux notes recueillies dans ces leçons que j'emprunterai les témoignages suivants.

Un récit de l'historien Cédrénus nous montre, au neuvième siècle, l'impératrice Théodora, femme de Théophile, surprise par le nain du palais, comme elle jouait avec des poupées; le nain lui demandant ce qu'elle faisait là, ἡ Βασιλίς· τὰ καλά μου, ἔφησεν ἀγροίκως, νιννία, καὶ ἀγαπῶ ταῦτα πολλά (4). Ἀγροίκως, dit, comme on le voit, le narrateur byzantin. En effet, Théodora répondait en patois vulgaire et campagnard, en romaïque.

Le même auteur, p. 518 A, nous parle de vases précieux, ἅπερ ἡ κοινολεξία καλεῖ χερνιβόξεστα.

(1) *An vulgaris lingua apud veteres Græcos exstiterit.* (Parisiis, 1853, in-8°.)

(2) *Grammatik der griechischen Vulgarsprache in historischer Entwickelung* (Berlin, 1856, in-8°), ouvrage dont le titre seul indique toute l'utilité pour la question que nous essayons de résoudre ici.

(3) Βυζαντῖναι Μελέται. Περὶ πηγῶν νεοελληνικῆς ἐθνότητος ἀπὸ η' ἄχρι ι' ἑκατονταετηρίδος M. X (ἐν Ἀθήναις, 1857, in-8°), p. 574 et suivantes : Γλώσσης περιπέτειαι. On peut consulter aussi avec fruit le petit ouvrage de M. P. Chiotis, Περὶ Δημοτικῆς ἐν Ἑλλάδι γλώσσης (Zante, 1859, in-18), destiné surtout à la défense du grec vulgaire tel qu'on le parle dans les Sept-Iles.

(4) P. 516 de l'édition du Louvre. Cf. la nouvelle édition du *Thesaurus* d'H. Estienne, au mot Νιννίον.

Trois siècles avant cette époque, une dépêche de l'empereur Héraclius, transcrite dans le *Chronicon Alexandrinum*, nous offre plusieurs exemples du mot ἄλογον employé dans le sens d'ἵππος (1). C'est encore aujourd'hui le mot populaire pour désigner le cheval. Le même texte contient plusieurs exemples de la conjonction ἵνα employée comme elle l'est en romaïque. Cet emploi, d'ailleurs, remonte au moins jusqu'à la grécité de l'Évangile (2).

Les mots νεροφόρος et νεροχύτης, que l'on rencontre dès le quatrième siècle, contiennent le radical νερ, d'où le nom moderne de l'eau, νέρο, et il est facile de reconnaître ce même radical dans les noms anciens Νηρεύς et Νηρεΐδαι, qui désignent des divinités marines.

C'est encore ainsi que le mot βουνός, *montagne*, employé déjà par le poëte comique Philémon, mais réprouvé plus tard par les atticistes, reparaît dans la langue moderne avec le dérivé βουνάριον, βουνάρι (3). Je le crois identique avec le mot γουνός qu'Homère, Pindare et Hérodote emploient dans le même sens (4).

Les lexiques et les scoliastes, surtout le scoliaste d'Aristophane, sont pleins de ces mots populaires, cités comme synonymes de mots usités chez les classiques.

Ces exemples, que l'on pourrait multiplier, nous amènent au siècle d'Alexandre. Or, dès ce temps, les inscriptions, qui nous ont conservé tant de pages des dialectes municipaux ou patois de l'ancienne Grèce, nous font voir quelques particularités qui ont fini par s'étendre et deve-

(1) P. 398, 399, 400, 401, éd. du Louvre.

(2) Voir l'*Étude sur le texte et le style du Nouveau Testament*, par Berger de Xivrey (Paris, 1866, in-8°).

(3) Phrynichus, au mot βουνός.

(4) Voir l'article de L. Dindorf, au mot γουνός, dans le nouveau *Thesaurus linguæ græcæ*, article auquel ne manque que ce rapprochement avec βουνός.

nir les règles mêmes du langage vulgaire chez les Grecs nos contemporains. L'exemple le plus frappant en ce genre, c'est l'accusatif éolien de la première déclinaison en αις, comme τέχναις, que l'on retrouve à la fois, et dans l'usage de Lesbos, au temps de Sappho, et dans l'idiome d'aujourd'hui. Le grec moderne compte souvent comme brève l'η final des noms ou adjectifs féminins, ἐλεύθερη pour ἐλευθέρη. Or le dialecte béotien écrit par η les nominatifs pluriels de la première déclinaison et donne à leur finale la même quantité (1). Le grec moderne fait passer beaucoup de mots de la troisième déclinaison à la première ou à la seconde : c'est là un idiotisme qu'on retrouve souvent sur les inscriptions de Delphes, comme l'a déjà fait remarquer M. Ross (2). Bien plus, il y a telle forme de la déclinaison moderne, signalée, comme une corruption de date récente, dans la grécité des Septante et dans la grécité épigraphique, et qui n'est peut-être que la forme la plus antique, la forme pleine et vraiment organique. En tout cas, φλόγαν et ἁλυσίδαν pour φλόγα et ἅλυσίδα, ne sont pas seulement semblables à μητέραν et θυγατέραν, qu'on trouve dans les inscriptions, à αἶγαν, qu'on trouve dans les Septante ; ils rappellent, par une analogie bien séduisante, les anciens accusatifs de la troisième déclinaison avec le ν pour désinence et l'α pour voyelle de liaison entre le thème et la désinence (3).

Un fait plus important encore, et qui paraît n'avoir pas été remarqué, c'est que l'évolution grammaticale qui a enrichi le grec classique d'un *article* est tout semblable

(1) *Corpus inscr. græc.*, n. 1560. Cf. Bekker, *Anecdota græca*, p. 1215.

(2) *Fasciculus I Inscr. græc.*, p. 24.

(3) V. mes *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, p. 438. — Mullach, *Griechische Vulgarsprache*, p. 162. — Cf. Bopp, *Grammaire comparée*, § 150.

à celle qui a transformé le pronom latin *ille*, *illa*, *illud*, dans les langues néo-latines. Ce phénomène apparaît déjà chez Homère ; il se montre plus clairement dans la langue d'Hérodote et dans celle des ouvrages hippocratiques. Au temps de Thucydide, le changement est accompli, et la langue littéraire possède, à côté du pronom, un mot qui, s'il n'en dérive pas, offre souvent, néanmoins, la même forme, mais qui n'exprime plus qu'une nuance affaiblie du même sens, et qui joue, dans l'usage, un rôle très-différent. Or, c'est précisément ce qui devait arriver douze siècles plus tard chez les peuples de l'Europe latine (1). Aucun exemple ne montre mieux la communauté des procédés instinctifs que pratiquèrent les peuples de race grecque et les peuples de race ou d'éducation latine, et qui, des deux côtés, à la distance de tant de siècles, ont produit des effets tout semblables.

Les Grecs ont donc tort de repousser l'assimilation de leur langue vulgaire aux langues néo-latines (2) : c'est là un trait par où ils se rapprochent de la grande famille européenne ; ils n'ont pas à en rougir. Les formes qui caractérisent le romaïque comparé au grec ancien ne sont que la dernière phase d'un travail séculaire dont les phases antérieures sont diversement représentées par une foule de monuments authentiques, depuis les inscriptions en dialecte populaire jusqu'aux œuvres mêmes des écrivains qui font l'honneur de l'hellénisme.

Quant à l'intrusion des mots étrangers dans la langue grecque, sans parler d'emprunts plus anciens aux langues sémitiques (3), elle remonte au moins jusqu'aux temps

(1) V. notre Mémoire sur Apollonius Dyscole, p. 139.

(2) C'est le sentiment trop peu réfléchi qui se révèle dans l'ouvrage cité plus haut de M. Chiotis, p. 158. Cf. p. 120 et suivantes.

(3) Voir E. Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 3e éd., p. 205 et suiv.

de la conquête romaine en Grèce, et, dès les premiers siècles de l'empire romain (1), le style épigraphique, qui est celui de la chancellerie, celui des affaires publiques ou privées, témoigne de ce fait par de nombreux exemples, dont je citerai seulement quelques-uns :

ἐν τοῖς ἄκτοις, *Corpus inscr. gr.*, n. 2927 ;
ἀκτουάριος, n. 4004 ;
τίτλος, n. 3998 ;
φίσκος, n. 1933 ;
χαρτάρις, pour χαρτάριος, n. 3310 ;
βῆλον (*velum*), n. 2748 ;
χουράτωρ, n. 3577 ; ce dernier a même produit de bonne heure le verbe χουρατορεύω, n. 2930, 5884.

Les lexicographes du moyen âge enregistrent beaucoup de mots de ce genre : φίϐλα, d'où le verbe φιϐλοῦν, répondant à *fibula* et *fibulare ;* τραχτεύειν, répondant à *tractare,* etc. L'autorité du droit romain en Orient y multiplia les mots latins grécisés.

Quelquefois une analogie naturelle aidait à ces emprunts ; ainsi, dès le règne d'Auguste, le mot *patronus* des Latins entre dans l'usage grec sous la forme πάτρων, πάτρωνος, n. 1878, 2215, 3609, 3622, etc.

Enfin, la syntaxe latine elle-même ne resta pas sans influence sur celle du grec. Dans les dates consulaires traduites en grec, le génitif absolu traduisit d'abord l'ablatif latin ; mais ce dernier fut bientôt remplacé par le datif grec, avec lequel il avait plus de ressemblance (2). Ainsi

(1) Sur cette intrusion précoce des mots étrangers dans la langue grecque, voir le titre fort significatif d'un chapitre (VIII, 2), malheureusement perdu, des *Noctes Atticæ* d'Aulu-Gelle : *Quæ mihi decem verba ediderit Favorinus quæ usurpentur quidem a Græcis, sed sint adulterina et barbara*, etc.

(2) Comparez, dans le *Corpus inscr. græc.*, le nº 5879 avec les nos 3163, 3175, 3516, 3517.

les *latinismes* pénétraient dans la langue de Démosthène comme les *hellénismes* dans celle de Cicéron. Seulement la Grèce résistait beaucoup à cette action inévitable du latin sur le grec (1); Rome, au contraire, y aidait de bonne grâce et y voyait un moyen de s'enrichir (2).

A la lumière de ces rapprochements, on s'explique bien comment il y eut de tout temps en Grèce un ou plusieurs idiomes populaires, tantôt cachés par l'éclat de la langue littéraire, tantôt reparaissant, pour ainsi parler, au ciel et à la publicité, dans les pays ou dans les siècles qui n'avaient point de littérature.

En résumé, le grec moderne est très-proche parent du grec ancien, mais il en est très-distinct. On ne peut méconnaître son originalité grammaticale, et, à vrai dire, on ne la méconnaît pas; mais, aujourd'hui plus que jamais, on la dédaigne. Avant la guerre de l'indépendance et le triomphe de la nationalité hellénique, le grec moderne ne s'était guère produit en prose que par de grossiers écrits (3); à peine en avait-on rédigé la grammaire; le premier essai en ce genre est l'ouvrage de Simon Portus (1638), dédié au cardinal de Richelieu, et que Du Cange a réimprimé en tête de son Lexique.

La révolution de 1821 a bien donné, en Orient, quelque impulsion à la pratique littéraire du grec moderne; elle a rendu l'Europe curieuse de recueillir les moindres

(1) Voir, dans mes *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, p. 259, le morceau intitulé : « De l'Étude de la langue latine chez les Grecs dans l'antiquité. »

(2) Horace, *Art poétique*, v. 53 et suiv., avec la note d'Orelli sur ce passage.

(3) Voir l'Aperçu de la littérature grecque moderne entre 1453 et le commencement du dix-neuvième siècle (en grec), lu dans les séances de la Société littéraire de Constantinople du mois de juin 1866, et imprimé dans cette ville en un volume in-8° (1867).

débris de la poésie populaire des paysans grecs et des Palikares; mais elle n'a pu jusqu'ici rien produire qui réponde aux justes ambitions de la Grèce régénérée. Celle-ci rougit d'employer une langue qui porte tant de stigmates de servitude, qui s'est tristement appauvrie pendant plusieurs siècles, comme s'appauvrissait la pensée même du peuple hellène, qui flotte et varie d'année en année, de pays en pays, sans que la main d'un homme de génie ait su la marquer d'une empreinte durable (1). De tout cela on se laisse aller à conclure qu'il vaut mieux renoncer simplement au grec populaire et rétablir l'usage du grec ancien.

C'est à quoi tendent d'un effort à peu près commun les grammairiens et les littérateurs grecs de l'Orient. On n'enseigne dans les écoles d'Athènes que le grec ancien. La prose et la poésie, la prose surtout, tendent à en reprendre les formes une à une. On semble n'avoir d'autre souci que de mesurer doucement à la force d'esprit du pauvre peuple les innovations d'archaïsme auxquelles on veut l'habituer.

Eh bien! quelque généreuse que soit l'intention qui suggère ces réformes et qui anime ces efforts, je ne crois pas que nos Hellènes fassent là le meilleur emploi de leur talent. J'admire la facilité de quelques-uns d'entre eux à parler, à écrire un langage tout voisin de celui de saint Jean Chrysostome ou même de Plutarque; je ne lis pas sans une vive sympathie, dans les Actes d'une société littéraire de Constantinople, des mémoires qu'Aristote au-

(1) Voir, sur cet état de la langue, les courtes mais expressives observations qui précèdent les *Esquisses d'une grammaire du grec actuel* (Athènes, 1857, in-8°), ouvrage d'un très-savant écrivain, dont la plume, depuis trente ans, s'exerce dans les genres les plus divers. Ces *Esquisses* viennent de reparaître développées dans un livre publié à Paris, et qui porte le nom de son auteur, M. R. Rhangabé.

rait pu comprendre (1); à quelques égards, je suis charmé de voir un savant hellène, M. Valettas, employer une langue si ancienne et si claire, tantôt pour commenter Photius (2), tantôt pour exposer à ses compatriotes ce que nous appelons chez nous la question homérique (3). Je rends même justice aux efforts des historiens comme Paparrigopoulos, des antiquaires comme G. G. Pappadopoulos, des publicistes comme N. J. Saripolos, des polygraphes comme Rhangabé, dont les ouvrages témoignent d'une activité si féconde pour le progrès des fortes études dans leur pays. Mais, malgré tout, je crains que le patriotisme hellénique ne s'égare en voulant remonter ainsi le cours des siècles : c'est là faire sous nos yeux ce que la France du onzième siècle aurait fait, si elle eût sacrifié au latin de l'Église le français naissant des trouvères ; ce que l'Italie du quatorzième siècle aurait fait, si elle eût découragé Dante et Pétrarque d'ennoblir l'italien par des chefs-d'œuvre, et si elle eût réservé toute son admiration pour leurs vers latins ou leur prose latine (4). Qu'on ne s'y trompe pas, en effet : si les lettrés grecs réussissent un

(1) Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς φιλολογικὸς σύλλογος, recueil dont huit fascicules in-4° ont paru de 1863 à 1867, et qui offre une heureuse variété d'articles sur des sujets littéraires et scientifiques.

(2) Londres, 1864, in-4°, ouvrage sur lequel il faut consulter l'utile analyse de M. Miller, dans la *Revue critique* du 31 mars 1866.

(3) Ὁμήρου βίος καὶ ποιήματα (Londres, 1867, in-4°). La même année, M. G. Mistriotis publiait, aussi en grec, une Histoire des poëmes homériques (Leipzig, 1867, in-8°), qui me rappelle trois leçons du professeur K. D. N. Bernardaky, sur la Question homérique (Athènes, 1863, in-4°).

(4) M. Littré paraît bien près d'appuyer cette opinion dans les judicieux aperçus qu'il a récemment publiés (*Journal des Débats* du 13 mai 1865) sur la prononciation et sur l'usage de la langue grecque, à propos du manifeste de MM. d'Eichthal et Renieri.

jour dans leur entreprise, nous aurons assisté à la suppression d'une langue vivante et moderne, sacrifiée, par ceux-mêmes qui l'avaient apprise de naissance, à un idiome vraiment mort depuis des siècles. Chose singulière! les Hellènes, qui nous reprochent d'avoir créé artificiellement, pour prononcer le grec, une méthode toute pédantesque, auront déserté eux-mêmes une langue vraiment populaire, pour reprendre l'usage de celle qui n'existait plus que dans les écoles et les livres.

D'ailleurs, ce renouvellement de la langue ancienne me semble avoir plus d'apparence que de réalité. Le nouveau grec moderne satisfait les Hellènes par un air de bonne tenue savante et d'élégance mondaine; il est si doux pour un Hellène de pouvoir remplacer notre mot *budget* par προϋπολογισμός, et notre « salle d'asile » par νηπιαγωγεῖον! Mais, au fond, ce calque de la phrase antique transportée chez nous pour exprimer des idées toutes modernes produit souvent des faux sens et des dissonances choquantes. Il ne suffit pas de prendre un mot dans le lexique de Polybe ou de Plutarque; il faudrait encore lui conserver le sens qu'il avait chez ces écrivains, sous peine de troubler notre esprit par des changements dont rien ne l'avertit, et qui, à chaque instant, nous déconcertent.

En français, en italien, en espagnol, si les mots latins reparaissent avec un sens moderne, ils reparaissent aussi avec une forme nouvelle : c'est la double empreinte du temps et des révolutions qu'a traversées l'esprit humain (1). Il en est ainsi des mots romaïques dans le

(1) Qu'il me soit permis de rappeler ici comme exemple l'analyse étymologique que je donne de quelques lignes de Bossuet dans mon mémoire intitulé : *Observations sur un procédé de dérivation très-fréquent dans la langue française et dans les autres idiomes néo-latins*. (Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. XXIV, 2e partie.)

petit nombre d'ouvrages où les écrivains respectent la tradition populaire; la langue s'y montre à peu près d'accord avec les idées. Mais ce modeste usage du romaïque devient de plus en plus rare, malgré les efforts et les plaintes de quelques patriotes convaincus, parmi lesquels je suis heureux de citer Rizo-Nerulos, l'historien même de la littérature grecque moderne (1). Les publicistes, les journalistes, les historiens, les poëtes enfin, tendent de plus en plus à reprendre purement et simplement au grec ancien ses formes grammaticales et son vocabulaire, enrichi selon le besoin des idées modernes. Cet archaïsme de langage, auquel, m'assure-t-on, le peuple déjà s'habitue après les savants, produit sur un helléniste de l'Occident une impression vraiment étrange.

J'ouvre un journal, une revue, un almanach littéraire, et à chaque page je rencontre des tours de phrases, des expressions qui n'ont du grec ancien que la forme matérielle, mais qui, en réalité, sont toutes françaises (2),

(1) Voir la note 21 de son *Histoire de la littérature grecque moderne* (publiée d'abord en français), p. 111 de la traduction italienne. (Palerme, 1842, in-8°.)

(2) Voici (je le prends au hasard) un exemple tiré du journal Ἑλλάς, qui était publié en grec et en français à Athènes : Διηγήθημεν πάσας τὰς μέχρι τοῦδε περιπετείας τοῦ ὑπουργικοῦ δράματος ὅπου ἐλύθη διὰ τοῦ νέου ὑπουργείου Δεληγεώργη, ἀλλ' ἀγνοοῦμεν εἰσέτι ἐὰν ἡ λύσις αὕτη εἶναι ὁριστικὴ ἢ μόνον μία στάσις ὀλιγοήμερος ἐν τῇ σειρᾷ τῶν γεγονότων. — « Nous avons raconté toutes les péripéties du drame ministériel qui s'est dénoué par un second ministère Deligéorgi. Est-ce une solution ou un temps d'arrêt dans la série des événements ? Nous n'en savons rien. » (Numéro du 20 novembre 1865.) C'est à peu près comme si on écrivait en latin : « Nos habemus readcomputatum totas illas peripetias ministerialis dramatis quod se denodavit per unum secundum ministerium Deligeorgi. Est-ne hoc una solutio aut unum tempus arresti in fune eventorum ? Non inde sapimus rem. »

et qui justifient trop bien le spirituel axiome d'un critique moderne : « Maintenant, on écrit en français dans toutes les langues de l'Europe. » Sous les mots grecs, partout je retrouve le français, et souvent le plus mauvais français de la presse périodique. On dit : ἡ ἐποχὴ τῆς Σφενδόνης, comme nous disons *l'époque de la Fronde;* ὁ ἡρωϊσμὸς τοῦ καθήκοντος, comme *l'héroïsme du devoir ;* ἄνθρωπος τῶν γραμμάτων, comme *un homme de lettres,* etc. C'est chose assez pareille à ce qui se passait au moyen âge, dans les siècles où l'Église, où la chancellerie royale, où le parlement s'obstinaient à mettre toujours en latin des idées qui depuis longtemps avaient trouvé leur expression journalière et plus populaire dans les idiomes dérivés de cette langue. On avait beau faire, la phraséologie néo-latine s'imposait à ces documents. Des mots anciens y prenaient un sens tout nouveau; des mots issus du latin, et consacrés déjà par l'usage, reprenaient sous la main des clercs une terminaison romaine; des noms d'origine moderne, comme *appellum, menagium, prisio,* entraient dans cette langue bizarre, avec leur déclinaison conforme aux règles de Donat; des verbes comme *imprisoniare,* etc., y prenaient les formes de la conjugaison antique. Les règles les plus simples et les plus générales de la syntaxe ancienne y étaient encore observées. De tout cela résultait une langue hybride et bizarre, que n'eût pas avouée peut-être un scribe de Théodoric ou de Clovis, une langue qui, en vérité, n'avait plus guère de latin que le nom. Par exception, quelquefois, un puriste, Éginhard ou Saxon le Grammairien, retrouvait et pratiquait avec effort le latin classique, comme certains lettrés grecs, Bessarion ou Gémiste Pléthon, ramenaient, en plein quinzième siècle, l'hellénisme à peine altéré des premiers siècles de l'empire. Mais ces retours artificiels vers des formes à jamais abolies dans l'usage public de la

langue ne font que mieux ressortir les irréparables effets du temps. Ceux-là donc étaient mieux inspirés qui, comme nos trouvères, renonçaient à parler latin et perfectionnaient par la culture un idiome moderne, encore grossier, encore obscur sans doute, mais destiné à de si magnifiques développements. Malheureusement le nombre fut bien petit des lettrés grecs qui, durant le moyen âge, daignèrent s'occuper de leur langue vulgaire ; ils l'ont laissée parvenir presque informe jusqu'au temps où elle rencontra dans les langues et les littératures néo-latines une concurrence qui aujourd'hui la décourage et la rejette, à tort selon nous, dans les laborieux efforts d'archaïsme où elle s'agite depuis cinquante ans.

De ces critiques, dont la franchise se concilie avec une vive sympathie pour la Grèce renaissante, conclurai-je que les nouveaux Hellènes doivent renoncer à réformer le langage populaire des générations qui les ont immédiatement précédés sur la scène du monde? Dieu me garde d'une telle rigueur! L'état du romaïque au commencement du dix-neuvième siècle appelait et justifiait mainte correction de détail. On pouvait et l'on peut encore l'améliorer d'une main prudente et ferme (1); on peut le réformer, en un mot; mais je supplie qu'on n'aille point jusqu'à le transformer. En général, ces ingénieux héritiers de la Grèce antique me semblent trop préoccupés de retrouver la beauté extérieure de son langage. Je voudrais, pour leur intérêt et pour leur honneur, qu'ils fussent plus préoccupés des idées que des mots, des choses que des formes, et parmi cette école, de jour en jour plus nombreuse, qui renouvelle en Grèce le culte des

(1) Je pense, en écrivant ceci, aux sages réformes proposées par M. Philippos Joannou dans un article qu'a publié l'*Almanach national grec* de M. Marino Vréto pour 1863, p. 108-135.

sciences et des lettres, j'encouragerais surtout ceux qui songent à former des hommes. Qu'il me soit permis de le redire (1) ici avec la plus vive conviction : quand la Grèce se sera faite à la pratique régulière des institutions libérales; quand elle aura reconstitué ses écoles sur un fond d'érudition solide et sévère; en un mot, quand elle aura en grand nombre des citoyens, des savants, des penseurs, elle aura bientôt des écrivains.

(1) Je n'ai pas cessé, en effet, de m'exprimer ainsi dans mes leçons en Sorbonne (voir, par exemple, la *Revue des cours littéraires* du 28 janvier 1865), et on retrouvera la même pensée à la fin du morceau intitulé : *De la Langue et de la Nationalité grecques au quinzième siècle*. Ce morceau, qu'on lira ci-dessous, a été traduit en grec moderne demi-populaire par un jeune Hellène, M. Bikela, qui est, avec M. Terzétis, du petit nombre des obstinés zélateurs de la langue vulgaire.

CINQUIÈME LEÇON.

DEUXIÈME APPENDICE.

(Voir plus haut, p. 107.)

LA GRÈCE EN 1453. RÉFLEXIONS SUR QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES DU TEMPS DE LA PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES TURCS (1).

Tout le monde connaît ces paroles, qui terminent les célèbres *Considérations* de Montesquieu *sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* :

« Je n'ai pas le courage de parler des misères qui suivirent. Je dirai seulement que, sous les derniers empereurs, l'Empire, réduit aux faubourgs de Constantinople, finit comme le Rhin, qui n'est plus qu'un ruisseau quand il se perd dans l'Océan. »

Cette comparaison, moins exacte peut-être qu'oratoire, exprime pourtant avec vérité le sentiment de tristesse qu'inspire au philosophe le spectacle d'un grand peuple qui se corrompt, dépérit, succombe enfin par ses propres fautes et sous les attaques d'ennemis indignes eux-mêmes de le remplacer sur la scène du monde. L'abaissement

(1) Mémoire lu en séance publique annuelle des cinq Académies de l'Institut, le 16 août 1864, reproduit ici avec quelques additions, surtout bibliographiques.

général des sciences, des lettres, des arts, de tout ce qui fait la force et l'honneur de l'esprit humain, marque, en effet, les dernières années de Byzance chrétienne. L'architecture et la statuaire, mais surtout la numismatique et la littérature, dans la grossièreté de leurs œuvres, portent de plus en plus témoignage d'une irréparable décadence. Rien n'est douloureux comme de voir ainsi s'obscurcir et s'éteindre les lumières de l'hellénisme sur le sol où il avait jeté tant d'éclat. Néanmoins ce spectacle a de quoi nous attacher encore par le contraste des souvenirs; il renferme des leçons utiles que, même après Montesquieu, un modeste observateur peut essayer d'en faire sortir. Ce n'est pas en vain que l'Europe a vieilli de cent cinquante ans depuis le livre des *Considérations*. Le progrès des événements et celui de la critique éclairent par fois d'un jour nouveau quelques pages de l'histoire que le génie d'un grand homme a pu jadis négliger.

Il y a, pour l'art de parler comme pour les autres arts, deux espèces de barbarie, celle qui précède la civilisation et celle qui la suit. L'esprit se plaît à rechercher dans la première les germes qui doivent se développer et produire, avec le temps, des œuvres de science et de goût; il est alors soutenu par une curiosité pleine d'espérance. L'autre barbarie, celle qui apparaît sur les ruines d'un passé glorieux, loin de nous attirer, nous afflige par la comparaison de ses grossiers produits avec la fleur élégante que des siècles plus heureux ont vue s'épanouir, et qui semble flétrie pour jamais. Les plus anciennes inscriptions latines et les premiers essais de l'éloquence écrite, dans les fragments du vieux Caton, ont pour nous un certain charme : la naïveté n'y est pas sans vigueur, l'inexpérience y montre, dans ses tâtonnements pour atteindre le beau, un effort qui nous intéresse et nous donne

confiance. En présence de ces pages informes, on devine et l'on pressent déjà la prose oratoire de Cicéron. Mais, à voir cette beauté de la langue cicéronienne se déformer à son tour et s'abâtardir dans les temps de décadence, nous éprouvons je ne sais quelle impression de tristesse et de découragement; car nous mesurons ce que l'esprit humain a perdu, mais nous ignorons si cette perte sera un jour réparée, et il nous est difficile d'apercevoir par quels moyens mystérieux la Providence fera sortir un ordre nouveau du milieu de ce désordre, et comment, sur les ruines d'une langue jadis éloquente et poétique entre toutes, germeront des idiomes destinés à fleurir eux-mêmes par l'éloquence et la poésie.

Ce contraste de la barbarie et de la perfection classique nous est peut-être plus pénible encore dans l'histoire de la langue grecque que dans celle de la langue latine, parce que nous connaissons à peine les premiers essais de la poésie et de la prose helléniques. Le sort a voulu qu'il ne nous restât pas, en vers, une page authentique antérieure à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*, et qu'il nous restât à peine quelques pages de prose antérieures à Hérodote. Ainsi le grec se présente à nous tout d'abord, sinon avec les perfections de la maturité, au moins avec l'éclat d'une jeunesse florissante. Nous le voyons ensuite, pendant sept ou huit siècles, s'approprier, avec une souplesse merveilleuse, aux mille inspirations de la poésie et de la science, aux besoins divers d'une société active jusqu'à l'inconstance, et qu'agitaient sans cesse les plus nobles ambitions de l'âme humaine : on croirait que cette langue est inépuisable et que la décrépitude ne pourra jamais l'atteindre. Même dans la décadence de l'Empire, les écoles d'Orient conservent obstinément le culte des anciens modèles. Sous les dernières menaces de l'oppression musulmane, elles commentent encore Homère et Démosthène ; le style oratoire

surtout, et le style philosophique y conservent une étonnante pureté (1). Au quatorzième siècle, on déclame à Constantinople avec la même élégance qu'au temps des Antonins ou de saint Basile. Par la force même des choses, le style théologique, moins pur et moins égal, se maintient pourtant à un certain degré de noblesse. Le grec demi-populaire de l'Évangile a, de bonne heure, mêlé quelques expressions et quelques tours peu attiques au langage des prédicateurs et des controversistes chrétiens; mais, une fois consacrée par l'usage, cette grécité inférieure prévient, du moins, une corruption plus grande. L'autorité des livres saints et l'usage de les lire dans les églises, d'en apprendre et d'en réciter quelques pages parmi les offices, empêchent que le langage de la religion ne se défigure, et fixent comme un niveau moyen au-dessous duquel, pendant longtemps, on ne descendra plus.

Et pourtant ce niveau finit par s'abaisser encore; nous allons le voir.

Il est impossible qu'un peuple en décadence préserve sa langue de toute fâcheuse atteinte. La civilisation, en se dissolvant, entraîne dans sa ruine les arts qui avaient grandi avec elle; l'art d'écrire ne saurait, par privilége, échapper à cette fatalité. Le grec des historiens, c'est-à-dire le grec appliqué aux grandes affaires de la vie, lutte longtemps avec succès contre la corruption générale; il faut bien qu'un jour il la subisse. Encore empreint d'une juste dignité dans les Annales de Cantacuzène, général, homme d'État et disciple intelligent des anciens maîtres de la parole, voyez, cent ans plus tard, ce qu'il est devenu sous la plume de Georges Phrantzès. Le rap-

(1) Voir l'important ouvrage, qui vient de paraître, de M. J.-H. Krause, *Die Byzantiner des Mittelalters, in ihrem Staats-, Hof- und Privatleben* (Halle, 1869, in-8°).

prochement des faits a ici une triste éloquence. Phrantzès est l'historien de la chute de Constantinople, après en avoir été le témoin et l'un des plus déplorables martyrs. Chez lui, malgré un fond sérieux de bon sens, la pensée, comme le style, offre l'image trop fidèle d'une double humiliation. Allié à la famille impériale et grand dignitaire du palais, il conserve quelques souvenirs de l'éducation savante qu'on s'efforçait de maintenir dans les écoles de Byzance. La préface de son livre ne manque pas de gravité : on y retrouve la théorie de l'histoire exposée comme jadis dans Polybe, comme dans Agathias, comme dans Nicéphore Grégoras et Cantacuzène ; certaines expressions y rappellent même Hérodote, ainsi que certains débris de sculpture, enchâssés dans des constructions du moyen âge, y rappellent le siècle de Périclès au milieu de la barbarie. Mais une fois à l'œuvre, et quand il n'est plus soutenu par le classique lieu commun, Phrantzès nous laisse bientôt voir l'Hellène dégénéré. Ce n'est pas que son langage soit tout à fait le romaïque : une lettre de Bessarion, écrite en ce grec populaire, et qu'il a insérée dans sa chronique, tranche assez nettement avec la couleur générale du récit ; mais le style de cette chronique, par sa rudesse et sa négligence, descend fort au-dessous du langage que l'étiquette officielle avait jusque-là maintenu à la cour de Constantinople. Le romaïque y pénètre et, pour ainsi dire, l'envahit de toutes parts, et, ce qui est plus grave, les sentiments et les idées y témoignent d'un affaiblissement général des esprits et des caractères.

Nous ne lui reprocherons pas de rendre quelque justice à Mahomet II. Ce grand capitaine, qui savait cinq langues, le grec, le latin, le syriaque, l'arabe et le persan, qui aimait à se faire lire les histoires d'Alexandre, d'Auguste et de Théodose, méritait peut-être le respect de

ceux mêmes qu'il venait opprimer; et d'ailleurs Phrantzès prend bientôt contre lui sa revanche d'indignation, lorsqu'il le voit installer à Constantinople un patriarche suspect de complaisance pour les Latins. Mais, sur les questions où sa conscience est le plus vivement intéressée, écoutons un instant Phrantzès, pour apprécier ce qu'était alors l'éloquence d'un patriote byzantin. Notre langue répugne un peu, avec ses habitudes séculaires de correction et de gravité, à suivre l'allure défaillante du chroniqueur grec; il faut qu'elle s'y essaye par devoir de fidélité; mais elle ne saurait reproduire cette bigarrure d'un style où l'idiotisme vulgaire se mêle à des restes d'élégance classique. Je choisis, pour en donner une idée, une page sur le célèbre concile de Florence, où la Grèce tenta sa suprême chance de salut par un essai d'alliance avec les chrétiens de l'Occident :

« Le 27 novembre de la même année, le seigneur roi Jean, avec le seigneur patriarche Joseph et le seigneur despote Démétrius, beaucoup de princes du Sénat et de l'Église, et presque tous les métropolitains et évêques passèrent la mer pour se rendre au concile qui se préparait à Florence, concile auquel rien ne pouvait servir, ou plutôt qui ne pouvait servir à rien, et où l'empereur ne réussit pas mieux que les autres (?). Je ne dis pas cela contre les dogmes de l'Église, car ce sont choses dont le jugement revient à d'autres que moi. Il me suffit à moi de la croyance que mes pères m'ont transmise, car je n'ai entendu dire à personne du parti contraire que nos dogmes soient mauvais, mais plutôt bons et anciens; et les leurs aussi ne sont pas mauvais, mais bons. Pour le montrer par une comparaison, nous traversions souvent avec d'autres la rue large et vaste qui mène à Sainte-Sophie; quelque temps après, d'autres ont trouvé une autre rue qui mène, disent-ils, au même lieu, et ils m'en-

gagent ainsi à la prendre : « Venez, vous aussi, par cette « rue que nous avons trouvée ; car, bien que celle que « vous suivez soit belle aussi et ancienne et qu'elle nous « soit connue depuis longtemps et pratiquée, pourtant « celle que nous avons trouvée est belle aussi. » Entendant dire, d'un côté, que cette rue est belle, et, de l'autre, qu'elle ne l'est pas, et que l'on ne peut s'accorder, pourquoi ne dirais-je pas en toute paix : « Allez à Sainte-« Sophie par le chemin que vous voudrez ; quant à moi, « je continue d'y aller par le chemin que j'ai longtemps « pris avec vous, et dont vous témoigniez vous et nos « ancêtres. » Ce n'est pas pour cela que je dis que le concile n'a servi à rien ; c'est parce qu'on n'a pu s'accorder. (Puisse-t-il y avoir union des Églises, et que Dieu, après cela, me prive de la vue !) Pourquoi donc l'ai-je dit ? Parce que la réunion du concile a été la première et grande cause pourquoi eut lieu l'invasion des infidèles contre Constantinople, et que de là sont venus et le siége et l'asservissement et tout notre malheur. » (II, 13.)

Le pauvre chroniqueur a raison, mais il sent les choses plutôt qu'il ne les conçoit, et quand il veut les dire, l'expression le trahit. Il serait injuste de comparer avec cette indigence de langage le style d'un Xénophon ou d'un Polybe. Mais on se rappelle malgré soi quelqu'un de ces écrivains, déjà qualifiés pourtant d'écrivains de la décadence, et qui, durant les dernières luttes du paganisme contre la foi chrétienne, ont eu à soutenir des thèses assez semblables à celles de l'annaliste byzantin. C'est Libanius, s'obstinant au vieux culte de Jupiter et maudissant « les hommes noirs », c'est-à-dire les moines, qui démolissaient les temples et jetaient au feu les chefs-d'œuvre de Phidias (1) ; c'est Thémistius, invoquant un

(1) Discours pour la défense des temples, t. II, p. 144 des œuvres

peu tard le beau principe de la tolérance pour protéger ce qui restait alors du paganisme détrôné (1). A la distance de dix siècles, il y a un fonds d'idées communes entre Phrantzès et les deux sophistes : même obstination dans les deux sociétés que sépare leur foi religieuse, même intention de revendiquer au moins les libertés de la conscience. Or le langage a beaucoup d'élévation encore et de pureté chez les deux sophistes du quatrième siècle. Au contraire, quelle mollesse d'expression, et, j'ai presque dit, quel désarroi moral chez ce Grec de Byzance aux prises avec sa théologie compliquée des embarras de la politique! Voilà bien l'historien d'une société qui s'abîme sous le despotisme ottoman.

La fin de Phrantzès fut digne, hélas! de son œuvre. Après maint récit des humiliations de sa race, auxquelles s'ajoutent pour lui d'affreux malheurs domestiques, il nous raconte que, vers le printemps de l'an 6976 du monde, perclus de rhumatismes et trop pauvre pour remplacer son vêtement séculier, il s'est fait moine sous le nom de Grégoire, et que sa femme Irène a suivi bientôt cet exemple; cela veut dire, en réalité, qu'ils entraient tous deux à l'hôpital, où fut, en effet, rédigé par Phrantzès le récit de la chute de Byzance chrétienne!

La critique se sent désarmée devant de pareilles misères.

On pourrait croire que la Chronique de Phrantzès marque l'extrême abaissement de la littérature chez les Grecs byzantins; il n'en est rien. Un contemporain de Phrantzès,

de Libanius, éd. Reiske, morceau où une lacune importante est comblée par la publication de deux pages inédites dans l'édition de Fronton par A. Maï (Rome, 1823), p. 421-4. Cf. la réimpression donnée par Sinner, *Delectus Patrum græcorum*, p. 238.

(1) Disc. Ve adressé à Jovien, et XIIe adressé à Valens.

le Rhodien Géorgillas (1), a déploré la chute de Constantinople en un style qui, par comparaison, relève presque celui du chroniqueur, et lui rend, à nos yeux, une sorte de valeur littéraire. De tels livres mériteraient bien l'oubli où ils dormaient depuis quatre siècles, s'il n'y avait toujours quelque enseignement à recueillir dans une œuvre authentique et sincère, dans le moindre témoignage qui se rapporte à quelque grand événement de l'histoire.

Géorgillas n'a été, pendant longtemps, connu que d'un petit nombre de curieux et d'après quelques citations que lui avaient empruntées nos lexicographes modernes. Un de ses trois poëmes est encore inédit. Le plus ancien, sa Légende de Bélisaire, a été publié récemment par un bibliophile anglais (1); le second ouvrage l'a été par M. Ellissen, dans son estimable collection de documents pour l'étude de la basse grécité (2) : c'est la Complainte ou Lamentation, en vers dits *politiques,* sur la prise de Constantinople.

On a plusieurs exemples, soit en vers, soit en prose, de ces sortes de complaintes, dont la mode remonte aux premiers siècles de l'empire d'Orient, et dans lesquelles la langue se montre souvent fort altérée (1). Pour n'en

(1) C'est du moins ce que croit avoir démontré M. Gidel, p. 66 et suivantes de l'ouvrage que nous avons cité plus haut (page 54, note 2). Mais j'avoue qu'il me reste quelques doutes sur cette attribution. Du moins, la date du *Threnos* n'est pas douteuse, et c'est ce qui nous importe ici.

(2) *Incerti scriptoris Carmen de Belisario græco-romanum nunc primum edidit e codice ms. Parisino* J. Allen Giles (Oxonii, 1847, in-8°).

(3) *Analekten der mittel- und neugriechischen Literatur*, III. Theil. *Anecdota græco-barbara.* Θρῆνος τῆς Κωνσταντινουπόλεως. *Griechisch und Deutsch mit Anleitung und Anmerkungen* (Leipzig, 1857, in-18).

(4) Exemples dans Boissonade, *Anecdota græca,* t. V, p. 373;

citer qu'un seul, il existe sur la prise de Constantinople, en 1204, par les Latins, un petit poëme écrit par un Grec de Nicée, après la restauration de la dynastie nationale (1) : ce n'est certes pas un chef-d'œuvre; on n'y pourrait pas signaler le moindre trait d'éloquence. Ce document toutefois n'est point, par sa forme, indigne de l'histoire, à laquelle il apporte des faits utiles à relever. Il montre un écrivain capable de quelque soin pour la versification et pour le style, un écrivain sans talent, mais qui a du moins le respect de lui-même. Le Rhodien qui aligne les mille vers du *Threnos* sur le désastre de 1453 n'a plus même ces modestes qualités.

Né dans un pays grec que n'atteignent pas encore les armes ottomanes, mais que déjà elles menacent, il sent combien la Grèce est en péril après avoir vu tomber sa capitale, et il déplore ce désastre avec la même douleur qu'un témoin oculaire. Constantinople était pour lui la reine des villes par ses richesses, par ses monuments religieux et civils, surtout par ses écoles savantes. Elle a

Buchon, livre cité plus haut, t. I, p. LXXXIX; Ellissen, livre cité plus haut, t. III, p. 96 et 264; Crusius, *Turcogræcia*, p. 76. Sur la monodie en prose, cf. H. Caffiaux, *De l'Oraison funèbre dans la Grèce païenne* (Valenciennes, 1860, in-8°), p. 211 et suiv.

(1) Publié en 1845, d'après le ms. 408 de la Bibliothèque de Saint-Marc, par M. Buchon, t. II de ses *Recherches sur la principauté française de Morée*. Pour la date du poëme, voir le vers 328 et les vers 353 et suiv.

On me signale, comme un document latin tout à fait analogue à celui-ci, la *Querella de divisione imperii*, composée en 843 par Florus, diacre de l'Église de Lyon (dans les *Hist. de la France* de dom Bouquet, t. VII, p. 300 et suiv. Cf. Desmichels, *Histoire du moyen âge*, t. II, p. 290, qui en donne une traduction incomplète). Cette complainte, outre qu'elle montre l'effet produit par le renversement d'un grand empire, est aussi un témoignage curieux à consulter sur l'état des choses en France après les réformes de Charlemagne.

commis sans doute, ou plutôt ses princes ont commis bien des fautes ; le peuple grec tout entier est bien corrompu, et il s'est attiré les châtiments du ciel. Mais le châtiment dépasse la faute, et celui qui l'inflige, le Turc, est un trop cruel instrument de la justice divine. Les Latins obéissent au pape, mais du moins ils sont chrétiens. Ces serviteurs du pape, que l'on maudissait en 1204, et auxquels on refusait le nom même de chrétiens (1), on les invoque aujourd'hui comme des libérateurs. S'il faut que Constantinople soit esclave, on voudrait qu'elle ne le fût pas des Mahométans ; car une telle honte rejaillit sur l'Occident tout entier. De l'Occident l'auteur connaît les peuples principaux, avec leurs rois ou leurs doges ; il connaît jusqu'à l'Angleterre au nord, et, au midi, jusqu'au royaume arabe de Grenade (2). Chacun de ces souvenirs lui devient occasion d'un belliqueux appel à la croisade ; il y convie le pape et ses cardinaux, le roi de France, les Génois, les Vénitiens, le duc de Bourgogne, ami des empereurs Jean et Constantin Paléologue. Il veut que la concorde enfin unisse tant de peuples chrétiens, tant de princes chrétiens contre les mécréants ; que l'on se garde surtout de faire alliance avec le Turc, race perfide, qui ne sait pas tenir un serment. « C'est par ces alliances qu'il a mangé le monde qu'il gouverne. Si vous le laissez seulement deux ans respirer à Constantinople, j'en jure par Dieu, il nous mangera tous (3). »

Voilà un trait qui date le livre, en même temps qu'il

(1) Vers 328, où il appelle χριστομάχοι les Latins vainqueurs des Byzantins. Cf. v. 320, où l'opposition est marquée avec plus d'énergie encore.

(2) V. 440, il signale le *noble roi de Grenade* comme un ennemi à poursuivre, après que les Turcs seront vaincus.

(3) Vers 470 et suiv. Cf. le v. 968, qui semble marquer plus précisément l'année où la Complainte fut écrite.

en laisse voir le rude langage. Il n'y avait donc pas deux ans que Byzance était prise ; c'est la date que confirment d'autres allusions du poëme à Jean Huniade et au séjour de Mahomet dans la ville d'Andrinople après la prise de Byzance (1). Le pèlerin patriote revenait d'un voyage à travers les contrées encore chrétiennes de l'Orient (2), quand il épancha sa douleur en vingt-quatre longs couplets à moitié rimés, pleins de désordre et de redites, qui sont comme le chant d'agonie d'une littérature expirante. L'auteur souhaite ardemment que son cri de détresse soit entendu au loin. L'imprimerie venait à peine de paraître ; il ne la connaît pas, et c'est aux copistes qu'il adresse plusieurs fois la prière de répandre, autant qu'ils pourront, ses vers dans toute la chrétienté, « chez « les rois, les princes et les princesses, car il a confiance « qu'il y va de l'intérêt commun des grands et des pe- « tits. » Si haut pourtant que parle ce Jérémie de la Jérusalem byzantine, et quelque besoin qu'il ait d'une publicité bruyante, il n'ose pas déclarer son nom ; il a ses raisons, dit-il, pour garder là-dessus le silence ; seulement il donne à qui pourra le comprendre une sorte de signalement de sa personne, signalement devenu pour nous une énigme (3). Est-ce à dire que notre versificateur fût un personnage considérable ? Je ne le crois pas. S'il faut l'appeler encore un lettré, c'est un lettré du plus bas étage. A chaque page de la Complainte se marque le profond sentiment de sa petitesse, sentiment qui paraît, hélas ! très-légitime. Quelques souvenirs historiques de Justinien, d'Héraclius et des gloires de l'ancien empire,

(1) Voir la préface et les notes de M. Ellissen.

(2) Voir l'énumération qu'il en fait, vers 968 et suiv.

(3) 24e couplet. Cf. Ellissen, p. 2, 12, et la dernière de ses notes sur la Complainte.

sont à peu près le seul témoignage de son érudition (1). Quant aux faits contemporains, c'est à peine si l'on en relève chez lui deux ou trois qui profitent à l'histoire. Par exemple, il semble parler sur des renseignements précis, quand il atteste que la Porte avait alors sous les armes « cent mille soldats d'élite, cent mille janissaires, et (je voudrais ne pas l'en croire) trente mille renégats francs, » qu'il appelle même des *Français* (2). D'autre part, à la façon dont il parle de Constantin Dragazès, le dernier défenseur de l'Empire, on ne sait vraiment pas s'il le tient pour mort ou pour vivant (3). Peut-être, n'ayant point vu de ses propres yeux la prise de la ville sainte, croit-il encore que Dieu aura sauvé Dragazès. Sa piété naïve n'espère-t-elle pas que des anges seront venus alors du ciel pour sauver de la profanation les reliques des saints (4)? Ainsi noùs verrions commencer, avec le témoignage même d'un contemporain, la légende, encore vivante en Orient, qui raconte que l'héritier des Constantins survécut à la prise de sa capitale par les Turcs, et qu'il attend, caché en un réduit mystérieux, le jour d'une éclatante réparation.

Il y a donc, on l'avouera, quelque intérêt historique dans cette composition si peu littéraire. Elle ajoute un ou deux traits au tableau tracé par les annalistes d'un événement à jamais déplorable. Mais ce qui surtout est instructif, ce qui saisit le cœur et l'imagination, c'est le personnage même du malheureux versificateur; c'est la sincérité de l'inspiration qui le pousse à écrire, malgré sa faiblesse, pour la défense du nom grec et de sa reli-

(1) 13e couplet.
(2) Vers 749 et suivants.
(3) Vers 825 et suivants; 1013 et suivants.
(4) 4e couplet.

gion. Sans cesse il revient à ces excuses, à ces protestations, comme il revient à son pressant appel pour la croisade ; et, bien que fatigants par leur monotonie, ces refrains font passer dans notre âme l'émotion que réveille, autour d'un tombeau, le chant des prières funèbres. Il semble que l'auteur l'ait compris lui-même, car il appelle quelque part son chant de douleur un *myriologue* (1), ce qui est le nom des complaintes en vers que les paysannes grecques improvisent sur le cercueil des défunts. Le désespoir éclate à chaque page de ces mortels couplets, écrits en un langage qui ne peut que le justifier. Que penser de l'état d'un peuple où le plus ardent patriotisme, parlant pour la plus sainte des causes, ne trouve que des accents comme ceux que je vais essayer de vous rendre?

« Plaise au maître, au fabricateur du monde, aux douze apôtres, aux quatre évangélistes [qui sont] la foi du chrétien, et qu'ils me donnent pour cela raison et science, pour que j'écrive quelque petite chose de lamentable pour la grande ville! Car je n'ai pas de sagesse et de raisonnement pour cela, pour écrire sur ce sujet comme il faut et convient. Que le Dieu puissant qui donne la science m'éclaire, moi aussi, pour les détours du vers, et que, moi aussi, je fasse un poëme qui n'ennuie personne, mais qui plaise à tous. Qu'il soutienne mon esprit et mon intelligence (enfin, j'espère en Dieu!) pour qu'on l'accueille bien, qu'il plaise à beaucoup de gens, et qu'on le transcrive (2), qu'on l'honore beaucoup et qu'on le prise, et qu'on verse des larmes abondantes sur la malheureuse ville, qu'on verse des gémissements de cœur et des contritions.

(1) V. 998 : Νὰ ποίσω τίποτας μικρὸν λόγον καὶ μυριολόγι.

(2) Prière répétée v. 837 et suivants; 1008 et suivants.

« Et maintenant, seigneurs, écoutez mon discours. Mon prologue dit qu'il sera petit; mais il s'agit d'une grande chose, d'une ruine du monde comme au déluge de Noé ; et vous tous qui lisez le texte de ce discours, je vous en conjure, ne soyez point fatigués ; parcourez-le tout entier, allez jusqu'à la fin, et si je fais quelque faux pas (il en fait beaucoup et de tout genre), ne m'accusez point, priez Dieu que je fasse mon salut, que je vive avec honneur et qu'il me donne la santé (1). »

Ce qui suit renouvelle les mêmes idées avec la même platitude ; on n'ose plus traduire. Je saute dix feuillets pour signaler au moins quelques lignes où le ton se relève, et cela (j'aime à le remarquer) quand l'auteur parle de la France :

« O roi Constantin, tu as eu un pénible sort. J'en veux donner connaissance au plus illustre prince de l'Occident, au roi de Paris, au premier des princes du pays de l'Occident. France, pleine d'honneur et de renommée, guerriers français, mes braves soldats, ayez-en l'assurance : la grande ville est perdue ! Que paraisse votre puissance et votre armée ! Courez hardiment, avec sagesse et valeur, pour faire la vengeance de l'humble ville ! Car la maison royale venait de France (j'ignore vraiment où est la preuve de cette généalogie). Il est donc juste de porter secours à vos parents. Ainsi ne tardez pas et éveillez-vous sur-le-champ, et venez avec le secours du Dieu tout-puissant, pour faire bonne guerre aux gens de Mahomet. C'est la volonté de Dieu que vous couriez contre les païens. »

Il y a quelque chose de touchant dans cette invocation du nom de la France. Nous sommes volontiers indulgents pour une telle confiance, et nous voudrions qu'elle eût

(1) Vers 1-26.

porté bonheur au poëte. Mais voyez comment il reprend son discours et retombe dans sa plate monotonie.

« Il faut maintenant que j'abrége beaucoup. Je me tourne vers les Anglais. Anglais sages et honorables entre les peuples armés, je ne sais plus quelles paroles vous dire (1), etc. »

Il faut que j'abrége ! et il écrira plus de sept cents vers encore, pour finir, comme il a commencé, en déclarant que la Grèce est abattue sans ressource, et qu'aux seuls princes de l'Occident il appartient de la relever. Rien n'est triste et navrant comme ce cri d'une nationalité souffrante, et à ce titre digne de compassion, mais d'une nationalité qui s'abandonne et qui ne sait plus trouver en elle-même la moindre force contre ses malheurs. Les Grecs renouvelleront souvent, du quinzième au dix-neuvième siècle, la complainte de leur désespoir. Je la trouve dans maint écrit venu de l'Orient depuis la chute de Byzance, durant cette période où l'Europe latine grandit et s'affermit dans des luttes fécondes. Je la trouve, par exemple, jusque dans la préface d'une grammaire de la langue romaïque, humblement dédiée par Simon Portius, en 1638, au puissant cardinal de Richelieu. Mais elle ne devait être entendue que le jour où les Grecs ne se borneraient plus à prier Dieu et les hommes, où ils commenceraient par s'aider eux-mêmes, et par prouver, en agissant, qu'ils n'étaient pas un peuple mort à jamais. On ne peut refuser quelque pitié à l'orateur impuissant de la Grèce, avilie par ses fautes, autant qu'opprimée par la force de ses ennemis. Mais ces lamentations presque inarticulées de Géorgillas ne sont même pas dignes des derniers défenseurs de Constantinople, chez qui brilla, au moins par exception, quelque courage. C'est l'accent de

(1) Vers 329-347.

la mendicité, plus encore que la voix du patriotisme vaincu, mais protestant contre sa défaite. La langue grecque ne reprendra un peu de vigueur que lorsque le caractère national, enfin retrempé par de longues épreuves, enfin excité par une juste émulation à l'égard de l'Occident, tentera un énergique effort pour secouer le joug ottoman. Les plus anciennes chansons klephtiques parvenues jusqu'à nous marquent le moment de ce réveil tardif; on y entend un accent nouveau de patriotisme et de courage; elles font pressentir l'hymne de Rhigas et les victoires de l'indépendance. Parmi les écrits en prose, qu'on lise les récits de Colocotronis *sur les Événements de la race grecque entre* 1770 *et* 1836 (1), c'est à-dire entre une première révolte avortée et l'insurrection victorieuse qui constitua le royaume hellénique avec le secours de l'Occident chrétien. Dans ces mémoires écrits sous la dictée d'un vieux Pallikare, à ce langage bien grossier, mais énergique, on reconnaît du moins les sentiments de l'hellénisme actif, fier de sa force et confiant en ses destinées. C'est alors, mais alors seulement, que l'on se convainc que la Grèce va reprendre sa place parmi les nations, parce qu'elle l'a voulu, et qu'elle s'est mise à l'œuvre sans nous attendre. Le héros n'est pas un lettré; comme tant d'autres Pallikares, il ne sait ni lire ni écrire, et pourtant il marque déjà sa langue d'une empreinte particulière, qui est celle même de la vie.

L'éditeur des Mémoires historiques de Colocotronis, annonçant cette publication au milieu d'une assemblée de patriotes athéniens, s'écriait dans un élan d'admiration pour son héros : « Comme historien, Théodore Colocotronis se range parmi les nombreux auteurs qui ont raconté

(1) Διήγησις συμβάντων τῆς ἑλληνικῆς φυλῆς ἀπὸ τὰ 1770 ἕως τὰ 1836. Ἀθήνησιν, 1846, in-8°.

les guerres de l'Asie avec l'Europe; mais comme Grec, il est, je crois, le troisième après Homère et Hérodote. Tous trois se ressemblent comme trois rayons partis d'un même centre lumineux; tous trois ont pour patrie la Grèce, pour sujet la guerre de l'Europe contre l'Asie; tous trois parlent la langue hellénique, chacun à la manière de son siècle, chacun inspiré par l'esprit de son siècle; sa langue est nourrie de la langue du temps qui a précédé; ce n'est pas une œuvre d'imagination. Ils se ressemblent pour la suite et l'enchaînement des idées et par le tableau des événements qu'ils racontent (1)... »; et plus bas, M. Terzétis ne craint pas d'ajouter que Colocotronis est, en un sens, peut-être supérieur à Homère, pour avoir raconté ce qu'il a fait lui-même avec ses pareils; il lui semble que son récit est pour nous ce que serait le journal de la guerre de Troie écrit par Agamemnon, par Ulysse ou par Diomède. Il y a plus que de l'enthousiasme, il y a quelque naïveté dans un tel rapprochement. Et pourtant ne nous hâtons pas de sourire; un fond de vérité soutient ces hyperboles patriotiques. Le feu qui anime les pages dictées par le vieux soldat à son jeune ami est bien celui de l'hellénisme renaissant, et renaissant avec les fortes vertus qui sont un gage assuré d'avenir.

La langue de Colocotronis n'est certes pas celle d'Homère ni celle d'Hérodote; mais elle les rappelle par un ton viril et sincère. Elle n'a point l'élégance énervée des rhéteurs byzantins; elle a plutôt une vigueur populaire et martiale. A peu près dégagée du mélange des mots turcs et des mots francs, que tant d'invasions déposèrent, au moyen âge, sur le sol de la Grèce esclave, elle est vrai-

(1) Livre cité (plus haut, p. 447), p. 10 des *Prolégomènes*, qui sont un discours prononcé le 25 mars dans la salle de la Bibliothèque du Sénat.

ment hellénique par les racines; mais, par la grammaire, elle se rattache aux procédés qui caractérisent les langues modernes issues du latin; elle s'y rattache, sans imitation, par des analogies naturelles, par la communauté du travail qui, depuis mille ans environ, a transformé tous les idiomes de l'Europe : c'est là une véritable originalité. Les Hellènes d'aujourd'hui dédaignent un peu, je le sais, cette langue vraiment populaire, et, comme elle n'a point encore réussi à se fixer par des chefs-d'œuvre, ils n'ont point scrupule de lui faire violence pour la ramener à l'atticisme de Thucydide et de Xénophon. On n'enseigne pas le romaïque dans leurs écoles; on n'y enseigne que le grec ancien, qui pénètre insensiblement dans les journaux, dans les livres d'histoire et de politique, dans les romans, non sans y prendre cette teinte uniforme, que l'esprit français répand à peu près sur toutes les littératures européennes. Le grec ancien même aujourd'hui a, pour ainsi dire, ses libres entrées dans la société élégante en Grèce. C'est en cette langue qu'un professeur de l'Université d'Athènes publie des traductions de Catulle, d'Ovide, de Virgile et de Tacite; c'est en cette langue qu'il compose d'élégantes poésies (1). La poésie nationale résiste davantage aux influences classiques (2); mais à son tour elle paraît menacée de les subir. Je ne puis que regretter, pour ma part, cette imitation artificielle et inopportune de l'antiquité. Chaque langue, comme chaque nation de l'Europe moderne, a son génie propre, qui est l'expression de son histoire. La Grèce elle-même, si glorieuse qu'elle ait été jadis, ne peut renier tout à fait les siècles qui la séparent de Périclès,

(1) Πάρεργα φιλολογικὰ Φιλίππου Ἰωάννου (Athènes, 1865, in-8°).

(2) En faveur de la langue purement populaire, voir la piquante réclamation d'un jeune poëte, M. Démétrius Bikela, dans son recueil de Poésies (Στίχοι) publié à Londres en 1862, p. 21, et les conclusions de l'ouvrage de M. Chiotis, qui sera cité plus bas.

d'Alexandre ou de Théodose ; elle ne peut ressaisir aujourd'hui la langue des héros de Marathon ou d'Arbèles, pas même celle des Pères de l'Église, pas même celle du patriarche Photius, en qui elle s'obstine à honorer le représentant de ses libertés religieuses (1). Mieux vaut pour elle se résigner aux révolutions accomplies et ne pas tenter sur le grec populaire une réforme trop radicale. J'aime à voir l'éditeur, ou plutôt le secrétaire de Colocotronis, proclamer que l'œuvre historique du célèbre Pallikare est, comme sa vie, une glorieuse revanche des humiliations de la Grèce en 1453 ; mais, pour l'honneur de son héros, mieux vaut qu'il n'ait pas même essayé de lui faire parler le langage des salons d'Athènes et des académies de l'Occident.

P. S. Je regrette de n'avoir pas connu, quand j'écrivais les réflexions qui précèdent, et de ne pas connaître encore assez le récit des dix-sept premières années du règne de Mahomet II par le moine Critobule. De ce récit, en grec classique, nous ne pouvons lire encore que la préface ou dédicace au sultan, publiée en 1860 par M. Tischendorf, dans sa *Notitia Codicis Bibliorum Sinaitici*. M. E. Miller en signale l'importance dans un *Rapport à l'Empereur* inséré aux *Archives des missions scientifiques*, t. II, p. 496 ; il croit savoir que M. Dethier, directeur du gymnase autrichien à Constantinople, se propose d'en donner une édition. Il y aura matière à une comparaison intéressante, pour les faits historiques et pour le style, entre l'ouvrage d'un moine humble flatteur du conquérant et la Complainte du patriote qui proteste contre la conquête de la Grèce par les Turcs.

(1) Voir, plus haut, p. 425, note 2.

SEPTIÈME LEÇON.

APPENDICE.

(Voir plus haut, p. 152.)

DE LA PRONONCIATION DU GREC ANCIEN ET DU GREC MODERNE (1).

I.

Lors de la Renaissance des lettres grecques en Occident, les savants Hellènes qui apportaient en France et en Italie les chefs-d'œuvre antiques y apportèrent aussi la prononciation du grec usitée dans leur pays, et pendant un demi-siècle personne ne récusa sur ce sujet leur compétence. Puis, quand la réflexion succéda à un premier enthousiasme, quand furent publiées des grammaires destinées à fixer et à améliorer l'enseignement pratique des Gaza et des Lascaris, quelques objections s'élevèrent sur la légitimité de la prononciation de ces premiers maîtres. Mais elles firent d'abord peu de bruit. Érasme, à qui l'on

(1) J'ai eu plusieurs fois l'occasion de traiter ce sujet, en Sorbonne, à l'ouverture de mes leçons philologiques. Le morceau qu'on va lire reproduit surtout ma leçon de 1864, dont une analyse rédigée par un de mes auditeurs, M. de la Berge, a paru dans la *Revue des cours littéraires* du 18 mars 1865 ; j'ai librement remanié et complété cette première rédaction.

attribue, bien à tort, les règles de notre prononciation universitaire, n'avait touché à ce sujet qu'en passant, car l'opuscule où il aborde la question, *De recta latini græcique sermonis pronuntiatione* (1528), n'est point un traité régulier sur la matière ; on a même prétendu, mais cela me paraît mal prouvé, qu'Érasme fut induit à l'écrire par une mystification dont il rougit plus tard, et dont il se garda bien de parler (1). En tout cas, non-seulement les preuves qu'il apporte à l'appui de ses objections sont insuffisantes, mais il ne paraît même pas attacher un grand prix à cette innovation. Le titre promet autre chose que ce que donne le livre, où l'auteur, selon l'habitude de son esprit ingénieux et sceptique, pose maintes questions sans les résoudre et sans même s'y attacher avec une sérieuse attention. Il fait discourir un Lion et un Ours sur divers sujets d'éducation, et, entre autres, sur la prononciation du latin et celle du grec. Il se plaint finement des inconvénients de l'*itacisme*, mais sans y remédier par une méthode satisfaisante pour toutes les voyelles et diphthongues confondues, chez les Grecs, en cet unique son de l'*ita*. Rien n'est plus loin d'un traité dogmatique, soit pour le fond, soit pour la forme. Érasme était, en général, si peu ennemi des maîtres grecs, que, lors de la fondation du Collége des trois langues, il écrivit à Lascaris lui demandant de lui envoyer des Hellènes instruits pour y enseigner le grec (2), et il ne paraît pas avoir jamais pratiqué lui-même d'autre prononciation que celle de l'Orient. Mais ici, comme en d'autres matières plus graves, les doutes et les plaisanteries d'Érasme éveillèrent les esprits

(1) Voir dans l'*Aristarchus* de G.-J. Vossius, I, 28, la petite anecdote qu'ont répétée à plaisir tous ceux qui ont parlé du dialogue d'Érasme.

(2) Voir F. Nève, *Mémoire hist. sur le Collége des trois langues* (Bruxelles, 1856), p. 200.

et les enhardirent jusqu'à des témérités qu'il n'avait pas crues possibles, qu'il blâma peut-être, et que du moins il ne paraît pas avoir jamais pratiquées. Son petit dialogue, avidement lu et réimprimé, fit grand bruit, comme le prouvent des ouvrages sur le même sujet publiés dès 1529 (1), et surtout, en 1542, le débat qui eut lieu à l'Université de Cambridge, où le recteur Étienne Gardiner prit parti pour la prononciation orientale contre la méthode des novateurs, et alla jusqu'à édicter des peines corporelles contre les écoliers coupables de préférer celle-ci (2).

La discussion se prolongea pendant le seizième siècle, et plus d'un nom illustre y est mêlé, par exemple, celui d'Henri Estienne, à qui l'on attribue le dialogue intitulé *Philopappus*, que composèrent les petits-fils du chancelier de l'Hôpital, sous les yeux et avec les notes d'un de leurs précepteurs (3), curieux témoignage de l'intérêt que prirent à ces questions les plus grands personnages de cette génération savante. Dans les éditions successives de la Grammaire, alors classique, de Clénard (4) on peut suivre les progrès de la réforme introduite par les disciples d'Érasme. Au dix-septième siècle, elle a triomphé dans toute l'Europe savante. Peu à peu avaient disparu des écoles les maîtres Hellènes qui avaient été les patrons na-

(1) Le premier est celui de J. Ceratinus, et il est dédié à Érasme. Les principaux opuscules sur ce sujet ont été réunis par Havercamp en un recueil spécial (Lugd. Batav., 1736-1740, 2 vol. in-8°).

(2) Voir la *Sylloge* d'Havercamp, t. II, p. 207.

(3) *Sylloge* d'Havercamp, t. I, p. 377 et suiv. L'auteur de ce dialogue paraît être un certain Gualterius ou Gautier. Je remarque, à la page 456, qu'il ne paraît pas bien connaître lui-même la prononciation orientale qu'il s'est donné pour tâche de combattre.

(4) Les premières éditions (1530 et suiv.) suivent la méthode dite *Reuchlinienne*, du nom du célèbre helléniste Reuchlin, qui, sans doute, ne l'abandonna jamais dans ses leçons. Les dernières enseignent à prononcer à la façon érasmienne.

turels, convaincus et autorisés, de la prononciation orientale. On ne gardait guère souvenir de leurs services ; les représentants de la Grèce en Occident n'étaient plus les illustres et malheureux exilés de 1453 : c'étaient les Budé, les Ramus, les Estienne, dont l'autorité faisait oublier celle des pauvres Hellènes. Voici comment Lancelot s'exprime dans sa préface de la *Méthode de Port-Royal*, au sujet de la prononciation : « Il faut bien prendre garde que ce qui nous a introduit cette mauvaise prononciation (la prononciation orientale) n'a été que cette arrivée des Grecs en France et en Italie, il y a environ deux cents ans, qui, n'ayant plus trouvé dans l'Occident aucune trace de cette langue, nous ont donné la prononciation que la barbarie avait déjà introduite dans leur pays. » Et plus loin : « Il y a plus de cent ans qu'Érasme, étant encore à Louvain, en composa un livre exprès, où nous voyons qu'il l'a établie entièrement. » Évidemment Lancelot n'avait pas lu le joli dialogue d'Érasme ; il suivait simplement une tradition qui n'était plus discutée. Ainsi encore, au dix-huitième siècle, Rollin dit, dans son *Traité des études :* « Le premier soin des maîtres est de leur enseigner (aux jeunes gens) à bien lire le grec, et de les accoutumer d'abord à la prononciation usitée de tout temps (?) dans l'Université et recommandée si soigneusement par les savants. J'appelle ainsi celle qui apprend à prononcer comme on écrit (1). » Cinquante ans plus tard, Lefranc de Pompignan, dans une note de sa traduction d'Eschyle, ne craindra pas d'affirmer que « la vraie prononciation du grec se serait perdue en France sans l'Université de Paris (2). » On ne peut dire plus naïvement le contraire de la vérité.

(1) *Traité des Études*, t. I, p. 315, éd. 1815.

(2) 1770, p. 538. Cf. Hallam, *Hist. litt. de l'Europe*, I, p. 343 :

L'Université pourtant n'avait pas accueilli sans résistance la prononciation érasmienne. Au dix-septième siècle, quelques savants hommes prononçaient encore à l'orientale, et parmi eux il faut compter Ménage : « Je lis et prononce le grec de la manière dont toute la Grèce le lit et prononce aujourd'hui. Ceux qui lisent et prononcent autrement ont bien de l'entêtement et de la prévention (1). » Molière, qui l'a mis en scène dans les *Femmes savantes*, sous le personnage de Vadius, lui fait dire, comme il prononçait en effet :

On voit partout chez vous l'*ithos* et le pathos,

l'*ithos*, et non pas l'*ēthos* comme aurait dit un Érasmien.

En 1707, Claude Capperonnier, fort habile helléniste, saisit l'Université d'une double proposition : 1° publier une nouvelle édition du commentaire d'Eustathe sur Homère ; 2° publier un traité de la vraie prononciation grecque. Ces deux projets, si distincts en apparence, tenaient en réalité fort étroitement l'un à l'autre, car Eustathe nous signale dans Homère des assonances qui ressemblent à des rimes, mais qui n'existent, pour la plupart, que si l'on prononce les mots à la façon moderne (2). De l'étude d'Eustathe était sorti peu à peu le gros livre de Capperonnier en faveur de la prononciation orientale. La

« La prononciation corrompue ne tarda pas à être entièrement oubliée. » Ce que confirment bien le témoignage de Wood, *Essai sur le génie d'Homère*, c. x, p. 212 de la traduction française, et celui de Sablier, *Essai sur les langues* (Paris, 1777, in-8°), p. 77-79, où je constate une égale ignorance de la langue et de la prononciation grecques modernes.

(1) *Menagiana*, p. 391.

(2) Voir R. Holzapfel, *Ueber den Gleichklang bei Homer* (Berlin, 1851, in-8°).

proposition de l'auteur fut favorablement accueillie, mais demeura sans effet, et son travail, plein d'une érudition solide, est resté manuscrit au dépôt de notre Bibliothèque impériale, où il mériterait d'être plus souvent consulté (1). D'autres réclamations se produisirent encore çà et là contre l'usage universitaire. Mais les événements politiques firent plus que la curiosité des érudits pour ramener les hellénistes à la prononciation orientale. La première insurrection grecque, encouragée par Catherine II (2), et plus tard celle des Souliotes, émurent l'Europe. Au commencement de ce siècle, une nouvelle émigration de Grecs savants, Coray à leur tête (3), vint plaider dans notre Occident la cause de la nationalité hellénique, et la question qui nous occupe touche de trop près à la vie littéraire et politique de cette race pour n'avoir pas repris dès lors une sorte de popularité. Ne soyons donc pas surpris du grand nombre de livres publiés sur ce sujet depuis le commencement du siècle : la création d'une chaire de grec moderne, qui fut si longtemps et si bien occupée par M. Hase, et qui l'est aujourd'hui par M. Brunet de Presle, exigeait d'ailleurs que les preuves des deux méthodes contraires fussent de nouveau et soigneusement examinées. En 1812, Anastase Georgiadès publia à Paris une dissertation, en latin et en grec, pour défendre la tradition hellénique. En 1820, M. Jules David, dans son *Parallèle des langues grecques ancienne et moderne ;* en 1825, Minoïde Mynas, dans sa *Calliope ;* en 1830,

(1) Fonds français, n. 9185, in-folio. Cf. Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris*, p. 292.

(2) Voir sur ce sujet le piquant article de G. D'Eichthal, dans *le Temps* du 7 janvier 1869.

(3) Voir dans la préface de son Hippocrate (*Traité des Airs et des Eaux*, Paris, 1800), p. 121, la vive réclamation du patriote helléniste contre la méthode érasmienne.

Constantin Œconomos, dans un gros volume imprimé à Saint-Pétersbourg, soutinrent la même thèse. Plusieurs Français, MM. Fleury Lécluse, en 1829, Berger de Xivrey, en 1828, Dehèque, en 1846, exposaient et défendaient les règles de l'usage consacré dans les écoles grecques. En 1846, en vue de la fondation de l'École d'Athènes, M. Alexandre fit au ministre de l'instruction publique un rapport sur la nécessité de réformer la prononciation grecque dans l'Université (1). Enfin, en 1864, paraissaient trois dissertations sur le même sujet : celle d'un jeune Ionien, M. Anastase de Lunzi, celle de M. Gialussi et celle de M. Dehèque (2). C'est l'année même où l'Académie des inscriptions et belles-lettres était saisie de cette question par M. le ministre de l'instruction publique et y répondait par un avis favorable à ce que l'on pourrait appeler une contre-réforme (3). Plus récemment encore, l'Association pour l'encouragement des études grecques en France s'en est justement préoccupée dans plusieurs de ses séances. Je ne parle pas des autres pays de l'Europe latine où les maîtres de grec l'ont également discutée (4).

(1) Ce rapport, daté de Smyrne, 24 mai, fut alors reproduit dans le *Journal général de l'instruction publique*, dans la *Revue de l'instruction publique* et dans la *Gazette de l'instruction publique*, et il suscita des discussions intéressantes.

(2) A. de L. : *De Pronuntiatione linguæ græcæ* (Berolini, in-8°); A. G. : *De la véritable prononciation et de la lecture de la langue grecque* (Paris, in-8°) ; F. D. : *Théorie sommaire de la véritable prononciation du grec* (Paris, in-8° ; publiée pour la première fois dans l *Gazette de l'instruction publique*, août 1846).

(3) Rapport publié dans les *Comptes rendus* des séances de cette Académie, 1864, p. 331.

(4) Voir, par exemple, Stuart Blackie, *The prononciation of Greek. Accent and Quantity* (Edinburgh, 1852, in-8°); — G. Schuch, *Ueber den Jotacismus der griechischen Sprache* (deux programmes de l'Université de Munich, 1861 et 1863) ; — J. Telfy, *Studien über die*

Voilà, bien sommairement résumée, l'histoire en quelque sorte extérieure, du débat. Essayons maintenant d'entrer au fond des choses, et d'établir aussi brièvement ce qui nous semble être la véritable méthode pour éclairer et résoudre, s'il est possible, ce problème épineux.

II.

Il doit sembler étrange que cette discussion, prolongée avec une égale bonne foi et beaucoup de science de part et d'autre, n'ait pas abouti à un résultat définitif et accepté de tous : c'est que la question n'est effectivement pas susceptible d'être résolue d'une façon complète et précise : on prétend retrouver la prononciation des anciens Grecs, et ce but ne peut être atteint avec les instruments dont nous disposons.

Rien n'est plus varié que les sons de la voix humaine; rien, par conséquent, n'est plus difficile que de noter les inflexions de la parole par des signes auxquels on puisse attribuer une valeur invariable et distincte, une valeur que chacun retrouve à l'inspection seule des caractères qui la représentent dans l'écriture. Il suffit d'ouvrir, pour nous en convaincre, une grammaire d'une langue étrangère quelconque. En anglais, en allemand, il y a des combinaisons de consonnes, il y a des diphthongues dont aucun précepte grammatical ne saurait enseigner, dont aucune combinaison de signes alphabétiques ne saurait figurer exactement la prononciation. Nous pouvons, à cet égard, approcher plus ou moins de la vérité, sans

Alt- und Neugriechen und über die Lautgeschichte der griechischen Buchstaben (Leipzig, 1863). Dans une lettre à l'Académie des inscriptions, en date de Pesth, 8 janvier 1865, M. Telfy conclut, comme dans son livre, en faveur de la méthode orientale, sans avoir eu connaissance de la délibération de l'Académie sur ce sujet.

jamais l'atteindre. Il y a longtemps que cette impuissance de l'écriture à traduire exactement la parole a été remarquée. Par exemple, Quintilien nous dit qu'il est impossible de représenter dans l'écriture certains défauts réels de prononciation, qui cependant n'avaient pas de nom en latin, et qu'il désigne par leurs noms grecs : « *Et illa per sonos accidunt*, QUÆ DEMONSTRARI SCRIPTO NON POSSUNT, *vitia* ORIS *et* LINGUÆ : ἰωτακισμοὺς et λαμβδακισμοὺς, ἰσχνότητας et πλατειασμοὺς *feliciores fingendis nominibus Græci vocant : sicut* κοιλοστομίαν, *quum vox quasi in recessu oris auditur* (1). » Le grammairien Festus, au mot *Quingentum*, dit qu'on écrivait anciennement *Quincentum*, en faisant longue la première syllabe qui, depuis, était devenue brève. Ici encore il y a une différence de prononciation cachée sous l'identité de l'écriture *quin*, et que nous ne pouvons découvrir, car, dans les deux cas, cette syllabe est, pour nous, également longue.

Le premier livre des *Institutiones grammaticæ*, où Priscien compare l'alphabet latin avec le grec, abonde en exemples de semblables difficultés ; à cet égard nous ne saurions trop en recommander la lecture.

Il faut donc réserver une part d'erreur et d'incertitude dans les conclusions que l'on tire des monuments écrits sur la question qui nous occupe. Or, au sujet de la prononciation grecque, les Érasmiens, aussi bien que les Hellènes, invoquent à l'envi les témoignages écrits pour appuyer leurs prétentions contradictoires ; les deux partis tombent donc dans la même erreur :

Iliacos intra muros peccatur et extra.

On a voulu aussi s'autoriser des transcriptions du grec en latin ou en d'autres langues, telles que les langues sémi-

(1) *De Instit. Orat.*, I, c. 5, § 32.

tiques, et l'on a interrogé là-dessus les textes et les inscriptions (1). D'après ce que nous venons de dire, on conçoit combien cette méthode offre peu de garanties.

Les transcriptions d'ailleurs ne sont pas toujours faites pour l'oreille ; elles le sont quelquefois pour les yeux. Enfin les copistes du moyen âge ont pu souvent altérer, selon l'usage de leur propre orthographe, les transcriptions d'un auteur ancien. Par exemple, quelle confiance avoir dans celles que nous offre Plutarque, quand on lit tour à tour chez cet historien : Σκηπίων pour *Scipio* (Vie de Fabius, c. 26), Νομήτωρ pour *Numitor* (Romulus, c. 3), Ῥῆξ pour *rex* (Cicéron, c. 9), ῥῆγας pour *reges* (Numa, c. 21), πότηνς pour *potens*, μαιώρης et ἰουνιώρης pour *majores* et *juniores* (Numa, c. 9 et 19), etc.?

Même incertitude en ce qui regarde les dérivations d'une langue dans l'autre, et les rapports étymologiques, sur lesquels abonde, entre autres, le volumineux traité d'Œconomos. Les Hellènes, qui prononcent β comme notre *v*, rapprochent volontiers *volo* de βούλομαι et *vorare* de βορά, pour établir cette identité phonique du *b* et du *v*. Mais il peut y avoir eu permutation du β et du *v*, sans que ces lettres, qui sont de même organe, aient exactement le même son ; et quand on voit dans une même langue une gutturale se changer en labiale, et réciproquement, comme chez les Grecs, où l'on disait βλέφαρον et γλέφαρον, γουνός et βουνός, on reconnaît que l'identité radicale de deux mots peut se cacher sous des divergences considérables d'orthographe et de prononciation. D'ailleurs, dans le cas discuté ici, *imber*, qui offre certainement le même radical qu'ὄμβρος, témoignerait contre l'identité primitive

(1) Voir la précieuse dissertation que M. E. Renan a simplement et judicieusement intitulée : *Éclaircissements tirés des langues sémitiques sur quelques points de la prononciation grecque* (Paris, 1849, in-8°).

des sons β et *v*. Réciproquement, le *v* des Latins était jadis transcrit en grec par ου ; il l'a été plus tard par β. Ainsi, pour *Valerius*, on trouve d'abord Οὐαλέριος, puis Βαλέριος (1). Il n'y a donc à tirer de ces rapprochements aucune conclusion générale et absolue.

On ne peut pas davantage demander aux transcriptions latines la preuve que le θ et le χ des Grecs, que nous confondons respectivement, dans la prononciation universitaire, avec le τ et le κ, fussent aspirés. Si, en effet, le Latin les a transcrits ordinairement par *th* et *ch*, cependant *lat*, dans *lat-ere*, est évidemment le même que λαθ, dans λαθεῖν, et *pat*, dans *pat-i*, est le même que παθ, dans παθ-εῖν. L'étymologie contredirait ici la preuve tirée des transcriptions.

Une autre cause d'erreurs se trouve dans les arguments empruntés aux dialectes locaux de la Grèce. Par exemple, dans les inscriptions béotiennes, les désinences des noms de la dernière déclinaison, au pluriel, sont souvent υ pour οι, καλύ, ἐμύ, au lieu de καλοί, ἐμοί. On y écrit aussi κή par καί (2). Cela prouve l'analogie des sons υ et οι, η et αι, mais non leur identité. En tout cas, ces variétés dialectiques forment un arsenal où les deux partis peuvent puiser avec le même avantage et avec les mêmes périls. Car si, par exemple, la diphthongue αι avait chez les Béotiens le son du η, que les Grecs aujourd'hui confondent avec ι, cette diphthongue devrait avoir aussi le son ι, que les Grecs lui donnent seulement quelquefois, comme dans le mot Παλαιολόγος.

Enfin on a eu recours aux allitérations, aux jeux de mots épars dans les poëtes comiques, et dont les oracles

(1) Il y a là-dessus un témoignage formel de Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, I, 20, que confirment beaucoup d'exemples épigraphiques.

(2) V. Ahrens, *de Dialecto Æolica*, p. 98, 196, 218.

ne se faisaient pas faute. Thucydide (1) rapporte que, au moment de la peste d'Athènes, on se rappela cet ancien oracle :

῞Ηξει Δωριακὸς πόλεμος καὶ λοιμὸς ἅμ' αὐτῷ.
(Viendra la guerre Dorienne, et la peste avec elle.)

« A ce sujet, il s'éleva une contestation ; quelques-uns soutenaient que, dans ce vers il y avait anciennement non pas la peste (λοιμός), mais la famine (λιμός). Cependant le premier de ces mots prévalut, comme de raison, à cause de la circonstance ; les hommes mettaient leurs souvenirs d'accord avec leurs maux. » Faut-il invoquer ce vers à l'appui de la prononciation orientale qui donne le même son à οι et à ι ? Non ; il suffit qu'il y eût analogie de prononciation pour que la confusion ait été possible, et Thucydide nous explique d'ailleurs assez bien comment la superstition populaire se prêtait à cette confusion.

On a souvent cité aussi le vers suivant d'une comédie de Cratinus, conservé par Eustathe, d'après le grammairien Ælius Dionysius :

Ὁ δ' ἠλίθιος, ὥσπερ πρόβατον, βῆ, βῆ λέγων βαδίζει.
(Et le niais s'avance en disant *bé*, *bé*, comme une brebis.)

Nous ne savons si l'acteur prononçait *bé, bé*, ou *vé, vé;* mais la prononciation moderne *vi, vi*, n'est pas même à discuter ici, puisque Cratinus a écrit certainement βε, βε, l'η étant alors inconnu à l'orthographe attique. D'ailleurs, et en général, les onomatopées sont de mauvaises preuves dans une pareille discussion, parce qu'elles ex-

(1) *Guerre du Péloponnèse*, II, 54. Cf. Hésiode, *OEuvres et Jours*, v. 241.

priment seulement une imitation, qui varie selon les peuples, du cri des animaux. Le cri même des brebis en est un frappant exemple, si l'on songe qu'il est imité en grec par le nom μῆλον, qu'il l'est en latin par le verbe *balare* (1), qu'il l'est en allemand par *blöcken*, en danois par *bräge*, en suédois par *bräka*. Le bruit du tonnerre exprimé en grec par βροντᾶν, en latin par *tonare*, marque encore mieux ces divergences naïves de l'instinct d'imitation. Les onomatopées peuvent donc fournir des indices approximatifs de la prononciation de telle ou telle lettre; elles n'ont pas d'autorité décisive dans les questions qui nous occupent.

Descendrons-nous maintenant, comme on l'a fait souvent, jusqu'aux jeux de mots et aux calembours? Ils nous fourniront des indices plus vagues encore de l'ancienne prononciation. Diogène le Cynique, suivant Diogène de Laerte (2), voyant dans un bain un homme qui avait volé des habits, lui dit: « Viens-tu ici pour oindre ton corps ou pour voler un autre habit? » (ἐπ' ἀλειμμάτιον ἢ ἐπ' ἄλλ' ἱμάτιον). Même prononcés suivant la méthode universitaire, les deux mots se ressemblent assez pour satisfaire aux lois d'un genre de plaisanterie où l'on se contente de l'à peu près. La confusion du mot Χριστός (l'*oint*) avec χρηστός (le *bon*) et de leurs dérivés respectifs

(1) Varron, *de Re Rustica*, II, 1: « Ea sua voce Græci appellarunt μῆλα, nec multo secus nostri ab eadem voce, sed alia littera, *bela* vocarunt (non enim *me* sed *bee* sonare videntur oves vocem efferentes), a quo *balare* dicunt extrita littera, ut in multis. » Capperonnier, p. 432 de son ouvrage manuscrit sur la prononciation grecque, avoue que, selon le grammairien Théodose (ms. nº 3230 de la Bibl. royale), le bêlement des brebis est une φωνὴ ἀγράμματος, c'est-à-dire qui ne peut s'exprimer par des lettres de l'alphabet. Rien n'est plus sage que cet aveu.

(2) *Vies des Philosophes*, VI, 52.

Christianus et *Chrestianus* ne prouve pas davantage que le son de l'*ēta* fût identique avec celui de l'*iota* dès le deuxième siècle de l'ère chrétienne (1).

Tous ces exemples, nous le répétons, sont peu concluants, et, sur ce sujet, tout système absolu est, par cela même, erroné. La prononciation ancienne, en admettant qu'il ait existé, à l'âge classique, une seule prononciation dans toute la Grèce, ne pourrait être retrouvée par les moyens dont nous disposons. Mais cette prononciation que l'on cherche n'a jamais existé. Les inscriptions et les témoignages des grammairiens montrent également la variété des dialectes et des prononciations chez les divers peuples helléniques; dès l'antiquité, l'usage avait maintes fois changé chez ces peuples eux-mêmes. Platon, dans le *Cratyle* (2), fait dire par Socrate à Hermogène : « Tu sais que nos ancêtres faisaient un grand usage des lettres ι et δ, ce qu'on remarque encore dans le langage des femmes, qui conservent plus que nous l'ancienne tradition; tandis qu'aujourd'hui nous substituons l'ε ou l'η à l'ι et le ζ au δ, parce que ces lettres nous paraissent avoir plus de noblesse. » Si le grec avait subi de telles modifications au temps de Platon, quels changements n'ont pas dû s'opérer depuis Platon jusqu'à nos jours!

Ce qu'on peut raisonnablement chercher, c'est donc la prononciation en usage dans telle ou telle contrée de la Grèce, à telle ou telle époque de l'antiquité. Dans ces limites, les témoignages écrits peuvent avoir une certaine valeur, et, parmi eux, quelques témoignages explicites des grammairiens et des rhéteurs sont d'un grand prix.

(1) S. Justin, *Apologie*, I, c. 4 et 12; Clément d'Alex., *Stromates*, II, 4, § 18; Tertullien, *Apologie*, c. 3; Lactance, *Instit. Div.*, IV, 7.

(2) P. 418 B, éd. H. Est.

Malheureusement, on les a souvent confondus avec mainte note sans valeur extraite des glossaires et des traités sur l'orthographe, où l'orthographe même est d'ordinaire altérée par les copistes du moyen âge. Tout ce vain luxe écarté, il reste dans les écrits des anciens bien peu de pages dont nous ayons à faire quelque profit. Par exemple, au temps d'Auguste, Denys d'Halicarnasse (1) range les voyelles longues dans l'ordre suivant, d'après les mouvements de la bouche nécessaires pour les prononcer : α, η, ω, υ, ι; ce qui prouve clairement que η, υ, ι, ne pouvaient avoir pour lui un seul et même son, celui de l'ι, qu'ils ont dans la prononciation moderne. A la fin du deuxième siècle de notre ère, Sextus Empiricus, dans son livre *Contre les grammairiens*, identifie pour le son les diphthongues αι avec ε et ει avec ι, et en cela il donne raison à l'usage consacré chez les Grecs modernes comme on va le voir : « Ce qui fait reconnaître qu'un élément (une lettre, στοιχεῖον) est un élément, c'est qu'il ne peut se décomposer et qu'il ne forme qu'un seul son ; comme par exemple *a, e, o,* et les autres. Or, puisque αι et ει ont chacune un son simple et uniforme, ce seront autant d'éléments. Voici maintenant la preuve qu'elles ont un son simple et unique. Le son composé ne dure pas jusqu'à la fin tel qu'il a frappé l'ouïe au commencement, il se change en se développant ; au contraire, le simple, qui a la valeur d'un véritable élément, demeure jusqu'à la fin identique à lui-même (exemple d'un son composé *ra,* qui, par conséquent, n'est pas un élément). Il n'en est pas de même si on prononce le son αι : la voix y garde le même caractère depuis le commencement jusqu'à la fin; αι est donc un élément. Cela étant, comme le son de ει et celui de ου sont aussi, du commencement à la fin, uniformes,

(1) *De l'Arrangement des mots*, c. 14.

simples et identiques à eux-mêmes, il s'ensuit que ce sont autant d'éléments (1). »

Mais, un peu plus bas, le même auteur se retourne contre la prononciation moderne et confirme l'autorité de Denys d'Halicarnasse ; car il démontre que l'α bref est à l'α long, comme l'ε est à l'η, comme l'ο est à l'ω, ce qui ne permet pas de croire que, de son temps du moins, l'η se prononçât comme un *i*.

Les inscriptions confirment pour une période déjà ancienne l'identité de la diphthongue ει avec l'ι, surtout avec l'ι long (2). Elles montrent que, dès le siècle de Périclès, le ν final se changeait, dans la prononciation, en un λ devant le λ initial d'un mot suivant, en γ devant une gutturale, en μ devant une labiale (3) ; ce qui est conforme à l'usage moderne.

Ce sont là autant de faits démontrés pour telle ou telle partie de l'alphabet grec, pour telle date ou tel pays. Mais il y a loin de ces résultats partiels à une série de preuves qui puissent justifier dans son ensemble, soit la prononciation des Hellènes, soit celle des philologues de l'Occident. Il faut même reconnaître que poursuivre une telle démonstration, c'est poursuivre une chimère. La prononciation du grec a eu ses variations séculaires comme la langue elle-même. Celle d'aujourd'hui convient souvent mal à des textes anciens où elle produit les plus gé-

(1) § 115, p. 241, éd. Fabr. Cf. Plutarque, *Sympos.*, IX, 2, § 2. De même, en ce qui concerne la diphthongue αι, le grammairien Jean d'Alexandrie appelle ἰδιῶται les gens qui prononcent βαβαϊ en trois syllabes, au lieu de βαβαί (Ap. Bekk., *Anecd. gr.*, p. 1352).

(2) Par exemple, dans les mots τείω, τειμή, τειμάω, et dans leurs composés ou dérivés. Voir Franz, *Elem. epigr. græcæ*, p. 136, 150, 232, 247.

(3) Voir les exemples réunis dans mon mémoire sur Apollonius Dyscole, p. 294.

nantes confusions. On ne peut croire, par exemple que les pronoms de la première personne et de la seconde, ἡμεῖς et ὑμεῖς, fussent prononcés tous deux par les anciens comme ils le sont par les modernes, c'est-à-dire *imis ;* c'est même, évidemment, à cause de cette confusion qu'ils ont été remplacés dans l'usage moderne, l'un par ἐμεῖς et l'autre par ἐσεῖς.

En général, le système de la déclinaison et de la conjugaison grecques suppose, dans son développement, un système phonétique que ne représente plus l'alphabet grec prononcé à la façon orientale. A cet égard, la comparaison du grec avec le sanscrit et les autres idiomes de la même famille fournit contre l'usage actuel des arguments que n'ont pu soupçonner les Érasmiens du seizième siècle, mais dont la force nous frappe vivement aujourd'hui (1). Plus les Hellènes feront de progrès dans la science, encore peu répandue chez eux, de la grammaire comparative, plus ils s'habitueront à discuter froidement les témoignages anciens, sans complaisance patriotique, moins ils s'obstineront à défendre, comme absolument vraie pour une haute antiquité, la prononciation qui prédomine chez eux depuis les premiers siècles du moyen âge. De leur côté, les Érasmiens de l'Occident renonceront sagement à défendre comme ancienne une prononciation tout artificielle et fondée en partie sur des méprises d'interprétation.

Depuis longtemps les deux partis seraient d'accord sur les seuls faits qui peuvent être établis par des preuves certaines, si l'on avait songé plus tôt à ranger par ordre de date et de pays les témoignages relatifs au son de chaque lettre de l'alphabet grec. C'est la méthode indiquée déjà

(1) Voir deux excellents articles de M. Bréal, dans la *Revue de l'instruction publique* du 17 novembre et du 1er décembre 1864.

par G. Hermann en 1802 (1), et par Georgiadès en 1812, et appliquée par Liskovius (2), dans un livre dont nous ne saurions trop recommander la lecture, et qu'il serait facile de mettre au courant de la science par un certain nombre d'additions et de corrections. En dehors de ces discussions savantes, il nous semble sage d'accepter, malgré ses défauts, la prononciation orientale, qui est la tradition de tout un peuple, et qui nous met en communication facile avec les Hellènes régénérés. Considérée sans partialité, elle représente le plus souvent avec assez d'exactitude, surtout pour les consonnes, la prononciation la plus commune dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

Quatorze lettres n'ont pas dû changer, savoir :

α, ε, ι, ο, ω, δ, θ, λ, μ, ρ, φ, χ, ψ, ξ.

Sept ont été à peine modifiées :

σ, ζ, π, κ, τ, γ, ν.

Trois seulement ont tout à fait changé de son :

η, υ, β.

De très-bonne heure, ει, η, ι, se sont confondus. De très-bonne heure aussi υ et οι se sont confondus entre eux, mais non avec le premier groupe. La confusion des cinq sons, désignée sous le nom d'iotacisme, est de date récente, et ne remonte peut-être pas plus haut que le huitième siècle.

(1) *De emendanda ratione Grammaticæ græcæ*, p. 5.

(2) *Ueber die Aussprache des Griechischen*, etc. (Leipzig, 1825, in-8°). C'est aussi la méthode de Henrischen dans un livre écrit en danois sur le même sujet, et qui a été traduit en allemand par Friderichsen (Parchim et Ludwigslust, 1839, in-8°).

Il est un point, d'ailleurs, où la prononciation orientale garde sur la nôtre un incontestable avantage, c'est l'accent, qu'elle a conservé sans altération notable tel que l'appliquaient les Grecs des siècles classiques : cela seul donne aux auteurs anciens lus à la façon moderne un charme musical que rien chez nous ne peut remplacer. L'accent des langues néo-latines, que nous appliquons obstinément aux mots grecs, les défigure presque plus que ne fait mainte autre altération des voyelles (1). Là-dessus il est surprenant que nos maîtres ne se hâtent pas de réaliser une facile réforme. Depuis longtemps on est revenu du préjugé qui attribuait aux grammairiens du moyen âge l'accentuation figurée sur les manuscrits ; on sait que les manuscrits reproduisent, au contraire, une tradition des plus anciennes, fixée par un ensemble de signes spéciaux au moins depuis le troisième siècle avant notre ère (2). Il ne reste plus qu'à consacrer par la pratique ce que tout le monde admet en théorie. Ce serait faire un pas considérable pour le rapprochement des écoles de l'Orient avec celles des pays de race ou d'éducation latine. Ce progrès une fois accompli, d'autres suivraient sans doute, et qui sait si les Grecs, à leur tour, n'essaieraient pas de corriger dans les écoles d'Athènes, de Smyrne et d'Alexandrie, quelques-unes des pratiques évidemment reconnues pour contraires à la prononciation antique ? C'est du moins l'espoir de plusieurs savants

(1) Une moitié du livre d'Œconomos (Saint-Pétersbourg, 1830) est justement consacrée à l'accentuation, et, sur ce point, on doit avouer que le savant Hellène défend à bon droit la tradition de ses ancêtres. L'ouvrage de Liskovius lui en donnait déjà l'exemple.

(2) Qu'il me soit permis de renvoyer, sur ce sujet, à l'avant-propos et au chapitre 1[er] de la *Méthode pour étudier l'accentuation grecque,* que j'ai publiée en collaboration avec mon ami M. Ch. Galusky (Paris, 1844, in-12).

philhellènes, entre autres du successeur de M. Hase dans la chaire de grec moderne, à notre École des langues orientales vivantes (1). J'aime à partager cet espoir, et je souhaite sincèrement qu'un premier effort de conciliation amène de prompts résultats. Il serait temps de mettre fin à des controverses qui n'ont pas été jadis sans quelque profit pour la science, mais qui, en se prolongeant, perpétuent un regrettable esprit de discorde entre les défenseurs des opinions rivales.

(1) Voir aussi les conclusions d'un intéressant mémoire sur ce sujet, par M. G. d'Eichthal, dans l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques (1869).

TABLE.

APPENDICES.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

L'HELLÉNISME

EN FRANCE

II

Paris. — Imprimerie Ad. Lainé, rue des Saints-Pères, 19.

L'HELLÉNISME
EN FRANCE

LEÇONS

SUR L'INFLUENCE DES ÉTUDES GRECQUES

DANS LE DÉVELOPPEMENT

DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISES

PAR

E. EGGER

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES

II



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET C[ie], LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

1869

L'HELLÉNISME

EN FRANCE.

DIX-HUITIÈME LEÇON.

LA COMÉDIE EN FRANCE AVANT ET PENDANT LA RENAISSANCE DE L'HELLÉNISME.

Coup d'œil sur les origines du théâtre en France. — Comment cette histoire reproduit à peu près chez nous les phases principales de l'histoire du théâtre grec. — Transition de la comédie populaire à la comédie savante. — Ch. Estienne et Odet de Turnèbe. — Aristophane en France, ses éditeurs, ses traducteurs, ses imitateurs. — La *Néphélococugie* de P. Le Loyer. — Préceptes de Vauquelin de la Fresnaye sur la comédie.

En étudiant les réformes littéraires du seizième siècle, nous avons vu comment la discipline hellénique s'est imposée à la poésie lyrique, à l'églogue et à l'épopée, avec des degrés divers de rigueur. La comédie française eut alors une bien autre destinée. C'est de tous les genres de composition littéraire celui qui s'est le moins prêté aux efforts de l'esprit d'imitation. Il faut, pour bien apprécier cette diffé-

rence singulière, remonter jusqu'au moyen âge et y suivre rapidement la marche et les progrès du génie dramatique.

Le drame païen, soit en Grèce, soit à Rome, était si étroitement associé aux idées et aux cérémonies religieuses, il était si empreint de l'immoralité que semblaient consacrer certains symboles du polythéisme; puis, sous l'empire romain, il était tombé à un tel degré de licence, que la prédication chrétienne combattit longtemps les plaisirs du théâtre pour en extirper le goût dans la foule convertie à la religion nouvelle. Les institutions théâtrales une fois renversées, les œuvres dramatiques et surtout les comédies, si elles ne furent pas volontairement détruites, cessèrent au moins d'être reproduites par les copistes et disparurent peu à peu des bibliothèques. Quelques maigres abrégés, comme la petite pièce devenue célèbre sous le nom de *Querolus*, comme l'*Orestes* d'un poëte inconnu (1), perpétuèrent seuls à travers le moyen âge le souvenir d'une littérature jadis si féconde et si brillante.

Mais quand le christianisme fut resté seul maître des esprits et des âmes, et quand il n'eut plus à craindre la rivalité des idées païennes, les docteurs, comme les conciles, se relâchèrent peu à peu de cette sévérité, qui avait été déjà si fatale aux œuvres des comiques grecs et latins. Le génie satirique put se réveiller et s'exercer avec plus ou moins de har-

(1) Nous en avons parlé dans la IVe leçon, plus haut, t. 1, p. 86.

diesse, d'abord dans des essais en langue latine, qui ne s'adressaient guère qu'à la société savante, puis dans des narrations ou des dialogues en langue populaire. La comédie, ainsi renaissante, traversa, dans les derniers siècles du moyen âge, les mêmes vicissitudes, offrit les mêmes caractères que la comédie grecque aux temps de ses premiers commencements. L'essentielle identité de l'esprit humain avec lui-même produisit, chez deux peuples ingénieux, des phénomènes littéraires dont l'analogie est intéressante à observer.

Le drame grec, à ses débuts, ne s'était pas tout de suite divisé en deux genres distincts, la comédie et la tragédie. Les scènes *dionysiaques* avaient eu, à l'origine, le caractère un peu confus d'une composition surtout lyrique, sur laquelle se détachaient une action et un dialogue tantôt sérieux et tantôt comiques (1). Le drame appelé *satyrique*, et qu'un ancien (2) a déjà défini « la tragédie en belle humeur, παίζουσα τραγῳδία, » perpétua le souvenir de cet état d'indécision primitive. De même, à l'origine de notre théâtre, les *mystères* ne se distinguent pas tou-

(1) Voir la *Poétique* d'Aristote, ch. IV, et ses interprètes sur ce chapitre. L'ouvrage le plus récent et le plus complet, que j'aime à citer, sur ce sujet est l'*Histoire de la Comédie*, par Édel. Du Méril, dont le tome I[er] (Paris, 1864, in-8°), contenant les origines grecques, a seul paru. Pour la tragédie, voir aussi J.-L. Klein, *Geschichte des Drama. I. Einleitung. Griechische Tragœdie* (Leipzig, 1865, in-8°).

(2) Démétrius d'Alexandrie (souvent cité à tort sous le nom de Démétrius de Phalère), *de l'Élocution*, § 169, dans les *Rhetores græci* de Walz, tome IX.

jours très-nettement, pour le ton du moins et pour le style, des *moralités* et des *sotties*. Dans leur naïveté, les poëtes, s'il faut déjà leur donner ce nom, mêlent souvent le ridicule au sérieux, et l'horrible au comique. Dieu et les saints y parlent comme des bateleurs; les paysans et les bourgeois terminent souvent leurs disputes par des scènes de potence et de pilori.

Ce drame populaire de nos ancêtres, comme celui d'Athènes, est sorti des temples, et longtemps il est resté associé aux fêtes religieuses. C'était par piété que l'on mettait en scène l'Ancien et le Nouveau Testament, l'histoire des saints et des martyrs. Le clergé se prêtait à ces représentations; souvent même il y concourait de bonne grâce. A mesure qu'elle s'émancipait, la Muse dramatique devenait plus exigeante et s'accommodait moins d'une telle alliance avec la liturgie; mais il fallut bien du temps pour qu'elle s'en dégageât tout à fait. On peut même dire qu'il s'est conservé quelque chose de cette tradition dans l'usage des tragédies classiques et pieuses que perpétuèrent les écoles de l'Université, comme celles des Jésuites (1), et cela jusqu'au dix-neuvième siècle.

Dans la comédie en particulier, les libertés théâtrales dégénérèrent bien vite en licence. Vauquelin de la Fresnaye, comme je l'ai déjà fait observer, traduit quelquefois Horace ou Aristote, sans trop s'inquiéter si ce qu'il leur emprunte s'applique à la

(1) Voir *Selectæ Patrum Societatis Jesu tragœdiæ* (Anvers, 1634, 2 vol. in-24).

poésie de son temps. Sur le sujet qui nous occupe, sa traduction d'un texte ancien devient d'elle-même une page d'histoire moderne. Les vers d'Horace

> Successit vetus his comœdia, non sine multa
> Laude, etc.,

reparaissent ainsi transformés et continués dans son IIIe chant :

> Or aux Grecs viut ainsi la vieille comédie,
> Non sans grande louange outrageuse et hardie,
> Quand en vice tomba cette grand'liberté
> Qui de tout blasonner prenoit autorité,
> Et par édit exprès elle fut réformée,
> Ce qui fut bien reçu, la vieille étant blamée,
> Et le chore dès lors s'en tut honteusement,
> Et de piquer ne fut permis aucunement.
> Ainsi dedans Paris j'ai vu, par les colléges,
> Les sacriléges être appelés sacriléges
> Ès jeux qui se faisoient, en nommant franchement
> Ceux qui de la grandeur usoient indignement,
> Et par son nom encor appeler toute chose :
> Médire et brocarder de plus en plus on ose.
> Alors, vous eussiez vu les paroles, d'un saut,
> Comme balles bondir, vollant de bas en haut.
> Mais cette liberté depuis étant restreinte, etc.

En lisant ici Vauquelin, on croit lire les pages de ces grammairiens grecs qui ont écrit des introductions aux pièces d'Aristophane et qui nous ont raconté les premiers et hardis essais de la satire comique sur les théâtres populaires de la Grèce (1).

(1) On en trouvera le recueil le plus complet en tête du volume qui contient les scholies sur Aristophane dans la *Biblio-*

De même, les farces que jouaient sur les tréteaux les Enfants sans-souci ou les Clercs de la Basoche, s'attaquaient hardiment à tous les ordres de l'État, à tous les personnages, si grands qu'ils fussent; elles soulevaient les plus graves questions d'ordre public ou de morale domestique, et sur tout cela elles parlaient avec une intempérance de langage qui va jusqu'à la licence et descend jusqu'à l'ordure. Il fallut bien souvent mettre un frein à cette liberté. On comprend. par exemple, qu'un roi comme Louis XI s'en accommodât mal et qu'il lui fît quelquefois la guerre. Louis XII, au contraire, aima la franchise de ces gais satiriques; il l'encouragea même, y trouvant un moyen de savoir bien des vérités utiles qui, sans cela, ne seraient pas montées jusqu'à son trône. On cite même une circonstance où il chargea les baladins de défendre sa politique contre celle du pape, son ennemi du moment. A Paris donc, comme à Athènes, la comédie avait alors quelques-unes des libertés qu'exerce chez nous la presse (1), et elle en abusait. Sous le règne de François I[er], je ne rencontre pas moins de quatre arrêts contre messieurs de la Basoche. Un jour, entre autres, il fallut leur imposer de soumettre à l'autorité le manuscrit des

thèque grecque-latine de F. Didot, volume dû aux soins de feu F. Dübner.

(1) Voyez, pour plus de détail, les chapitres XXI et XII du solide et piquant ouvrage de M. Lenient : *la Satire en France au moyen âge* (Paris, 1859, in-8). Quant aux libertés de la satire dramatique dans nos provinces, on en trouvera un exemple frappant dans la *Note* de M. Joly *sur Benoet Du Lac, ou le Théâtre de la Bazoche à Aix à la fin du seizième siècle* (Lyon, 1862, in-8°).

farces qu'ils se proposaient de mettre sur la scène. Encore cette précaution devait-elle être souvent illusoire; car de grossiers canevas confiés à la mémoire ou plutôt à la fantaisie des acteurs de carrefour pouvaient être facilement défigurés, selon leurs caprices, pour le plus grand succès de la représentation. Après cela, on ne s'étonne pas que l'Inquisition elle-même soit intervenue, en France, pour combattre quelques écarts de cette liberté indocile, qui se souciait trop peu de la morale pour respecter beaucoup la religion et les gens d'Église.

Autre ressemblance entre des écoles de poëtes si éloignées l'une de l'autre par les temps et par les lieux. La composition dramatique n'était guère soumise à aucune règle, ni pour le nombre des actes, ni pour leur étendue. Certains mystères duraient plusieurs jours à représenter. Les moralités, farces et sotties sont beaucoup plus courtes d'ordinaire, et les plus longues ne dépassent guère un millier de vers. Mais pour la disposition, pour le nombre des personnages, pour le choix du rhythme, on ne les voit assujetties à aucune règle précise : tout cela rappelle l'extrême liberté de la composition dans les comédies d'Aristophane, auxquelles nos éditeurs et traducteurs français ont longtemps imposé des divisions contraires à la tradition des manuscrits et des scoliastes.

S'adressant surtout à la foule, ces petits drames ont presque toujours besoin d'un prologue où le sujet soit d'avance expliqué, surtout quand il est complexe et difficile à comprendre. La même né-

cessité explique ou excuse dans le théâtre grec le fréquent usage des prologues.

Comme dans la Comédie Ancienne chez les Athéniens, les personnages allégoriques abondent dans nos moralités : *l'Église* et *le Commun*, *la Noblesse* et *la Pauvreté*, *l'Amour*, *la Loi de Grâce*, *les Quatre Ages* (1), etc. Il semble que la vive intelligence du peuple se mît volontiers d'accord avec le poëte pour animer ces abstractions, qui nous semblent aujourd'hui si froides.

Un autre moyen d'intérêt que n'ont pas négligé nos Aristophanes populaires, c'est de mêler au français proprement dit le patois d'autres provinces, comme cela se voit, entre autres, dans *l'Avocat Patelin*, et même le latin que nous appelons aujourd'hui macaronique.

Il n'est pas indifférent non plus de remarquer que le théâtre français, à sa naissance, était desservi par des confréries dont l'organisation rappelle les confréries d'artistes dionysiaques devenues si considérables et si puissantes en Grèce sous les successeurs d'Alexandre (2).

Seulement on voit, par cette date même, que les corporations d'artistes grecs se sont constituées longtemps après que le théâtre avait produit, dans tous les genres, ses principaux chefs-d'œuvre. Chez

(1) Exemples que j'emprunte au *Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, etc., publié par Le Roux de Lincy et Fr. Michel (Paris, 1837, in-12).

(2) Voyez mes *Mémoires de littérature ancienne*, n° XVII : « Coup d'œil sur l'histoire des acteurs dans l'antiquité. »

nous, au contraire, il faut avouer que le libre et précoce développement de la comédie populaire, au temps des confréries dramatiques, n'a rien produit qui se puisse appeler un drame régulier. Le petit chef-d'œuvre anonyme qui porte le titre de *l'Avocat Patelin* est la seule pièce qui fasse exception à cet égard. Quelques situations heureuses, quelques personnages finement et rapidement esquissés, çà et là une ou deux tirades pleines de verve, c'est à peu près tout ce qu'on peut louer dans cet immense répertoire de farces, de moralités et de sotties que l'on imprime et réimprime aujourd'hui, avec une diligence toujours utile pour l'histoire de notre langue et pour celle des mœurs, mais d'où il est difficile d'extraire une pièce ou même une scène digne d'être détachée et conservée à titre de modèle. Au commencement du seizième siècle, la comédie en est encore, chez nous, au point où elle en était chez les Grecs avant Épicharme : elle est comme « dispersée sur le sol », ainsi que parle un grammairien (1). Il y avait alors à Mégare, à Lacédémone, à Syracuse et dans la banlieue de ces villes célèbres, des compagnies de bateleurs qui promenaient de tréteaux en tréteaux leur verve d'imagination satirique, sans laisser derrière elles d'autre souvenir que celui d'un divertissement passager. La comédie était une distraction pour les jours de fête ; ce n'était pas une

(1) « Le premier, Épicharme s'appropria, en la relevant par de nombreuses innovations dans la pratique de l'art, la comédie auparavant dispersée (τὴν κωμῳδίαν διεῤῥιμμένην). » Anonyme, περὶ Κωμῳδίας.

œuvre de littérature. Mais elle le devint bien vite chez les heureux Hellènes : Épicharme et Sophron à la cour des rois de Sicile, Cratès, Eupolis, Cratinus, Aristophane au sein de la démocratie athénienne, élevèrent, en moins d'un demi-siècle, le genre comique à toute la beauté d'une composition régulière, à toute la dignité d'une institution nationale. En France, ce travail fut beaucoup plus long et plus laborieux, et, chose singulière, malgré les analogies que nous avons signalées dans l'histoire du génie comique chez les deux peuples, l'hellénisme renaissant ne contribua que pour une faible part à l'éducation de nos véritables poëtes comiques. Les Italiens, avec Plaute et Térence, furent les vrais instituteurs de nos Français, quand ceux-ci songèrent à coordonner avec un juste sentiment de l'art les éléments comiques épars dans la littérature du moyen âge, à rehausser un peu les personnages sans les guinder, à épurer, sans l'affadir, la vieille satire gauloise.

Si étrange que nous semble la chose, elle s'explique néanmoins sans trop de peine. Tandis que, pour la tragédie, on avait retrouvé plus de trente pièces d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, avec la théorie aristotélique sur cette matière, on n'avait pour la comédie que les onze pièces d'Aristophane appartenant toutes, excepté le *Plutus*, à la première période de la comédie grecque, et qui étaient vraiment d'une interprétation fort difficile, même pour les hellénistes. D'ailleurs, peu ou point de critique, peu ou point de théories sur ce genre de composition, dans

ce qui nous restait des rhéteurs grecs et latins. Dès le milieu du seizième siècle (1543), Charles Estienne, dans la préface d'une comédie imitée de l'italien, expose comme le programme d'une réforme de la comédie française d'après les règles et les exemples de l'antiquité; mais ce programme est bien vague encore, et ne laisse voir qu'une médiocre connaissance de l'histoire littéraire. J'en aperçois un peu plus dans la préface d'un traducteur français de Térence; mais les lieux et les temps y sont confondus avec beaucoup de négligence (1). Pour la date où il a été composé, ce morceau est le témoignage d'un effort méritoire, rien de plus (2). Vers le même temps, le fils du célèbre helléniste et imprimeur Turnèbe avait composé une comédie qu'on a publiée après sa mort, une comédie en prose et qui marque un progrès notable sur les essais de ses prédécesseurs. Odet de Turnèbe paraît complétement étranger, dans cette étude, à tout souvenir, à tout enseignement des lettres grecques. Et cependant, dès 1549, Ronsard avait traduit en vers et fait représenter sur la scène d'un collége le *Plutus* d'Aristophane; il semble donc que le génie du comique athénien fût signalé aux studieux poëtes de la Pléiade. Nos imprimeurs l'avaient reproduit en grec et en latin; son scoliaste même était déjà entre les

(1) M. E. Chasles l'a justement signalé et en a reproduit les pages les plus intéressantes dans sa thèse sur *la Comédie en France au seizième siècle* (Paris, 1862, in-8°).

(2) Voir ci-dessus l'analyse que j'en ai donnée, à la fin de la XII° leçon.

mains des érudits. M. E. Chasles, dans sa thèse sur *la Comédie française au seizième siècle*, ne nous montre pas que l'éducation, de plus en plus empreinte d'hellénisme, qu'on recevait au collége de France ou dans les autres écoles, eût notablement contribué à diriger du côté d'Aristophane les jeunes esprits, pourtant si éveillés alors sur tout ce qui intéressait l'antiquité classique. Un livre, toutefois, lui avait échappé : c'est la collection des œuvres posthumes de Pierre Le Loyer, Angevin, où figure, sous le titre de *Néphélococugie*, une fort amusante imitation de la comédie des *Oiseaux*. L'entreprise était hardie de faire passer sur notre scène la plus brillante peut-être, mais la plus étrange conception du génie d'Aristophane (1). Aussi nous dit-on que, pour Le Loyer, ç'avait été un essai de jeunesse. Quoi qu'il en soit, l'imitation n'a pas mal réussi. Il était difficile d'écarter d'un tel sujet les dieux de la fable hellénique; on y retrouve donc Prométhée, Neptune, Mercure et Iris parmi les hôtes de la cité imaginaire. Mais la plupart des autres personnages, le poëte, l'astrologue, le soldat, le sophiste (le pédant), l'alchimiste, l'enfant de la matte (le voleur), sont des personnages de tous les temps, et, en tout cas, ce sont bien des Français. Le plus original de tous est celui qui remplace le sycophante ou dénonciateur de la comédie athénienne : chez Le Loyer il s'appelle Chicanoux, comme chez Rabelais, et il se

(1) Voir plus bas, dans la XXIIIe leçon, des extraits de la traduction française qu'en a publiée Boivin au dix-septième siècle.

peint lui-même de la façon la plus vive dans le dialogue suivant avec le vieillard Génin, qui est le chef de la Cité des nuages :

CHICANOUX.

Je veux voler par la longue étendue
De l'air ouvert, et sillonnant la nue
Faire en volant ébranler sans repos
Mon corps, mes bras, mon plumage dispos.

GÉNIN.

Que cherches-tu ?

CHICANOUX.

Je demande des ailles
Et la figure et les mœurs toutes telles
Qu'a le cocu volage et inconstant,
Et parmi l'air ses deux ailes battant.

GÉNIN.

De quel métier exerces-tu la vie ?

CHICANOUX.

Je vays suivant l'art de chicanerie.

GÉNIN.

Comment cela ?

CHICANOUX.

De libelles, d'exploictz,
Et d'escriptoire armé en tous endroictz
Et deux recorts menant pour ma deffense,
Autant le bon que le mauvais j'offense.
Sans mettre esgard et différence entr'eux,
Tant bien je suis de gaigner desireux :
Mon frère même et mon père plus proche
Et mes parents sentent ma vive accroche,
Et mes amys certains et familiers
Sont estimés de moi comme étrangers ;
En peu de temps par chicanes je pille
Voire le bien d'une riche famille.
Procez, desbatz je moyenne et je fais
Que sur le croc ils pendent pour jamais.
Si Dieu au ciel a la puissance telle
Qu'il donne à l'âme une essence immortelle,

J'ay le pouvoir dessus tous les mortelz .
De rendre aussi les procès immortelz.
Sac dessus sac, et forme dessus forme,
L'évident droict en obscur je transforme
Et par deffaulx et par forclusions,
Adjournements et intymations,
Je subvertis du bon droict la substance,
Ou je l'altère et le tiens en balance,
Prest à tomber et facile à ranger,
Pour dessus luy en faire transiger :
Bref je suis craint comme le vif tonnerre
Que Jupiter eslance sur la terre.

GÉNIN.

Pourquoy veux-tu notre plumage avoir
Estant orné d'un si brave pouvoir,
Et d'un mestier qu'en tel heur tu exerces
Garny d'engins et de ruzes diverses?

CHICANOUX.

Tu entendras pourquoy je cherche tant
D'aller ainsi vos plumages portant :
Quand je m'en vay pour adjourner un homme
Rude, fascheux, ou bien un gentilhomme,
Allant chez lui pour gaigner le teston,
Il va pleuvant mille coups de baston
Dessus ma teste, et souvent son espée
Dedans mon sang est fièrement trempée,
Et à grandz coups il ne s'espargne pas
D'estafiler mes jarrets et mes bras
Et mon visage, imprimant sa colère
Sur moy qui suy venu pour luy deplère :
Or je voudrois avoir le dos ailé
A ceste fin que m'en estant allé
Faire un exploict dedans le domicile
D'une personne à courrousser facile,
Et que l'ayant adjourné promptement,
Tenant en main tout prest l'adjournement,
J'eusse aussi tost mon aile toute preste
Pour m'en voler et fuir la tempeste

Des *orbes* (1) coups, des coups sanglantz et fortz
Qu'il lascheroyt par après sur mon corps.

GÉNIN.

Nous ne pouvons donner de nos plumages
Sinon à ceux qui arrestez et sages
Veullent leur vie avecque nous tirer,
Sans plus la terre en leur cœur desirer.
Partant, amy, si cocu tu veux vivre,
Sois de chicane et d'affaires delivre;
Ou tu ne peux et ne doitz point vouloir
Nostre plumage et noz biens recevoir.

CHICANOUX.

Je ne sçauroys, il ne faut que j'en mente,
Laisser la terre et ma vie plaisante;
Ains j'ayme mieux, vivant en vray sergent,
Estre battu et gaigner de l'argent.

GÉNIN.

Tu ne peux donc de toute ta puissance
Estre cocu.

CHICANOUX.

Je prendrai patience.

Voilà un ancètre du *Chicaneau* de Racine et du *Monsieur Loyal* de Molière, que certes Racine et Molière n'auraient pas désavoué. Si la pièce contenait beaucoup de morceaux pareils, elle eût mérité de survivre. « J'ai fait et entrepris, dit l'auteur, chose qui n'a jamais été vue en France, ramenant comme du tombeau la vieille comédie et essayant de la faire revivre entre les François, en coupant et tranchant ce qu'elle avoit de vicieux. » L'imitation, en effet, ne manque pas d'habileté. Supprimer la

(1) Nicot l'explique par : « Coup qui ne fait que meurtrissure. »

distinction des actes, que l'exemple des pièces latines avait déjà fait introduire par certains éditeurs dans les pièces du théâtre grec, transformer la plupart des personnages selon la convenance de notre théâtre, reproduire assez justement par la variété des rhythmes français celle des rhythmes de l'original, surtout dans les chœurs et dans la savante complication du morceau qu'on appelait *parabase :* ce sont là des mérites remarquables, surtout pour le temps où nous reporte la composition de cette comédie. La langue, d'ailleurs, avait alors des libertés qu'elle ne pourrait guère se permettre aujourd'hui, et nul traducteur, au dix-neuvième siècle, n'oserait reproduire dans lêur crudité certaines expressions que ne redoute pas la franchise de Pierre Le Loyer. Néanmoins, et quel qu'ait pu être devant le public le succès d'une telle imitation, c'est surtout une œuvre d'érudition; elle ne devait pas servir d'exemple à nos comiques français. La comédie d'Aristophane est trop athénienne et trop antique pour passer sur notre théâtre, même avec ces habiles remaniements : elle peut inspirer chez nous le génie d'un poëte comique, comme un jour elle inspira celui de Racine dans les *Plaideurs,* mais elle ne saurait faire école chez nous. Plaute et Térence, ce dernier surtout, sont des intermédiaires utiles entre la comédie grecque et la comédie française. On comprend que celle-ci les ait facilement accueillis pour maîtres, de préférence à Aristophane. Ils représentent un état des mœurs et une forme du langage plus voisins de nos mœurs et de notre langage modernes.

Ici encore, Vauquelin de La Fresnaye nous est un témoin naïf et précieux de l'état des esprits en France :

..... Cette liberté, depuis, étant restreinte,
Mille gentils esprits sentant leur âme atteinte
De la divinité d'Apollon, ont remis
Le soulier du comique aux limites permis :
Fuyant d'Aristophane en médisant la faute,
Et prenant la façon de Térence et de Plaute,
Ils ont, en leurs Moraux, d'un air assez heureux
De Ménandre mêlé mille mots amoureux.
Mais les Italiens, exercés davantage,
En ce genre eussent eu le laurier en partage,
Sans que nos vers présents nous représentent mieux
Que leur prose ne fait cet argument joyeux ;
Grevin nous le témoigne et cette *Reconnue*
Qui des mains de Belleau naguères est venue,
Et mille autres beaux vers dont le brave farceur
Châteauvieux a montré quelquefois la douceur.

Ainsi, de l'aveu même des contemporains, la comédie latine et l'italienne ont eu plus de part que la grecque à l'éducation de nos comiques français (1). D'ailleurs, il est certain que la comédie se prêtait moins que la tragédie à une étroite imitation des modèles antiques. Plus populaire par sa nature, par le caractère bourgeois des événements et des personnages qu'elle met en scène, elle ne sait guère se contenter d'un auditoire savant, d'un auditoire d'élite, comme fait la tragédie. Par là même, elle s'est

(1) Voir, à l'appui de cette remarque, la thèse de M. A. Chassang sur les *Essais dramatiques imités de l'antiquité au quatorzième et au quinzième siècle* (Paris, 1852, in-8°).

mieux défendue contre l'invasion des héros grecs et romains. Elle a pu profiter des leçons de l'antiquité renaissante, elle n'en a pas subi la tyrannie, et, tout en s'améliorant, elle est restée fidèle au vieux génie gaulois de notre littérature. A l'exception de Vauquelin de La Fresnaye, aucun de nos faiseurs de Poétiques françaises n'a prétendu dicter des règles à nos poëtes comiques; encore Vauquelin l'a-t-il fait avec une juste sobriété, demandant que la comédie ait d'abord un *proëme*, c'est-à-dire un prologue, puis trois parts : 1°

.... un court argument
Qui raconte à demi le sujet bravement,
Retient le reste à dire, afin que suspendue
Soit l'âme de chacun par la chose attendue ;

2° un *enveloppement*, c'est-à-dire le nœud ou l'intrigue;

3° un *renversement*, c'est-à-dire, sans doute, une catastrophe ou péripétie,

Qui le tout débrouillant fera voir clairement
Que chacun est content par une fin heureuse,
Plaisante d'autant plus qu'elle était dangereuse.

Ensuite, il indique rapidement les sujets et les personnages familiers à la comédie. Il accepte même l'idée (sinon le mot, qu'il blâme), de tragi-comédie :

Car on peut bien encor par un succès heureux
Finir la tragédie en ébats amoureux :
Tel étoit d'Euripide et l'*Ion* et l'*Oreste*,
L'*Iphigénie*, *Hélène* et la fidèle *Alceste*.

Voilà de l'érudition, mais une érudition sensée, modeste, sans la moindre tyrannie. Nous sommes loin encore du rigorisme qui pesa sur la scène française au dix-septième siècle. Vauquelin aime fort Aristote, que si souvent il traduit en mauvais vers; mais il n'a pas pris, en cette savante compagnie, le goût des préceptes absolus, et l'on voit qu'à son école les imitateurs du théâtre ancien gardent encore une honnête liberté.

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

L'ÉLOQUENCE FRANÇAISE AU SEIZIÈME SIÈCLE ; CE QU'ELLE DOIT AUX EXEMPLES DES ORATEURS GRECS ET AUX PRÉCEPTES DES RHÉTEURS GRECS.

Conditions particulières du développement de l'éloquence française. — Ce qu'elle était au seizième siècle d'après le jugement de G. Du Vair. — Les rhéteurs latins mieux connus de nos orateurs que les rhéteurs grecs. — L'éloquence religieuse inconnue à la Grèce païenne. — Les Athéniens n'ont pas connu la profession d'avocat; ce qui résulte de cette différence entre les institutions judiciaires d'Athènes et les nôtres. — Abus de l'érudition dans notre éloquence politique et judiciaire. — Ant. Loisel et P. Ayrault.

Dans la poésie française, le caractère commun qui marque toutes les réformes provoquées et inspirées par la renaissance des études grecques, c'est un brusque retour d'imitation vers des modèles antiques longtemps oubliés ou méconnus par nos ancêtres. L'éclatante beauté des chefs-d'œuvre rendus à la lumière et l'autorité des théories littéraires d'Aristote avaient subitement fait pâlir les anciennes œuvres du génie national; on s'était vite habitué à croire que la France, avant cette rénovation des

études, n'avait rien produit qui méritât de survivre, et l'on s'était mis résolûment à écrire en français des épopées, des tragédies, des comédies, des pastorales à la manière des Grecs et des Romains. Il n'en a pas été de même pour l'éloquence.

Avec les poëtes et les érudits, nous sommes jusqu'ici restés dans les sereines régions de l'art. Tout au plus avons-nous çà et là rencontré, comme à propos d'H. Estienne et de Ramus, quelque trace des agitations politiques et religieuses de ce temps. L'éloquence est bien autrement mêlée aux réalités de la vie. Le Parlement et l'Église sont alors deux arènes ouvertes aux discussions les plus passionnées. La presse, de plus en plus active, en ouvre une troisième aux publicistes. Hotman (1), Languet (2) et la Boëtie (3) sont des orateurs, qui ont d'innombrables et ardents auditoires. De part et d'autre, les questions les plus brûlantes de la religion, de la morale et du droit public sont agitées avec une franchise qui va parfois jusqu'au cynisme. Au milieu de pareilles luttes, l'intérêt des sentiments et des idées domine à tel point toute curiosité littéraire, que dans l'orateur et le politique de ce temps on serait tenté de ne considérer que l'homme d'action, le chef de parti,

(1) Voir Rod. Dareste, *Essai sur Fr. Hotman* (Paris, 1850, in-8°).

(2) Voir l'étude approfondie de M. H. Chevreul sur ce personnage (1re édition, Paris, 1852; 2e édition, 1856, in-8°).

(3) Voir L. Feugère, *Estienne de la Boëtie, ami de Montaigne* (Paris, 1846, in-8°), et *Œuvres complètes d'Estienne de la Boëtie* (Paris, 1846, in-12).

le philosophe et le théologien. Essayons de nous réduire de notre mieux à ce qui est le propre sujet de notre Cours; ne cherchons point par le détail ce qu'Aristote et Platon ont pu fournir de sagesse ou de pensées aventureuses à la philosophie politique et aux polémiques du seizième siècle. N'essayons même pas de refaire, pour cette période, l'histoire de l'éloquence française, puisqu'aussi bien ce sujet a été, depuis trente ans, éclairé chez nous par de nombreux et solides écrits (1). Pour restreindre plus sûrement notre tâche, interrogeons d'abord les écrivains du seizième siècle, qui sont les meilleurs témoins de l'état où se trouvait alors l'éloquence française.

Rabelais, apparemment, n'était pas content des avocats français. On sait de quelle façon bouffonne et grossière il raconte un procès plaidé devant Pantagruel (2). Henri Estienne ne pensait guère mieux

(1) E. Géruzez, *Histoire de l'éloquence politique et religieuse en France* (Paris, 1837, in-8°), dont il faut rapprocher plusieurs chapitres du même auteur dans ses *Essais d'histoire littéraire* (1839), et dans ses *Nouveaux Essais* (1846); — Ch. Labitte, *la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue* (Paris, 1841), dont il faut rapprocher un chapitre sur P. Menot dans les *Études littéraires* du même auteur (1846), t. I, p. 264; — E. Jacquinet, *des Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet* (Paris, 1863, in-8°), livre qui renferme un bon chapitre sur la prédication au seizième siècle; — C.-A. Sapey, *Études biographiques pour servir à l'histoire de l'ancienne magistrature française: G. Du Vair, A. Lemaître* (1858). D'autres dissertations sur diverses parties du même sujet sont indiquées dans une note de M. Jacquinet; quelques-unes seront citées plus bas, au cours de la présente leçon.

(2) *Pantagruel*, livre II, chap. 11.

de nos prédicateurs. Dans plusieurs chapitres de son *Apologie pour Hérodote* (1), il nous donne une étrange idée de leur ignorance, de leur pédantisme, de la grossièreté de leur langage. Mais il ne faut pas trop prendre au mot les satiriques, gens toujours suspects d'exagérer les ridicules et de noircir le prochain. Estienne Pasquier (2) et Antoine Loisel (3) sont des témoins plus sérieux et plus favorables aux orateurs du seizième siècle, sans qu'on puisse pour cela les accuser de partialité. Tous deux cependant s'accordent à désirer et à conseiller une réforme du style oratoire. La même pensée inspire et anime le livre d'un éminent personnage de ce temps, Guillaume Du Vair. C'est en 1594 que paraît son traité sur *l'Éloquence françoise et les causes pourquoi elle est demeurée si basse*. Le titre seul en est caractéristique et montre que la France, au lendemain de ses longues guerres civiles et religieuses, attendait encore des orateurs vraiment dignes de rivaliser avec les maîtres de l'éloquence antique. Du Vair assigne trois causes à cette infériorité de nos orateurs français : 1° l'extension chaque jour plus grande du pouvoir

(1) Publiée pour la première fois en 1566; voir surtout les chap. 29 et suivants (p. 354, éd. 1607, in-8°).

(2) *Recherches de la France*, IV, 27 (n. XXI des Œuvres choisies, éd. Feugère), et Lettres, VII, 12 (n. XIV, *ibid.*), et IX, 6 (n. XV, *ibid.*). Cette dernière a été réimprimée par M. Dupin, à la suite de son édition du *Dialogue des Avocats* de Loisel (1844, in-12), p. 204 et suivantes.

(3) *Pasquier, ou Dialogue des Advocats du parlement de Paris;* la scène est placée en 1601, mais le texte de cet ouvrage n'a été publié que plusieurs années après la mort d'Ant. Loisel.

royal et la diminution des libertés dont le jeu favorise le développement du talent oratoire dans les États républicains; 2° la négligence et le dédain des princes et des nobles pour l'art de la parole; 3° une certaine paresse qui nous a détournés des efforts nécessaires pour perfectionner cet art. Voulant remédier de son mieux au mal qu'il explique ainsi, l'auteur complète son livre, non pas en écrivant une rhétorique française compilée d'après les écrits des anciens, comme l'avaient fait, dès 1521, Pierre Fabri, puis, en 1544, Omer Talon, l'ami de P. Ramus (1), et, en 1555, A. Fauquelin, mais en esquissant à grands traits une image vivante du véritable orateur, d'après les meilleurs préceptes de Cicéron, de Quintilien et des autres critiques les plus autorisés (2). La Rhétorique d'Aristote était encore peu connue en France; elle n'était pas traduite en français (3), et d'ailleurs il faut avouer que la sécheresse ou, tout au moins, la sévérité de la méthode et du style aristotéliques cachait un peu, même aux yeux des lecteurs instruits, la pensée fine et souvent profonde de cet excellent livre. Cicéron avait plus de prise sur des lecteurs français par des ouvrages tels que le *Brutus*,

(1) Ouvrage réimprimé en 1554 et en 1562, puis en 1567, avec les *Prælectiones* de Ramus. Cf. Phil. Melanchthoni *de Rhetorica libri tres* (Parisiis, 1529).

(2) On trouvera une bonne analyse et une judicieuse appréciation de l'ouvrage de Du Vair dans la thèse de M. E. Cougny sur ce célèbre magistrat (Paris, 1857, in-8°).

(3) La première traduction française de ce livre est celle de Du Sin, en 1608; la seconde est celle de Robert Estienne II (1624 et 1630). Voir la fin de la XXIIIe leçon.

l'*Orator* et le *de Oratore*. C'est donc de lui surtout et de Quintilien que relève la doctrine de Du Vair. Bien plus, de même que jadis Cicéron, pour joindre l'exemple au précepte, avait traduit en son beau latin les deux harangues contradictoires de Démosthène et d'Eschine, en y ajoutant pour préface une brève et heureuse description du vrai caractère de l'orateur attique, *de Optimo Genere oratorum* (1); de même Du Vair voulut justifier sa théorie et ses préceptes en nous donnant la traduction française de ces deux harangues, avec celle de la Milonienne de Cicéron. Ces trois versions ne sont pas des chefs-d'œuvre; mais elles sont encore estimées des connaisseurs. Elles répondaient bien au besoin du siècle qui les a vues paraître : c'était là une intelligente et généreuse tentative pour offrir aux orateurs français des modèles dignes de leur émulation.

Quel que soit le mérite des travaux de Du Vair et l'à-propos de ses conseils, on ne peut, néanmoins, voir sans étonnement qu'il connaisse si peu l'histoire de notre éloquence française ou qu'il semble négliger si complétement les exemples divers qu'il en avait sous les yeux et qui ne méritaient pas tous ses dédains. Depuis saint Bernard (2) et saint Tho-

(1) Dès 1557, P. Ramus avait publié ses *Prælectiones* sur cet opuscule de Cicéron, qui ont été réimprimées en 1582 avec ses Commentaires sur divers autres écrits du même auteur.

(2) Outre les ouvrages cités ci-dessus, consulter sur saint Bernard une thèse de M. Géruzez (1836), et la dissertation de l'abbé E. Blampignon, *de l'Esprit des sermons de saint Bernard* (Paris, 1858, in-8°).

mas d'Aquin (1) jusqu'à Pierre Charron, depuis Jean Gerson (2) jusqu'au chancelier de l'Hôpital, depuis Menot et Maillard jusqu'aux prédicateurs de la Ligue; depuis Jean Petit, l'apologiste du meurtre du duc d'Orléans, jusqu'aux auteurs de la *Satire Ménippée;* depuis le *Contre un* de La Boëtie jusqu'aux *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, que de formes n'avait pas revêtues l'éloquence française, et que de rôles n'avait-elle pas joués à travers les vicissitudes de notre histoire et celles du goût public! Était-il juste de dire que l'éloquence politique n'eut pas sa place sous le vieux régime monarchique de la France? Sans doute, dans les temps où l'autorité royale s'exerça sans discussion et sans contrôle, les grands intérêts de l'État n'étaient pas mis en délibération comme dans les assemblées du peuple à Athènes et à Rome; mais que de fois les violences de la guerre ou des révolutions avaient ébranlé ou rompu les ressorts de cette organisation monarchique! Dans le désordre des partis, que de fois la parole était devenue une arme aux mains de fougueux tribuns, comme fut, par exemple, Étienne Marcel! Les seuls États généraux de 1484 nous ont laissé le souvenir d'une assemblée délibérante, où les trois ordres de l'État, par la voix de leurs orateurs, purent librement soutenir leurs droits et leurs prétentions (3). L'Université avait

(1) Voir la thèse de l'abbé E. Goux *de Sancti Thomæ Aquinatis sermonibus* (Paris, 1856, in-8°).

(2) Voir la thèse de l'abbé Bourret *sur les sermons français de Gerson* (Paris, 1858, in-8°).

(3) Voir le Procès-verbal qu'en a rédigé J. Masselin.

alors d'éloquents avocats devant la justice, comme elle avait d'éloquents professeurs dans ses chaires. Aucune liberté n'avait manqué aux prédicateurs de la Ligue devenus, à leur manière, de véritables démagogues au sein de l'anarchie qui déchira longtemps la France. A défaut des princes et des nobles, les bourgeois et les roturiers n'avaient pas négligé un art devenu si nécessaire à la pratique des affaires, au gouvernement des partis. Et quant à cette paresse dont Guillaume Du Vair nous accuse, ce n'était pas, à ce qu'il semble, un défaut bien notable chez les gens du seizième siècle. Au contraire, jamais esprits ne furent plus passionnés pour l'étude que tous ces sectaires de la politique et de la religion, dont les débats font alors tant de bruit. Théodore de Bèze, Calvin, les Estienne, Ramus, Barnabé Brisson, l'Hôpital, Estienne Pasquier, La Boëtie, tous ces orateurs de la chaire et du parlement, tous ces écrivains pamphlétaires étaient aussi de grands connaisseurs de l'antiquité, d'infatigables lecteurs; ils ont produit maint ouvrage d'une érudition durable, et, même dans leurs écrits polémiques, le travail domine le talent et la passion beaucoup plus qu'il n'y semble faire défaut. Le *Contre un ou la Servitude volontaire* de La Boëtie serait une œuvre plus vraiment éloquente sans cet abus du lieu commun traité, à la façon des vieux rhéteurs, à grand renfort de subtilités et d'hyperboles. La véritable éloquence pratique n'a pas de telles coquetteries de style, et elle mesure mieux la portée de ses coups. D'un autre côté, quoique nées au milieu d'une tempête, les admirables

pages de la *Ménippée* attestent souvent un soin délicat du langage.

Ce n'est donc pas le courage du travail qui manquait le plus souvent à nos vieux orateurs; c'est bien plutôt la méthode et le goût. Or la méthode et le goût ne sont pas choses qui s'apprennent d'un seul coup par la lecture des anciens. On n'y arrive que par une lente éducation où le progrès de l'esprit public contribue presque autant que l'étude chez les écrivains de profession. Il semble que ce progrès, au seizième siècle, est déjà sensible; mais il n'avait pas encore pu produire les heureux effets que réclame le patriotisme un peu impatient de Du Vair. Et même, à dire le vrai, il ne fallait pas pour cela compter autant que paraissent le faire les honnêtes érudits de ce temps sur l'autorité des théories et des modèles anciens. La rhétorique ancienne, par exemple, ne s'accommodait pas toujours aux besoins de l'esprit moderne. On y aurait vainement cherché une théorie de l'éloquence religieuse. Celle-ci a des caractères communs avec tous les autres genres d'éloquence; elle peut s'instruire à l'école d'Aristote et de Cicéron. Mais, dans ce qu'elle a de particulier et d'éminemment chrétien, on peut dire qu'elle fut étrangère à l'antiquité classique. Ni la Grèce ni Rome païenne n'ont jamais connu soit un enseignement dogmatique de la religion, soit un enseignement de la morale unie à la religion (1). Les mystères, comme

(1) Voir là-dessus Aug. de Blignières, *Mélanges et fragments* (recueillis et publiés, après la mort du jeune auteur, par

ceux d'Éleusis, étaient une exception, un privilége : il est douteux même que le secret de ces initiations cachât des leçons de morale très-étendues et très-efficaces. Quant aux philosophes, c'est précisément en se détachant de la religion et de la mythologie qu'ils enseignaient une morale fondée sur des principes tout rationnels. Aussi les rhéteurs n'avaient-ils pas alors à ouvrir un chapitre, dans leurs catégories de l'éloquence, pour le professeur de religion ou pour le professeur de philosophie. L'orateur athénien avait trois fonctions : il défendait une cause devant les tribunaux, il conseillait le peuple dans l'assemblée, enfin il l'amusait dans les fêtes publiques, et pour ce dernier office son éloquence s'appelait *épidictique*, c'est-à-dire « d'apparat », ou, comme les Latins l'ont nommée d'un mot assez embarrassant pour notre usage français, *démonstrative*. L'apôtre évangélique, le prêtre chrétien, le Père de l'Église, le prédicateur en un mot, n'a guère de place marquée dans les divisions de cette rhétorique. Érasme était obligé de donner au mot ἐκκλησία un sens étranger aux traditions classiques quand il intitulait *Ecclesiastes* son traité de l'Orateur chrétien. Parmi les ouvrages des Pères, un seul pour cela avait pu lui servir de modèle : c'est le livre de saint Augustin *de Doctrina christiana;* encore je ne vois pas qu'il en ait fait grand usage. Il y avait donc, en ce genre de composition, un désaccord inévitable entre les

Ch. Jourdain, Paris, 1854, in-8°), p. 3-36 : « de l'Enseignement religieux comme élément d'éducation. »

théories de l'éloquence classique et les pratiques de notre éloquence religieuse. Mais c'étaient là des questions que n'agitait guère, que ne soupçonnait même pas l'érudition française du seizième siècle (1). La parole chrétienne s'exerçait alors, tantôt avec une naïveté populaire jusqu'au cynisme, tantôt avec une sécheresse purement dogmatique, commentant les textes de la Bible, subdivisant à satiété son commentaire, se perdant à travers les subtilités de l'interprétation allégorique, recherchant, en latin, l'allitération et la rime. Elle négligeait toujours, souvent même elle ignorait les beaux modèles de l'antiquité. Saint Jean Chrysostome et saint Augustin étaient bien loin d'elle, ou elle n'en connaissait que d'informes extraits, des sentences, des aphorismes, bons à émailler la prose française, sans éclairer le raisonnement, sans passionner le style. Dès le milieu du siècle, Calvin, grâce peut-être à un don naturel d'austérité, grâce aussi à un commerce plus assidu avec les anciens modèles de l'éloquence évangélique, donnait à son style français une forme assez pure pour avoir mérité les éloges de Bossuet, éloges peu suspects de complaisance (2). Pierre Charron, à la fin

(1) On trouvera le témoignage presque naïf de cette négligence dans les *Institutiones rhetoricæ longe aliter quam antea tractatæ* de Phil. Mélanchthon, publiées à Paris, chez Simon de Colines, en 1531, et, un siècle plus tard, dans le très-médiocre ouvrage de J. Du Pré intitulé *le Pourtraict de l'éloquence françoise, avec X actions oratoires* (Paris, 1621, in-8°), peu digne des éloges que Malherbe a décernés à l'auteur.

(2) Bossuet, *Histoire des Variations*, livre IX : « Donnons-lui donc... cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son

du siècle, et François de Sales relèvent peu à peu le ton et purifient le langage de l'homélie chrétienne, mais c'est, chez eux, l'effet d'un heureux naturel plutôt que d'une éducation classique méthodiquement dirigée.

L'éloquence civile et politique, qui semblait appelée à profiter plus directement des leçons de l'hellénisme renaissant, lui doit cependant peu durant cette première période. Que l'on en suive l'histoire dans les *Recherches* de Pasquier et dans ses *Lettres*, puis dans le *Dialogue des Avocats*, où Loysel fait parler ce vénérable doyen du barreau français, on verra se former et se développer, à travers les siècles, un art oratoire qui a bien des traits communs avec celui d'Isée, de Lysias, de Démosthène, avec celui d'Antoine, de Crassus et de Cicéron, mais qui se rattache à des institutions sociales d'un caractère particulier.

Et d'abord, Athènes n'a jamais connu ni la profession d'avocat, ni les offices de judicature. Tout citoyen alors était juge ou plutôt juré à son tour de service; tout plaideur était forcé par la loi de défendre lui-même sa cause. C'est par exception seulement et par une sorte de tolérance que le rhéteur venait en aide devant un tribunal à l'une ou à l'autre des parties; mais, d'ordinaire, demandeurs ou défendeurs parlaient eux-mêmes en justice, sauf à se faire préparer par un *logographe* (comme on disait

siècle; metttons-le même, si l'on veut, au-dessus de Luther..... Ils excelloient l'un et l'autre à parler la langue de leur pays. »

alors) le discours qu'ils venaient ensuite réciter devant le tribunal. A Rome, il est vrai, le jurisconsulte, puis l'orateur habile dans l'interprétation du droit, figuraient de leur propre personne pour soutenir les parties devant le juge. L'*advocatus* et le *patronus* avaient donc un rôle officiel et reconnu par l'usage, sinon par la législation. Rarement le métier d'avocat faisait l'unique occupation d'un Romain de quelque talent; presque toujours il y joignait d'autres ambitions publiques et d'autres devoirs. Néanmoins, plaider des causes, *orare causas*, était une fonction régulière. Elle exigeait des études spéciales; elle avait comme des règlements officieux et une sorte de tradition morale, qui en perpétuaient et en consacraient le caractère. L'organisation judiciaire de Rome était, elle aussi, moins démocratique et moins flottante que celle d'Athènes (1). Mais enfin tout cela ne vaut pas notre magistrature et notre barreau français. La société du moyen âge a produit par ses évolutions naturelles cette constitution du pouvoir judiciaire avec un parlement à son sommet, et, autour du parlement, une corporation d'avocats assermentés, astreints à des épreuves préparatoires, à une discipline régulière et permanente, contractant, dans l'exercice assidu de leurs fonctions, des habitudes et des vertus particulières. Il n'y a pas jusqu'à l'uniformité des costumes qui, soit dans la magistrature, soit parmi les gens du barreau, ne consacre pour

(1) Voir, pour plus de détail, mes *Mémoires de Littérature ancienne*, n. XIV : « Si les Athéniens ont connu la profession d'avocat. »

chacun, avec le sentiment de sa dignité, le respect de soi-même et des convenances professionnelles. Qu'on lise dans Rollin (1) le curieux Mémoire qui lui avait été communiqué sur l'éducation de Henri de Mesme, on verra par quelles fortes études se préparait cette génération de magistrats intègres. Qu'on lise dans les Œuvres d'Estienne Pasquier (2) la belle lettre où il résume pour son fils les principales règles de la profession où il va s'engager; enfin, que l'on suive dans le *Dialogue des Avocats* l'histoire un peu sèche sans doute, mais exacte et précise, du barreau français : on comprendra quelle distance nous séparait, à cet égard, des mœurs de la Grèce et de Rome. La différence des usages devait se refléter dans le langage même de l'éloquence judiciaire (3). Combien se ressemblent peu Démosthène, écrivant ses plaidoyers civils pour être prononcés devant le juge par autant de personnages différents, et Pasquier, Du Vair ou Le Maître, dans leur rôle d'avocat au Par-

(1) *Traité des Études*, livre I, ch. 2 (t. I, p. 294, éd. 1805). On en rapprochera peut-être avec intérêt un récit analogue d'André Lefèvre d'Ormesson, publié par M. Chéruel (*de l'Administration sous Louis XIV*, Paris, 1849, p. 203 et suiv.). D'Ormesson n'avait été élevé qu'aux lettres latines; mais le temps de son éducation répond aux plus malheureuses années du seizième siècle.

(2) Livre IX, lettre 6 (n. xv des *Œuvres choisies*, éd. Feugère), et *Recherches de la France*, liv. IV, c. 27 (n. xxxi, éd. Feugère).

(3) Voir aussi Pardessus, *Essai historique sur l'organisation judiciaire et l'administration de la justice en France depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XII* (Paris, 1851, in-8°); — C. Bataillard, *les Origines de l'histoire des procureurs et des avoués* (Paris, 1866, in-8°); — Eug. de Monzie, *le Barreau d'autrefois* (Paris, 1868, in-12).

lement, libres de choisir leur client, mais, après ce choix, devenant, en présence d'une cour du Parlement, personnellement responsables de l'honnêteté des causes qu'ils défendent; non plus forcés d'accommoder leur style au caractère de vingt personnages divers, comme faisait le logographe athénien, mais conservant dans la diversité des affaires qu'ils plaident l'unité de leur propre personne morale! Il y a là une gravité, une grandeur particulière à l'esprit des sociétés modernes et qui se communique aux formes mêmes de la littérature oratoire.

Et pourtant cette littérature du barreau français, aussi loin qu'on en peut étudier les monuments, se montre bien inférieure à la noble idée que nous en concevons d'après le caractère de nos institutions judiciaires. La variété de nos lois et de nos coutumes, le mélange du droit romain et du droit français, l'influence des méthodes scolastiques, lui donnent une allure laborieuse et pédantesque. Le développement des études classiques, à partir de la Renaissance, n'était pas fait pour la corriger de ce défaut. Au moyen âge elle abusait beaucoup des auteurs latins; quand elle sut le grec, elle abusa en outre des auteurs grecs : ce fut comme une surcharge ajoutée au poids de son ancienne érudition. La citation des sentences devint surtout à la mode et fut merveilleusement secondée par les éditions qui se multiplièrent alors des *Anthologies*, des *Gnomologies* et autres recueils semblables d'apophthegmes et de sentences en vers ou en prose, extraits des auteurs

ancieus (1). Je ne sais quelle sérénité domine ce fatras pédantesque; quelquefois aussi un éclair de passion l'illumine; quelquefois l'émotion soulève ce vain amas de chicanes, de citations et de formules archaïques; sous l'érudit et le pédant on sent palpiter l'âme du patriote et du moraliste. Tel est, par exemple, l'intérêt qui s'attache aux plaidoyers prononcés dans la fameuse affaire des Jésuites sur la fin du seizième siècle. Mais enfin on avoue volontiers, avec Du Vair, que toute cette éloquence avait à se dégager des entraves de la scolastique et de l'érudition, qu'elle étouffait sous ce luxe inutile, et que, si l'âme en était française, le costume en était bien peu national, avec une telle bigarrure de couleurs empruntées à tant de langues différentes, à tant d'auteurs de tous les siècles.

A cet égard, il est surtout étonnant que les orateurs de la Renaissance, devant ces modèles qu'ils admiraient de l'éloquence grecque et de l'éloquence latine, devant ces œuvres d'un dessin si correct et d'un coloris si pur, n'aient pas fait la simple réflexion qui nous frappe aujourd'hui et que je peux résumer en quelques mots : Démosthène, né en Grèce, avait toujours parlé à ses concitoyens le langage de leur pays; tout au plus, l'orateur grec alléguait-il

(1) J'en compte, pour les seuls auteurs grecs, une vingtaine d'éditions durant le seizième siècle, dans le *Lexicon bibliographicum* d'Hoffmann. M. Dezeimeris, dans son édition des *Œuvres poétiques* de P. de Brach (1861-1862), constate souvent les emprunts faits par Montaigne au recueil des Gnomiques et au *Florilegium* de Stobée.

parfois le témoignage des poëtes nationaux, dont le langage était presque aussi populaire que sa prose. Cicéron lui-même, quoique élevé à deux écoles, celle des maîtres grecs et celle des maîtres romains, avait cependant parlé toujours sa propre langue devant un tribunal romain et n'y avait mêlé qu'avec une extrême réserve quelques mots empruntés à la langue de Démosthène, mais déjà consacrés dans l'usage de Rome (1). Ainsi la première leçon que nous donnaient ces excellents orateurs devait être de ne pas parler grec et latin devant des assemblées françaises, et, si l'on invoquait la sagesse antique, de lui prêter au moins un langage moderne.

Le bon sens de Pasquier s'est, au moins une fois, ému de cet abus des langues anciennes, lorsqu'il répondit, en 1582, à l'envoi que Loisel venait de lui faire de ses *Remontrances* en la Chambre de justice de Guyenne :

« Vos remontrances seront cause que j'en enterai d'autres sur elles. Ce que vous estimez le plus riche en icelles est, à mon jugement, le plus pauvre; je veux dire tant de passages grecs et latins, tant d'allégations d'auteurs dont vous reparez votre discours. Je desire que tenant le lieu auquel vous êtes appelé (2), nous habillions un orateur à la françoise si proprement et à propos, que nos actions (3) l'éloi-

(1) Voir l'ouvrage de M. Clavel, *de M. T. Cicerone Græcorum interprete* (Paris, 1868, in-8°).

(2) Il venait d'être nommé avocat du roi.

(3) C'est-à-dire nos plaidoyers, suivant le sens classique du mot latin *actio*.

gnent le plus qu'elles pourront de la poussière des écoles..... Je ne sais comment s'est insinué entre nous ce nouveau genre d'éloquence par lequel il faut non-seulement que nous nommions les auteurs, mais, qui plus est, que nous couchions tout au long leurs passages, et ne penserions être vus savoir ni bien dire si nous n'accompagnions toute la teneur de nos discours de cette curiosité. Les Grecs ni les Romains, lorsqu'ils furent en vogue de bien dire, n'en usèrent de cette façon, ni ceux mêmes qui vinrent sur le déclin de leur éloquence entre les Latins, comme nous voyons par leurs panégyriques. Bref, nous seuls entre toutes les autres nations faisons profession de rapiécer ou plutôt rapetasser notre éloquence de divers passages, rendant, si ainsi le faut dire, les morceaux, comme un estomac cacochyme et mal affecté, ainsi que les avons : quoi faisant nous ne considérons pas qu'un corps bien sain tourne ses aliments en nature. » Il attribue ce fâcheux usage au goût de feu M. le président de Thou « .... disposé à telles allégations (1). » C'était oublier (chose étrange chez un pereil érudit) toute la tradition du moyen âge, que continuaient simplement messieurs les avocats du seizième siècle.

Sans doute Loisel comprit la leçon; en tout cas, dans son *Dialogue des advocats*, il nous la rappelle, en plaçant dans la bouche du vieux Pasquier ces sages maximes sur les vrais devoirs de l'avocat (2) :

(1) *Lettres*, VII, 12, n. XIV, des *Œuvres choisies*, éd. Feugère.
(2) *Troisième conférence*, p. 123, éd. Dupin.

« Ce que je désire donc en mon advocat est qu'il apprenne à bien conduire un procès intenté ou à intenter, à dresser succinctement une demande, et à libeller un exploit, à minuter des requêtes, des lettres royaux, des requêtes civiles et d'autres lettres, tant de la petite que de la grande chancellerie, qu'il puisse faire un bon advertissement, des contredits et autres écritures; et lorsqu'il faudra plaider, qu'il examine et ménage toutes les particularités et circonstances de sa cause; qu'il en prenne bien le point et s'y arrête, et le représente en termes bien choisis et intelligibles, et néanmoins plus serrés et renforcés que redondans ni superflus, en les fortifiant de raisons pertinentes, d'autorités formelles et précises, de textes de droit, d'ordonnances, d'articles de coutumes ou de décisions de docteurs, sans l'obscurcir ou noyer d'allégations superflues; quelquefois l'embellir d'un trait d'humanité, voire de grec ou de latin, *comme en passant*, et qu'il soit *si à propos et si significatif qu'il ne se puisse si bien exprimer en françois;* car je ne suis point de ceux qui voudroient du tout bannir le grec et le latin du barreau, comme feroient volontiers quelques-uns de nos délicats ou ignorants, puisque nous avons à parler devant des juges et des advocats la plus part doctes en l'une et l'autre langue, *pourvu que ce soit sobrement et sans en faire monstre ni parade.* »

L'excuse, en effet, n'est pas sans valeur; mais il n'en est pas moins vrai que la manie des citations produit une bigarrure étrange de langage, un défaut de suite et d'harmonie qui forment un frappant

contraste avec la belle teneur du style dans un discours de Démosthène ou de Cicéron. J'en prendrai, pour finir, un exemple dans un livre dont le sujet touche aussi à l'histoire du barreau, c'est l'ouvrage de Pierre Ayrault sur l'*Ordre et formalité de l'instruction judiciaire*. Il y a, dans un chapitre de cet ouvrage, des pages d'une force et d'une beauté rares, où l'auteur démontre très-justement que la publicité des débats est une des meilleures garanties de la justice humaine, garantie pour l'accusé, garantie pour le témoin et pour le juge. Jamais on n'a mieux pensé, jamais on n'a mieux dit en notre langue. Seulement, de temps à autre, au milieu d'un développement tout oratoire, se glisse une citation latine que l'auteur aurait aussi bien pu traduire en son excellent français, mais qu'il préfère, selon l'usage du temps, laisser sous sa forme originelle. Le livre étant un peu oublié aujourd'hui, on me pardonnera, j'espère, la longueur de la citation suivante :

« Le public a plus d'intérêt que les parties que cette instruction soit publique; pour deux raisons. La première, que cette face composée de plus d'yeux, de plus d'oreilles, de plus de têtes que celle de tous les monstres et géants des poëtes, a plus de force, plus d'énergie pour pénétrer jusques aux consciences, et y faire lire de quel côté gît le bon droit, que notre instruction si secrette. . . . .

« Les deux parties litigantes, lesquelles, pendant le délai de faire enquêtes, ont, avec leurs procureurs, solliciteurs et advocats, cherché tous moyens, bons ou mauvais, pour assaillir et pour défendre, se sont

munis de négatives, faits justificatifs et de reproches. Quand cette audience est venue, et que ce n'est point en une chambre à part, ou par devant un ou deux qu'ils se rencontreut, lesquels ils ne respectent point tant, mais devant tout un sénat, entouré d'uue multitude infinie; lors aussi ils se sentent épris d'une révérence et étonnement, qui les contraint venir au point, laisser les desguisements, et ouvertement nier ou confesser, à l'opposite de ce qu'ils avoient le plus souveut machiné ou délibéré par conseil. Quaud la bouche n'en parleroit, leurs gestes parlent. Ne se lit-il pas que Lucius Flaminius, lequel à part et devant Caton seul, avoit fait dénégation de ce pourquoi il l'avoit jeté hors du sénat, quand ce vint devant le peuple, et que Caton le lui donna à serment, il n'osa plus le nier ni jurer? Cette face de tant de faces causoit cela. Il y a bien différence de prêter le serment en privé, ou devant tous. Pour cette occasion, qui se vouloit excuser de l'état et charge qui lui avoit été commis, les Anciens ordonnoient qu'il viendroit *pro concione* jurer et affermer ses excuses, comme il fut fait à Licinius Crassus, et à Marcus Cornélius Scipion, dit Tite-Live. Qui est cause qu'on n'oseroit mentir devant le Roy, et devant les juges, on n'en fait que le cerf (*sic*). Le Roy représeute tout le public. Je sais bien que la face d'un homme seul apporte cette même appréhension quelquefois. Mais si le juge, outre cela, avoit l'auditoire que nous disons, nous y verrions ordinairement ces effets. Mille crimes, mille accusations se vérifieroient que notre inquisition secrette cache et ensevelit en ses

greffes. Qui faisoit que les accusés se condamnoient eux-mêmes? que Verrès et autres infinis n'attendoient pas le jugement? s'en alloient en exil volontaire? que le pape Marcellin, qui nia, sous Domitien, avoir sacrifié aux idoles, se jugea et condamna soi-même? cette face publique, la présence de ces conciles et assemblées qu'ils ne pouvoient endurer, non plus que les yeux malades les trop vives et trop éclatantes couleurs. La seconde raison étoit que le public a intérêt de savoir en quelle réputation l'accusé et l'accusateur s'en vont devant les juges. Cela est nécessaire au commerce, aux mariages, aux successions, aux honneurs. Tout homme qui est absous n'est pas honorablement ni absolument absous, et tout demandeur qui perd sa cause ne la perd pas honteusement, ni à fond de cuve. Il y a quelquefois de la honte à gagner et de l'honneur à perdre. Qui a obtenu se trouve plus scandalisé, et tous les juges, que sa partie qui a perdu. Comment s'apprend cela? est-ce en imprimant et publiant le procès quand il est fait? non, ce n'est plus que de l'encre, comme nous dirons plus amplement ci après. Mais, où qui veut est spectateur, on voit à bon escient si l'accusé est envoyé *beneficio legis, an innocentia*, si par collusion et tergiversation, ou de bonne guerre, si par connivence et corruption des juges, ou justement, de façon que tel est absous par sentence, qui demeure néanmoins couché en de beaux draps, et quelque jugement qui intervienne, il est très-difficile que les parties ne soient toujours connues pour tels qu'ils sont, et non pour tels qu'on les prononce. Qui apprit aux

serviteurs et domestiques de Sisenus d'avoir toujours l'œil sur Verrès, pendant qu'il regardoit les tableaux et le buffet de leur maître, sinon que (comme dit Cicéron) deux ou trois jours étoient passés qu'ils avoient été présents en public, qu'on confronta à Verrès des témoins, qui le chargeoient de s'approprier volontiers des meubles de ceux qui avoient affaire par devant lui? Quand il eût attendu le jugement et qu'il eût même été absous, on se fût toujours donné garde de lui. Parmi nous plusieurs font bonne mine, qu'on tiendroit bien pour coupables. Qui en est cause? Après qu'ils ont fait taire leurs parties par toutes voies, les gens du Roy conséquemment, fait dédire tous les témoins ou alléguer faits d'alibi, ou de reproches qu'ils ont prouvés comme Dieu sait; ou, s'ils ont été mis en l'ordinaire que leur partie industrieusement n'a rien fait, l'absolution est certainement nécessaire. L'accusé est le plus homme de bien du monde : on ne différera plus l'alliance qu'il poursuivoit, le voilà digne et capable de tous états. Cela est vrai. Mais si cette farce s'étoit jouée publiquement, la cicatrice ne demeureroit pas seulement, mais la plaie (1). »

Puis vient une page toute pleine d'exemples romains que l'auteur cite en leur langue originale. Rien n'est pénible comme ces fréquentes suspensions de la phrase française. Si familier qu'on soit avec le

(1) *L'ordre, formalité et instruction judiciaire dont les anciens Grecs et Romains ont usé ès accusations publiques (sinon qu'ils ayent commencé à l'exécution) conféré au stil et usage de nostre France* (3e éd. Paris, 1604, in-4°, liv. III, § 63).

latin, on souffre à passer ainsi d'un idiome à l'autre. Le génie du style, même dans l'admirable langue de Montaigne, ne parvient pas à sauver le défaut de cette méthode. Évidemment, l'éloquence ne pouvait pas, ne devait pas s'arrêter à une forme aussi indécise. Un texte grec ou latin ne figure convenablement, dans une discussion de droit ou de philosophie, que là où il fait autorité et où il faut absolument en discuter les termes avec une précision technique. A titre d'ornement, la citation n'est supportable que si elle est très-sobrement employée et si elle ne vient pas trop souvent rompre le tissu de la période et troubler la marche du raisonnement. Néanmoins, et malgré Pasquier, malgré Loisel, malgré Du Vair, il a fallu bien du temps pour que l'éloquence française secouât ses vieilles habitudes de pédanterie scolastique : elles durèrent encore sous le règne d'Henri IV et de Louis XIII, on les retrouve dans les plaidoyers d'Ant. Lemaistre, et il semble qu'elles n'étaient pas tout à fait abolies au temps où Racine les mit sur la scène dans son immortelle parodie des *Plaideurs*. Balzac et l'Académie française n'eurent pas seulement à *dégasconner* la langue, comme on l'a dit; ils eurent à la dégager d'un fatras d'érudition malséante et à rompre décidément, en cela, avec les traditions du moyen âge. La prose et la poésie française n'ont été fixées que par l'école des judicieux écrivains qui se décidèrent à ne plus mêler le grec et le latin à leur langue maternelle.

VINGTIÈME LEÇON.

DES ÉTUDES GRECQUES EN FRANCE SOUS LES RÈGNES DE LOUIS XIII ET DE LOUIS XIV (1re partie).

Les études grecques dans l'Université. — Auteurs français qui écrivent en grec. — Les études grecques se développent, loin de s'affaiblir, jusqu'à la fin du dix-septième siècle. — Fleury, Rollin, etc. — Écoles des Jésuites. — Port-Royal. — Les Oratoriens, Malebranche. — Les Bénédictins. — Éditions savantes d'auteurs grecs. — Peiresc, Fabrot et Gassendi. — La Bibliothèque et les bibliothécaires du Roi.

On ne quitte pas sans regret cette active et féconde période du seizième siècle, où tant de nobles esprits s'animent au renouvellement de la pensée humaine sous l'inspiration de l'antiquité, où se fondent pour si longtemps en notre pays les traditions du savoir et de la critique en matière d'antiquités. C'est vraiment l'âge des efforts héroïques et des grands caractères. La vivacité des luttes religieuses et politiques allume et entretient l'amour des lettres anciennes. Les violences mêmes de l'esprit de parti ajoutent au lustre de la science en l'exposant au martyre : Ramus et Brisson seraient moins grands à nos yeux, s'ils n'étaient morts assassinés ; Henri Es-

tienne, mourant à l'hôpital de Lyon, nous touche d'une pitié qui s'ajoute pour lui à notre reconnaissance.

Il ne faudrait pourtant pas que cet émouvant spectacle nous rendît injuste pour le dix-septième siècle, qui, dans l'ordre des études grecques, ne manque ni d'activité utile ni de cette espèce de génie que demande la bonne érudition, et qui surtout a su faire passer dans notre littérature une part si considérable des sentiments, des idées et des formes de la littérature antique.

L'année 1598 est mémorable à bien des titres pour notre histoire. Après trente-cinq ans de guerres civiles qui avaient en partie ruiné les écoles et dispersé les écoliers avec les maîtres, elle a vu signer l'édit de Nantes et le traité de Verdun; elle a vu mourir Henri Estienne; elle a vu achever une grande réforme des règlements universitaires, réforme que semble avoir dictée l'esprit même de ce célèbre helléniste (1). Dans le nouveau règlement, qui fut promulgué en 1600, les études grecques ont une large place : Homère, Hésiode, Théocrite, les dialogues de Platon, les discours de Démosthène et de Lysias, enfin les *Hymnes* de Pindare (2), sont recommandés aux maî-

(1) Sur l'ensemble de ces réformes, outre *l'Histoire de l'Université* par M. C. Jourdain, voir *l'Histoire de Henri IV* par M. A. Poirson, tome III, p. 762 et suiv., où l'esprit libéral de ces nouveaux statuts est un peu exagéré par l'auteur.

(2) C'est le mot, un peu impropre, par lequel sont désignés dans ce règlement les ᾄσματα ἐπίνικα ou ἐπινίκια, qui seuls nous sont parvenus de la riche collection des poëmes du lyrique thébain.

tres et aux élèves. Dans les classes de philosophie Aristote reste l'auteur par excellence : l'obstination de la scolastique maintenait sur les programmes : l'*Organon*, l'*Éthique*, la *Physique*, la *Métaphysique*, auxquels s'ajoutaient les *Éléments d'Euclide* (1) ; autant de livres qui, du reste, pouvaient n'être expliqués dans ces classes que d'après des traductions latines. Le prince qui promulgua la réforme de 1598, s'il n'était pas nourri aux lettres grecques, n'y était pas non plus étranger : il aimait et lisait beaucoup Plutarque, comme faisait Montaigne (2), dans la traduction d'Amyot ; il agréait, en 1604, la dédicace d'une traduction en vers de l'*Odyssée*, par Certon.

Son fils Louis XIII, devait faire davantage. Dès 1612, on voit qu'il apprenait le grec, jusqu'à pouvoir traduire les *Préceptes* d'Agapétus à Justinien (3), ouvrage qui paraît avoir été alors un livre classique. C'est beaucoup plus que n'en ont jamais appris Louis XIV avec son précepteur Hardouin de Péréfixe, le grand Dauphin avec Bossuet, le duc de Bourgogne avec Fénelon (4). La même année, sur le conseil

(1) Cet ouvrage a été traduit quatre fois, mais, à ce qu'il semble, d'après le latin, dans les premières années du dix-septième siècle.

(2) *Essais*, l. II, c. 17. Cf. la célèbre lettre de Henri IV à la reine, en date du 3 septembre 1601.

(3) *Préceptes d'Agapétus à Justinien mis en françois par le roy très chrétien Louis treizième, roy de France et de Navarre, en ses leçons ordinaires*. Un résumé en latin de chaque précepte suit la traduction française. En 1614 parut une autre traduction française de ces mêmes préceptes, par J.-B. Richard.

(4) Sur ces éducations de princes, voir Hardouin de Péréfixe,

d'un des précepteurs du jeune roi, le sieur Flurance Rivault, qui était à la fois helléniste et mathématicien, la reine-mère fondait pour les jeunes gentilshommes et pages une Académie, où cette jeunesse devait s'entretenir aux lettres et aux bonnes mœurs (1). C'était un peu moins que l'Académie essayée en 1570 par Baïf et ses amis (2), puisque c'était, à vrai dire, une école; mais l'école comprenait quelques exercices de littérature « en latin, en italien et en espagnol ». Le discours d'ouverture, prononcé au Louvre, le 6 mai 1612, débute par une longue citation grecque de Plutarque, que l'orateur commente ensuite d'une façon assez pédantesque (3). Le grec, si bien venu à la cour, devait l'être à plus forte raison dans les auditoires universitaires. Sous la date de cette même année 1612, je lis dans l'*His-*

Institutio principis (1647, in-12); — E. Moët, *Bossuetius et Fenelo quatenus regiorum alumnorum præceptores inter se comparantur* (Paris, 1859, in-8°); — E. Monty, *M. le duc de Bourgogne* (Paris, 1844, in-8°); — F. Nourrisson, *Essai sur la philosophie de Bossuet* (Paris, 1852, in-8°), où l'auteur a publié pour la première fois ce qui reste des Extraits de la *Morale* d'Aristote par le précepteur du grand Dauphin pour l'éducation de son royal élève. Cependant Bossuet savait peu de grec, s'il est vrai que dans sa vieillesse il se mit à le rapprendre sous la direction de Cl. Capperonnier. Voir l'édition de Boileau par Saint-Marc, t. V, p. 10.

(1) *Le Dessein d'une Académie et d'une introduction d'icelle à la cour.*

(2) Crévier, *Histoire de l'Université de Paris*, t. VI, p. 240 et suiv.; Sainte-Beuve, *Poésie du seizième siècle*, p. 103 et suiv.

(3) Cette pièce et les autres qui se rapportent au même sujet sont réunies dans un précieux recueil que possède la Bibliothèque Mazarine.

toire de l'Université (1) qu'à l'occasion de la création d'une chaire pour les cas de conscience, des pièces de vers grecs furent lues en plein collége de Sorbonne. Nous en avons un autre témoignage plus explicite encore, dans six discours en grec, prononcés de 1621 à 1628, par un professeur que le roi pensionnait généreusement, Bertrand de Mérigon (2). L'éloge du roi, de la reine-mère, de leur piété, de leur amour pour la France, de leur générosité envers les lettres, banalités que l'on retrouve dans toutes les langues, chez les panégyristes de ce temps, sont relevées là par un style clair et agréable ; et ce qui étonne surtout, c'est que l'auteur paraît avoir compté sur un auditoire assez nombreux, notamment au collége du Plessis, où fut prononcé le discours de 1623, au collége d'Harcourt, où fut prononcé le panégyrique du roi, après la victoire de l'île de Ré, en 1628. Celui de 1622 le fut dans l'église des Franciscains, à la messe qu'on y célébrait *en grec*, le 5 avril de chaque année : nouvelle preuve de l'usage public d'une langue qu'on pourrait croire renfermée alors dans l'enceinte des classes. On signale, en plein seizième siècle, un prélat, François Ier

(1) Continuation de Du Boullay, par C. Jourdain, p. 73 (1865, in-folio).

(2) Dans le discours de 1621, Bertrand de Mérigon remercie formellement le recteur de l'Université, Galland, qui lui a permis de communiquer sa science à un auditoire universitaire. Ce discours, περὶ τῆς κοινωνίας τῶν πραγμάτων, ne manque pas, d'ailleurs, d'une certaine originalité philosophique. Le discours de 1628 a été publié en 1629, avec une traduction française (Paris, chez L. Saulnier, in-8°).

de Harlay, archevêque de Rouen, qui, un jour, à l'Académie des Grands-Augustins de Paris, en l'absence du président titulaire, fit sur-le-champ et de mémoire l'extrait et le rapport des huit livres de la *Politique* d'Aristote, et qui, une autre fois, chez les Cordeliers, dit la messe et prêcha en grec, devant plusieurs personnages de condition, dont l'un, M. de Vendôme, se faisait expliquer les paroles du prélat par un sieur Charron, avocat expert en cette langue (1). La tradition de ce remarquable savoir n'était pas interrompue au temps de Louis XIII. Mérigon ne la représente pas seul, car il nomme quelques-uns des amateurs de la langue grecque parmi ses protecteurs et ses amis, entre autres Yvon Duchat, natif de Troyes, qui avait publié en grec un abrégé de l'*Histoire des croisades,* d'après Guillaume de Tyr et un autre chroniqueur de ce temps (2).

La mention des croisades nous rappelle que, en 1638, l'Italien Simon Portius dédiait au cardinal de Richelieu sa *Grammaire romaïque,* dont la dédicace est en romaïque. Voilà donc le grec sous ses deux formes, savante et populaire, également accrédité à la cour de Louis XIII et de son puissant ministre. Sous Louis XIV, M. de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople, envoie à Paris des inscriptions grecques de la plus haute antiquité et des manuscrits parmi lesquels celui qui porte aujour-

(1) D. Pommeraye, *Histoire des archevêques de Rouen*, p. 634 (Note communiquée par M. l'abbé Tougard, professeur au petit séminaire de Rouen).

(2) Imprimé à Paris, 1620, in-8°.

d'hui le n° 1265 contient une exposition détaillée du symbole de l'Église grecque orientale. Le grec moderne ne devait pas être oublié dans le siècle suivant, car j'en vois publier, en 1709, une Grammaire rédigée en trois langues : le français, le latin et l'italien (1).

Malgré l'abaissement où elle était tombée depuis deux siècles, la Grèce moderne ne se laissait pas oublier de l'Occident. L'appel écrit en sa faveur à Richelieu par Portius devait être adressé, quelques années après, au dauphin, fils de Louis XIII, par un Grec de Chio, devenu prélat de la cour de Rome, Léon Allatius (2). Ce célèbre érudit est aussi, et pendant de longues années, le correspondant et le collaborateur de nos hellénistes, le client de nos imprimeurs français. C'est à Paris qu'il publie, en 1627, plusieurs discours inédits de Libanius; en 1637, l'édition *princeps* des lettres de Socrate, d'Antisthène et des autres socratiques ; c'est à Gabriel Naudé qu'il adresse, en 1644, son livre *de Libris ecclesiasticis Græcorum ;* c'est avec le grand jurisconsulte Fabrot qu'il imprime à Rome, en 1655, la Chronique de Constantin Manassès. Lyon même lui

(1) *Nouvelle Méthode pour apprendre les principes de la langue grecque vulgaire, divisée et partagée en douze heures*, par P. P. F. Thomas.

(2) *Hellas in natales Delphini Gallici* (Romæ, 1642, in-4°). La traduction latine qui accompagne ces vers est d'un prélat français, Ch. de la Vieuville. Pour plus de détail sur Allatius, voir Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. XI, p. 415, éd. Harles, et la notice de M. Démétrius Rhodokanakis dans la *Pandore* d'Athènes, t. XVIII, n. 429 ; t. XIX, nos 433, 442, 444.

prêta une fois ses presses pour l'édition de deux ouvrages d'Eustathe, en 1629. On a de lui des vers grecs, écrits en 1633, à l'honneur de Gabriel Naudé nouvellement reçu docteur en médecine ; on a des vers ïambiques, écrits en 1658, à la louange du P. Petau, qui maniait aussi fort habilement la prose et la versification grecques.

Ainsi, soit par ses élèves français, soit par ses alliés au dehors, l'hellénisme se montre encore plein d'ardeur sous le règne de Louis XIII et sous la minorité de Louis XIV. La pratique même de la langue grecque demeure alors familière à beaucoup de savants esprits. La tradition des Budé, des Estienne, des Scaliger, des Turnèbe, des Nancel (1), se prolonge donc jusqu'en plein dix-septième siècle ; elle se prolonge même au delà, et jusqu'au dix-huitième siècle par Huet, Boivin le cadet, La Monnoye, sans parler des innombrables auteurs d'épigrammes laudatives que, depuis la Renaissance, on avait coutume de placer en tête de toutes les éditions d'auteurs anciens, de tous les ouvrages d'érudition.

Mais, pour revenir aux études simplement classiques, le programme que je vois recommandé, en 1657, par Nicolas Mercier, professeur au collége de

(1) Nicolas de Nancel, ainsi nommé du lieu de sa naissance, mort en 1610, est auteur d'une Vie de Ramus et de quelques autres écrits, parmi lesquels une traduction grecque du *Lælius, sive de Amicitia*, de Cicéron, qui fait partie du fonds de Condé, au Supplément grec de la Bibliothèque impériale (Note communiquée par M. Brunet de Presle). Cf., sur ces écrivains grecs en général, Sainte-Beuve, *Poésie du seizième siècle*, p. 161.

Navarre (1), comprend encore à côté des auteurs latins, bon nombre d'auteurs grecs qui ne sont pas des plus faciles. Par exemple, pour la rhétorique :

Nec satis Ausonios fuerit legisse poetas,
Græca pari studio sed didicisse juvat.
Ecquis enim ignaris Argivæ pervia linguæ
Doctorum credat scripta patere virum?
Cuncta fere e Graiis veteres hausere Quirites
Quum foret eloquio Cecropis ora potens,

dit-il, en vers médiocres, mais que la bonne intention de l'auteur peut excuser auprès de nous. Et là-dessus, il conseille d'étudier dans leur langue originale et de traduire souvent en latin Démosthène, Plutarque, Hérodote, la Cyropédie de Xénophon ; puis, parmi les poëtes, Aristophane, Homère, Euripide et Pindare. Pour les préceptes de la rhétorique il veut qu'on suive Aristote et Cicéron, chacun dans sa langue :

Dux sit Aristoteles græce Ciceroque latine :
Rhetoricam melius nemo docere potest.

Voilà le programme d'un maître qui ne ménage pas la besogne à ses écoliers. Parmi les compliments en vers qui précèdent ce petit poëme didactique, j'en trouve un qui est en vers grecs.

Il n'est donc pas tout à fait exact de dire, avec M. Sainte-Beuve (2), que les études helléniques fus-

(1) *De Officiis scholasticorum, sive de recta ratione proficiendi in litteris, virtute et moribus*, c. v.

(2) *Port-Royal*, t. III, p. 447, 2e édition.

sent alors déchues. Elles commencèrent, en effet, à déchoir sur la fin du siècle. Guyot, dans la préface d'un des manuels élémentaires de Port-Royal, faisait déjà remarquer « qu'on négligeoit un peu trop l'étude du grec dans les colléges ». M. Sainte-Beuve constate qu'il en est très-peu question dans le règlement des études imprimé au tome XLI des *OEuvres* d'Arnauld, et qui paraît être de la seconde moitié du dix-septième siècle. C'est alors que le sage Fleury écrivait, au chapitre XV de son excellent *Traité du choix et de la méthode des études* : « On propose à la plupart des écoliers d'apprendre le grec; quelques-uns s'y attachent et continuent de l'apprendre, d'autres y renoncent ; mais le plus grand nombre est de ceux qui en apprennent assez pour avoir un prétexte de dire tout le reste de leur vie que le grec s'oublie facilement. » Encore faut-il remarquer que des classes de rhétorique, où l'on pratiquait les *chries* de Quintilien et les *Progymnasmata* d'Aphthonius, demandaient des professeurs exercés au maniement de la langue grecque. Dans le chapitre XXXIV, sur les études ecclésiastiques, Fleury n'oublie pas de demander que les jeunes clercs, outre le latin, sachent aussi « le grec, pour entendre les Pères et les Conciles ». Il voudrait même qu'on y joignît l'hébreu, si cela était possible sans perdre trop de temps, et je retrouve ce vœu en faveur de la langue hébraïque dans les *Avis chrétiens et moraux pour l'institution des enfants*, par le chanoine Claude Joly, qui écrivait en 1675, c'est-à-dire vers le temps où Fleury esquissait pour la première fois son estimable traité.

Le grec a encore beaucoup de place dans le cours d'études rédigé par le P. Jouvency. Dans son célèbre ouvrage *de Ratione discendi ac docendi* (1692), écrivant surtout pour les jeunes clercs, Jouvency ne comprend pas qu'ils ignorent la langue de l'Évangile et qu'ils laissent, à cet égard, tant de prise contre eux aux ennemis de la religion; il voudrait même (et ce vœu a été souvent renouvelé) qu'on apprît le grec avant le latin. La liste très-variée des auteurs qu'il recommande comprend des ouvrages qu'on n'étudie guère aujourd'hui dans nos classes, par exemple les *Hymnes homériques* et le *Manuel* d'Épictète. On ne s'étonne pas que de ces écoles dont Jouvency rédige les règlements traditionnels soient sortis des hellénistes assez distingués, entre autres Fr. Viger, dont le traité sur les *Idiotismes*, tant de fois réimprimé depuis la première édition, qui est de 1627, est encore classique en Allemagne. Le *Linguæ græcæ Breviarium* du P. Laubegois, imprimé à Douai en 1626, est un assez pauvre livre, mais qui suppose néanmoins beaucoup de lecture, beaucoup de familiarité avec la langue dont il résume, sous une forme bizarre, les notions élémentaires.

C'est chez les Jésuites aussi que Du Cange fut élevé, Du Cange, un des héros de l'érudition au dix-septième siècle, Du Cange, le digne successeur des Estienne, comme lexicographe par ses deux Dictionnaires de la basse latinité et de la basse grécité, comme éditeur par ses belles publications d'annalistes byzantins (1).

(1) Voir la précieuse notice de L. Feugère, *Étude sur la vie*

Le *Traité des Études monastiques* par le père Mabillon (1691), et la controverse que le savant bénédictin eut alors à soutenir contre l'abbé de la Trappe, au sujet de cet ouvrage, sont encore des preuves de la généreuse activité avec laquelle les esprits se portaient alors vers l'étude des auteurs grecs. Ces auteurs, même les profanes, figurent en grand nombre dans le catalogue que dresse Montfaucon, à la fin de son livre, d'une Bibliothèque pour un couvent de Bénédictins.

Enfin, pour citer un dernier témoignage, les écrits de Richard Simon, ces deux *Histoires* vraiment *critiques* du Vieux et du Nouveau Testament (1678 et 1689) sont d'un théologien également exercé dans la langue grecque et dans les langues orientales.

Que durant cette période si glorieuse pour les lettres françaises, le grec ait aussi rencontré des indifférents et même des ennemis, nous n'avons pas à nous en étonner. Toutefois il ne faut pas grossir l'importance de certains traits de malice, comme sont par exemple, ceux de Molière; le célèbre mot d'Henriette dans les *Femmes savantes* :

Excusez-moi, monsieur, je n'entends pas le grec,

ne prouve rien à cet égard. Il est tout simple qu'une femme du monde trouve impertinent le pédantisme d'un Trissotin. Les plaisanteries du *Malade imaginaire* contre l'abus du grec à la Faculté de médecine

et les ouvrages de Du Cange (Paris, 1852, in-8°), et les discours prononcés, lors de l'inauguration de la statue de Du Cange, à Amiens, en 1849.

ne prouvent pas davantage que cette langue fût alors mal venue auprès des esprits sérieux. « Il est savant, dit un politique, dans La Bruyère (au chapitre des *Jugements*) ; il est donc incapable d'affaires, je ne lui confierois pas l'état de ma garde-robe... Il sait le grec, c'est un grimaud, c'est un philosophe... Les Bignon, les Lamoignon étoient de purs grimauds, qui en peut douter? ils savoient le grec. » Dans les *Mélanges* manuscrits d'un personnage alors assez connu, l'avocat Pierre Taisand, un des familiers du salon de Mlle de Scudéry, je trouve ce mot piquant : « Le fameux Budé fut fait maître des requêtes dans le siècle passé, parce qu'il savoit le grec, et dans celui-cy savoir le grec est un moyen pour ne le pas être (1). » Voilà encore un trait de mœurs, bon à relever comme témoignage de la diversité des opinions et des libertés de la satire, mais qui ne prouve rien sur l'état des études grecques vers 1680. Pour être helléniste on ne devenait plus alors maître des requêtes, à la bonne heure ! Le mal n'était pas grand, si l'on ne perdait pour cela ni l'estime du public, ni les suffrages des Académies.

Revenons à des témoignages plus importants à relever.

(1) *Mélanges et bons mots*, etc., t. I, p. 137. Cette collection, provenant de la bibliothèque de M. de Cayrol, appartient aujourd'hui à mon confrère M. E. Miller, qui en a extrait déjà des pièces inédites fort intéressantes. Voir le *Correspondant* de janvier 1869. Le traité de l'*Éducation des enfants*, par Locke (1693), popularisé en France par Coste, contient aussi, § 201, une page bien dédaigneuse sur la part à faire au grec dans l'éducation d'un « jeune gentilhomme ».

Rollin, qui, au commencement du dix-huitième siècle, signale, après tant d'autres, l'utilité de l'étude du grec pour les théologiens, en constate, hélas! l'affaiblissement dans les écoles universitaires. La faute n'en était pas seulement aux maîtres ; elle tenait au dédain et à la négligence des familles : « La plupart des pères regardent comme absolument perdu le temps qu'on oblige leurs enfants de donner à cette étude, et ils sont bien aises de leur épargner un travail qu'ils croient également pénible et infructueux. Ils avoient, disent-ils, appris aussi le grec dans leur jeunesse, et ils n'en ont rien retenu. C'est le langage ordinaire qui marque assez qu'on n'en a point oublié. » Ne croyez-vous pas entendre les plaintes que répètent les pères d'aujourd'hui et leurs complaisants avocats? Et pourtant, ainsi que le montre Rollin, avec son autorité douce et persuasive, « de toutes les études qui se font dans les colléges, celle-ci est la plus facile et la plus courte, celle dont le succès est le plus assuré et où j'ai toujours vu réussir presque tous ceux qui s'y sont appliqués... Une heure seule, consacrée régulièrement chaque jour à ce travail, met les jeunes gens qui ont quelque esprit en état d'entendre très-raisonnablement cette langue au sortir des études. On en voit, dans plusieurs colléges, répondre publiquement en rhétorique, les uns sur un grand nombre de harangues de Démosthène, les autres sur les cinq ou six *Vies* de Plutarque, quelques-uns sur l'*Iliade* ou sur l'*Odyssée* d'Homère, et quelquefois sur l'une et l'autre ensemble. » De nos jours même, on n'oserait guère en

demander davantage. Rollin ajoute : « La coutume qui s'étoit introduite dans les colléges de faire consister toute cette étude dans les thèmes grecs avoit donné lieu sans doute au dégoût et à l'aversion générale pour le grec qui y régnoit autrefois (1). » Encore un avis et un renseignement précieux pour nous à recueillir. Sur le détail des études grecques, depuis l'écriture même et les accents jusqu'à la traduction en français et aux exercices d'étymologie, Rollin se montre plein d'une judicieuse sollicitude, et il résume le plus heureusement du monde toute sa méthode en quelques lignes : « Je voudrois que les yeux, les oreilles, la langue, la main, la mémoire, l'esprit, que tout conduisît les jeunes gens à l'intelligence du grec (2). » Et certes, il le com-

(1) Je possède précisément un livre donné pour prix de prose grecque (*solutæ numeris orationis græcæ*) à un rhétoricien du collége de La Marche, en 1696. Un prix de poésie grecque (*strictæ numeris orationis græcæ*), donné, en 1687, à un rhétoricien du collége de Rouen, est en la possession de M. Dehèque. Les bibliophiles qui liront cette note pourront sans doute m'aider à la grossir par d'autres exemples, car les deux que je cite attestent un usage et même un règlement scolaire qui consacrait ces sortes d'exercices.

(2) *Traité des Études*, I, ch. 2. Sur ce livre, en général, outre l'excellente *Vie de Rollin* par M. Patin (1837), réimprimée dans ses *Mélanges littéraires* (Paris, 1840, in-8°), il faut lire une belle leçon de M. Villemain (*Dix-huitième Siècle*, partie I, leçon Xe) et d'exquises observations de M. Nisard, dans son *Histoire de la littérature française*, t. IV, p. 106 et suiv., 4e édition (morceau publié d'abord dans la *Revue européenne* du 15 octobre 1860). Un recueil de documents précieux à consulter sur ce progrès des méthodes dans l'enseignement libéral, est celui qui a pour titre : *de Philologia, studiis liberalis doctrinæ, in-*

prenait bien lui-même : il a rempli son livre de fines remarques sur ces divers sujets et de jugements exquis sur les principaux auteurs classiques. Mais à sa manière de parler des dialectes, à son opinion sur la prononciation dite érasmienne, qu'il croit avoir « été employée de tout temps dans l'Université (1) », on voit bien qu'il n'est plus de la grande école des hellénistes. La liste des auteurs qu'il propose de faire étudier prouve qu'il n'osait pas demander à ses écoliers ce que leur demandait le règlement de 1598. Rollin commence par l'Évangile de saint Luc et les Actes des apôtres ; il continue par Lucien, Hérodote et Xénophon ; il conseille d'expliquer quelques chants d'Homère, quelques biographies de Plutarque et quelques discours de Démosthène. Mais il ne parle ni de Platon, ni d'Aristote, ni des tragiques, ni d'Aristophane, encore moins de Pindare.

On était plus exigeant au commencement du dix-septième siècle ; mais, si l'on avait alors plus d'ambition, peut-être manquait-on de méthode pour atteindre sûrement au but qu'on se proposait. Surtout on négligeait trop la langue française. Le règlement de 1598 veut que tous les exercices aient lieu en latin, et que les élèves en classe n'emploient pas

formatione et educatione litteraria generosiorum adolescentium, etc. Tractatus G. Budæi, Th. Campanellæ, Joach. Pastorii, Joh. Andr. Bosii, Joh. Schefferi, et P. Ang. Bargæi, *quos* Thomas Crenius *collegit, recensuit*, etc. (Leyde, 1696, in-4°).

(1) Voir, dans notre premier volume, l'Appendice à la septième leçon, p. 454.

d'autre langue. Fleury et Rollin réclament contre cet abus. Les maîtres des Petites Écoles de Port-Royal l'avaient proscrit avant eux, et c'est ici le moment de noter quels progrès ces excellents maîtres, soit par leur pratique journalière, soit par leurs livres, accomplirent alors dans l'enseignement de la jeunesse. Là-dessus un savant chapitre de M. Sainte-Beuve me dispense d'entrer dans un long détail, et je suis heureux d'y renvoyer. Ces pages sont écrites avec exactitude quant aux faits, et, quant au jugement, avec un sentiment délicat, presque paternel, de l'enfance et de ses besoins.

Je n'ai d'ailleurs à m'occuper ici que de la partie grecque des études. A cet égard, la *Nouvelle Méthode*, publiée en 1655, le *Jardin des racines*, publié en 1657, enfin, la *Grammaire générale et raisonnée* en 1662, marquent un notable progrès sur les livres antérieurs de Clénard, de Vergara, de Vossius. Les quatrains barbares que Lancelot mêle aux règles en prose dans ses *Méthodes*, et les vers non moins barbares des Décades, rédigés par M. de Sacy, ont bien passé de mode aujourd'hui. Mais alors, c'était déjà quelque chose d'y employer la langue française au lieu du latin; c'était quelque chose d'avoir exposé plus complétement les déclinaisons et les conjugaisons, d'avoir mieux expliqué les règles de la syntaxe, d'avoir facilité par un choix des mots les plus utiles l'effort de mémoire nécessaire aux écoliers pour apprendre le vocabulaire d'une langue morte. La méthode étymologique de Port-Royal était d'ailleurs très-défectueuse. Nous l'avons vu dans notre sixième

leçon : Lancelot se trompait en rattachant directement au grec bien des mots devenus latins dès l'antiquité avant d'avoir passé dans notre langue ; il se trompait en amusant les jeunes esprits à des étymologies *par allusion*. Ces erreurs générales, que le P. Labbé relevait justement dans son petit livre « contre les abus de la secte des hellénistes (1) », Lancelot dans la seconde édition des *Racines*, en 1664, les défend avec beaucoup d'esprit et de malice ; mais, avec moins d'esprit, le P. Labbé avait pourtant raison contre ses adversaires.

La *Grammaire générale et raisonnée* laisse voir mieux encore ce qui manquait aux études grecques de Port-Royal. On n'y tient nul compte de la tradition des idées grammaticales depuis les Grecs jusqu'à nos jours ; on y corrige par le raisonnement des définitions depuis longtemps établies par les anciens, sans prendre la peine de recourir aux textes originaux. C'est ainsi que l'auteur donne comme d'Aristote une définition du verbe qu'il transcrit d'après une citation de Boxhorn, puis la trouvant, à bon droit, incomplète, y ajoute l'idée d'*affirmation* ; or cette idée est très-nettement exprimée par la seconde partie de la phrase d'Aristote, que l'on avait omise en la citant (2).

(1) Paris, 1661. M. Sainte-Beuve signale ici comme une nouveauté l'emploi du mot *helléniste*, qui était destiné à entrer dans l'usage. Il est vrai qu'on le trouvait déjà sous la forme latine avec un sens un peu différent dans la controverse de Saumaise contre Heinsius et Schoock sur la langue des Septante.

(2) *Gramm. générale*, II, 13. Aristote, περὶ Ἑρμηνείας. c. 3,

Ces négligences d'ailleurs ne sont pas particulières à Port-Royal. Que l'on parcoure le volumineux recueil des controverses cartésiennes, les pièces de la persécution au moins tentée contre le cartésianisme de 1671 à 1675, et qui se renouvela plus tard à l'occasion des livres et de l'enseignement du P. André, on s'étonnera de voir combien rarement le texte même d'Aristote est cité dans les débats qui portent sur sa philosophie. Ni Boileau dans son célèbre *Arrêt burlesque pour le maintien de la doctrine d'Aristote*, ni l'auteur anonyme d'un mémoire beaucoup plus sérieux qui fut composé alors pour la défense des justes libertés de la discussion philosophique, ne songent à signaler les inconvénients d'une controverse où les opinions du Stagirite ne sont presque jamais jugées que sur des traductions et des analyses également trompeuses (1). Quant à l'oratorien Malebranche, il sait assurément le grec, et il lui arrive de citer des textes d'Aristote; mais il n'a pas toujours pris la peine de les bien comprendre, et il y a telle formule aristotélique dont il fausse le sens pour ne l'avoir pas replacée dans l'ensemble de déductions

ajoute : καὶ ἔστιν ἀεὶ τῶν καθ' ἑτέρου λεγομένων σημεῖον, « il est toujours le signe de ce qu'on affirme de quelque autre chose. » C'est précisément ce que voulait montrer le logicien de Port-Royal. Dans aucune édition, que je sache, de l'ouvrage de P.-R. cette omission n'a été relevée.

(1) Voir le Boileau de l'édition de Saint-Marc (Paris, 1747), t. III, p. 108 et suiv. « Avertissement au sujet de l'*Arrêt burlesque*, etc., » et dans les *Mélanges de Philosophie moderne* de V. Cousin (éd. 1855, in-12), p. 1 et suiv. « De la Persécution du Cartésianisme au dix-septième siècle. »

rigoureuses dont elle fait partie (1). Mais ce qui est plus grave, c'est son dédain pour la collection même des écrits aristotéliques, quand, après avoir analysé le *Traité du Ciel*, pour y relever mainte erreur et même ce qu'il appelle « un galimatias impertinent et ridicule », il termine en ces termes d'une inconcevable légèreté : « Comme Aristote se contredit souvent et qu'on peut appuyer presque toutes sortes de sentiments par quelques passages tirés de lui, je ne doute pas que l'on ne puisse prouver par Aristote même quelques sentiments contraires à ceux que je lui ai attribués ; mais je n'en suis pas garant. Il suffit que j'aie les livres que je viens de citer pour preuve de ce que j'ai dit ; et même je ne me mets guère en peine de discuter si ces livres sont ou ne sont pas d'Aristote, s'ils sont ou ne sont pas corrompus (il dit cela dans un livre qu'il intitule *Recherche de la vérité !*). Je prends Aristote tel qu'il est et qu'on le reçoit ordinairement, car on ne doit pas se mettre fort en peine de savoir la généalogie véritable des choses dont on n'a pas grande estime ; outre que c'est un fait qu'il est impossible de bien éclaircir, comme on peut le voir par les *Discussions péripatétiques* de Patritius (2) ».

(1) *Recherche de la vérité*, livre III, 1re partie, c. 3, où il traduit par « il faut que le disciple croie » les mots δεῖ πιστεύειν τὸν μανθάνοντα, extraits de Ἔλεγχοι σοφιστικοί, c. 2, et qui sont loin d'avoir un sens si absolu. Cela me rappelle le sage précepte de la Bruyère (*de Quelques Usages*, § 72, éd. Walckenaer) : « Maniez, remaniez le texte, ... songez surtout à en pénétrer le sens dans toute son étendue et dans ses circonstances, etc. »

(2) *Recherche de la vérité*, livre VII, 2e partie, c. 5.

Voilà donc où était tombée alors, après un si long règne, la grande autorité d'Aristote ! Mais cette histoire du péripatétisme en France nous entraînerait loin, si nous la voulions poursuivre. Revenons à des études plus spécialement littéraires.

Les jésuites, auxquels appartenait le P. Labbe, doivent être comptés, on l'a vu, parmi les actifs promoteurs des études grecques en France. Les noms de Viger, de Jouvency, de René Rapin, de Brumoy marquent une tradition de zèle et de savoir qui honore singulièrement la Compagnie de Jésus. Si elle tournait l'éducation à une certaine mollesse, si elle y portait quelques-unes des tolérances que lui reprocha si amèrement et si spirituellement l'immortel avocat de Port-Royal, on ne peut néanmoins que la louer d'avoir développé chez les jeunes gens un certain goût d'élégance, un sentiment fin des beautés littéraires. La déclamation et les jeux d'esprit (énigmes, griphes, logogriphes, etc.) tenaient peut-être trop de place dans cette discipline des Jésuites ; mais ces agréments de la pédagogie avaient sur le beau monde une prise que n'avait point l'enseignement plus austère des Petites Écoles ; de sorte que, pour leur part et à leur manière, les Jésuites ont contribué, comme les Jansénistes, à faire aimer chez nous les lettres grecques. C'est un mérite qu'on ne peut leur refuser sans injustice (1).

Bien plus, les recherches qu'on a récemment fai-

(1) M. Jules Quicherat, dans son excellente *Histoire de Sainte-Barbe*, a très-judicieusement apprécié ces méthodes pédagogiques de la compagnie de Jésus.

tes sur ce sujet semblent établir que les études grecques s'affaiblirent moins rapidement chez les Jésuites que dans l'Université. Grâce à leur indépendance du pouvoir royal, les Pères de la Compagnie de Jésus subissaient moins les variations des programmes universitaires ; la confiance des familles leur permettait de rester fidèles à des exercices qu'interrompaient ailleurs les inconstances de la mode et du goût public. C'est ainsi qu'on les voit, dans leur établissement de Quimper, maintenir en plein dix-huitième siècle l'étude du grec qu'abandonnaient autour d'eux tant d'autres établissements. On imprimait même dans cette petite ville des livres grecs à l'usage de leur collége (1). Aussi l'expulsion des Jésuites, en 1763, eut-elle pour effet, comme nous le verrons plus tard, un très-notable affaiblissement des études grecques.

Les corporations non vouées à l'enseignement rendirent aussi d'insignes services à l'étude du grec en France. Les belles éditions des Pères de l'Église par les Bénédictins sont des œuvres d'un labeur immense, où la critique aujourd'hui trouve beaucoup à reprendre pour le détail, mais qui n'en ont pas moins servi à faire revivre dans son naturel et dans son éclat l'éloquence des S. Chrysostome et des S. Basile.

(1) Voir Fierville, *Histoire du collége de Quimper* (Paris, 1864). — *Étude sur les origines de la bibliothèque de Quimper* (Bulletin de la Société académique de Brest). — *De l'Étude du grec dans les colléges des Jésuites au dix-septième siècle* (Revue de l'Instruction publique du 18 août 1867). — Cf. l'article de M. Cournot dans la même revue du 5 novembre 1863.

Il en faut dire autant de ces nombreuses éditions, dites Éditions du Louvre (1), qui reproduisent avec plus d'exactitude ou publient pour la première fois, avec des traductions latines et des commentaires, les volumineux monuments, soit profanes, soit religieux, de l'histoire byzantine. Sur ce terrain, le seizième siècle avait laissé beaucoup à faire ; nos savants n'ont pas manqué à leur tâche et ils l'ont généralement remplie avec succès, surtout Du Cange, que nous avons déjà loué, et le jurisconsulte Fabrot. Les éditions de Théophile (1637), des *Basiliques*, (1647), de Cédrénus, de Scylitzès, de Nicétas Acominat, de Théophylacte Simocatta, etc., qui se succèdent de 1647 à 1659, honorent singulièrement le pays qui les a produites, dans un temps si agité par les discordes civiles (2).

A peine publiés et commentés, les textes nouveaux servaient de matériaux à nos historiens. L'*Histoire du schisme des Grecs* par le Père Maimbourg (3), malgré l'inévitable partialité de quelques jugements, prouve quel parti la critique savait tirer de tant de témoignages précieux.

C'est à la même école d'érudits qu'appartiennent, mais au second rang pour la valeur de leurs travaux, Tanneguy Le Fèvre, auteur de plusieurs éditions

(1) Voir A. Bernard, *Histoire de l'Imprimerie royale du Louvre* (Paris, 1867, in-8°).

(2) Voir, pour le détail de ces travaux, l'instructive *Notice sur la vie de C.-A. Fabrot*, par M. Ch. Giraud (Aix, 1834, in-8°).

(3) Paris, 1686, in-4°. La préface de cet ouvrage contient une très-judicieuse appréciation des historiens byzantins considérés dans l'ensemble de leurs écrits.

d'écrivains grecs et latins, et d'une *Méthode pour commencer les humanités grecques et latines* (1) ; P. Gassendi, dont les travaux sur la philosophie témoignent d'une grande connaissance des documents originaux ; Ismaël Bouiliau et Fermat, à la fois hellénistes et mathématiciens. Ces travaux d'érudition se continuent jusqu'à la fin du siècle par les publications de M. et de Mme Dacier, par celles de Thévenot, éditeur des *Mathematici veteres* (1693), et de beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Il faudrait aussi pour être juste, mentionner bien des éditions, souvent très-laborieuses, qui sortirent des presses de nos imprimeurs provinciaux, comme l'*Origène* de Daniel Huet, imprimé à Rouen en 1668, en deux volumes in-folio ; il faudrait mentionner quelques publications isolées, mais considérables, comme celle des *Fragments des historiens grecs*, par Henri de Valois (2). Déjà on n'en était plus à publier seulement les ouvrages ou les livres parvenus complets jusqu'à nous ; on glanait dans un champ où la moisson commençait à s'épuiser. Des extraits, des pages isolées de Polybe, de Diodore ou de Denys d'Halicarnasse semblaient valoir la peine qu'on les

(1) Publiée dans le tome II des Mémoires de littérature par Sallengre (La Haye, 1717), réimprimée en 1731, avec des remarques par Gaullyer. C'est l'exposition de la méthode qu'il avait suivie pour l'éducation d'un fils qui lui fut enlevé à l'âge de quatorze ans.

(2) Paris, 1634, in-4°, d'après un manuscrit provenant de la bibliothèque du célèbre Peiresc.

remît au jour et qu'on les rapprochât des textes déjà publiés.

Les particuliers et les ministres de nos rois, à l'exemple de leurs maîtres, s'étaient pris d'une vive émulation pour la recherche des manuscrits. A lui seul, le savant Peiresc, qu'on a justement nommé « le pourvoyeur de la république des lettres », avait formé une riche collection de manuscrits grecs, d'inscriptions et de médailles. Son active correspondance répandait et entretenait, non-seulement en France, mais à l'étranger, le goût de ces nobles études. Ses papiers sont une mine qui, encore aujourd'hui, semble inépuisable aux philologues (1). Après lui, Mazarin et Colbert enrichissaient le fonds grec de notre Bibliothèque royale, dont on peut apprécier l'importance au commencement du dix-huitième siècle par le bel ouvrage de Montfaucon (2), et qui devait s'enrichir encore dans la suite par mainte acquisition précieuse.

Mon confrère M. L. Delisle a raconté naguère (3),

(1) Voir le Catalogue des mss. de Peiresc, par Pierre Dupuis, à la suite de la vie de Peiresc par P. Gassendi, 3e édition (Hagæ-Comitum, 1655, in-4°), p. 289 et suiv. Ce riche fonds est maintenant partagé entre les bibliothèques d'Aix, de Carpentras et de Paris. Voir Lambert, *Catalogue des mss. de la bibliothèque de Carpentras* (Carpentras, 1863, 3 vol. in-8°), t. II, p. 23, et t. III, p. 92, et les Actes du Congrès scientifique d'Aix (en 1866), t. II, p. 484-486.

(2) *Palæographia græca* (Paris, 1708, in-folio).

(3) *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale* (Paris, 1868, in-4°), t. I, p. 274 et suiv. Cet important travail m'a fourni trop tard d'utiles renseignements sur le sujet traité dans ma septième leçon.

d'après les documents originaux et en partie inédits, l'histoire intéressante de ces acquisitions, qui, en 1682, avaient porté à 1,737 le nombre des manuscrits grecs. Il nous fait apprécier le zèle de Colbert et l'intelligence des savants, tels que Vaillant, de Monceaux, Lainé, qui voyagèrent en Orient avec la mission d'y recueillir des livres pour le roi, et des bibliothécaires, comme Boivin, qui savaient heureusement exploiter, pour le profit de la science, les richesses confiées à leur garde ; l'esprit libéral des grands personnages qui, comme les deux Bignon et l'abbé de Louvois, eurent alors la direction de cet établissement. On aime à voir que, dès 1692, la Bibliothèque du roi était ouverte aux savants ; que le prêt extérieur y était même autorisé, et que cette faveur s'étendit quelquefois à des savants qui ne résidaient pas en France.

S'il n'était pas helléniste, l'abbé de Louvois aimait les livres grecs jusqu'à se charger du soin de leur reliure, quand il les trouvait en mauvais état : témoin le Catalogue des livres grecs de la bibliothèque de Fontainebleau qui porte aujourd'hui le n° 3065, et sur la garde duquel on lit :

Ὁ Κατάλογος περὶ ἑαυτοῦ.
Γυμνὸς ἐγὼ τὸ πάροιθεν· ἄταρ μ' ἐλέησε Κάμιλλος
Τελλερίδης, λευκὸν δ' ἔσθος ἐπαμφίεσεν.
Nudus eram et vilis : sortem miseratus iniquam
donat me nivea Luvoides tunica.

Ce Camille Le Tellier n'est autre que le fils du célèbre marquis de Louvois. On ignore de qui sont

les vers ci-dessus, où la bonne grâce du style relève heureusement l'attention pieuse du jeune abbé gentilhomme.

Chez quelques-uns de ces nobles Mécènes on dissertait, comme à l'Académie, sur les choses de l'antiquité. « C'est par vos ordres, écrivait Rapin au chancelier Guillaume de Lamoignon, en tête de ses *Observations sur les poëmes d'Homère et de Virgile* (1669), c'est par vos ordres que je défends les intérêts de Virgile contre un des plus célèbres et des plus honnêtes hommes de notre siècle, qui avoit soutenu devant vous ceux d'Homère. » Il désigne par là Pellisson, qui avait lu devant le seigneur et devant les hôtes de Bâville quelques discours sur Homère (1), comme Boileau y a lu des passages du *Lutrin*, comme Rapin y a lu sans doute une partie, au moins, de ses *Comparaisons de Thucydide et de Tite-Live, de Platon et d'Aristote*, qu'il a également dédiées au président Lamoignon.

(1) Ce fait m'a été obligeamment signalé par M. Sainte-Beuve. Quant à la dissertation sur Homère et sur Virgile, « il paraît qu'elle eut quelque succès, car, outre l'édition de 1669, qui ne portait pas de nom d'auteur, il y en eut une autre in-4° (Paris, 1698). Elle fut même traduite en latin par Paulmier de Grentemesnil, à la suite de son Apologie pour Lucien (Leyde, 1704). Elle fut vivement attaquée par Ménage, qui prétendait que Rapin ne savait pas le grec, et que c'était Tanneguy Le Fèvre qui avait fourni les passages nécessaires à sa comparaison. » Note communiquée par M. Fr. Monnier, auteur d'un mémoire sur G. de Lamoignon et Colbert (Paris, 1862, in-8°).

VINGT-ET-UNIÈME LEÇON.

LES LETTRES GRECQUES SOUS LES RÈGNES DE LOUIS XIII ET DE LOUIS XIV (2e partie).

Les journaux littéraires. — La science de l'antiquité grecque à l'Académie française. — La Bruyère. — Caractère scientifique du Dictionnaire de l'Académie, surtout dans la première édition. — Réclamations contre l'autorité de cette Compagnie en matière de langue et de littérature. — L'esprit hellénique dans les écrits de Fénelon et surtout dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie*. — L'Académie des inscriptions et la Collection de ses Mémoires. — Les Académies de province. — La science française à l'étranger, surtout en Hollande et en Prusse.

De bonne heure, les publications savantes, dans tous les genres, se multipliant chaque jour, avaient suggéré l'idée d'un journal critique où elles pussent être examinées au fur et à mesure de leur apparition : ce fut là l'origine du *Journal des savants* (1), qui commença de paraître en 1665 pour ne plus guère s'interrompre que pendant la période révolutionnaire,

(1) Voir l'intéressante notice de M. Cocheris en tête de sa *Table du Journal des Savants*, publiée en 1863 (1 vol. in-4°, chez Aug. Durand).

à la fin du dix-huitième siècle. Ce fut aussi l'origine du *Journal de Trévoux*, fondé par les jésuites en 1701, et qui dura jusqu'en 1783 (1). Ces deux publications sont assurément fort inégales de valeur; mais, chacune en leur genre, à travers des vicissitudes de rédaction plus ou moins érudite, elles ont toujours exercé sur l'esprit public une active et salutaire influence. On lit peu aujourd'hui ces vieux recueils, parce que le style n'en est guère attrayant d'ordinaire, et parce que les renseignements ou les doctrines qu'on y trouve ont depuis longtemps passé dans d'autres écrits qui sont plus à notre portée et à notre usage. Mais cet inévitable effet du temps et des progrès de la science ne doit pas nous faire oublier ce que nous devons aux laborieux écrivains dont les controverses et les critiques remplirent alors tant de volumes et obtinrent tant de faveur. A ce titre, les *Mémoires de littérature et d'histoire* qui furent publiés, de 1726 à 1731, d'abord par Sallengre, puis par le Père Desmolets, méritent ici une mention pour quelques morceaux sur des sujets d'antiquité grecque (2). A la même famille appartiennent les *Mémoires littéraires* imprimés à la Haye, en 1716, et réimprimés en 1740 avec le nouveau titre de *Matanasiana*, en souvenir du fabuleux docteur Matanasius, ce héros du pédantisme, si

(1) On peut s'en faire une idée en parcourant la table du *Journal de Trévoux*, récemment publiée par le père Sommervogel (1864, in-12).

(2) Voir, par exemple, au tome V, une *Vie d'Hypacie* (*sic*), dédiée à mademoiselle B. par M. G. T. (1717).

agréablement joué dans le *Chef-d'œuvre d'un inconnu* (1714). L'auteur de ce badinage et des *Mémoires littéraires*, le célèbre Saint-Hyacinthe, n'est pas un grand helléniste; il y paraît bien à son jugement, tout plein d'erreurs, sur les Grammaires de Port-Royal. Il est de ceux qui, en discréditant le pédantisme, découragèrent un peu, du même coup, le vrai savoir. Le temps est venu où, pour se faire bien venir du public, on affecte le dédain des langues anciennes. C'est alors qu'on écrit dans le *Mercure de France* (1727) :

> Toute langue aujourd'hui devient énigmatique.
> On n'entend plus le grec, assez peu le latin,
> Je crains pour le françois un semblable destin, etc.

C'est l'épigraphe du *Dictionnaire néologique, à l'usage des beaux esprits, avec l'éloge de Pantalon Phœbus*, etc., par l'abbé Desfontaines, où reparaît le personnage désormais populaire de « l'illustre messire Christophle Matanasius » (1). On regretterait de s'arrêter longtemps à ces futilités, bien qu'elles appartiennent à l'histoire et qu'elles caractérisent, à quelques égards, le mouvement des esprits et les caprices du goût au début du dix-huitième siècle.

Il est plus intéressant et plus juste d'étudier, durant cette période, la formation et le progrès des institutions académiques, ainsi que l'influence que les académies ont exercée sur le goût public en matière de littérature ancienne.

(1) 1727. Plusieurs fois réimprimé et utile à consulter pour l'histoire de la langue française.

Certes, l'Académie française, soit dans l'intention des premiers littérateurs qui la constituèrent, soit dans les desseins de Richelieu, son premier Protecteur, n'était pas destinée à promouvoir l'érudition française. C'était une élite et une réunion de beaux esprits, d'élégants écrivains, de critiques pleins de goût, tous également jaloux de perfectionner la langue française et de l'honorer par leurs ouvrages. Et néanmoins, dès sa création, l'Académie française témoigne de l'étroite alliance qui unit chez nous les belles-lettres et la science de l'antiquité. Nous avons la liste des premiers mémoires qui, en 1635, furent lus dans les réunions de la Compagnie. J'y remarque le mémoire de Bachet de Méziriac sur ou plutôt contre la traduction de Plutarque par Amyot. Méziriac prétendait y avoir compté jusqu'à deux mille contre-sens; c'était beaucoup dire, et Amyot est sorti avec honneur du contrôle d'une critique moins partiale (1). Mais une Compagnie qui s'intéressait à de telles discussions prenait au sérieux la partie scientifique de ses devoirs. A la même date appartient le *Discours de l'éloquence et de l'imitation des anciens*, par G. Colletet, où, après un portrait piquant de l'imitateur servile dans la personne du *cicéronien*, on lit cette page vraiment remarquable, malgré la pompe affectée du style, sur la méthode qui doit désormais diriger dans leurs efforts les amis et les imitateurs de l'antiquité classique :

« Ce n'est donc pas cette sévère et ridicule imita-

(1) Voir A. de Blignières, *Essai sur Amyot*, p. 435 et suiv.

tion que je propose; celle que je désire n'a pas pour objet un seul auteur, mais bien tout ce que la nature et l'art ont répandu de rare et de beau dans leurs divers ouvrages. Les trois Grâces ont, autrefois, animé trois corps différents, et n'ont jamais éclaté dans un seul corps. Et comme on dit que Zeuxis, pour peindre la beauté d'Hélène, choisit les plus belles filles de la Grèce, et qu'empruntant d'elles ce qu'elles avoient de plus parfait, il en forma un tableau si accompli, que l'on le jugea digne d'être mis au plus bel endroit du temple de Junon; ainsi, pour parvenir au suprême degré de la vraie éloquence, et mériter l'honneur d'être mis au plus superbe et plus précieux endroit du temple de Mémoire, il est à propos de consulter les divers monuments de tous ces grands génies de l'antiquité. Il faut les imiter de telle façon que l'on ne soit pas le simple écho de leurs paroles; il faut concevoir les choses du même air qu'ils les eussent conçues, et rechercher dans sa langue, comme ils faisoient dans la leur, des termes capables d'une haute et magnifique expression. Ce qui arrivera sans doute, si, à leur exemple, on vient à se former ces rares et sublimes idées qui ne tombent point sous les sens, puisqu'il n'y a que le seul esprit qui en soit capable, et qui sont comme les naturels et vivants portraits de toutes les choses du monde.

« Mais pour faire éclore ces nobles productions, il faut ressembler aux abeilles, qui, de l'émail et de l'âme des fleurs, composent si bien leur miel, que l'on n'y remarque plus rien des choses qui l'ont

formé. Je veux dire que l'on doit tellement considérer ces grands ornements des belles-lettres, que les connaissances que nous tenons d'eux ne paraissent point empruntées. Il faut les suivre pour les atteindre, et les atteindre pour les devancer; car il n'est pas si difficile de devancer ceux que nous avons atteints, comme d'atteindre ceux que nous voulons imiter. Il faut enrichir la pauvreté de notre langue de l'abondance de la leur, émailler notre fonds de leurs agréables diversités, échauffer notre sang de leur feu, régler notre économie sur la leur, et nous approprier si bien ce qu'ils ont de plus rare, que leur bel art ne soit plus en nous que l'effet d'une excellente nature (1). »

Dès les premiers temps aussi, des traducteurs plus ou moins habiles figurent sur la liste de l'Académie française : Méziriac d'abord, puisque nous venons de le nommer, qui traduisait et commentait avec érudition les *Héroïdes* d'Ovide; Du Ryer, médiocre traducteur d'auteurs grecs qu'il ne lisait guère que dans les versions latines; Perrot d'Ablancourt, dont M. Boissonade appréciait le Lucien français comme une sorte de chef-d'œuvre pour la langue et le tour général du style; Tourreil, dont on dédaigne trop le Démosthène français; Despréaux, auteur de la

(1) Imprimé à Paris, en 1658, à la suite des opuscules qui forment ce qu'on appelle l'*Art poétique* de Colletet. Sur cet auteur, en général, j'ai lu avec un grand profit les Recherches qui précèdent ses *Vies des poëtes gascons*, publiées par M. Tamizey de Larroque (Paris, 1866, in-8°); mais j'avoue que je ne puis souscrire à l'estime du savant éditeur pour l'*Art poétique* de Colletet.

version, si longtemps unique dans notre langue, du traité de Longin *sur le Sublime;* plus tard Dacier, traducteur de la *Poëtique* d'Aristote (1); Boivin le cadet, auteur d'une version des *Oiseaux* d'Aristophane, dont on lit encore aujourd'hui quelques pages avec plaisir (2). Enfin, parmi ceux qui semblent avoir eu, sans l'avoir souvent montrée, une connaissance assez profonde de la langue grecque, nous avons déjà nommé le célèbre Pellisson, le seul peut-être des écrivains de ce temps qui ait senti et nettement défini les rares mérites du style d'Aristote (3). Voilà bien des noms qui rappellent autant d'efforts sérieux et divers pour continuer l'œuvre du seizième siècle en propageant chez nous, dans la société cultivée, le goût et l'intelligence de la littérature grecque.

La séance académique du 15 juin 1683 offre, à cet égard, un rapprochement instructif. Le directeur de la Compagnie était alors Charpentier, auteur demeuré obscur d'une traduction fort estimable de la *Cyropédie* de Xénophon; le récipiendaire était La

(1) Je lis encore dans d'Olivet (*Histoire de l'Académie*) que Gilles Boileau avait commencé une traduction de cet ouvrage, qui fut interrompue par sa mort (1669). Le manuscrit, remis, en 1709, par Despréaux à Tourreil, paraît n'avoir jamais vu le jour. Au reste, Dacier ne fut pas pour cela le premier traducteur de la *Poétique*. M. de Norville le précéda (1671). Quelques bibliographes attribuent par erreur à Cassandre une traduction du même ouvrage, qui serait antérieure à celle de Norville.

(2) On en trouvera plus bas un extrait, dans la XXIII[e] leçon.

(3) Voir le juste et spirituel jugement qu'il en porte dans son *Mémoire sur quelques travaux à proposer aux gens de lettres* (Œuvres, t. II, p. 352).

Bruyère, auteur du petit volume publié en 1688, sous ce titre modeste : *Les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les mœurs de ce siècle.* On peut douter si Bossuet, écrivant le *Discours sur l'histoire universelle*, avait sous les yeux l'ouvrage latin de Paul Orose, où, pour la première fois, l'histoire des peuples était ramenée à l'unité des desseins de la Providence; mais on ne peut méconnaître dans le chef-d'œuvre du moraliste français l'imitation du moraliste grec. Le *Discours sur Théophraste* et les *Caractères* de La Bruyère sont pleins de souvenirs de l'antiquité classique, de fins aperçus et de justes critiques sur les auteurs grecs comme sur les latins. Du seizième au dix-septième siècle, quel progrès dans le goût et dans la science élégante de l'antiquité! Moraliste avant tout, écrivain français jusqu'à l'excellence, on aime à voir La Bruyère recommander « l'étude des textes » comme le « chemin le plus court, le plus sûr et le plus agréable pour tout genre d'érudition » (1); sage précepte que le siècle suivant devait un peu oublier et qu'il est toujours opportun de rappeler au nôtre.

L'influence de ces fortes études se fait sentir, plus qu'on ne paraît le croire, dans le travail même auquel l'Académie fut de bonne heure attachée, celui d'une sorte de législation de la langue et du goût. Messieurs les Quarante n'ont jamais publié la *Grammaire*, la *Rhétorique* et la *Poétique*, qui étaient dans leurs projets; mais leur *Dictionnaire*, rédigé lente-

(1) *De quelques usages*, § 72, éd. Walckenaer.

ment de 1640 à 1694, porte l'empreinte des méthodes sévères qu'avait enseignées la vieille école de nos hellénistes. Chose singulière, et qu'on oublie volontiers, la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* est faite en partie sur le plan du *Thesaurus linguæ Græcæ* d'Henri Estienne. Comme dans le *Thesaurus*, les mots y sont rangés par ordre de racine, ce qui supposait beaucoup d'attention à leur étymologie; et, bien qu'en matière d'étymologie la critique de Ménage (1) et de ses confrères laissât beaucoup à désirer, c'était déjà une chose fort honorable d'avoir préféré un plan scientifique au classement par ordre alphabétique, que les gens du monde devaient trouver plus commode (2). L'Académie en cela ne flattait pas les salons; elle songeait avant tout aux esprits sérieux en traitant la langue française comme une langue savante. C'est encore la raison de sa fidélité à l'orthographe étymologique, surtout en ce qui concerne les mots dérivés du grec (3).

(1) *Origines de la langue françoise* (Paris, 1650, in-4°), fort enrichi et amélioré dans l'édition de 1694, in-folio, dont la publication coïncide précisément avec la première édition du Dictionnaire de l'Académie française.

(2) Ce rapprochement de l'édition de 1694 avec le *Thesaurus* de H. Estienne n'a pas échappé à M. Villemain dans sa Préface de la nouvelle édition donnée en 1835 par l'Académie française.

(3) Voir les *Cahiers et remarques sur l'orthographe françoise, pour estre examinez par chacun de Messieurs de l'Académie, avec des observations de Bossuet, Pellisson*, etc., *publiés avec une introduction, des notes et une table alphabétique*, par Ch. Marty-Laveaux (Paris, 1863, in-18), par exemple, la page 9, sur l'emploi de l'*y*.

Peut-être même a-t-elle poussé trop loin cette préférence. En général, et tout en admirant cet effort méritoire de l'érudition appliquée à notre langue, je ne sais si la rédaction même d'un pareil dictionnaire n'implique pas une certaine méprise et n'a pas eu quelques conséquences fâcheuses. On était alors trop préoccupé de constituer l'Académie en tribunal suprême pour tout ce qui tenait à l'usage de la langue française. Le besoin de discipline et d'uniformité, que tout contribuait alors à entretenir et à satisfaire dans la France monarchique, tendait à exagérer les droits de l'élégante Compagnie (1). On s'habituait de plus en plus à lui demander des théories et des décisions autant que des exemples; et à son tour, elle s'accoutumait à considérer le langage comme un ensemble de formes créées avec réflexion et toujours soumises à l'autorité des gens de savoir et de goût, comme un domaine dont les limites pouvaient être géométriquement déterminées et fixées par des arrêts officiels. Dieu me garde de rien exagérer, mais je ne sais si, même sans le vouloir (2), on n'oubliait pas

(1) Bossuet (Discours de réception à l'Académie française) aimait à voir dans cette compagnie « un conseil souverain, dont le crédit, établi sur l'approbation publique, peut réprimer les bizarreries de l'usage et tempérer les déréglements de cet empire trop populaire. »

(2) L'Académie, en effet, se défend de cette prétention dans sa Préface : « Il s'estoit glissé une fausse opinion parmi le peuple dans les premiers temps de l'Académie, qu'elle se donnoit l'autorité de faire de nouveaux mots et d'en rejeter d'autres à sa fantaisie. La publication du Dictionnaire fait voir clairement que l'Académie n'a jamais eu cette intention et que tout le pouvoir qu'elle s'est attribué ne va qu'à expliquer la significa-

un peu, dans ce travail, les justes libertés de l'usage; je ne sais si l'on ne tendait pas trop à immobiliser ce qui de sa nature doit être en un perpétuel mouvement. *Consuetudo loquendi est in motu*, avait dit Varron, le premier grammairien de Rome (1) : dresser une liste des écrivains modèles, choisir surtout dans leurs livres les mots et les tours qui devaient désormais servir d'exemples, c'était, quoique l'on s'en défendît, arrêter ce mouvement de l'usage; c'était assimiler en quelque mesure une langue vivante à une langue morte. L'esprit public alors ne demandait pas mieux que d'accepter cette loi rigoureuse; mais notre langue en a souffert. Au seizième siècle, elle était plus libre, plus ouverte à l'invention; elle s'enrichissait plus facilement de toutes les heureuses innovations qu'un Rabelais, un Amyot, un Henri Estienne, pouvaient produire, selon les progrès de la pensée et suivant les caprices de leur génie. Depuis que nous avons un Dictionnaire de l'Académie, on s'est habitué à tenir pour seuls légitimes les mots qui s'y trouvent consignés. Le néologisme n'est plus un droit dont l'exercice dépende du goût et de l'esprit de chacun : c'est presque une faveur qu'il faut obtenir, une licence qu'il faut se faire par-

tion et à en déclarer le bon et le mauvais usage, aussi bien que des phrases et des façons de parler de la langue qu'elle a recueillies; et elle a esté si scrupuleuse sur ce point qu'elle n'a pas même voulu se charger de plusieurs mots nouvellement inventés et de certaines façons de parler affectées, que la licence et le caprice de la mode ont voulu introduire depuis peu. »

(1) *De Lingua latina*, IX, 17.

donner. L'Académie une fois constituée comme une sorte de bureau de l'état civil pour tous les mots français, un mot nouveau ne peut circuler honnêtement qu'après y avoir obtenu son inscription régulière. Aussi, dès que le fameux dictionnaire fut annoncé, les réclamations éclatèrent. La Mothe le Vayer, en 1638, dans ses *Considérations sur l'éloquence françoise*, se plaint des entraves que le purisme lui veut imposer; dès la même année court par le monde un malin badinage de Saint-Évremond et de ses amis, la comédie des *Académistes*, publiée en 1650, et où les prétentions de l'Académie sont finement raillées par la bouche de ceux que semblait menacer cette autorité nouvelle. En ce même temps (1649 et 1650), on voit paraître *le Parnasse alarmé ou la Requête des dictionnaires*, ingénieuse satire en petits vers, où s'expriment d'une façon quelquefois piquante les réclamations de la langue française contre la tyrannie qu'elle allait bientôt subir (1). La requête ne fut guère écoutée; mais « les alarmes du Parnasse » n'étaient point vaines. Témoin les plaintes qui se renouvellent plus tard sous tant de formes contre l'appauvrissement de notre langue. C'est la Bruyère (2), c'est Fénelon (3), qui regrettent les entraves imposées

(1) Voir aussi, dans le même sens, plusieurs morceaux de mademoiselle de Gournay dans ses *Mélanges* (dont la dernière impression est de 1641), surtout les morceaux *Sur le langage françois* et *sur les diminutifs françois*.

(2) *De quelques usages*, à la fin du chapitre.

(3) *Lettre à M. Dacier*, chapitre III, où d'ailleurs Fénelon montre une certaine inexpérience des lois du langage, dans ses propositions pour enrichir la langue française.

à l'usage et qui nous recommandent des expressions et des mots ainsi condamnés à l'oubli. Voltaire donnera bientôt une forme plus vive et moins respectueuse à ces réclamations de l'esprit français pour les libertés de son langage (1). Je ne voudrais pas ici insister sur des considérations d'un caractère si délicat. Au moins m'était-il permis de constater en passant quelle influence l'étude des langues anciennes avait exercée sur le mouvement de la nôtre, et comment l'uniformité des méthodes appliquées au français, ainsi qu'au grec et au latin, en avait, à quelques égards, gêné le développement.

Vingt ans après la première édition de son Dictionnaire, l'Académie française est encore peuplée de gens d'esprit qui savent le grec. Elle a pour secrétaire perpétuel M. Dacier, helléniste et latiniste de profession, que sa femme, fille de l'helléniste Le Fèvre, seconde en ses travaux d'érudition. C'est à M. Dacier que Fénelon, devenu archevêque de Cambrai, écrit, en 1714, d'abord brièvement, puis avec d'heureux développements, sollicités par la Compagnie, sa célèbre *Lettre sur les occupations de l'Académie*. Nommer Fénelon, n'est-ce pas rappeler l'alliance exquise du goût moderne avec la passion de l'antiquité? Or, dans l'antiquité, le pieux évêque ne prise rien plus que les modèles grecs; il est tout pénétré de leur génie. Précepteur d'un prince ou directeur de l'éducation des filles chrétiennes, missionnaire, conseiller des prédicateurs ou aca-

(1) *Dictionnaire philosophique*, au mot *Langues;* et *Lettres*, 5390, 5137, éd. Beuchot.

démicien, sa mémoire et sa pensée sont comme imprégnées de l'hellénisme. Dans son célèbre plan pour l'éducation du Dauphin, Bossuet, certes, a fait une belle place aux auteurs grecs. On sait qu'il admirait vivement Homère, et ses extraits de la *Morale* d'Aristote montrent qu'il avait justement remarqué dans ce beau livre les pages les plus durables. Dans le *Discours sur l'Histoire universelle*, il a des jugements d'une éloquence très-sympathique même aux vertus de la Grèce républicaine, même aux doctrines de ses philosophes. Mais on sent que son ferme génie s'attache plus volontiers aux souvenirs de Rome, à cette savante discipline de la vie privée comme de la vie publique qui caractérise la civilisation romaine : il y saisit comme une anticipation du gouvernement de l'Église. Fénelon, au contraire, se complaît dans le commerce des Grecs : il aime cette vie ouverte aux jouissances de l'art, cette fraîcheur et cette vivacité d'impressions, qui, dans leur poésie, nous rend la nature même ; il aime jusqu'aux finesses de leur esprit subtil, et quelque chose de cela passe, souvent sans qu'il y songe lui-même, dans ses écrits les plus divers. Ses fables, ses dialogues, composés au jour le jour pour l'éducation du duc de Bourgogne, reposent presque tous sur quelque réminiscence de l'antiquité classique, et, chose remarquable alors, les arts y ont leur place à côté de la politique et des lettres. Même en ce Mémoire (comme il l'appelle lui-même) *sur l'Éducation des filles*, mémoire tout plein des plus austères préceptes du christianisme, l'hellénisme çà et là s'est insinué

comme à l'insu de l'auteur. Quand il recommande d'exercer de bonne heure les jeunes filles à la surveillance et au gouvernement du ménage, il ne manque pas de signaler les avantages d'un bon arrangement des ustensiles domestiques, et là-dessus il ajoute : « Ce bel ordre fait une des grandes parties de la propreté; c'est ce qui frappe le plus les yeux que de voir cet arrangement si exact (1). » Cela est presque traduit de l'*Économique* de Xénophon (2), qu'il a, du reste, vaguement désigné, quelques pages plus haut (3). Ailleurs, l'âme et le corps, comparés au cavalier et au cheval qu'il dirige, rappellent évidemment une belle image développée dans le *Phèdre* de Platon. Mais surtout le chapitre X, sur *la Vanité de la beauté et des ajustements*, montre bien le chrétien élevé à l'école des artistes de la Grèce : « Je voudrois faire voir aux jeunes filles la noble simplicité qui paroît dans les statues et dans les autres figures qui nous restent des femmes grecques et romaines; elles y verroient combien des cheveux noués négligemment par derrière et des draperies pleines et flottantes à longs plis sont agréables et majestueux. Il seroit bon même qu'elles entendissent parler les peintres et les autres gens qui ont ce goût exquis de l'antiquité. »

(1) C. XI, p. 222, de l'édition originale (1687).

(2) *Économique*, c. VIII.

(3) P. 216 : « Ce n'est que par ignorance qu'on méprise cette science de l'économie. Les anciens Grecs et Romains, si habiles et si polis, s'en instruisoient avec un grand soin; les plus grands esprits d'entre eux en ont fait sur leur propre expérience des livres que nous avons encore. » Certainement il les avait lus.

Ce « goût exquis de l'antiquité », le voilà caractérisé par Fénelon lui-même. Il inspire, on pourrait dire il remplit comme d'un parfum toute la *Lettre sur les occupations de l'Académie*. Là, ainsi que pour le Dictionnaire, c'était peut-être une idée ambitieuse de dresser le plan de divers traités sur l'éloquence et la poésie, auxquels l'Académie attacherait comme le sceau officiel de son autorité. Mais ce que l'intention a de trop rigoureux, Fénelon le corrige par une critique libérale. Peu de livres renferment en moins de pages plus d'observations ingénieuses, plus de préceptes d'une application durable. Il vaut à lui seul bien des rhétoriques et des poétiques : avec les *Dialogues sur l'Éloquence* il résume sous une forme charmante la meilleure substance des jugements du dix-septième siècle sur l'antiquité classique et les meilleurs préceptes à l'usage des gens de lettres. En cette occasion, Fénelon fut, mieux que les Desmarets et les Dacier, le secrétaire et l'interprète de l'Académie française : elle ne pouvait être plus heureusement représentée.

Mais déjà le successeur de Dacier, l'abbé Dubos, appartient plutôt à une autre école. Il connaît moins bien que ses prédécesseurs l'antiquité classique. On dirait même qu'il ignore le grec ou qu'il avait de bonne heure oublié ce qu'il en avait appris, à le voir citer toujours en latin et discuter d'après les traductions latines les textes d'Aristote et d'Aristide Quintilien, dans ses ingénieuses *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* (1719). Ce qui est plus grave, c'est qu'il ne

connaît pas des textes importants pour le sujet qu'il traite : par exemple, le douzième discours de Dion Chrysostome, *l'Olympique*, lui offrait une comparaison étendue des arts plastiques et de la poésie, comparaison d'autant plus précieuse pour nous qu'il ne nous reste que des débris des ouvrages de la critique ancienne sur la philosophie de l'Art (1).

Quelle que soit la part d'érudition hellénique qui se mêla aux travaux de l'Académie française, la commission des médailles, tirée du sein même de cette Académie, et qu'on appela d'abord « la petite Académie pour les médailles et devises de Sa Majesté », et plus tard (à partir de 1701), « l'Académie des inscriptions et belles-lettres », exerça une bien plus active influence sur le progrès de l'hellénisme en notre pays. De bonne heure cette Académie s'attribua tous les travaux qui ont pour objet les langues anciennes, les mœurs et les monuments de l'antiquité classique. On n'a qu'à ouvrir les premiers volumes de ses Mémoires (1717 et années suivantes) pour voir avec quelle rapidité l'érudition se développa au sein de la docte Compagnie, se posa des questions, se créa des méthodes pour les résoudre (2). Il n'est guère de sujet relatif à la langue, à la religion, aux institutions et à la littérature de la Grèce,

(1) Voir l'*Étude sur l'abbé Dubos*, par A. Morel (Paris, 1850, in-8°), chap. VII. J'ai traduit les meilleures pages de l'*Olympique* de Dion dans l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, p. 269 et suiv.

(2) Voir, pour plus de détail, A. Maury, *l'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres* (Paris, 1864, in-8°).

qui n'ait été là discuté, avec plus ou moins de pro fondeur sans doute, mais avec une finesse et une élégance d'esprit toutes françaises. Quelque puérilité se mêle à cette curiosité habituellement sérieuse. Quand Jacques Hardion raconte l'histoire du berger Daphnis (1), quand Étienne Morin recherche gravement « pourquoi les cygnes, qui chantoient autrefois si bien, chantent aujourd'hui si mal » (2), on croit entendre, à l'Académie, quelques échos des salons et des boudoirs du grand monde. Des questions de ce genre semblent avoir été posées par une belle dame de la cour à l'un des habitués de ses soirées élégantes. Mais ces gracieuses futilités tiennent peu de place dans les travaux de l'Académie, et il est juste de reconnaître que la science même gagnait quelque chose à ce commerce habituel avec les gens du monde : en cherchant à se rendre aimable, ou, tout au moins, en se mettant à la portée de tous les esprits curieux, elle quittait les allures pédantesques du seizième siècle. Quelle différence entre les lourds pamphlets latins d'un Saumaise et ces Mémoires en français, où les Vertot, les Souchay, les Boivin, les Fraguier (3), traitaient avec aisance,

(1) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. VI, p. 459, anc. série.

(2) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. V, p. 207, Cf. tome III (Histoire), page 63 : « Des Priviléges de la main droite », et t. IV, p. 325 : « Question académique. Savoir pourquoi on fait des souhaits en faveur de ceux qui éternuent. »

(3) Voir, par exemple, au tome second, l'excellent mémoire de Fraguier sur la *Cyropédie* de Xénophon, dont M. A. Garnier a, sans le savoir, repris et soutenu la thèse dans un mémoire in-

avec clarté, avec bon goût, les sujets les plus divers d'érudition et de littérature! Il y avait là le témoignage d'un progrès véritable dans l'esprit de la nation. Avec le temps, sans rien perdre de ses bonnes manières, la science académique gagnera encore un surcroît de force et de solidité. Fréret, dont l'admirable critique éclairait un si vaste savoir, saura être à la fois un historien profond et un très-correct écrivain, un maître dans l'art de chercher et dans l'art d'exprimer clairement les résultats de ses recherches.

Malgré quelque mélange d'éléments moins solides, la collection des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, depuis 1717 jusqu'en 1793, est donc un des plus beaux et des plus riches monuments de la science française. Elle représente chez nous un effort singulièrement fécond et heureux pour pénétrer le génie du monde ancien et pour en faire passer dans notre civilisation la plus pure substance. Les travaux de cette Compagnie se sont fort étendus dans la seconde période de son existence et jusqu'à nos jours. Un monde nouveau s'est ouvert à ses recherches, par l'étude du sanscrit et du zend, par le déchiffrement des hiéroglyphes égyptiens et des écritures assyriennes, par le renouvellement des méthodes appliquées à la science des religions, par le progrès des découvertes en épigraphie et en archéologie. D'autre part, la simple traduction des textes classiques de l'ancienne littérature grecque et

séré aux Comptes rendus de l'Académie des sciences morales, en 1857.

les discussions de pure théorie sur la poétique ont paru à nos académiciens une occupation moins utile, et elle n'a plus de place comme autrefois dans le recueil de leurs Mémoires. Mais ces extensions et ces restrictions diverses témoignent également du progrès des lettres savantes en notre pays et de la judicieuse activité avec laquelle s'y associe depuis deux siècles une Compagnie éminemment française par l'esprit et le savoir. Il m'est, je crois, permis de lui rendre cet hommage sans que mes sentiments personnels le rendent suspect de complaisance ou d'exagération.

Je n'oublie pas d'ailleurs ce que la science doit aussi à nos Académies provinciales. L'Université de Paris et les Académies fondées par Louis XIII et par Louis XIV éclipsent un peu les établissements littéraires de la province, et font oublier leurs utiles travaux. Cet oubli est souvent injuste. Des Compagnies où figuraient les Huet, les Bouhier, les De Brosses méritent assurément une place honorable dans l'histoire littéraire; nous recourons encore avec profit à la collection de leurs mémoires, où plus d'un érudit modeste a déposé le fruit de recherches consciencieuses (1). Mais on ne peut méconnaître

(1) Citons en un exemple : les deux mémoires du marquis de Thyard « Sur la bonne chère chez les anciens », au tome II du Recueil de l'Académie de Dijon, mémoires dont il faut rapprocher les Recherches de Le Beau le jeune sur les Parasites (Mém. de l'Acad. des inscriptions, t. XXXI); les Recherches de Du Theil sur le même sujet, à la suite du traité de Plutarque *Sur la manière de discerner le flatteur d'avec un ami* (Paris, 1772). C'était depuis longtemps un sujet familier à l'érudition

que la prépondérance croissante de Paris sur la province, prépondérance que déjà Ronsard (1) avait signalée avec regret, eut une influence fâcheuse, à beaucoup d'égards, sur le développement de la littérature savante. Avec le temps, on voit peu à peu diminuer la force des universités, diminuer le nombre des imprimeries provinciales, qui jadis luttaient entre elles d'activité intelligente pour les publications de nos jurisconsultes, de nos historiens, de nos philologues.

Un autre et plus grave dommage fut celui qu'apporta la révocation de l'Édit de Nantes. Funeste à la prospérité matérielle de la France, cet acte ne le fut pas moins à sa prospérité morale : il ne rétablit que d'une façon mensongère l'unité religieuse, et cela au prix de sacrifices dont, aujourd'hui encore, nous ressentons peut-être les conséquences douloureuses. On sait combien d'esprits aussi généreux que savants furent dès lors obligés de chercher hors de nos frontières une liberté qui manquait chez nous pour toute discussion religieuse ou politique. L'Angleterre et la Suisse, mais surtout la Hollande et la Prusse ont ainsi reçu, avec des colonies d'émigrés

et au bel esprit français, comme on le voit par l'édition du *Parasite* de Libanius, due à Féd. Morel (Paris, 1601), par le *Funus Parasiticum* de Nic. Rigault (Paris, 1601), enfin par un opuscule inséré dans les Œuvres de Sarrazin, p. 485 (éd. 1696): *Attici secundi G. Orbilius musca sive bellum parasiticum.* La traduction des lettres d'Alciphron par l'abbé Richard (1785, 3 vol. in-12) mérite aussi d'être consultée pour cette histoire, si futile qu'elle soit, de la gastronomie ancienne.

(1) Voir plus haut, t. I, p. 400, note 3.

français, un surcroît notable d'ardeur pour les travaux de l'érudition et de la critique. A ne considérer que ceux de ces travaux où les lettres grecques ont quelque part, les noms seuls de Bayle, de Jean Le Clerc, de Barbeyrac, nous rappellent toute une école chez qui l'étude de l'antiquité soutenait et dirigeait les forces du génie moderne. Le *Dictionnaire historique* de Bayle (1697), le traité de Jean Le Clerc *de Critica* (1712), la solide et méthodique compilation de Barbeyrac, *Histoire des anciens traitez ou Recueil... des traitez répandus dans les auteurs grecs et latins* (1739), sont des livres qui auraient dû paraître en France, au lieu de paraître à Amsterdam ou à la Haye. Qu'avons-nous gagné à ce que Richard Simon (et Richard Simon n'était pas protestant, mais catholique) fût forcé de continuer en Hollande les publications commencées par lui en 1678, à Paris, sur l'histoire des livres saints? à ce que tant de journaux littéraires sous les noms de *Nouvelles*, de *Bibliothèques*, etc., aient dû se fonder hors de France? Ils ne se sont pas moins répandus chez nous pour cela, et l'esprit de rancune, le ton d'aigreur qui s'est souvent mêlé à leur critique en a diminué l'autorité.

Quant à la Prusse, elle ne nous doit, que je sache, ni un théologien érudit, ni un helléniste. Les Mémoires de M. de Moulines sur Dion Cassius, ceux de Meierotto sur Hérodote et sur Thucydide, que je trouve dans la collection de l'Académie de Berlin, sont des œuvres médiocres. Les amis et les élèves de Voltaire n'ont pu importer là une forte dose d'hellénisme. Mais cette collection même, qui, pendant près

de soixante ans, ne contient que des mémoires écrits en français, est un frappant témoignage du rôle important de l'esprit français dans le développement de la science allemande (1). Il a fallu les guerres de la République et de l'Empire pour déshabituer nos voisins de l'usage de notre langue dans la première de leurs Académies. Mais n'ont-ils pas un peu continué de penser, sinon d'écrire en français, plus qu'ils ne croient, plus qu'ils ne le voudraient eux-mêmes? Qui sait si dans l'énergie que déploie aujourd'hui pour la vie savante et pour la vie politique cette forte et ambitieuse nation, nous n'avons pas le droit de reconnaître quelque peu de la séve généreuse que lui infusa jadis l'émigration des protestants français? Ce sont là de graves questions, que je n'ai pas ici le temps ni peut-être le droit de résoudre, mais qui intéressent de trop près notre patriotisme pour qu'il ne me fût pas, au moins, permis de les poser.

En dehors des Académies dont nous venons d'apprécier l'influence, en dehors des luttes religieuses dont nous avons signalé les funestes effets, quelques hommes conservent en France, au dix-septième siècle, dans les recherches savantes, la sérénité d'une critique impartiale. Parmi eux, et au premier rang,

(1) A. Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger* (Paris, 1853-1861, 4 vol. in-8°); — Chr. Bartholmess, *Histoire philosophique de l'Académie de Prusse* (Paris, 1850, 2 vol. in-8°); — C. Lenient, *Étude sur Bayle* (Paris, 1855, in-8°); — Ch. Weiss, *Histoire des réfugiés protestants de France depuis la révocation de l'édit de Nantes* (Paris, 1853, 2 vol. in-12); — Éd. Laboulaye, *Essai sur la vie et les doctrines de F. C. de Savigny* (Paris, 1842, in-8°).

est celui que M. Sainte-Beuve appelle finement le parfait élève de Port-Royal, Lenain de Tillemont, l'auteur de l'*Histoire des Empereurs* (1), des *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique* (2), de tant d'autres travaux dont quelques-uns sont restés longtemps ou restent encore inédits. Dans les études sur l'antiquité, les seules dont nous ayons à parler ici, Tillemont est vraiment un modèle de savoir profond et d'exacte critique. On peut, aujourd'hui, juger autrement qu'il n'a fait les Césars de Rome, les saints et les docteurs de l'Église grecque (3) et de l'Église latine; mais, en tout ce qui touche à cette histoire des cinq premiers siècles de notre ère, il reste pour nous le guide le plus sûr; malgré la découverte de textes qu'il n'a pu connaître, malgré les progrès que nous avons faits dans l'interprétation des documents anciens, on ne peut traiter de ces matières sans se mettre, avant tout, à son école. Dans le cercle où l'enfermait une foi sincère, attestée par sa vie et par quelques écrits spéciaux de sa main (4), il est admirable de voir avec quelle fermeté

(1) 1690 et suivantes.

(2) 1693 et suiv. L'article *Lenain de Tillemont*, dans la Biographie universelle de Michaud, contient une précieuse bibliographie de ces deux ouvrages. Je n'avais pas à m'occuper de la *Vie de saint Louis*.

(3) Les bibliographes signalent comme devant beaucoup à sa collaboration, les Vies de saint Athanase (1671), de saint Basile (1674), et de saint Grégoire de Nazianze (1674), par G. Hermant. Cf. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 524, 2e éd.

(4) Voir ses *Réflexions et Lettres de piété* imprimées à la suite de sa *Vie*, par Tronchay (Cologne, 1711, in-12).

sa raison discute ce qu'elle croit discutable, compare et pèse les témoignages, se défend de toute partialité à l'égard du paganisme dont il raconte les dernières luttes contre la religion chrétienne (1). La méthode de Tillemont est lente et circonspecte ; son style se ressent beaucoup de cette circonspection scrupuleuse. Mais il a une clarté et une candeur qui lui font aisément pardonner quelques légers défauts, parce qu'elles sont l'image de l'âme la plus pure.

Tels seront aussi la méthode et le style des Bénédictins de Saint-Maur, à qui nous devons les premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France*. Il y a sans doute une façon de récit plus oratoire et plus vive que celle de Tillemont et des Bénédictins. Mais nous serions heureux que l'éloquence historique s'appuyât toujours sur une érudition aussi sévère et aussi complète.

(1) *Histoire des Empereurs*, t. I, *Avertissement*, p. XIII : « Cette vérité n'est pas assurément la plus importante quand elle ne regarde que des païens, tels que sont presque tous ceux dont on parlera dans les trois premiers volumes. Elle a néanmoins son utilité pour ceux qui savent profiter de tout, et si tout ce qu'on peut dire des païens est peu important, il n'est pas peu important d'aimer la vérité jusque dans les plus petites choses. » Ce qu'il dit là des païens en général nous rappelle, comme un sujet de comparaison piquante, le livre de La Mothe Le Vayer, *de la Vertu des Païens* (Paris, 1642), contre lequel Arnauld écrivit son traité *de la Nécessité de la foi en Jésus-Christ;* et le livre de Barbeyrac, *de la Morale des Pères de l'Église* (Amsterdam, 1728).

VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

LA CRITIQUE APPLIQUÉE AUX CHEFS-D'ŒUVRE GRECS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE ET AU DIX-HUITIÈME.

Nouvel esprit de la critique française. — Le français remplace le latin dans les livres de critique. — Les théories aristotéliques et leurs interprètes : La Mesnardière, l'abbé d'Aubignac. — La question des trois unités dans le drame. — Intervention de Ménage. — La théorie du poëme épique et le livre du P. Le Bossu. — Aristote interprété par Corneille et Boileau. — La querelle des anciens et des modernes. — Une bonne page de Saint-Évremond.

On a déjà pu apprécier sommairement par les leçons précédentes ce que fit pour les progrès du goût et de la critique en France l'étude ou mieux dirigée ou plus développée des lettres grecques; il convient néanmoins de revenir sur cette partie de notre sujet pour l'étudier en détail.

Un premier caractère distingue, au dix-septième siècle, les livres de critique écrits sur des matières de littérature ancienne (1), c'est qu'ils sont, sauf de

(1) Voir surtout le tome III de la *Bibliothèque françoise* de Goujet.

rares exceptions, tous écrits en français, contrairement à l'usage du siècle précédent (1). La critique se dégage de plus en plus des entraves du pédantisme. On éprouve, je l'avoue, quelque rafraîchissement d'esprit à lire dans les ouvrages de Du Vair et de Lamothe Le Vayer sur l'Éloquence française, et, dans l'*Aristippe* de Balzac, quelques-unes de ces pages où les idées sont encore contestables parfois, mais où du moins elles s'expriment dans un français chaque jour plus correct, plus ferme et plus clair. Ce n'est pas un livre bien considérable que l'*Origine des Romans,* publié par Huet en 1670, en tête du roman de Zaïde par Segrais; le sujet qu'il traite a été bien autrement approfondi par la science moderne (2); mais cette courte et sobre dissertation, écrite avec naturel et simplicité, nous intéresse plus que le livre du même auteur, *de claris Interpretibus* (1661). Bien que Daniel Huet fût un latiniste habile, on sent que la pensée est plus à son aise et qu'elle trouve plus facilement en français qu'en latin sa juste expression. Tel nous semble aussi, comparé au gros livre de Vossius *de Historicis*, le *Jugement* de Le Vayer *sur les historiens grecs et latins* (1646), où l'auteur signale lui-même ce qu'il y a de nouveau dans son entreprise. Tel est aussi le petit volume de

(1) A titre d'exception, on peut citer, au seizième siècle, un intéressant ouvrage de G. Paquelin, *Apologème pour le grand Homère contre la répréhension du divin Platon sur aucuns passages d'iceluy* (Lyon, 1577, in-4°).

(2) Voir l'excellent mémoire de M. A. Chassang, couronné en 1859 par l'Académie des inscriptions, sur l'*Histoire du roman dans l'antiquité grecque et latine* (Paris, 1862).

Tanneguy Le Fèvre, composé en 1658 pour le jeune comte de Limoges, et publié à Saumur en 1664 : *Abrégé des vies des anciens poëtes grecs*. L'érudition en est maigre, amoindrie peut-être à dessein, parce que l'auteur s'adresse à la curiosité d'un enfant de douze ans; mais la prose en est aimable et facile, et çà et là entremêlée de vers qui en relèvent l'agrément. Je ne résiste pas à la tentation de citer une de ces pièces de vers, le portrait d'Anacréon, où je vois revivre en traits vraiment assez heureux non-seulement l'Anacréon byzantin et maniéré qu'avait publié en 1554 Henri Estienne, et qu'avaient applaudi, sans trop de scrupule, la plupart des hellénistes et des hommes du monde (1), mais le véritable Anacréon, le vrai peintre de la voluptueuse Ionie, le poëte qui prêta un certain air de noblesse et de grandeur aux vices même et à la lâcheté des mœurs asiatiques :

Quand un large fauteuil le tenoit arrêté,
N'ayant d'aucun chagrin son esprit agité,
Sur l'yvoire de ses tablettes
Il traçoit, en rêvant, petites odelettes,
Jolis madrigalets, aimables chansonnettes,
En l'honneur du sommeil et de l'oisiveté.
Tantôt à Dorimène il contoit des fleurettes,
Ou baisoit les beaux yeux d'Hylas,
Ou peignoit les cheveux du blondin Dorylas,
En débitant toujours d'agréables sornettes.
Puis tout d'un coup, prenant son grand psaltérion,
Il chantoit et jouoit, mais bien mieux qu'Arion
Quand l'amoureux dauphin sortit pour l'aller rendre

(1) Voir plus haut, t. I, p. 360.

Au pied des murs sacrez où régnoit Périandre.
Enfin par cent doux passe-temps
Qu'on trouve à gambader, folastrer, rire et boire
Il rendoit ses desirs contens,
A ce que dit la vieille histoire.
Aussi c'est pour cela que la postérité
L'a toujours justement d'âge en âge chanté
Comme un franc goguenard, amy de goinfrerie,
Amy de billets-doux et de badinerie.
Si donc ce qu'il faisoit, je le fais aujourd'huy,
Je seray, ce me semble, aussi sage que luy
Et peut-estre encor davantage.
Faisons-en pourtant moins, car on peut être sage
Sans dire tout ce qu'il disoit,
Sans faire tout ce qu'il faisoit.

On croit sentir la trace de Malherbe dans ces vers d'une cadence heureuse; mais la correction n'y gâte pas le naturel, et le coloris y est d'une fidélité qui rehausse la netteté du dessin. Je ne sais pas s'il convenait que le jeune comte de Limoges s'intéressât si tôt à la poésie anacréontique, comme avait fait le célèbre Jean de Bouthilliers, depuis abbé de Rancé (1). Mais, à prendre la chose en général, et le petit livre de Le Fèvre dans son ensemble, on s'y fait l'idée d'une instruction aristocratique qui, du moins pour les lettres grecques, ne manquait ni de variété ni d'élégance. Nous sommes bien loin des lourds procédés de l'érudition du seizième siècle.

L'*Histoire des oracles*, par Fontenelle (1689), écrite d'après le gros livre de Van Dale, *de Oraculis vete-*

(1) Édition d'Anacréon, publiée en 1639, sur laquelle on peut consulter Chardon de la Rochette, *Mélanges de littérature et de critique*, t. I, p. 144-173.

rum (1683), est encore un de ces ouvrages où l'esprit français marque bien sa prédilection pour les formes élégantes et l'expression facile de la pensée. La pensée se ressent un peu elle-même de cette légèreté du langage; il y a des choses sérieuses qui veulent être dites sérieusement et qui perdent une partie de leur vérité même à revêtir une forme trop aimable. Le ton de Fontenelle sied à ce savoir moyen qui sert d'utile interprète entre les Académies et le public ignorant, mais curieux ; il trouva son juste à propos lorsque, secrétaire de l'Académie des sciences, l'auteur des *Oracles* et de *la Pluralité des mondes* eut à faire l'éloge de tant d'astronomes, de physiciens, de médecins illustres, et à populariser par d'intelligents résumés leurs travaux souvent inabordables au vulgaire. Et cependant, en ces matières, l'élégance et la clarté n'ont tout leur mérite que si elles n'altèrent pas le fond des choses pour les rendre plus intelligibles; on tomberait alors d'un pédantisme dans un autre, que Mme de Staël a si bien défini, « le pédantisme de la légèreté ».

Au reste, même dans les matières de simple littérature, il ne faut pas croire que la critique, au dix-septième siècle, porte toujours légèrement le joug des vieilles traditions et des vieux préceptes, ni qu'elle soit aussi française par le fond qu'elle prétend l'être par la forme; au contraire, et c'est là un étrange contraste, la réforme anti-aristotélique de Ramus, continuée par Gassendi (1) et par Descartes,

(1) *Exercitationes paradoxicæ adversus Aristotelem* (Grenoble, 1624).

coïncide avec la plus grande autorité d'Aristote en matière de rhétorique et surtout de poétique. La *Poétique* de La Mesnardière (1640), la *Pratique du théâtre* de l'abbé d'Aubignac (1657), le *Traité du Poëme épique* du P. Le Bossu (1675), ne sont, chacun à leur manière, que des commentaires du petit livre d'Aristote sur la tragédie et sur l'épopée. Ils montrent bien le travers que Malebranche a finement décrit et qu'il appelle « la préoccupation des commentateurs » (1). On en peut dire autant des *Réflexions* du Père Rapin *sur la Poétique d'Aristote et sur les ouvrages des poëtes anciens et modernes* (1674). Tous ces livres, sur des tons divers, et sauf certaines diversités de doctrine, ne font guère que continuer la tradition des Robortelli, des Castelvetro, des Scaliger, des Paul Beni. La Mesnardière, qui fut de la première Académie française, se donne hardiment comme un commentateur d'Aristote. Seulement, il se croit bien supérieur à tous ceux qui l'ont précédé. Il se fait surtout de la poésie une idée que l'Athénien Aristote aurait difficilement reconnue, quand il écrit : « Nous réserverons à prouver solidement, dans l'examen de chaque poëme, qu'aucun d'eux n'est si abject que de prendre pour sa fin le plaisir d'un peuple stupide, comme avance Castelvetro, et nous n'apporterons que les raisons particulières qui concernent la tragédie ; » belle déclaration que suit une invective contre les goûts de *la vile populace*. Quand il a tracé le plan, que d'ailleurs il n'a point

(1) *Recherche de la vérité*, livre II, 2e partie, c. 6.

rempli, d'un grand traité de tous les genres de poésie, il termine sur ce ton que Scudéri n'eût pas désavoué : « Après ces avertissements qui nous étoient nécessaires, entrez dans le temple des Muses, approchez-vous de leurs autels, et considérez leur grâce majestueuse, sans craindre leur divinité. Elles sont du sexe des dames et du sang des cavaliers. Ces illustres filles du ciel ont les qualités de leur père. Elles sont également et sublimes et lumineuses, et, après tout, il est certain que vous êtes plus élevés que l'ordinaire des hommes, si vous avez de la passion pour le langage des dieux. » Emphase pour emphase, j'aime mieux, sur ce sujet, la monotone mais noble poésie de Ronsard dans son Ode à L'Hôpital. Heureusement, La Mesnardière ne soutient pas toujours ce ton de puérile fanfaronnade, et il se résigne quelquefois à traduire simplement Aristote son maître, comme dans la définition suivante de la tragédie, où les derniers mots seulement vont contre le sens de l'original grec : « La tragédie est la représentation sérieuse et magnifique de quelque action funeste, complète, de grande importance et de raisonnable grandeur, non pas par le simple discours, mais par l'imitation réelle des malheurs et des souffrances, qui produit par elle-même la terreur et la pitié, et qui sert à modérer ces deux mouvements de l'âme. »

L'abbé d'Aubignac est un interprète plus modeste (1) et plus sensé des doctrines aristotéliques

(1) En parlant de sa modestie, je ne dois pas oublier que, dans l'édition de 1715, au-dessus d'une vignette du titre, on lit cette devise : *A l'Immortalité*, et qu'on voit en regard une

dans la *Pratique du théâtre*, que, sur le titre, il déclare « très-nécessaire à ceux qui veulent s'appliquer à la composition des poëmes dramatiques, qui les récitent en public ou qui prennent plaisir à en voir les représentations ». Il écrit avec une honnête simplicité; mais c'est le philosophe le plus convaincu de l'importance des principes, c'est le pédant le plus obstiné à tirer de ses principes des règlements minutieux. Il défend les plaisirs du théâtre contre les théologiens qui les condamnent (1), mais ce sont des plaisirs que, selon lui, on ne doit pas goûter en dehors des règles. Ces règles, il les croit toutes indignement méconnues par les poëtes modernes, et voilà pourquoi il les veut enseigner à tous, aux auteurs pour qu'ils n'égarent pas le public, au public pour qu'il sache bien apprécier les auteurs. « Chacun sait, dit-il, qu'il n'y a jamais rien eu de plus monstrueux en ce point que les poëmes que nous avons vus depuis le renouvellement du théâtre en Italie, en Espagne et en France, et, hors les héros de M. Corneille, je doute que nous en ayons un seul où l'unité de lieu soit rigoureusement gardée. Pour le moins est-il certain que je n'en ai point vu. » Or, là-dessus, il faut avouer que d'Aubignac n'est point commode à satisfaire. Il veut « que le lieu où le premier acteur qui fait l'ouverture du théâtre est supposé, soit le même jusqu'à la fin de la pièce... Ce lieu ne pouvant

vignette ainsi intitulée : *Apollon conseille à Melpomène et à Thalie de joindre la pratique à la théorie dans l'usage du théâtre.*

(1) Livre I, ch. 1, « servant de préface à cet ouvrage ».

souffrir aucun changement en sa nature, il n'en peut admettre aucun en la représentation, et par conséquent tous les autres acteurs ne peuvent raisonnablement paroître ailleurs » (1). Sans doute Aristote n'a dit mot de toutes ces belles choses; mais, suivant d'Aubignac, « c'est qu'il les tenoit pour si évidentes qu'il n'a pas jugé nécessaire d'en parler ». L'unité de temps ne lui donne pas moins de scrupules. Les Anciens ne l'ont pas toujours observée; il s'en faut de beaucoup. Aristote l'indique, mais avec trop peu de précision. D'Aubignac n'est pas bien sûr si les mots ἢ μικρὸν ἐξαλλάττειν signifient simplement s'écarter d'un tour de soleil, aller au-delà d'une journée. Il propose de les entendre par : « changer un peu ce temps, c'est-à-dire l'étendre du jour à la nuit ou de la nuit au jour. » Voilà qui est bien subtil, mais qui vaut mieux pourtant que de recourir, comme il l'a fait plus haut (2), à l'hypothèse d'un « jour polaire », ce qui permettrait d'étendre la durée du drame jusqu'à six mois. On voit à quelles misères se trouvait condamnée cette superstitieuse méthode qui s'attachait au texte d'Aristote comme à des paroles d'Évangile. Il faut lire là-dessus la longue controverse de d'Aubignac avec Ménage, à propos d'une pièce de Térence, qui est elle-même imitée du théâtre grec, pour comprendre avec quelle conscience, avec quelle passion on s'attachait alors aux théories et aux exemples de l'antiquité. Ménage nous fait sourire aujourd'hui, quand il écrit : « Je crois avoir démontré

(1) Livre III, ch. 2, p. 89, édit. de 1715.
(2) Livre II, ch. 7, p. 108.

que l'action de l'*Heautontimoroumenos* comprend du moins quinze heures, et que l'opinion de M. d'Aubignac, lequel soutient qu'elle n'en comprend que dix, est insoutenable... M. d'Aubignac prétend que la scène de notre comédie est dans l'enclos de la ville d'Athènes. Et moi, je soutiens qu'elle est hors de l'enclos de la ville d'Athènes, dans un hameau proche de la ville d'Athènes. M. d'Aubignac prétend que notre comédie commence longtemps après le soleil couché et qu'elle finit longtemps après le soleil levé. Et moi, je soutiens qu'elle commence au soleil couchant et qu'elle finit deux ou trois heures après le soleil levé, etc. (1). » Tout cela était alors écrit, tout cela était pris au sérieux par le public. Les théologiens mêmes intervenaient dans le débat pour lever certains scrupules des controversistes. « J'avois protesté, dit Ménage, dans mes Aménités de Droit, que je ne lirois jamais la Réplique de d'Aubignac (il la savait ou la croyait injurieuse pour lui), et comme je suis très-religieux observateur de ma parole, je consultai plusieurs casuistes de la Maison de Sorbonne et du Collége Louis le Grand, pour savoir si je la pouvois lire, et ils me dirent tous que je la pouvois lire, et ils me traitèrent même de scrupuleux pour en avoir douté. Je la lus donc, etc. » Ménage a bien fait, car la discussion où il s'engage avec son adversaire sur la constitution du drame chez les Athéniens est fort savante; elle contient

(1) *Discours sur l'*Heautontimoroumenos *de Térence*, c. 7 et suiv., réimprimé au tome II de l'édition du livre de D'Aubignac de 1715.

mainte remarque dont la critique moderne peut encore tirer quelque profit (1).

Tout n'est pas non plus inutile ou faux par excès de subtilité dans la *Pratique du théâtre*. Elle atteste un homme du métier, dépourvu de talent, mais qui avait beaucoup lu, beaucoup observé, et souvent avec intelligence. C'est ainsi qu'au VIIIe chapitre de son deuxième livre, il a deviné que l'*Alceste* d'Euripide pouvait bien être un drame satyrique, chose qu'a précisément démontrée la découverte récente d'une didascalie de cette pièce (2). C'est ainsi encore qu'après s'être rendu compte du rôle que jouait le chœur sur le théâtre antique, il en conclut assez spirituellement que le chœur n'avait plus lieu de figurer dans la *moyenne comédie*, où, en effet, il ne figurait pas (3). Ce sont là des idées, je n'ose dire des découvertes, vraiment méritoires.

L'épopée, dont Aristote parle plus brièvement encore que de la tragédie, avait occupé plus longtemps et plus vivement l'attention des critiques, surtout en Italie, où l'Arioste et le Tasse provoquaient sur cette matière d'interminables disputes. Chez nous, malgré l'autorité qui s'attachait naturellement au *Traité du Poëme épique* par le Tasse, tra-

(1) Voir, par exemple, au chapitre x, les conséquences qu'il tire d'un témoignage de Suidas sur Aristarque de Tégée, et la variante qu'il extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi pour établir le texte d'un passage de la *Poétique* d'Aristote sur Eschyle (c. IV, § 3).

(2) Patin, *Tragiques grecs, Euripide*, t. I, p. 220, 3e édition.

(3) Livre III, ch. 4.

duit en notre langue par Baudouin (1638), le traité classique sur ce sujet a été surtout celui du P. Le Bossu. Il est incroyable combien ce livre rencontra de faveur, même dans le monde élégant. « Ah! ma fille, écrit Mme de Sévigné, que vous auriez bien fait votre profit d'un P. Le Bossu qui étoit hier ici ! C'est le plus savant homme du monde qu'il est possible. » Et ailleurs : « C'est mon Malebranche... Je suis assurée que vous aimerez la naïveté et la clarté de son esprit. » Quelques jours plus tard : « Je vous exhorte à lire le P. Le Bossu. Il a fait un petit traité de l'art poétique (elle veut dire sans doute du *Poëme épique*) que Corbinelli met cent piques au-dessus de Despréaux » (1). Et vraiment il semble que Despréaux pensât comme Mme de Sévigné, car, dans sa troisième *Réflexion critique* sur Longin, il reproche durement à Perrault de « traiter du haut en bas l'un des meilleurs livres de poétique qui, du consentement de tous les habiles gens, ait été fait dans notre langue; c'est à savoir le Traité du poëme épique du P. Le Bossu, et où ce savant religieux fait si bien voir l'unité, la beauté et l'admirable construction des poëmes de l'*Iliade*, de l'*Odyssée*, de l'*Énéide*, etc. » Pope, en tête de sa traduction de l'Iliade, parle de « l'admirable traité de Le Bossu », et l'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque française* (2), réunit encore d'autres témoignages en sa faveur. Quel est donc ce livre que tant de beaux esprits ont admiré, et qui,

(1) Lettres 537, 538*, 544, éd. de Monmerqué; cf. lettre 549.
(2) Goujet, t. III, p. 160-162.

de 1675 à 1714, eut six éditions? C'est, pour me servir d'une expression assez spirituelle de La Motte dans son Discours sur Homère (1), « l'ouvrage le plus méthodique et le plus judicieux que le préjugé ait produit »; je ne dirai pas avec La Motte le préjugé qui consiste à regarder l'*Iliade* et l'*Odyssée* comme deux chefs-d'œuvre, mais celui qui regarde Homère comme l'inventeur d'une doctrine savante et complexe sur l'art d'instruire les hommes par le récit épique. Le principe fondamental de Le Bossu, c'est que l'épopée est « un discours inventé avec art pour former les mœurs par des instructions déguisées sous des allégories d'une action importante qui est racontée en vers d'une manière vraisemblable, divertissante et merveilleuse ». On comprend que, sous ce point de vue, il rattache l'épopée à la fable ésopique, dont elle n'est, à ses yeux, que le développement. Partant de là, il nous explique pourquoi « Homère a fait deux fables séparées, dont l'une est pour toute la Grèce réunie en un seul corps, mais composée de parties indépendantes les unes des autres, comme elles étoient en effet; et l'autre est pour chaque Etat particulier, comme ils étoient pendant la paix, sous ce premier rapport et sans la nécessité de se réunir. » Et ailleurs : « L'*Odyssée* n'a pas été faite comme l'*Iliade* pour instruire tous les États de la Grèce réunis et confédérés en un seul corps, mais pour chaque État en particulier. Un État est composé de

(1) En tête de sa traduction de l'*Iliade* en vers français; ce morceau est réimprimé, dans les *Paradoxes littéraires*, par B. Jullien.

deux parties. La tête, qui commande, est la première, et les membres, qui obéissent, sont l'autre. Il faut des instructions pour le chef, il en faut pour les sujets; à celui-là pour conduire, à ceux-ci pour être conduits, etc. » Tout le livre est de cette philosophie et de ce style : c'est ainsi que l'on conviait la belle société du temps de Louis XIV à comprendre Homère et à l'admirer. Cela devait, il faut en convenir, causer quelque impatience aux esprits sans prévention, comme Perrault. Les hellénistes auraient pu trouver aussi que le P. Le Bossu voyait dans Aristote bien des choses auxquelles Aristote n'avait jamais songé. En revanche, il n'y voyait pas des choses qui lui font grand honneur : il n'avait pas compris, par exemple, la belle remarque du Stagirite sur la différence qui sépare la poésie de l'histoire (1).

René Rapin n'est guère plus habile, à cet égard, dans ses *Réflexions sur la poétique*, et dans ses *Instructions sur l'histoire* (1677), auxquelles il serait superflu de s'arrêter ici.

Mais La Mesnardière est un pédant fanfaron, d'Aubignac, Le Bossu, Rapin sont des esprits médiocres. On s'étonne peu qu'ils aient si mal interprété la tradition des préceptes anciens et qu'ils l'aient si complaisamment changée en une sorte de tyrannie pour la poésie française. Ce qui nous surprend davantage, c'est que Corneille et Boileau, deux esprits

(1) L. I, ch. 2 et 13. Cf. Aristote, *Poétique*, chap. IX, et les notes de mon édition à la suite de l'*Essai sur l'histoire de la critique*, p. 435.

si fermes, chacun en son genre, aient cédé au même entraînement, et qu'ils aient mêlé à leur théorie de la poésie française tant d'erreurs sur le sens ou l'autorité des préceptes anciens et des exemples que ces préceptes résument.

Il y a quelque chose de touchant à voir le grand Corneille, dans la plénitude de son talent et de sa gloire, examiner une à une les pièces qu'il a produites au théâtre, les apprécier avec une judicieuse impartialité, puis résumer ses observations, son expérience personnelle, ses longues méditations sur la théorie et la pratique de l'art dans ses *Discours du poëme dramatique, de la tragédie et des trois unités* (1). Mais on souffre à le voir, dans cette consciencieuse étude, si préoccupé des moindres mots qu'il relève chez Aristote, s'obstinant à chercher, à trouver un sens profond sous des expressions peut-être accidentelles de la pensée du philosophe, quelquefois même sous des fautes de copiste que les critiques avaient déjà corrigées ou qu'ils devaient bientôt corriger dans ce texte fameux (2). Les règles d'Aristote ne sont pas pour lui de simples conseils dictés par une raison supérieure : ce sont des arrêts,

(1) Voir la thèse de M. Lisle *sur les Théories dramatiques de Corneille, d'après ses Discours et ses Examens* (Paris, 1853, in-8°).

(2) Voir, par exemple, ce qui concerne (ch. XV de la *Poétique*) le caractère d'Achille, p. 32 et 33 du *Premier Discours*, t. I, des Œuvres de Pierre Corneille, éd. de M. Ad. Regnier (Paris, 1862), où les textes d'Aristote sont tous soigneusement rapprochés des traductions de Corneille.

des *décisions*, comme il dit quelque part (1). Une métaphore qui échappe au Stagirite, dans son traité de la Politique, νομικῶς διέλωμεν, « distinguons en législateur » (2), est désormais prise à la lettre et deviendra la devise de ces religieux interprètes. Il a trouvé dans la tragédie six parties en tout, ni plus ni moins; Corneille n'osera pas s'écarter d'une division si rigoureuse. La dernière partie, la mise en scène, selon Aristote, ne regarde pas le poëte, et comme il ne la traite point, Corneille se dispensera « d'en dire plus qu'il ne lui en a appris (3) ». Pour le philosophe grec, la tragédie a quatre « parties de quantité, qui sont le prologue, l'épisode, l'exode et le chœur. Le prologue est ce qui se récite avant le premier chant du chœur; l'épisode ce qui se récite entre les chants du chœur, et l'exode ce qui se récite après le dernier chant du chœur. » Il faut, bon gré mal gré, que trois au moins de ces quatre parties (puisque le chœur n'est plus à notre usage) se retrouvent dans le poëme dramatique français : « Ce prologue sera donc notre premier acte, l'épisode fera les trois suivants, l'exode le dernier. » Même déférence timide à l'égard des trois unités. La première, l'unité d'action, ne fait doute pour personne; il s'agit seulement de l'interpréter d'une façon qui laisse quelque place aux libertés de l'invention, à la richesse et à la variété même des éléments de l'histoire. On n'ose pas discuter les scrupules d'un grand poëte sur ce point ca-

(1) *Ibid.*, p. 73 et 77.
(2) *Politique*, VIII, 7, p. 271, éd. Goettling.
(3) *Premier Discours*, p. 40.

pital de son art. Mais, sur la seconde règle, celle de l'unité de temps, ou, comme on disait alors, celle des vingt-quatre heures, quel dommage de voir un tel esprit s'égarer en des arguties puériles et que fait encore mieux ressentir la noble gravité de son langage (1)! « Si nous ne pouvons la renfermer dans ces deux heures, prenons-en quatre, six, dix; mais ne passons pas de beaucoup les vingt-quatre, de peur de tomber dans le dérèglement, et de réduire tellement le portrait en petit qu'il n'ait plus ses dimensions proportionnées et ne soit qu'imperfection. »

Quant à l'unité de lieu, « on n'en trouve aucun précepte ni dans Aristote, ni dans Horace; c'est ce qui porte quelques-uns à croire que la règle ne s'en est établie qu'en conséquence de l'unité de jour, et à se persuader ensuite qu'on le peut étendre jusques où un homme peut aller et revenir en vingt-quatre heures. Cette opinion est un peu *licencieuse*, et si l'on faisoit aller un acteur en poste, les deux côtés du théâtre pourroient représenter Paris et Rouen » (2). Et il va chercher quelle est, pour chaque fable, la mesure de *licence* qu'autorise la théorie et que comporte le goût du public. Voilà dans quelles misères se laissait entraver le plus beau génie du siècle! et je ne parle pas de ses vaines recherches sur la purgation des passions par la tragédie, mystérieux sujet où l'on avait déjà proposé, avant Corneille, treize explications du texte aristotélique, et cela sans ren-

(1) *Troisième Discours*, p. 113.
(2) *Troisième Discours*, p. 117.

contrer la plus simple, à ce qu'il me semble, et la seule vraie (1).

L'*Art poétique* de Boileau est certainement un des meilleurs ouvrages de ce temps par la solidité des doctrines, par l'agrément de la composition, par la fermeté du style; les préceptes généraux y sont presque toujours exprimés avec un rare bonheur; ils ont pris sous la plume de Boileau une forme proverbiale qui les fixe dans la mémoire et qui ajoute à leur autorité, en la rendant pour ainsi dire populaire. Certaines définitions y sont des merveilles de précision et d'exactitude. Mais, à côté de cela, que de vues fausses sur l'histoire de la poésie, soit de l'ancienne, soit de la moderne! quelle étroite conception du génie lyrique! quelle mesquine théorie de l'épopée! Je ne sais vraiment pas si les vers naïfs et négligés de Vauquelin de La Fresnaye, que nous avons lus plus haut (2), n'expriment pas mieux que ceux de Boileau la véritable idée qu'il faut se faire de la composition épique vainement réduite par Aristote et par ses interprètes aux proportions d'une machine compliquée. Au fond, les fameux vers de Boileau sur ce sujet n'expriment guère autre chose que ce que développe la froide prose du P. Le Bossu quand il fait du poëme épique une allégorie prolongée pour l'instruction des peuples et des rois. La beauté classique des vers a seule sauvé de l'oubli une doctrine sans consistance et sans vérité.

(1) Voir l'*Essai sur l'Histoire de la critique chez les Grecs*, p. 180 et suiv., et plus bas, la XXIV[e] leçon.

(2) Tome I, p. 405.

En général, la critique, au dix-septième siècle, connaît peu l'histoire littéraire ou n'en sait pas profiter. Bien qu'on lût beaucoup le théâtre grec (Corneille, Racine et Boileau ne sont certes pas suspects de négligence à cet égard), on n'y recueillait pas le libéral enseignement qui ressort pourtant de telles lectures. Bien que l'on comparât sans trop de peine Homère et Apollonius de Rhodes, on ne s'avisait pas de distinguer dans l'*Iliade* et dans les *Argonautiques* deux méthodes poétiques différentes : d'un côté, le naturel et la liberté d'invention, de l'autre, la recherche et l'artifice. Il semblait que les mérites comme les défauts d'une œuvre d'esprit dussent être uniquement rapportés à un modèle idéal, qui est de tous les temps et de tous les lieux, et qui se peut reproduire indifféremment dans toutes les langues.

Le dogmatisme d'Aristote, de bonne heure introduit dans la critique littéraire, y accréditait ce goût des formules et des règles absolues. Dès ses débuts l'Académie française en fut atteinte, et, de tout temps, elle eut peine à s'en défendre. Les nombreux écrits suscités par le succès du *Cid*, et notamment les *Sentiments* que l'illustre Compagnie se vit forcée de publier pour condescendre aux volontés de Richelieu, témoignent tous de la même préoccupation. Elle domine aussi dans la célèbre querelle des Anciens et des Modernes, véritable guerre de cent ans, qui commence vers 1635 et va s'éteindre, faut-il le dire? au théâtre de la foire (1), dans les premières années du

(1) Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. IV, p. 134-135.

règne de Louis XV. Cette controverse est un épisode considérable de l'histoire de l'esprit humain en France. Elle a été naguère exposée, racontée avec un rare talent, dans un livre que je ne veux ni refaire ni même résumer ici, le livre du regrettable Hippolyte Rigault (1). Je voudrais seulement en rattacher à notre sujet les idées principales, et montrer rapidement quelle part eurent dans la controverse les traditions, plus ou moins bien interprétées, de l'antiquité grecque.

Dans la première période du débat, marquée surtout par les ouvrages de Desmarets de Saint-Sorlin, la lutte s'engage entre le paganisme et le christianisme. Il s'agit de savoir si la poésie française peut atteindre à sa perfection sans rompre avec le langage et avec les souvenirs de la mythologie païenne. Quand les chefs-d'œuvre de Descartes et de Pascal, de Corneille et de Racine, ont montré que la littérature française est devenue capable de lutter avec les modèles de la littérature ancienne, un autre sentiment se fait jour parmi les beaux-esprits qui prétendent régenter notre littérature, et il s'exprime surtout dans les écrits de Charles Perrault. On se demande alors à quoi bon cette superstition qui s'incline toujours devant le génie des Grecs et des Romains, comme si le génie français avait tant à leur envier. Parvenu à sa maturité, l'esprit du « grand siècle » tend à s'émanciper et à s'affranchir de la tutelle sous

(1) *Histoire de la Querelle des anciens et des modernes* (Paris, 1856, in-8°).

laquelle il avait grandi jusque-là. On dirait qu'il n'en sent plus que les gênes et qu'il en oublie les effets salutaires. Devant les attaques réitérées et ingénieusement pressantes des novateurs, la tradition classique se défend surtout par l'organe de Boileau, avec plus de savoir pourtant que d'habileté réelle. Boileau n'a pas de peine à convaincre Perrault d'une ignorance que celui-ci ne cachait même pas, et à relever chez lui maintes méprises d'une érudition superficielle. Perrault était un médiocre versificateur, un médiocre latiniste, et il ne savait pas le grec : trois désavantages considérables en présence de Despréaux, qui comprenait les classiques anciens dans leur langue, les traduisait ou les imitait avec talent (1) et savait au besoin discuter en helléniste un passage difficile d'Homère ou de Longin. Mais Perrault comprenait d'une façon plus large le mouvement progressif de la pensée humaine, depuis Homère jusqu'au siècle dont il célébrait en vers pompeux les merveilles devant l'Académie de Louis XIV. Il ne renfermait pas sa thèse dans les étroites limites de la littérature, il l'étendait aux sciences et aux arts, et, dans les sciences en particulier, il avait beau jeu à faire voir, sur plusieurs points, combien les modernes dépassaient les anciens. Son tort était de ne pas comprendre que la poésie et les beaux-arts, par cela même qu'ils relèvent de l'imagination et du goût, ne suivent pas, à travers le temps, un progrès

(1) Voir ce qui sera dit plus bas, dans la XXIIIe leçon, de sa traduction du *Traité du Sublime*.

aussi régulier que les sciences. Mal posée des deux parts, la question ne pouvait guère être bien résolue, et elle ne le fut jamais.

Vainement pacifié par la réconciliation, d'ailleurs loyale, des deux principaux adversaires, le débat devait se réveiller à propos d'Homère entre Lamotte (1) et M[me] Dacier, cette fois encore entre deux beaux-esprits dont l'un ne savait pas le grec et l'autre en abusait lourdement. L'Académie française fut, pour la troisième fois, agitée par ce renouvellement de la dispute; Fénelon y intervint en 1714, avec toutes sortes de ménagements pour les personnes, avec un talent incomparable à faire sentir, à faire aimer les beautés de l'art antique. Mais sans pouvoir, sans vouloir peut-être proposer sur tant de questions délicates des conclusions précises, l'auteur du *Télémaque* et des *Aventures d'Aristonoüs*, le lecteur assidu d'Homère et de Sophocle, le juge assez impartial pour préférer nettement l'austérité de Démosthène à la pompe de Cicéron, laisse pourtant voir, dans cette controverse, de singulières méprises de goût et d'histoire. Par exemple, il méconnaît absolument Aristophane, et dans la tragédie grecque il ne comprend pas que le chœur fut le fond primitif du dialogue et de l'action dramatique, loin d'en avoir été, comme chez nous, l'accessoire et l'ornement (2).

(1) M. B. Jullien a rendu un vrai service à l'histoire littéraire en réimprimant avec des notes utiles les *Paradoxes littéraires* de Lamotte (Paris, 1859, in-8°).

(2) *Lettre à M. Dacier*, c. VII.

Si j'avais à choisir parmi les nombreux écrits que suscita durant un siècle la querelle des anciens et des modernes, il y en a deux surtout, et ce sont les plus courts, que je signalerais, comme exprimant avec le plus de justesse et d'à-propos la leçon qui en ressort pour un juge impartial : c'est l'admirable épître de la Fontaine en l'honneur des anciens, qu'il serait inutile de transcrire ici, et une page moins connue, mais excellente, de Saint-Évremond, dont les dernières lignes surtout méritent d'être méditées :

« Si Homère vivoit présentement, il feroit des poëmes admirables, accommodés au siècle où il écriroit. Nos poëtes en font de mauvais, ajustés à ceux des anciens, et conduits par des règles qui sont tombées avec des choses que le temps a fait tomber.

« Je sais qu'il y a de certaines règles éternelles, pour être fondées sur un bon sens, sur une raison ferme et solide, qui subsistera toujours : mais il en est peu qui portent le caractère de cette raison incorruptible. Celles qui regardoient les mœurs, les affaires, les coutumes des vieux Grecs, ne nous touchent guère aujourd'hui. On en peut dire ce qu'a dit Horace des mots. Elles ont leur âge et leur durée. Les unes meurent de vieillesse : *ita verborum vetus interit ætas;* les autres périssent avec leur nation, aussi bien que les maximes du gouvernement, lesquelles ne subsistent pas après l'empire. Il n'y en a donc que bien peu qui aient droit de diriger nos esprits dans tous les temps; et il seroit ridicule de

vouloir toujours régler des ouvrages nouveaux par des lois éteintes. La poésie auroit tort d'exiger de nous ce que la religion et la justice n'en obtiennent pas.

« C'est à une imitation servile et trop affectée qu'est due la disgrâce de tous nos poëmes. Nos poëtes n'ont pas eu la force de quitter les dieux, ni l'adresse de bien employer ce que notre religion leur pouvoit fournir. Attachés au goût de l'antiquité et nécessités à nos sentiments, ils donnent l'air de Mercure à nos anges, et celui des merveilles fabuleuses des anciens à nos miracles. Ce mélange de l'antique et du moderne leur a fort mal réussi, et on peut dire qu'ils n'ont su tirer aucun avantage de leurs fictions, ni faire un bon usage de nos vérités.

« Concluons que les poëmes d'Homère seront toujours des chefs-d'œuvre, non pas en tout des modèles. Ils formeront notre jugement, et le jugement réglera la disposition des choses présentes (1). »

Ce dernier trait surtout est d'une rare justesse. Au lieu des « poëmes d'Homère », mettez « les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome », vous aurez en quelques mots le résumé même de nos longues

(1) Extrait du morceau *Sur les poëmes des anciens* (Œuvres complètes, éd. de Des Maizeaux, t. V, p. 118). On ignore la date précise de ce morceau, et M. H. Rigault n'ose pas, à vrai dire, la déterminer, quoiqu'il l'encadre habilement dans une scène, un peu imaginaire, de la vie de Saint-Évremond à Londres (*Querelle des anciens et des modernes*, II, 1, p. 284 et suiv.). On peut, d'ailleurs, justement rapprocher cette page de Saint-Évremond du morceau de Guillaume Colletet que nous avons cité plus haut, dans la XXI[e] leçon.

études sur l'influence de l'hellénisme dans l'éducation de l'esprit français. En effet, étudier les modèles antiques, ce n'est pas y chercher, y recueillir des idées et des formes de langage, y prendre des plans tout tracés d'après lesquels nous écrirons ensuite des ouvrages en notre langue; c'est former notre raison pour la rendre capable de concevoir et de produire en toute liberté des œuvres originales. Longin, ou l'auteur, quel qu'il soit, du *Traité du Sublime*, l'a très-bien fait observer quelque part : les Homère, les Platon, les Démosthène et les Thucydide ne sont pas uniquement des modèles ; ce sont comme des rivaux qu'il faut sans cesse avoir devant les yeux, comme des conseillers et des critiques sévères qu'il faut sans cesse interroger par la pensée. En leur présence on se sent plus fort, on n'ose rien hasarder qui soit indigne d'eux. Dans ce commerce avec le génie, le cœur et l'esprit se haussent, sans rien perdre pour cela de leur indépendance (1).

(1) *Du Sublime*, c. 14.

VINGT-TROISIÈME LEÇON.

LES TRADUCTIONS D'AUTEURS GRECS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Théories diverses sur l'art de traduire. — Les *belles infidèles*, méthode qui domine au dix-septième siècle. — Traductions d'Homère : La Valterie et madame Dacier. — La Motte. — Essai de traduction d'Aristophane par madame Dacier, par Boivin, par Lobineau. — Traductions diverses des prosateurs grecs, historiens, rhéteurs, orateurs. — Boileau et Tourreil.

Après l'analyse critique des chefs-d'œuvre de l'antiquité, après l'exposition des théories et des règles que l'on fondait sur leur exemple, la traduction même de ces chefs-d'œuvre dans notre langue peut nous apprendre en quelle mesure l'esprit de l'hellénisme avait pénétré en France, comment il contribua à former le goût et à féconder le génie national.

L'art de traduire, comme tous les autres arts, a ses théoriciens. Cicéron et saint Jérôme (1) en ont

(1) Cicéron, *de Optimo genere oratorum*, en tête de sa traduction, aujourd'hui perdue, des deux discours de Démosthène et d'Eschine *sur la Couronne*. — Saint Jérôme, Préface de sa traduction de la Chronique d'Eusèbe.

traité chez les Romains. Depuis Dolet (1540) et Du Bellay (1548), on n'a guère cessé d'en disputer chez nous avec plus ou moins de bonheur. Goujet (1), en 1741, analyse huit ou dix ouvrages sur cette matière ; il ne compte ni Sorel dans sa *Bibliothèque françoise* (1664 et 1667), ni D. Huet dans son élégant dialogue *de Interpretatione et de claris interpretibus* (1661), ni Richard Simon et ses deux *Histoires critiques* du Vieux Testament et du Nouveau Testament (1680 et 1689), ni maintes préfaces de traductions dont les auteurs n'ont pas manqué d'expliquer et de justifier chacun la méthode qu'il avait cru devoir suivre. D'ailleurs, tous les écrivains qu'il analyse ne traitent guère que de la traduction des ouvrages latins, ce qui, à vrai dire, nous importe peu, car les deux langues classiques offrent au traducteur français le même genre de difficultés. Ces difficultés sont telles que G. Colletet, de l'Académie française, écrivait, en plein dix-septième siècle, *contre la traduction*, la spirituelle tirade dont j'ai plaisir à citer au moins le début (2) :

C'est trop m'assujettir, je suis las d'imiter,
La version déplaît à qui peut inventer;
Je suis plus amoureux d'un vers que je compose
Que des livres entiers que j'ai traduits en prose.
Suivre comme un esclave un auteur pas à pas,
Chercher de la raison où l'on n'en trouve pas,
Distiller son esprit sur chaque période,

(1) *Bibliothèque françoise*, t. I, p. 206 et suiv.

(2) *Discours contre la traduction*, imprimé à la suite du *Discours de la poésie morale et sententieuse* (Paris, 1658, in-12).

Faire d'un vieux latin du françois à la mode,
Éplucher chaque mot comme un grammairien,
Voir ce qui le rend mal ou ce qui le rend bien;
Faire d'un sens confus une raison subtile,
Joindre au discours qui sert un langage inutile,
Parler assurément de ce qu'on sait le moins,
Rendre de ses erreurs tous les doctes témoins,
Et vouloir, bien souvent, par un caprice extrême,
Entendre qui jamais ne s'entendit soi-même;
Certes, c'est un travail dont je suis si lassé,
Que j'en ai le corps faible et l'esprit émoussé.

N'attachons pas à cette indignation d'un traducteur découragé plus d'importance qu'elle n'en a. Écartons aussi les opinions extrêmes des savants esprits, qui pensent qu'une bonne traduction est chose impossible. C'était, entre autres, l'avis formel du grand Leibniz (1); c'est, de nos jours encore, celui de M. Stuart Mill (2). Mais la théorie, si vraie qu'elle soit dans sa rigueur, cédera toujours, en pratique,

(1) *Considérations sur la langue allemande* (tome VI de ses Œuvres, éd. Dutens, partie II, p. 32, § 61). » Je ne crois pas qu'il y ait une langue au monde capable de traduire avec une force et une énergie égales les mots d'une autre langue ou même de les rendre par un seul terme. » A l'appui de son opinion, il cite quelques exemples.

(2) Discours traduit naguère dans la *Revue des cours littéraires* (IVe année, nos 33, 35 et 36) : « La phraséologie moderne ne rend jamais le sens exact d'un auteur grec; elle ne le pourrait qu'à l'aide de circonlocutions explicatives dont aucun traducteur n'ose se servir. Nous devons être capables, jusqu'à un certain point, de penser en grec, si nous voulons nous figurer comment un Grec pensait, et cela non-seulement dans les sujets obscurs de métaphysique, mais à propos des intérêts politiques, religieux et même domestiques de la vie. »

devant le besoin commun à toutes les nations de se rapprocher, malgré la diversité des langues. Le mieux sera toujours de se résigner à des imperfections inévitables. Il y a longtemps qu'on l'a vu et que, sans demander aux traducteurs ce qu'ils ne peuvent nous donner, des œuvres identiques aux œuvres originales, on leur a dit en quelles limites peut réussir leur méritoire diligence. Montaigne déjà écrivait fort sensément là-dessus : « Il fait bon à traduire les auteurs où il n'y a que la matière à représenter; mais ceux qui ont donné beaucoup à la grâce et à l'élégance du langage, ils sont dangereux à entreprendre, nommément pour les rapporter à un idiome plus faible (1). » Je n'ai guère de goût aux théories en ces matières ; il y faut pourtant reconnaître quelques principes de style et quelques distinctions entre les auteurs à traduire. Montaigne indique une de ces utiles distinctions. Parmi les nombreux auteurs grecs que les traducteurs du seizième siècle avaient négligés, il y en a, comme Euclide, qui ne demandent que la clarté d'une version exacte; il y en a, comme Polybe et Diodore, qui n'ont jamais eu, même chez les anciens, l'autorité d'écrivains classiques. Un bon helléniste, avec un médiocre talent de style, peut nous les rendre assez fidèlement. Autre chose est de se mesurer avec les maîtres de la prose, tels que Thucydide, Hérodote et Xénophon, avec des poëtes tels qu'Homère, les trois Tragiques et Aristophane. A l'égard des poë-

(1) *Essais*, II, 19.

tes, on renonçait généralement, dès le temps de Louis XIII, à les traduire en vers comme on l'avait fait au seizième siècle; Huet semble tenir la chose pour impossible, vu les différences qui séparent notre langue des langues anciennes (1). Dans l'usage même de la prose, il signale chez nos traducteurs l'amour-propre d'auteur qui tend à embellir, bon gré mal gré, l'écrivain original, pour peu qu'il ne semble pas conforme au goût de notre temps (2). En d'autres termes, il connaît et il blâme les traductions qu'on s'est plu à nommer de « belles infidèles ». Cet abus nouveau tenait à bien des causes, mais surtout au progrès même de ce qu'on appelait alors, en un sens plus général qu'aujourd'hui, l'éloquence française.

Au seizième siècle, nous avons vu quel esprit d'exactitude modeste dirige les traducteurs. Soit qu'on mette en prose un prosateur ou que l'on tourne en vers un poëte, on n'a point scrupule à le suivre dans les moindres détours de la pensée, ni à l'imiter dans toutes les hardiesses de son style. Souvent on y réussit mal, parce que la langue, alors abondante et facile, fuit trop l'effort et comporte peu la fermeté soutenue de l'expression; mais on a conscience de cette faiblesse, et les plus habiles *translateurs* parlent modestement de leur œuvre. Dès le

(1) *De Interpretatione*, etc., p. 26, 27.

(2) *De Interpretatione*, etc., p. 6 : « Ab aliquot annis ea obtinuit consuetudo ut etiam tenui stilo et scriptura levi usi auctores uberiori orationis filo et splendido verborum contextu ab interpretibus induantur. »

temps de Malherbe et de Balzac, les choses ont bien changé; le français arrive à une sorte de maturité savante, dont il est fier. Il s'épure, à l'excès peut-être, par le travail des *Académistes*, et, à cause de cela même, il devient dédaigneux pour certaines franchises du style antique. On croyait naguère que les anciens nous devaient apprendre à écrire; on croit désormais que c'est nous qui devons le leur apprendre. Partout où un auteur grec blessera le goût moderne, on ne craindra pas de le corriger en l'interprétant. On ira même jusqu'à poser en principe qu'il le faut faire parler comme il eût parlé lui-même s'il eût été notre contemporain.

Le grand Malherbe date pour ainsi dire ce changement de méthode dans l'Avertissement d'une traduction du XXXIIIe livre de Tite-Live, qui parut en 1621, et où il dit en propres termes : « Si en quelque lieu j'ai ajouté ou retranché quelque chose, j'ai fait le premier pour éclaircir des obscurités qui eussent donné de la peine à des gens qui n'en veulent point; et le second, pour ne pas tomber en des répétitions ou autres impertinences, dont sans doute un esprit délicat se fût offensé. Pour ce qui est de l'histoire, je l'ai suivie exactement et ponctuellement; mais je n'ai pas voulu faire les grotesques qu'il est impossible d'éviter quand on se restreint dans la servitude du mot à mot. Je sais bien le goût du collége, mais je m'arrête à celui du Louvre. » Et il ajoute : « Si le lecteur est injuste, je lui rendrai la pareille, qui est due à ceux qui offensent les premiers; le mépris qu'il aura fait de mon ouvrage, je le ferai

de son jugement. » Voilà qui s'appelle régenter le public, non plus en pédant de collége, mais, comme le dit agréablement Malebranche, « en pédant à la cavalière (1) ». Le public se le tint pour dit et ne réclama guère (2). Il y eut dès lors comme un concert entre les traducteurs pour refaire à la française les chefs-d'œuvre grecs et latins. Huet dit sagement : « La meilleure méthode de traduction, c'est de rendre d'abord la pensée, puis de s'attacher aux mots, selon du moins que le comporte le génie de la langue ; enfin, de rendre, autant qu'il se peut, le propre caractère de l'auteur ; c'est de faire en sorte qu'on ne l'altère ni par retranchement ni par addition, mais qu'on le rende bien complet et avec une parfaite ressemblance (3). » Il voudrait même que la ressemblance fût celle de l'image que nous rend un miroir. Mais il y a des gens qui trouvent moyen de voir les choses en beau, même dans un miroir ; nos traducteurs avaient de ces illusions, et, comme la beauté a toujours quelque chose de relatif, celle qu'on imposa ainsi à Tacite, à Démosthène, même à Homère, fut la beauté qui plaisait aux ruelles, aux salons de la cour, à la nouvelle Académie française. L'esprit national, un peu opprimé par l'esprit grec au seizième siècle, prit sa revanche, au moins dans la pratique du style, et trop souvent il corrompit par une fausse

(1) *Recherche de la vérité*, livre II, 3e partie, c. 5.

(2) Voir pourtant une critique assez piquante de Guy Patin, citée par M. Cougny, dans son excellent ouvrage sur G. Du Vair (p. 182), qui m'a fourni d'utiles rapprochements.

(3) *De Interpretatione*, p. 13.

élégance le naïf de l'antiquité. Nous sommes aujourd'hui si bien guéris de ces préjugés que nous avons peine à les comprendre et à pardonner les contresens volontaires qui défigurent tant de traductions fort admirées au dix-septième siècle.

Pour commencer par Homère, que nous avons laissé, dans notre VIIIe leçon, entre les mains d'un si maladroit interprète, il a fallu bien du temps pour qu'on se résignât à le comprendre et à le rendre en français dans la vérité de son vieux langage. Le seul peut-être qui s'y soit essayé fut Pellisson, au temps où il brillait dans son académie provinciale de Castres. Il y avait lu, en 1649 et en 1650, des quatre premiers chants de l'*Odyssée* une traduction ou plutôt une analyse dont on trouve la continuation jusqu'au chant IXe dans les manuscrits de Conrart (1). Cette seconde partie du travail permet de juger aussi la première, et nous montre bien quelle idée l'auteur se faisait du style homérique et de la difficulté qu'on rencontre à le reproduire en notre langue. Ici traduisant mot à mot, là expliquant les passages obscurs, s'excusant parfois de ne pas traduire du tout ce qui lui semble trop scabreux, Pellisson a évidemment en vue d'instruire par une sorte d'enseignement familier l'ami auquel il s'adresse (2). Ce n'était pas un ouvrage pour le public, qui l'eût, sans doute, assez mal reçu; mais c'est le témoignage d'une curiosité fort intelligente. Il est fâcheux que d'autres devoirs

(1) In-4o, t. XIX, p. 861-950, à la bibliothèque de l'Arsenal.
(2) Il l'appelle « mon cher Chyrothée (*sic*) »

et bien des traverses douloureuses aient détourné Pellisson de ces études, où il apportait un sentiment, assez rare alors, de la belle antiquité. Son dernier biographe (1) incline à lui attribuer aussi des *Remarques sur Homère*, adressées à M. Le Laboureur et conservées également parmi les papiers de Conrart; c'est là encore un morceau plein de bon sens, quelquefois même de finesse, qui semble, en effet, de la même famille que l'analyse de l'*Odyssée*. On y remarque, par exemple, d'assez justes observations sur les ressemblances de la Bible avec les poëmes homériques, sujet bien des fois traité depuis, notamment par Mme Dacier dans mainte page de son commentaire, et qui ne manquait pas alors de nouveauté piquante (2).

Par malheur, la petite école que représentent Pellisson et ses amis n'eut guère d'autorité hors de leur province, et ces heureux essais de critique, demeurés inédits, ne contribuèrent pas à diriger le

(1) F.-L. Marcou, *Étude sur la vie et les œuvres de Pellisson* (Paris, 1859, in-8°), p. 52. Manuscrits de Conrart, in-folio, XII, p. 1479-1502.

(2) Zach. Bogan, *Homerus* Ἑβραΐζων, *sive Comparatio Homeri cum scriptoribus sacris quoad normam loquendi* (Oxford, 1658), ouvrage qui paraît postérieur de quelques années à celui que M. Marcou nous a signalé dans la Collection de Conrart; car l'auteur de ces *Remarques sur Homère* se déclare, en un passage, « encore trop jeune pour dogmatiser, » ce qui, vers 1650, conviendrait assez à l'âge de Pellisson, né en 1624. — Le docteur Lowth (1753) et Herder (1782 et suiv.) sont arrivés aux mêmes comparaisons en partant de la poésie des Hébreux. Chateaubriand en a renouvelé quelques-unes avec éloquence dans le *Génie du Christianisme*.

goût de nos grands salons littéraires. Trente ans plus tard, nous retrouvons Homère presque aussi mal traduit par M. de la Valterie qu'il l'avait été par Boitel. Ce n'est pas que M. de la Valterie ne prétende à l'exactitude. « Excepté les égards qu'il a eus pour nos manières, il peut prendre à témoin ceux qui entendent la langue grecque qu'il a copié exactement son original, étant persuadé que la beauté de son ouvrage consistoit à conserver avec quelque sorte de religion tous ses traits et à les exprimer avec une parfaite fidélité. » Mais il faut voir ce que valait une fidélité sujette à tant de réserves : « Pour prévenir, dit-il, le dégoût que la délicatesse du temps auroit peut-être donné de mon travail, j'ai rapproché les mœurs des anciens autant qu'il m'a été permis. Je n'ai osé faire paroître Achille, Patrocle, Ulysse et Ajax dans la cuisine, et dire toutes les choses que le poëte ne fait point difficulté de représenter. Je me suis servi de termes généraux, dont notre langue s'accommode mieux que de tout ce détail, particulièrement à l'égard de certaines choses qui nous paroissent aujourd'hui trop basses, et qui donneroient une idée contraire à celle de l'auteur, qui ne les considéroit point comme opposées à la raison et à la nature. » On devine quelles peuvent être les exigences de « la raison et de la nature » interprétées par M. de la Valterie, et ce que deviennent le naïf et le sublime d'Homère sous la plume d'un écrivain si étrangement scrupuleux. M. Berger de Xivrey en a cité d'amusantes preuves dans ses *Recherches sur les sources antiques de la littérature*

française (1). J'en ai donné d'autres dans mon *Examen des traductions françaises d'Homère* (2). On permettra que je n'y revienne pas ici. Mme Dacier avait donc parfaitement raison d'appeler « difformes » des traductions où Homère était à chaque page et tour à tour mutilé, estropié, défiguré, et qui donnaient une si fausse image de cette grande et riche poésie. Elle avait raison de vouloir refaire ce qui était si mal fait avant elle, et elle remplit sa tâche avec une modestie, un zèle et une conscience vraiment dignes de l'estime durable qu'en effet elle a obtenue. Comparée aux précédentes, sa traduction est la première complète, par le soin qu'elle met à tout reproduire; c'est la première vraiment française par la correction du style, la première aussi qu'accompagne un commentaire en général judicieux et emprunté aux meilleures notes des critiques soit anciens, soit modernes. Et pourtant, combien ce travail laisse encore à désirer aux personnes qui connaissent et sentent avec justesse les beautés de l'original! Un défaut surtout nous choque dans

(1) P. 207 et suiv.

(2) *Mémoires de littérature ancienne*, p. 194 et suiv. Cf. Rigault, *Querelle des anciens et des modernes*, p. 353 et suiv. Un court exemple pourra suffire ici; c'est celui auquel se réfèrent les observations qu'on vient de lire du traducteur lui-même: « Achille prépara ensuite le festin avec Automédon. Quand les mets furent rostis et assaisonnés de sel, Patrocle présenta le pain dans de très-belles corbeilles et Achille servoit les viandes, ayant pris sa place vis-à-vis d'Ulysse. » Voilà ce qui représente, chez La Valterie, les quinze vers de la description homérique (Iliade, IX, 205 et suiv.).

l'honnête prose de Mme Dacier : elle répand sur les choses et sur les personnages homériques je ne sais quelle teinte de fade élégance qui rappelle les romans de La Calprenède et de Mlle de Scudéry. Mais on était alors et l'on fut longtemps encore assez indulgent pour les défauts de ce genre. « Après tout, dit l'abbé Goujet en 1744 (1), quand Mme Dacier auroit un peu embelli Homère, seroit-ce un si grand mal, puisque, de l'aveu de l'abbé Terrasson, elle a conservé avec exactitude le fond des pensées? C'est donc Homère, au moins dans l'essentiel, qu'elle nous a donné. Un air moins grec, en le rapprochant davantage de nos manières, ne pouvoit servir qu'à lui procurer un accueil plus favorable, et, si le poëte s'en trouve mieux, nous y gagnons aussi; nous le lisons, et il n'est plus réservé aux seuls savants. »

Ce qui contribua surtout à maintenir jusqu'à la fin du dix-huitième siècle l'Homère français de Mme Dacier à ce degré d'estime, c'est que, si elle dépassait tous ses devanciers, elle ne fut, à vrai dire, surpassée par aucun de ses successeurs jusqu'à nos jours. La Motte, en particulier, qui réduisit l'*Iliade* en douze chants, sous prétexte de l'accommoder au goût de son siècle (2), La Motte, qui s'autorisait, dans cette étrange entreprise, des encouragements un peu ironi-

(1) *Bibliothèque françoise*, t. IV, p. 36.

(2) Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. I, p. 36, juge cet « attentat » contre Homère avec une sévérité judicieuse, qui lui fait honneur et qui n'est pas dans les habitudes de sa critique, ordinairement timide et superficielle.

ques de Fénelon (1), et qui, pour l'avoir menée à fin, reçut un témoignage de la libéralité de Louis XIV (2), nous fait, comme La Valterie, apprécier par contraste la simplicité un peu plate et la parure quelquefois déplacée de cette savante dame. Il écrivait dans son *Discours sur Homère*, en tête de sa traduction :

« J'ai voulu que ma traduction fût agréable, et dès là il a fallu substituer des idées qui plaisent aujourd'hui à d'autres idées qui plaisoient du temps d'Homère; il a fallu, par exemple, ...adoucir la préférence solennelle qu'Agamemnon fait de son esclave à son épouse, etc. » Les critiques mêmes qui l'en blâment se mettent pourtant au même point de vue que lui dans l'appréciation du vieux poëte. « Cet adoucissement, dit Fourmont en répondant au jugement que je viens de transcrire, cet adoucissement n'étoit pas fort nécessaire. L'esclave est une princesse, fille de Chrysès, roi de la ville de Chryse et grand prêtre d'Apollon. Agamemnon est accusé d'avoir attiré la colère de ce dieu sur toute l'armée grecque par le refus qu'il a fait de rendre la liberté à cette illustre captive, » etc. (3). Voltaire, qui donne

(1) Voir les Lettres II et suivantes dans les *Œuvres diverses* de Fénelon (Paris, Lefèvre, 1824, in-8°). Cf. Rigault, *l. c.*, p. 372 et suiv., et p. 392 et suiv.

(2) Le *Journal* de Dangeau, 14 janvier 1714, nous apprend que le roi vient d'accorder une pension de 800 livres à Lamotte, « et il est porté sur son livret de pension que c'est pour avoir traduit Homère ». Fénelon en félicite gracieusement Lamotte dans la deuxième lettre, où je renvoie ci-dessus.

(3) *Apologie d'Homère* (1716), p. 224.

à La Motte et à Mme Dacier d'assez rudes leçons (1), se montre injuste à sa manière dans sa critique, et il réussit encore moins dans les essais qu'il tente pour faire revivre dans notre langue quelques pages originales d'Homère. Il a fallu bien du temps pour que l'esprit français se résignât à contempler en face et dans leur vérité absolue ces images d'un monde si éloigné de nous.

Mme Dacier disait fort sensément, dans la préface qu'elle mit en tête des *Nuées* et du *Plutus* d'Aristophane (1684) : « Ce qui empêche aujourd'hui la plupart des hommes de goûter les ouvrages des anciens, c'est qu'on ne veut jamais perdre de vue son siècle, et qu'on veut le reconnoître en tout. Il n'est rien de plus injuste; les siècles se suivent sans se ressembler. » Voilà qui est très-sage; mais celle qui parle avec ce bon sens fait, quand elle passe de la théorie à la pratique, bien des concessions aux préjugés de ses contemporains. Quoiqu'elle eût beaucoup de lecture et que son érudition se doublât pour ainsi dire de l'érudition de son mari, néanmoins elle connaît médiocrement l'antiquité grecque. En traduisant Aristophane, elle se montre parfois ignorante de l'histoire et des mœurs d'Athènes, et elle prend avec son auteur des libertés qui nous font

(1) *Dictionnaire philosophique*, articles *Épopée* et *Scholiaste*. Cf. *Essai sur le poëme épique*, chap. II, où, jugeant le *Télémaque*, il déclare le livre écrit « dans le style dont on aurait dû se servir pour traduire Homère en prose », ce qui est aussi l'opinion, fort sensée, de Boileau, dans une lettre à Brossette du 10 novembre 1699.

sourire, donnant des noms à des personnages que le poëte a voulu laisser anonymes, transposant certains morceaux pour les approprier aux habitudes de la scène française. Par exemple, avait-elle pris la peine d'étudier ce que c'est qu'une *parabase*, quand elle changeait en un prologue la parabase des *Nuées* et se justifiait ainsi de ce changement : « De ce que j'ai mis en prologue, Aristophane en avoit fait la première partie de l'intermède du premier acte, et il avoit raison. Il ne devoit d'abord penser qu'à intéresser les spectateurs, et comme on n'avoit jamais rien vu sur le théâtre de plus vif ni de mieux imaginé que son premier acte, il savoit bien qu'après qu'il leur auroit jeté cet appât, ils lui donneroient le temps de leur dire tout ce qu'il voudroit, et cela arriva comme il avoit pensé ; mais, dans la traduction, il me semble que cela est mieux en prologue. » Où donc a-t-elle vu ce qu'elle affirme du succès des *Nuées*, quand il est certain, au contraire, que la pièce en eut un très-médiocre (1) ? Je ne parle pas des autres méprises que suppose tout ce raisonnement de la savante dame.

Boivin le cadet se donnait une tâche plus difficile encore en voulant nous faire connaître les *Oiseaux* du même poëte. Mais il est mieux au courant du détail de l'histoire, si nécessaire pour comprendre ce chef-d'œuvre de la fantaisie comique. C'est d'ailleurs un écrivain plus habile et d'un talent plus souple que Mme Dacier. Je ne le blâme pas trop d'a-

(1) Voir mon *Essai sur l'Histoire de la critique*, p. 494 : « Sur la seconde édition des *Nuées* d'Aristophane. »

voir renoncé à mettre en vers toute la pièce des *Oiseaux*. Il faut avouer que les anapestes et les ïambes des comiques anciens n'ont pas pour nos oreilles françaises une harmonie bien sensible, et qu'une bonne prose, à la façon de celle de Molière, peut nous en rendre l'effet assez heureusement. Quant aux chœurs, qui sont dans cette pièce d'Aristophane de véritables petits chefs-d'œuvre de gaieté, de malice, et quelquefois de poésie sublime, Boivin n'a pas toujours mal réussi à les reproduire en vers. Il y a quelque charme dans le morceau que j'en vais citer (1). On n'y cherchera pas une exactitude, à vrai dire, impossible pour des beautés et des délicatesses d'expression qui ne peuvent passer dans notre langue; mais le mouvement du style est fidèle, en général, au ton de cette poésie où le lyrisme s'unit si gracieusement à la plus fine satire :

LES OISEAUX ENTRE EUX.

Enfin, aux oiseaux tout-puissants
Les mortels vont offrir leurs vœux et leur encens.
Déjà, pour nous rendre propices,
Partout sur nos autels fument leurs sacrifices.
Rien n'échappe à nos yeux dans ce vaste univers :
Mille insectes divers
Aux arbres, aux bourgeons, aux fruits livrent la guerre :
Nous en purgeons la terre.
Ceux qui de leur poison infectent les jardins,
Ces petits assassins

(1) P. 182, éd. 1719. La préface de cette traduction se lit aussi au tome IV des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Qui font mourir les fleurs; ces dangereuses pestes,
Ces ennemis funestes,
Sont par nous mis à mort, et disparaissent tous,
Accablés sous nos coups.

SECONDE PARTIE, *en forme d'édit.*

Le chœur se tourne vers les spectateurs.

Les oiseaux, en ce jour de fête,
Mortels, vous font savoir, que quiconque osera
De Philocrate mort leur apporter la tête,
Un talent d'or il recèvra,
Et quatre fois autant qui vif l'amènera;
D'autant que ce bourreau, ce maudit Philocrate,
Cent fois plus cruel qu'un pirate,
Les outrage en mille façons;
Faisant enfler comme ballons
Bécasses, gélinottes, cailles,
Grives et semblables volailles;
Vendant sept à sept les pinsons,
Et les enfilant comme perles
Par longs colliers et par cordons;
Insultant à de pauvres merles;
Quelquefois même sans respect
Les lardant de leur propre bec,
Cruel affront, honteux supplice!
Enfin, en d'étroites prisons
Retenant d'innocents pigeons,
Visible et criante injustice!
A ces causes nous désirons
Que vif ou mort on nous le livre,
Ce voleur indigne de vivre.
Voulons encore et déclarons
Que si quelqu'un en ses volières
Tient prisonniers ou prisonnières,
Il les remette en liberté,
A peine de se voir traité
Comme il aura traité nos bien-aimés confrères,

C'est-à-dire, d'être arrêté,
Mis en prison, chargé de chaînes,
Soumis à de pareilles gênes;
Car telle est notre volonté.

TROISIÈME PARTIE.

LES OISEAUX ENTRE EUX.

Oiseaux, que votre sort est doux !
L'Olympe même a-t-il rien qui l'égale?
Sans manteau, sans fourrure, on méprise chez vous
Des plus tristes hivers les plus âpres courroux.
En plein été, quand l'ardente cigale
Remplit de cris aigus tous les lieux d'alentour,
Dans des vallons fleuris, sous des feuillages sombres,
Vous goûtez la fraîcheur des ombres
Au milieu des ardeurs du jour.
L'hiver revient-il à son tour?
Loin des forêts et des campagnes,
Sous quelque antre, à l'abri des injures du temps,
Vous prenez de doux passe-temps
Avec les nymphes des montagnes.
Enfin, quand les zéphyrs ramènent le printemps,
Alors, donnant l'essor à vos rapides ailes,
Vous moissonnez dans les bois, dans les prés,
Des myrtes amoureux les semences nouvelles,
Et les fleurs les plus belles,
Dont, au retour d'avril, les jardins sont parés.

QUATRIÈME PARTIE.

Le chœur se retourne vers les spectateurs.

Juges, écoutez-nous, et pesez nos promesses;
Si vous nous accordez le prix,
Nous vous offrons plus de richesses
Que les trois fameuses déesses

N'en offrirent jamais au célèbre Pâris.
D'abord, au fond de vos cassettes
Chouettes d'or feront leurs nids.
. . . .
Si le peuple un jour vous emploie
A calculer ses revenus,
Alors tous les oiseaux de proie
Vous poursuivront d'ongles crochus.
Enfin, lorsqu'à vos yeux une superbe table
Étalera cent mets délicieux,
De grands becs, de longs cols, de jabots spacieux
Nous armerons votre faim indomptable.
Mais si, nous refusant un suffrage équitable,
Vous méprisez des dons si précieux;
Contre le châtiment qu'ici l'on vous apprête
Songez à vous pourvoir,
Surtout aux plus beaux jours de fête:
Car, pour lors, nous ferons pleuvoir
Sur vos vêtements, sur vos têtes,
Un déluge incommode, et d'horribles tempêtes,
Que vous ferez bien de prévoir.

Je ne sais si on traduira jamais d'une manière satisfaisante les beautés lyriques d'Aristophane, d'Eschyle ou de Pindare; mais, pour les bien traduire, il faudrait commencer par les comprendre et les sentir justement. On était encore loin de là, au temps de Boivin et de Mme Dacier. Le dialogue même et la partie purement dramatique des tragédies grecques n'étaient guère appréciés sainement que des hellénistes de profession et d'un petit nombre d'esprits excellents, comme Boileau et Racine. On peut juger à cet égard de l'état de la science et du goût en 1730, par les trois gros volumes du *Théâtre des Grecs* que le P. Brumoy publiait avec grand applaudissement

du public. M. Patin (1) me dispense de montrer ici tout ce qui manque, soit aux traductions, soit aux analyses, soit aux observations historiques du P. Brumoy. Encore le laborieux jésuite n'avait-il pas pris sur lui la tâche de traduire toutes les pièces du théâtre grec ; il n'en donnait que sept, et cinquante ans se passèrent avant que les Français pussent lire dans une traduction supportable toutes les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, avec les comédies d'Aristophane.

C'est pourtant en plein siècle de Louis XIV que, dans un cloître de Bénédictins, dom Lobineau écrivait une traduction d'Aristophane qui dépasse singulièrement, pour la science des choses et pour la franchise du langage, tout ce qu'on avait essayé jusqu'alors, tout ce qu'on a essayé, en ce genre, jusqu'à nos jours. Le travail de Lobineau, par des circonstances que nous ne connaissons pas, est demeuré inédit, et nous ne le pouvons apprécier que sur les extraits qu'en a donnés Chardon de la Rochette dans ses *Mélanges de littérature et de critique* (2). Publié par l'auteur ou peu après sa mort, il aurait, sans nul doute, servi beaucoup aux progrès de la critique et du goût. Je n'ai pas à dire s'il convenait à un religieux de pénétrer si avant dans le détail d'une satire aussi indécente que l'est souvent celle du comique athénien ; mais il est certain que le savant Lobineau, en commençant par tirer d'Aristophane lui-même les éléments d'un tableau de la société athénienne au

(1) *Études sur les tragiques grecs*, t. IV, p. 345, 3e édition.
(2) T. III, p. 178.

temps de Périclès, puis en traduisant son auteur avec toute la sincérité que comporte notre langue, montre quelle est la vraie méthode en ces matières. La publication de son ouvrage serait aujourd'hui peu utile; mais il est heureux, au moins, pour l'honneur de l'érudition française, que le souvenir ne s'en soit pas perdu.

Les prosateurs grecs offrent moins de difficultés au zèle d'un traducteur; ils en offrent beaucoup encore, et dont nos Français n'avaient même pas toujours un juste sentiment. Du Ryer n'était pas un écrivain à nous rendre fidèlement Hérodote (1), et Polybe (2), qu'il lisait avec peine dans l'original et qu'il traduisait d'ordinaire d'après le latin. Les versions latines ne lui laissaient guère voir les différences qui distinguent le style de ces deux prosateurs. Il leur applique à tous deux l'uniformité de sa prose sans élégance et sans précision. Perrot d'Ablancourt traduit Thucydide (3), Xénophon (4) et Lucien (5), avec plus de talent, mais avec la même insouciance. Ni l'un ni l'autre n'ont soupçonné, ce que pourtant Saumaise avait déjà fait voir dans sa controverse sur la langue hellénistique, que Polybe emploie une langue fort inférieure à l'atticisme. Plutarque, après Polybe et après les Atticistes; Josèphe, puis Denys

(1) Paris, 1645, plusieurs fois réimprimé.

(2) Paris, 1670, bien surpassé par la traduction de dom Thuillier, dont la première édition est de 1727-1730.

(3) Paris, 1662, souvent réimprimé.

(4) *Retraite des dix mille*, Paris, 1658, plusieurs fois réimprimé.

(5) Paris, 1654, plusieurs fois réimprimé.

d'Halicarnasse après Plutarque, sont tenus par nos Français pour des prosateurs de même école. On n'a pas le moindre souci de nous rendre sensible la diversité de leur façon d'écrire, qui répond à la diversité des siècles autant qu'à celle des talents.

En général, les traducteurs d'alors négligeaient trop leurs devanciers. Pour avoir suivi de près Amyot dans ses Vies de Plutarque, l'abbé Tallemant s'entendit reprocher de n'être

Que le sec traducteur du français d'Amyot (1).

Il est pourtant vrai que plusieurs de ces vieilles versions sont d'une franchise de style et quelquefois d'une exactitude fort estimables. Avant l'académicien Charpentier, Jacques de Vintimille (2) et Simon Goulart ont fort bien mérité de Xénophon, pour la *Cyropédie* (3). Avant Baudouyn (1669) et Cassandre

(1) Boileau, *Épître* VII. La traduction dont il s'agit est de 1663.

(2) Voir sur ce savant magistrat, qui était d'origine rhodienne, la *Vie de Jacques, comte de Vintimille, d'après des documents inédits*, par Ludovic de Vauzelles (Orléans, 1865, in-8).

(3) La première édition du travail de Charpentier, souvent réimprimé, est de 1659. La traduction de Vintimille est de 1547. Celle de S. Goulart parut pour la première fois en 1613. On a douté (voir Barbier, *Dictionnaire des Anonymes et Pseudonymes*) si le Xénophon français publié en 1613 par Pyramus de Candolle, à Cologny (et non pas à Cologne), était un recueil de traductions dejà publiées ou un travail original du Senlisien S. Goulart (dont les initiales sont seules données dans le privilége). Pour la *Cyropédie* au moins, je puis affirmer que la traduction de 1613 est distincte de celle de 1547, et que toutes deux ont un vrai mérite.

(1675), deux Français héritiers du nom illustre de Robert Estienne, avaient bien compris la *Rhétorique* d'Aristote, et ils l'avaient rendue avec une précision qui n'a pas été surpassée (1). J'ai dit plus haut ce que je pense de l'Hérodote de P. Saliat (2). Méconnu par Du Ryer, jugé trop sévèrement, en 1740, par Bellenger (3), l'estimable traducteur des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse, puis oublié jusqu'à nos jours de ceux mêmes qui, comme P.-L. Courier (4), se montraient justement mécontents des autres versions françaises d'Hérodote, Saliat eût été de bon conseil à tous ceux qui après lui entreprirent la même tâche, et qui, sauf Courier, ne virent dans Hérodote que le savant narrateur, et parurent ne rien comprendre aux grâces et à l'élévation naïve de son langage.

Il serait intéressant, mais il serait trop long de poursuivre par le détail cette appréciation des nombreux traducteurs qui s'exerçaient alors à faire passer, souvent pour la première fois, dans notre langue les principales œuvres des prosateurs grecs. Platon et Aristote, dans la variété de leurs écrits, exigeraient, à eux seuls, un attentif examen où je n'ose engager

(1) Les deux premiers livres en 1624 ; la traduction complète en 1630. Du Sin avait donné en 1608 une *Rhétorique* d'Aristote en français, qui est fort médiocre. C'est par erreur, je crois, qu'on attribue à Cassandre une traduction de la Poétique.

(2) Voir plus haut, tome I, p. 265 et suiv.

(3) *Sur les traductions d'Hérodote*, dans les *Essais de critique*. Voir surtout p. XXXVII de la Préface.

(4) Préface de son *Essai d'une nouvelle traduction d'Hérodote* (Paris, 1823).

le lecteur, bien que j'y dusse rencontrer souvent des noms illustres, comme ceux de Racine (1), de La Fontaine et de son ami Maucroix (2). Je ne puis cependant finir cette leçon sans dire encore quelques mots d'une ou deux traductions célèbres, fort méritoires pour le temps où elles parurent, je veux dire celle du *Traité du Sublime*, publiée par Boileau en 1674, et celle des Harangues de Démosthène par Tourreil. Malgré son goût studieux pour la langue grecque, Boileau était mal préparé pour la tâche difficile qu'il se donna. Le texte, souvent corrompu, du *Traité du Sublime* n'avait été qu'imparfaitement éclairci et corrigé par les travaux de Langbaine et de Tanneguy Le Fèvre. En général, le style technique des rhéteurs grecs était alors mal connu. A cet égard, il serait injuste de demander au poëte traducteur de cette prose laborieuse et savante plus qu'il n'a pu nous donner. Aussi, la seule chose que nous relèverons dans la version française de Boileau, c'est l'excessive liberté dont il use avec son auteur, liberté fréquente alors, et que, dans sa préface, il avoue avec franchise. « Il a songé qu'il ne s'agissoit pas simplement de traduire Longin, mais de donner

(1) Traduction partielle du *Banquet* de Platon; Extraits de la *Poétique* d'Aristote et du livre de Lucien *sur la Manière d'écrire l'histoire*.

(2) Platon, *Second Hippias*, dans les *Œuvres* de Maucroix (Paris, 1685, et Amsterdam, 1688). Les *Œuvres de Platon traduites en français* par A. Dacier (Paris, 1699-1701) ne contiennent qu'un choix de dix dialogues. On sait que la traduction publiée par M. V. Cousin en 1821 et années suivantes est la première vraiment complète.

au public un traité du Sublime qui pût être utile. » De là des licences bien étranges dès les premiers mots : « Mon cher Postumius Terentianus. » Boileau a retranché *Postumius*, « parce que, dit-il dans sa note, *Terentianus* n'est déjà que trop long. » Ailleurs il supprime ou ajoute des mots, il passe tout une demi-page, parce que le détail de critique qu'on y trouve « est entièrement attaché à la langue grecque (1) ». C'est ainsi que, vers le même temps, Perrot d'Ablancourt, dans sa traduction de Lucien, dont M. Boissonade trouvait le style *excellent*, n'avait pas osé reproduire en français le dialogue instructif et agréable que Lucien intitule : « Jugement des consonnes devant le tribunal des voyelles. » En effet, ce petit morceau ne peut guère intéresser que les personnes curieuses de l'histoire de la langue grecque. Perrot s'est donc cru le droit de le remplacer par un petit dialogue sur l'orthographe française, dont l'auteur est Nicolas de Frémont d'Ablancourt ; on ne peut pousser plus loin la méthode des équivalents en matière de traduction. Les historiens de notre langue lisent avec intérêt l'opuscule du second D'Ablancourt ; mais les amateurs de Lucien n'y trouvent pas leur compte.

Quant à J. de Tourreil, le célèbre traducteur des discours de Démosthène, un bon mot de Racine,

(1) Ces défauts de la traduction de Boileau sont en partie relevés dans l'édition grecque, latine et française du *Traité du sublime* par Tollius (Utrecht, 1694), et dans le tome III de l'édition des œuvres de Boileau par Saint-Marc (Paris, 1747, et Amsterdam, 1772).

rapporté, je crois, dans le *Bolæana*, lui a fait une réputation qu'il ne mérite pas. Tourreil n'est pas, en réalité, ce « bourreau qui a voulu donner de l'esprit à Démosthène ». C'est un académicien qui tenait dignement sa place parmi les Quarante, et qui eût fait honneur à l'Académie des inscriptions. Il sait bien le grec et l'histoire grecque, et sa préface aux harangues de l'orateur athénien nous introduit fort habilement au milieu de la société athénienne et des événements où Démosthène joue un si grand rôle. Sa traduction, d'un style large, franc, quelquefois énergique quand il le faut, d'un tour périodique qui convient souvent avec le tour de l'original, est une œuvre fort estimable. Elle a plus de force que celle de Du Vair, son devancier, et que celle d'Auger, son tardif successeur; surtout elle est plus française qu'aucune de celles qu'on a publiées de notre temps, avant celle de M. Plougoulm (1). Tout traducteur qui voudra rentrer dans cette carrière fera bien de se mettre à l'école de Tourreil. Nous avons aujourd'hui une méthode plus sévère pour ce genre de travaux, mais nous ne saurions trouver une meilleure langue que celle des D'Ablancourt et des Tourreil pour reproduire la prose grecque à son plus haut degré de finesse ou d'éloquence.

A cet égard, le déclin du langage est sensible, chez nos traducteurs, dès le dix-huitième siècle. Le P. Gillet traduit Josèphe, en 1756, plus savamment que n'avait fait Arnauld d'Andilly en 1667 ; mais je

(1) Voir le *Journal des Savants* de juillet 1864.

doute que sa traduction eût charmé Mme de Sévigné comme la charmait celle du premier traducteur (1).

En résumé, malgré de louables efforts et de réels progrès, nos traductions d'auteurs grecs, au dix-septième et au dix-huitième siècle, devaient tromper étrangement, sur bien des points, ceux qui n'avaient pas d'autre moyen d'apprécier les chefs-d'œuvre classiques de la Grèce. Mais cela ne peut guère nous étonner, car c'est à peine si de notre temps commence à prévaloir une saine critique en ces matières. Beaucoup de nos contemporains traitent encore les auteurs grecs comme on les traitait au temps de Boileau. Ils semblent n'y voir qu'une seule langue que peut représenter l'uniformité de la nôtre ; ils ne tiennent aucun compte de la différence des dialectes, de la différence des temps et des formes successives de cette langue si riche dans les diverses phases de son développement historique. En théorie, nous comprenons de mieux en mieux ces choses délicates et importantes ; en pratique, nous traduisons souvent comme si elles nous échappaient. L'expérience et les mécomptes de nos prédécesseurs nous éclairent, mais n'assurent pas encore autant qu'on le voudrait nos méthodes de traduction.

(1) *Lettre* 454 : « ... Et l'histoire et le style, tout y est divin. » Elle y revient dans plusieurs lettres de la même année 1675 (n°s 464, 466, 472, 484, éd. Ad. Régnier). On voit, au reste, que Madame de Grignan met beaucoup de temps à finir cette lecture, que sa mère lui recommande sans cesse : « Quand aurez-vous fini Josèphe? » lui écrit Ch. de Sévigné en 1676 (*Lettre* 491).

VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

LA LITTÉRATURE GRECQUE CHEZ NOS PROSATEURS CLASSIQUES.

L'esprit de la littérature grecque pénètre de plus en plus dans la nôtre. — Le *Télémaque*. — Imitations et souvenirs du dialogue socratique. — L'art épistolaire. — Les Dialogues des morts. — L'éloquence religieuse et l'éloquence profane. — Perpétuité de certains usages sophistiques. — Coïncidences et ressemblances fortuites entre les écrivains anciens et les modernes. — L'art d'écrire l'histoire. — Perpétuité des méthodes anciennes dans notre littérature historique. — Les harangues et le costume. — Un souvenir d'Augustin Thierry.

D'autres ont exposé ou exposent chaque jour devant cet auditoire *comment* notre littérature classique imita la littérature grecque; j'ai été conduit à vous expliquer longuement *pourquoi* elle l'a ainsi et fort longtemps imitée. Du sujet considérable que nous avions choisi c'était la partie la moins connue, et, par cela même, elle m'attirait davantage; je regardais comme un devoir de l'étudier avec préférence. Je ne puis, néanmoins, me refuser de parcourir ces nombreuses imitations, d'en marquer le caractère général, d'en faire voir la variété, et de suivre l'ac-

tion durable du génie grec sur le génie français au temps même où celui-ci, complétement dégagé des entraves de la pédanterie érudite, arrive par l'indépendance à sa pleine maturité, dans l'éloquence et dans la poésie.

Cette distinction même entre l'éloquence en vers et l'éloquence en prose est-elle bien rigoureuse? Le *Télémaque* nous avertit d'en douter après Aristote et ses commentateurs, qui ont fort discuté là-dessus sans pouvoir conclure (1). Qu'importe au fond, et ne suffit-il pas que Fénelon ait écrit une œuvre charmante, toute pleine des parfums de la poésie antique et de la solide substance de la philosophie grecque fondue avec le christianisme (2)? Roman ou poëme épique, de quelque nom qu'on l'appelle, le *Télémaque* est un des livres les plus originaux de notre littérature; le précepteur moraliste et le politique souvent hardi, ou même chimérique, s'y montrent tour à tour avec une grâce et une franchise qui font oublier ce que la composition a d'artificiel. Les souvenirs y coulent comme de source, et l'imitation disparait, pour ainsi dire, dans le parfait naturel d'une imagination restée chrétienne et française en décrivant le monde païen.

Cette même aisance d'esprit, ce même tour d'éru-

(1) *Poétique*, chap. 1, à la fin. Cf. Goujet, *Bibl. françoise*, t. III, p. 167, 172; Chateaubriand, Préface des *Martyrs;* et plus bas, la XXV[e] leçon.

(2) Deux éditions du *Télémaque* montrent surtout, par des renvois précis, ces emprunts aux auteurs anciens; ce sont celle de M. Boissonade (Paris, 1824, 2 vol. in-8°) et celle de M. Colincamp (Paris, 1849, in-12).

dition discrète, caractérisent les *Dialogues des morts*. Ici le cadre est évidemment emprunté à Lucien, comme déjà chez Boileau dans le *Dialogue des héros de romans* (1664), comme chez Fontenelle, en 1683, après Boileau; plusieurs personnages le sont aussi. Bien des fautes de détail montrent un médiocre souci de l'histoire. Mais ces petits dialogues sont des improvisations écrites au jour le jour, à l'usage d'une éducation difficile, qui, on le sait, atteignit si bien son but qu'elle le dépassa peut-être. Ces sortes d'ouvrages veulent être soigneusement replacés sous leur véritable jour pour être bien compris (1). En tout cas, pour le naturel et la vivacité, ils dépassent de beaucoup les dialogues cicéroniens de Loisel, de La Mothe Le Vayer et de Dan. Huet (2).

Quant au dialogue socratique, où Platon avait su peindre une si parfaite et si gracieuse image de la vie savante chez les Grecs, il avait alors quelques traducteurs habiles, il n'a pas eu d'imitateurs heureux. La Mothe Le Vayer reste bien loin d'une telle élégance. L'*Aristippe* de Balzac offre avec l'*Euthyphron* et le *Lachès* quelques ressemblances moins contestables. Mais on ne peut guère dire que Pascal ait sérieusement imité l'art de Platon en écrivant les *Provinciales*. Avec M. Bouillier, qui a fait de ce rapprochement le sujet d'une thèse intéressante (3),

(1) Voir, pour le détail critique, les notes de l'édition de ces Dialogues, publiée en 1854 par MM. Galusky et Roger.

(2) Sur Loisel, voir plus haut, p. 37; sur Huet, p. 95 et 125. Pour Le Vayer, voir les *Dialogues d'Orasius Tubéron*.

(3) *Quorumdam Platonis Dialogorum et quorumdam Pas-*

je reconnais entre quelques scènes, entre quelques idées et quelques personnages, d'assez frappantes analogies; mais ce sont là de ces rencontres qu'amène une ressemblance plus générale entre deux phases où l'esprit grec et l'esprit français avaient atteint un même point de maturité, où la passion des controverses les avait conduits l'un et l'autre aux mêmes subtilités, aux mêmes égarements. Entre Pascal et Platon, la comparaison est intéressante et juste ; mais il ne la faut pas serrer de trop près, ni surtout en conclure que Pascal et les amis qui lui préparaient des armes dans leur bibliothèque théologique de Port-Royal aient précisément emprunté aux dialogues de Platon les procédés de sa dialectique ou les formes de son langage. Les *Provinciales* sont le produit tout français d'une controverse toute moderne. Pascal par lui-même a pu deviner Platon, comme il avait, dans sa première jeunesse, deviné Euclide; mais certainement il a peu lu les anciens philosophes grecs, excepté Épictète, dont alors il existait déjà cinq traductions en langue française. Comme chrétien, la Bible est l'unique fondement de son érudition, et Montaigne est, au fond, le seul contradicteur de la Bible avec lequel il soutienne l'incomparable lutte qui a rempli d'éloquence sa double polémique contre les casuistes et contre le scepticisme. Nous avons là-dessus l'aveu de Pascal lui-même : dans les *Pensées* il ne nomme que deux fois Platon, et cela uniquement pour signaler des traits de sa doc-

calis ad Provincialem amicum Epistolarum comparatio (Orléans, 1839, in-8°).

trine, non des caractères de sa méthode, et, de plus, il compare formellement sa propre « manière d'écrire » avec celle d'Épictète et de Montaigne (1).

Un autre moraliste en qui l'on ne peut méconnaître un disciple de l'antiquité grecque, c'est La Bruyère. Singulière fortune de trente pages échappées au naufrage où ont péri tant d'œuvres de l'école aristotélique ! Un philosophe modeste, caché à l'ombre des palais, étudie et traduit ces jolies esquisses morales de Théophraste. A l'élève d'Aristote il emprunte sa méthode d'observation et l'art d'animer les descriptions par un tour ingénieux de style et par une habile mise en scène. Puis il observe le monde qui l'entoure, et, tout en l'observant, il médite pour son propre compte, et le voilà qui remplit un livre de réflexions, de maximes et de portraits, où toute la société moderne revit avec une richesse et une vérité merveilleuses de couleurs. Sans le Grec Théophraste, La Bruyère n'eût peut-être pas pris la plume; et cependant, qu'est-ce aujourd'hui que le chétif recueil de Théophraste à côté de l'ouvrage de

(1) Art. VII, § 17, p. 108, éd. Havet (Paris, 1852) : « La manière d'écrire d'Épictète, de Montaigne et de Salomon de Tultie est la plus d'usage, qui s'insinue le mieux, qui demeure plus dans la mémoire et qui se fait le plus citer, parce qu'elle est toute composée de pensées nées sur les entretiens ordinaires de la vie, etc. » Il est maintenant avéré que ce longtemps mystérieux *Salomon de Tultie* n'est autre chose qu'un anagramme de *Louis de Montalte*, et, par conséquent, désigne l'auteur même des *Provinciales*. M. F. Chavanne a, le premier, deviné cette énigme, en 1854. Voir la 2e édition de M. Havet (1866), p. 101.

La Bruyère, tel que l'ont agrandi huit éditions successives ?

La tradition hellénique est plus sensible, plus continue, plus docilement suivie dans un genre d'écrits où notre littérature a beaucoup produit depuis la Renaissance : je veux dire le genre épistolaire. En fait de lettres familières, l'antiquité grecque, avant le christianisme, nous a surtout légué des collections de morceaux apocryphes et de modèles laborieusement rédigés par les rhéteurs (1). Elle nous a laissé aussi de petits manuels (2) que le moyen âge a soigneusement imités. L'*Ars dictandi*, ou *Ars dictaminis*, était un exercice favori dans les cloîtres latins (3). On y apprenait à écrire des lettres pour toutes les conditions et pour tous les devoirs de la vie publique ou privée. Cela était devenu une partie considérable des Rhétoriques, et cela tient, par exemple, une grande place dans la Rhétorique française de Pierre Fabri, dont nous avons parlé plus haut (4).

(1) Voir la série des dissertations publiées par A. Westermann (Lipsiæ, 1851 et suiv.), *de Epistolarum scriptoribus græcis*.

(2) Voir surtout : Procli Platonici *de Conscribendis epistolis libellus*, ed. Westermann (Lipsiæ, 1856). On trouve sur ce sujet dans le rhéteur Démétrius deux pages excellentes et qui valent, à elles seules, un gros traité. Je les ai traduites dans mon *Essai sur l'histoire de la critique*, p. 275-278.

(3) Voir Du Cange, aux mots *Dictamen*, *Dictare* et *Epistola*, et le mémoire de M. Ch. Thurot sur l'*Histoire des doctrines grammaticales au moyen âge* (Notices et Extraits des manuscrits, t. XXII, 1re partie), p. 25, 36-38, etc.

(4) XIIe leçon. Il y faut joindre les traités spéciaux sur l'Art épistolaire, comme celui d'Érasme (1522, souvent réimprimé) et celui de Puget de la Serre.

Au dix-septième siècle, les recueils épistolaires de Marcassus et de Puget de la Serre (1) renferment, à titre de modèles, plusieurs lettres traduites d'après Alciphron, Aristénète et d'autres rhéteurs grecs. Ces modèles, d'une élégance savante et compassée, ont

(1) J'en transcrirai ici les titres instructifs, avec quelques autres, sans prétendre à en donner un catalogue complet : *Lettres amoureuses, non moins pleines de belles conceptions que de beaux désirs*, par le sieur du Deimier (Paris, 1614);— *Les Épistres des héros, ou Responses aux Épistres d'Ovide*, traduites par les sieurs du Perron, de Lingendes, de la Brosse, Hédelin, de l'invention du sieur Golefer (Paris, 1620) ;—*Lettres amoureuses et morales des beaux esprits de ce temps, enrichies de discours, de harangues*, etc., par F. de Rosset (Paris, 1625, 2e édition; on y trouve, entre autres, le discours de Cyrus mourant à ses fils, d'après Xénophon); — *Nouveau Recueil de Lettres des dames de ce temps, avec leurs responses*, par Du Bosq (2e éd., Paris, 1637); — *Nouveau Recueil de Lettres politiques, morales et amoureuses, tirées des plus grands personnages grecs, orateurs, philosophes, sophistes, généraux d'armées, roys, empereurs et dames de l'antiquité*, par M. de Marcassus (Paris, 1637); — *Le Secrétaire de la cour, ou la manière d'écrire selon le temps*, etc., deux livres en deux volumes, avec une préface ridicule adressée à M. de Malherbe, par Puget de la Serre (Paris, 1629); ouvrage plusieurs fois remanié et réimprimé jusqu'en 1657, toujours avec aussi peu de goût et de bon sens. L'auteur était pourtant historiographe de France. — Outre les recueils spéciaux des Lettres de Tristan (1642), de Chevreau (1646), de Plassac (1648), de Voiture (1650), etc., on peut consulter encore, pour se faire une idée du style épistolaire de ce temps, le *Recueil des Lettres nouvelles de MM. Malherbe, Coulomby, Boisrobert, Molière*, etc., par Faret (Paris, 1639). A quel point nous aimons en France la méthode et les théories en toute littérature, c'est ce qu'on peut voir dans l'utile compilation de M. Dezobry : *Dictionnaire pratique et critique de l'art épistolaire français avec des préceptes et des conseils sur chaque genre*, etc. (Paris, 1866, in-8° de 1344 pages).

beaucoup servi à nos épistoliers français du temps de Louis XIII et de Louis XIV, à Conrart, à Voiture, à Balzac. Ils ont contribué à nous donner le goût d'une prose correcte et même raffinée pour le commerce épistolaire ; mais ils lui auraient ôté tout naturel si, à côté de ces épistoliers de profession, ne s'était librement maintenu un usage plus familier de la langue chez les Pasquier et les D'Ossat, surtout chez Henri IV, qui est vraiment avec M[me] de Sévigné, avec Voltaire, un des parfaits exemples de l'abondance, de la vérité, de la grâce dans le style épistolaire. Il y aurait beaucoup à dire, et peut-être quelques recherches utiles et neuves à faire sur ce sujet, que je ne puis qu'effleurer.

Au reste, la correspondance de Cicéron a été, de tout temps, classique depuis la Renaissance, dans l'Université, dans les écoles de Port-Royal et dans celles des Jésuites. Or, chez Cicéron, on n'apprenait pas à écrire pour écrire ; on était bien loin des préceptes d'un art mesquin ; on vivait en pleine nature. C'est donc avec Cicéron, ce n'est pas avec les Alciphron et les Aristénète qu'il faut comparer les lettres des épistoliers que nous tenons aujourd'hui pour classiques.

Il n'est pas facile non plus de démêler la part des exemples grecs dans l'oraison funèbre et dans le panégyrique des saints, genres qui arrivent alors à toute la perfection qu'ils pouvaient atteindre. Mais, à voir se multiplier les traductions françaises de S. Chrysostome et de S. Basile, on devine que de plus en plus le rude pédantisme scolastique s'effaçait

devant la lumière plus pure d'une éloquence vraiment simple et franche, vraiment populaire, vraiment chrétienne. Les trois *Dialogues* de Fénelon *sur l'éloquence* donneront le coup de grâce à cette manie des divisions, des subtilités, des faux ornements, et ramèneront de plus en plus les esprits au goût du vrai en ce genre où, plus qu'en aucun autre, la parole de l'orateur ne peut avoir d'autorité que si elle demeure étrangère aux vanités d'une rhétorique mondaine.

Quant à l'oraison funèbre en particulier, celle dont l'usage, interrompu, à ce qu'il semble, durant le moyen âge, se renouvelle avec la Renaissance, n'est pas l'oraison funèbre républicaine dont les Athéniens avaient laissé de beaux modèles. Elle ne célèbre pas les exploits d'une armée de citoyens, après quelque victoire glorieuse, et la mort des défenseurs de la liberté, mais les vertus de quelque grand capitaine, d'un roi ou d'une reine, d'un évêque, d'un chef de communauté religieuse ou même d'un écrivain illustre, comme cela se vit pour Ronsard. Les modèles anciens s'en trouvent chez saint Basile, chez saint Grégoire de Nazianze, chez saint Jean Chrysostome (1). Il n'y avait guère place dans notre littérature aristocratique que pour la première forme de l'oraison funèbre athénienne. On le vit bien

(1) Voir Villemain, *Essai sur l'oraison funèbre*, auquel il faudrait maintenant ajouter un chapitre; car le discours d'Hypéride en l'honneur de Léosthène et des héros de la guerre Lamiaque, récemment découvert, nous montre une forme jusqu'ici inconnue de l'oraison funèbre chez les Athéniens, et sert comme de transition entre l'éloge collectif et l'éloge personnel.

lorsqu'un jour Voltaire voulut célébrer les héros morts dans la guerre de 1741 (1); tout ce qu'il sut faire alors pour se rapprocher des usages de la Grèce classique, ce fut de louer les *officiers* de l'armée victorieuse; les soldats ne pouvaient prétendre à un tel honneur. On sait la fameuse définition que donne d'une armée l'élégant Fléchier dans son oraison funèbre de Turenne; un orateur grec du temps de Périclès aurait peut-être ainsi traité les soldats du roi de Perse; mais ce langage, en parlant des soldats d'Athènes ou de Sparte, eût semblé une suprême insulte.

L'éloquence profane et, en particulier, l'éloquence politique sont peut-être moins stériles au seizième et au dix-septième siècle que Fénelon (2) ne l'a bien voulu dire, oubliant Est. Pasquier, L'Hospital, Du Vair, Marion, les harangues de la *Ménippée*, les états généraux de 1614, et ne se souvenant que des libres institutions d'Athènes. Si amoindrie qu'elle soit par la prédominance croissante du pouvoir royal, l'autorité parlementaire ne manque pas tout à fait, au moins elle ne manqua pas jusqu'en 1667 d'occasions de se produire. Sans parler des délibérations intérieures du parlement, le droit de remontrance que ce corps s'était attribué dès le quinzième siècle, qu'on avait seulement réglé en 1566, qui ne fut restreint que cent ans plus tard aux actes concernant les particuliers, et qui reparut plus libre après la

(1) Tome XXXIX, p. 29, éd. Beuchot.

(2) *Lettre sur les occupations de l'Académie*, c. IV.

mort de Louis XIV, ce droit, propre à notre constitution parlementaire et monarchique, donnait lieu à beaucoup de discours dont il ne faudrait ni exagérer ni rabaisser l'importance. L'avocat Gilbault a publié en 1679 un *Trésor des harangues et remontrances faites aux ouvertures du parlement*, avec quelques autres pièces qui se rattachent aux mêmes affaires. On y peut prendre une idée de ce qu'était cette forme particulière de l'éloquence. L'éloge banal, l'adulation même y abondent, comme chez les panégyristes grecs et romains; mais, sous cet appareil d'obséquieux respect, bien des sentiments généreux trouvent à se faire jour, bien des idées de sages réformes et des conseils qui n'ont pas dû être sans influence sur la direction des affaires. On parle aux rois et aux reines comme on parlait aux empereurs et aux impératrices de Rome ou de Byzance; mais, si le ton est le même, l'inspiration est différente; l'esprit français y mêle quelque chose de ferme et de hardi. La part une fois faite au pouvoir indiscutable du monarque, les institutions et les hommes sont jugés avec une franchise qu'on n'aurait pu se permettre devant Théodose ou devant l'un de ses fils. Le style n'a pas toute la correction ni toute la délicatesse dont on était jaloux à l'Académie française; mais il ne manque pas d'une certaine ampleur et d'une noble gravité (1).

(1) Voir, par exemple, tome II, page 307 de la réimpression de 1685, la Remontrance d'un M. de Balsac à la Reyne régente. Gilbault a, malheureusement, eu le tort de retoucher les morceaux dont le style lui semblait avoir vieilli, et de ne

Dans les harangues adressées aux avocats sur les devoirs de leur profession, je remarque une foule de traits précieux à recueillir pour l'histoire morale de ce siècle; bon nombre de citations latines et même de citations grecques, qui supposent dans l'auditoire une grande familiarité avec les auteurs anciens, mais qui sont aussi le cachet d'une éducation encore bien pédante (1). Les traces de ce mauvais goût se retrouvent ailleurs dans les monuments du barreau français. Balzac se moque quelque part des faiseurs de *suasoires et de controverses* (2). On composait donc encore, dans les écoles, de ces discours comme nous en avons dans le recueil de Sénèque; on s'exerçait à soutenir le pour et le contre sur un même sujet, ainsi qu'Aristote enseigne à le faire, avec une indifférence apparente, qu'on lui a reprochée comme une offense à la morale (3). En effet, parmi les plaidoyers d'Antoine Le Maistre, nous lisons d'abord un « plaidoyer pour soutenir une exhérédation qu'un père a faite de sa fille majeure pour s'être mariée sans son consentement à un roturier » ; et plus loin, « la réponse au précédent, et qui soutient la susdite exhérédation nulle ». On trouve précisément de ces

pas dater avec précision chacune des pièces qu'il insère dans son recueil.

(1) Voir, par exemple, *ibid.*, t. II, p. 182, la XIX[e] harangue, faite aux avocats et procureurs, à l'ouverture du parlement.

(2) *Socrate chrétien*, p. 229, édit. in-fol. des œuvres. Cf., p. 649, une page, qui nous étonne chez un tel écrivain, sur l'abus de l'art dans le style.

(3) Voir là-dessus l'excellente dissertation de M. Havet *Sur la Rhétorique d'Aristote*, p. 26 de la 2[e] édition.

plaidoyers contradictoires parmi le petit nombre qui nous reste des écrits du vieil orateur attique Antiphon. Longtemps après Le Maistre, je vois l'académicien Jacques de Tourreil rédiger aussi avec une sereine impartialité deux petits mémoires fort élégants, l'un en faveur de la torture et l'autre contre cet abominable usage, que la philosophie du dix-huitième siècle devait seule faire disparaître de nos codes. Voilà qui nous ramène encore à la Rhétorique d'Aristote, où l'orateur trouvait des arguments à son usage pour soutenir l'une et l'autre de ces deux thèses (1).

Ce goût des controverses sophistiques, que volontiers nous reprochons aux Grecs comme un travers propre à leur nation, où en effet il prit naissance, avait, comme tant d'autres choses, passé des Grecs aux Romains, puis de Rome en France. Chez nous, il ne règne pas seulement au barreau, il se mêle encore aux plaisirs de la société polie. Chez Mlle de Scudéry, à ces mémorables Samedis, qu'elle anime de son savoir élégant et dont elle a fait passer les entretiens dans plusieurs de ses écrits, on discutait des thèses de morale et d'amour comme celles-ci : « Faut-il aimer pour être aimé? » ou : « Lequel est le plus doux d'aimer ou d'être aimé? » ou encore : « Lequel souffre plus patiemment en amour, de

(1) I, 15. On fera bien de lire la note importante du dernier traducteur, M. Norbert Bonafous, sur une ancienne interpolation qui est à cet endroit dans le texte d'Aristote. — Cf. Œuvres de J. de Tourreil, 1721, in-4° : *Essais de jurisprudence, onzième question;* et Voltaire, éd. Beuchot, t. L, p. 330.

l'homme d'esprit ou du stupide? » etc.; et sur chaque question on produisait de subtiles raisons pour l'affirmative et pour le sentiment contraire (1). N'était que les femmes ont un rôle, et quelquefois le principal rôle, dans la controverse, le lecteur croirait lire des pages empruntées aux sophistes d'Athènes. La manie de ces puérilités fades et gracieuses a duré assez longtemps pour qu'on les réimprimât en plein dix-huitième siècle (2).

Ce que l'on appelait alors le discours académique n'était pas non plus sans analogie avec l'éloquence *épidictique* ou d'apparat, telle que l'entendaient les sophistes grecs. Le joli morceau de Patru *sur le Travail* ressemble fort à un discours d'Isocrate. En un genre différent, *le Prince* de Balzac rappelle singulièrement Isocrate louant le roi de Chypre Évagoras; les deux méthodes au moins se ressemblent. Nous n'avons pas l'histoire véritable d'Évagoras; mais l'emphase des éloges que lui décerne Isocrate nous inspire quelque défiance : il est peu probable qu'un tel portrait ressemblât à l'original. Louis XIII, assurément, ne ressemblait guère au portrait idéal qu'en a tracé Balzac. Mais ici encore il faut plutôt reconnaître une coïncidence qu'une imitation, quoique d'ailleurs Balzac soit tout plein de souvenirs de l'an-

(1) Voir surtout les dix volumes de *Conversations* publiés, de 1680 à 1692, par mademoiselle de Scudéry, et les peintures de la société de ce temps que M. V. Cousin a si habilement extraites du *Cyrus* et de la *Clélie*, dans ses *Études sur la société du dix-septième siècle* (2e éd., Paris, 1866).

(2) *L'Esprit de mademoiselle de Scudéry* (Amsterdam et Paris, 1756, in-12). Le volume est dédié *aux Dames*.

tiquité et qu'il traduise souvent, sans en rien dire, des passages d'auteurs que lui fournissait sa mémoire (1). Je ne vois non plus qu'une rencontre dans quelques charmantes pages de saint François de Sales sur les *amitiés*, les *amourettes* (2), etc., qui font penser aux petits traités, on pourrait presque dire aux homélies de Plutarque sur le même sujet (3). Par sa manière générale d'écrire, Montaigne rappelle souvent Plutarque; il le rappelle vraiment à chaque page. Peu d'auteurs, il est vrai, lui sont plus familiers; mais s'il a fait du moraliste grec un ami, un commensal de tous les jours, et comme son La Boëtie parmi les grands morts de l'antiquité, c'est que leurs complexions se ressemblent. Tous deux aiment avec passion la lecture; tous deux ont une bibliothèque où ils se promènent sans cesse, insoucieux du temps, insoucieux de toute méthode, où ils puisent des trésors de réflexions et d'observations morales, qu'ils savent changer comme en leur propre substance. Tous deux usent de l'érudition sans en être esclaves; à des degrés différents, ils ont le génie et l'imagination du style, qui les sauve du pédantisme et leur donne un air d'originalité, là même où ils montrent moins d'invention que de mémoire. Certaines âmes

(1) Par exemple, *Lettre* I, 10 : « Celui-là a été pris qui devenait maigre de la prospérité d'autrui. » Cf. Horace, *Épîtres*, I, 2, v. 57.

(2) *Introduction à la Vie dévote*, IIIe partie, c. 17 et 22.

(3) Cf. dans La Mothe Le Vayer les *Homilies* (*sic*) *académiques*, avec la préface sur le sens de ce mot *homilie* (tome VI de l'édition in-8° de 1756).

et certains esprits se font ainsi écho à travers les siècles, et l'histoire littéraire offre parfois, d'un pays à l'autre, des analogies et comme des symétries purement accidentelles. Comment, par exemple, n'être pas frappé d'un tel rapprochement, quand on compare, chez les Grecs, les phases de la tragédie dans Eschyle, Sophocle et Euripide, avec celles de la tragédie française dans Corneille, dans Racine et dans Voltaire? Des deux côtés, c'est d'abord le génie puissant, mais inégal et parfois inculte; puis l'exquise harmonie de toutes les qualités qui accomplissent l'œuvre tragique; enfin, après cette perfection, la recherche des moyens nouveaux pour réveiller l'attention et renouveler l'intérêt chez des auditeurs blasés. L'histoire de la comédie en Grèce nous a offert, dans notre dix-huitième leçon, des phases très-semblables à celles de la comédie populaire en France. J'ai parlé tout à l'heure des *Dialogues* de Lucien et de leurs imitateurs en français; mais Lucien n'a-t-il pas plus d'un représentant dans notre pays? Il a Érasme (1), Henri Estienne et Montaigne, au seizième siècle; au dix-septième, il a Fontenelle pour les malices de l'esprit frondeur (2); au dix-huitième surtout, il a Voltaire, qui n'est en quelque sorte qu'un Lucien agrandi, un Lucien élevé à la suprême puissance de

(1) On n'a pas besoin que je justifie cette adoption d'Érasme par la France. Il y a beaucoup vécu; il y a souvent fait imprimer ses livres, et le latin, qu'il a toujours employé, était alors la langue vulgaire des savants.

(2) Le petit ouvrage de Fontenelle sur les Gens de lettres rappelle aussi celui de Lucien sur le même sujet.

la curiosité, du savoir, de l'ironie et de l'éloquence. Je crois l'avoir montré ailleurs avec assez de détail (1) pour qu'il me soit inutile d'y revenir ici. Dans ces ressemblances, on distingue sans peine les rencontres de la nature et les effets de l'imitation. Il n'y a pas jusqu'aux travers et aux subtilités du bel esprit qui, comme des maladies périodiques, ne se reproduisent souvent avec les mêmes caractères, à la distance de bien des siècles, chez les peuples parvenus au même degré de raffinement dans la culture des beaux-arts. Les Athéniens ont eu de bonne heure le goût de ces éloges plaisants où l'éloquence sophistique s'amuse à louer des choses peu louables, *la fièvre*, par exemple, *la mort, la calvitie*, etc. (2). Or les Turlupins de notre théâtre, au commencement du dix-septième siècle, ne songeaient certes pas aux sophistes grecs, lorsque, « avant la grande pièce, tragédie ou comédie, ils venaient soutenir en présence du public quelque paradoxe burlesque, quelque proposition graveleuse, ou faire l'éloge de la pauvreté, du galimatias, de la laideur, du silence, du crachat (3) ». Ce sont encore là des coïn-

(1) *Mémoires de littérature ancienne*, n. XX.

(2) M. Talbot a examiné ce qui nous reste d'écrits en ce genre et il a soigneusement recueilli les titres des écrits perdus de la même famille, dans sa thèse *de ludicris apud veteres Laudationibus* (Paris, 1850, in-8°).

(3) Sainte-Beuve, *Poésie du seizième siècle*, p. 318 de l'édition de 1838, in-8°. Cf. Thomassin, *Regrets facétieux et plaisantes harangues funèbres... sur la mort de divers animaux... Dédié au sieur Gautier Garguille* (Rome, 1632), et l'article *Sermoni funebri* dans le *Manuel* de Brunet.

cidences, non des souvenirs d'une éducation savante (1).

Le genre de composition en prose qui résume et comprend toutes les variétés de l'éloquence, c'est l'histoire ; car elle tend à représenter toute la vie humaine et ses expressions les plus diverses par l'action et par la parole. Dans l'histoire, comme dans plusieurs autres parties de notre littérature, il est facile de suivre, à travers les siècles, une double tradition et comme un double courant littéraire. Il y a l'histoire naïve et simple, qui tantôt s'élève, sans se corrompre par le raffinement, sous la plume d'un Villehardouin, d'un Joinville, d'un Froissard, tantôt se dessèche dans l'aridité des chroniques monacales. A côté d'elle, il y a une école d'historiens formés par la lecture de Salluste et de Tite-Live, prétendant à l'éloquence, y atteignant quelquefois, mais le plus souvent embarrassés dans le luxe des figures oratoires, affectant même volontiers l'usage de la langue latine de préférence à celui de la langue française, car ils se trouvent ainsi plus près des modèles antiques, dont ils aiment à reproduire les formes générales, les proportions, les ornements convenus, tels que harangues, portraits et sentences. Surtout depuis la Renaissance, cette école se développe avec une activité fort insouciante des progrès de notre

(1) Voici encore un exemple de ces coïncidences : la dernière page de la *Méthode pour commencer les humanités grecques et latines*, par T. Le Fèvre, semble traduite de la dernière page du petit traité *de l'Éducation des enfants* qui porte le nom de Plutarque.

langue. Paul Émile, Papyre Masson, et, à la fin du seizième siècle, le grand Jacques-Auguste de Thou, représentent la famille des historiens latinistes; tels avaient été, durant le moyen âge, Éginhard, avec son étroite et habile fidélité aux exemples de Suétone; Saxon le Grammairien, cet étrange narrateur de l'histoire et des fables scandinaves, qui emploie la prose de Valère Maxime, la langue et la métrique d'Horace, pour transmettre à la postérité les faits et les caractères les plus rebelles aux formes de la latinité classique. Partout domine dans cette école, quelle que soit d'ailleurs la sincérité du savoir, ce contre-sens d'un langage antique appliqué aux choses modernes. Certes, de Thou fut un grand patriote, un exact compilateur, un politique austère; mais combien ce savoir, ce patriotisme, combien cette critique même perdent à s'exprimer en latin au lieu de parler français, surtout depuis qu'Estienne Pasquier, Th. Agrippa d'Aubigné et tant d'écrivains de mémoires historiques avaient pris résolûment leur parti d'appliquer à notre histoire l'usage de notre idiome national (1)! Et pourtant de Thou n'a pas fermé la liste de ces historiens latins; il a eu sept ou huit imitateurs dans le dix-septième siècle, et ces imitateurs ne sont pas les derniers (2).

(1) Voir l'*Éloge de J. de Thou*, couronné en 1824 par l'Académie française, et que l'auteur, M. Patin, a réimprimé, en 1840, dans ses *Mélanges littéraires*.

(2) M. A. Guibout, qui prépare un travail critique sur ces latinistes, veut bien m'en communiquer le catalogue, avec indication des périodes de l'histoire que comprennent leurs récits:

Or, copier les Latins, c'était copier les Grecs. Il n'y a pas deux méthodes historiques dans l'antiquité classique; il n'y en a qu'une, celle qui, par des progrès rapides, arriva dès le siècle de Périclès à toute la perfection qu'elle devait atteindre. La vanité romaine a voulu parfois se distinguer des Grecs à cet égard :

> Quidquid Græcia mendax
> Audet in historia (1),

a dit un satirique, au premier siècle de notre ère; et Quintilien : « Græcis historiis plerumque poeticæ similis est licentia (2). » Mais, en somme, et à juger par ce qui nous reste des deux littératures, les historiens romains ne sont pas, en fait de critique, supérieurs aux Grecs leurs maîtres. Tite-Live raconte autant de fables qu'en raconte Hérodote, et Tacite n'est pas plus sévère que Thucydide dans la recherche des faits et dans l'appréciation des témoignages; il l'est autant que Thucydide, ce qui est déjà beaucoup dire. Quant à la description des lieux, quant à la peinture des personnages et au récit de leurs actions, tous ces historiens ont mêmes qualités et mêmes défauts. Ils ont un grand art de narration, un

Gramundus, 1610-1629; Labarde, 1643-1652; Priolus, 1543-1664; Charles de Vertron, 1643-1653; Grégoire de Lemincque, 1638-1704; Jean Morelet, 1672-1675; Jean Doujat, dont l'ouvrage est resté inachevé. Plusieurs de ces écrivains sont encore inédits.

(1) Juvénal, *Satire*, X, v. 174.

(2) *Instit. Orat.*, II, 4, § 19.

rare sentiment des proportions et de l'harmonie des tableaux, un génie de style qui anime l'œuvre entière, et quelquefois même nous cache la diversité des siècles et des civilisations sous l'uniformité trompeuse d'un langage trop constamment correct et poli. L'éclat de ces œuvres magistrales dut naturellement séduire de plus en plus les esprits, à mesure que les travaux de la Renaissance les firent mieux connaître, et cette séduction fut si vive qu'elle ferma presque les yeux à la critique. On ne songea guère qu'au talent des annalistes anciens ; on ne songea pas à ce que leur œuvre laissait à désirer. Il y eut même d'étranges méprises de confiance et d'admiration chez les traducteurs modernes des historiens anciens. Le premier qui mit du latin en français les exploits d'Alexandre écrits par Quinte-Curce (c'était un Portugais nommé Vasquez de Lucène) crut sérieusement traduire un historien sans reproche (1). Il est vrai qu'il le comparait à l'*Alexandréide* latine de Gualterius, à l'*Alexandréide* française de Lambert li Cort, et que cette comparaison était toute à l'honneur de Quinte-Curce. Il fallut bien du temps pour que l'on distinguât entre le rhéteur romancier et un sévère annaliste d'Alexandre, comme Arrien.

Sur la critique en matière d'histoire, l'antiquité grecque nous a pourtant laissé quelques livres de fort bon conseil. Je ne parle pas du Mémoire de

(1) Voir Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre*, p. 114. Cette traduction, publiée pour la première fois par Ant. Vérard, en 1499, a eu deux et peut-être trois réimpressions.

Denys d'Halicarnasse sur Thucydide ni de divers morceaux du même auteur sur les historiens classiques de la Grèce, œuvres d'un grammairien et d'un rhéteur tout plein des préjugés de l'école. Je parle du charmant ouvrage de Lucien *sur la Manière d'écrire l'histoire*. Racine était bien inspiré quand, pour se préparer, avec Boileau, à son difficile et nouveau métier d'*historiographe* de Louis XIV, il se mettait à lire et abrégeait à son usage ce petit chef-d'œuvre de bon sens et de bon goût. On aimerait à voir comment il en avait profité, et il est singulièrement regrettable que la meilleure partie de cette Histoire qui l'occupa si longtemps ait péri, en 1726, dans l'incendie de la maison de Valincour (1). Les courtisans se moquaient beaucoup de ce que deux *bourgeois* fussent chargés d'écrire l'histoire d'un prince guerrier. Il est vrai que Lucien ne leur apprenait pas l'art de la guerre ; mais du moins il leur donnait le précepte et l'exemple d'un style clair, correct et sans vain apprêt ; il leur apprenait surtout, ce que déjà sans doute chacun d'eux trouvait dans sa conscience, que le premier devoir de l'historien est la franchise et l'honnêteté. Vingt ans plus tard, Fénelon suivait avec raison le même guide dans les pages qu'il écrivait sur cette matière (2).

Il y a surtout un point où le bon sens moderne

(1) Voir, sur toute cette partie de la vie littéraire de Racine, la précieuse *Notice biographique* de M. P. Mesnard (Paris, 1865), p. 104-118.

(2) *Lettre à M. Dacier sur les occupations de l'Académie française*, chap. VIII, qui sera encore cité plus bas.

eut bien de la peine à s'affranchir de l'autorité des anciens : je veux dire l'usage des harangues (1), dont Lucien ne parle que pour se moquer agréablement de certain abus qu'on en faisait de son temps. L'antiquité, là-dessus, était presque unanime. Les « logographes » qui, avant Hérodote ou de son temps, firent passer les anciennes traditions grecques de la forme poétique à la prose, se bornèrent à une sèche exposition des faits et ne se permirent pas de faire parler leurs personnages. Hérodote, le premier, fit une part à la parole dans ses récits; mais il la fit restreinte, et il ne s'appliqua point à faire parler des orateurs selon les règles d'une doctrine savante. C'est un élève des écoles d'Athènes, un disciple d'Anaxagore et d'Antiphon, c'est Thucydide qui mit à la mode l'usage de choisir, dans la variété des scènes où la parole avait joué un rôle, quelques épisodes et quelques personnages dont il se servait pour résumer habilement la politique ou les passions des partis (2). Surtout lorsqu'il s'agissait de peindre la vie des républiques, cette méthode semblait si conforme, en général, à la vérité d'un tableau d'ensemble, que le lecteur ne songeait pas à

(1) Pour plus de détails sur ce sujet, que nous ne pouvons développer ici, voir notre *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*, Ier Appendice, et le tome VII du *Cours d'études historiques* de Daunou, leçons 13 et 14.

(2) Cet art de Thucydide est très-bien expliqué, justifié même, selon moi, avec trop de complaisance dans la belle Étude sur cet écrivain qu'a publiée M. Jules Girard (Paris, 1860, in-12), et que l'Académie française a couronnée.

en examiner de trop près les procédés, et que la vraisemblance y tenait volontiers place de la vérité. Peu de réclamations s'élevèrent chez les anciens contre une méthode qui paraissait pleinement justifiée par tant de beaux exemples. Sauf quelques exceptions, l'histoire fut écrite à Rome, comme elle l'était en Grèce, avec un mélange de discours appropriés aux situations et aux caractères, et heureusement accommodés aux proportions du récit. De bonne heure aussi ces petits discours, où se condensaient pour ainsi dire la philosophie politique et le talent oratoire de l'historien, servirent de modèles pour la jeunesse dans les écoles de rhétorique. On en fit des recueils (1), on recueillit même les discours de l'*Énéide* (2); on les classa par espèces oratoires, on les décomposa en leurs parties régulières. Il y eut comme un échange de services entre le rhéteur et l'historien. Le rhéteur était presque seul chargé d'enseigner l'histoire et de donner les règles du genre; l'historien fournissait au rhéteur de petits modèles d'art oratoire, que leur brièveté même rendait commodes pour l'enseignement.

Le *Conciones*, pour l'appeler par son nom, le *Conciones*, chose si ancienne et que le moyen âge n'avait pas oubliée (3), devint bien vite un sujet de pré-

(1) Dion Cassius, LXVII, 12, et Suétone, *Domitien*, c. 10.

(2) Saint Augustin, *Confessions*, I, 17; Servius, *ad Æneidem*, X, 18.

(3) On en a la preuve dans le recueil, que les manuscrits nous ont conservé, des discours extraits des *Histoires* de Salluste, et dans le Τίτλος περὶ δημηγοριῶν qui faisait partie de la grande compilation de Constantin Porphyrogénète.

dilection chez les maîtres de la jeunesse, au seizième siècle, et de très-bonne heure on vit imprimer de petits recueils des discours de Thucydide et d'autres historiens. En 1570, Henri Estienne les éclipsa tous par sa grande et savante collection qu'il intitula : *Conciones sive Orationes ex græcis latinisque historicis excerptæ*, etc., œuvre considérable, qu'il préparait depuis quatre ans (1) avec un collaborateur, Jobus Veratius, et qu'il dédia à Pomponne de Bellièvre, ambassadeur du roi près les Cantons suisses, en insistant sur l'importance d'un pareil cadeau pour un personnage chargé des fonctions d'orateur officiel. On voit qu'il ne prétendait pas seulement à servir la jeunesse, mais aussi l'âge mûr, en publiant cette laborieuse compilation. Chose remarquable, il y comprenait, et avec raison, certains discours peu éloquents, mais authentiques, que nous ont conservés les écrivains dits de l'*Histoire Auguste*. Une preuve qu'Henri Estienne ne se trompait pas sur l'intérêt que devait exciter cet ouvrage, c'est que, dès 1572, on voit paraître les *Harangues et concions de Thucydide et autres auteurs* mis en français par Fr. de Belleforest. Depuis ce temps, les éditions des textes grecs et latins comme aussi les traductions du *Conciones* se sont fort multipliées (2). Dans l'un

(1) En effet, il l'annonce dès 1566 dans une lettre à Camerarius qui précède son édition latine d'Hérodote.

(2) Voir Fabricius, *Bibl. græca*, t. II, p. 734, dont le catalogue n'est pas complet. J'y ajoute : *l'Académie de l'ancienne et de la nouvelle éloquence, ou harangues tirées des historiens grecs et latins, trad. en fr.* par le jésuite A. Verjus (Lyon, 1666;

même de ces recueils je vois figurer, à côté des harangues extraites des annalistes anciens, quelques discours tirés des *Histoires* de Jacques de Thou (1). Il est vrai que ce recueil parut à Iéna, où la distance des lieux pouvait suppléer à celle des temps et faire prendre de Thou pour un ancien.

Un autre témoignage, plus piquant peut-être, de cette prédilection pour les lieux communs oratoires est le livre que Georges de Scudéry, en 1647, intitula *Discours politiques des rois*. Cet emphatique et pédant personnage se consolait de l'inaction où le condamnait l'indifférence de son roi, en faisant parler des princes, dont il prétendait être un digne conseiller et un digne interprète. « J'ai cru, dit-il *au Lecteur*, que puisque la fortune n'a pas voulu que j'eusse aucune part aux affaires, il m'étoit du moins permis de faire voir que, si elle m'y eût appelé, je m'en serois peut être acquitté sans honte, et que celui qui a fait parler Louis IV et tant d'autres rois auroit été capable de servir Louis XIV sous les ordres de ceux qui le conseillent si sagement (2). »

Après cela, on ne s'étonnera pas que presque tous les historiens, au dix-septième siècle, quelque sujet

réimprimé en 1669) ; — *Harangues choisies des historiens latins par Millot* (Paris, 1764 et 1805) ; — *Harangues tirées d'Hérodote, de Thucydide*, etc., *trad. fr.* par l'abbé Auger (Paris, 1788, 2 vol. in-8°).

(1) *Orationes selectæ ex Thuani, Q. Curtii et Taciti historiis*, opera J. U. Müfflingi Urcis dicti (Jenæ, 1625, in-8°).

(2) Sur les ouvrages de ce genre Sorel fait quelques réflexions sensées et donne quelques renseignements utiles dans sa *Bibliothèque françoise*, fin du chapitre VI.

qu'ils traitent, se croient le droit de faire parler les rois, les capitaines, les ambassadeurs, soit en remaniant les discours authentiques qui nous en restent, soit en suppléant de leur propre invention au manque de documents originaux. C'est toujours, c'est exactement la méthode de l'antiquité. Dans ses *Notes sur quatorze historiens antérieurs à Mézeray*, M. Aug. Thierry fait passer sous nos yeux une série des hardiesses et des contre-sens historiques où conduisait cette étroite imitation des annalistes anciens.

Mézeray lui-même aurait pu lui en fournir des exemples, et il n'est pas le dernier où l'on en rencontre de pareils. On connaît le célèbre tableau des *Révolutions romaines* de l'abbé Vertot, tant de fois réimprimé chez nous comme un livre classique. Dans l'épisode de Coriolan, Denys d'Halicarnasse a fait un discours que prononce Véturie, la mère du citoyen rebelle ; Tite-Live en a fait un second, et Plutarque un troisième. Vertot, qui avoue dans une dissertation académique sur ce sujet des harangues, qu'ils sont tous trois différents (1), en a rédigé un quatrième, sans autre souci que celui d'intéresser ses lecteurs. Voilà pour l'histoire ancienne. Veut-on un exemple tiré de l'histoire moderne ? L'historien de la *Ligue de Cambray*, Dubos (2), écrit à propos de la dernière

(1) *Mémoires de l'Acad. des inscriptions*. anc. série, t. III. Ce rapprochement est signalé par Daunou (*Cours d'études historiques*, t. VII, p. 466) qui ignore que Dion Cassius avait, lui aussi, composé un discours de Véturie, dont il reste quelques lignes (t. IX, p. 18, éd. Sturz).

(2) Tome II, p. 100 (1723).

bataille livrée par Gaston de Foix : « Tous les historiens conviennent que Gaston fit une harangue à ses soldats, suivant l'usage de son temps, qui n'a été entièrement aboli que dans le dernier siècle. Mais les discours qu'ils rapportent comme celui de Gaston, ne se ressemblent pas, et il paraît impossible de discerner le véritable. » Nous le croyons sans peine, car tous ces discours étaient également fabriqués.

On le voit, les historiens mêmes qui se font honneur d'une certaine critique cèdent pourtant à l'opinion commune sur ces procédés de l'art ancien : en matière de harangues, la vraisemblance, à leurs yeux, suffit ; la vérité n'est pas strictement exigible. Même à l'Académie des inscriptions, et dans le temps où MM. Sallier et de Pouilly soulèvent de graves questions sur la véracité des annalistes grecs et romains, on garde toujours quelque indulgence pour les gracieuses fictions dont Hérodote a embelli son histoire. L'abbé Geinoz, défendant le vieil historien contre les accusations de Plutarque, et discutant, entre autres points délicats, la célèbre entrevue de Solon et de Crésus, se plaît à y considérer le discours de Solon comme un précis de la morale d'Hérodote. Il ne le croit pas d'ailleurs une pièce de pure invention ; « mais quand il serait démontré, nous dit-il, que Solon n'a pas été à la cour de Lydie, on doit pardonner à Hérodote d'avoir imaginé cette entrevue, en faveur de l'intérêt qu'elle jette dans son Histoire (1). »

(1) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXI, p. 140. C'est le deuxième des trois Mémoires de Geinoz sur Hérodote.

Avec une pareille méthode, on serait bien vite en plein roman.

Peu à peu cependant des doutes s'étaient élevés sur ce point. Dès 1677, le P. Rapin, dans ses *Instructions sur l'Histoire*, trouve « les sentiments des maîtres bien partagés » au sujet des harangues ; il désapprouve celles de Salluste, et, d'accord avec l'Italien P. Beni, dont il suit d'ailleurs assez fidèlement la doctrine, il conseille là-dessus beaucoup de réserve aux historiens ; surtout il leur déconseille les longues harangues militaires. Fénelon, en 1714, écrit dans la *Lettre à M. Dacier :* « Thucydide et Tite-Live ont de très-belles harangues; mais, selon les apparences, ils les composent au lieu de les rapporter; il est difficile qu'ils les aient trouvées telles dans les originaux du temps (1). » L'ingénieux Beaufort, le rénovateur de la critique en matière d'histoire romaine, prend là-dessus des conclusions plus arrêtées et plus sévères : « La plupart des harangues que les historiens rapportent, ils les prêtent à ceux qu'ils font parler (2). »

Le premier est au tome XIX; le troisième au tome XXIII. De ce dernier il faut rapprocher (tome XXXIX) un Mémoire de M. de Rochefort, où Hérodote est comparé plus méthodiquement avec Homère. Cette comparaison, déjà essayée par Denys d'Halicarnasse, ne manque pas de justesse, et elle explique bien des libertés trop poétiques que s'est permises le *Père de l'histoire.*

(1) C. VIII : « Projet d'un Traité sur l'histoire. »

(2) *République romaine* (t. II, p. 213, éd. in-12), à propos des discours contre et pour la loi Oppia. Camerarius avait dit, bien avant Fénelon et Dubos, dans la préface de son édition d'Héro-

Tant que l'on crut que les anciens étaient autorisés à de telles licences, on se tint pour autorisé à les imiter en français ; on le fit sans scrupule ni ménagement, jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. C'est alors que Voltaire, au mot *Histoire* du Dictionnaire philosophique, posa nettement la question, si l'on doit dans l'histoire insérer des harangues, et y répondit en ces termes : « Si dans une occasion importante un général d'armée, un homme d'État a parlé d'une manière singulière et forte, il faut sans doute rapporter son discours mot pour mot : de telles harangues sont peut-être la partie de l'histoire la plus utile. Mais pourquoi faire dire à un homme ce qu'il n'a pas dit ? Il vaudrait presque autant lui attribuer ce qu'il n'a pas fait. C'est une fiction imitée d'Homère. Mais ce qui est fiction dans un poëme devient à la rigueur mensonge dans un historien. Plusieurs anciens ont eu cette méthode ; cela ne prouve autre chose, sinon que plusieurs anciens ont voulu faire parade de leur éloquence aux dépens de la vérité (1). »

Le bon sens de Voltaire touche ici avec une rare justesse au point délicat de la réforme historique qu'en même temps il prêchait par son propre exemple ; car dans son *Charles XII* et dans son *Siècle*

dote : « Conciones quas certe nemo, ut opinor, non confictas, neque non quidem nullas, sed non tales ab iis quibus attribuuntur habitas esse videt. » Mais, soixante ans plus tard, Vossius se montre bien indécis dans ses jugements sur ce sujet (*Ars historica*, c. 19, 20 et 21).

(1) Marmontel, au mot *Histoire*, dans l'*Encyclopédie*, s'exprime avec moins de décision.

de Louis XIV on ne trouve pas une seule de ces pièces oratoires qui coûtaient tant de peine à Mézeray et à Saint-Réal. Quelques années après, le P. Griffet abondait en ce même sens, avec l'autorité d'un diplomatiste, dans son *Traité des preuves de la vérité de l'histoire* (1).

Le temps approchait où l'on ne pourrait plus se plaindre de ce que la parole publique manquait d'occasion pour se produire en France. La révolution de 89 allait, au contraire, abaisser devant l'éloquence toutes les barrières, en armant les intérêts et les passions de toutes les libertés qui encouragent le talent. Sous cette lumière nouvelle, avec les secours de la sténographie (2), avec la publicité officielle du *Moniteur*, l'historien désormais ne pouvait plus songer à se substituer comme orateur aux héros de son récit. Il lui fallait, ou citer leurs discours authentiques, ou analyser ces discours avec fidélité d'après les documents originaux (3).

Et cependant la réforme de notre méthode historique n'était pas complète encore. Le proverbe dit qu'un mensonge ne va jamais seul. Dans l'œuvre de

(1) Chap. xv : « De la vérité dans les harangues rapportées par les historiens. »

(2) La sténographie était connue des Romains, elle l'était au moyen âge ; mais il ne paraît pas qu'avant les temps modernes elle ait été appliquée à la reproduction des débats parlementaires.

(3) Un des premiers témoignages sur ce sujet, après la révolution de 89, est celui de M. Boissonade, dans le *Journal de l'Empire* du 8 juillet 1807. Voir aussi celui de Daunou, t. I, p. 115 et 127 des Leçons dont l'Analyse parut avant la publication posthume de son *Cours d'études historiques*.

nos historiens, ce mensonge oratoire en appelait bien d'autres après lui. Le récit même des événements et le caractère des personnages s'altéraient souvent par les plus trompeuses couleurs. La France, on le sait, a subi plusieurs invasions, et la nationalité française ne s'est constituée que par la lente fusion d'éléments bien divers, de races bien diversement civilisées : toutes ces nuances s'effaçaient sous l'égalité d'un style que dominaient les convenances de l'Académie et de la Cour. Fénelon, en 1714, dans cette *Lettre à M. Dacier*, lettre si pleine de fins et justes aperçus, a marqué fort heureusement ce défaut de nos histoires de France, où les personnages de Grégoire de Tours paraissaient à peu près aussi défigurés que les héros d'Homère et de Virgile dans un roman de chevalerie :

« Le point le plus nécessaire et le plus rare pour un historien est qu'il sache exactement la forme du gouvernement et le détail des mœurs de la nation dont il écrit l'histoire, pour chaque siècle. Un peintre qui ignore ce qu'on nomme *il costume* ne peint rien avec vérité... Chaque nation a ses mœurs très-différentes de celles des peuples voisins. Chaque peuple change souvent pour ses propres mœurs. » Et après avoir cité dans l'histoire ancienne des exemples de ces changements : « Notre nation ne doit point être dépeinte d'une façon uniforme; elle a eu des changements continuels. Un historien qui représentera Clovis au milieu d'une cour polie, galante et magnifique, aura beau être vrai dans les faits particuliers, il sera faux pour le fait principal des mœurs de toute la

nation. Les Francs n'étoient alors qu'une troupe errante et farouche, presque sans loi et sans police, qui ne faisoit que des ravages et des invasions ; il ne faut pas confondre les Gaulois polis par les Romains avec ces Francs si barbares. Il faut laisser voir un rayon de politesse naissante sous l'empire de Charlemagne ; mais elle doit s'évanouir d'abord. La prompte chute de sa maison replongea l'Europe dans une affreuse barbarie. »

Ici encore Fénelon indiquait avec une exquise mesure le défaut commun à nos anciennes histoires et le moyen d'y remédier. Ses idées ont fait sans bruit leur chemin dans la république des lettres. Voltaire avait vingt ans quand fut écrite la *Lettre à l'Académie ;* il était de ceux qui n'omettent guère de relever les bons conseils et d'en faire leur profit : sa façon d'écrire l'histoire montre bien qu'il appréciait ceux de Fénelon. Mais, de nos jours seulement, on en a vu tirer nettement toutes les conséquences. *Il costume*, la forme du vrai, qui en histoire importe presque autant que le fond, ou plutôt qui en fait partie, ce fut la vive et constante préoccupation d'Augustin Thierry ; c'est l'esprit de la réforme qu'il a soutenue avec tant de passion et d'éclat. Il ne se connaissait pour maître en cette réforme que Chateaubriand ; il en avait un autre plus modeste. Là-dessus, qu'il me soit permis de rappeler un souvenir personnel. J'avais l'honneur de voir souvent ce grand historien, pendant les dix dernières années de sa laborieuse vie. Un soir que je venais de relire cette page de Fénelon, et qu'elle m'avait frappé par sa

ressemblance avec la nouvelle doctrine qui dicta une partie au moins des célèbres *Lettres sur l'Histoire de France*, j'arrivai, Fénelon à la main, chez M. Augustin Thierry, et je lui lus ce qui m'avait si vivement frappé. « Mais c'est tout juste mon programme, s'écria-t-il. J'ai dû lire cela autrefois. J'avais oublié Fénelon; quel dommage que je ne l'aie pas eu présent à l'esprit pour m'en autoriser à propos! » En effet, il avait voulu constituer une méthode historique où, comme de droit, la science des faits gardât le premier rang, et où l'imagination servît, non pas à les transformer et à les embellir, mais à en retrouver la forme et la couleur véritables. Il s'agissait d'allier la patience érudite de Tillemont avec la vive simplicité du pinceau de Voltaire. Bien d'autres avant M. Thierry avaient tenté cet effort de conciliation entre la science et l'art; il le savait, et personne plus que lui n'aimait à leur rendre justice (1). Mais, seul peut-être de nos historiens critiques, il avait nettement arrêté dans son esprit les conditions essentielles d'un bon récit historique; seul il s'était formé, sur l'histoire, une théorie qui résumait les progrès de la critique, tout en faisant une large part au talent de peindre.

(1) On connait la page éloquente où il raconte quelle vive impression avaient produite sur lui, dans sa première jeunesse, quelques scènes des *Martyrs* (*Récits des temps mérovingiens*, 1840, *Préface*).

VINGT-CINQUIÈME LEÇON.

L'ÉPOPÉE FRANÇAISE ET L'ÉPOPÉE GRECQUE ET LATINE. LE THÉATRE ET SA MORALITÉ.

Le roman au dix-septième siècle. — Importance du rôle des femmes dans la société de ce temps. — L'épopée; singulière fécondité des poëtes épiques vers le milieu du siècle. — La méthode allégorique. — Influence prolongée des idées d'Aristote jusque dans la théorie de Voltaire. — La tragédie classique en France et son caractère national. — La comédie de Molière. — Controverse sur la moralité du théâtre. — Philosophes et théologiens; Aristote, Bossuet et le Bourgeois de Paris. — Le comédien Riccoboni devenu critique.

Après avoir étudié rapidement l'influence de l'hellénisme sur nos prosateurs classiques, nous voudrions l'étudier chez les poëtes, et, comme il est naturel, en commençant par l'épopée.

Produire une épopée française est la grande ambition de nos poëtes depuis la Renaissance. Le qua-

torzième et le quinzième siècles avaient comme voilé à leurs yeux la riche littérature épique du moyen âge (1); mais en même temps, et à défaut de l'épopée nationale de plus en plus oubliée, se relevait devant une société ardemment curieuse la grande image de l'épopée grecque. D'abord bien informes dans les traductions latines et françaises, souvent mal compris de ceux qui les étudiaient dans l'original, l'*épos* homérique et l'épopée latine de Virgile fixaient peu à peu dans les esprits un idéal nouveau d'héroïsme, de grandeur, de riche variété. On appelait cela, nous l'avons dit, « le long poëme, » ou « la grande œuvre, » ou « l'œuvre héroïque », et l'on ne tarda pas à vouloir en doter notre littérature. Nous avons vu quel fut le misérable échec de ces tentatives ambitieuses au seizième siècle. Cet échec produisit comme un long découragement, pendant lequel le roman et surtout la pastorale eurent toutes les faveurs du public. Le genre froid, mais élégant et gracieux, que l'*Astrée* avait mis à la mode, régnait dans les livres et sur la scène. Théocrite, Longus, Héliodore (ces deux derniers grâce à l'aimable et populaire traduction d'Amyot), Achille Tatius, dont le seizième siècle avait produit deux traductions françaises (2),

(1) Voir, dans les *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, t. VI, p. 381, le dialogue entre Chapelain, Sarrazin et Ménage *Sur la lecture des vieux romans* (ou plutôt d'un seul vieux roman, le *Lancelot du Lac*), dialogue où s'étalent avec une franchise piquante les préjugés du temps contre la barbarie de la littérature française au moyen âge.

(2) Par Jacques de Rochemaure en 1556, et par Belleforêt en 1568. M. Bonafous, dans son *Étude sur l'Astrée d'H. d'Urfé*

étaient devenus avec Virgile, avec quelques Italiens, comme Vida et Sannazar, les maîtres d'une école de romanciers, où l'antiquité sans doute aurait eu peine à se reconnaître :

Miraturque novas frondes et non sua poma.

Toute une famille de bergers et de bergères, sortis du meilleur monde, pleins des sentiments d'une galanterie sentimentale, émigraient de l'hôtel de Rambouillet dans les prairies et les bocages, animaient du bruit de leurs aventures et de leurs nobles propos des solitudes imaginaires. Toute une famille de héros aussi peu réels que ces bergers, héros persans, grecs et romains de nom, uniquement français de caractère et de langage, les Cyrus, les Mandane, les Polexandre, les Clélie, passionnaient la cour et la ville au récit de leurs exploits chevaleresques, de leurs doucereuses intrigues. Puis, comme la gaieté gauloise voulait garder sa part dans nos plaisirs, le burlesque et la parodie grossière mêlaient leurs notes discordantes au concert des sentiments romanesques ; Tabarin et Scarron demandaient audience après La Calprenède et Mlle de Scudéry. Le *royaume du Tendre* se laissait distraire par de folles bouffonneries, après les batailles héroïques et les élégies langoureuses : c'était l'épopée de cette étrange société française, si ardente et si mobile, si pleine d'inconséquences et de contrastes, entre les sanglan-

(Paris, 1846), signale quelques emprunts de cet auteur au roman de *Leucippe et Clitophon*.

tes guerres de religion et les folies de la Fronde. Malgré une certaine monotonie de composition générale, malgré la banalité des aventures, qui rappelle trop fidèlement les romans grecs, un caractère commun distingue de leurs modèles la plupart de nos romans français : l'amour y a quelque chose de plus délicat et de moins sensuel. Le christianisme et la chevalerie ont évidemment contribué à ce progrès des mœurs que reflète la littérature. Certes l'antiquité païenne ne manque pas autant qu'on l'a souvent dit du respect pour les femmes, et elle n'est pas indifférente au charme que leur donne une juste culture de l'esprit. Depuis Sappho (1) jusqu'à Plutarque (2), on pourrait citer bien des preuves d'un effort constant pour relever leur condition par une instruction qui en fasse de plus dignes compagnes de l'homme. A cet égard, quelques traits rapprochent la société ancienne et la société moderne. Sous le règne de Néron, une femme nommée Pamphila avait rédigé comme les mémoires du salon où son mari (selon d'autres témoignages, son père), Socratidas, recevait les beaux esprits de Rome (3); cela rappelle un peu le docte ménage de M. et de Mme Dacier et les *Entretiens* de Mlle de Scudéry, comme le livre de Plutarque sur l'éducation des femmes rap-

(1) Voir le beau fragment conservé par Stobée, *Florilegium*, IV, 12 (n. 73, éd. Bergk); elle s'adresse, dans ces vers, à une femme ignorante.

(2) Il avait écrit un traité sur ce sujet : « Qu'il faut aussi instruire les femmes », Ὅτι καὶ γυναῖκας παιδευτέον.

(3) Photius, *Bibliothèque*, n. 175.

pelle celui de Mlle de Gournay (1). Au troisième siècle après Jésus-Christ, c'est pour l'impératrice Julie que Philostrate écrivait sa *Vie d'Apollonius de Tyane* (2). Mais rien dans tout cela n'approche du rôle que jouent les femmes dans la société française, surtout depuis le règne de François Ier, ni de l'importance des *cercles*, des *salons*, des *ruelles* dans l'histoire des lettres. Tous les genres de littérature ont ressenti chez nous cette influence, la tragédie comme la poésie légère, l'art épistolaire comme le roman. Ils en sont quelquefois un peu affadis ; mais, à tout prendre, notre langue et nos mœurs y ont plus gagné que perdu, et même, à lire certains ouvrages de ce temps, par exemple les lettres et les poésies de Voiture, on ne trouve pas que le commerce journalier des femmes ait beaucoup gêné, chez nos écrivains, la franchise du langage gaulois ; on s'étonne plutôt que les dames les plus honnêtes du grand siècle, et les plus élégantes, comme Mme de Montausier et Mme de Sévigné, aient pu tolérer tant de licence (3).

(1) *Égalité des hommes et des femmes*, p. 445 de *l'Ombre de la Damoiselle de Gournay* (Paris, 1826, in-12).

(2) Voir la Préface de cet ouvrage.

(3) L'*Histoire de la société polie en France*, par Rœderer, est bonne à consulter sur ce sujet, quoique le titre promette beaucoup plus d'intérêt qu'on n'en trouve dans l'ouvrage. Au seul point de vue où nous sommes placés, il y aurait une comparaison piquante à faire entre le cercle d'Aspasie et celui de Ninon de Lenclos, entre les historiettes dont Athénée a rempli son *Banquet des Savants* et les *Historiettes* de Tallemant des Réaux. Les *Ana*, dont les divers recueils forment, à eux

La passion des romans était encore dans toute sa force quand, vers 1650, le zèle de nos poëtes se réveilla pour l'entreprise difficile et longtemps abandonnée du poëme épique. Les *entrepreneurs* (comme ils s'appellent eux-mêmes) se succédèrent rapidement. Ce fut d'abord Saint-Amant avec son *Idylle héroïque* de *Moïse sauvé* (1653), puis Georges Scudéry avec son *Alaric* (1654), Chapelain avec sa *Pucelle d'Orléans* (1656), et, à sa suite, Desmarets de Saint-Sorlin avec son *Clovis* (1657), le père Lemoine avec son *Saint Louis* (1658), Coras avec son *Jonas* (1663), Le Laboureur avec son *Charlemagne* (1664), enfin Carel de Sainte-Garde avec son *Childebrand* (1666). Je ne suis pas sûr de les avoir tous nommés (1); du moins n'y ai-je pas compris la célèbre *Pharsale* de Brébeuf, imitation tellement libre du poëme de Lucain qu'elle a souvent l'air d'un poëme original. On dirait une véritable fièvre d'épopée. Les uns y montrent, comme Scudéry, l'ardeur d'un talent romanesque et fanfaron, les autres une malheureuse facilité de versification médiocre, comme le père Lemoine, qui était en outre un théologien laborieux (2); Chapelain se dis-

seuls, toute une littérature, vraiment instructive pour l'histoire morale et littéraire des deux derniers siècles, ne sont pas sans analogie avec les ouvrages comme les *Noctes Atticæ* d'Aulu-Gelle, et nous voyons, par la préface d'A.-Gelle, que, de son temps déjà, les recueils de ce genre s'étaient fort multipliés sous des titres divers.

(1) J'écarte Mambrun, auteur d'un Traité sur le poëme épique (1652) et d'un poëme de *Constantin, ou l'Idolâtrie vaincue*, deux ouvrages écrits en latin.

(2) Son livre de *la Dévotion aisée* (1652) a fait quelque bruit, et n'est pas, dit-on, sans mérite.

tingue par une modestie que nous avons tout lieu de croire sincère, et qui aurait bien dû désarmer la rigueur de ses critiques. Tous ces poëtes apportaient à l'exécution de leur dessein la préoccupation des théories d'Aristote, telles que se les représentaient les commentateurs italiens de la *Poëtique*. Tous concevaient l'épopée comme une machine savamment complexe, où il y a place pour une grande variété de personnages héroïques, pour un grand nombre de combats, de songes, de naufrages, de délibérations et de beaux discours, de scènes amoureuses, etc. Le cadre ainsi tracé, divisé en compartiments, il ne s'agit plus que de le remplir, et il semble vraiment, à voir le zèle de nos intrépides versificateurs, que ce soit œuvre de patience. Personne alors, à vrai dire, ne les reprenait au nom d'une critique plus large et mieux instruite de la vérité des choses. Aux yeux des théoriciens et des poëtes, l'épopée était toujours la production d'un génie savant, habile, très-attentif à bien appliquer les préceptes d'un art déjà tout formé de son temps. Comme les poëmes homériques étaient restés le seul témoignage des événements et des mœurs de l'âge héroïque, comme on y apprenait tout ce qu'on pouvait savoir sur cette antique période de la civilisation, Homère était déjà pour les Grecs un savant universel. Puis, avec le temps et les progrès de la morale, les dieux homériques semblant bien grossiers, leurs actions et leurs paroles souvent indécentes, pour sauver l'honneur du poëte, on en interprétait par l'allégorie les passages trop scabreux. De tout cela la théorie

moderne avait conclu qu'un bon poëte épique doit déployer un vaste savoir, et que l'allégorie est une partie au moins fort utile, sinon nécessaire, de sa conception poétique. Là-dessus, Scudéry et Chapelain sont d'accord dans leurs Préfaces, et ils nous donnent eux-mêmes la clef du sens allégorique qu'expriment les actions et les paroles de chacun de leurs personnages. On ne fait pas ainsi des œuvres très-populaires. Mais qui songeait alors à la distinction, qui nous est aujourd'hui familière, entre les épopées naturelles et les épopées artificielles (1)? Qui songeait à remarquer que l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont sorties d'une inspiration toute populaire, tandis que l'*Énéide* est un poëme fait pour la cour d'Auguste et la belle société romaine? A titre de grands poëtes, on logeait Homère et Virgile au même étage du Parnasse, bien au-dessus de la foule et des pauvres gens, dont on ne s'inquiétait guère. C'est pour les académies et pour la belle société qu'on écrivait des poëmes épiques au temps de la Fronde. Le matamore Scudéry nous déclare formellement qu'il n'a pas composé son *Alaric* pour « divertir la canaille ». Aussi bien l'a-t-il fait imprimer en un splendide in-folio. Tel est aussi le format de la *Pucelle* et du

(1) Le premier, je crois, en France, M. Villemain a développé ces vues nouvelles de la critique dans son Cours de littérature du moyen âge (1830). A propos de la *Henriade*, M. Saint-Marc Girardin les rappelait en Sorbonne presque en même temps que j'y exposais ces études sur l'épopée française. Voir aussi l'article du même auteur sur la *Pucelle* de Chapelain dans la *Revue des Deux-Mondes* des 15 septembre et 1er décembre 1838.

Saint Louis, livres de haut goût, qui demandent, pour être appréciés, du savoir et des loisirs aristocratiques, et qu'on doit placer pour les lire sur un bureau de chêne ou sur un large pupitre. Il aurait fallu bien du génie pour produire une épopée durable en de pareilles conditions et avec de pareils préjugés. On sait ce qu'il est advenu des huit ou dix grands poëmes qui marquent ce milieu du dix-septième siècle. Pas un n'a survécu entier; on en trouve seulement quelques tirades, quelques vers cités dans les histoires de la littérature et chez les critiques charitables qui se sont donné la tâche de réhabiliter les victimes de Boileau (1). Tant d'échecs n'ont pas découragé les théoriciens du poëme épique, et c'est sur les ruines de l'*Alaric*, de la *Pucelle*, du *Clovis* et du *Saint Louis*, que l'honnête père Le Bossu traçait avec une impassible gravité le programme de l'épopée par excellence, s'obstinant à espérer chez nous des rivaux heureux d'Homère et de Virgile.

Sans prétendre à un si haut succès, Fénelon allait bientôt esquisser son *Télémaque*, qui n'est, si on le veut, ni une épopée ni un roman (2), mais qui certes est un modèle de narration épique en prose, et qui nous rend de l'épopée grecque au moins quel-

(1) Voir, dans les *Études sur l'Espagne* de M. Philarète Chasles (1847), les deux chapitres sur Saint-Amant et Théophile de Viau.

(2) L'abbé Fraguier démontre doctement, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. VI, p. 265 et suiv., « qu'il ne peut y avoir de poëme en prose ». C'est réfuter Aristote en s'armant contre lui des rigueurs de sa propre méthode. Cf., plus haut, XXIVe leçon, p. 149.

ques traits reconnaissables et quelques fidèles échos. Le *Télémaque* nous mène à la jeunesse de Voltaire, au fameux mot de M. de Malézieux : *les Français n'ont pas la tête épique*, à l'éloquente protestation de Voltaire contre ce mot célèbre, à la *Henriade*. Eh bien! la *Henriade* et l'*Essai sur le poëme épique* qui lui sert de préface continuent, il faut l'avouer, la tradition des théories du P. Lemoine, de Chapelain et du P. Le Bossu. Voltaire, assurément, sait un peu mieux que ses devanciers l'histoire littéraire; il connaît les Anglais et les Italiens, et il n'a pas de superstition pour les idées d'Aristote; l'abbé Goujet parle, avec une tristesse qui nous fait un peu sourire, de son irrévérence envers les théories classiques de l'épopée (1). Voltaire sait-il mieux pour cela ce qui fait le génie épique, le caractère national et populaire de l'*épos* hellénique? Hélas! on ne l'oserait dire. Il a bien des fois recommandé la lecture des auteurs grecs, et persiflé ceux qui les ignorent ou les méconnaissent; mais lui-même, il n'a jamais été en grec qu'un mince écolier, fort étourdi à relever les fautes des autres et fort exposé à en faire comme les autres, quand il essaye de traduire sans secours les textes les plus faciles (2). La *Henriade* a survécu et méritait

(1) *Bibl. françoise*, t. III, p. 173.

(2) Voir là-dessus le chapitre XV d'un piquant volume de M. A. Pierron, *Voltaire et ses maîtres* (Paris, 1866, in-12). L'auteur n'y épuise pas son sujet; mais il en dit assez pour convaincre sur ce point Voltaire d'une grande légèreté. En revanche, M. Havet, dans sa thèse *Sur la Rhétorique d'Aristote*, signale avec raison l'excellente analyse que Voltaire a donnée de

de survivre; mais elle a un succès d'estime plutôt que d'admiration. Ce n'est pas une de ces œuvres qui s'emparent fortement de l'âme d'un peuple, qui le rendent fier de lui-même, où il retrouve sa propre image fidèlement et fortement exprimée pour toujours. Quelques belles pages d'histoire, des descriptions éclatantes, de nobles thèses philosophiques, avec un mélange de froides allégories, tout cela n'est pas une *Iliade* ni même une *Énéide*. Après la *Henriade*, on pouvait répéter : *les Français n'ont pas la tête épique ;* ou plutôt on devait dire : la faculté qu'on nomme épique est moins le privilége d'un peuple que celui d'une génération dans la vie d'un grand peuple. Il faut, pour que cette faculté se développe, des conditions historiques auxquelles le génie ne peut pas suppléer par lui seul. L'épopée véritable naît d'un travail où l'imagination populaire a autant de part que le génie d'un écrivain qui la rédige. Or, ce travail d'invention populaire, on ne voit pas qu'il ait pu se produire autour d'un fait ou d'un nom illustre de notre histoire, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. Si l'on eût écouté sur la fin du dix-septième siècle les idées qui germèrent dans le cerveau demi-malade de l'abbé d'Aubignac; si l'on n'eût pas traité de folies ses *Conjectures académiques* (1) sur l'o-

cet ouvrage; mais, pour écrire une telle analyse, il suffisait d'avoir en main une traduction française.

(1) Publiées, après la mort de d'Aubignac et sans nom d'auteur, en 1715. Voir, pour plus de détail, Goujet, *Bibl. franç.*, IV, p. 109 et suiv.; la notice de M. C. Galusky sur F. A. Wolf, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mars 1848, et mes *Mémoires de litt. anc.*, p. 80 et suiv.

rigine des poëmes homériques, et qu'on les eût soumises à un examen sévère, qui sait ce qui aurait pu sortir, en ces matières, d'un effort d'érudition consciencieuse et de véritable critique? Qu'on se figure Wolf écrivant à Paris ses *Prolégomènes* l'année de la naissance de Voltaire, au lieu de les écrire en Allemagne un siècle plus tard. Quelle révolution dans les idées historiques et dans le goût! Alors vraiment on aurait vu « Homère vengé » mieux qu'il ne l'était, en 1715, par le livre de Gacon (1). A ce nouveau point de vue, Homère n'est plus le savant rédacteur d'une épopée régulière; c'est une école de chanteurs inspirés par l'âme d'un grand peuple. L'*Iliade* n'est plus une machine que l'on décompose pièce à pièce pour en étudier les rouages et en reproduire patiemment le mécanisme; c'est une œuvre vivante, que l'on voit naître, se développer, s'embellir d'une immortelle poésie sous le souffle du génie grec, en présence des plus brillants spectacles de la nature. Le moule factice de l'épopée, qu'avait laborieusement formé l'esprit classificateur d'Aristote, se brise à la lumière de l'histoire mieux comprise. L'invention épique n'est plus une œuvre de réflexion ni de calcul, qu'on puisse ramener à des recettes, à des procédés d'une sûre application. Elle rentre dans l'ordre des choses naturelles, des inventions où le génie de tout un peuple a autant de part que la raison savante d'un poëte privilégié. Lemoine et Chapelain ne rêvent plus leurs épopées devant un bureau, au milieu d'une

(1) Le livre de ce méchant poëte est dirigé contre La Motte.

bibliothèque : ou bien ils renoncent à leur œuvre impossible, ou bien, s'ils y songent encore, c'est que la nature et la vérité historique les ont à leur insu touchés d'une sincère inspiration ; c'est que l'instinct guerrier de la France a fait vraiment renaître en leur imagination émue saint Louis et ses croisés, ou Jeanne d'Arc et la vaillante milice des preux qui l'aident à sauver la France.

Même destinée, ou peu s'en faut, fut celle du drame depuis la Renaissance jusqu'à Richelieu, et mêmes furent les méprises qui longtemps égarèrent l'esprit français sur ce terrain comme sur celui de l'épopée. Mais, heureusement pour nous, Corneille, Racine et Molière étaient d'autres hommes que les Scudéry et les Chapelain.

Il y a là des vicissitudes intéressantes à observer : jusque vérs 1550 (1), l'anarchie du drame populaire, avec ses négligences de composition, avec sa licence d'immoralité ; à partir de Jodelle et de Garnier, un sérieux effort pour créer la tragédie et la comédie régulières. Ronsard même et Dorat ont un jour salué dans la personne de Garnier le créateur d'un nouveau théâtre français ; son œuvre pourtant devait être bien éphémère. Plutôt calquée d'ailleurs sur le patron de Sénèque que sur le vrai modèle des drames grecs, la tragédie de Garnier n'a aucune de ces beautés saisissantes de conception et de style qui fixent d'une manière durable et la langue et le goût d'un peuple délicat. Après Garnier, l'anarchie en-

(1) Voir plus haut la XIII[e] leçon.

vahit de nouveau le théâtre, que domine l'étrange figure de Hardy. Avec son intempérante fécondité, passant des vers à la prose, du tragique au comique, empruntant tour à tour des sujets à la Grèce et à Rome, à l'Italie et à l'Espagne, au moyen âge et aux temps modernes, incapable de toute méthode et de tout soin dans la composition, il semble personnifier une réaction de la liberté populaire contre la gênante discipline que les savants du seizième siècle voulaient, au nom d'Aristote, imposer à l'art dramatique. Rien n'est resté de cette école audacieuse et impuissante, et ses plus honnêtes intentions de réforme (1) n'ont guère laissé de souvenir que dans la mémoire des bibliophiles et des curieux. Hardy est mort en 1630, tout juste au moment des premiers débuts de Corneille. Corneille et Rotrou, après Mairet, et Racine après Corneille, nous font enfin apprécier ce que peut et ce que vaut l'œuvre du vrai génie comparée aux faibles productions d'une verve sans règle, allant d'une servile imitation aux excès de l'indépendance, incapable de tout effort continu, de toute réflexion sur les convenances de l'art.

Ce n'est pas que l'on fût, en général, fort érudit dans l'atelier de poésie dramatique où Richelieu fai-

(1) Voir, par exemple, la poétique du drame, en forme de préface, qui précède la *Sylvanire* de Mairet (1625), et la préface de F. Ogier, en tête de *Tyr et Sidon*, tragédie en dix actes, par Jean de Schelandre (1628, réimprimée en 1856 au t. VIII de l'Ancien Théâtre français, dans la Bibliothèque elzévirienne); ce dernier morceau est une sorte de manifeste en faveur du drame romantique, comme la préface du *Cromwell* de V. Hugo (1827).

sait travailler ses poëtes à gages ; ce n'est pas qu'on eût alors, plus qu'au seizième siècle, une idée bien juste de la scène antique et des conditions où s'étaient produits les chefs-d'œuvre de Sophocle et d'Aristophane. Les poëtes de profession n'en savaient pas là-dessus beaucoup plus que les traducteurs et les critiques. Ils étudiaient les chefs-d'œuvre du théâtre grec un à un, pour ainsi dire, et en les isolant de la scène où ils s'étaient produits. Ils oubliaient que l'ancienne méthode dramatique tenait étroitement aux institutions d'Athènes ; que les sujets de tragédie étaient alors tous pris dans la légende et dans l'histoire nationale, par conséquent tous familiers à l'imagination des spectateurs ; que ces vieilles légendes n'étaient pas l'œuvre d'une invention capricieuse, mais qu'elles faisaient partie de la religion elle-même, et qu'elles exprimaient souvent d'une manière instructive et vraiment morale les luttes de la conscience partagée entre la passion et le devoir, l'intervention salutaire et terrible d'une autorité divine dans les affaires des hommes ; que tout cela enfin formait un ensemble dont il était bien difficile de détacher quelque partie pour la transporter sur la scène française. Rome avait pu, à la rigueur, s'approprier le théâtre grec. Elle était païenne comme la Grèce, philosophe à la manière de la Grèce; elle avait un fonds de traditions et de croyances communes avec ses maîtres hellènes. Et cependant la tragédie gréco-romaine n'avait jamais eu sur les théâtres de l'Italie qu'une popularité médiocre et une existence éphémère. Que pouvait-on espérer en es-

sayant de l'accréditer en France? Pour y réussir, il aurait fallu lui créer tout-exprès une scène hellénique, un public de lettrés capables de la bien comprendre. On dit qu'un jour Racine, déclamant l'*Œdipe* de Sophocle dans un cercle d'amis, les transporta d'admiration pour ces beautés fortes et simples (1). L'acteur Riccoboni raconte que dans sa jeunesse il avait pris part à une représentation de cette même pièce exactement traduite en français (2); c'étaient là des exceptions et comme des tours de force passagers, interdits au grand public, aux auditeurs comme aux acteurs de nos théâtres. Le drame moderne ne fut donc, à vrai dire, ni grec ni français; il fut un peu l'un et l'autre à la fois. Des personnages portant des noms grecs y parlèrent, y agirent à la française. Leurs rôles se façonnèrent à l'image et au goût d'une société qui croyait sentir les beautés de la poésie antique, qui croyait connaître l'art grec, mais qui, en réalité, était moderne et chrétienne, et s'était formée plus encore à l'école du moyen âge qu'à l'école de l'antiquité. De ce mélange d'idées et de souvenirs allait pourtant sortir une forme de drame vraiment digne de notre nation et de notre langue. Il s'était fait peu à peu une mysté-

(1) *Lettre* de Valincour, citée par M. Patin, *Études sur les Tragiques grecs*, t. II, p. 159 (3e édition).

(2) *De la Réformation du théâtre* (1743, in-12), p. 191 : « J'ai représenté, il y a trente ans (par conséquent en 1713), une pure traduction de l'*Œdipe* de Sophocle, et je sais par expérience le grand effet que cette scène (celle où paraissent les filles d'Œdipe) fit sur le théâtre et combien elle arracha de larmes. »

rieuse infusion de l'esprit hellénique dans le nôtre. Ce que les Ronsard, les Jodelle et les Garnier avaient voulu obtenir par de brusques violences d'imitation, allait se réaliser par une sorte de compromis entre deux traditions et deux méthodes. Le progrès des siècles y était pour beaucoup; l'heureuse coïncidence de plusieurs grands hommes achevait ce qu'avait commencé le travail des siècles. L'antiquité communiquait enfin à des admirateurs d'élite quelques-uns de ses secrets; elle leur enseignait la science du cœur humain, le goût de l'ordre et des proportions, le sentiment du langage qui convient aux grandes passions et aux belles pensées. Ses leçons trouvaient enfin des esprits dignes d'en profiter, et c'est ainsi que s'accomplit l'œuvre dont on n'avait vu jusque-là que des ébauches. L'opinion publique ne s'y méprit pas, quand elle salua dans Rotrou, dans Corneille, dans Racine, les fondateurs d'un théâtre véritablement classique. Deux caractères nouveaux distinguent surtout notre drame national, quelque sujet qu'il traitât : l'expression du sentiment chrétien et l'importance du rôle attribué à l'amour. Le christianisme a pénétré jusque dans les fables le plus directement empruntées à l'histoire grecque ou romaine. Il n'y a pas un sentiment du cœur humain qui n'en ait alors ressenti l'influence. A ce changement, les héros homériques ont perdu, sur notre scène, une partie de leur rudesse parfois sublime; s'ils restent grands, c'est d'une autre grandeur. Mais ce qui a le plus changé l'esprit du drame chrétien et français au dix-septième siècle, c'est que

l'amour s'y déploie avec une franchise et une variété, avec des raffinements qu'on ne lui connaît pas dans la tragédie, ni même peut-être dans la comédie grecque. Chez nous il a envahi jusqu'aux sujets d'où l'austérité antique l'avait toujours banni ; il a eu des délicatesses et des ardeurs que ne connaissait point l'ancienne psychologie dramatique (1). L'esprit de la chevalerie et les subtilités de la scolastique avaient à cet égard raffiné en quelque sorte le sentiment moral. Toute la poétique du théâtre se ressentait de cette révolution dans les mœurs. Il avait fallu faire place à des effets de pathétique et à des complications d'intrigues que n'avait point recherchées le drame de Sophocle et d'Euripide.

D'autres changements dans la vie des peuples, dans le rapport des rois avec leurs sujets, modifiaient singulièrement les conditions de nos pièces de théâtre. Plus rapproché de la cour, plus dépendant de l'Académie, le drame nouveau subissait des convenances que n'avait pas connues la muse antique. Le peuple disparaissait peu à peu de la scène où s'agitent pourtant ses passions et ses plus grands intérêts, représentés par les princes et les princesses. Les personnages secondaires s'effaçaient eux-mêmes devant ces rôles principaux, ou ne figuraient guère plus à côté d'eux que comme confidents et confidentes. Ainsi l'intrigue se compliquait d'une part, et le spectacle se simplifiait de l'autre. Chaque jour on

(1) C'est ici surtout qu'on me pardonnera d'être bref, quand je puis renvoyer pour le détail aux belles études de M. Saint-Marc Girardin dans son *Cours de littérature dramatique*.

devenait plus jaloux de la pompe et de la régularité, on devenait plus timide à reproduire la nature et l'histoire dans leurs contrastes variés. Chaque jour on s'éloignait davantage de la simplicité heureusement unie à la grandeur dans les tragédies de Sophocle. Mais enfin, quels que fussent les défauts de cette nouvelle méthode, et quoi qu'elle laissât à désirer pour l'avenir, elle était, pour le présent, en harmonie avec les sentiments, avec les goûts, avec tous les nobles instincts de la société française. Il le faut bien, pour qu'elle ait eu un succès si éclatant et si durable. Qu'on ne s'y trompe pas, en effet. Jusqu'au *Cid*, il n'y a pas une tragédie qui ait survécu à l'éclat éphémère des premières représentations, pas une surtout qui ait quelque temps survécu à son auteur. A partir du *Cid*, les chefs-d'œuvre restent pour la postérité ce qu'ils ont été pour les contemporains qui les avaient applaudis. L'*Antigone* de Rotrou, fort éclipsée aujourd'hui par tant d'œuvres d'un mérite supérieur, a eu jadis plus de quarante éditions. Qui pourrait compter les représentations, dénombrer les éditions du *Cid* ou d'*Horace*, celles d'*Andromaque* ou de *Britannicus?* Il y a là le témoignage certain d'un progrès définitivement accompli. La France s'était reconnue dans l'œuvre de ses poëtes, et, de nos jours même, ni les vicissitudes du goût ni les brillants succès d'un génie justement novateur n'ont réussi à décourager nos vieilles admirations.

A quel point le public d'alors était épris des sujets empruntés à l'histoire ancienne; combien même il

les préférait à des sujets modernes, surtout à des sujets tirés de notre histoire nationale, c'est ce que prouve maint témoignage contemporain. On sait ce qu'il fallut de talent à Racine pour se faire pardonner la fable de Bajazet (1). Six ans plus tard, Boursault avait eu l'idée de faire une pièce de théâtre avec le roman de la *Princesse de Clèves;* l'échec fut complet, et l'on ne put lui pardonner de ne s'être souvenu des Grecs et des Romains que dans son Prologue. Au bout de quelques mois, croyant (et il ne se trompait pas) qu'une tragédie si mal reçue devait être oubliée, il la reproduisit sous le titre de *Germanicus*, sans autre changement que celui des noms propres, et il fut applaudi. C'est lui-même qui nous raconte cette piquante aventure dans une Préface reproduite par les frères Parfait (2). Tous ceux qui s'intéressaient alors au spectacle tragique vivaient donc ou croyaient vivre en une sorte d'intimité avec les Grecs et les Romains ; ils avaient peu conscience de ce qui leur manquait pour comprendre la véritable originalité d'une tragédie antique (3).

La comédie au contraire, il est à peine besoin de le montrer, reste chez nous presque uniquement na-

(1) Voir, sur les critiques que suscita *Bajazet*, F. Deltour, *les Ennemis de Racine* (2ᵉ éd., 1865), p. 265 et suiv.

(2) *Histoire du Théâtre français*, tome XXII, p. 130.

(3) On sait combien de fois le sujet si national de Jeanne d'Arc a été mis sans succès sur la scène française, depuis la *Jeanne d'Arc* de Fronton Le Duc, représentée en 1581 devant Henri III, jusqu'à nos jours. Je ne parle pas du *Mystère* sur le même sujet, qui est bien antérieur à la Renaissance.

tionale. Si elle offre, dans la série de ses développements, quelques analogies avec le théâtre grec, la nature seule des choses a produit ces ressemblances. D'ailleurs, l'autorité des modèles antiques ne pouvait, en ce genre, nuire à la liberté de nos inventeurs français. Aristophane, le seul des comiques athéniens qui nous fût alors appréciable, et cela par onze comédies, puisque les œuvres connues par de courts fragments ne parlent guère qu'à l'esprit des critiques de profession (1), Aristophane était déjà un ancien au temps de Plutarque (2); on ne le comprenait guère sans interprète, on se perdait dans la variété de ses allusions politiques, on rougissait de son indécente grossièreté. Que devait-ce être au temps de Louis XIV? Aussi, excepté quelques rares et accidentelles imitations, les Grecs sont restés à peu près étrangers aux développements de la comédie française. Plaute et Térence y ont contribué davantage; mais en général, sur la scène comique, c'est par ses propres efforts que le génie français a grandi, s'est élevé peu à peu du burlesque et d'une satire grossière à la force et à la pureté de la comédie de mœurs. Molière a retrouvé Ménandre, sans peut-être en avoir

(1) J'aime à rappeler, à titre d'exception singulière, l'entreprise du P. Follard, qui eut l'idée de traiter le sujet d'Œdipe comme l'avait traité Euripide et d'après les fragments que nous possédons de l'*Œdipe* de ce poëte. On trouvera cette pièce, d'ailleurs très-médiocre, dans le t. I du *Nouveau Théâtre français* (Utrecht, 1734).

(2) Voir, dans les Œuvres morales de cet auteur, la *Comparaison d'Aristophane et de Ménandre*.

jamais lu le nom ailleurs que dans les préfaces du Romain Térence (1).

Cette division même du drame en deux genres principaux, le tragique et le comique, on s'y était arrêté après bien des essais de rapprochement et de mélange, moins par déférence pour les théories anciennes que pour avoir reconnu la profonde différence des sujets et des sentiments propres à la tragédie et à la comédie. Ce qu'on appelle le *drame* aujourd'hui n'est guère qu'un retour à la *tragi-comédie* du temps de Louis XIII. Alors on y renonça faute d'avoir pu réussir ; ce fut l'expérience qui nous ramena aux exemples antiques. A notre tour, ne soyons pas esclaves de la tradition, mais n'en rougissons pas comme d'une erreur.

Ce théâtre, que certains esprits accusent aujourd'hui de monotonie, de froideur, passionna vivement nos ancêtres ; une preuve de son immense popularité se montre dans l'opposition même qu'il soulevait de la part des moralistes. Cet épisode de notre histoire littéraire mérite d'arrêter quelques instants l'attention, car on l'a peu étudié jusqu'ici, et nous y retrouverons plus d'un souvenir des controverses que souleva jadis la moralité du spectacle dramatique chez les Grecs et chez les Romains, soit avant, soit après le christianisme.

Au milieu du dix-huitième siècle, Desprez de Boissy a publié une histoire des ouvrages pour et contre les théâtres (2). Il est intéressant d'y suivre

(1) Voir la XVIII[e] leçon.

(2) [*Deux*] *Lettres sur les spectacles, avec une histoire des*

les vicissitudes de l'opinion publique et de la législation en France sur ce sujet. Au seizième siècle, on n'a guère combattu, on n'a voulu réprimer que la licence des auteurs et des acteurs. Chaque fois que le Parlement est intervenu par quelque édit ou par quelque règlement sévère, c'était, soit pour interdire dans les colléges des jeux malséants à la jeunesse (1), soit pour préserver l'ordre public compromis par la lutte des passions politiques ou religieuses. Au dix-septième siècle, ce n'est plus à de grossiers baladins, ce n'est plus à des poëtes de carrefour que s'adressent les attaques; c'est à un théâtre qu'ont purifié les lois et règlements de l'État, et que déjà honorent des chefs-d'œuvre. Corneille venait de faire applaudir le *Cid*, et toute la France était émue de ce succès vainement contesté par une petite cabale de rivaux médiocres; il allait nous donner *Horace* et *Cinna*, quand, aux plaintes dont la comédie en général était le sujet, Scudéry crut devoir répondre par son *Apologie du Théâtre*. C'était en 1639, l'année même où naquit Racine, et, vingt-cinq ans plus tard, Racine à ses débuts allait rencontrer l'austère opposition des jansénistes de Port-Royal. Après ses deux tragédies de la *Thébaïde* et d'*Alexandre*, il s'entendait traiter « d'empoisonneur public » par ses

ouvrages pour et contre les théâtres, 6e éd., Paris, 1777, 2 vol. in-12. La première édition de la première de ces lettres est de 1756.

(1) On en trouve de nombreux exemples dans Du Boulay, dans Crévier et dans le continuateur de Du Boulay, M. Ch. Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris* (voir entre autres, *Pièces justificatives*, n° CI).

anciens maîtres, et cela l'engageait avec eux dans un débat où il retournait cruellement contre Nicole, contre Du Bois et Barbier d'Aucour, l'art de plaisanter à la façon des *Provinciales* (1); contraste d'autant plus piquant que Pascal lui-même avait naguère écrit, parmi les Pensées destinées à sa grande apologie du christianisme, quelques réflexions sévères et profondes contre les séductions de la comédie (2). En vain l'honnête abbé d'Aubignac avait demandé et obtenu « pour le rétablissement du théâtre » (3) quelques réformes utiles, auxquelles plus tard la sévérité même de Bossuet devait rendre justice (4); deux partis restaient en présence, éga-

(1) *Lettres à l'auteur des Hérésies imaginaires et des Visionnaires* (ouvrage dirigé contre Desmarets de Saint-Sorlin). Les deux réponses de Du Bois et de Barbier d'Aucour paraissent avoir été réimprimées pour la première fois dans le recueil contenant les huit dernières lettres sur l'Hérésie imaginaire (Liége, 1667, in-12). Le volume se termine par un petit *Traité de la comédie,* en trente-cinq articles, distinct de celui qui termine le cinquième volume des *Essais* de Nicole (XIVe traité) et qui a pour titre : *Réflexions sur les spectacles.*

(2) *Pensées,* article XXIV, n. 64, éd. Havet.

(3) *Projet pour le rétablissement du Théâtre français*, publié en 1657, avec sa *Pratique du théâtre,* et distinct d'un ouvrage du même auteur sur le même sujet, qui a paru en 1666. Goujet (*Bibl. fr.*, t. IV, p. 118), signale aussi un projet curieux pour la réforme de l'opéra, par l'abbé Terrasson, et une réponse de Dacier à ce projet, dans la préface de sa traduction du *Manuel* d'Épictète (1715).

(4) *Maximes et réflexions sur la comédie,* § 35 : « Tout le fruit des précautions d'un grand ministre qui a daigné employer ses soins à purger le théâtre, c'est qu'on y présente aux âmes infirmes un appât plus caché et plus dangereux. »

lement ardents, l'un à défendre, l'autre à condamner les plaisirs du théâtre. La province comme Paris se passionnait au débat, ainsi qu'on le voit par un témoignage de Fléchier dans ses *Mémoires sur les Grands Jours* (1). Les théologiens et les poëtes n'étaient pas seuls aux prises; un grand seigneur intervenait dans la controverse : le prince de Conti rédigeait, vers 1664, un livre qui parut en 1666, après sa mort, sur *la Comédie et les spectacles selon la tradition de l'Église tirée des conciles et des saints Pères*. Ni *Polyeucte*, ni *Esther*, ni *Athalie*, ne parviennent à conjurer les inquiétudes de l'autorité religieuse au sujet des représentations dramatiques. Loin de là, elle s'attaque de préférence aux chefs-d'œuvre (2), pour montrer que les meilleurs poëtes sont, par cela même, les plus séducteurs et les plus dangereux. Encore moins se laisse-t-elle arrêter par l'exemple que donne un tout-puissant monarque en protégeant Molière et en s'attachant Racine. Le P. Caffaro, religieux théatin, avait publié un écrit où il se montrait indulgent pour les jeux du théâtre, et facilement rassuré par le témoignage des honnêtes gens qui déclaraient n'y avoir pas vu matière à scandale. Non content d'avoir, par une première réponse, amené le P. Caffaro à se rétracter (3), Bossuet com-

(1) P. 140, éd. 1844, à propos d'une farce représentée à Clermont, et où Chapelain était fort maltraité.

(2) C'est ce que dit formellement l'auteur du *Traité de la comédie*, imprimé dans le recueil que nous citons plus haut, et il appuie son opinion sur de nombreux exemples tirés des pièces de Corneille.

(3) *Lettre d'un théologien illustre pour savoir si la comédie*

pose dans le même sens l'éloquent manifeste qu'il intitule *Maximes et réflexions sur la comédie*, et il revient encore sur ce sujet dans son traité *de la Concupiscence*. Nous sommes en 1694, c'est-à-dire l'année de la naissance de Voltaire. Rome et la Sorbonne prononcent aussi leur décision dans le débat, sans pourtant y mettre fin. Vingt ans plus tard, Fénelon le rappelle, mais avec sa douceur et sa discrétion habituelles, dans un chapitre de sa *Lettre sur les occupations de l'Académie*. En 1743, un ancien acteur retiré du théâtre, Louis Riccoboni, publie un livre sur la *Réformation du théâtre*, livre plein de vues honnêtes, mais pauvrement écrit et d'une timidité qui fait un peu sourire (1). Nous touchons à l'ardente controverse que va soulever entre d'Alembert et Rousseau le projet d'ouvrir un théâtre à Genève, dans la patrie de Calvin (2). Je ne veux pas

peut être permise ou doit être absolument défendue (sans date), rétractée dans une lettre à l'archevêque de Paris, dont Bossuet prend acte, dès la première page de ses *Maximes et réflexions*, avec un incomparable accent d'autorité. Je vois cité sous la même date de 1694 l'ouvrage du P. Lagrange : *Réfutation d'un écrit concernant la comédie*, que je n'ai pu lire.

(1) L'auteur a surtout écrit pour Élisabeth, impératrice de Russie, en vue de la diriger dans l'institution d'un théâtre à Saint-Pétersbourg.

(2) On sait que d'Alembert, à l'article *Genève* de l'*Encyclopédie*, avait simplement réclamé contre les règlements sévères qui, depuis Calvin, interdisaient les jeux scéniques dans cette ville. Rousseau protesta, avec son ardeur éloquente (1758). La réplique de son adversaire est un modèle de bon goût et de raison. L'*Apologie du théâtre*, par Marmontel, n'est qu'un monotone et froid plaidoyer. Cf. Saint-Marc Girardin, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1854.

m'égarer à travers ces longs débats, quelque intérêt qu'y mêlent la passion et le talent de pareils adversaires. Mais je ne puis m'empêcher d'y relever de frappantes ressemblances avec les disputes des philosophes socratiques contre les poëtes de la Grèce païenne, et la polémique des Pères de l'Église contre le théâtre de leur temps.

Que reprochent à la comédie et au roman (car ils ne sont guère séparés dans le procès), que leur reprochent, avec des nuances et des tempéraments divers de sévérité, nos philosophes et nos théologiens français? De ne pouvoir, ni en théorie ni en fait, se concilier avec la morale, et surtout avec la morale chrétienne. « Les païens, dit Bossuet, les païens, dont la vertu était imparfaite, grossière, mondaine, superficielle, pouvoient l'insinuer par le théâtre; mais il n'a ni l'autorité, ni la dignité, ni l'efficace qu'il faut pour inspirer les vertus convenables à des chrétiens; Dieu renvoie les rois à sa loi pour y apprendre leurs devoirs; *qu'ils la lisent tous les jours de leur vie*, qu'ils la méditent nuit et jour comme un David, *qu'ils s'endorment entre ses bras et qu'ils s'entretiennent avec elle en s'éveillant*, comme un Salomon. Pour les instructions du théâtre, la touche en est trop légère, puisque l'homme y fait à la fois un jeu de ses vices et un amusement de la vertu (1). » L'art dramatique serait donc doublement corrupteur, et par les sujets qu'il recherche et par la manière dont il les traite. Les mauvaises passions, et au

(1) *Maximes et réflexions*, à la fin.

premier rang la passion de l'amour, règnent en maîtresses sur la scène; ceux qui sont chargés de les représenter vivent en un danger perpétuel de perdition. Pour les femmes surtout, c'est plus qu'un danger, c'est la perdition même, inévitable et sans remède. Aristote remarquait déjà que les acteurs avaient presque toujours de mauvaises mœurs (1), et cependant les femmes alors ne montaient pas encore sur le théâtre. Cela ne se vit point avant la domination romaine. Sur notre scène, on dit qu'elles ne parurent pas avant 1560 (2); mais au temps de Nicole et de Bossuet, dans les pièces de Molière et de Racine, elles avaient ajouté la séduction de leur talent et de leurs grâces à celle d'une admirable poésie. Aussi Bossuet ne manquera-t-il pas, après Pascal, après Nicole, de faire ressortir l'étroite sympathie qui rapproche, dans un théâtre, les héros du drame et les spectateurs. Et là-dessus il dit en un magnifique langage: « On se voit soi-même dans ceux qui nous paroissent transportés par de semblables objets. On devient bientôt un acteur secret dans la tragédie; on y joue sa propre passion, et la fiction au dehors est froide et sans agrément, si elle ne trouve au dedans une vérité qui lui réponde (3). » C'est ce

(1) *Problèmes*, XXX, 10. Le commentaire moderne de cet important témoignage est dans le *Roman comique* de Scarron, qui nous offre une si vive peinture des mœurs de nos comédiens.

(2) C'est ce que croit avoir démontré Riccoboni, dans l'ouvrage cité, p. 45.

(3) *Maximes et réflexions*, § 4.

que répétera le pieux Louis Racine dans une *Épître* à M. de Valincour :

> Le jeu des passions saisit le spectateur ;
> Il aime, il hait, il pleure, et lui-même est acteur.

De là, pour le moraliste chrétien, le besoin d'aller jusqu'au principe de ce plaisir ; de là une profonde analyse des sentiments du cœur humain qui trouvent une satisfaction, plus que cela, une excitation continuelle dans les spectacles. La plaisanterie même ne trouvera pas grâce devant cette rigoureuse morale (1). Mais les spectacles n'ont pas seuls le malheureux privilége d'entretenir chez nous les diverses passions qui relèvent de la concupiscence. Tous les arts produisent plus ou moins le même effet ; tous, à ce titre, tombent sous le même reproche et seront enveloppés dans la même condamnation. Devant l'idéal de la pureté chrétienne, on redoute jusqu'aux moindres distractions qui nous peuvent détourner du devoir en caressant nos secrètes faiblesses. Tout au plus permettra-t-on, et bien à regret, quelques-unes de ces honnêtes et froides représentations que les Jésuites, que l'Université donnaient à leurs élèves (2). Mais aux hommes faits, aux femmes surtout, on interdira sévèrement des plaisirs si contraires à la pudeur et à la piété.

Or, où Bossuet puise-t-il une partie des arguments qu'il accumule contre les périls du théâtre ? Dans

(1) *Maximes et réflexions*, § 17.
(2) *Ibid.*, § 35.

les Pères de l'Église, sans doute, dans les canons des conciles, qui ont, tour à tour et sur des tons divers, condamné ces plaisirs des yeux et des oreilles (1). Bossuet a lu Tertullien et Cyprien (2), qui consolent les hommes de la fermeture du théâtre en leur proposant pour distraction le spectacle des grandes vérités de la religion, les scènes émouvantes du jugement dernier. Il a lu et il cite saint Jean Chrysostome, qui renvoie ses auditeurs d'Antioche ou de Constantinople aux tombeaux des martyrs; qui, au lieu de concerts enivrants et corrupteurs, leur conseille d'aller entendre, dans les jardins publics, la voix des cigales cachées sous les fleurs et le feuillage, comme plus tard J.-J. Rousseau imaginera de distraire ses honnêtes Génevois par des joûtes nautiques sur leur beau lac, et par des bals de famille pour les jeunes filles à marier. Mais Bossuet, mais Fénelon lui-même, ont de bien autres autorités et de bien plus concluantes, selon eux, contre la tragédie et la comédie : c'est dans la *République*, c'est dans les *Lois* de Platon qu'ils vont chercher leurs armes. Platon est cité à chaque page, et avec une sorte de prédilection, par Bossuet. Il a, en effet, examiné scrupuleusement ce grave problème de morale publique; il a fouillé le cœur humain dans ses dernières profondeurs pour

(1) *Maximes et réflexions*, § 13, où Bossuet ne remarque pas que le canon qu'il cite s'adresse seulement aux prêtres (*sacerdotes*) et non aux simples chrétiens.

(2) Chacun d'eux a laissé un livre *de Spectaculis*. Cf. saint Augustin, *Confessions*, III, 2; Lactance, *Instit. Div.*, VI, 20, et une note érudite d'Elmenhorst sur l'*Octavius* de Minutius Félix, p. 107 (à la suite d'Arnobe, éd. 1651).

y chercher la secrète cause de nos émotions et de nos plaisirs devant les œuvres de l'art; il a fait ressortir avec une force singulière le dangereux exemple des scènes que déroulent sous nos yeux la poésie et surtout la poésie dramatique. Homère et Sophocle, traduits à son tribunal, ne lui ont guère paru, comme plus tard aux moralistes de Port-Royal, que d'habiles empoisonneurs de nos âmes, par les images qu'ils nous offrent, embellies et idéalisées, de toutes nos passions, depuis les plus violentes jusqu'aux plus tendres. Aussi n'a-t-il pas hésité à bannir de sa *République* « l'imitateur universel », c'est-à-dire Homère, et, à sa suite, les poëtes dramatiques qui nous servent, selon l'expression d'un ancien, les reliefs du festin homérique (1). Dans les *Lois* seulement, il rabattra quelque chose de cette rigueur, permettant aux poëtes l'entrée de sa cité, mais à la condition que leurs œuvres seront soumises au jugement préalable d'une commission de moralistes. Nous voilà ramenés à l'indulgence des professeurs de collége qui, au dix-septième et au dix-huitième siècle, accommodent Térence, par de prudentes corrections, aux convenances d'une représentation scolaire. Nous voilà ramenés à la *réformation* que propose Riccoboni, et qu'il croyait pouvoir réaliser par voie d'ordonnance et de règlement public (2). On rejettera d'une manière absolue le *Cid* et l'*École des maris;*

(1) J'ai résumé et apprécié cette partie des idées de Platon dans l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, p. 96 et suiv.

(2) *Réformation du théâtre*, p. 59 et 106.

on corrigera *Britannicus* et l'*Avare;* on conservera *Polyeucte*, *Iphigénie en Aulide*, le *Misanthrope* et les *Femmes savantes*. A la distance de plus de vingt siècles, c'est le même excès de doctrine, c'est la même confiance dans l'intervention d'une discipline officielle, qui continue pour les hommes faits l'éducation des écoles (1); c'est la même méprise sur les droits de l'art et sur l'efficacité morale de ses leçons. Dans l'entraînement de sa noble colère, Bossuet ne s'aperçoit pas qu'il prend ses armes dans l'arsenal d'une utopie. La *République* de Platon est la conception idéale d'une petite aristocratie destinée à vivre isolée des autres peuples. Ces hommes, auxquels doit s'imposer l'austère police dont il trace le plan, sont des guerriers, des *gardiens de l'État,* des êtres d'une moralité factice, qui ne connaîtront ni les plaisirs de la propriété ni ceux de la famille ; ce sont, en un mot, des êtres imaginaires. Déjà, pour les rapprocher de la réalité, il a fallu dans les *Lois* leur accorder avec mesure ce que leur refusait absolument la théorie exposée dans la *République;* et l'on sait que Platon, au moment de sa mort, préparait sur le même sujet un troisième ouvrage, où sans doute il faisait une plus grande part à la réalité de nos besoins, à l'imperfection nécessaire de nos vertus humaines. Tous ces degrés de la doctrine platonicienne, Bossuet les a méconnus; il ne comprend pas la fine et haute ironie du raisonnement socratique, et il ne

(1) Aristophane disait déjà que « l'école est pour les enfants, et le théâtre pour les hommes faits » (*les Grenouilles*, vers 1068, éd. Boissonade).

mesure pas la vraie portée des jugements de Socrate sur tous les arts d'imitation et sur la poésie en particulier. Il ne voit pas que la philosophie engageait alors, au nom de la morale, une lutte pleine de ruses et d'habiletés spirituelles contre la religion populaire, représentée par les poëmes homériques et par la tragédie qui en ranimait les fictions sur la scène. Cette histoire de la vie athénienne, cette succession des idées, ces phases d'une grande évolution de la pensée humaine, tout cela lui échappe, et il ne songe pas à quel point il compromet la vie chrétienne elle-même en la comparant avec ce rêve d'une société idéale fondée sur la conception abstraite d'une justice qui ne recule pas devant les conséquences extrêmes de ses principes, et qui nous conduit ainsi jusqu'à la communauté des biens et à celle des femmes !

Certaine opinion d'Aristote, à laquelle Bossuet déclare ne rien comprendre et que l'on comprenait mal autour de lui, contient, en réalité, la réponse du bon sens à toutes ces exagérations. Chacun connaît l'amusant opuscule publié, lors des grandes controverses que souleva le *Cid* de Corneille, par un « Bourgeois de Paris, marguillier de sa paroisse (1) ». Celui-là n'avait point lu Aristote, et il s'en défendait pour admirer Corneille plus à son aise, en dépit des règles prétendues aristotéliques (2). Je veux sup-

(1) M. Sainte-Beuve a réimprimé ce morceau à la suite de son *Tableau de la poésie française au seizième siècle*, éd. 1838.

(2) « Je n'ai jamais lu Aristote..... je n'entends point toutes ces règles d'Aristote. »

poser un de ses voisins, plus savant que lui, ayant lu Nicole, le prince de Conti et Bossuet, ayant lu aussi dans les *Pensées* de Pascal ces lignes charmantes : « On ne s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes de pédants ; c'étoient des gens honnêtes et comme les autres, riant avec leurs amis ; et quand ils se sont divertis à faire leurs *Lois* et leur *Politique*, ils l'ont fait en se jouant. C'étoit la partie la moins philosophe et la moins sérieuse de leur vie... S'ils ont écrit de politique, c'étoit comme pour régler un hôpital de fous, et s'ils ont fait semblant d'en parler comme d'une grande chose, c'est qu'ils savoient que les fous à qui ils parloient pensoient être rois et empereurs. Ils entroient dans leurs principes pour modérer leur folie au moins mal qu'il se pouvoit (1). » Supposons notre homme capable de comprendre tous ces traits de fine critique et mis en goût d'ouvrir, sinon les *Lois* de Platon, qui n'étaient pas alors traduites en français, au moins la *Politique* d'Aristote, dont on avait une bonne version française par Louis Le Roy. Il parcourt ce gros livre, il y voit un écrivain fort au courant des affaires humaines, connaissant bien nos faiblesses et sachant en tenir compte dans le règlement de notre vie. Il arrive au huitième livre, où l'auteur traite de l'éducation, des beaux-arts, de leur utilité pour le cœur et l'esprit. Il remarque surtout certaines pages où Aristote nous dit que la musique peut avoir trois genres d'offices : d'abord de nous amuser et de nous

(1) Article VI, § 52, éd. Havet.

distraire, ce qui ne fait doute pour personne et n'a nul besoin de préceptes ; puis de servir à l'éducation des enfants, ce qui demande un choix de morceaux et d'exercices bien appropriés au jeune âge; enfin de nous *purger*. Ici le philosophe essaye d'éclaircir sa pensée par un exemple. Chacun de nous apporte en naissant, avec des passions plus ou moins vives, le besoin de les satisfaire. Tel qui a l'esprit enclin à l'enthousiasme, entendant des vers et une musique qui pousse à l'extase, « sera mis par elle en telles dispositions comme s'il avoit pris médecine et purgation ». Il en sera de même, ajoute Aristote, pour ceux qui ont l'esprit porté à la terreur et à la pitié (1). Rien n'est plus facile que de poursuivre ce raisonnement, et notre bourgeois peut se dire : En allant au théâtre tragique, on y voit représenter des aventures terribles; on tremble et l'on pleure; on est soulagé du besoin qu'on avait de trembler et de pleurer. Voilà, tel qu'il ressort du texte seul d'Aristote, simplement traduit et développé, le secret de cette fameuse *purgation* opérée par la tragédie, sur laquelle un commentateur d'Aristote comptait déjà treize explications en 1601, que Corneille (2), que

(1) *Politique*, VIII, p. 447-448, trad. de Le Roy, éd. 1599, in-folio. Ce passage est aujourd'hui le vrai, le seul commentaire de celui de la *Poétique* où Aristote indique seulement, sans l'expliquer, l'effet de *purgation* qu'il attribue à la tragédie (voir l'*Essai sur l'histoire de la critique*, p. 180 et suiv.). La traduction qu'en donne Batteux (*de la Poétique dramatique*, c. 4) est incomplète et fautive; néanmoins il y a peut-être une part de vérité dans l'explication qu'il propose de la théorie aristotélique.

(2) Voir plus haut, p. 112.

Saint-Évremond (1) comprenaient dans un sens aussi faux que subtil, à laquelle Bossuet déclarait ne rien comprendre (2). Un dernier exemple achèvera de l'éclaircir.

Au nomble des sentiments qui nous sont naturels est le besoin d'une distraction plaisante, le besoin du rire, que Bossuet traite quelque part comme un vice essentiel de notre nature et comme un venin corrupteur. Ceux qui éprouvent vivement le besoin du rire vont à la comédie, et, après avoir écouté une bonne pièce de Molière ou de Regnard, ils en sortent soulagés par cette innocente purgation. C'est là une chose bien simple, si simple qu'elle a paru indigne d'Aristote, parce que l'on s'imagine toujours Aristote « en longue robe de docteur », au lieu de chercher en lui, ce qu'il est le plus souvent, un « honnête homme », ainsi qu'on entendait ce mot-là du temps de Louis XIV.

Le bon sens de notre bourgeois parisien une fois d'accord avec celui du citoyen d'Athènes, je me le figure alors rédigeant, en quelques pages d'une prose facile et familière, sa modeste opinion sur le débat qui s'agite entre les gens du théâtre de Bourgogne et Messieurs de la Sorbonne. Il leur demandera grâce pour la nature humaine qu'on violente en voulant lui imposer une perfection dont elle n'est pas

(1) *De la Tragédie ancienne et moderne*, t. III des *Œuvres* (éd. 1753, in-12), p. 305.

(2) *Maximes et réflexions*, § 16 : « Laissons à Aristote cette manière mystérieuse de purifier le cœur humain, dont ni lui ni ses interprètes n'ont su encore donner de bonnes raisons. »

capable; il suppliera qu'on distingue, avec le comique grec dont je rappelais plus haut l'opinion, entre l'école, qui est pour les enfants, et le théâtre, qui est une distraction, un plaisir, une instruction pour l'âge mûr. La sévérité du moraliste garde ses droits sur l'enseignement de la jeunesse; elle ne les perd pas tous devant l'œuvre du poëte, dans l'enceinte du théâtre; mais elle saura n'en pas abuser. Un peu de distraction est nécessaire à la santé de notre âme comme à celle de notre corps. Une certaine mesure d'émotion, comme celle que nous donne la terreur tragique ou le ridicule des aventures comiques, est pour nous un plaisir, et des moins coupables. Qu'il y ait une censure pour prévenir, s'il se peut, les excès de la comédie; qu'il y ait des tribunaux pour les réprimer, à la bonne heure! Que la critique surtout soit vigilante à exercer sur le goût public et sur l'esprit des poëtes son salutaire contrôle; mais résignons-nous à ne point fermer les théâtres, à ne les pas interdire aux personnes qui ne font pas profession spéciale de la vie religieuse. Depuis que la littérature fait partie de la civilisation, le drame y a sa place, et sa place légitime. Mieux vaut ne pas la lui contester et reconnaître que les siècles où l'intolérance avait banni les jeux dramatiques n'ont été pour cela ni plus exempts de vices et de désordres, ni plus heureux. « Les hommes de ce temps-ci, disait l'auteur des *Réflexions sur les spectacles* (1), n'ont pas l'esprit autrement fait que ceux du temps de saint

(1) T. II des *Lettres sur l'hérésie imaginaire*, p. 482.

Louis, qui s'en passoient bien, puisqu'il chassa les comédiens de son royaume. » Mais qui des contemporains de Louis XIV aurait voulu vivre au temps de saint Louis?

Dans l'ouvrage que nous avons déjà plusieurs fois cité sur *la Réformation du théâtre*, Riccoboni se plaint avec une douceur et une bonhomie qui ont quelque chose de piquant, surtout à pareille date, de ce que « la *Poétique* d'Aristote nous tyrannisait encore », quand « les modernes, dans presque tous les genres de littérature et de science, avaient secoué le joug de ce philosophe (1) ». Je le plains des ennuis que lui a souvent causés le pédantisme des *dogmes* aristotéliques, comme il les appelle. Il est fort sage de ne les suivre que s'ils s'accordent « avec les préceptes de la raison », et de dire en pareil cas : « *comme le veut Aristote, ou plutôt la raison, la nature, le bon sens, le vrai* (1) ». Mais les règles sur les divisions du drame ne sont pas les seules doctrines du Stagirite qui touchent à l'art dramatique, et il est singulier que Riccoboni n'ait pas songé, dans son zèle pour les bonnes mœurs, à nous dire ce qu'il pensait des idées d'Aristote sur la moralité du théâtre. Elles eussent peut-être calmé quelques-uns des scrupules du comédien converti.

(1) Avant-Propos de la Troisième Partie, p. 123-124.

VINGT-SIXIÈME LEÇON.

L'HELLÉNISME DANS LES GENRES SECONDAIRES DE LA POÉSIE FRANÇAISE.

Le *Parnasse françois* de Titon du Tillet et le *Temple du Goût* de Voltaire. — Quelques mots encore sur l'ode pindarique et sur le style mythologique dans notre poésie nationale. — L'Anthologie grecque en France. — Le style lapidaire en grec, en latin et en français. — La poésie légère et son alliance naturelle avec la prose. — Quelques ressemblances et quelques rencontres entre l'esprit grec et l'esprit français, dans la satire, dans le roman, etc. — Comment les mots grecs s'introduisent de plus en plus dans notre langue technique et même dans notre langue littéraire.

On voit dans une salle de notre grande Bibliothèque un *Parnasse françois* en bronze exécuté par L. Garnier, en 1726, sous l'inspiration de Titon du Tillet (1), qui lui-même en a publié deux fois la description avec une liste des poëtes et des musiciens rassemblés sur ce monument. C'est bien un vrai

(1) Il était « commissaire provincial des guerres », après avoir été « capitaine de dragons et maître d'hôtel de la Dauphine », singuliers titres pour un critique distributeur de palmes littéraires !

Parnasse qu'on a voulu représenter, à l'imitation des Grecs, et pour honorer, à leur exemple, les génies dignes de la postérité. Louis le Grand est au sommet, sous la figure d'Apollon, jouant de la lyre auprès d'un Pégase qui prend son essor. Au-dessous d'Apollon, Mmes de La Suze et Des Houlières et Mlle de Scudéry figurent les trois Grâces; huit poëtes et un musicien tiennent la place des neuf Muses, etc. Ce ne sont partout que lauriers, génies ailés et symboles divers empruntés à l'antiquité grecque. Dans la liste de nos poëtes dressée par Titon du Tillet, plusieurs noms figurent avec le titre de *poëte grec*. On se croit au seizième siècle, au temps de la première ferveur des esprits pour l'hellénisme renaissant; il semble que notre poésie soit tout entière née sur le « sacré vallon », et qu'elle y ait gardé son domicile. Mais cela n'est guère qu'une illusion.

Vers le même temps, Voltaire écrivait l'admirable badinage qu'il intitula le *Temple du Goût* (1). Les Grecs y ont peu de place. Voltaire n'oublie pas qu'ils en furent les premiers architectes :

Jadis en Grèce on en posa
Le fondement ferme et durable.
Puis jusqu'au ciel on exhaussa
Le faîte de ce temple aimable,
L'univers entier l'encensa.

Mais, après ce coup d'encensoir, il oublie un peu les Grecs et même les Romains. C'est à peine s'il les

(1) Écrit en 1731, publié pour la première fois en 1733. Le *Parnasse* de du Tillet a été réimprimé en 1732.

rappelle en passant, à propos de Lucrèce et du cardinal de Polignac (1). Voilà, je crois, une plus juste image de l'état des lettres en France au commencement du dix-huitième siècle. L'autorité de l'hellénisme y était grande encore; mais, à la suite de la longue querelle des anciens et des modernes, elle tendait à se déplacer et à se transformer : elle passait peu à peu de la littérature à la politique et à la philosophie. Chez Fénelon déjà, le changement est sensible; Homère et les tragiques grecs se font partout reconnaître dans le *Télémaque ;* le *Philoctète* de Sophocle fait le fond même du XIIe livre (2); mais Platon et la légende des vieux législateurs, tels que Minos, ont inspiré ces hardiesses en matière de réforme sociale, qui avaient fait sourire Louis XIV, et qui bientôt allaient passionner les esprits.

Au milieu du mouvement des idées nouvelles, quelques grands noms gardaient encore leur prestige, Pindare au premier rang. Voltaire, dans un moment d'humeur contre l'idole, écrivait son célèbre *Galimatias pindarique* (3). Mais Ronsard lui-même

(1) T. XII, p. 369, éd. Beuchot : « De rapporter ce qui fut dit à cette occasion par les Grecs et les Latins qui étaient là et qui les entendaient, cela serait beaucoup trop long; il n'est ici question que des Français. »

(2) On sait que la première édition (1699) avait pour titre : *Suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère, ou les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse.* Cf. Patin, *Études sur les tragiques grecs*, 3e éd., tome I, p. 145 et suiv.

(3) C'était en 1766, à propos d'un carrousel donné par l'impératrice de Russie; t. XII, p. 489, éd. Beuchot.

n'avait-il pas, un jour qu'il avait failli se noyer dans le Loir, écrit cette boutade?

Pindare, tu mentois, l'eau n'est pas la meilleure
De tous les éléments; la terre est la plus seure,
Qui de son large sein tant de biens nous départ (1).

La mystérieuse idole restait toujours debout et toujours respectée. Bien ou mal comprise, l'ode pindarique est toujours un modèle qu'on s'efforce de reproduire. La Motte lui-même, si peu respectueux pour Homère, écrit des odes à l'imitation de Pindare, et, s'il s'écarte de son modèle, ce n'est pas sans s'excuser de la licence qu'il va prendre : « Cette ode est imitée de la douzième *Pythique*, où, en louant Midas joueur de flûte, il raconte l'invention de cet instrument par Pallas. Comme Pindare parle d'une flûte guerrière, et que je parle d'une flûte douce, j'ai substitué à la fable de Pallas celle de Pan et de Syrinx. »

Pallas, Pan et Syrinx, toujours les dieux, les demi-dieux, les nymphes du paganisme! Et cela au sujet de M. de la Barre, « fameux joueur de flûte allemande ». A cet égard, la poésie lyrique ne s'est que bien tard émancipée; elle l'était à peine du temps d'Écouchard Lebrun et de M.-J. Chénier.

C'est vous encor que je réclame,

s'écrie J.-B. Rousseau dans son ode *sur les Divinités poétiques*,

(1) Allusion au célèbre début de la première *Olympique*, p. 327 des Extraits de Sainte-Beuve.

Muses dont les accords hardis
Dans les sens les plus engourdis
Versent cette céleste flamme ;

et plus bas il les appelle

Ces déités d'adoption,
Synonymes de la pensée,
Symboles de l'abstraction.

Puis défilent dans ses strophes laborieuses Cérès, Éole, Thémis, Vénus, Minerve, etc., tout l'Olympe homérique sous ses noms consacrés par le *Gradus ad Parnassum*, et que Santeul, en latin, employait quelquefois même pour des poésies sacrées. Cela cause des scrupules au sage Rollin : « Les plus simples lumières du bon sens nous apprennent que celui qui parle doit avoir une idée nette de ce qu'il veut dire.... On prie un poëte qui, par exemple, dans la description d'une tempête, invoque Neptune et Éole, de nous faire part de ce qui se passe dans son esprit lorsqu'il prononce les noms de ces divinités païennes. Qu'en pense-t-il, et que veut-il que les autres en pensent?... Je n'ai garde de soupçonner ce poëte d'entendre par ces noms ce que les païens entendoient; ce seroit impiété et irréligion; car, selon saint Paul, après David, tous les dieux païens étoient des démons. » Voilà de bien sévères paroles; voilà les *synonymes* et les *symboles* dont nous parle Rousseau changés en de véritables blasphèmes. Il eût été plus juste de dire que, fort innocent en lui-même, ce jargon prétendu lyrique était seulement obscur et de mauvais goût, sauf quelques termes si bien con-

sacrés par l'usage, comme *nymphes* et surtout *zéphyre*, qu'ils rappellent à peine pour nous un vague souvenir de la mythologie grecque.

Le *Pindare aux enfers* de La Motte est un hommage plus direct encore au lyrique thébain : l'*hymne* prétendu de Pindare *à Proserpine* (1) en a fourni le sujet. « Je le fais parler lui-même, dit-il, et je tâche d'autant plus de m'élever à son ton et à ses idées. *J'y affecte même quelque désordre*, et j'y fais entrer une digression, etc. » On ne peut être plus courtois. Mais cette courtoisie passait chaque jour de mode. Des leçons de Pindare, on ne retenait plus guère qu'un certain goût d'harmonie soutenue, de symétrie, de noble langage ; mais on parlait de plus en plus, même dans les odes, un langage intelligible à tous les honnêtes gens et qui n'était pas le secret des professeurs de grec et de latin. Ce n'est pas à dire que sous ce langage plus humain, plus français, abondent les idées et la vraie poésie, celle qui vient du cœur. On s'en dispensait assurément quand on se donnait pour tâche de traduire ou de paraphraser une ode païenne ou bien un cantique de Salomon. Mais encore y a-t-il une différence, en ce genre de travail, entre le servile copiste et le traducteur qui s'inspire vivement des pensées de son modèle. Or, sauf de rares exceptions, parmi lesquelles brillent les cantiques d'*Esther* et d'*Athalie*, les originales et sévères beautés de la Bible n'étaient pas beaucoup mieux senties de Godeau et de Racan que celles de Pindare

(1) Pausanias, *Bœotica*, c. XXIII.

ne l'étaient de La Motte. La langue française avait beaucoup gagné en pureté continue, en souplesse, en régularité syntaxique; mais la langue lyrique, en particulier, perdait quelque chose de sa richesse et de son indépendance à subir tant de règles sévères. Malherbe avait été pour elle un rude pédagogue; il lui avait appris les belles manières et le respect d'elle-même. En cela, Balzac et Boileau n'ont pas exagéré les mérites de Malherbe, et lui-même, quand il prit, pour ainsi dire, en mains les rênes de la poésie française, il n'eut qu'une juste conscience du service qu'il lui rendait. Mais, en définitive, le génie lyrique, étant la liberté même, a plus qu'un autre besoin de toutes les ressources d'une langue abondante, et l'on sent un peu trop chez Malherbe et chez tous les lyriques de son école, depuis Boileau (1) jusqu'à E. Lebrun, la gêne d'une discipline étroite. Le recueil de nos meilleures poésies lyriques jusqu'à la Révolution française (André Chénier mis à part) offre je ne sais quelle monotonie qui semble tenir à cette tradition de régularité classique dont on ne s'écarte pas pour *avoir affecté le désordre*, en appliquant le fameux vers de Boileau :

Souvent un beau désordre est un effet de l'art.

Un professeur de l'Université, qui lui-même est un poëte du talent le plus délicat, M. Manuel,

(1) Voir l'Ode sur la prise de Namur et le maigre *Discours sur l'ode*. Fénelon nous étonne un peu par son indulgence pour l'essai lyrique de Despréaux (*Lettre sur les occupations de l'Académie*, c. v).

nous a donné un de ces recueils, où d'ailleurs J.-B. Rousseau occupe la plus grande place (1), et, sans dénigrement comme sans prédilection, il annote nos lyriques de façon à bien montrer les solides qualités, mais aussi les nombreux défauts d'une poésie méthodique jusqu'à l'excès, et à laquelle manque surtout la sincérité du sentiment personnel. Je dirais volontiers que, pour bien écrire une œuvre vraiment lyrique, il faudrait n'avoir, en commençant, aucun souci des règles et des préceptes, et ne les consulter qu'après avoir fortement conçu son sujet, puis largement épanché la veine de sentiments et de pensées que ce sujet éveille en nous. Or, chez tous nos anciens lyriques, c'est le contraire qui arrive. On dirait des tableaux où l'anatomie et la perspective ont presque uniquement occupé le peintre; le métier y tue le génie, ou bien il croit en pouvoir tenir lieu. Par exception seulement, il arrive qu'une pensée vraiment personnelle, une vive émotion patriotique ou religieuse les arrachent à cette préoccupation des Poétiques. Ces caractères du véritable lyrisme sont chez Malherbe, ému des dangers de la France ou des douleurs d'un ami; ils sont dans des stances où Bossuet exprime sa profonde humilité devant les grandeurs de Dieu (2); ils sont aussi, M. Villemain a pu le dire sans paradoxe, parce qu'il l'a dit avec mesure, ils sont dans la prose de Bossuet. Le grand

(1) *Œuvres de J.-B. Rousseau, suivies d'un choix des Lyriques français depuis Ronsard jusqu'à nos jours* (Paris, 1852, in-12).

(2) Page 357 de l'ouvrage cité dans la note précédente.

orateur chrétien est quelquefois pindarique à sa manière, et il l'est d'autant mieux qu'il y pense moins (1).

En résumé, le style lyrique se fixe heureusement dans les odes de nos poëtes du dix-septième siècle. Si la vraie poésie lyrique se montre au-dessous du langage que les écrivains se sont créé, c'est que l'éducation ne peut rien ou presque rien pour faire un Pindare ou un Lamartine, sans l'inspiration qui vient d'en haut, et sans un concours de circonstances propres à la féconder.

Au-dessous de l'ode et autour d'elle, il y a je ne sais combien de petites compositions où se peut exercer le talent poétique, même sans avoir bien longue haleine : le sonnet au premier rang, dont je n'ai pas à parler ici, puisqu'il est d'origine tout italienne et française, et qu'il ne doit rien à l'imitation de l'antiquité classique, sinon pour les qualités générales du style. A vrai dire, de tous ces exercices poétiques, d'autant plus difficiles parfois qu'ils se renferment en un très-petit cadre, ceux où l'esprit français a le mieux réussi sont encore les pièces d'un dessin plus libre, d'une invention plus soudaine, dût le style se ressentir un peu de cette soudaineté même. Les Grecs ont, en ce genre, un monument incomparable de la fertile variété de leur génie. De bonne heure l'Anthologie grecque, nous l'avons vu, a circulé en France et provoqué de nombreuses imitations. Au dix-septième siècle, elle n'est pas moins

(1) Morceau publié dans le *Correspondant* de 1857, t. XLI : « Du Caractère lyrique. Pindare et Bossuet. » Cf. l'*Essai* du même auteur *sur le génie de Pindare* (Paris, 1859, in-8°).

aimée des savants et des poëtes français. Saumaise et Brodeau contribuent à en épurer, à en éclaircir le texte. Le petit recueil des Anacréontiques, vrai complément de l'Anthologie, trouve un éditeur dans le jeune Bouthillier, celui même qui devait être un jour le réformateur de la Trappe. Sans compter bien des traductions éparses dans les livres de ce temps, en 1656, La Mesnardière remplit de diverses épigrammes traduites d'après le grec une partie du volume qui renferme ses Poésies. Nous retrouverons de ces imitations, diversement heureuses et aimables, dans Voltaire et au delà.

Pour l'épigramme proprement dite, qui fut alors particulièrement cultivée, et sur laquelle on a écrit jadis tant de gros livres (1), l'esprit français a fort bien réussi. Rien que dans le recueil de Maucroix, l'ami de La Fontaine, j'en trouve un grand nombre, qui ne sont pas toujours des plus décentes, mais qui sont des plus finement aiguisées. Quant aux inscriptions des monuments, elles n'ont pu exercer l'esprit des écrivains français comme elles exerçaient celui des Grecs et des Romains. C'était aux latinistes que revenait cet office. Il a été convenu jusqu'à ces derniers temps que, même dans les rues de nos villes, il fallait écrire en latin les inscriptions destinées à être lues par des Français. Le latin, je le

(1) Voir la *Bibliothèque françoise* de Goujet, t. III, p. 327. Les plus célèbres écrits sur ce sujet sont celui de Lancelot (1659) en tête de l'*Epigrammatum delectus* publié à l'usage des petites écoles de Port-Royal, et celui du P. Vavasseur (1669 et 1672), qui n'est guère qu'une critique du précédent.

sais, a, pour dire brièvement en vers beaucoup de choses, une fort heureuse aptitude; le grec l'avait comme le latin, et en a fait un meilleur usage. Qu'il me soit permis, à cette occasion, de remarquer que l'épigraphie monumentale est un art dont les Grecs et les Romains nous ont donné les premiers et les plus purs modèles. Dire brièvement l'auteur et la destination d'un monument public ou particulier n'est pas chose aussi facile qu'il semble au premier abord. Les Perses anciens et les peuples sémitiques, phéniciens, assyriens et autres, qui ont écrit des milliers de pages de leurs annales sur la pierre ou sur le bronze, semblent n'avoir jamais cherché à mettre la forme d'une inscription en rapport avec le lieu où elle doit être gravée ni avec les idées qu'elle exprime (1). Les Grecs ont les premiers compris la beauté du style qu'on appelle *épigraphique*, c'est-à-dire la convenance d'une langue particulière et d'un caractère particulier avec la pierre sur laquelle l'inscription doit être gravée pour perpétuer un souvenir historique. Les Romains ont développé cet art et ils lui ont donné souvent un rare cachet de grandeur. Grecs et Romains savent admirablement parler sur le marbre au passant qui interroge les ruines de leurs monuments; ils ont fourni, en ce genre, d'ex-

(1) Je ne parle pas ici des Égyptiens, chez qui l'écriture nationale, dans ses deux formes les plus anciennes, était une véritable peinture, parlant aux yeux et à l'imagination autant qu'à l'esprit. En Égypte, le graveur et le peintre d'hiéroglyphes était, en même temps et par la force même des choses, un décorateur de monuments.

cellents et nombreux modèles, dont se sont inspirés, avant tous, les grands imprimeurs et graveurs de la Renaissance. Lorsque fut formée chez nous, en 1663, la « petite Académie pour les inscriptions et devises de Sa Majesté », elle avait précisément pour objet de renouveler cet art d'écrire sur les monuments et de l'appliquer aux souvenirs de notre histoire ; elle ne le pouvait mieux faire qu'en remontant à l'antiquité classique. L'usage était depuis longtemps d'écrire en latin les légendes des médailles, les devises de tableaux, les inscriptions sur les monuments d'architecture. On s'accordait volontiers à nous recommander cet exemple (1) ; Santeuil nous le recommandait en beaux vers latins :

Quin inscribendis semper magis apta triumphis
Roma lubens offert patrii sermonis honores (2) :

et il faut avouer que, presque toujours, le latin dit en moins de mots que le français ce que nous le chargeons de dire. Comme le grec, il use librement d'ellipses qui donnent au style monumental une sorte de brièveté austère et majestueuse (3). On s'ex-

(1) Voir, au tome II de la *Bibliothèque françoise* de Goujet, l'histoire des controverses entre les savants sur ce sujet. Voltaire en parle, avec l'esprit que l'on sait, dans une jolie lettre à M. de Rochefort (28 avril 1773). L'abbé Barthélemy y touche en passant dans une page de son charmant opuscule, *Essai d'une nouvelle histoire romaine*.

(2) Épître adressée à ladite Académie, p. 176 de l'édition de 1698.

(3) Voir Letronne, *Du style elliptique des inscriptions dédicatoires* (Revue archéologique, VII[e] année, 1850).

plique ainsi qu'il se soit encore conservé pour certaines inscriptions sur nos médailles et nos monuments, et qu'en Italie on cultive encore avec amour l'art d'écrire en latin sur la pierre et sur le métal (1). Chez nous, Santeuil a laissé, en ce genre, un volume de petits chefs-d'œuvre auxquels on promettait jadis l'immortalité même des monuments qu'ils décorent (2), et qui, en tout cas, survivront dans les livres où les historiens et les hommes de goût aiment à les relire. Nous avons bien fait sans doute de renoncer à écrire en latin les inscriptions de nos monuments; mais, du même coup, nous perdons de plus en plus l'habitude de consigner ainsi aux yeux et pour l'instruction de la foule maint souvenir de notre histoire : c'est une fâcheuse négligence. Un roi d'Athènes faisait graver des sentences morales sur des stèles ou plaques de pierre placées le long des che-

(1) On s'en fera une idée par l'ouvrage d'un habile latiniste, disciple de Ch. Boucheron : Th. Vallaurii *Inscriptiones. Accedunt epistolæ duæ de re epigraphica et Osvaldi Berrinii Appendix de stilo inscriptionum ex operibus St. Ant. Morcelli deprompta* (3ᵉ éd. Turin, 1865, in-12).

(2) « Elles sont, dit Titon du Tillet (*Parnasse françois*, p. 331), les ornements du bronze et du marbre sur lequel elles sont gravées, et dureront autant que la ville de Paris et que les autres édifices et monuments du royaume qu'elles décorent et passeront jusqu'à la fin des siècles. » Je crois, hélas! qu'on les trouverait difficilement aujourd'hui ailleurs que dans le recueil des Œuvres de Santeuil (1698). A Paris, du moins, la dernière de ces inscriptions disparaissait naguère avec le dernier des monuments qu'elle décorait, la fontaine d'eau d'Arcueil élevée sur l'ancienne place Saint-Michel. On la retrouvera p. 351 du recueil cité, avec une médiocre traduction en quatre vers français par Bosquillon.

mins (1). Nous avons de meilleurs moyens de propager la morale; mais beaucoup d'autres notions utiles ont leur place naturelle sur un monument : la date de sa construction, le nom de son auteur, l'événement qui en amena l'érection, etc. Pour tout cela et pour les inscriptions funéraires, notre langue, au besoin, sait trouver des formules claires et brèves. Il est à souhaiter qu'elle ne renonce pas à lutter avec les deux langues anciennes qui lui ont, en ce genre, légué tant et de si parfaits modèles.

Si nous n'avons pas, à proprement dire, dans notre littérature, l'*épigramme* monumentale, où les anciens ont excellé, en revanche les petites poésies descriptives, les stances amoureuses, les billets et menus propos de table ou de société, etc., forment chez nous, sous le nom commun de poésies légères, une galerie des plus riches et des plus variées. Ces poésies ont de bonne heure rempli les feuilles littéraires et les journaux (2). Dès le seizième siècle, on en composait déjà des recueils qui se sont multipliés jusqu'à nos jours (3), et nous avons là certainement

(1) Platon, *Hipparque*, p. 228-229, éd. H. Estienne.

(2) Je n'en citerai que trois: *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe, Racan, Maynard, Boisrobert*, etc., *et autres divers auteurs des plus fameux esprits de la cour* (Paris, 1638); — *Recueil des plus belles épigrammes des poëtes françois*, par Brugière de Barante (Paris, 1698); — *Élite des poésies fugitives* (Londres, 1769, 5 vol. in-12).

(3) Voltaire, *Conseils à un journaliste* (1737, t. XXXVII, p. 373, éd. Beuchot): « Vous répandrez beaucoup d'agrément sur votre journal, si vous l'ornez de temps en temps de ces petites pièces fugitives marquées au bon coin, dont les porte-

une des images les plus vraies et les plus agréables de l'esprit français. La vie des salons et des ruelles, celle de la cour et de ses antichambres, s'expriment là tour à tour par des confidences diversement heureuses, où se peignent au naturel les mœurs, les caractères, les vicissitudes de la morale et du goût. Là aussi on rencontre bien des traits de ressemblance avec la société que décrit l'Anthologie grecque. Comme les Athéniens d'autrefois, les Français ont beaucoup vécu ; ils raffinent leurs idées et leurs sentiments. A Paris comme à Athènes, versifier est une distraction d'oisif à laquelle tout sert d'occasion. Au temps de Plutarque, un soldat athénien, obligé d'aller soutenir un procès hors de la ville, avait déposé sa bourse dans la main demi-fermée d'une statue de Démosthène qu'ombrageait un platane. A son retour, il retrouva le dépôt intact, et il raconta partout son aventure avec une grande joie. Ce fut pour les beaux esprits d'alors à qui lutterait de jolis vers pour célébrer l'incorruptibilité de Démosthène, de ce grand patriote condamné jadis par les Athéniens pour avoir, disaient-ils, reçu de l'argent d'Harpalus, l'infidèle trésorier d'Alexandre (1). Nous avons dans l'Anthologie plusieurs exemples de ces petits concours poétiques ; quelquefois aussi diverses pièces sur un même sujet ne sont pas de même date ; un poëte du temps d'Auguste s'est piqué d'émulation pour surpasser un de ses prédécesseurs en reprenant

feuilles de curieux sont remplis...... qui respirent tantôt le feu poétique, tantôt la douce facilité du style épistolaire. »

(1) Plutarque, *Vie de Démosthène*, c. XXXI.

un sujet déjà traité. Eh bien ! l'histoire de notre poésie légère nous offre des épisodes qui rappellent ces espèces de concours poétiques. Un soir de l'an 1579, une réunion de graves magistrats, parmi lesquels Estienne Pasquier, se trouvait dans le salon de Mlle Des Roches. L'un de ces messieurs aperçut une puce sur le sein de Mlle Des Roches, et le fit remarquer à la jeune dame, qui en rit beaucoup. L'accident donna lieu à maintes plaisanteries en vers français, latins, grecs même, dit-on (1). Chez Mme de Rambouillet, sans doute, on eût été moins naïf et plus discret (cela se voit bien par les vers qui composent la célèbre *Guirlande de Julie*) ; surtout on n'y eût pas poussé la galanterie jusqu'aux vers grecs.

Ainsi, par ses petits travers comme par ses petits mérites, notre poésie légère rappelait alors celle d'Athènes et d'Alexandrie ; imitation ou rencontre fortuite, c'est le sujet de rapprochements où l'on aimerait s'arrêter plus longtemps. Les deux sonnets célèbres de Benserade *sur Job* et de Voiture *à Uranie*, la guerre qui s'ensuivit entre les *Jobistes* et les *Uranistes*, sont encore un de ces épisodes où se peignent les ridicules d'une société affadie par l'excès même d'un goût délicat pour les choses de l'esprit (2) ; on retrouverait quelque chose de semblable dans l'his-

(1) Voir Sainte-Beuve, *Poésie du seizième siècle*, p. 161 (éd. 1838), où il cite un autre badinage du même genre. Il aurait pu en rapprocher aussi le badinage de l'abbé Barthélemy, *la Chanteloupée* (Œuvres diverses, tome I, p. 147, éd. Lefèvre).

(2) Voir l'estimable recueil du colonel Staaff, *Lectures choisies de littérature française* (2e éd., Paris, 1866, in-8°), tom. I, p. 251.

toire littéraire de la Grèce. La Bibliothèque et le *Musée* d'Alexandrie étaient fort occupés aussi de mesquines disputes, qui eurent leurs incidents comiques, à propos d'Homère et du moindre hémistiche de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée* (1).

Au reste, il est un point où ces comparaisons nous montrent les poëtes grecs supérieurs aux nôtres. Les *épigrammatistes* de l'Anthologie écrivent, en général, avec une rare précision. C'est un peu le mérite naturel de leur langue; mais c'est aussi le fruit d'une étude qui se perpétuait d'école en école. Les Byzantins sont fort inférieurs aux Attiques et aux Alexandrins; néanmoins, même en ces siècles d'abaissement, vous trouverez encore çà et là de petites pièces qui, par leur perfection, sont dignes de la meilleure école. Chez nous, entre Thibault de Champagne et Voltaire, cette poésie, fille du caprice, de l'inspiration journalière, a pris les dimensions et les formes les plus diverses; elle a rempli d'innombrables volumes, et l'esprit français s'y reflète avec ses agréments, sa verve facile et sa malice, mais aussi avec sa négligence. Elle atteint rarement le parfait accord du style et de la pensée, la justesse de dessin que nous admirons dans mille exquises épigrammes de l'Anthologie grecque. Celles-ci sont comme jetées dans un certain nombre de moules d'une forme élé-

(1) Voir les jolis vers de Timon le Sillographe contre le pédantisme des grammairiens poëtes de cette école, dans Athénée, *Banquet des savants*, I, p. 22. Cf. Græfenhan, *Geschichte der klassischen Philologie*, t. I (Bonn, 1843, in-8°), p. 383 et suiv.

gante, mais peu variée; n'est-ce pas un trait de mœurs que cette régularité savante, qui, dans le poëte, laisse voir l'artiste de profession? Même en alignant un billet d'amour, l'épigrammatiste grec semble songer que ses vers pourront être gravés sur la pierre et le marbre (1). L'épigrammatiste français écrit au courant de la plume, sur une feuille volante, des vers qui ne prétendent qu'au succès d'un jour; s'ils survivent au jour qui les a vus naître, c'est un honneur inespéré, dont l'auteur sera le premier surpris; c'est quelquefois l'effet d'une trahison. Sa modestie lui est une excuse, et il a bien le droit de prier qu'on ne lui tienne pas rigueur, et qu'à propos d'aimables frivolités on ne lui parle pas trop des règles de l'art. Boileau s'est permis de définir en vers précis, dans son *Art poétique*, l'épigramme satirique et le vaudeville, mais sa main doctorale n'a pu atteindre en leur vol capricieux tous ces papillons de la poésie légère. Surtout en France, ils vivent de liberté, même de licence, et ils fuient la contrainte des préceptes classiques. Nous sommes Grecs, nous sommes Athéniens par les grâces de l'invention, nous le sommes peu quand il faut limer l'œuvre jusqu'à une correction savante. Ainsi le disait Horace des Romains de son temps :

Turpem putat inscitus metuitque lituram (2).

(1) Cette différence sera bien sensible si l'on compare, dans A. Chénier (p. 109, éd. Becq de Fouquières), la belle épigramme de l'*Hirondelle* avec l'original grec dans l'Anthologie Palatine, IX, 122.

(2) Horace, *Epist.* II, 1, v. 166.

Comme aux naturels heureux profitent leurs défauts mêmes, ainsi la négligence, dans nos petits vers, a sa grâce toute française. En les rapprochant de la prose, elle fait que sans effort on passe quelquefois, dans une même page, de la prose aux rimes et des rimes à la prose. Dans ce qui nous reste des Romains et des Grecs, le *Satiricon* de Pétrone et l'*Apocolocynthosis* de Sénèque nous offrent seuls ce mélange de vers et de prose, qui jette une si agréable variété dans les pamphlets réunis sous le nom de *Satire Ménippée*, et qui donne tant de charme à la *Psyché* de La Fontaine, à quelques-unes de ses *Lettres*, au *Voyage* de Chapelle et de Bachaumont, à mainte composition de Voltaire, surtout à son chef-d'œuvre en ce genre, le *Temple du Goût* (1). Les satires (2) en prose mêlée de vers, auxquelles jadis le Grec Ménippe attacha son nom, ont toutes péri sans qu'il en reste même un fragment. Les imitations latines qu'en avait faites l'ingénieux et savant Varron ne nous sont connues que par des fragments qu'on ne lisait guère, quand l'esprit français renouvela, d'après de simples

(1) Au contraire, je ne rappelle qu'à titre de singularité malheureuse l'idée qu'a eue le poëte Théophile d'écrire d'après le *Phédon*, et moitié en vers, moitié en prose, le *Traité de l'immortalité de l'âme ou la mort de Socrate*. Socrate et Platon méritaient un autre hommage.

(2) On sait que ce mot même de *satira* ou *satura* signifie primitivement « mélange »; et que c'est pour cela qu'il fut appliqué d'abord à des compositions où se mêlaient plusieurs espèces de vers. Voir, dans les *Études littéraires* de Ch. Labitte, t. II, p. 80-121, un chapitre sur ce sujet, et le chap. III du livre de M. G. Boissier, *Étude sur la vie et les ouvrages* de M. T. Varron (Paris, 1861, in-8°).

souvenirs, cette heureuse façon d'écrire sur des matières de politique, de morale et de littérature : c'était donc là une sorte de résurrection où nos écrivains ont une large part d'originalité.

Le nom de Ménippe et de la *Satire Ménippée* nous rappelle une autre espèce de malicieux poëmes qui, sous bien des formes, se sont multipliés, surtout au dix-septième siècle, dans notre langue, je veux dire la parodie et le poëme burlesque. En cela aussi les Grecs nous ont précédés, mais ils n'ont pu, à vrai dire, nous servir directement de modèles. Les *Parodies homériques* de Matron d'Éphèse ont peut-être fourni l'idée du repas ridicule d'Horace, imité ensuite par Boileau (1). Mais ni Matron, ni Timon *le Sillographe* (2), qui flagellait les philosophes avec des vers empruntés à l'Odyssée ou à l'Iliade et détournés de leur sens naturel, ni la *Batrachomyomachie* qui porte le nom d'Homère, et qui n'est, en réalité, qu'un jeu poétique de date plus moderne (3), ni même les Dialogues de Lucien, n'ont pu inspirer toute la littérature grotesque dont Boileau s'est justement moqué ; encore moins le *Lutrin*. Les vieux trouvères et les Italiens sont, chez nous, les véritables pères de cette

(1) Dans Athénée, *Banquet des Savants*, I, p. 5 ; II, p. 62 ; IV, p. 134 ; XIV, p. 656. Cf. Horace, *Satires*, II, 8.

(2) Voir la Collection des fragments de ce Timon publiée en 1859, à Leipzig, par C. Wachsmuth : *de Timone Phliasio cæterisque sillographis græcis*, etc.

(3) Il en existe une agréable et très-libre imitation, publiée en 1668, sous le titre de *la Guerre comique*, réimprimée en 1709; puis en 1837, par Berger de Xivrey, à la suite de son édition, avec traduction française, de la *Batrachomyomachie*.

poésie satirique, qui ne fut certes pas inconnue chez les anciens, mais dont ils ne nous ont pas laissé de monuments assez appréciables pour avoir attiré l'attention de nos poëtes.

J'en dirai autant des *Contes*. Là aussi les *Fables milésiennes* (1) paraissent avoir enlevé aux modernes l'honneur de l'invention; mais, sauf un exemple, la *Matrone d'Éphèse*, conservée dans la rédaction latine de Pétrone, qu'en reste-t-il qui ait pu servir à Boccace, à la reine de Navarre, à la Fontaine? Nous notons là en passant des rencontres, des ressemblances partielles et fugitives, rien qui se puisse appeler, chez les Français, une imitation formelle et réfléchie.

Au reste, c'est peut-être aussi le lieu de remarquer combien l'exemple des Latins avait accrédité chez nous l'usage des mots grecs pour désigner les ouvrages les plus divers d'érudition et de littérature. Pline l'Ancien et Aulu-Gelle, dans leurs Préfaces, signalaient et enviaient la facilité des Grecs à trouver pour leurs livres des titres aimables et piquants : *Rayons de miel* (Κηρία), *Corne d'Amalthée* (Κέρας Ἀμαλθείας), *Prairies* (Λειμῶνες), *Forêt* (Ὕλη), *Recueil universel* (Πανδέκται). Les Romains les imitaient de leur mieux, et les Français prirent de bonne heure cette habitude. Comme Stace avait écrit des *Silvæ*, Ronsard nous donne son *Bocage royal;* comme A. Gelle avait intitulé *Noctes Atticæ* son recueil d'extraits et d'anecdotes, H. Estienne rédige des *Noctes Parisinæ Atticis A. Gellii Noctibus invigilatæ*. Scévole de

(1) Voir A. Chassang, *Histoire du roman dans l'antiquité*, liv. III, c. 7.

Sainte-Marthe compose en latin une *Pædotrophia* ou traité de l'éducation des enfants. J. du Bellay, sous le titre de *Musagnœomachie*, Maurice Scève, sous celui de *Microcosme*, et Grévin, sous celui de *Gélodacrye*, composent des recueils de vers. Un poëte, Louis Le Caron, se donne même le nom grec de Charondas. Le nom de Plutarque, grâce à sa popularité, devient celui de toutes les biographies d'hommes illustres. La *Satire Ménippée* n'est donc pas une exception dans le seizième siècle. Quand notre littérature nationale secoue de plus en plus les entraves du pédantisme, elle reste néanmoins fidèle à cette tradition. Les *Philippiques* de Lagrange-Chancel (1723) nous rappellent, par l'intermédiaire de Cicéron, les *Philippiques* de Démosthène. Le plus grand novateur du dix-huitième siècle, l'abbé de Saint-Pierre, décore du titre de *Polysynodie*, d'*Aristomonarchie*, etc., quelques-uns de ses plus hardis projets en politique. La gigantesque entreprise des philosophes de ce temps pour résumer en un seul livre l'ensemble des connaissances humaines s'appellera l'*Encyclopédie*, d'un mot grec que nos érudits avaient depuis longtemps relevé dans le latin de Pline (1), mais qui n'avait pas encore trouvé une pareille application. L'étude du grec aura beau dé-

(1) *Ad Vespasianum Præfatio* : « Jam omnia attingenda, quæ Græci τὰς ἐγκυκλοπαιδείας vocant. » La dernière édition du *Thesaurus* d'H. Estienne appelle ce mot *vox nihili*. Cela est trop sévère peut-être. Il est certain pourtant que la vraie forme serait plutôt ἐγκυκλιοπαιδεία. Mais le moyen de corriger, en français du moins, un usage aujourd'hui universel?

générer dans nos écoles, l'usage des mots grecs se répandra de plus en plus dans notre langue. Les noms de *Philaléthès* et d'*Aléthophile* figureront au titre de maint écrit pseudonyme; les termes de physique, d'astronomie et de mathématiques, empruntés avec raison au vocabulaire d'Aristote, d'Hipparque et d'Euclide, deviendront souvent d'un usage commun, même chez nos littérateurs (1). Vainement combattus par quelques esprits délicats, ils se multiplieront chez nous avec le progrès des idées et le développement du langage, si bien qu'aujourd'hui même, après tant de réformes et de révolutions, nous renonçons à combattre cette invasion de l'hellénisme; nous serions heureux de pouvoir seulement la contenir et la régler.

(1) Voir l'article *Sur les langues* dans les *Conseils* de Voltaire *à un journaliste*, t. XXXVII, p. 389, éd. Beuchot.

VINGT-SEPTIÈME LEÇON.

LA TRADITION CLASSIQUE DANS LA PASTORALE ET DANS L'APOLOGUE.

Préceptes de Boileau et de Batteux sur la Pastorale. — Stances de Racan. — La mythologie classique et le style de la mythologie dans notre littérature. — Santeuil et P. Corneille. — Le sentiment de la nature chez nos grands écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle. — L'Apologue chez les anciens; ce qu'il a gagné, ce qu'il a perdu en se perfectionnant chez les modernes.

Qu'il est difficile au plus grand écrivain de concilier avec l'invention et le naturel les souvenirs et les leçons d'une éducation savante ! Nous avons vu combien de fois l'originalité de notre génie national a souffert des progrès mêmes que nous faisions depuis le seizième siècle dans la connaissance de l'antiquité; nous l'allons voir mieux encore.

S'il y a un genre de composition où doivent dominer le naturel et même la naïveté : c'est le genre pastoral. Rien qu'à lire les vers de Boileau :

Telle qu'une bergère au plus beau jour de fête, etc.,

on devine que, sous Louis XIV, l'idylle, la bergerie, la pastorale, comme on voudra l'appeler, étaient loin de ce naturel. La parure dont Boileau embellit ses préceptes laisse trop bien voir qu'il n'a guère le sentiment des choses mêmes qu'il nous recommande. Le jardin d'Auteuil, dont *Antoine* était le *gouverneur*, n'avait, je pense, ni beaucoup d'ombrages, ni des prés bien fleuris, ni de larges horizons. C'est peut-être « au coin d'un bois » que Boileau trouvait sa rime, mais je crois vraiment qu'il n'avait garde de s'y engager. Les avenues d'un jardin aligné par Le Nôtre conviennent à son allure volontiers grave et régulière. Il faudra bien du temps pour que la poésie française se hasarde à d'autres errements. Cent ans après Boileau, le bon abbé Batteux, qui refait en une prose languissante l'*Art poétique* du maître, dont il a été aussi le commentateur (1), traite de la Pastorale en homme qui n'a jamais vu ni les champs ni les bergers (2). Il blâme l'églogue allégorique, jadis si florissante, « qui consiste à travestir en bergers des personnages qui ne le sont point, et qui est une finesse de l'artiste plutôt qu'un objet de l'art ». Mais, cette part faite à la critique, il revient aux distinctions savantes, il reconnaît une pastorale épique ou simplement narrative, une églogue dramatique, enfin un genre mixte qui unit le drame à la narration. Pour lui, « les bergers sont des hommes en société

(1) *Les Quatre Poétiques* (Aristote, Horace, Vida et Boileau. Paris, 1771, 2 vol. in-8°).

(2) *Principes de littérature*, t. II, faisant partie du *Cours de belles-lettres*, publié pour la première fois en 1747 et 1748.

qu'on y présente avec leurs intérêts et par conséquent avec leurs passions plus douces et plus innocentes que les nôtres, il est vrai, mais qui, ayant les mêmes objets et le même fonds, peuvent prendre toutes les mêmes formes, quand elles sont entre les mains des poëtes. Les bergers peuvent donc avoir des poëmes épiques, comme l'*Athys* de Segrais ; des comédies, comme les *Bergeries* de Racan ; des tragédies, des opéras, des élégies, des églogues, des idylles (1), des épigrammes, des inscriptions, des allégories, des chants funèbres, etc., et ils en ont effectivement. » Tous ces développements n'empêchent pas la pastorale de devenir languissante et monotone, si on ne la fait « sortir de son monde pour entrer dans le nôtre et y prendre des passions violentes ». Or ces nouveautés sont des hardiesses, nécessaires peut-être « dans des entreprises de longue haleine », mais plus dangereuses encore qu'elles ne sont nécessaires. Dans les convenances du genre, les bergers ont le caractère des lieux où on les place. « Les prés y sont toujours verts, l'ombre y est toujours fraîche, l'air toujours pur. De même les acteurs et les actions doivent avoir la plus riante douceur. Cependant, comme leur ciel se couvre quelquefois de nuages, ne fût-ce que pour varier la scène

(1) Remarquer le singulier sort de ces deux mots : *églogue*, *ecloga*, ἐκλογή, d'abord « morceau détaché » ou « qui peut être détaché » ; les satires d'Horace ont jadis porté aussi ce nom ; — *idylle*, εἰδύλλιον, « petite pièce » ou « petit tableau », mot qui s'applique aussi bien aux petits poëmes de l'Anthologie. Comme la poésie, la langue de la poétique se subtilise par des distinctions souvent inutiles.

et renouveler par quelque rosée le vernis des prairies et des bois, on peut aussi mêler dans leur caractère quelques passions tristes, ne fût-ce que pour relever le goût du bonheur et assaisonner l'idée du repos. » On le voit, cette nature que dépeindra le poëte bucolique, c'est une sorte d'Arcadie française qu'on chercherait vainement dans aucune province du midi ou du nord, qui n'offre pas même les traits particuliers à ces bords du Lignon, à ces campagnes du Forez, si familières aux héros de D'Urfé. Les bergers ici sont imaginaires comme les campagnes qu'ils habitent. « Ils doivent être délicats et naïfs, et en même temps montrer du discernement, de l'adresse, de l'esprit même, pourvu qu'il soit naturel. Ils doivent être contrastés dans leurs caractères, au moins en quelques endroits; car, s'ils l'étaient partout, l'*art paraîtrait*. » Comme si, en vérité, l'art ne paraissait pas déjà trop dans ce dessin de personnages automates que, pour obéir à Batteux, le poëte fera vivre et mouvoir! Il ne suffit pas de recommander le naturel et la nature, il faudrait les prendre tels qu'ils sont et ne les pas farder pour le besoin d'une théorie. Mais poursuivons : « Les bergers doivent être tous bons moralement (1). Un scélérat, un fourbe insigne, un assassin, seraient déplacés dans une églogue. » Nous voici bien avertis que la maréchaussée doit faire bonne garde autour d'une bergerie française, pour que le poëte n'y puisse trouver que des personnages convenables. « Un berger offensé doit s'en pren-

(1) Ceci rappelle un précepte d'Aristote sur les héros de tragédie, *Poétique*, c. xv.

dre à ses yeux, ou bien aux rochers; ou bien faire comme Alcidore (chez Racan), se jeter dans la Seine, sans toutefois s'y noyer tout à fait. » Nouvel avis aux autorités du village, pour qu'il y ait toujours sur les bords de l'eau, soit des arbres où Alcidore se rattrape, soit un nageur obligeant pour le sauver de l'infraction qu'il allait faire aux lois du genre bucolique. Mais c'est peut-être discuter trop longuement une poétique fastidieuse, qui n'annonce et ne pouvait guère produire que de fastidieux poëmes. Je ne sais pas, à vrai dire, si, au temps où Batteux écrivait ces doctes puérilités (c'était l'année même où Montesquieu publia l'*Esprit des Lois*), on jouait des pastorales ailleurs qu'à l'Opéra. L'honnête chevalier de Florian n'avait pas encore pris en main sa flûte et sa houlette, et, quant aux pastorales d'autrefois, Racan, Segrais et Mme Des Houlières nous sont la meilleure preuve de la vanité des préceptes qui nous présentent la poésie bucolique comme une œuvre de composition savamment ordonnée, en présence d'une nature factice, avec une société de faux bergers. Tout ce qu'il y a de gracieux dans ces trois poëtes est ce qu'ils ont décrit sans songer à des règles qu'avaient ignorées les anciens. Pour ma part, je donnerais toute la Bergerie dramatique de Racan pour les stances qui en forment la préface :

Tirsis, il faut penser à faire la retraite.
La course de nos jours est plus qu'à demi faite,
L'âge insensiblement nous conduit à la mort.
Nous avons assez vu sur la mer de ce monde

Errer au gré des flots notre nef vagabonde;
Il est temps de jouir des délices du port.
. . . .
O bienheureux celui qui peut de sa mémoire
Effacer pour jamais ce vain espoir de gloire
Dont l'inutile soin traverse nos plaisirs,
Et qui, loin retiré de la foule importune,
Vivant dans sa maison, content de sa fortune,
A selon son pouvoir mesuré ses désirs!

Et ce qui suit, sur le même ton de douceur et de simplicité décente (1). Voilà bien la tendre voix d'un Virgile français :

Flumina amem silvasque inglorius. O ubi campi,
Sperchiusque, etc. :

Un sentiment délicat des charmes de la nature; le dégoût du monde et de ses vanités, mais un dégoût sans haine et sans colère contre les hommes; rien encore de cette mélancolie maladive et raffinée que Rousseau, puis Chateaubriand, devaient, chez nous, mettre à la mode. Une seule fois, que je sache, au dix-septième siècle, il s'est trouvé un critique pour soutenir que la mélancolie est la cause naturelle du génie poétique et de toutes les grandes productions de l'entendement humain; que, par conséquent, les Italiens et les Espagnols doivent mieux réussir dans la haute poésie, parce qu'ils sont plus sérieux et plus mélancoliques (2). Ces idées d'un écrivain d'ailleurs

(1) Une médiocre pièce du père Lemoine sur le même sujet (Xe *Lettre morale*) : « De la vie champêtre, » fait bien ressortir le mérite de Racan.

(2) Aug. Nicolas, *Dissertation sur le génie poétique* (Paris,

obscur, et qu'il n'a pas même appuyées, comme il le pouvait à quelques égards, sur l'autorité d'Aristote (1), n'ont pas eu d'écho en France avant le temps où la philosophie, rompant avec le dogme religieux, livra tant d'âmes ébranlées à de si douloureux combats.

Quant au style de Racan, dans cette charmante page, s'il garde quelque chose du coloris antique, c'est dans une juste mesure, où il était alors bien difficile de s'arrêter sous la fâcheuse influence de l'air des salons et du pédantisme érudit. Ceci touche à une question générale que je voudrais éclaircir.

Jadis, par un travail naïf de l'imagination populaire, les noms de tous les phénomènes de la nature devinrent, chez les Hellènes, des noms de divinités, et le Grec s'habitua de bonne heure à concevoir sous cette forme le jeu des éléments, la vie des plantes et celle des animaux. Le Silène, les nymphes, les naïades et les dryades ne sont point un merveilleux inventé pour les besoins de la poésie ; ils sont les termes les plus simples et les plus naturels dont se pût servir le poëte pour exprimer dans leur détail les phénomènes du monde physique, et il en fut ainsi tant que la philosophie n'eut pas habitué l'homme à contempler les choses dans leur pleine réalité, à les dé-

1693, in-4°). On attribue à La Mesnardière (est-ce le même que l'auteur de la *Poétique?*) un *Traité de la mélancolie* (La Flèche, 1635) dont le sujet est plutôt théologique et médical, puisque l'auteur y discute la question « si la mélancolie est cause des effets que l'on remarque dans les possédés de Loudun ».

(1) *Problèmes*, XXX, 1.

signer par des mots propres, qui les peignent sans aucun mélange de fables. Depuis que notre pensée a pris des habitudes de sévérité philosophique, la poésie elle-même et surtout la poésie de la nature ont dû changer de langage. L'attirail du vocabulaire mythologique n'est plus qu'un embarras pour le poëte; s'il veut peindre les bois et les campagnes avec leurs habitants, il n'a rien de mieux à faire que de les observer lui-même, au lieu de les regarder par les yeux de Théocrite ou de Virgile. Quand les théologiens grondaient Santeuil pour vouloir perpétuer chez nous cet innocent paganisme de langage, Santeuil n'avait pas de peine à se défendre. Excellent poëte, mais en latin, il suivait une tradition bien naturelle en ornant ses vers de toutes les gracieuses images de la mythologie grecque et latine. On sourit un peu aujourd'hui à voir Bossuet le reprendre gravement de s'être permis d'employer le nom païen de *Pomona* dans une pièce sur les jardins (1); puis Santeuil s'humilier et faire amende honorable, puis Bossuet pardonner à son repentir, comme s'il s'agissait d'une proposition suspecte de jansénisme. Cette querelle à propos des Fables, qui durait depuis longtemps, nous a valu une Défense des Fables dans la poésie, dont Corneille a traduit les beaux vers latins (2) en vers français quelquefois dignes de l'auteur du *Cid* et du *Menteur* :

(1) Santolii *Opera*, p. 27, 271-276, éd. 1698. Les pièces de cette petite affaire sont plus au complet dans l'édition de 1729, t. II, p. 197 et suiv.

(2) P. 182, éd. 1698; t. II, p. 186, éd. 1729.

Quoi? bannir des enfers Proserpine et Pluton?
Dire toujours « le Diable » et jamais « Alecton? »
Sacrifier Hécate et Diane à la Lune,
Et dans son propre sein noyer le vieux Neptune?
Un berger chantera ses déplaisirs secrets
Sans que la triste Écho répète ses regrets?
Les bois autour de lui n'auront point de Dryades?
L'air sera sans Zéphyrs, les fleuves sans Naïades,
Et par nos délicats les Faunes assommés
Rentreront au néant dont on les a formés?
Pourras-tu, Dieu des vers, endurer ce blasphème (1)?

La défense est d'un tour piquant. Le « Dieu des vers », en effet, garda longtemps encore son aimable cortége de déités. Au fond pourtant, les « délicats » avaient raison. Un jour devait venir où la grande poésie française répudierait les mensonges du vieux symbolisme comme les puériles lenteurs de la périphrase (2), et ce n'était pas seulement la religion, c'étaient le bon sens et le bon goût qui devaient achever cette réforme de notre langue poétique. Nous croyons bien, comme on le croyait alors, que la nature parle au poëte observateur autrement qu'au vulgaire. Santeuil loue fort élégamment La Quintinie d'avoir vu dans les champs ce que n'y voyaient pas les simples campagnards (3). Nous croyons de même

(1) *Œuvres* de P. Corneille, éd. Ad. Regnier, t. X, p. 236.

(2) La *Poétique* de De Laudun (1598) est le plus ancien ouvrage où je voie la périphrase recommandée comme un ornement poétique (IV, 9, p. 164).

(3) ..... Cui se natura videndum
Omnino exhibuit, nondum intellecta colonis.
(Santeuil, *Pomona in agro Versaliensi*, p. 90, éd. 1698.)

que la nature révèle au véritable artiste des harmonies et des beautés inaperçues du peuple. Mais ce que l'artiste ajoute à l'observation populaire est quelque chose de plus intime et de plus vrai ; il ne l'emprunte pas aux vieux livres, il le tire du propre fonds d'une âme touchée par les grands spectacles de la vie. La vraie poésie de la nature a changé de langage et de méthode. Aujourd'hui le symbolisme hellénique et romain, en s'interposant entre nous et la nature, nous empêche de la bien sentir et nous gêne pour la bien peindre.

Les mêmes réflexions peuvent éclairer une question qu'on a souvent discutée : si les Grecs connaissaient le sentiment de la nature tel que nous l'entendons aujourd'hui. En réalité, toute la mythologie grecque n'est-elle pas, à elle seule, l'expression la plus vive et la plus variée du sentiment de la nature chez le peuple grec, à travers les diverses phases de sa vie héroïque et religieuse ? Que si l'on cherche maintenant chez ce peuple une autre manière d'observer et d'exprimer les harmonies, les beautés du monde extérieur, les luttes violentes ou le jeu régulier des éléments, il faut reconnaître que ce genre de description est très-rare dans ce qui nous reste de la littérature grecque. La méthode austère d'Aristote dans le traité *du Ciel* et dans les *Météorologiques* (1) ne répond guère à l'idée que nous cherchons. Quelques belles pages de Platon y répondraient mieux,

(1) Le traité *du Monde*, où les descriptions ont quelque chose de plus animé, n'est point d'Aristote; on s'accorde aujourd'hui à le reconnaître.

sans nous satisfaire pleinement; quelques pages délicates, mais un peu fardées, de deux sophistes, Élien (1) et Libanius (2), ne sont écrites que pour l'exemple et l'amusement des écoliers ; les lecteurs sérieux recherchent une plus juste alliance du dessin et du coloris.

Lucrèce, chez les Latins, a vraiment ouvert une voie nouvelle à la description de la nature. Il saisit dans sa pure abstraction la doctrine épicurienne, et, l'explication qu'elle donne du monde matériel, il l'anime d'une admirable poésie, sans presque user pour cela des métaphores mythologiques. C'est à peine si Pline, dans sa prose descriptive, sera plus sévère, à cet égard, que ne l'a été Lucrèce. Chez lui, d'ailleurs, l'emphase et la déclamation gâtent d'ordinaire les plus vraies beautés de conception et de sentiment. La tradition de ce genre descriptif se perpétue dans la littérature par les homélies des Pères de l'Église sur l'Œuvre des six jours, qui passent de bonne heure dans notre langue, par les imitations que nous en donnent (sans parler ici des vers de Du Bartas) P. Charron et, quelques années plus tard, Duguet, l'un des plus pieux et des plus aimables esprits de l'école de Port-Royal. Ce ne sont là que des essais, que des ébauches, mais où se marquent du moins la sincérité de l'observation et celle des

(1) *Histoires variées*, III, 1.

(2) Ἐκφράσεις, t. IV, p. 1066, éd. Reiske. Cet exercice avait sa place régulière dans les écoles de rhétorique. Voir Théon, *Progymnasmata*, c. XI, p. 239 (éd. Walz, au tome I des *Rhetores græci*).

impressions personnelles. Bossuet et Fénelon, ce dernier surtout, traiteront le même sujet avec plus de développement, pour en tirer les preuves de l'existence de Dieu. L'étude seule du ciel inspire un bien ingénieux écrit à Fontenelle, la *Pluralité des mondes*. Mais, à vrai dire, l'objet de Fontenelle, en ce charmant ouvrage, est moins de toucher et d'émouvoir que d'éveiller chez les esprits ignorants et paresseux une juste curiosité pour l'astronomie.

On s'est souvent plaint de ce que la société du temps de Louis XIV n'aimait point la nature. Si aimer la nature c'est la comprendre dans sa plénitude et sa variété avec la science inventive d'un Newton ou l'érudition universelle d'un Humboldt, cette noble passion a en effet manqué aux Français du dix-septième siècle. Mais il y a une façon plus modeste de comprendre et d'aimer la nature, d'entrer avec elle dans une sorte de commerce journalier par la vie des champs et des bois, et cette façon est à la portée du citadin comme du gentilhomme dans son château. A ce point de vue, qui dira que Mme de Sévigné n'aimait pas, ne sentait pas la nature, elle qui en a souvent dessiné d'un trait rapide tant d'aimables et frais croquis ? Ce sentiment se montre aussi dans quelques pages du *Télémaque* et jusque dans les petits exercices que Fénelon composait pour l'usage de son royal élève. Au début même du siècle, un poëte inégal mais fécond, que le rude bon sens de Boileau a pour jamais discrédité, Saint-Amand, mêle à la confusion de ses nombreux écrits je ne sais combien de pages, ou tout au moins de traits qui montrent une âme fa-

cilement émue par les beautés du monde extérieur. Dans sa vie aventureuse, il avait beaucoup couru le monde et sur terre et sur mer. Ses nombreux écrits abondent en souvenirs de ces voyages, et ses souvenirs sont quelquefois d'une saisissante vivacité. Il y a plus, cette « idylle héroïque », qu'il intitula le *Moïse sauvé*, et à laquelle il a si longtemps et si vainement travaillé, ce qui la rend surtout ridicule, c'est l'abus des descriptions, presque toutes déplacées là où l'auteur les insère, mais qui, lues isolément, ne manquent pas toujours de mérite (1). La Fontaine, enfin, n'était-il pas à sa manière un véritable amant de la nature? Il n'en a jamais fait profession, je le sais; mais La Fontaine aime peu les grandes théories et les grandes promesses. Chez lui la passion même a quelque chose d'insouciant et de calme, comme la critique a des façons indulgentes et douces. On ne reconnaît pas moins pour cela chez lui une âme singulièrement sensible aux douceurs de la campagne; maints traits en témoignent dans ses vers et même dans sa prose. Lisez, par exemple, certaine lettre à Mme de La Fontaine, sa femme, durant un voyage qu'il fit de Paris en Limousin. Le bonhomme n'était pas un voyageur à la manière de Saint-Amand; ce voyage fut, je crois, sa plus lointaine

(1) Je m'en suis tenu pour ce jugement aux extraits que je lisais dans un chapitre de M. Phil. Chasles (*Études sur l'Espagne*, p. 305 et suiv.). Le moyen de recourir toujours à ces nombreux et volumineux originaux? D'ailleurs M. Chasles n'écrit pas en panégyriste; il montre les mauvais comme les bons côtés de son auteur.

escapade, et il s'arrêta pour respirer à deux lieues de Paris, près de Clamart. Que de fraîcheur et de franc coloris dans ces dix lignes de sa lettre (1)! « Le jardin de Mme C. mérite aussi d'avoir sa place dans cette histoire..... Souvenez-vous de ces deux terrasses que le parterre a en face et à la main gauche, et des rangs de chênes et de châtaigniers qui les bordent. Je me trompe bien si cela n'est beau. Souvenez-vous aussi de ce bois qui paroît en l'enfoncement avec la noirceur d'une forêt âgée de dix siècles; les arbres n'en sont pas si vieux, à la vérité, mais toujours peuvent-ils passer pour les plus anciens du village, et je ne crois pas qu'il y en ait de plus vénérables sur la terre. Les deux allées qui sont à droite et à gauche me plaisent encore; elles ont cela de particulier que ce qui les borne est ce qui les fait paroître plus belles. » Ne voilà-t-il pas un charmant paysage, esquissé de main de maître, en quelques traits, sans oublier le trait de mœurs, la présence de l'homme en quelque coin du tableau? Il est ici simplement indiqué par cette allusion aux anciens du village. Les Fables offrent mainte scène d'une perfection pareille. Quant aux animaux qui peuplent les bois et les forêts, je ne crois pas que La Fontaine les ait étudiés en naturaliste. Un homme d'esprit a voulu démontrer naguère que le fabuliste les connaissait mieux que Buffon (2). Avec de l'esprit et du

(1) C'est la quatorzième du recueil; elle est datée de Clamart, 25 août 1663.

(2) Damas-Hinard, *La Fontaine et Buffon* (Paris, 1861, in-12).

savoir-faire, on peut donner de l'apparence à tous les paradoxes. Ce que le fabuliste connaissait à merveille, c'est l'homme, qu'il cache le plus souvent sous le personnage des plantes et des bêtes. Là il est observateur et peintre incomparable.

Mais doit-il quelque chose de ses vertus à l'imitation des auteurs anciens? Quant aux écrivains grecs, je dirais volontiers que s'ils lui ont appris quelque chose, c'est à se passer d'eux. Il goûtait fort Platon, et il s'est exercé à en traduire quelques pages; les Latins étaient plus abordables à sa paresse, et, partant, lui devinrent plus familiers. Mais Grecs et Latins le laissent parfaitement libre en sa façon d'écrire, si bien que, de tous les écrivains de son temps, c'est celui qui reste le plus près de notre vieux gaulois, de sa malice et de sa naïveté; n'était son goût exquis, on le croirait un pur disciple de Villon et de Marot. Au reste, le genre où il excelle, l'apologue en vers, est précisément celui où les exemples grecs pouvaient le moins guider un écrivain français. Le seul poëte fabuliste de la Grèce, Babrius, n'était alors connu que par de rares fragments qu'aucun philologue n'avait encore réunis, et par les informes quatrains qui portent le nom de Gabrias, altération probable de celui de Babrius. Il n'y a pas vingt-cinq ans qu'on a retrouvé les cent vingt fables ou environ du recueil original, dont quelques-unes sont vraiment dignes de comparaison avec celles de La Fontaine (1). Notre fabuliste vient de retrouver ainsi un

(1) Voir plus bas l'Appendice.

rival imprévu dans un versificateur de date encore incertaine, mais qui mériterait d'appartenir aux temps classiques de la Grèce. *Le Lion malade et les Animaux*, *le Renard et les Raisins*, chez l'auteur grec, valent au moins les fables correspondantes chez La Fontaine; *les Deux Rats* du premier dépassent de beaucoup *le Rat de ville et le Rat des champs* (1), une des plus faibles du fabuliste français. Mais enfin, en 1666, La Fontaine ne lisait d'autre rédaction des apologues ésopiques que celle de Planude, avec les imitateurs latins, comme Phèdre et Aviénus. Ces derniers lui fournissent çà et là quelques idées, quelques expressions heureuses; le plus souvent un court et simple récit en prose s'anime sous sa main et devient un drame, un tableau achevé. Tout est dit sur cet art merveilleux de La Fontaine; qu'ajouter ici aux récentes leçons d'un maître comme M. Saint-Marc Girardin (2)? Après tout ce que j'ai lu et entendu sur ce sujet, je n'ai guère à exprimer qu'un scrupule d'helléniste et d'historien.

De même que les fables métriques de Babrius sont adressées au fils d'un roi, celles de La Fontaine le sont à un dauphin de France. Phèdre et Aviénus furent aussi des poëtes de cour, ou tout au moins de haute société. C'est dire que l'apologue, entre leurs mains, a perdu son caractère primitif. Il n'est plus la petite leçon de morale populaire imaginée par le vieil Ésope, livrée, sous sa plus simple expression, à la mémoire du premier venu, circulant ainsi à travers le monde et

(1) Fables 19, 103 et 108, éd. Boissonade.

(2) *La Fontaine et les fabulistes*, Paris (1867, 2 vol. in-8°).

de siècle en siècle, sans forme arrêtée, passant quelquefois dans les vers d'Hésiode ou d'Ibycus, ou dans la prose d'Hérodote, mais demeurant d'ordinaire la propriété commune. L'apologue indien, l'apologue chinois, souvent plus ancien que celui d'Ésope, appartient, en tout cas, au même âge de l'esprit humain, âge d'invention naïve, presque impersonnelle. Il exprime la sagesse des pauvres gens; il l'exprime avec malice parfois, mais toujours sans le moindre souci des effets dramatiques. En se raffinant par l'analyse des situations et des caractères, par la recherche du style; en se fixant sous la forme précise d'une composition littéraire, il s'éloigne de son naturel comme de ses origines. La Fontaine, sans trop le savoir, a pris soin lui-même de marquer pour nous cette distance des deux genres; sa *Vie d'Ésope* d'après Planude, qu'il croyait à tort être d'un auteur ancien, nous offre une image assez fidèle de la société asiatique au temps où y vivait l'Ésope de la tradition; c'est là une très-bonne préface aux rédactions toutes nues et toutes prosaïques de ces vieux apologues, mais qui conviendrait mal aux fables savantes d'un Babrius ou d'un Phèdre, et qui convient moins encore à celles du moraliste français. On a dit que rien ne ressemblait moins à une tragédie grecque qu'une tragédie française sur un sujet grec; je dirais volontiers que rien ne ressemble moins au véritable apologue ésopique qu'une fable d'Ésope « mise en vers par M. de La Fontaine ». Qui oserait s'en plaindre? Je m'en garderais pour ma part; mais, après m'être si doucement amusé à lire le *bonhomme*,

je reviens volontiers à quelques pages du recueil ésopique. Chacun sait que le texte en a fort varié à travers tant de siècles, que les rédactions parvenues jusqu'à nous sont souvent divergentes pour le fond, incorrectes pour le style. Qu'importe? c'est la preuve même de leur constante popularité (1). Certes, La Fontaine a été cent fois réimprimé, annoté par les savants à l'usage des curieux ; il a été abrégé, simplifié à l'usage de l'enfance; il le sera encore et vivra autant que notre langue. Mais, dans leur antique et mobile rédaction, les apologues ésopiques ont traversé vingt siècles avant d'être fixés par l'imprimerie, et l'imprimerie, en les fixant d'une manière plus durable, ne les a pas aussitôt bannis de la mémoire du peuple (2). Vingt fois traduits dans toutes les lan-

(1) Cette tradition de l'apologue oriental dans sa simplicité, qu'on pourrait dire ésopique, a été particulièrement étudiée par M. A. Wagener dans un mémoire publié par l'Académie de Belgique (1852, tome xxv, des Mémoires présentés par des savants étrangers).

On pourra lire aussi les deux recueils intitulés : *Hitopadésa ou l'Instruction utile* (traduction de M. Lancereau, Paris, 1855, in-12, Bibl. Elzévirienne), et *les Avadanas, Contes et Apologues indiens inconnus jusqu'à ce jour*, etc., de M. Stanislas Julien (Paris, 1859, 2 vol. in-12); enfin les *Études sur la Fontaine, ou Notes et excursions littéraires sur ses fables*, par P.-L. Solvet (Paris, 1812, in-8°); et la thèse de M. P. Soullié, *La Fontaine, et ses devanciers, ou Histoire de l'Apologue jusqu'à la Fontaine inclusivement*, Paris (1861, in-8°).

(2) Noël du Fail, *Propos rustiques et facétieux* (1548) c. 2, mentionne, parmi les livres que le vigneron Roger Bontemps, ancien maître d'école, lisait aux habitants de son village, le Calendrier des Bergers, *les Fables d'Ésope*, etc.; et au chap. 5, il nous représente le bonhomme Robin, charpentier, disant, le

gues du moyen âge, transformés selon le besoin des peuples et selon le génie de maints fabulistes populaires, ils avaient eu bien avant les poëtes savants, ils ont conservé après eux et au-dessous d'eux une célébrité qui vaut bien la gloire littéraire, si l'on pense que le talent et même le génie n'ont pas de meilleur emploi ni de plus désirable succès que d'amuser les hommes en les instruisant.

soir, à sa famille assemblée autour du feu « le conte de la Cigogne, du temps que les bêtes parloient, ou comme le renard déroboit le poisson, comme il fit battre le loup aux lavandières, lorsqu'il l'apprenoit à pêcher; comme le chat et le chien alloient bien loin; du lion, roi des bêtes, qui fit l'âne son lieutenant et voulut être roi du tout; de la corneille qui en chantant perdit son fromage, etc. » Il serait intéressant de suivre cette veine de tradition populaire.

VINGT-HUITIÈME LEÇON.

INFLUENCES DIVERSES DE L'HELLÉNISME SUR L'ESPRIT FRANÇAIS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Affaiblissement général des études grecques. — Comment, néanmoins, l'esprit grec continue de se propager dans notre littérature. — Rollin considéré comme historien de l'antiquité. — Une page de Bougainville. — La critique appliquée à l'histoire de la Grèce. — Mably, Corneille de Pauw, Voltaire, Rousseau et Condillac. — L'érudition et le bel esprit. — Les voyages en Grèce de Guys, de Choiseul-Gouffier et de Villoison. — Coup d'œil sur les traducteurs et les commentateurs des écrivains grecs à la fin de ce siècle.

J'ai combattu plus haut l'opinion de ceux qui placent au milieu même du dix-septième siècle la première décadence des études grecques dans notre pays. Mais, dès les commencements du dix-huitième, on ne peut, hélas ! la méconnaître, et Rollin, à lui seul, en est un témoin par les efforts qu'il fait pour la combattre. A partir de ce moment les témoignages abondent dans le même sens; il nous suffira d'en noter quelques-uns.

Voltaire, en 1737, écrit dans ses *Conseils à un*

journaliste : « Il est triste que le grec soit négligé en France ; mais il n'est pas permis à un journaliste de l'ignorer. Sans cette connaissance, il y a un grand nombre de mots français dont il n'aura jamais qu'une idée confuse, etc. » Et ce conseil ne fut guère entendu. En 1753, le P. Berthier, jésuite, écrit à l'abbé Dubreüil, qui préparait alors des travaux sur Hésiode et sur l'Anthologie : « Je souhaite que votre projet réussisse dans un siècle si ennemi de l'étude de l'antiquité et de toute bonne littérature. Cela fait des progrès sensibles, et dans trente ans personne ne saura lire le grec. Je parle de cette capitale, qui donne le ton à tout le reste, etc. (1). » La prédiction ne s'est pas tout à fait accomplie ; mais la société parisienne y aida de son mieux. Sans parler du « marquis de la Jeannotière », qui n'apprit pas même le latin, par cette belle raison « que l'on parle beaucoup mieux sa langue quand on ne partage pas son application entre elle et les langues étrangères » (2), nous savons par les Mémoires de Mme d'Épinay (3) avec quel sans façon on dispensait du grec un jeune gentilhomme, appelé pourtant à figurer dans le meilleur monde des académiciens et des encyclopédistes. L'Université se laissait atteindre par l'esprit frivole du siècle, et ne le combattait plus qu'avec mollesse.

(1) Lettre inédite, appartenant à M. Ricard, ancien inspecteur de l'Académie de Grenoble. Une copie m'en est obligeamment communiquée par M. Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

(2) Voltaire, *Jeannot et Colin.*

(3) *Mémoires de madame d'Épinay*, éd. P. Boiteau (Paris, 1863, in-8°), t. I, p. 214 et suiv.

Dans ses colléges, « on ne commençait pas le grec avant la troisième, et l'on ne donnait guère, chaque jour, à cette étude qu'une demi-heure ou trois quarts d'heure au plus (1). » Dans un de ses excellents mémoires dont le recueil présente un tableau si intéressant de l'état des choses et des controverses sur cette matière après la suppression des jésuites, le président Rolland écrit que « l'Université proteste que la langue grecque est toujours en honneur dans ses écoles, et qu'on l'y fait marcher d'un pas égal avec la langue latine. » Mais il ne sait comment « concilier de pareilles protestations avec l'ignorance profonde où sont de la langue grecque la plupart des jeunes gens qui fréquentent les classes, avec les plaintes que l'Université elle-même fait de cette faiblesse, avec le vœu qu'elle forme pour que ses statuts soient, sur cet objet, renouvelés, etc. » La principale cause du mal tient, selon lui, à ce que les écoliers sont libres de suivre les leçons de grec, et que « ces instructions surabondantes, et bornées à une partie de la classe, doivent être négligées par le profes-

(1) *Lettre où l'on examine quel plan d'études on pourrait suivre dans les écoles publiques* (sans lieu ni date, mais publié vers 1770), p. 20-21. L'auteur ajoute que le grec est « presque inconnu dans la province », et, en effet, pour citer un exemple, Marmontel, à en juger par ses *Mémoires*, paraît n'en avoir pas appris un mot dans le petit collége où il fut élevé. Un cahier que j'ai sous les yeux, cahier d'un élève de *seconde*, dans je ne sais quel collége, mais daté de 1774, confirme ces témoignages et ces inductions. Les versions grecques dont l'écolier nous donne le texte sont très-courtes, choisies dans les classiques parmi des pages d'une facilité presque élémentaire.

seur (1). » L'institution d'un *Concours pour l'agrégation* (1766), où l'explication des auteurs grecs (2) avait une place assez considérable, dut remédier un peu au mal signalé par le savant magistrat, et qui se faisait sentir dans les provinces plus encore qu'à Paris ; cette institution ne réussit pas à le guérir. Cependant, chose singulière, qui prouve bien l'heureuse activité de l'esprit français, malgré l'affaiblissement de ces études (3), jamais les idées grecques n'ont plus vivement préoccupé l'opinion que durant ce siècle, et même, dans l'éducation publique, il y eut alors à cet égard une sorte de progrès.

Et d'abord, l'histoire ancienne a peu à peu renouvelé ses méthodes en même temps qu'elle a pris place dans l'enseignement secondaire. Suivant un usage qui remonte aux écoles mêmes des grammairiens et des rhéteurs de l'antiquité, l'histoire ne figurait pas dans le cadre des humanités. En France, comme jadis à Athènes et à Rome, le professeur de grammaire ou de rhétorique devait savoir un peu d'histoire pour bien expliquer les auteurs classiques à ses élèves et pour leur donner, au besoin, des notions relatives aux matières de vers, de narrations ou

(1) *Recueil de plusieurs ouvrages de M. le président Rolland* (Paris, 1783, in-4°), p. 124-126.

(2) Même *Recueil*, p. 186, 228, etc. On remarquera, du reste, que cette première *agrégation*, dont les actes se trouvent dans les Archives de l'Université de Paris, registres 88 et suiv. (Bibliothèque de la Sorbonne), n'est pas tout à fait semblable à notre agrégation d'aujourd'hui.

(3) Les articles *Grec* et *Grec moderne*, dans l'Encyclopédie, témoignent d'une grande ignorance du sujet.

de discours. Fleury, tout en prêchant l'utilité de cette étude pour former l'esprit de la jeunesse, ne demande pas qu'on en expose aux enfants beaucoup plus que les principes (1). Bossuet, vers le même temps, faisait rédiger au dauphin un abrégé de l'histoire de France, et il écrivait pour ce jeune prince le *Discours sur l'histoire universelle*. Mais c'était là une exception. Après Bossuet, je vois Fénelon prendre toute sorte de détours pour enseigner les faits et la morale de l'histoire au duc de Bourgogne : c'est l'objet principal de ses charmants et instructifs *Dialogues des morts*. Il est bien plus réservé encore pour l'éducation des filles, et il borne, en ce qui les concerne, l'enseignement à un choix de récits empruntés à l'histoire sainte (2). D'autres manuels à l'usage des élèves et des maîtres pouvaient circuler alors dans le monde (3); mais aucun n'était imposé dans les classes par le règlement. Rollin, si je ne me trompe, est le premier qui propose à l'enseignement public une idée plus étendue et plus relevée de l'histoire; il est le premier de nos écrivains savants qui ait tenté

(1) *Choix des Études*, chap. XXX : « On ne peut commencer trop tôt à donner aux enfants les principes de l'histoire. En même temps qu'on leur *contera* les faits qui servent de fondement aux institutions de la religion, il faut leur *conter* aussi ceux que l'on trouvera dans l'histoire les plus grands, les plus éclatants, les plus agréables et les plus faciles à retenir. »

(2) Paris, 1687. Le titre seul de son chapitre VI est expressif à cet égard : *De l'usage des histoires pour les enfants*.

(3) Par exemple, celui du père Thomassin, de l'Oratoire, *Méthode pour étudier et enseigner les histoires profanes*, publié l'année même où mourut l'auteur (1695).

d'exposer en un tableau d'ensemble toute l'histoire ancienne à l'intention de la jeunesse, et qui s'occupe formellement de cet objet dans un Traité des études. Assurément Rollin aime l'antiquité, et, par quelques côtés, il l'a très-bien comprise. Tout ce qu'il a écrit montre un art délicat d'étudier les historiens grecs et latins en vue de l'éducation morale; cela respire un parfum charmant d'affection pour la jeunesse et d'honnêteté. Mais, s'il veut toujours être vrai, il n'y réussit pas toujours; on aimerait une manière plus franche que la sienne d'exposer les choses et d'en tirer la leçon morale. Ainsi il ne paraît guère de différence entre Hérodote, Thucydide et Xénophon, dans les récits que Rollin leur emprunte : c'est là une sorte d'infidélité dont il n'a pas conscience, et qu'il serait injuste de lui reprocher sévèrement, mais à laquelle nous sommes aujourd'hui très-sensibles. On en pourrait donner beaucoup d'exemples; je n'en citerai qu'un seul. Vous connaissez le beau récit d'Hérodote sur la mort du satrape Orétès, où se peignent si naïvement les mœurs orientales, surtout le respect des hommes de l'Orient pour le chef qui s'est imposé à eux par la force. La loi, en Perse, n'existe pas, à vrai dire, en dehors des volontés royales. Hérodote, en bon Hellène qu'il était, sent vivement et fait très-bien sentir ce contraste des mœurs orientales avec les mœurs grecques (1). La narration suivante (2) nous montre avec un naturel expressif ce

(1) Voir les lignes mémorables qu'il écrit, livre V, c. 77, sur la démocratie athénienne.

(2) Livre III, c. 127-130, traduction nouvelle. J'ai exposé

trait particulier de l'obéissance passive des Orientaux à leurs chefs :

« Darius, lorsqu'il fut le maître, désira punir Orétès pour tous ses crimes, et surtout pour la mort de Mitrobatès et de son fils. Mais il ne jugea pas pouvoir envoyer directement une armée contre lui, voyant les troubles à peine éteints, sa puissance encore récente, et Orétès entouré de grandes forces, avec mille Persans pour doryphores et le gouvernement des nomes phrygiens, lydiens et ioniens. Voici donc ce que prépara Darius. Ayant réuni les plus considérables d'entre les Perses, il leur dit : « O Perses, qui de vous pourrait se charger de m'accomplir le coup par la ruse, sans violence ni tumulte? Qu'un de vous m'amène Orétès vivant ou le mette à mort; car cet homme n'a jamais rendu service aux Perses, et il leur a fait beaucoup de mal. D'abord il a tué deux de nous, Mitrobatès et son fils, et maintenant il tue les envoyés qui vont le chercher de ma part, et il montre une superbe insupportable. Avant donc qu'il fasse aux Perses quelque plus grand mal, il faut le prévenir par la mort. » Ainsi leur parla Darius. Trente hommes lui promirent, chacun de son côté, de faire ce qu'il demandait. Darius arrêta leur dispute en leur ordonnant de tirer au sort. On tira; celui de tous qui fut désigné était Bagéus, fils d'Ar-

plus complétement ce que je pense de l'art d'Hérodote, comme peintre de mœurs, dans une lecture faite au Congrès scientifique d'Amiens, en 1867, et qui est imprimée dans les *Actes* de ce Congrès.

tontès, et voici ce qu'il fit. Ayant écrit plusieurs pièces sur diverses affaires, il y mit le sceau de Darius et partit ainsi pour Sardes. Arrivé là, en présence d'Orétès, il tira une de ses pièces et la donna à lire au scribe royal (car tous les satrapes ont des scribes royaux). Bagéus présentait ces papiers pour essayer si les doryphores pourraient trahir Orétès. Les voyant accueillir avec respect le papier, et plus encore ce qu'on y avait lu, il en donne un autre où étaient écrits les mots : « Perses, le roi Darius vous défend de servir Orétès. » Ceux-ci ayant entendu, déposèrent leurs lances devant lui. Voyant leur obéissance, Bagéus s'affermit alors et donne au scribe le troisième papier sur lequel on lisait : « Le roi Darius ordonne aux Perses qui sont à Sardes de tuer Orétès. » En entendant ces mots, les doryphores tirent leurs poignards et le tuent sur-le-champ. Ainsi la vengeance de Polycrate le Samien poursuivit Orétès le Perse. »

Voyez ce qu'est devenu le beau récit d'Hérodote sous la plume de Rollin : « Darius chargea de l'exécution de cet ordre un de ses officiers les plus fidèles et les plus affectionnés à sa personne ; cet officier, sous un autre prétexte, se rendit à Sardes. Il pressentit habilement les esprits. Il commença par présenter aux principaux officiers de la garde des lettres du roi, qui ne renfermaient que des ordres généraux. Bientôt après il en produisit de secondes, qui étaient plus précises, et quand il se fut parfaitement assuré de la disposition des troupes, il leur fit la lecture d'une dernière lettre par laquelle le roi leur ordon-

noit de mettre à mort le satrape, et cet ordre fut exécuté sur-le-champ... » C'est bien le fond de l'histoire, mais on voit tout ce qui manque au détail du récit, ce qui manque à la forme, et combien la forme, si naïve chez Hérodote, y contribue à caractériser les faits. Rollin nous trompe donc, sans le vouloir, en abrégeant ainsi l'auteur original. Ailleurs, il allongera en deux pages un discours qu'Hérodote a résumé en trois lignes, ou il donnera d'une autre harangue une traduction à peu près méconnaissable. Ces défauts, qui nous choquent aujourd'hui si vivement, touchaient peu les critiques au dix-huitième siècle. L'abbé Bellenger s'y montre à peu près insensible, dans les *Essais de critique*, où il examine les écrits de Rollin et les traductions françaises qu'on avait alors d'Hérodote (1). Quand le récit historique manque à ce point de vérité dans un écrivain aussi naturellement sincère que l'est Rollin, il faut encore moins demander la couleur locale aux romanciers tels que Ramsay ; ce dernier était un admirateur et comme un élève de Fénelon. Les *Voyages de Cyrus* (2) ont la prétention d'être un roman historique, et le savant Fréret, dans une lettre à l'auteur, s'efforce d'en justifier la chronologie par une comparaison et une discussion sévères des témoignages anciens sur ce sujet. Rien n'est plus faux, cependant, ni plus froidement monotone que ce long récit d'aventures à moitié imaginaires, à moitié développées d'après Hérodote et les anciens compila-

(1) Paris, 1740, in-12.
(2) Paris, 1727.

teurs, sans le moindre sentiment de la beauté antique.

Quant à la philosophie des événements, elle a pris certainement un rare accent d'éloquence dans l'ouvrage de Bossuet (1); plus pratique et plus modeste chez Rollin, elle y est moins contestable qu'elle ne l'est souvent dans le *Discours sur l'histoire universelle*. Mais le temps approche où l'étude des sociétés antiques sera poursuivie avec plus de pénétration et d'indépendance. Rollin touche de près à Montesquieu et à l'*Esprit des lois*. Au sein de l'Académie des belles-lettres, Fréret, à lui seul, représente toute une méthode de recherches sévères et de critique impartiale. Dans le même recueil où sont publiés les mémoires de Fréret, Bougainville, quelques années plus tard, porte sur l'ensemble de l'histoire grecque le jugement ingénieux et ferme que je vais faire connaître au moins par un court extrait (2). On s'y fera une idée du bon sens et du langage excellent dont l'Académie des belles-lettres offrait alors tant d'exemples :

« La connoissance des antiquités grecques et de leur chronologie doit paroître assez indifférente au

(1) A-t-on remarqué que l'idée principale de ce beau livre se trouve, non-seulement dans l'ouvrage latin de Paul Orose, mais, bien avant Paul Orose, dans Diodore de Sicile, où les historiens sont appelés des « ministres de la Providence divine » ? (Préface de la *Bibliothèque historique*.)

(2) *Mémoires de l'Académie*, t. XXIX, p. 32-33. Le mémoire est intitulé : « Vues générales sur les antiquités grecques du premier âge et sur les premiers historiens de la nation grecque considérés par rapport à la chronologie » (lu en novembre 1760).

premier coup d'œil. On se croira même en droit de la traiter de frivole quand on ne voudra faire attention qu'à l'intervalle des temps, à l'éloignement des lieux, au peu de ressemblance de ces mœurs anciennes avec les mœurs des peuples modernes. Mais s'arrêter à cette vue superficielle, ce seroit entrevoir à peine l'objet et le juger bien légèrement.... L'idée que nous nous formons de ces événements ne sauroit être trop juste si nous cherchons à recueillir de la lecture des auteurs toute l'utilité que veulent en tirer des hommes sensés, qui se reprocheroient une étude dont les difficultés ne seroient pas compensées par les avantages. Mais, indépendamment des fruits solides que l'esprit et le goût tirent d'écrivains aussi instructifs qu'agréables, il est certain que l'histoire de la Grèce, se peuplant et se poliçant par degrés, est moins le spectacle des destinées d'une nation qu'une perspective où le genre humain se peint en raccourci dans ses différents états. C'est à la fois un cours abrégé, mais complet, d'histoire, de morale et de politique, puisqu'elle a le mérite de rassembler dans un assez court espace tous les traits épars dans les annales des siècles divers, de faire connoître l'homme sous tous les points de vue possibles, sauvage, errant, civilisé, guerrier, commerçant; de fournir des exemples de tous les genres de gouvernement, des modèles de toutes les lois, en un mot une théorie complète, prouvée par les faits, de la formation des sociétés, de la naissance, de la propagation et du progrès des arts, de toutes les révolutions, de toutes les variétés auxquelles l'humanité peut

être assujettie, de toutes les formes qui peuvent la modifier. Pour un observateur attentif, qui ne voit dans les événements les plus diversifiés en apparence que des effets naturels d'un certain nombre de causes différemment combinées, la Grèce est en petit l'univers, et l'histoire de la Grèce un excellent précis de l'histoire universelle. Jetons un coup d'œil sur le berceau de ce peuple célèbre façonné par des mains étrangères; nous y verrons le monde en son enfance, et tel que nous le montre encore aujourd'hui l'Amérique, cultivée par des colonies européennes. L'objet est intéressant pour la curiosité; c'est une belle carrière ouverte à la réflexion. »

L'auteur de ces pages est le frère de Bougainville le navigateur; il fut quelque temps secrétaire perpétuel de l'Académie, et ce fut lui qui, à ce titre, eut à faire l'éloge de l'illustre Fréret. On ne lit plus guère aujourd'hui ces notices de nos anciens secrétaires perpétuels; elles offrent pourtant une bien vive et bien fidèle image de la vie académique et du mouvement de la science, notamment en ce qui concerne les lettres grecques. L'Allemagne, qui nous a fort dépassés depuis ce temps, oublie trop ce qu'il y avait alors en France de sérieux érudits à côté des génies brillants et des esprits futiles. Ceux qui comprenaient comme Bougainville l'étude des antiquités de la Grèce n'y cherchaient certes pas une occupation frivole; c'étaient les dignes précurseurs de la grande école critique dont s'honore notre temps. Le choix même des sujets que l'Académie mettait au concours marque bien la direction et la mesure de

cette curiosité savante (1). C'étaient, par exemple, l'Histoire des expéditions de nos ancêtres en Asie et celle du royaume grec des Galates (1741); la question : « Pourquoi la langue grecque s'est conservée si longtemps dans sa pureté, tandis que la langue atine s'est altérée de si bonne heure? » (1758); la Comparaison de la ligue Achéenne avec celle des Suisses en 1307, et celle des Provinces-Unies en 1579 (1781).

Jusque dans les écrits où l'érudition française affecte, pour plaire au public, quelque frivolité de langage, elle cache souvent sous cette forme un fond sérieux de doctrine. L'*Essai d'une nouvelle histoire romaine*, charmant badinage de l'abbé Barthélemy (2), continue, pour le fonds des idées, la controverse de MM. Sallier, de Pouilly et de Beaufort (3), sur l'authenticité des récits anciens concernant les premiers temps de Rome. Niebuhr et son école n'ont fait que reprendre et agrandir un problème depuis longtemps posé par la critique française, mais qu'elle n'a pas su approfondir avec assez de patience et de courage.

(1) Voir l'intéressante bibliographie de Delandine, *Couronnes académiques, ou Recueil des prix proposés par des sociétés savantes*, etc. (Paris, 1787, 2 vol. in-8°).

(2) Imprimé pour la première fois, en 1792, dans *le Mercure*, mais qui semble, par sa composition, bien antérieur à cette date. Il a été réimprimé, d'après le manuscrit et avec les notes de Barthélemy, dans le tome II de ses *Œuvres diverses*, par le baron de Sainte-Croix.

(3) La mémorable *Dissertation* de ce dernier *sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'Histoire romaine* vient d'être reimprimée (Paris, 1866, in-8°) par les soins de M. A. Blot.

Nous sommes en plein dix-huitième siècle. De plus en plus s'éveillent les controverses politiques et sociales. Voltaire a publié ses *Lettres sur les Anglais*, Montesquieu l'*Esprit des lois*, et Mably, un an après, ses *Réflexions sur l'histoire grecque*, que suivront bientôt les *Recherches philosophiques* de Corneille de Pauw. Les esprits se partagent entre le dénigrement et l'enthousiasme pour les institutions des cités helléniques. Mably ne voit rien au-dessus des Spartiates; De Pauw les compte au contraire, ainsi que les Thessaliens, les Étoliens et les Arcadiens, comme autant de races qui n'ont rien fait pour le bien de la civilisation. Les véritables Grecs pour lui, et il n'a pas tort en cela, sont les Athéniens, auxquels d'ailleurs son esprit paradoxal prête un peu plus de vertus qu'ils n'en eurent. Au reste, Mably passait lui-même d'un paradoxe à un autre tout contraire avec une touchante loyauté (1); l'opinion publique était indulgente pour quiconque l'intéressait par des nouveautés hardies. Rousseau avait bruyamment ouvert, par l'*Émile*, la lutte contre nos vieilles méthodes d'éducation. Bien d'autres, à sa suite, devaient entrer en lice, et les projets de réforme ne devaient plus manquer, jusqu'à la grande réforme de 89.

Dans ce conflit d'opinions, où, à vrai dire, je n'ai pas ici de parti à prendre, bien des idées se font jour qui ne manquent ni d'originalité ni de justesse. Si l'on songe à ce qui restait de pédantisme dans le ré-

(1) Préface des *Observations sur l'histoire de la Grèce*, éd. de Genève, 1766.

gime de nos écoles, on trouve au moins piquantes des remarques comme celle-ci de Corneille de Pauw, à propos de ce qu'il appelle « l'éducation champêtre des Athéniens » : « Si l'on voulait aujourd'hui adopter leur méthode à cet égard, il faudrait commencer par démolir les colléges, envoyer les maîtres et les élèves à la campagne, et leur faire habiter des jardins et des cabanes rustiques. On formait chez les Grecs un grand homme à peu de frais, tandis qu'en ces palais si somptueux qu'on nomme, à Oxford, des écoles, on peut à peine, avec des dépenses immenses, former un homme médiocre en cent ans (1). » La France, qui venait d'expulser les jésuites, et l'Université, qui venait d'ouvrir ses premiers concours d'agrégation (2) et qui accueillait avec faveur les sages projets du président Rolland, ne devait pas écouter sans surprise les idées aventureuses que le philosophe de Berlin avait rapportées d'un commerce assidu avec les auteurs grecs.

Ainsi, bien ou mal comprises, la philosophie et l'histoire grecques fournissent des armes à tous les partis, des arguments en faveur de toutes les doctrines. Montesquieu doit beaucoup à la *Politique* d'Aristote, Rousseau à la *République* et aux *Lois* de Platon, Voltaire un peu à ces deux philosophes, qu'il feuilletait, bien rapidement sans doute, mais où son regard distinguait souvent, avec un rare bonheur, la pensée, le fait ou le trait d'éloquence propre

(1) *Discours préliminaire*, p. XIV.

(2) Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris*, livre IV, ch, 2 et 3.

à sa thèse de chaque jour (1). Telle page du plus obscur d'entre les auteurs grecs reprenait sous la plume de quelque ardent polémiste une force et un éclat nouveaux. Quand l'auteur de l'*Émile* rappelle les mères au devoir d'allaiter leurs enfants, il ne fait guère que rajeunir la belle invective du philosophe Favorinus sur ce sujet (2). Malgré bien des plaintes et des épigrammes, le grec restait à la mode. « Ce serait un grand malheur, écrivait Mably, en 1766, si on se lassait d'étudier les Grecs et les Romains ; l'histoire de ces deux peuples est une grande école de morale et de politique (3). » On reconnaît là la pensée même que tout à l'heure je montrais si bien exprimée dans une page de Bougainville. C'est sous le nom de Phocion que le même Mably publiait comme *traduits du grec de Nicoclès* ses *Entretiens sur le rapport de la morale et de la politique* (4).

Certes, beaucoup de légèreté se mêle à ce mouvement philosophique, et l'on parle souvent des Grecs avec une grande assurance sans les bien connaître. Le frère de l'abbé Mably, Condillac, est un exemple de cette facilité déplorable. Je remarquais naguère quel soulagement on éprouve en lisant, après les in-folio latins d'un Scaliger ou d'un Vossius, les livres où la critique, au dix-septième siècle, s'exprime

(1) Voyez, comme un exemple de ses heureuses observations, ce qu'il dit des derniers livres d'Hérodote (dans le *Pyrrhonisme de l'histoire*, c. VI).

(2) Conservée dans Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XII, 1.

(3) *Épître* en tête des *Observations sur l'histoire de la Grèce*.

(4) Amsterdam, 1767.

pour la première fois en français et se dégage de l'amas des citations indigestes. Au temps où nous voici venus, la critique tombe dans l'excès opposé; elle a si peur du pédantisme scolastique qu'elle tombe dans celui que Mme de Staël nomme justement « le pédantisme de la légèreté ». On n'ose plus citer les textes anciens sur lesquels on s'appuie, et l'on ne songe pas qu'on prive ainsi le lecteur de tout moyen de contrôle. Condillac est assurément un esprit sérieux. Son *Cours d'études* à l'usage de l'infant de Parme (1775) est une conception originale par son ensemble, originale même en quelques parties, telles que l'analyse du langage et de la pensée. Mais tout ce qui tient à l'histoire y est traité avec un singulier mépris pour les procédés de la science. Condillac écrit trois volumes sur l'histoire grecque et sur la philosophie grecque, sans nous laisser voir s'il savait les éléments de la langue de Thucydide et de Platon. Pas un renvoi aux textes anciens, pas une discussion de témoignages. On dirait qu'il abrége une histoire aussi bien connue que celle de Louis XIII ou de Louis XIV. Ses notices sur Platon, sur Aristote, sur les principaux disciples de ces philosophes, sont de méchants abrégés du méchant manuel de Diogène Laërce, avec quelques jugements qui souvent reposent sur de grossières méprises. Ce n'est pas le dédain systématique de Voltaire pour la philosophie ancienne (1); mais c'est une négligence qui ne vaut pas beaucoup mieux. A propos des langues

(1) « Cette dispute entre les anciens et les modernes est enfin décidée, du moins en philosophie. Il n'y a pas un ancien phi-

et de leur influence sur le développement de la pensée, il parlera des hiéroglyphes, que personne alors ne pouvait déchiffrer, avec la même assurance que s'il les comprenait à livre ouvert (1). Cela est vraiment étrange chez un logicien qui prétendait donner des leçons à Aristote et régenter toutes les sciences au nom d'une nouvelle théorie de l'esprit humain ! En grammaire, il semble avoir à peine entrevu les opinions de ses devanciers. S'il les cite, c'est d'une façon générale, ou quand, par hasard, il s'attache à quelqu'une de leurs opinions particulières, c'est le plus souvent sans l'avoir bien saisie, toujours sans citer les textes mêmes qu'il prétend réfuter (2). Le

losophe qui serve aujourdhui à l'instruction de la jeunesse chez les nations éclairées.

« Locke seul serait un grand exemple de cet avantage que notre siècle a eu sur les plus beaux âges de la Grèce. Depuis Platon jusqu'à lui, il n'y a rien : personne, dans cet intervalle, n'a développé les opérations de notre âme, et un homme qui saurait tout Platon, et qui ne saurait que Platon, saurait peu et saurait mal » (*Siècle de Louis XIV*, fin du chapitre xxxiv).

(1) *Histoire ancienne* (faisant partie de l'*Histoire générale des hommes et des empires*), livre III, c. 2 : « Considérations générales sur les opinions des anciens » (t. XIII, éd. des Œuvres complètes, 1803, in-12). Je ne puis m'empêcher de marquer la date de cette réimpression ; au delà, Condillac ne devait plus garder chez nous l'autorité fort exagérée qu'il eut chez ses contemporains. Voir, sur l'ensemble de son œuvre, le Mémoire de M. Ph. Damiron.

(2) Voir, par exemple, le chap. ii de sa *Dissertation sur l'harmonie du style* (t. X, éd. 1803) où il relève de prétendues erreurs de Denys d'Halicarnasse dans le traité (qu'il ne nomme pas) sur l'Arrangement des mots, et où il parle des accents chez les Grecs et chez les Romains comme s'il n'eût jamais ouvert un

livre de Harris, traduit beaucoup plus tard en français par Thurot (1), est le premier de ce temps où les théories grammaticales soient étudiées avec quelque connaissance des opinions anciennes sur cette matière.

Voltaire assurément savait peu de grec et le laisse voir en maint endroit de ses livres. Mais, quand il critique les auteurs grecs ou leurs traducteurs français, au moins essaye-t-il quelquefois de transcrire les mots du texte sur lesquels porte le débat. Condillac n'a pas ce scrupule, et, pour peu que l'on connaisse l'antiquité, on s'impatiente, vraiment, à lire tant d'assertions superficielles ou fausses, débitées, sur tout sujet, avec tant de confiance et d'étourderie. Que j'aime mieux Descartes réagissant brusquement contre la scolastique et le péripatétisme, pour fonder une nouvelle philosophie sur l'étude même de la nature et des vérités premières ! Il méconnaît Aristote, mais il ne le défigure pas à plaisir, pour triompher ensuite de ses prétendues erreurs.

Comme à Descartes, d'ailleurs, il arrive à Condillac de se rencontrer quelquefois avec les opinions anciennes qu'il ignore ou qu'il aperçoit à travers des souvenirs confus de ses lectures. De même qu'on retrouve sans trop de peine chez Aristote une partie des règles si sévèrement exposées dans le *Discours de*

seul des grammairiens anciens dont nous avons les témoignages sur ce sujet.

(1) *Hermes, or a philosophical inquiry concerning language and universal grammar* (London, 1752); la traduction française est de 1796.

la méthode, de même, en grammaire du moins, j'ai eu plaisir à montrer Condillac, ainsi que Dumarsais, d'accord sur quelques points délicats avec le plus profond des grammairiens grecs, Apollonius Dyscole, que certes ils n'avaient jamais lu (1).

L'érudition a ses inconvénients, et tel esprit puissant eût produit peut-être moins de vérités utiles, s'il se fût imposé, sur le sujet de ses méditations, une recherche préalable et minutieuse des opinions anciennes. Il est pourtant d'une saine méthode de constater l'état antérieur d'une science à laquelle on prétend apporter des idées nouvelles.

Cela me rappelle à propos un livre qui parut en 1766 : *de l'Origine ancienne des découvertes attribuées aux modernes* (2), par Dutens, qu'a rendu peut-être plus célèbre son édition des œuvres de Leibniz. Ce n'est pas un chef-d'œuvre de critique historique. L'auteur s'est fort souvent exagéré la ressemblance des idées modernes avec les anciennes; il n'a pas toujours bien saisi la valeur des textes grecs et latins qu'il interprète. La science du dix-neuvième siècle a repris la plupart de ces questions délicates et les a traitées avec plus de rigueur (3). Mais Dutens suivait une bonne méthode en ne flattant pas la frivo-

(1) Voir *Apollonius Dyscole, Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité* (Paris, 1853, in-8°), p. 137-138.

(2) Réimprimé en 1776 (Paris, 2 vol. in-8°). Une troisième édition, qui est la meilleure, a paru à Londres en 1796, in-4°.

(3) Je songe surtout au grand ouvrage de Beckmann, *Beytraege zur Geschichte der Erfindungen* (Leipzig, 1783-1805). Le détail des ouvrages spéciaux sur les diverses parties de ce sujet m'entrainerait trop loin.

lité du public français, et, au risque d'alourdir son livre, en plaçant au-dessous de chaque assertion du texte le témoignage ancien sur lequel il croit pouvoir s'appuyer. C'est, après tout, la méthode de Bossuet dans l'*Histoire universelle*, de Montesquieu dans l'*Esprit des lois*, et elle permet le plus souvent de contrôler sans peine la justesse de leurs assertions et de leurs jugements (1); c'est la méthode académique par excellence, que devait suivre bientôt Barthélemy dans un livre qui ne perdit pour cela aucun de ses agréments littéraires, le *Voyage d'Anacharsis*.

A travers ces méprises et ces inégalités, l'esprit français, il faut le reconnaître, poursuit avec ardeur sa marche laborieuse; il maintient avec l'antiquité un commerce plus ou moins étroit, mais toujours favorable aux progrès de la pensée. A défaut de discipline, il déploie au moins un courage méritoire pour les recherches les plus diverses. Parmi ces recherches, nous ne devons pas omettre celles des antiquaires et des voyageurs.

Le comte de Caylus, ardent collecteur de monuments antiques, dont il a fait un précieux recueil (2), habile à rechercher les procédés de l'art chez les anciens, à interpréter les textes des auteurs par leur comparaison avec les œuvres plastiques, mérite une place honorable parmi ceux qui alors développèrent

(1) Par exemple, ce que dit Montesquieu (IV, 8) du rôle politique des artisans dans les constitutions de la Grèce est en partie erroné; il est facile de s'en convaincre par le plus simple examen des témoignages allégués dans les notes de ce chapitre.

(2) Paris, 1752-1767, en sept volumes in-8°.

en France le goût de l'hellénisme, surtout en ce qui concerne les beaux-arts. La grande *Histoire de l'Art* de Winckelmann, traduite en français dès sa publication, en 1764, seconde ce progrès des esprits. Depuis longtemps d'ailleurs les observations recueillies en Orient, les descriptions et dessins de monuments, les richesses envoyées à nos musées et à nos bibliothèques par nos agents auprès de la Sublime-Porte, fournissaient un précieux aliment au zèle des antiquaires français. Déjà sous Louis XIV, l'ambassade de M. de Nointel nous avait rapporté, entre autres documents, les plus anciennes inscriptions grecques qui figurent dans notre Musée du Louvre (1) et des esquisses habilement exécutées d'après les sculptures du Parthénon, quelques années avant le fatal siége de 1687 (2). Le voyage de Tournefort (1700), quoique entrepris en vue de l'histoire naturelle, n'a pas été non plus inutile pour la connaissance des antiquités (3). Dans ces divers travaux, soit narratifs, soit pittoresques, se montrent les progrès du

(1) Voir M. de Clarac, *Inscriptions grecques et romaines du Musée royal du Louvre*, planche XI, et M. Fröhner, *Inscriptions grecques du Louvre*, n°s 102, 103.

(2) Pour plus de détails sur ce sujet, je ne puis mieux faire que de renvoyer au livre à la fois sérieux et piquant de M. Léon de La Borde : *Athènes aux quinzième, seizième et dix-septième siècles* (Paris, 1854, 2 vol. in-8°).

(3) Les juges compétents paraissent d'accord pour dénier toute autorité aux deux prétendus voyages de M. de la Guilletière, publiés en 1676, sous les titres de *Lacédémone ancienne et moderne*, et *Athènes ancienne et moderne*, qui suscitèrent alors de graves controverses, surtout de la part du célèbre antiquaire et voyageur Jacob Spon.

goût de mieux en mieux éclairé par la comparaison et par l'étude attentive des monuments et de la nature. Tel fut surtout l'effet heureux du voyage accompli en Orient, vers le milieu du siècle, et qui nous a valu l'*Essai sur le génie original d'Homère et sur ses écrits*, par R. Wood, publié à Londres en 1775, et traduit presque aussitôt en français par Demeunier. A côté de quelques erreurs (1), il y a plus d'idées neuves et vraies dans ce seul petit livre que dans toutes les controverses littéraires du siècle précédent sur le même sujet. Les récits d'Homère, relus et contrôlés par l'étude même des lieux, c'était alors une grande nouveauté, qui donnait à réfléchir sur bien des méprises des critiques et des traducteurs de l'*Iliade*. Déjà cela aidait à marquer une différence longtemps inaperçue entre l'épopée naïve des temps héroïques et l'épopée savante des siècles comme celui d'Auguste. Un livre non moins méritoire comme signe de l'esprit nouveau, j'ajoute non moins instructif, malgré le dédain que Corneille de Pauw affecte pour son auteur (2), est le *Voyage lit-*

(1) Par exemple, c. 5, p. 69, où Strabon (XIII, 1) contredit ce u'il affirme sur la ville de Scepsis; c. 9, p. 167, où la note traduit à contre-sens un témoignage du même Strabon.

(2) *Recherches philosophiques*, I, p. 100 : « On peut citer, parmi les livres les plus futiles qui aient jamais été écrits, le prétendu *Voyage littéraire de la Grèce*, par M. Guys de l'Académie de Marseille. Il veut y démontrer que les Grecs sont encore aujourd'hui tout ce qu'ils furent dans l'antiquité. Telle est la chimère de cet homme-là, qui, après avoir négocié à Constantinople, s'est cru en état de juger les nations, sans même appeler à son secours les lumières de la philosophie. » Il semble que

téraire de la Grèce, ou Lettres sur les Grecs anciens et modernes, avec un parallèle de leurs mœurs, par M. Guys, qui, à titre de Marseillais, avait porté dans l'exploration de ces contrées une sorte de curiosité patriotique. Depuis longtemps l'Europe était résignée à l'esclavage de la Grèce, qu'elle tenait pour irrémédiable (1). Il est donc piquant de voir un Français, bon connaisseur de grec et de latin, habile et sympathique observateur des hommes et des lieux, relever les Grecs orientaux de ce long discrédit, et, sans réclamer une croisade en leur faveur, établir du moins qu'il paraît encore chez eux, çà et là, quelques étincelles du génie antique ; que si le christianisme y recouvre souvent un fonds de superstition toute païenne, il y entretient aussi de très-solides vertus, par exemple dans ce qui tient aux mariages et à l'hospitalité. C'était encore, si je ne me trompe, la première fois qu'on essayait d'intéresser l'Europe occidentale aux poésies populaires des Hellènes dégénérés, et que l'on recommandait la douceur de leur prononciation à des Français, habitués depuis longtemps à n'en pas pratiquer d'autre que celle des disciples d'Érasme. La seconde édition du livre de Guys nous intéresse encore par quelques pages écrites

les lumières de l'observation n'étaient pas non plus inutiles en telle matière. D'ailleurs M. Guys est loin d'avoir les prétentions que lui attribue De Pauw.

(1) Voir, dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions, t. XV, première partie, le mémoire de Berger de Xivrey *Sur une tentative d'insurrection organisée dans le Magne, de* 1612 *à* 1619, *au nom du duc de Nevers, comme héritier des droits des Paléologues*. Cf. ci-dessus, XX[e] leçon, p. 50.

de la main d'une femme dont le nom seul réveille des souvenirs bien chers aux lettres françaises : Mme de Chénier, la mère des deux poëtes, Grecque de naissance et résidant à Péra, au sein d'une famille nombreuse, avait adressé à M. Guys, qui était son ami, deux lettres empreintes d'un sentiment noble et délicat, sur les danses et sur les funérailles chez les Grecs d'Orient ; il a voulu en faire jouir ses lecteurs. C'est pour nous comme le premier parfum de la grande poésie que bientôt fera renaître en France le génie d'André Chénier.

Le comte de Choiseul-Gouffier doit aussi être compté parmi les promoteurs intelligents de l'hellénisme en France. Son *Voyage en Grèce*, dont le premier volume a seul paru avant la Révolution française, éveillait et entretenait le goût de la belle nature et des grands souvenirs de ce pays. D'Ansse de Villoison, qui visita l'Orient de 1785 à 1787, eût fait plus encore, si aux richesses d'une immense érudition il eût joint plus de critique et un sentiment plus fin des choses de l'art. Les quinze volumes de notes qu'il avait amassées, en lisant tous les auteurs anciens pour éclairer et compléter ses observations de voyageur et d'épigraphiste, sont restés inédits (1). Un rapport sommaire, lu à l'Académie des inscriptions et imprimé dans ses Mémoires (2), quelques pages jointes, en 1800, à la relation d'un voyage en Troade par Le Chevalier, et la relation

(1) Dacier, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. de Villoison* (Paris, 1806, in-8°), p. 25-27.

(2) Tome XLVII, p. 283, et II, p. 111 de la nouvelle série.

sommaire de son excursion au mont Athos, récemment imprimée (1), voilà les seuls fruits qui nous soient appréciables de ses laborieuses recherches. On ne peut nier, néanmoins, que les contemporains de Guys, de Choiseul-Gouffier, de Villoison, ne ressentissent je ne sais quelle émotion salutaire à entendre les récits, même incomplets, de tant d'explorations savantes.

Les événements politiques de l'Orient, et surtout l'insurrection grecque tentée en 1774, avec l'appui des Russes, tenaient aussi l'Europe attentive aux destinées de la Grèce moderne et ne lui permettaient pas d'oublier la Grèce ancienne.

Sans doute, bien des préoccupations en détournaient les esprits : tantôt c'était la passion, chaque jour plus grande, pour les sciences, dont on s'inquiétait au sein même de l'Académie des belles-lettres (2); tantôt c'était le goût de l'économie politique et d'une philosophie qui croyait n'avoir presque rien à prendre dans l'héritage de l'antiquité. Les D'Alembert et les Diderot savaient peu le grec et ne s'en inquiétaient guère; Rousseau ne lisait que dans des traductions Platon et Plutarque, auxquels il aimait pourtant à faire des emprunts. Et cependant, cette seconde moitié du dix-huitième siècle voit se multi-

(1) Par M. E. Miller, dans la *Revue de bibliographie analytique*, 1844, p. 839 et suiv.; 935 et suiv.

(2) Témoin les « Réflexions » de l'abbé du Resnel « sur l'utilité des belles-lettres et sur les inconvénients du goût exclusif qui paroît s'établir en faveur des mathématiques et de la physique, » lues en 1741 devant l'Académie des inscriptions, et insérées au tome XVI de ses Mémoires.

plier des publications dont plusieurs font honneur à nos hellénistes philologues ou simples hommes de goût. Strasbourg, à elle seule, nous donne deux savants éditeurs, R. Ph. Brunck et Schweighæuser; l'Académie des inscriptions possède alors plusieurs savants qui, à des titres divers, ont tous bien mérité des lettres grecques : Vauvilliers, par ses travaux sur Pindare; Villoison, par ses éditions de Longus, du Lexique d'Apollonius, des célèbres Scholies de Venise (1); Camus, par son édition avec traduction française de l'*Histoire des animaux* d'Aristote (1783); La Porte Du Theil, par son édition avec traduction de deux ouvrages de Plutarque (1772), par sa traduction d'Eschyle (2) et par ses recherches sur la littérature byzantine (3); Larcher, par ses longs et durables travaux sur Hérodote (1786 et 1802); Lévesque, par une traduction de Thucydide (4), qui garde aujourd'hui encore quelque prix aux yeux des connaisseurs; Ricard, par sa traduction des œuvres complètes de Plutarque (1783-1803). Le talent a manqué, plus que le zèle et le savoir, au bon abbé

(1) Voir, sur cette importante publication, le premier Appendice à la suite du présent volume.

(2) Le texte seul et la traduction française ont été publiés en 1796; les notes amassées pour un commentaire sont restées manuscrites au dépôt de la Bibliothèque impériale. Voir dans le Magasin encyclopédique, t. I, p. 135, une note qui laissait espérer l'achèvement de cette publication.

(3) Divers opuscules de Théodore Prodrome dans les *Notices et extraits des manuscrits*, tomes VI, VII et VIII.

(4) Première édition, 1795, 2 vol. in-4°; plusieurs fois réimprimée.

Auger dans ses efforts pour nous rendre en français tous les orateurs attiques et les harangues extraites des historiens grecs (1); il a manqué au laborieux mais inexact interprète d'Athénée, Lefèvre de Villebrune (2), souvent aussi à Belin de Ballu, qui a repris, après Perrot d'Ablancourt, la difficile tâche de mettre en français toutes les œuvres de Lucien (3).

Au reste, parmi les traductions d'auteurs grecs, qui se multiplient singulièrement dans cette seconde moitié du dix-huitième siècle, il en est plusieurs qui marquent les tendances de l'esprit public. La *Vie d'Apollonius de Tyane*, par Philostrate, publiée en notre langue, à Berlin, par J. de Castillon, d'après l'édition anglaise et avec les commentaires de Ch. Blount (1774), a tout à fait l'air d'un pamphlet antichrétien. La même intention semble avoir dirigé les éditeurs du Recueil des *Moralistes anciens*, dont les premiers volumes contiennent les moralistes grecs (4). La simple curiosité des érudits n'expliquerait pas

(1) Traduction de Démosthène, 1771; d'Isocrate, de Lysias, etc., 1781 et années suivantes; des Harangues tirées des historiens, 1788. Je remarque que ce dernier ouvrage a été imprimé en vertu d'une décision de l'Académie des belles-lettres, qui en a « cédé le privilége à l'abbé Auger, académicien », le 6 juillet 1787.

(2) Paris, 1789, de l'Imprimerie de Monsieur (5 vol. in-4°). Schweighæuser, dans la préface de sa riche édition du texte d'Athénée, relève avec sévérité l'injuste rigueur du jugement de Villebrune sur Casaubon (voir la fin de notre IX[e] leçon).

(3) Paris, 1788, six volumes in-8°, contenant une collation, fort imparfaite, il est vrai, des manuscrits de Lucien.

(4) Paris, 1785-1792. Un recueil semblable et en français paraissait vers le même temps à Dresde.

comment le *Manuel* d'Épictète fut imprimé près de vingt fois en français, de 1700 à 1803, et comment il trouva chez nous jusqu'à sept traducteurs après André Dacier (1); comment une de ces traductions, celle de Desforges, publiée en 1796, est en vers français, « à l'usage de l'adolescence et de la jeunesse ». Le mouvement philosophique du siècle portait la morale à se séculariser par un retour aux traditions grecques. Il allait plus loin lorsqu'il poussait l'école des athées, présidée par le célèbre d'Holbach, à publier sous le nom de Fréret, dont les écrits authentiques étaient alors presque tous inédits, des ouvrages hostiles au christianisme, comme la *Lettre de Thrasybule à Leucippe* et l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*. Voltaire était dans le secret de cette conspiration, qui n'a été pleinement éclairci que de nos jours (2).

Le nom de Fréret nous ramène aux travaux de critique et d'érudition. Dans cet ordre, ce sont de fort estimables ouvrages que les deux *Vies de Julien* (1734, 1746, 1776) et *de Jovien* (1748, 1750, 1776), par La Bletterie; que les *Recherches sur Hérodote*, par Bouhier (1746); que les *Vies des orateurs grecs*, par Burigny (1752); que l'*Examen critique des his-*

(1) Voir Hoffmann, *Lexicon bibliographicum scriptorum græcorum*, t. II, p. 143.

(2) Les apocryphes en question sont reproduits dans l'édition des Œuvres de Fréret, par MM. de Septchênes et Naigeon (Paris, 1796, 20 vol. in-18). Voir le *Rapport au sujet des manuscrits inédits de Fréret*, lu à l'Académie des inscriptions, en 1850, par M. Walckenaer, son secrétaire perpétuel, et inséré au tome XVI de la 2e série de ses Mémoires.

toriens d'Alexandre le Grand, par M. de Sainte-Croix (1775 et 1804); que les *Recherches* de La Porte Du Theil *sur les Parasites* (1772); que celles du même auteur *sur les Thesmophories*, insérées au recueil de l'Académie des inscriptions. Au moment où s'arrête ce qu'on appelle l'Ancienne série, ce recueil nous montre la critique éclairant de mieux en mieux les œuvres littéraires de la Grèce par l'étude des mœurs et des institutions grecques, recrutant des adeptes nombreux parmi les meilleurs esprits et les plus capables d'intéresser le public à leurs travaux. La Révolution allait les interrompre brusquement et congédier l'Académie comme « inutile » (1). Mais, dès que fut calmée la tourmente et qu'un peu de loisir fut rendu aux lettres, on voit, par la date même de plusieurs ouvrages cités plus haut et par celle de plusieurs autres qu'il me serait trop long d'énumérer (2), que les survivants de l'école académique se remirent vite à l'œuvre, soit dans la Compagnie tant bien que mal reconstituée, soit dans des associations librement formées, comme celle qui longtemps rédigea le *Magasin encyclopédique* sous la direction de Millin, Noël et Varens. Le titre seul des *Soirées littéraires*, recueil publié de 1795 à 1801 par l'abbé Coupé, caractérise assez bien ce réveil des études

(1) Voir E. de Rozière et E. Chatel, *Table générale des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, etc. (Paris, 1856, in-4°), *Avertissement*, p. XI.

(2) Par exemple, les travaux de Sainte-Croix, de Mongez, de Millin, etc., relient la science du dix-huitième siècle à celle du dix-neuvième.

savantes (1). Les *Mélanges de littérature et de critique*, par Chardon de la Rochette (2), le représentent mieux encore; une érudition solide y soutient des jugements d'un goût délicat. L'*Anthologie grecque* et la collection des romans grecs avaient surtout occupé l'habile helléniste; mais sa curiosité s'étendait à toutes les matières d'érudition, et ses relations avec les principaux philologues ses contemporains le tenaient au courant de tous leurs travaux. C'est ainsi qu'il a des premiers ou recommandé ou fait connaître aux savants les publications du docteur Coray, qui remontent à 1796 et qui devaient ensuite se continuer rapidement pour l'honneur et le profit commun des Hellènes et des hellénistes (3). Il est à regretter que ces *Mélanges*, accueillis peut-être avec trop d'indifférence par le public, n'aient pas été

(1) On y trouve diverses traductions, médiocres pour la plupart, de poëtes et de moralistes grecs. On trouve aussi la traduction de divers écrits de Lucien dans les *Mélanges littéraires* de l'abbé Morellet (Paris, 1818).

(2) Recueil formé en 1812 (3 vol. in-8o), mais avec des articles qui remontent à la fin du dix-huitième siècle ou au commencement du dix-neuvième.

(3) Voir le touchant récit qu'il avait écrit de sa propre histoire (en grec) et qui fut publié, en 1833, à Paris, aux frais de ses compatriotes; la Notice de M. Dehèque dans l'Encyclopédie des gens du Monde; la Notice plus développée de M. de Sinner dans le Supplément à la Biographie universelle de Michaud. Les Lettres de Coray, dont deux recueils ont été publiés, l'un en 1838, l'autre en 1839, sont précieuses pour l'histoire littéraire; le volume de 1838 l'est particulièrement pour l'histoire de la révolution française, dont Coray fut un des témoins les plus éclairés et les plus véridiques.

complétés par le quatrième et le cinquième volumes qu'annonçait l'auteur; car les trois premiers comptent parmi les meilleures productions de la critique dans notre pays. M. Boissonade en portait ce jugement dans le *Journal de l'Empire* (1); une telle recommandation aurait dû contribuer plus qu'elle n'a fait au succès d'un si excellent recueil.

(1) Articles réimprimés dans *la Critique sous l'Empire*, t. I, p. 209 et suiv.

VINGT-NEUVIÈME LEÇON.

BARTHÉLEMY ET SON *VOYAGE DU JEUNE ANACHARSIS EN GRÈCE.*

Les hellénistes qui relient le dix-huitième siècle au dix-neuvième. — Divers travaux sur les antiquités grecques avant le *Voyage d'Anacharsis :* Ramsay, Mably, La Porte Du Theil. — Érudition de l'abbé Barthélemy.— Son plan et sa méthode dans la composition du *Voyage d'Anacharsis.* — Omissions, erreurs de détail, faux coloris, qui déparent ce beau livre. — Les *Lettres athéniennes* comparées à l'ouvrage de Barthélemy. — Progrès de la critique moderne sur les matières d'antiquité grecque.

La Revue qui termine notre leçon précédente est assurément incomplète ; bien des noms y manquent qui figurent avec honneur dans l'histoire de l'érudition française au temps de notre grande rénovation sociale. Si l'on parcourt le Rapport présenté en 1808 à l'empereur Napoléon par M. Dacier, au nom de la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut (1), on voit combien d'hommes labo-

(1) Publié en 1810 en un volume in-8°, de l'Imprimerie impériale.

rieux, et quelquefois éminents, ont, à travers les agitations des vingt dernières années de ce siècle, maintenu la tradition du savoir, et ont relié les écoles abolies aux écoles qui allaient renaître : c'est Clavier, le laborieux traducteur d'Apollodore et de Pausanias (1) ; c'est Visconti, qui unissait si heureusement la science des monuments avec celle des textes (2) ; c'est Boissonade (3) et son ami Bast (4), préludant à d'importants travaux de philologie grecque, qui, pour le second, hélas! furent bientôt interrompus par la mort ; c'est J.-F. Gail, cet infatigable grammairien, qui, pendant un demi-siècle, fatigua les presses de ses hâtives et imparfaites productions, qui aima et enseigna le grec toute sa vie, sans avoir jamais mérité le nom d'helléniste. Au nom de Gail se rattache un souvenir précieux pour nous, celui d'une Grammaire grecque publiée à l'usage des écoles

(1) Le premier, publié en 1805; le second, en 1814 et années suivantes, en partie après la mort du traducteur. Dès 1801, Clavier avait débuté par une réimpression utile, quoique peu correcte, du Plutarque d'Amyot.

(2) Né à Rome en 1751, mort à Paris en 1818, adopté par la France depuis 1798. Plusieurs de ses opuscules et sa célèbre *Iconographie* sont écrits en français.

(3) Les premières publications de cet helléniste remontent à 1798. Ce sont des articles insérés au *Magasin encyclopédique* et qui montrent une érudition précoce et variée. Voir les Notices de M. Le Bas (1857) et de M. Naudet (1857) sur J.-F. Boissonade. Le Rapport de Dacier nous apprend (p. 33) qu'il préparait alors « une traduction de Dion ».

(4) Dacier, *Rapport*, p. 33, 34. Bast, né Français, attaché alors à la légation de Hesse, préparait une édition d'Apollonius Dyscole, que la mort l'empêcha de publier et dont l'honneur fut ainsi réservé à Immanuel Bekker.

centrales (1), en vue de seconder les premiers efforts des amis de l'antiquité qui renouent la chaîne des études classiques pour l'instruction de la jeunesse (2). Mais, quels que soient les mérites de cette génération de savants placée sur la limite des deux siècles, nous avons hâte de clore une série de mentions trop sommaires, pour nous arrêter enfin devant un ouvrage considérable et digne d'être spécialement examiné.

Le *Voyage d'Anacharsis*, qui parut en 1789, représente à merveille l'état de la science française au moment où la Révolution allait brusquement interrompre ses travaux (3). On avait, depuis la Renaissance, accumulé bien des recherches sur les antiquités de la Grèce. Gronovius en avait formé, de 1697 à 1702, treize volumes in-folio, qui sont loin de tout comprendre. Divers recueils académiques, et au premier rang le recueil de l'Académie des belles-

(1) Ses premières publications remontent à 1780. Sa *Nouvelle Grammaire grecque* est de l'an VIII; elle fut réimprimée à l'usage des lycées en l'an XIII; puis, avec de plus amples développements, en 1818.

(2) En l'an III, le *Programme général des cours des écoles normales* dit simplement (« Art de la Parole », cours professé par Sicard), p. 29 : « Nécessité de refaire nous-mêmes cette grammaire, qui, dans les classes secondaires et autres, doit un jour servir de base à celle des langues anciennes, dont la connaissance, *au moins pour le latin,* est indispensable pour compléter un cours d'éducation. »

(3) L'étude qu'on va lire, sur Barthélemy et le *Voyage d'Anacharsis*, reproduit surtout la première leçon de mon cours 1854-1855. En 1868, le temps m'avait manqué pour développer cette partie de mon sujet.

lettres contiennent de nombreux mémoires où l'érudition et la critique éclairent plusieurs parties de ce vaste sujet (1). Mais personne n'avait essayé de rassembler et de coordonner tous ces travaux et d'en présenter les résultats sous une forme vraiment française. Les romans philosophiques de Fénelon, de Ramsay, de Mably n'offraient pas non plus une image complétement vraie de l'hellénisme. Le *Télémaque* est plutôt l'œuvre d'une imagination savante que d'un savoir méthodique. L'auteur mêle à la description des temps héroïques bien des idées de date plus récente, et quelquefois toutes modernes, rapprochant ainsi les souvenirs des lectures les plus diverses et les pensées d'une politique où l'on reconnait facilement l'impression des événements de la France au déclin de Louis XIV. Les *Voyages de Cyrus*, par Ramsay, sont encore un tableau restreint autant qu'infidèle de la Grèce antique. Les *Entretiens de Phocion et d'Aristias*, par l'abbé Mably (2), quoique l'auteur prétende les avoir traduits sur un vieux manuscrit grec trouvé à la bibliothèque de Saint-Marc, sont beaucoup moins l'œuvre d'un savant que celle d'un philosophe rêveur qui dépeint son propre temps sous la couleur des mœurs et des idées d'Athènes. Ramsay et Mably étaient d'ailleurs l'un et l'autre, le premier surtout,

(1) Il suffira, pour apprécier le caractère général de ces travaux, de parcourir la *Table générale et méthodique* de ces Mémoires, par MM. E. de Rozière et E. Chatel.

(2) 1763, réimprimé en 1767, 1783, 1795, 1804, ce qui est le témoignage d'une certaine popularité. On reconnaissait dans Phocion et dans Aristias des personnages historiques du dix-huitième siècle.

de médiocres écrivains (1). Ce fut donc, en 1755, une idée à la fois neuve et hardie que conçut le docte Barthélemy, lorsqu'il se traça le plan du *Voyage du jeune Anacharsis*. Cette fois, il s'agissait de comprendre dans son ensemble, non pas seulement la vie privée des Athéniens, comme le projetait, vers le même temps, La Porte Du Theil (2), mais toute la vie du peuple grec, et d'en tracer un tableau complet durant la période de temps que l'on peut considérer comme l'apogée de l'hellénisme antique, je veux dire le siècle de Philippe et d'Alexandre. Cette méthode d'exposition et de description dans le cadre d'un roman est sujette à bien des inconvénients, qu'assurément Barthélemy ne s'était pas dissimulés; car, s'il appartenait à son siècle par le goût de l'esprit et de l'élégance, il le dominait par la solidité de l'érudition. On oublie trop, de nos jours, que l'auteur de l'*Anacharsis* était non-seulement un érudit mondain et aimable (3), mais aussi un *médailliste* (4) de premier ordre, qu'il savait plusieurs langues orientales,

(1) Quant aux *Lettres athéniennes* écrites par deux Anglais, imprimées d'abord à très-petit nombre d'exemplaires, en 1741, à plus grand nombre en 1781, voir ci-dessous, pp. 306. 307.

(2) Voir l'*Avertissement* de son édition avec traduction française du traité de Plutarque *Sur la manière de distinguer l'ami d'avec le flatteur* (Paris, 1772, in-8°).

(3) Voir la *Correspondance inédite de Mme Du Deffand* (Paris, 1859) qui contient aussi des lettres de M., de Mme de Choiseul et de Barthélemy.

(4) C'est le titre qu'on prenait alors, quand on s'occupait de *médailles*, et qu'a remplacé dans l'usage le mot moins français de *numismatiste* ou *numismate*.

qu'il a créé la science du phénicien, et que l'Académie des inscriptions le compterait parmi ses membres les plus illustres, même si l'*Anacharsis* ne l'avait pas signalé à la faveur publique comme un de nos meilleurs et de nos plus aimables écrivains. Il sentait donc bien les difficultés de l'immense entreprise qui occupa, durant trente années, tout le temps qu'il ne devait pas à ses fonctions d'académicien et de conservateur du Cabinet des antiques ; ces difficultés, il les signale presque toutes dans le récit qu'il a fait lui-même de sa vie et de ses travaux. La principale, c'est que l'antiquité ne nous étant connue que par sa littérature, le plus souvent mutilée, et par des monuments non moins mutilés que sa littérature, quelque période que l'on choisisse dans la vie du peuple grec, on ne peut espérer de la connaître en détail par des témoignages complets et continus. Il faut donc à chaque instant combler des lacunes, renouer par quelque artifice le fil rompu de la tradition. Dans cette mosaïque que l'on recompose il faut çà et là faire entrer de petites pierres empruntées à des monuments anciens de dates assez diverses, quelquefois même des éléments tout modernes. Un autre inconvénient s'attache à la conception d'un roman historique : presque toujours les héros du roman prennent plus ou moins la couleur et le costume des contemporains de l'auteur qui les fait agir et parler. Le jeune Scythe Anacharsis rappellera donc souvent le docte abbé français qui nous décrit son voyage, nous raconte ses impressions, nous fait part de ses jugements. Ces trahisons sont à peu près inévitables,

et l'auteur essaie vainement de s'en défendre (1). Deux des amis d'Anacharsis ressemblent par des traits reconnaissables aux deux protecteurs de Barthélemy, le duc et la duchesse de Choiseul. Laissons de côté les personnages et le faux coloris qui les rapproche trop évidemment du dix-huitième siècle (2) ; il est presque impossible que sur le fond même des choses, malgré ses immenses lectures, malgré son long et profitable séjour en Italie et ses observations dans les musées, Barthélemy ne laisse percer bien des fois le peintre et le philosophe moderne sous l'antiquaire consciencieux. Ici ce sont les idées de Marmontel qui se glissent sous sa plume dans une analyse de la *Poétique* d'Aristote (chap. LXXI); là, ce qu'il dit de l'astronomie grecque semble une réminiscence de Fontenelle (chap. XXX). Ses jugements sur les institutions de Sparte rappellent trop souvent les paradoxes de Rousseau et ceux de l'abbé Mably. Le critique qui chez lui exprime des objections,

(1) *Troisième mémoire :* « Il n'entrait pas dans mon plan d'envoyer un voyageur chez les Grecs pour leur porter mes pensées, mais pour m'apporter les leurs, autant qu'il lui serait possible. » Au reste, il parle ensuite des fautes qui ont pu lui échapper avec une modestie bien faite pour désarmer la critique. C'est lui encore qui écrivait, dans une lettre du 1er janvier 1755 : « Les erreurs de ceux qui m'ont précédé me font trembler..... Quand on aime l'exactitude, on ne trouve presque rien à dire. »

(2) C'est ce qu'a fait d'ailleurs bien voir M. Villemain, dans une belle leçon (la 4e de la troisième partie) de son cours sur la Littérature du dix-huitième siècle. M. Patin, dans ses *Études sur les Tragiques grecs*, a eu aussi bien des occasions d'apprécier les jugements de Barthélemy sur ce sujet.

d'ailleurs sensées, contre l'usage du chœur dans la tragédie (chap. LXXI) ne saurait guère être un critique ancien, et l'on est bien près de croire qu'il a lu certaines pages de Voltaire sur la théorie du drame. Un anachronisme moins grave, mais enfin un anachronisme, c'est de prêter à un Athénien du temps de Philippe une définition de l'Églogue (chap. LXXX), qui serait tout au plus à sa place un siècle après, c'est-à-dire au temps de Théocrite. L'imagination poétique, telle qu'elle est décrite au début d'un entretien sur la poésie (chap. LXXX) semble n'avoir jamais été conçue de cette façon par les philosophes grecs. Platon l'a dépeinte, dans le *Phèdre* et dans l'*Ion*, avec des couleurs admirables; mais nulle part il ne l'a définie avec la précision savante que nous montre Barthélemy. Aristote autorise moins encore la belle définition de l'*Anacharsis*, car l'imagination (φαντασία) n'a jamais été pour lui que la faculté de concevoir des images, surtout dans le sommeil (1). Au sujet de la purgation des passions, de cette fameuse théorie aristotélique sur laquelle ont pâli tant de commentateurs, Barthélemy se rapproche plus des interprètes modernes que d'Aristote lui-même (2). Dans le chapitre sur les tribunaux, l'auteur remarque avec raison, ce que l'on a souvent méconnu, que les Athéniens étaient obligés par la loi de plaider eux-mêmes leurs causes; et cela ne l'empêche pas d'employer le mot *avocat* pour dé-

(1) Voir, pour plus de détails, l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, p. 195, 277, 288.

(2) Voir, plus haut, la fin de la XXV[e] leçon.

signer des plaideurs athéniens parlant devant leurs juges (chap. XVII et XVIII). Enfin, malgré ce scrupuleux dépouillement des textes qui devaient éclairer son sujet ou embellir ses descriptions, on peut, sans être aussi savant que lui, signaler chez lui quelques lacunes. Dans son chapitre sur les cérémonies relatives à la naissance des enfants, il oublie de mentionner l'inscription du jeune Athénien sur les registres de la phratrie à laquelle appartient sa famille (1). Énumérant les divers chants populaires de l'ancienne Grèce (chap. LXXX), traduisant même quelques vers d'une chanson militaire, il oublie d'en rapprocher un charmant morceau que nous a transmis Athénée, la *Chanson de l'hirondelle* : ces jolis vers, que les enfants rhodiens chantaient en allant faire la quête dans les maisons, au retour du printemps, auraient gracieusement égayé une page de l'*Anacharsis*.

En général, on peut dire que Barthélemy est trop sobre de citations et qu'il ne laisse pas assez souvent la parole aux auteurs originaux. La littérature grecque, même dans l'état de mutilation où elle nous est parvenue, abonde en pages expressives qui peignent heureusement et brièvement les hommes et les choses de l'antiquité. Barthélemy se donne souvent beaucoup de mal pour composer de petits drames, d'ingénieux dialogues, quand il a toutes prêtes sous la main des scènes de la vie publique ou de la vie privée, des discours authentiques, qu'il lui suffisait de traduire et de bien encadrer pour en faire des

(1) Chap. XXVI. Cf. mes *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, n. IV : « Sur l'état civil chez les Athéniens. »

chapitres pleins d'intérêt. Nul art d'analyse ne nous rendra jamais le charme du dialogue d'Ischomaque et de sa jeune femme dans l'*Économique* de Xénophon. Supprimez-y quelques longueurs et ramenez à une forme un peu plus moderne la naïve traduction qu'en a faite La Boétie au seizième siècle, et vous donnerez au lecteur la plus fidèle peinture d'un ménage athénien à la campagne. Les plaidoyers civils des orateurs attiques nous offrent ainsi maint tableau de mœurs qui pouvait entrer, presque sans changement, dans le cadre de l'*Anacharsis*. Quel dommage que l'auteur n'ait pas suivi plus souvent cette méthode ! Que d'emprunts faciles qu'il a volontairement négligés ! Avec moins d'industrie et d'effort, il nous eût plus sûrement intéressés. Il se défie trop de nous, et, même au dix-huitième siècle, je crois qu'il aurait pu compter davantage sur l'attrait naturel des choses antiques simplement exposées en notre langue. Il aime passionnément la Grèce ; il pouvait la faire aimer par un art plus discret de la mettre sous nos yeux avec sa simplicité originale.

C'est là surtout le défaut qu'a justement relevé dans l'*Anacharsis* la critique de M. Villemain. Vous n'avez pas oublié avec quel sentiment délicat de la beauté antique M. Villemain compare une page de la *Cyropédie* avec la traduction légèrement fardée que Barthélemy nous en donne. Pour connaisseur qu'il fût en ces matières, le docte abbé ne saisit pas toujours le génie hellénique dans sa parfaite franchise ; il est un peu comme les artistes qui dessinaient alors les monuments grecs pour M. Guys ou pour M. de

Choiseul-Gouffier, et dont les dessins nous semblent aujourd'hui si imparfaits.

Malgré toutes ces lacunes, ces méprises et ces erreurs, le *Voyage d'Anacharsis* n'en demeure pas moins une œuvre très-méritoire d'érudition et de style, et qui fait le plus grand honneur à la France du dix-huitième siècle. Je regrette sincèrement qu'il tombe de plus en plus dans le discrédit. Encore s'il n'était dédaigné que des antiquaires et des hellénistes de profession! mais il l'est surtout par une futilité ignorante, qui ferait mieux d'aller s'y instruire. Que de pages, dans ce livre, sont empreintes des plus purs sentiments qui animent la littérature grecque! Que de chapitres avaient alors une vraie nouveauté pour le lecteur curieux de pénétrer l'esprit des institutions, des mœurs et de la poésie antiques ! C'est vraiment une heureuse idée de mettre Platon au milieu de ses disciples, sur la hauteur du cap Sunium, devant un ciel qui vient de se rasséréner après la tempête, et de lui faire exposer la cosmologie du *Timée* en présence de ces magnifiques horizons (chap. LIX) : la philosophie de Socrate et de Platon aimait à disserter ainsi au milieu des scènes de la nature (1). La mort de Socrate nous émeut encore chez Barthélemy (chap. LXVII), même quand nous venons de relire les deux admirables dialogues où Platon nous a raconté les derniers entretiens et l'incomparable

(1) M. Sainte-Beuve (*Causeries du Lundi*, t. VII, p. 212) est moins indulgent envers ce chapitre de l'*Anacharsis :* c'est qu'il compare la description de Barthélemy à celle d'un témoin oculaire, et quel témoin ! Chateaubriand.

mort de son maître. Ni Chabanon (1), ni même Vauvilliers (2), n'avaient réussi à nous faire comprendre le génie et l'autorité poétique de Pindare comme le fait Barthélemy (chap. XXXVIII), en restituant pour nous, par un patient et ingénieux travail, le tableau d'une de ces grandes fêtes où des luttes athlétiques et des courses de chevaux rassemblaient et passionnaient la Grèce entière. Que m'importe ici que ce soient les impressions d'un Scythe contemporain d'Alexandre, ou celle d'un Français du temps de Louis XV ? Nos mœurs à cet égard sont si différentes de celles de la Grèce que nous avons besoin de faire, pour comprendre de telles institutions, le même effort que pouvait faire un barbare subitement transporté au milieu des fêtes de la Grèce. Le tableau tracé par Barthélemy nous aide parfaitement à rétablir dans sa grandeur patriotique et religieuse la solennité à laquelle s'associaient les beaux vers de Pindare. Restait la tâche de les bien traduire ; mais rien n'y préparait mieux que de voir dans l'*Anacharsis* ce qu'étaient les *panégyries* grecques, et quel rôle y avait le génie d'un grand poëte (3).

La description de la *Théorie* de Délos (chap. LXXVI) n'est pas moins vive ni moins saisissante : on croirait, à lire ces pages d'un aimable coloris, que Bar-

(1) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXII, p. 451 et suiv.

(2) *Essai sur Pindare* (Paris, 1772, in-12), récemment réimprimé avec d'autres opuscules (Paris, 1856, in-8°) par un neveu de cet estimable helléniste.

(3) Comparez le chap. XXXIV : « Voyage en Béotie ... Hésiode et Pindare. »

thélemy a visité l'Archipel et les Cyclades. Il n'avait pourtant vu que l'Italie; mais, en Italie, il avait visité Naples et son panorama enchanteur ; il avait presque assisté aux premières fouilles de Pompéi et d'Herculanum, nous en avons la preuve dans sa précieuse correspondance, et ce souvenir inspirait heureusement un esprit déjà tout plein des poétiques images de l'antiquité classique. C'est ainsi que, conduisant son jeune Scythe au théâtre d'Athènes (chap. XI), il nous rend, à force de patience et de savoir, quelque chose de la grandeur d'un tel spectacle. La découverte et l'étude de maintes ruines, alors inconnues, nous ont fait pénétrer plus avant dans les secrets de la représentation dramatique chez les Athéniens, et G. Schlegel a pu nous en donner une idée plus grande et plus vraie encore dans la troisième leçon de son Cours de littérature dramatique (1). Mais là, comme ailleurs, ce qu'a fait Barthélemy est déjà bien supérieur à tous les ouvrages précédents sur le même sujet. Qu'on essaie, par exemple, de comparer ces chapitres de l'*Anacharsis* avec le *Théâtre des Grecs* du P. Brumoy, même dans l'édition, fort améliorée, de 1785, on sentira quelles utiles leçons nous apportaient la science et le goût de Barthélemy. Une autre comparaison lui fera plus d'honneur encore.

En 1741 d'abord, puis en 1781, avaient paru les *Lettres athéniennes, ou Correspondance d'un agent du roi de Perse à Athènes pendant la guerre du Péloponnèse* (2), par deux gentilshommes anglais. Barthé-

(1) Comparez ci-dessus, tome I, la fin de la XIV° leçon.

(2) Elles ont été publiées en français par Villeterque (Paris,

lemy ne connut ce livre qu'après avoir publié le sien, et, quand il en reçut un exemplaire de la part des auteurs, il sembla regretter de ne l'avoir pas connu assez tôt pour renoncer au projet même de l'*Anacharsis* (1). Modestie d'auteur, et que nous ne sommes pas tenus de prendre au mot. Froidement conçues et froidement écrites, imprimées sans aucun renvoi aux témoignages anciens, les *Lettres athéniennes* ont tous les défauts d'un roman sans le mérite de l'érudition. Il est même surprenant que des Anglais n'aient pas été mieux inspirés par l'esprit des libres institutions de leur pays, dans le tableau qu'ils nous tracent de la civilisation grecque au temps de Périclès. L'abbé commensal de M. de Choiseul pense et parle mieux qu'ils ne font sur ces grandes choses. Par exemple, à lire la Lettre LXXIIe, sur les jeux olympiques, on n'a pas la moindre idée de ce qu'il y avait de grandeur morale dans les panégyries grecques. Dans la Lettre CLXII^e^, Socrate, dissertant sur l'immortalité de l'âme au chevet d'un malade, nous semble bien pâle devant le Socrate du *Phédon* et du *Criton*, et même devant l'image affaiblie que nous en offre le chapitre LXVII de l'*Anacharsis*.

Un autre et solide mérite de l'ouvrage français, c'est la curieuse annotation qui l'enrichit, soit au bas des pages, soit à la fin de chaque volume; ce sont les Tables et l'Atlas qui l'accompagnent. L'éru-

1803, 3 vol. in-8°), avec beaucoup de portraits gravés, qui n'en augmentent guère le prix.

(1) Voir la lettre de remerciment qu'il insère dans son *Troisième Mémoire*.

dit nous y montre les procédés mêmes de sa méthode et jusqu'aux petits artifices de sa mise en scène. Il y sème çà et là, par exemple au sujet du dialecte homérique, bien des idées neuves alors et que n'a pas toutes dépassées le progrès de la critique. Il y faut encore rattacher plusieurs mémoires de Barthélemy, tels que celui qui fut en quelque sorte son testament d'académicien. Un an après le *Voyage d'Anacharsis*, Barthélemy en publiait comme une sorte de supplément dans son travail, bien imparfait sans doute, sur les finances des Athéniens, à propos d'une inscription attique récemment envoyée au musée du Louvre (1). C'était comme le commencement d'une science qui s'est agrandie par la découverte de documents nouveaux, et qui a fourni à l'illustre Bœckh la matière d'un de ses plus beaux ouvrages (2).

(1) Publié dans le tome XLVIII des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, et séparément, en 1792, sous ce titre : *Dissertation sur une ancienne inscription grecque relative aux finances des Athéniens*. C'est l'inscription qui figure sous le n° 147 au *Corpus inscriptionum græcarum* de Bœckh, et sous le n° I dans l'Atlas épigraphique de l'ouvrage du même auteur : *Staatshaushaltung der Athener* (1re éd. 1817 ; 2e éd. 1851). Je saisis l'occasion de défendre ici notre compatriote contre un savant anglais, M. Rose (*Inscr. græcæ vetustissimæ*, Cantabrigiæ, 1825, p. 123), qui lui reproche de n'avoir pas vu que la stèle du musée du Louvre était aussi inscrite au revers. L'erreur n'est pas douteuse ; mais on l'excusera si l'on songe que la stèle a fort bien pu, comme cela se pratique souvent, être appliquée contre un mur avant que Barthélemy en étudiât l'autre face, et de manière à ce qu'il ne soupçonnât même pas l'existence d'un second texte.

(2) Voir la note précédente. Le livre de Meier et Schœmann sur la procédure athénienne (Halle, 1824) est encore un exem-

Malheureusement pour Barthélemy, son *Voyage du jeune Anacharsis* parut l'année même où éclatait la Révolution française. Il jouit bien peu du légitime succès dont témoignent néanmoins beaucoup d'articles de critique publiés soit en France, soit à l'étranger (1). Privé de toutes ses fonctions, même de ces douces fonctions académiques auxquelles il attachait tant de prix, momentanément emprisonné, le savant abbé écrivit dans sa retraite trois Mémoires qui contiennent un charmant récit de sa vie laborieuse; il y exprimait, avec un découragement bien excusable, la crainte de voir complétement périr en France les nobles études auxquelles il s'était attaché pendant plus d'un demi-siècle (2). Quand ces études refleurirent, et quand l'une des Académies reconstituées donna elle-même le signal d'un retour aux études grecques et latines (3), Barthélemy était mort, et, en même temps que recommençait pour lui une popularité interrompue par le bruit de nos révolutions, une critique nouvelle s'éveillait surtout en Alle-

ple des développements que la science a pris de nos jours sur des sujets sommairement traités par Barthélemy.

(1) Voir, entre autres jugements, ceux de Bœttiger, dans ses dissertations sur la mise en scène (*Quid sit docere fabulam*, 1795, 1796), réimprimées en 1837 avec ses autres opuscules latins.

(2) *Premier Mémoire :* « .... Je dis dans les pays étrangers, car on peut regarder ce genre de littérature comme absolument perdu en France. »

(3) Sujet de prix proposé pour l'an VII par la Classe de littérature de l'Institut : « Rechercher les moyens de donner parmi nous une nouvelle activité à l'étude de la langue grecque et de la langue latine. » M. Boissonade fut un des concurrents couronnés.

magne, et transformait presque tous les problèmes qui se rapportent aux antiquités grecques. Même en France, la plupart des sujets que Barthélemy avait compris dans ses études furent étudiés de nouveau à l'aide de documents qu'il n'avait pu connaître, à la lumière d'événements nouveaux qui avaient changé les horizons de la critique : les Gouvernements d'Athènes et de Sparte, par le judicieux Lévesque (1796 et années suivantes); les Anciens Gouvernements fédératifs et la législation de la Crète, par Sainte-Croix (1799); la Législation grecque, dans son ensemble, par Pastoret (1817-1837); les Beaux-Arts, par Quatremère de Quincy, qui, en 1814, résumait toutes les recherches sur cette matière dans le mémorable ouvrage intitulé *Jupiter olympien*. Le *Voyage d'Anacharsis* a nécessairement perdu beaucoup de sa valeur devant l'école de nos antiquaires et de nos philologues du dix-neuvième siècle. Mais cela ne doit pas nous rendre injustes pour un ouvrage qui résume si bien tous les travaux de la science française sur la Grèce antique au moment où la tourmente de 89 allait les interrompre.

J'aime à rappeler, en terminant, que les Grecs modernes ont su reconnaître ce que leur patrie doit à Barthélemy, et qu'après deux traductions partielles, dont la première est de 1797, le *Voyage du jeune Anacharsis* a été complétement traduit en romaïque par Chysobergis (1).

(1) Vienne, 1819, sept volumes in-8°.

TRENTIÈME LEÇON.

LA CRITIQUE EN MATIÈRE DE LITTÉRATURE GRECQUE A LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Les leçons de La Harpe au *Lycée*. — Ce qu'elles eurent d'original et de nouveau lors de leur publication. — Graves méprises de l'auteur, rachetées par quelques qualités sérieuses de sa critique. — Examen de son jugement sur Aristophane. — Conclusion sur la valeur de son livre en ce qui touche aux lettres grecques. — Rénovation de la critique savante en Allemagne. — Comment madame de Staël, disciple de l'Allemagne, ouvre une voie nouvelle à l'esprit français dans l'étude de la littérature grecque.

Deux ans avant la publication de l'*Anacharsis*, Paris avait vu inaugurer auprès du Palais-Royal, une grande nouveauté littéraire, le *Lycée* : c'était un établissement où l'on donnait des cours publics de sciences et de littérature, et le professeur qui y fut chargé de l'enseignement littéraire était La Harpe, un des brillants élèves de Voltaire, déjà signalé à l'attention publique par plusieurs succès, entre autres, par celui d'un *Philoctète* traduit de Sophocle en vers français, et assez habilement approprié au goût, bon ou mauvais, du public d'alors pour avoir

réussi sur la scène. Les leçons de La Harpe, accueillies avec faveur, ont formé, par des publications successives, le *Cours de littérature* qui lui a valu la meilleure part de sa renommée durable. C'est seulement comme critique des auteurs grecs que je voudrais ici apprécier le brillant professeur du Lycée; et d'abord je signalerai ce que son entreprise même avait d'intéressant à pareille date. En 1786, la critique française n'avait produit aucun livre où les littératures grecque et latine fussent appréciées dans leur ensemble. Les estimables mais lourds écrits de Rapin (1), de Baillet (2), de Gibert (3) et de l'abbé Goujet (4) n'avaient plus guère d'autre valeur que celle de l'érudition, érudition d'ailleurs fort inégale. Quelques pages excellentes de Fénelon et de Rollin pouvaient servir de modèle aux maîtres chargés d'enseigner la jeunesse; quelques brillants aperçus de Voltaire soulevaient mainte question piquante sur

(1) Voir plus haut la XXIe leçon.

(2) *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs* (Paris, 1685-1686, 9 vol. in-12). L'ouvrage est resté incomplet. Voir l'édition de La Monnoye (Paris, 1723 et suiv., sept vol. in-4°), où sont fondues les observations utiles de Ménage, dans l'*Anti-Baillet* (Paris, 1690, in-12).

(3) *Jugements des savants sur les auteurs qui ont traité de la Rhétorique* (Paris, 1713, in-12).

(4) *Bibliothèque françoise, ou Histoire de la littérature françoise* (1741-1756, 18 vol. in-12). L'estimable auteur, dans ses Jugements sur les anciens, montre qu'il avait une très-imparfaite connaissance de leur langue. La *Bibliothèque d'un homme de goût* (Amsterdam, 1773, 2 vol. in-12), par Chaudon, est bien peu digne de son titre. Voir Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, n. 1741, sur les divers remaniements qui ont amélioré ce livre.

les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Thomas dans son *Essai sur les éloges* (1773) avait donné l'exemple de l'étude méthodique et complète d'un seul genre de composition où les Grecs et les Romains ont beaucoup produit ; il avait même jeté sur quelques parties de ce sujet des aperçus ingénieux, des jugements exprimés avec une noble éloquence. Mais aucun de ces ouvrages ne donnait l'idée d'une histoire critique des lettres anciennes : c'était donc là une œuvre digne de tenter l'ambition d'un jeune et généreux esprit. La Harpe s'y lança un peu étourdiment, avec un très-léger bagage de science, mais avec l'esprit net et ferme qu'il portait jusqu'à la rigueur dans le journalisme littéraire, et dont même il avait déjà plus d'une fois abusé envers ses contemporains. Ces leçons furent bien accueillies, et l'on comprend sans peine le charme qu'un public d'élite dut trouver à cet enseignement alors nouveau, et qu'animait la confiante parole du jeune professeur. C'était bien autre chose que les graves leçons d'un gradué universitaire. On aurait dit le *Collége royal* ouvert aux gens du monde. Quand la première partie du cours fut imprimée (1), les études grecques étaient, chez nous, en grande décadence (2), et il ne paraît pas que La

(1) Paris, 1799-1805.

(2) J'avoue que je ne me rends pas bien compte de ce que pouvait être la chaire de grec instituée, en 1734, au collége des Grassins par un legs du vénérable Edm. Pourchot, ancien procureur syndic de l'*Alma Mater* (Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris*, p. 462); on ne voit pas quelle grande influence trois leçons de grammaire grecque par semaine purent exercer alors sur ces études.

Harpe ait rencontré des lecteurs plus sévères que ne l'avaient été ses auditeurs de la rue de Valois. Mais bientôt le public compétent a pris sa revanche, et, par un retour peut-être injuste, La Harpe est tombé dans un grand discrédit. Mieux on a su le grec et plus on a vu combien il le savait mal. Le ton tranchant de ses jugements et l'air avantageux qu'il se donne en relevant les méprises de Voltaire, celles de Brumoy et du bon abbé Auger (1), font d'autant mieux ressortir les bévues et les méprises qui déparent ses leçons sur les auteurs grecs. Aujourd'hui il n'est pas un professeur de nos colléges qui ne puisse, là-dessus, le convaincre de maint péché d'ignorance. Depuis M. Boissonade (2) jusqu'à M. Patin (3) et à M. Sainte-Beuve (4) en ces dernières années, La Harpe a été si souvent et si vertement repris qu'il serait superflu de reviser en détail un procès jugé pour toujours. Mais, même en matière de littérature grecque, il ne faut pas condamner La Harpe sans réserve.

C'était assurément un médiocre helléniste, qui connaissait peu l'histoire littéraire de la Grèce, bien qu'il semble avoir au moins ouvert une fois l'admi-

(1) T. I, p. 131, contre Voltaire; 134, contre le P. Brumoy; 137, contre l'abbé Auger (éd. 1817 en 5 vol. in-8°).

(2) Voir les articles de 1811 et années suivantes, réunis par M. Colincamp dans le recueil qu'il a intitulé : *J.-F. Boissonade. La Critique littéraire sous le premier empire* (Paris, 1863, 2 vol. in-8°).

(3) *Études sur les tragiques grecs*, tome IV : « Jugements des Critiques sur la tragédie grecque ».

(4) *Causeries du Lundi*, t. VII, p. 211.

rable compilation de Fabricius (1), et qui ne connaissait guère mieux les institutions grecques. Sur tout cela, les erreurs abondent sous sa plume, et témoignent de la plus étrange légèreté. Ainsi, trouvant dans la notice d'un grammairien, en tête d'une tragédie de Sophocle, les mots τὸ δὲ δρᾶμα τριάκοστον δεύτερον, il y voit que la pièce « a eu trente-deux représentations », au lieu de ce simple fait qu'elle était la trente-deuxième dans un certain classement des tragédies de l'auteur (2). Sophocle, après le succès de cette pièce, avait été nommé général pour la guerre contre Samos. La Harpe voit là une nomination « à la préfecture de Samos ». Il suppose, à chaque page, que les tragédies grecques étaient originairement divisées en actes, tandis que nos éditeurs et traducteurs leur ont imposé cette division; il appelle le *théâtre* d'Athènes un *amphithéâtre;* il croit que l'orchestre était le lieu où se tenaient les musiciens, que le théâtre était couvert d'une toile (*velarium*), ce qui est un usage romain (3). A propos des dernières paroles d'Ajax, dans la pièce de ce nom, il se méprend sur le sens de la locution *novissima verba* (4), qui n'exprime pas les adieux du mourant aux survivants, mais les adieux de ces derniers à la personne du mort. En parlant de l'*Anthologie grecque* (5), il imagine, je ne

(1) T. I, p. 94.
(2) T. I, p. 114. Cf. Ad. Trendelenburg, *Grammaticorum græcorum de arte tragica judiciorum reliquiæ* (Bonn, 1867, in-8°), p. 7.
(3) T. I, p. 92, 95, 96.
(4) T. I, p. 113.
(5) T. I, p. 224.

sais sur quelle autorité, un certain Hiéroclès, auteur d'une collection d'épigrammes, qui paraît bien n'avoir jamais existé que dans son imagination. Les petites biographies qu'il nous donne des principaux auteurs grecs sont pleines de menues erreurs. Il attribue, par exemple, à Théocrite d'avoir écrit trente églogues, tandis que « Virgile son imitateur n'en a fait que dix (1) », et il insiste sur cette comparaison pour montrer que Virgile compense par la perfection ce qui lui manque pour l'abondance. Le malheur est que, si du recueil des petits poëmes qui portent le nom de Théocrite on retranche ceux qui n'ont rien de pastoral, il en reste *dix*, c'est-à-dire tout juste autant que chez Virgile. Évidemment La Harpe était fort étourdi, et quelquefois il n'a que feuilleté les livres dont il parle. Mais, quand il prend la peine d'étudier avec plus de soin, il juge bien et nettement; il est comme son maître Voltaire, qui a le jugement d'une merveilleuse justesse sur les choses qu'il a pris la peine de bien connaître.

La Harpe quelque part, ayant à opposer la traduction qu'il a faite d'un passage de Sophocle à celle qu'en avait donnée L. Racine, commence par relever les fautes de cette dernière, et on doit avouer que dans cet examen il a presque toujours raison (2) : c'est qu'alors il a pris soin de bien étudier le texte

(1) T. I, p. 265.

(2) T. I, p. 135 : « Ceux qui entendent le grec verront aisément combien le fils du grand Racine est loin de Sophocle. » *Ceux qui entendent le grec* est ambitieux de la part d'un homme qui, lui-même, l'entend si mal.

original. Mais, en tout cela, il est incapable d'un effort soutenu. Quand il faudrait avoir lu avec attention un ouvrage grec, pour le bien apprécier, il se tire d'affaire par quelques lignes d'analyse, ou, plus sommairement encore, par quelques mots d'un jugement dédaigneux : « Le sujet du *Prométhée* d'Eschyle est monstrueux... cela ne peut pas même s'appeler une tragédie. » — « Les *Bacchantes* d'Euripide ne « méritent pas même le nom de tragédie, à moins « qu'on ne restreigne ce nom à la signification qu'il « avait du temps de Thespis. C'est une espèce de « monstre dramatique en l'honneur de Bacchus. » — « Ion est une nouvelle preuve que le genre dra- « matique (1) a été connu sur le théâtre grec comme « sur le nôtre. Le sujet est si embrouillé que j'aime « mieux renvoyer à Brumoy ceux qui voudront « avoir une idée de cette pièce que de perdre un « temps précieux à la développer (2). » Et la pièce qu'il écarte avec ce dédain est précisément une des plus touchantes d'Euripide ; et elle a fourni quelques traits au gracieux personnage de Joas dans l'*Athalie* de Racine ! Après cela, il ne faut pas demander à La Harpe de comprendre au juste ce qu'était sur le théâtre d'Athènes le genre singulier de drame qu'on appelait *satyrique* : il l'appelle tout simplement « un genre monstrueux » (3).

(1) Il entend sans doute le genre intermédiaire entre le comique et le tragique.

(2) T. I, p. 94, 141, 145. Voir encore, p. 173, ce qu'il dit des *Oiseaux* d'Aristophane.

(3) T. I, p. 158.

On aurait cependant le droit d'être exigeant envers lui à cet égard, car il a commencé son chapitre sur les tragiques par quelques pages qui marquent avec assez de justesse la différence du théâtre ancien et du théâtre moderne; mais il les avait bien oubliées lorsqu'il analysait les pièces d'Euripide et d'Aristophane. Au sujet de ce dernier surtout, il avoue avec une sorte de naïveté quel ennui c'est d'être obligé d'étudier en détail l'histoire d'Athènes pour comprendre tant de plaisanteries et d'allusions comiques (1). Les grossières bouffonneries d'Aristophane ne lui semblent pas mériter qu'on se donne tant de fatigue. Par une fiction qu'il aurait pu mieux soutenir, il se représente assistant un jour dans Athènes à une représentation des *Chevaliers*, et adressant à un Athénien son voisin mainte question et mainte critique auxquelles celui-ci ne fait guère que des réponses pitoyables ; c'est là un moyen commode de mettre les rieurs de son côté, mais qui méritait les représailles de quelque helléniste au courant des choses athéniennes. A propos des tragiques, M. Patin s'est spirituellement donné ce rôle, dans un passage de son excellent livre (2), et je suis tenté de le prendre à mon tour, au sujet d'Aristophane. Des onze pièces qui nous sont restées de ce comique, « il n'y en a que deux sur lesquelles, dit La Harpe, il convienne de

(1) T. I, p. 162 et suiv., où il abuse beaucoup d'un jugement sévère de Plutarque dans la *Comparaison d'Aristophane et de Ménandre*, ouvrage dont nous ne possédons qu'un extrait.

(2) *Études sur les tragiques grecs*, t. IV, p. 376, 3e édition.

s'arrêter un moment parce que l'une a eu l'honneur d'être imitée par Racine, et l'autre, le malheur de contribuer à la mort de Socrate. *Les Guêpes* ont fourni à l'auteur de *Britannicus* la première idée de ses *Plaideurs*, comme le sujet de l'*Enfant prodigue*, joué aux marionnettes de la foire, fit éclore celui de Voltaire : d'où il résulte seulement que le germe le plus informe peut être fécondé par le génie. » Renversons un peu les rôles et supposons la pièce des *Plaideurs* jugée par des Athéniens. Otez-en le sel, qui serait sans valeur pour eux, d'une foule de plaisanteries à l'adresse des avocats et des juges parisiens ou d'autres personnages ridicules d'une société toute française et toute moderne (1), que restera-t-il de cette charmante comédie? Une intrigue faible ou nulle, et des caractères tous inconséquents, excepté celui de Perrin Dandin, qui est précisément emprunté à la pièce d'Aristophane ; un amoureux dont on ne sait rien sinon qu'il est amoureux, et qui trompe Chicaneau sans même savoir s'il a besoin de cette tromperie pour s'assurer la main d'Isabelle ; l'enragé Chicaneau, qui n'a son procès avec la comtesse que parce qu'il faut à Léandre une occasion de lui surprendre sa signature pour un contrat de mariage ; qui, plaideur par métier, signe aveuglément un acte, sans prendre le temps de le

(1) M. Saint-Marc Girardin a développé ce contraste dans une charmante dissertation, lue en réunion générale de l'Institut, le 7 avril 1869, et qui va être imprimée dans une nouvelle édition du théâtre de Racine.

lire, et qui ne distingue ni à la voix ni à la figure Léandre, fils de Dandin, d'un Léandre habillé en huissier ; une fille bien élevée qui vient d'elle-même ouvrir la porte du logis, l'ouvre d'abord à moitié, quand elle croit répondre pour son père, puis toute grande, quand il s'agit d'un billet d'amour. Voilà d'étranges invraisemblances. Puis, que d'obscurités dans ces vers où Chicaneau résume l'histoire de son procès ! Il y faut aujourd'hui les notes d'un scoliaste, comme pour bien des traits du comique athénien. Quelle froide parodie que celle qui atteint le vieux Corneille, et dont celui-ci, dit-on, eut la faiblesse de s'offenser ! etc. Combien les *Guêpes* du bouffon Aristophane devaient paraître un spectacle plus grand et plus comique au nombreux et intelligent auditoire que rassemblait le théâtre d'Athènes ! Dès les premières scènes, la folie du citoyen passionné pour sa fonction lucrative de juge ; puis les deux plaidoyers contradictoires du père et du fils : l'un soutenant que sa judicature passagère est une espèce de royauté, et l'autre lui démontrant qu'elle n'est qu'une forme de la servitude où les démagogues réduisent le peuple pour s'enrichir à ses dépens ; puis l'admirable bouffonnerie du procès des petits chiens, que Racine a reproduite ; puis un charmant pêle-mêle de critiques et de satires qui tombent tour à tour sur chacun des poëtes contemporains et se terminent comme par un déluge sur la tête du pauvre Carcinus (son nom signifie le *crabe*) et de toute sa famille ; enfin la conversion apparente du vieux Philocléon, qui, de juge sévère et avare qu'il était,

devient un prodigue, un ivrogne et un débauché : vivante image, non pas de tel ou tel citoyen d'Athènes, selon un procédé qui, s'il en fallait croire La Harpe, serait le seul procédé comique d'Aristophane (1), mais vivante image de la démocratie athénienne avec ses contradictions et ses folies. Là, il ne s'agit plus des intérêts et des ridicules d'une caste, comme dans la pièce de Racine. Sous le personnage de Philocléon, il s'agit des vingt mille citoyens actifs d'Athènes qui siégeaient tour à tour dans les tribunaux ; il s'agit de leurs justiciables, qui ne sont pas toujours leurs compatriotes, mais souvent aussi les alliés et sujets d'Athènes, terribles solliciteurs, qu'une loi oppressive oblige à venir vider leurs différends devant des tribunaux athéniens, et qui, après la perte d'un procès, s'en retournent souvent chez eux le cœur plein de colère et tout prêts à la rébellion. Tel est le patriotique spectacle qu'Aristophane présentait aux Athéniens, et dont La Harpe n'avait pas réussi à se faire la moindre idée quand il concluait platement sur cette pièce (2) : « Il y a dans les *Guêpes* un germe de talent comique qui montre ce que l'auteur aurait

(1) T. I, p. 164 : « Aristophane n'a peint que des individus, Térence a peint l'homme. Les pièces de l'un ne sont que des satires personnelles ou politiques, des parodies, des allégories, toutes choses dont l'à-propos et l'intérêt tiennent au moment ; celles de l'autre sont des comédies faites pour peindre des caractères, des vices, des ridicules, des passions... dont le fond est le même dans tous les temps, etc. » Cf. p. 168, où il compare les pièces d'Aristophane à la *Ménippée*, croyant en cela les rabaisser, tandis qu'il leur fait grand honneur.

(2) T. I, p, 174.

pu être, s'il fût né dans un autre temps et avec un autre caractère; car le caractère influe beaucoup sur le talent, et ce n'est pas la méchanceté, la jalousie et la haine qui apprennent à faire des comédies (1). »

Quoi qu'il en soit, et quelques erreurs, quelques lacunes qui la déparent, l'œuvre de La Harpe, dans ces chapitres concernant les littératures anciennes, a des mérites sérieux qu'il ne faut pas méconnaître. Il choisit bien, d'ordinaire, les morceaux qu'il veut citer des poëtes grecs, et il les traduit en vers d'une façon noble et correcte, sinon exacte comme le voudrait notre goût plus exigeant. Ce qu'il sent bien, il l'exprime avec bonheur. Son analyse des douze premiers chants de l'*Iliade* est un morceau éloquent; ses vues générales sur la poésie bucolique (2) sont justes et fines; en quelques lignes il dit là-dessus beaucoup plus de vérités qu'on n'en trouve dans les lourds commentaires de ses devanciers sur le poëme pastoral. Il y a tel sujet plus délicat où, soit heureuse rencontre, soit effet d'une étude plus attentive qu'il ne semble, ses jugements laissent peu à reprendre. Sans doute, il a oublié qu'Aristote fut quelque peu poëte, ou du moins versificateur; M. Boissonade a vertement relevé sa négligence à

(1) Cf. t. IV, p. 229 et 233, ce qu'il dit des *Philosophes* de Palissot, pauvre imitation des *Nuées* d'Aristophane (1760), dont j'aurais pu rappeler plus haut (p. 202) le souvenir, et sur laquelle il est intéressant de lire le témoignage l'auteur lui-même, dans le recueil de ses Œuvres, t. I, p. 237.

(2) T. I, p. 203.

cet égard. Mais il caractérise bien la prose de ce philosophe (1), et comme peut-être personne excepté Pellisson (2) ne l'avait fait avant lui : c'est à croire qu'il en avait au moins traduit quelques pages sur le grec avec l'abbé Batteux ou avec Vauvilliers. En général, bien que souvent il maltraite à tort les anciens, il nous encourage plus souvent à les lire, et je me figure que le *Lycée* a fait comme une transition utile entre le dix-huitième et le dix-neuvième siècle, en ce qui touche aux études classiques ; il a maintenu les bons auteurs de l'antiquité au programme de l'éducation libérale. C'est là un honneur dont on ne saurait le priver sans injustice.

Un grand mouvement d'études se préparait ou s'accomplissait alors, mais cela surtout en Allemagne, et les luttes politiques nous tenaient fort éloignés de ce mouvement où l'histoire des arts et de la littérature s'alliaient heureusement pour renouveler l'esprit de la critique littéraire. Winckelmann trouvait, dès 1793, un traducteur français (3) ; mais les *Prolégomènes* de Wolf sur Homère, publiés pour la première fois en 1795, n'obtenaient chez nous qu'un accueil froid ou dédaigneux (4). La brillante et savante société de Coppet servit alors d'actif intermédiaire entre la France et les pays d'outre-Rhin, où la

(1) T. I, p. 3, au début même du Cours, et à propos de la Poétique.

(2) Voir plus haut, p. 77, note 3.

(3) Huber, dont la traduction n'a été complétée qu'en 1802.

(4) Voir, entre autres, un jugement de Sainte-Croix dans le *Magasin encyclopédique*, année III[e] (1798), tome V : *Réfutation d'un paradoxe sur Homère*.

littérature savante comptait tant de maîtres éminents. Avant même d'être connu chez nous par une traduction de son *Cours de littérature dramatique*, G. de Schlegel avait certainement répandu quelques-unes des idées nouvelles dans le cercle qu'animait le génie de Mme de Staël et de Benjamin Constant. L'influence de l'Allemagne est sensible dans le grand ouvrage de ce dernier *sur les Religions*, surtout dans ces chapitres où l'auteur essaie de montrer entre l'*Iliade* et l'*Odyssée* des différences qui ne permettent pas de les rapporter au même poëte, ni à la même période de l'histoire grecque (1). On n'avait pas encore traité en France toutes ces questions d'un point de vue aussi élevé, avec une critique aussi impartiale. Jusqu'à Voltaire, on opposait les fables païennes au christianisme comme l'erreur et le mensonge à la vérité absolue. En revanche, le rationalisme de Voltaire crut rabaisser la Bible en la comparant aux fictions homériques. Également éloignée de ces deux excès, une nouvelle école acceptait la comparaison et développait le parallèle (2), mais avec une sympathie éclairée pour toutes les manifestations de la pensée religieuse, avant comme après l'Évangile. Sous la variété des symboles qui forment la religion des Grecs et qui animent leur poésie, elle montrait les progrès

(1) Ouvrage cité, VIII, 1, p. 416 et suiv. On sait d'ailleurs que cette idée, soutenue par toute une école de critiques anciens, l'avait été, chez les modernes, par Vico, dans le troisième livre de sa *Science nouvelle*.

(2) Comparer, à cet égard, les livres du docteur Lowth et de Herder sur la poésie des Hébreux (cités plus haut, p. 129).

de la morale, les luttes intérieures de la conscience humaine ; elle nous intéressait à ce dramatique spectacle. Sans méconnaître la grandeur des idées et des sentiments chrétiens, elle nous montrait dans Homère, dans Pindare et dans Sophocle les interprètes d'idées et de sentiments qui méritent mieux qu'une dédaigneuse indulgence.

Le même esprit a dicté les belles considérations de M[me] de Staël *Sur la littérature dans ses rapports avec les institutions sociales.* C'est là un livre qui relève évidemment d'une autre inspiration que toute la critique littéraire du dix-huitième siècle. L'auteur a peu lu, je le crois, Fénelon, Voltaire et l'abbé Batteux ; elle ne cite qu'une fois, et avec respect, l'*Anacharsis* de Barthélemy, encore est-ce pour le réfuter. Elle ne cite pas davantage les critiques allemands ; ce n'est point une érudite comme M[me] Dacier, qui s'appuie, à chaque page, sur des autorités savantes ; mais on voit qu'ils sont ses véritables maîtres et qu'ils lui ont appris sa large et féconde manière d'interpréter les littératures anciennes. Ce qu'avait seulement aperçu l'ingénieux Fénelon ; « l'aimable simplicité du monde naissant », devient chez elle toute une théorie historique. Comme elle nous fait comprendre que les œuvres de l'imagination et celles de la raison ne sont pas soumises à la même loi de progrès ! Comme elle nous montre, chez les Grecs, l'heureux avantage d'une invention poétique qui s'exerce sans leçons et sans modèles, en présence de la nature, devant les types les plus parfaits de la figure humaine ! Jamais on n'avait mieux saisi les beautés de la langue d'Ho-

mère, cette peinture naïve des moindres choses de la vie. Jamais on n'avait su nous faire sentir, jusque dans l'éloquence politique, cette noble franchise du langage que n'embarrassent pas les souvenirs du passé ni les servitudes du pédantisme scolaire. La Révolution aussi apportait alors ses leçons à la critique; elle l'aidait à mieux comprendre les libres institutions d'Athènes et ce que de telles institutions eurent d'encouragements pour le génie d'une petite race d'hommes merveilleusement née, heureusement nourrie aux jouissances du beau. C'est en vingt pages à peine que Mme de Staël parcourt les trois principales périodes de la littérature grecque, marquées par les noms d'Homère, de Périclès et d'Alexandre. Mais, en ces vingt pages, il y a plus de substance que dans plus d'un gros livre; j'en détache presque au hasard quelques pensées et quelques récits d'un laconisme pénétrant que le lecteur n'admet pas toujours sans réserve, mais qui ouvrent comme de larges horizons à son esprit. « L'imprimerie, si favorable au progrès, à la diffusion des lumières, nuit à l'effet de la poésie; on l'étudie, on l'analyse, tandis que les Grecs la chantaient et n'en recevaient l'impression qu'au milieu des fêtes, de la musique et de cette ivresse que les hommes réunis éprouvent les uns pour les autres. » — « L'approbation du peuple grec s'exprimait plus vivement que les suffrages réfléchis des modernes. Une nation qui encourageait de tant de manières les talents distingués devait faire naître entre eux de grandes rivalités, mais ces rivalités servaient à l'avancement des arts. La palme la

plus glorieuse excitait moins de haine que n'en font naître les témoignages comptés de l'estime rigoureuse qu'on peut obtenir de nos jours. Il était permis au génie de se nommer, à la vertu de s'offrir, et tous les hommes qui se croyaient dignes de quelque renommée pouvaient s'annoncer sans crainte comme des candidats de la gloire. La nation leur savait gré d'être ambitieux de son estime. » On croit entendre un écho de l'éloquence de Périclès et d'Alcibiade lorsque « ces candidats de la gloire » remplissaient l'agora de leurs bruyantes ambitions (1). Mme de Staël ajoute : « Maintenant la médiocrité toute-puissante force les esprits supérieurs à se revêtir de ses couleurs effacées. Il faut se glisser dans la gloire, il faut dérober aux hommes leur admiration à leur insu. » *Maintenant* est de trop, car le mal dont elle se plaint n'était pas inconnu aux Athéniens de ce grand siècle. Elle qui avait lu Aristophane, et le comprenait mieux que La Harpe, mieux encore que Barthélemy, pour s'être trouvée mêlée aux troubles et aux passions révolutionnaires; elle savait que de malsaines jalousies corrompaient, dans Athènes comme à Paris, l'esprit d'égalité démocratique (2). Il faut pardonner ces touches inexactes à

(1) Voir surtout l'Oraison funèbre que Thucydide met dans la bouche de Périclès (II, 35-46) et le discours qu'il fait prononcer à Alcibiade pour justifier ses brillantes et patriotiques prodigalités (VI, 16-18).

(2) Voir une page fort originale du *Vieux Cordelier* (p. 222, éd. de 1836), où Camille Desmoulins rapproche les mœurs révolutionnaires de 93 et les mœurs athéniennes du temps de Socrate.

l'entraînement d'un travail rapide ; elles sont d'ailleurs bien rachetées par la justesse du sentiment général qui s'exprime ici dans un magnifique langage !

L'auteur exagère la supériorité de nos tragédies modernes sur celles des Grecs pour « la profonde connaissance des passions »; mais elle marque justement le rôle populaire du chœur, l'élévation morale des idées que, d'ordinaire, il exprime sur l'instabilité des choses humaines, sa noble compassion pour les misères des rois, etc.; elle montre à merveille en quelques lignes, comment, sous le règne d'un Louis XIV, un Racine n'avait pu donner au drame tragique ce genre de beauté à la fois politique et religieuse. A propos de la comédie, ainsi que Mme Dacier, elle se demande « comment il se peut que l'on ait applaudi de semblables pièces dans le siècle de Périclès, et que les Grecs aient montré tant de goût pour les beaux-arts et une grossièreté si rebutante dans les plaisanteries », et elle ne se contente pas de cette excuse souvent répétée (1), qu'Aristophane écrivait pour tout un peuple et non pour un auditoire d'élite; elle dit avec une heureuse finesse : « C'est que les Grecs avaient le bon goût qui appartient à l'imagination, et non celui qui naît de la moralité des sentiments... » « Le peuple athénien n'avait pas cette moralité délicate qui peut suppléer au tact le plus fin de l'esprit. » Elle ajoute encore, avec le même sens : « L'exclusion des femmes empêchait aussi

(1) On sait qu'elle est déjà dans La Bruyère (*Des Ouvrages de l'esprit*).

que les Grecs se perfectionnassent dans la comédie. Les auteurs, n'ayant aucun motif pour rien ménager, rien voiler, rien sous-entendre, la grâce et la finesse devaient nécessairement manquer à leur gaieté. » Que les femmes fussent exclues des représentations comiques, c'est, en effet, ce que tout me semble démontrer, au moins pour le siècle de Périclès (1). Là comme ailleurs Mme de Staël affirme sans donner de preuves ; mais elle n'était pas mal informée. Sur d'autres points il serait trop facile de la prendre en défaut, par exemple sur ce qu'elle dit de la condition des femmes grecques, de l'idée que les Grecs se faisaient du bonheur, de l'amour, etc. Il ne faut pas demander à ces brillantes esquisses plus de précision qu'elles n'en comportent. Elles attirent, elles éclairent, elles font penser ; elles donnent le goût de la beauté antique, et cela en dehors des règles de l'école, en dehors des mesquines disputes où nos critiques du dix-septième et du dix-huitième siècle avaient dépensé tant de savoir et d'esprit. Il est fâcheux qu'elles aient, comme il semble, si peu contribué à la direction des esprits, lorsque se rouvrirent nos écoles publiques, et que le grec y reprit sa juste place. Le *Cours de littérature* de La Harpe, au con-

(1) C'est ce que je crois avoir montré, d'accord avec plusieurs historiens, dans une note à la suite de mon *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs* (1849). Mon ami, M. Édél. Du Méril (*Histoire de la Comédie*, période primitive, Paris, 1864, p. 465 et suiv.) a combattu cette opinion avec un grand savoir; mais qu'il me soit permis de remarquer ici qu'il ne démontre sa thèse qu'en faisant valoir pour le siècle de Périclès des témoignages qui se rapportent à d'autres dates.

traire y devint bientôt un livre classique. La régularité des divisions, la forme dogmatique des jugements, l'intérêt qui s'attache aux analyses littéraires, l'utilité pratique de ces exercices, tout donnait à La Harpe une sorte de prise sur l'attention publique. Son livre fut beaucoup lu, souvent réimprimé. A vrai dire pourtant, il clôt une période de la critique française ; B. Constant et Mme de Staël ouvrent pour elle l'ère du dix-neuvième siècle : ils annoncent Chateaubriand, dans la littérature militante, et, dans l'enseignement public, la mémorable rénovation des méthodes que caractérisent les noms illustres de M. Guizot, de M. Villemain et de Victor Cousin.

TRENTE-ET-UNIÈME LEÇON.

ANDRÉ CHÉNIER. Ire PARTIE : APERÇU GÉNÉRAL.

Origine et première éducation d'André Chénier. — Son respect pour la tradition classique de notre littérature et ses études d'helléniste. — Projet de voyage en Orient. — Rénovation de l'idylle antique. — Les élégies et l'amour chez A. Chénier; l'imagination et la réalité. — L'ode et la satire politique. — Témoignages du poëte sur sa méthode de composition. — Originalité et variété de son œuvre.

Pendant que La Harpe ouvrait, au *Lycée*, les leçons où la littérature grecque était si capricieusement jugée; pendant que Barthélemy composait son tableau ingénieux de la Grèce antique, se formait dans l'ombre, auprès de lui, un peintre bien autrement original de cette même antiquité. J'ai déjà prononcé plus haut le nom d'André Chénier. Combien de fois, sans le dire, je songeais à lui en poursuivant, soit dans l'éloquence, soit dans la poésie française, tant d'imitations, tant de calques plus ou moins adroits des chefs-d'œuvre de l'art grec! Ducis venait de

donner son *OEdipe chez Admète* (1778), et La Harpe publiait son *Philoctète* (1781), lorsque sortit du collége de Navarre le jeune André Chénier. Né en 1762, à Constantinople, d'un père français et d'une mère grecque, revenu en France avec ses parents en 1765, l'éducation domestique avait comme achevé chez lui l'éducation universitaire, en y mêlant les souvenirs et l'inspiration directe de l'hellénisme. On a remarqué que Barthélemy (né à Aubagne, en Provence) descendait peut-être de quelque vieille famille phocéenne ; quelle différence entre cette douteuse origine et l'incontestable lien de famille qui unissait Chénier aux Hellènes de l'Orient !

Depuis deux siècles et plus, on répétait sur tous les tons en France un même appel à l'imitation des modèles antiques. Du Bellay, en 1549, avait le premier sonné la charge, et convié ses amis, sur le ton baroque et belliqueux que nous avons entendu, à une sorte de guerre sainte, pour dépouiller la Grèce et Rome de leurs richesses au profit de notre littérature (1). En 1635, l'Académie française, à peine instituée, écoutait un honnête et médiocre poëte exposant devant elle des préceptes plus sages sur l'art d'imiter les anciens (2); puis Boileau, en vers, puis Louis Racine, en prose, avaient tracé avec des succès divers les règles du goût français, rattachées aux préceptes et aux exemples de la Grèce. Voltaire et ses disciples, moins savants en grec qu'on ne l'était

(1) Voir plus haut, leçon VIIIe.
(2) Voir plus haut, leçon XXe.

au temps de Louis XIV, mais apportant à cette étude un esprit plus dégagé des préventions de l'école, avaient peu à peu habitué le public à contempler plus directement l'art grec dans sa noble simplicité, et parfois ils avaient assez bien réussi à la reproduire. Néanmoins on peut dire que c'étaient là d'heureux accidents, et que bien des voiles nous séparaient encore des écrivains et surtout des poëtes que l'on proclamait les maîtres en l'art d'écrire. On avait appris chez eux une certaine méthode de beau langage, on s'était pénétré de quelques grands principes de philosophie; mais on était loin encore de bien saisir les vrais caractères de la beauté antique et d'avoir remonté à sa vraie source. Voici un jeune écrivain qui fera faire à notre littérature ce mémorable progrès. Sa poétique nouvelle porte déjà un titre expressif : l'*Invention*. Boileau s'était contenté d'écrire :

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur,
S'il ne ressent du ciel l'influence secrète,
Si son astre, en naissant, ne l'a formé poëte, etc.

Mais, d'ailleurs, il avait surtout développé les procédés de son art, plus jaloux de les enseigner aux poëtes que de nous apprendre à quel signe on reconnaît le génie, et quelle éducation est la plus propre à féconder chez lui les heureux dons de la nature. A. Chénier entre et nous fait entrer dans la conscience du poëte; il l'interroge avec une sorte d'émotion religieuse, avec un frémissement

que n'éprouva jamais le sage *législateur du Parnasse*.

> Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement
> Et les mots pour le dire arrivent aisément,

écrit Boileau. Mais Chénier :

> Un rimeur voit partout un nuage, et jamais
> D'un coup d'œil ferme et grand n'a saisi les objets;
> Sa langue se refuse à ses demi-pensées,
> De sang-froid pas à pas avec peine amassées :
> Il se dépite alors, et, restant en chemin,
> Il se plaint qu'elle échappe et glisse de sa main.
> Celui qu'un vrai démon presse, enflamme, domine,
> Ignore un tel supplice : il pense, il imagine;
> Un langage imprévu, dans son âme produit,
> Naît avec sa pensée et l'embrasse et la suit;
> Les images, les mots que le génie inspire,
> Où l'univers entier vit, se meut et respire,
> Source vaste et sublime et qu'on ne peut tarir,
> En foule en son cerveau se hâtent de courir ;
> D'eux-même ils vont chercher un nœud qui les rassemble:
> Tout s'allie et se forme et tout va naître ensemble.

Deus, ecce Deus! dirons-nous avec Virgile. Comme on sent là le souffle inspirateur! Le métal a coulé, il s'est à peine refroidi, et la lime n'a pu le polir. Mais que de vraie poésie dans ce premier jet (1)!

(1) Cette impression qu'on éprouve en abordant l'œuvre de Chénier nous rappelle, par contraste, la thèse étrange de M. Frémy, que M. Sainte-Beuve a si finement réfutée dans un morceau (publié en 1844) qu'on lira dans ses *Portraits contemporains et divers*, t. III, p. 393 : « Un Factum contre André Chénier. »

Ne croyez pas cependant que le jeune poëte qui nous emporte si brusquement et si loin des méthodiques traditions du dix-septième siècle méconnaisse la beauté de nos chefs-d'œuvre classiques. Au contraire, sa généreuse indépendance n'oublie aucun respect légitime. Il a le culte des maîtres, et même il l'exagère. Non-seulement il lit et relit Racine avec bonheur, mais il annote Malherbe avec la curiosité d'un grammairien scrupuleux. Il nomme Jean-Baptiste « le grand Rousseau » (1). Dès sa première jeunesse, il a eu pour protecteur Lebrun, qu'on appelait le Pindarique, et qui ne l'était guère (2) ; il le place à côté de Racine et de Boileau dans un vers du poëme sur l'*Invention* (3). Ainsi, loin de se révolter contre notre poésie classique, il semble croire que les divisions générales en sont pour jamais fixées par le dix-septième siècle :

Quand Louis et Colbert, sous les murs de Versailles,
Réparaient des beaux-arts les longues funérailles,
De Sophocle et d'Eschyle ardents admirateurs,
De leur auguste exemple élèves inventeurs,
Des hommes immortels firent sur notre scène
Revivre aux yeux français les théâtres d'Athène.
Comme eux, instruit par eux, Voltaire offre à nos pleurs
De grands infortunés les illustres douleurs.

(1) *Poésies de Malherbe, avec un Commentaire* (c'est beaucoup dire!) *inédit*, par André Chénier, publié par A. de Latour (Paris, 1842, in-12).

(2) Voir ses deux *Épîtres à Lebrun*.

(3) *L'Invention*, p. 190, éd. 1840 :

Mais serait-ce Le Brun, Racine, Despréaux
Qui l'accusent ?

Ainsi, la tragédie de Voltaire lui semble une fidèle image des chefs-d'œuvre de l'art athénien. Cette division même des genres que nous offre la littérature grecque, et que, malgré quelques rébellions passagères, la critique française maintenait avec tant de rigueur, Chénier ne songe pas à l'ébranler au profit d'une liberté plus grande.

La nature dicta vingt genres opposés,
D'un fil léger entre eux, chez les Grecs, divisés.
Nul genre, s'échappant de ces bornes prescrites,
N'aurait osé d'un autre envahir les limites,
Et Pindare à sa lyre, en un couplet bouffon,
N'aurait point de Marot associé le ton.

Voilà des vers d'une philosophie bien timide, et qui n'annoncent guère le novateur. Boileau les eût faits meilleurs sans doute, mais il ne les eût pas faits plus sages. Et pourtant, une chose émancipera Chénier presque à son insu : c'est qu'il connaît les Grecs mieux que personne ne les avait connus en France depuis la renaissance des lettres. Je ne sais pas s'il prononçait à la façon de l'Université

Ce langage sonore, aux douceurs souveraines,
Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines.

Je remarque même que, dans ses manuscrits, il néglige le plus souvent de mettre l'accent sur les mots (1); mais enfin le sang grec coulait dans ses

(1) Tout ce que je puis dire ici des manuscrits d'A. Chénier, et ce que j'en donnerai de fragments inédits, je le dois à l'obligeante confiance de M. G. de Chénier, neveu des deux poëtes de

veines, et, s'il était revenu très-jeune en France, il y était revenu sur les genoux de la belle et jeune Hellène sa mère, dont l'esprit distingué se laisse deviner dans les rares pages qui nous sont parvenues de sa main (1). Le grec n'était donc pas pour lui précisément une langue morte ; il le sentait de naissance presque autant qu'il l'avait appris au collége. Envoyé à vingt ans pour servir dans un régiment en garnison à Strasbourg, il n'y avait pas pris le goût des armes, mais il y avait rencontré le grand helléniste Brunck, qui venait alors de publier, sous le nom d'*Analecta*, une savante édition de l'*Anthologie grecque*, et il s'était passionné pour cette lecture. Or, pour lire couramment et avec plaisir les *Analecta* de Brunck, il fallait savoir beaucoup plus de grec que certainement on n'en apprenait à Navarre en 1780. Peu de temps après, on voit Chénier partir avec ses deux amis, les frères Trudaine, pour un voyage en Italie et en Grèce. Une maladie cruelle dont il a plusieurs fois ressenti les atteintes durant sa courte vie, l'arrête au bout d'un an et le ramène en

ce nom, auteur d'ouvrages qui l'ont fait honorablement connaître comme jurisconsulte et comme historien. M. G. de Chénier prépare en ce moment une édition nouvelle, et qui sera plus complète que les autres, des œuvres d'André Chénier. J'aime à le remercier de ses bienveillantes et opportunes communications. Son fils unique, qui, depuis plusieurs années, suivait assidument mes leçons à la Sorbonne, vient de lui être enlevé après une douloureuse maladie. Je dois un pieux souvenir à ce studieux et infortuné jeune homme, qui était le dernier héritier d'un nom cher à la France et aux lettres.

(1) Dans le *Voyage* de Guys, cité plus haut dans la XXVIIe leçon.

France avant qu'il ait pu visiter l'Orient. Mais l'imagination suppléait sans doute à ce que ses yeux n'avaient pu voir. Ne croiriez-vous pas qu'il a écrit en vue même des côtes de l'Asie ces beaux vers retrouvés parmi ses papiers?

Salut, dieux de l'Euxin, Hellé, Sestos, Abyde,
Et nymphe du Bosphore et nymphe Propontide,
Qui voyez aujourd'hui du barbare Osmalin
Le croissant oppresseur toucher à son déclin;
Hèbre, Pangée, Hæmus, et Rhodope, et Riphée;
Salut, Thrace, ma mère et la mère d'Orphée,
Galata, que mes yeux désiraient dès longtemps;
Car c'est là qu'une Grecque, en son jeune printemps,
Belle, au lit d'un époux nourrisson de la France,
Me fit naître Français dans les murs de Byzance.

Ainsi Fénelon, dans sa jeune ardeur de missionnaire apostolique, avait rêvé un voyage à travers cette poétique Hellade. Il y voulait suivre la trace glorieuse de saint Paul, mais y recueillir aussi les souvenirs d'une religion si riche en fables charmantes.

Nous avons là l'idée d'une poésie vraiment nouvelle, quoique toujours française, et qui restera toujours confiante dans l'inépuisable richesse de notre langue. Il dépeint quelque part, avec un charme et une fraîcheur incomparables, ce magique pouvoir de la poésie qui anime tout sujet, même le plus sévère, et qui renouvelle même le plus usé :

Seule, et la lyre en main, et de fleurs couronnée,
De doux ravissements partout accompagnée,
Aux lieux les plus secrets, ses pas, ses jeunes pas,
Trouvent mille trésors qu'on ne soupçonnait pas.

Sur l'aride buisson que son regard se pose,
Le buisson à ses yeux rit et jette une rose.
Elle sait ne point voir, dans son juste dédain,
Les fleurs qui trop souvent, courant de main en main,
Ont perdu tout l'éclat de leurs fraîcheurs vermeilles;
Elle sait même encore, ô charmantes merveilles!
Sous ses doigts délicats réparer et cueillir
Celles qu'une autre main n'avait su que flétrir.

Ardent à la lecture, il recueille partout, chez les Grecs, chez les Romains, chez les Français, dans les traductions d'auteurs allemands, anglais et même chinois (1), une ample provision de sentiments, d'images, d'expressions; mais il y ajoute ce que nous apprend seule l'observation de la nature, l'expérience personnelle des hommes et des choses, et c'est ce riche fonds de savoir qu'il féconde par un heureux génie.

Sur des pensers nouveaux *faire* des vers antiques,

ce n'est pas copier servilement la métrique d'Homère ou de Pindare (2), ni celle de Virgile ou d'Horace, ni même celle de Racine ou de Voltaire. Il ne demande à ses maîtres que des leçons et comme des méthodes générales d'harmonie; mais il entend bien inventer et produire de son propre fonds :

O qu'ainsi parmi nous des esprits inventeurs
De Virgile et d'Homère atteignent les hauteurs,

(1) Voir les *Études et Fragments*, p. 131, éd. Becq de Fouquières.

(2) On a pourtant conservé dans ses papiers une liste très-nettement rédigée des trente-huit principaux mètres en usage chez les poëtes grecs.

Sachent dans la mémoire avoir comme eux un temple,
Et, sans suivre leurs pas, imiter leur exemple ;
Faire, en s'éloignant d'eux, avec un soin jaloux,
Ce qu'eux-mêmes feraient s'ils vivaient parmi nous.

Parmi les ébauches nombreuses, les notes et les analyses d'ouvrages anciens que renferment ses papiers, dans un fascicule de projets et de pièces ébauchées, je trouve ces lignes (1) : « Il n'y a guère eu que Molière, chez les modernes, qui eût un véritable génie comique, et qui ait vu la comédie en grand. Plusieurs autres ont fait chacun une ou deux excellentes pièces ; mais lui seul était né poëte comique... Il faut refaire des comédies à la manière antique. Plusieurs personnes s'imagineraient que je veux dire par là qu'il faut y peindre les mœurs antiques. Je veux dire précisément le contraire. » Nous sommes donc assurés qu'il n'entendait pas imiter à la façon de Ronsard. Assurément nul poëte ne fut plus passionné pour les œuvres du génie grec : poésie, architecture, sculpture, et jusqu'aux médailles (2), tout l'y séduit. Son cœur et son imagination sont pleins de ces enchantements ; sa mémoire déborde de ces souvenirs ; mais ni cette passion ni cette érudition ne gênent en rien sa liberté. Le premier genre peut-être auquel il s'exerça avec quelque

(1) Inédit.

(2) Notes sur Malherbe, p. 166 : « Les deux premiers vers, dont l'expression est belle et neuve, ont l'air d'une allusion à ces magnifiques médailles grecques et romaines et à leurs inscriptions. » On sait aussi qu'il était quelque peu peintre (voir l'*Élégie* XVIe).

application, et où nous pouvons surprendre les secrets de sa méthode, c'est le genre pastoral. Là, il a voulu « peindre les mœurs antiques », non pas, il est vrai, pour leur antiquité même, mais parce qu'elles lui semblaient plus voisines de la nature, dont, avant tout, il est sincèrement amoureux.

La France devait alors être vraiment lasse des bergeries épiques ou dramatiques, en vers et en prose ; depuis Marot jusqu'à Marmontel et Florian, tout un peuple de faux bergers avait envahi les bois et les campagnes ; il nous cachait le véritable campagnard, les réalités de sa vie et les réalités de la nature. Pour rompre enfin avec cette tradition, Bernardin de Saint-Pierre avait résolûment franchi l'Océan et cherché dans l'île Bourbon la scène de *Paul et Virginie* (1787), une charmante idylle qui rappelle, par quelques traits lointains, la pastorale de Longus (1), mais qui s'élève bien au-dessus de ce tableau coquet par la représentation d'un monde nouveau et par l'expression de sentiments plus purs et plus délicats. Sans chercher si loin, Chénier remonte simplement à Virgile et à Théocrite, fidèle encore sur ce point à Boileau, dont le discret conseil n'avait guère été entendu jusqu'alors, il faut l'avouer. Il ne connaît pas moins bien *Daphnis et Chloé ;* on a plusieurs pages de sa main qui en con-

(1) Le souvenir de *Daphnis et Chloé* reparait dans *Annette et Lubin,* conte faussement naïf de Marmontel, et dans l'*Histoire amoureuse de Pierre Le Long et de Blanche Bazu* (par Sauvigny, Paris, 1765, 1778 et 1795), méchante imitation de la fable de Longus et du style de son traducteur Amyot.

tiennent de nombreux extraits. Dans d'autres notes on distingue le plan bien arrêté d'écrire des bucoliques *italiennes*, *halieutiques*, etc.; pour ces dernières, il devait puiser dans les *dialogues maritimes* de Lucien. Mais on aime à voir comment ces notes érudites se transforment et s'animent par le travail de sa pensée. *Hylas* est composé d'après deux modèles, celui d'Apollonius et celui de Théocrite; et pourtant rien n'y sent la gêne et l'apprêt, tout semble couler de source. Ce n'est pas un vieux tableau industrieusement restauré, mais une conception qu'on dirait de tout point originale, tant il se l'est appropriée. Aussi, en l'adressant à son ami de Pange, l'auteur peut-il dire avec vérité :

> ... C'est vers toi qu'à l'heure du réveil
> Court cette jeune idylle au teint frais et vermeil.
> Va trouver mon ami, va, ma fille nouvelle,
> Lui disais-je. Aussitôt, pour te paraître belle,
> L'eau pure a ranimé son front, ses yeux brillants;
> D'une étroite ceinture elle a pressé ses flancs;
> Et des fleurs sur son sein, et des fleurs sur sa tête,
> Et sa flûte à la main, sa flûte qui s'apprête
> A défier un jour les pipeaux de Segrais,
> Seuls connus parmi nous aux nymphes des forêts.

Que de fraicheur et de naïveté dans ce retour à des idées, à des images antiques !

L'*Oaristys* est traduite de Théocrite, mais avec une délicatesse qui la rend plus honnête, sans lui ôter rien de son naturel. Dans *Lydé*, on reconnaît un lointain souvenir de l'une des scènes impures qui déshonorent la pastorale de Longus. En passant par

l'imagination du poëte français, elle s'y est ennoblie d'un charme à la fois pur et gracieux :

O jeune adolescent, tu rougis devant moi.
Vois mes traits sans couleur, ils pâlissent pour toi :
C'est ton front virginal, ta grâce, ta décence;
Viens. Il est d'autres jeux que les jeux de l'enfance....
Approche, bel enfant, approche, lui dit-elle,
Toi si jeune et si beau, près de moi jeune et belle, etc.

C'est la nudité de la nature, presque de la nature divine, comme la peint chastement Homère dans les amours des déesses; ce n'est pas celle que livre aux regards l'indécence d'un pinceau libertin. Cela s'appelle retrouver l'art antique et nous le rendre sous une forme parfaitement française. Mais voici un autre secret d'André Chénier. De la courtisane de Longus il nous a fait passer à la nymphe Lydé et à son jeune amant, tous deux innocents sous les premières émotions de l'amour ingénu qui s'éveille en eux; il va maintenant descendre jusqu'à l'enfance. A l'imitation de Gesner cette fois, mais avec maint retour vers la belle antiquité, il essaiera de peindre chez deux amoureux de cinq ans la naïveté de cette première affection. Nous n'avons malheureusement qu'une esquisse et quelques vers de cette idylle d'un genre si nouveau pour nous. « Plusieurs jeunes filles entourent un petit enfant... le caressent... — On dit que tu as fait une chanson pour Pannychis, ta cousine. — Oui, je l'aime, Pannychis; elle est belle, elle a cinq ans comme moi... Tous les amants font toujours une chanson pour leur bergère; et moi

aussi, j'en ai fait une pour elle. — Eh bien! chante-nous ta chanson, et nous te donnerons des raisins, des figues mielleuses. — Donnez-les-moi d'abord, et puis je vais chanter... :

Ma belle Pannychis, il faut bien que tu m'aimes,
Nous avons même toit, nos âges sont les mêmes.
Vois comme je suis grand, vois comme je suis beau, etc. »

Comment ne pas pardonner ici à l'innocente hardiesse du poëte? Vous avez vu souvent, dans nos musées, des tableaux où figurent de petits amours déguisés en bergers, avec des rubans et des houlettes. Qu'il y a loin de ces poupées aux souriantes et simples figures de Pannychis et de son petit cousin, et comme Chénier descend avec naturel de la jeunesse à l'enfance! comme il marque heureusement pour chaque âge la nuance des sentiments et des pensées qui lui conviennent (1)!

Mais ce n'est là qu'une des formes de la pastorale renouvelée par son talent. Il sait monter aussi bien que descendre, agrandir un sujet aussi bien que le resserrer. Quelques lignes d'un biographe d'Homère (2) et quelques vers apocryphes qui nous sont parvenus sous ce nom illustre lui ont suggéré le beau poëme de l'*Aveugle*, où Homère revit devant nous avec le prestige d'une majesté si touchante. Une

(1) M. Becq de Fouquières, p. 100, note à ce propos un autre souvenir, celui de Pétrone, qu'on s'étonne bien de trouver en pareille compagnie.

(2) *Vie d'Homère* attribuée à Hérodote, § 21.

églogue de Virgile (1) contient le germe de ce dialogue entre un berger et un chevrier, c'est-à-dire entre l'esclave et l'homme libre, où les misères et surtout les misères morales de la servitude sont marquées d'un trait si juste et si profond. Le *Mendiant* est encore, dans un cadre rustique, un de ces tableaux grandioses à la façon de Claude Lorrain et de Poussin, qui nous laisse voir les douleurs de l'humanité, les consolantes joies de la bienfaisance. Comme l'*Aveugle*, le *Mendiant* a tous les caractères d'une composition épique. Dessin et coloris, tout y rappelle la manière des maîtres; souvent même, comme le montre l'édition récente et si instructive de M. Becq de Fouquières (2), souvent on y reconnaît çà et là des hémistiches, des vers, des phrases entières empruntés aux anciens. Mais la conception moderne, le sentiment moderne, dominent tout ce travail d'industrie savante et le ramènent à l'unité. Chénier n'a pas voulu nous peindre nos campagnes et nos campagnards; comment le lui reprocher, quand il a su replacer en Grèce ou en Italie des bergers si vivants, aux formes si nobles et si gracieuses, au langage si pur? C'est là encore une sorte de poésie artificielle, mais si heureuse qu'on ne peut imaginer comment le génie français aurait conçu devant la nature de

(1) *Églogue*, I, vers 28, 41, 80.

(2) *Poésies* d'A. Chénier, édition critique (Paris, 1862, in-8°). Peut-être fallait-il, avant tout, dans cet éloge de l'hospitalité antique signaler quelque souvenir de l'hospitalité moderne en Orient, telle que la décrivait l'ami des Chénier, M. Guys, Lettre XVII de son *Voyage*.

notre pays des figures plus vraiment humaines et plus expressives. Le poëte avait donc droit de dire dans un épilogue destiné au recueil de ses idylles :

> Ma muse pastorale au regard des Français
> Osait ne point rougir d'habiter les forêts ;
> Elle eût voulu montrer aux belles de nos villes
> La champêtre innocence et les plaisirs tranquilles,
> Et, ramenant Palès des climats étrangers,
> Faire entendre à la Seine enfin de vrais bergers.
> ....
> De ces roseaux liés par des nœuds de fougère
> Elle osait composer sa flûte bocagère,
> Et voulait, sous ses doigts exhalant de doux sons,
> Chanter Pomone et Pan, les ruisseaux, les moissons,
> Les vierges aux doux yeux, et les grottes muettes,
> Et de l'âge d'amour les ardeurs inquiètes.

Ici nous touchons à une autre variété de sa riche poésie. Ces « ardeurs inquiètes », Chénier les avait lui-même et bien vivement ressenties, surtout dans le désœuvrement de ses deux séjours en Angleterre. Il en a exprimé en vers brûlants mainte confidence dans ses élégies. On en retrouve encore la trace dans des brouillons de vers grecs qui ne sont guère que des pastiches de l'*Anthologie*, et de vers latins écrits avec une verve déjà plus libre des entraves de l'imitation (1). Mais ce qui distingue bien Chénier de la folle jeunesse au milieu de laquelle il a vécu, ce qui le distingue de l'école de Bernis, de Dorat et de Colardeau, c'est qu'il ne se livre ni sans regrets ni sans remords à ce délire même des sens. Il a écrit bien

(1) Papiers inédits.

des élégies érotiques; il a esquissé un poëme de Suzanne, dont l'inspiration assurément n'est pas chrétienne; il a commencé un poëme de l'*Art d'aimer*. Mais, à travers ces rêves brûlants de l'imagination, on sent chez lui une âme vraiment grande, et qui tend à s'en affranchir. On sait le mot d'un sage antique, qui s'applaudissait de ce que la vieillesse, en éteignant chez lui les feux de l'amour, l'avait délivré comme d'un ennemi sauvage et furieux (1). Voici la même pensée dans un fragment écrit à Rome par André Chénier :

O délices d'amour, et toi, molle paresse,
Vous aurez donc usé mon oisive jeunesse!....
Des Alpes vainement j'ai franchi les remparts.
Rome d'amours en foule assiége mon asile.
Sage vieillesse, accours! O déesse tranquille,
De ma jeune saison éteins ces feux brûlants.
....
O mon cœur et mes sens, laissez-moi respirer.
Laissez-moi dans la paix et l'ombre solitaire,
Travailler à loisir quelque œuvre noble et fière,
Qui, sur l'amas des temps, propre à se maintenir,
Me recommande aux yeux des âges à venir.

Nos élégiaques du dix-septième siècle ont-ils de ces nobles retours de tristesse et de sévérité, qui rachètent bien des égarements? D'ailleurs, il ne faut peut-être pas prendre à la lettre ces plaintes du génie qui se montre entraîné loin des sentiers où il cherchait la gloire. Quoiqu'il se moque un

(1) Platon, *République*, I, p. 329 B; Cicéron, *de Senectute*, c. 14.

peu des « maîtresses poétiques » de Malherbe (1), Chénier lui-même a peut-être été moins prodigue de son cœur et de sa vie que de tels vers ne le laissent croire. Comme chez les élégiaques et les lyriques anciens, qu'il savait par cœur, les héroïnes à qui s'adressent tant de vers éloquents et aimables ne sont souvent que des êtres de fantaisie ou des souvenirs de l'antiquité, dont l'auteur s'empare au passage, lorsque l'instinct de son talent y a reconnu quelque belle matière à poésie. L'élégie est née sur les côtes de la Grèce asiatique, parmi les mollesses de l'Orient, sous un climat enchanteur; elle ne vit pas, hélas! des chastes méditations de la vertu. Mais enfin, les Chénier, ainsi que les Mimnerme et les Anacréon, sont des poëtes. Ils ont des joies et des douleurs imaginaires autant que de douleurs et de joies réelles; un peu de coquetterie, un peu de vanité, beaucoup de mémoire, mêlent sous leur plume bien des fictions et des réminiscences étrangères aux confidences qu'ils nous transmettent sur leur propre vie. Certain auteur du dix-huitième siècle a fait une étrange méprise en nous racontant *les Amours d'Horace* (2), année par année, presque mois par mois,

(1) Notes sur Malherbe, p. 283. Cf. Becq de Fouquières, p. XLIX. Dans ces notes mêmes sur Malherbe, p. 49, il relève avec une sévérité pleine de goût certaine « peinture libertine » (pourtant bien voilée), qui lui paraît indigne du poëte et du sujet qu'il traite : c'est dans l'Ode à la reine Marie de Médicis pour sa bienvenue en France.

(2) Cologne, 1728; ouvrage sur lequel on peut lire le jugement de Lessing, *Rettung des Horaz*, t. IV, p. 218, de la Collection de ses œuvres (Berlin, 1825, in-18).

d'après le témoignage de ses *Odes ;* toutes ces jolies pièces, ne sont, en vérité, ni une confession ni une chronique. L'antiquité, d'ailleurs, ne nous donne pas seulement l'exemple de ces libertés de l'invention poétique; elle en a fait comme une théorie, et tel grave personnage nous a formellement avertis qu'il ne faudrait pas juger de ses mœurs par l'indécence de ses petits vers (1).

Quoi qu'il en soit à cet égard, la vie de Chénier devient de plus en plus sérieuse dans ses dernières années, et ce changement est sensible dans les pièces *à Fanny*. Les graves émotions de 89 l'avaient surpris dans la fièvre d'un génie ardent et d'une jeunesse

(1) Au rapport d'Élien (*Histoires variées*, X, 13), Archiloque s'était fait grand tort par le témoignage qu'il rendait de lui-même dans ses poésies. Synésius accuse au même titre Archiloque et Alcée (*de l'Insomnie*, p. 158, éd. Petau). Mais voyez la lettre de Pline le Jeune à Maternus (IV, 14), où il excuse l'immodestie de ses hendécasyllabes par ces vers de Catulle (*Carmen* 16) :

Nam castum esse decet pium poetam
Ipsum, versiculos nihil necesse est :
Qui tunc denique habent salem et leporem
Si sunt molliculi et parum pudici.

Martial, de même, ne veut pas que l'on juge sa vie d'après l'impureté de ses vers (*Épigrammes*, I, 8). Autre excuse : lorsque, dans une de ses Odes, Horace plaisante trop légèrement de son bouclier perdu à Philippes (*relicta non bene parmula*), à cette aventure de sa propre vie ne mêle-t-il pas le souvenir de malheurs semblables dont s'étaient successivement vantés Archiloque (Fragm., 51, éd. Liebel), Alcée (Fragm., 32, éd. Bergk; cf. Hérodote, V, 95), Anacréon (Fragm., 26, éd. Bergk)?

C'était là une sorte de lieu commun que les poëtes se transmettaient comme de main en main.

intempérante; la politique lui apportait d'autres passions, lui imposait d'autres devoirs qu'il sut remplir avec courage. Devenu journaliste, comme l'étaient alors à peu près tous les hommes de talent et de cœur, pour la défense des lois et de la vraie liberté, il resta poëte néanmoins, et le brusque changement qui rompait ses habitudes de noble indépendance ajouta une corde à sa lyre.

Il avait toujours aimé Pindare, il en avait çà et là imité quelques vers (1). Le Serment du jeu de paume le mit en verve de pindarisme, et il écrivit sur ce sujet ses vingt-deux strophes au peintre Louis David. Ce début est malheureux. On y reconnaît beaucoup plus l'ami d'Écouchard Lebrun que le vrai disciple de Pindare; ce rhythme haché, cette froide abondance de métaphores, cette vaine emphase d'expressions, semblent d'un commençant qui cherche encore sa voie. En général, le lyrisme politique de nos temps révolutionnaires n'était pas heureusement inspiré; la *Marseillaise*, de Rouget de Lisle, qui rappelle, par rencontre plutôt que par imitation, quelques beaux vers d'Eschyle (2); le *Chant du Départ*, par Marie-Joseph Chénier; l'ode sur les hé-

(1) Notes sur Malherbe, p. 43; *Poésies*, p. 183, éd. Becq des Fouquières.

(2) M. Géruzez a indiqué ce rapprochement, tout accidentel, il le remarque lui-même, entre la *Marseillaise* et le chant des Grecs à Salamine, dans les *Perses* (*Histoire de la littérature française pendant la Révolution*, 4e éd., 1866, p. 191). La même « analogie de mouvement et de pensée » se retrouve dans le célèbre hymne de Rhigas, qui retentit avec tant d'éclat en 1821, lors de l'insurrection grecque contre les Turcs.

roïques marins du *Vengeur*, par Écouchard Lebrun, sont à peu près les seules œuvres qui aient survécu du grand nombre de poésies plus ou moins officielles que produisit alors le patriotisme républicain.

Cependant Chénier, à cette époque, avait déjà composé la plupart des pièces qui font aujourd'hui sa gloire; il les avait communiquées à ses amis (1). Mais, bientôt après, l'indignation l'inspira mieux que n'avait fait l'enthousiasme patriotique. Dans la pièce sur les Suisses du régiment de Châteauvieux, un nouveau poëte se révèle, le poëte satirique. Son cœur noble et tendre s'était jusque-là refusé à la satire, et même s'était rarement permis l'épigramme. Il disait à Lebrun :

Ami, chez nos Français ma muse voudrait plaire;
Mais j'ai fui la satire à leurs regards si chère.
Le superbe lecteur, toujours content de lui,
Et toujours plus content s'il peut rire d'autrui,
Veut qu'un nom imprévu dont l'aspect le déride
Égaie au bout du vers une rime perfide;
Il s'endort si quelqu'un ne pleure quand il rit.
Mais qu'Horace et sa troupe irascible d'esprit
Daigne me pardonner, si jamais il pardonne :
J'estime peu cet art, ces leçons qu'il nous donne
D'immoler bien un sot qui jure en son chagrin
Au rire âcre et perçant d'un caprice malin, etc.

(1) *La Liberté*, par exemple, fut écrite du 10 au 12 mars 1782, comme le montre une note de sa main. C'est durant son second voyage en Angleterre, où il accompagnait, comme secrétaire particulier, notre ambassadeur, le marquis de La Luzerne, qu'il composa ou revit une partie de ses pièces pastorales. Il atteste lui-même dans l'*Élégie* XVI[e] (éd. De Latouche) les lectures qu'il en faisait à ses amis.

Il concevait pourtant la satire politique contre les mauvais ministres et les mauvais juges; il apprit bientôt à la manier, et en vers et en prose, contre les démagogues de haut et de bas étage, dont il devait enfin être un jour la victime. A cette tardive transformation de son talent nous devons cinq ou six pièces, dont quelques-unes sont des fragments improvisés en prison, sous les menaces mêmes de la hache révolutionnaire. Il les appelle des *ïambes;* encore une nouveauté dans notre littérature, et, en même temps, un souvenir de la littérature grecque, où Archiloque avait inventé l'ïambe comme un instrument de vengeance poétique :

Archilochum proprio rabies armavit iambo.

Ce n'est donc pas la satire relativement modérée de Lucilius et d'Horace que Chénier ressuscite; à l'exemple de Gilbert, c'est la satire grecque avec sa hardiesse et ses colères; c'est celle d'Archiloque et d'Hipponax, ennoblie par le patriotisme :

Archiloque aux fureurs du belliqueux ïambe
Immole un beau-père menteur;
Moi, ce n'est point au col d'un perfide Lycambe
Que j'apporte un lacet vengeur.
Ma foudre n'a jamais tonné pour mes injures;
La patrie allume ma voix;
La paix seule aguerrit mes pieuses morsures
Et mes fureurs servent les lois.
Contre les noirs Pythons et les hydres fangeuses
Le feu, le fer arment mes mains.
Extirper sans pitié ces bêtes vénéneuses,
C'est donner la vie aux humains!

Ainsi, jusque sous les voûtes de Saint-Lazare retentissent pour Chénier les échos de la Grèce, de sa poésie, de son éloquence. Sous l'étreinte même des plus poignantes angoisses (les manuscrits originaux de ses derniers vers en témoignent), le grec reste pour lui une langue familière et presque préférée. Dans la pièce qui commence par :

Un vulgaire assassin va chercher les ténèbres,

beaucoup de mots sont remplacés par leur synonyme grec, qu'il a fallu traduire pour livrer la pièce au public français. Au-dessus de ces lignes funèbres :

Oubliés comme moi dans cet affreux repaire, etc.

il écrit, comme ferait un scoliaste, *Cres. d'E.*, c'est-à-dire *Cresphonte d'Euripide ;* et, en effet, on trouve une pensée semblable dans un fragment que Plutarque nous a conservé de cette tragédie. Plus bas, vous entendrez Homère, puis Sophocle, dont le pathétique langage se mêle aux accents de cette plainte suprême. Né sur le sol grec, le poëte va mourir sur l'échafaud à Paris, et les souvenirs de sa première patrie ne l'auront pas un instant quitté. Jusqu'au bout ses chers poëtes de l'antique Hellade lui font cortége, et le consolent encore après l'avoir tant de fois inspiré.

Rien en France, rien, que je sache, en aucune autre littérature moderne, n'est comparable à cette destinée, à ce génie; l'antiquité renaissant, et si française, parmi nous, à la fin du dix-huitième siècle;

tant de beautés gracieuses ou sublimes sortant de l'alliance entre deux traditions si diverses; les principes généreux de la politique et de la philosophie grecques professés avec enthousiasme, au début d'une révolution qui devait si vite nous conduire de la licence au despotisme; le plus pur et le plus noble talent moissonné dans sa fleur, et ne laissant après lui que des ébauches, mais des ébauches dont quelques-unes sont de vrais modèles!

Avec une sorte d'héroïque confiance, A. Chénier avait voulu renouveler la poésie presque entière, ouvrant partout le sillon, partout semant le grain fécond, comme s'il eût été sûr de le voir mûrir. Il nous a lui-même, et en vers et en prose, livré les secrets de sa composition poétique :

.... Vous avez vu sous la main d'un fondeur,
Ensemble, se former, diverses en grandeur,
Trente cloches d'airain, rivales du tonnerre?
Il achève leur moule enseveli sous terre;
Puis par un long canal, en rameaux divisé,
Y fait couler le flot de l'airain embrasé.....
Moi je suis ce fondeur : de mes écrits en foule
Je prépare longtemps et la forme et le moule;
Puis sur tous à la fois je fais couler l'airain :
Rien n'est fait aujourd'hui, tout sera fait demain (1).

Le poëte, hélas! se trompait : bien des moules sont restés vides! Mais un intérêt particulier s'attache

(1) *Épître* III, p. 176, éd. 1840. Une lettre inédite à De Pange l'aîné (Londres, fin de mai 1791), et qui sera prochainement publiée par M. G. de Chénier, nous offre en prose l'expression de la même idée.

aux œuvres inachevées d'un tel artiste ; on y étudie plus sûrement les procédés de son art. On voit les idées, chez lui, germer, naître et grandir ; la moindre esquisse est, à ce point de vue, aussi instructive pour nous qu'une œuvre achevée (1). Des notes préparatoires, des brouillons couverts de ratures, enfin des pièces recopiées avec soin, marquent les degrés successifs de son travail. C'est comme un *art poétique* en action ; un vrai poëte y peut apprendre plus qu'à contempler bien des chefs-d'œuvre d'une perfection qui ne laisse plus voir ni les essais qui l'ont préparée, ni les efforts qu'elle a coûté. Rappelez-vous les vers où Virgile (2) nous montre le pasteur Aristée pénétrant dans la grotte de la nymphe Cyrène, sa mère ; il y voit les mystérieux réservoirs d'où sortent les fleuves qui fertilisent la terre. Ici « les premières eaux du Phase et du profond Énipée ; là celles de l'Hypanis au lit rocailleux..., l'onde vénérable du Tibre, le cours de l'Anio, et l'Éridan qui va répandre à travers tant de plaines l'abondance de ses flots bienfaisants. » J'aime à me représenter par cette poétique image le sanctuaire d'où Chénier épanchait les trésors d'un heureux génie. Avec cet unique petit volume, nous remontons à la source d'où s'écoulent tous ces flots de poésie ; nous en suivons le cours ; nous distinguons ce que l'antiquité, ce que la pensée moderne, y versaient tour à tour : ici Ho-

(1) Cf. les notes sur Malherbe, p. 172 : « Il serait quelquefois à désirer que nous eussions les brouillons des grands poëtes, pour voir par combien d'échelons ils ont passé. »

(2) *Géorgiques*, IV, 360 et suiv.

mère et Virgile, là Tibulle et Ovide, puis Malherbe et Racine, puis Voltaire (1), puis ces grands poëtes en prose, Buffon et Rousseau, si bien faits pour exciter une jeune âme à observer la nature et à la décrire avec enthousiasme; bien d'autres encore qu'il a rappelés, tantôt par de beaux vers, tantôt par de brèves notes qui n'étaient que pour lui-même, et dont le public est heureux de partager aujourd'hui la confidence.

Mais tous ces affluents poétiques lui apportent la richesse sans la confusion. C'est d'une main très-sûre qu'il en ménage la veine et qu'il la dirige à travers tant de canaux; odes, élégies, idylles, discours philosophiques, poëmes narratifs ou descriptifs, on ne voit rien qu'il n'ait essayé, rien qu'il ne fût capable de mener à la perfection, s'il avait assez vécu (2). La Harpe a dit de Fontenelle « qu'il a tenté tous les genres de poésie, parce qu'il n'était capable d'aucun (3) ». D'André Chénier, on dira justement que s'il eut, comme écrivain, toutes les ambitions, il fut capable de tous les succès. Une fois seulement sa confiance l'égara, quand il voulut ramener à l'unité d'une vaste conception l'histoire même des sciences et des arts, l'histoire de la civilisation; je veux parler de l'*Hermès*, son projet favori, qui a tenu dans

(1) Juste deux mois avant sa mort, Voltaire écrivait à madame de Chénier mère un charmant billet qui s'est conservé. Mais André n'avait alors que seize ans; il ne paraît pas qu'il ait même été présenté à Voltaire.

(2) Chénier avait déjà vu la mort de bien près avant le 7 thermidor. Voir l'*Élégie* VII, aux frères de Pange.

(3) *Essai sur l'Héroïde*, en tête de ses *Héroïdes*, Paris, 1762.

sa vie trop de place, et qui se rattache par des liens trop étroits à la tradition hellénique pour que je n'essaye pas de l'apprécier séparément dans une dernière leçon (1).

(1) Cette leçon appartient, en réalité, à mon cours de 1866-1867. Elle a été imprimée dans la *Revue des Cours littéraires* du 7 décembre 1867. En la reproduisant ici, ai-je besoin d'avertir que je l'ai librement retouchée, pour la mieux proportionner à mon nouveau cadre?

TRENTE-DEUXIÈME LEÇON.

ANDRÉ CHÉNIER. 2e partie : L'*HERMÈS* ET LA POÉSIE DIDACTIQUE EN GÉNÉRAL.

Quelques mots sur Marie-Joseph Chénier et sur la littérature révolutionnaire. — Retour à André Chénier. — Vues générales sur l'histoire de la poésie didactique en Grèce et à Rome. — Dans quelles conditions peut réussir ce genre de composition. — L'*Hermès* grec d'Ératosthène et l'*Hermès* français d'A. Chénier appréciés d'après les fragments qui nous en restent. — Difficultés de l'œuvre entreprise par le poëte français. — L'encyclopédie de la science moderne peut-elle devenir la matière d'un poëme?

Ne parler que d'André Chénier, en ce temps où les souvenirs de la Grèce libre, de ses institutions, de son éloquence, se réveillaient si bruyamment dans nos assemblées politiques et sur le théâtre français, semble une sorte d'injustice, surtout si l'on songe que l'œuvre d'André Chénier était alors presque inédite et ne devait paraître en son juste éclat que trente ans plus tard. Mais quoi! de tous ces souvenirs de la Grèce, ceux que l'infortuné poëte marqua du sceau de son génie ne sont-ils pas les seuls qui

aient dans l'histoire des lettres une autorité durable? Certes, le *Timoléon* de Marie-Joseph Chénier, son frère, cette noble et mélancolique figure du tyrannicide et du républicain aux prises avec les fureurs de la démagogie qu'il a déchaînée, le *Timoléon*, même publié après le 9 thermidor, est une œuvre de talent autant que de courage, qui rappelle avec bonheur une des plus touchantes biographies de Plutarque. La tragédie s'efforçant de redevenir nationale par le choix des sujets et par la passion des thèses politiques, comme l'était devenue depuis quelque temps déjà la comédie dans le théâtre de Beaumarchais; la tribune parlementaire agrandie et relevée, l'éloquence effrénée des clubs agitant les plus brûlantes questions sociales; le journalisme doublant, pour ainsi dire, toutes ces libertés, toutes ces licences, par une action qui pénétrait incessamment des châteaux aux chaumières, pour y plaider les causes les plus contradictoires, voilà bien des choses qui nous rappellent Athènes au temps glorieux et orageux à la fois de son indépendance. Mais, quoiqu'une éducation toute classique ait formé tant de grands esprits, honneur de nos assemblées et surtout de la Constituante, leur œuvre, leur génie, leurs erreurs procèdent plus directement de Voltaire, de Rousseau, de Mably, des économistes, que des leçons de l'antiquité grecque. M.-J. Chénier lui-même, bien qu'il ait écrit une traduction de la *Poétique* d'Aristote (1), connut peut-être moins la Grèce que

(1) Publiée après sa mort, dans l'édition complète de ses Œuvres, par M. Daunou.

ne la connaissait Voltaire, dont il est le fervent disciple. Bien plus, lorsque, fondées par la Convention, les écoles normales s'ouvrirent à une rénovation des lettres savantes, il se trouva un des maîtres de cet enseignement nouveau, Volney, qui, comme professeur d'histoire, jeta un dédaigneux anathème aux traditions classiques, et se montra aussi intolérant pour les religions, pour les institutions du monde grec et romain, que l'avaient pu être les premiers docteurs du christianisme (1). Dans le mouvement rapide et fiévreux des esprits, parmi ces alternatives de découragement, de terreur et d'enthousiasme que traversait la société française, il y avait trop peu de place pour l'étude et la réflexion. Les idées du monde ancien nous arrivaient, comme par un souffle inégal, à travers les tempêtes du monde nouveau. Ceux mêmes qui, comme le grave Daunou, devaient un jour résumer avec une sereine impartialité les leçons de l'histoire grecque (2), vivaient alors absorbés par les devoirs journaliers du patriotisme luttant contre l'ivresse révolutionnaire. Dans les monu-

(1) Leçons sur l'Histoire ancienne, professées en 1794. Si l'on veut voir à quel point s'était amoindrie alors la connaissance de l'antiquité grecque, on n'a qu'à lire les premières pages de l'*Histoire de la Sorbonne*, livre composé en 1779, mais qui ne put être imprimé qu'en 1792, par l'abbé J. Duvernet. Voir aussi Portalis, *de l'Usage et de l'abus de l'esprit philosophique* (ouvrage composé de 1797 à 1799), t. I, p. XCII-XCV, trois pages superficielles sur l'histoire de l'esprit philosophique chez les Grecs.

(2) Voir les belles Notices de M. Taillandier et de M. Guérard sur Daunou, imprimées en un volume (Paris, 1847, in-8°), et le *Cours d'études historiques* de Daunou, publié en vingt volumes après sa mort (Paris, 1842 et suiv.).

ments publics, civils ou religieux, jusque dans les musées, un vandalisme aveugle (1), poursuivant les œuvres d'art qui rappelaient la monarchie, exposait en même temps à se perdre ou à s'altérer les œuvres les plus étrangères aux haines et aux passions du moment; le culte du beau n'avait guère d'autel que n'eût atteint quelque profanation.

Tout cela donne encore plus de relief au personnage original d'André Chénier. Quoique mêlé pour sa part à ces terribles luttes et destiné à périr sous l'orage, sa grande âme n'oublie pas un instant cette sainte religion de l'idéal qu'il avait apprise à l'école de Sophocle et de Platon; il lui assure un abri et un refuge, aux plus mauvais jours, dans ces temples élevés par la sagesse antique :

Edita doctrina sapientum templa serena.

Il n'est donc que juste de garder à André Chénier une place privilégiée dans ces études sur l'histoire de l'hellénisme, et cela nous autorise à consacrer une leçon spéciale au poëme sur lequel il avait rassemblé tant d'efforts, et dont il poursuivait l'achèvement

(1) Le premier cri de réprobation contre les attentats aux monuments de l'art fut poussé par un des républicains les plus sincères de la Convention, H. Grégoire. Voir les trois *Rapports sur le vandalisme* (1794) récemment imprimés, avec d'utiles additions, par M. Renard (Caen, 1867, in-8°), et ce que renferme de réponses aux plaintes de Grégoire l'ouvrage de M. E. Despois, intitulé : *le Vandalisme révolutionnaire,* exposition intéressante de ce que le gouvernement révolutionnaire a fait pour les sciences et les arts.

avec une pieuse prédilection. Pour le bien apprécier, il conviendra de remonter plus haut et d'embrasser d'une vue générale les diverses formes de la poésie didactique.

La poésie didactique ou « d'enseignement » a comme deux degrés dans l'histoire, et elle se produit sous deux formes principales (1), que les critiques anciens ne paraissent pas avoir nettement distinguées (2), et que les critiques modernes eux-mêmes ont trop souvent confondues. Elle est d'abord naïve, au temps où la science et la tradition ne savent s'exprimer qu'en vers. Tel est le caractère des œuvres qui portent le nom d'Hésiode. Deux siècles plus tard, tels sont encore les poëmes de Solon et de Théognis, simples recueils de réflexions ou de préceptes moraux; tels sont les grands poëmes philosophiques de Xénophane, de Parménide et d'Empédocle. Mais la prose ne tarda pas à devenir le seul instrument de la science proprement dite entre les mains des Anaxagoras et des Hippocrate, et quand cela fut désormais un usage consacré, quiconque mit en vers des vérités scientifiques ne prétendit plus à l'autorité d'un maître, d'un instituteur de la pensée humaine; il ne chercha qu'à plaire par l'attrait d'une versification

(1) Distinction déjà signalée par M. Patin dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 février 1848 : *la Poésie didactique à ses différents âges*).

(2) Voir le *Cosmos* de Humboldt, t. II, p. 16 et suiv. de la trad. française de M. C. Galusky, et la note, p. 443, où l'auteur ne trouve guère à citer sur ce sujet que trois jugements des critiques grecs, dont l'un, celui du rhéteur Ménandre, n'a ni la précision ni la clarté qu'il lui suppose.

habile et brillante. A ce second âge et dans ces nouvelles conditions, le poëme didactique était bien déchu de son autorité; il n'était plus œuvre de doctrine sérieuse, mais de simple curiosité littéraire.

Pourtant la poésie didactique garde encore une certaine dignité et comme un certain agrément, si elle se développe avec éclat et abondance. Mais, quand elle n'use du mètre que pour fixer des préceptes ou des axiomes dans la mémoire des écoliers, elle devient ce que nous appelons *technique;* elle ne touche plus en rien à l'art d'Hésiode.

Dès le siècle des Ptolémées, le progrès même des temps réduit la poésie didactique à ce rôle inférieur d'une exposition en vers de la science déjà exposée en prose (1). On comprend tout ce qu'elle perd à être ainsi rapprochée de l'œuvre qui lui sert comme de texte continu. Aratus a décrit en un millier de vers les Phénomènes du ciel et les Signes du temps (*Diosemeia*), mais il l'a fait d'après un astronome, d'après un prosateur. Eudoxe, qui lui a fourni toutes ses idées, les avait, cent ans auparavant, exposées en prose, beaucoup plus justement et plus clairement (2) que ne l'a pu faire Aratus. Ni Cicéron, ni Germanicus, ni plus tard Aviénus, dans leurs imitations des vers du poëte astronome, n'ont réussi à en animer la froideur. Manilius n'est guère plus heureux, quoique son poëme, plus librement imité des

(1) Voir mes *Mémoires de littérature ancienne*, n. XI : « Des Origines de la prose dans la littérature grecque. »

(2) Dans les ouvrages, aujourd'hui perdus, qu'il avait intitulés le *Miroir* et les *Phénomènes*.

Grecs, abonde en traits d'une véritable éloquence. Si les deux ouvrages d'Aratus furent jadis placés en leur genre près des poëmes homériques (1); si leurs imitateurs latins ont joui dans le moyen âge d'une sorte de popularité, cela prouve seulement à quel point l'esprit scientifique s'était alors amoindri, pour qu'on préférât ces jeux d'une métrique laborieuse à la simple prose d'un Eudoxe ou d'un Sénèque (2).

Après l'astronomie d'Eudoxe, c'est la science médicale d'Hippocrate et l'Histoire des plantes de Théophraste qui reparaissent, plus ou moins altérées, dans les vers didactiques de Nicandre (*Theriaca* et *Alexipharmaca*). La géographie d'Ératosthène sera bientôt versifiée par Scymnus de Chio et par Denys le Périégète. Que dis-je? les *Gloses* de Nicandre, à les juger par deux lignes qui nous en restent, paraissent avoir été un lexique en vers fort semblable au *Jardin des racines grecques* de Lancelot et de Sacy (3). C'est toujours le même procédé de versification, où l'on admire l'heureuse abondance du vocabulaire poétique de la Grèce, où quelques épisodes narratifs peuvent, de temps à autre, nous intéresser. Mais, le plus souvent, ces in-

(1) Quintilien, *Inst. or.*, X, 1, § 55. Un biographe grec d'Aratus atteste qu'un certain Dionysius avait écrit une Comparaison de ce poëte *avec Homère!*

(2) Pour ce dernier, je pense surtout aux *Questions naturelles*.

(3) On trouve tout ce qui nous reste des poëtes didactiques de la Grèce dans deux volumes de la *Bibliothèque grecque-latine* de F. Didot.

dustrieux versificateurs tombent, malgré tous leurs efforts, dans la sécheresse, et nous font déplorer un si stérile emploi de leur talent.

Serait-ce pour cette classe d'écrivains une fatalité inévitable, et le poëme didactique, surtout quand il traite de quelque science positive, n'aura-t-il jamais d'autres lecteurs que les écoliers ou les amateurs oisifs de belle versification? La question est ici opportune, et je voudrais l'examiner à fond, autant qu'il me sera possible.

Si la poésie est indéfinissable dans son essence, on peut dire au moins que deux éléments principaux concourent à la produire, l'imagination et le sentiment, quelle que soit d'ailleurs la forme, vers ou prose, sous laquelle elle se présente. Quand donc l'imagination et le sentiment jouent-ils quelque rôle dans les sciences que le poëte didactique se donne la tâche de faire parler en vers?

Pour que les idées scientifiques entrent dans le domaine de l'imagination ou seulement y touchent, il faut qu'elles dépassent la portée naturelle de notre raison et qu'elles ouvrent devant l'esprit des perspectives qu'il ne puisse facilement mesurer. Tout calcul précis, tout résultat simple et clair de l'expérience, qui s'impose à la raison sans effort et sans trouble, fait sur nous une impression qui peut être profonde, mais qui ne nous émeut pas et qui nous laisse dans le calme d'une contemplation sereine. Réduite à ses termes élémentaires, une grande vérité mathématique, une grande loi du monde physique peut nous paraître le résultat sublime des efforts du

génie humain; à ce titre, elle nous touche d'admiration pour l'auteur qui l'a découverte; mais l'imagination n'y a aucune prise, exclue qu'elle est par l'austère précision des chiffres ou de la définition qui résume une loi bien constatée. Le trouble et l'émotion commencent pour nous devant ces nombres qui couvrent des pages entières, devant ces calculs qu'on ne saurait suivre sans le secours de l'écriture. Par exemple, quand nous voyons calculer le nombre des étoiles, leur distance par rapport à notre globe, le temps que leur lumière met à nous parvenir, les immenses orbites de certaines comètes, tant d'autres phénomènes, définis sans doute par des procédés chaque jour plus sûrs, quelque effort que fasse notre esprit pour se hausser et s'élargir, il ne parvient pas à contempler de telles choses avec assurance; une vague notion de l'infini se mêle à la clarté des conceptions scientifiques, l'altère malgré nous et laisse à l'imagination une liberté d'autant plus grande que nous sommes moins familiers avec les formules mathématiques. Mais, si l'instinct poétique s'éveille ainsi dans notre âme ébranlée, la poésie, néanmoins, y a toujours quelque chose de contenu et de sévère; elle reste comme maîtrisée par la raison, qui lui permet à peine un certain luxe de comparaisons et d'images; et encore cette poésie d'expression sera-t-elle empruntée au langage même de la science, non à celui de la fable. Un exemple fera mieux comprendre ce que je veux dire. J'ai lu peu de livres d'astronomie, et je ne suis guère en état de les comprendre, quand ils dépassent l'exposition des simples

éléments ; mais voici ce que je me souviens d'avoir lu dans la préface d'un Traité sur les mouvements de la lune. L'auteur, décrivant à grands traits notre système planétaire et les orbites que suivent les planètes dans leur mouvement autour du soleil, constate que l'inclinaison de ces orbites à l'égard de l'écliptique est sujette (à peu près comme celle de l'aiguille aimantée) à des variations comprises entre des limites immuables ; et il compare ces oscillations à celles « de vastes pendules qui battent les siècles, comme les nôtres battent les secondes ». Sentez-vous comme l'esprit s'arrête effrayé devant une telle comparaison, et combien cette idée d'une oscillation séculaire nous saisit par l'image d'une grandeur immensurable (1) ? L'image, pourtant, est elle-même empruntée aux idées les plus exactes en matière de physique et d'astronomie. Il y a là toute la poésie, et la seule poésie, que comporte une véritable théorie du monde planétaire. La versification y pourrait ajouter quelque chose, et je n'oublie pas quel charme le vers harmonieux de Lamartine a su donner, dans une scène de *Jocelyn*, à la démonstration de la Providence faite au moyen d'une description du monde, devant de jeunes enfants, par un curé de village. Mais comment oublier aussi quels embarras la science rencontre à s'emprisonner dans la versification ? Que de chiffres ne seront jamais mis en vers, quelque soin qu'on y apporte ! et, sans les chiffres,

(1) Le mot est dans La Bruyère. Pourquoi ne serait-il pas maintenu dans l'usage, de préférence à *incommensurable*, qui n'en est pas toujours le synonyme ?

qu'est-ce qu'un traité de cosmologie? Même en dehors des calculs et de leurs formules abstraites, est-il possible de versifier tant d'observations ou de théorèmes qui n'ont de valeur que par la précision des mots qui les expriment? Ici c'est le vers qui s'allongera par une épithète banale ou trompeuse; là c'est une idée qu'il faudra écarter parce que le mot propre qui la représente ne peut entrer dans un vers. Seule, en de telles matières, la prose est assez souple et assez riche à la fois pour unir, sous la plume d'un Laplace ou d'un Humboldt, l'exactitude à la beauté.

Un autre élément poétique peut s'associer avec moins de péril à l'exposition des vérités savantes, c'est le sentiment, lorsque les vérités de ce genre soulèvent quelques doutes dans l'esprit même de l'écrivain, lorsqu'elles doivent ébranler les opinions et les convictions de ses lecteurs. Telle était la condition de Parménide et d'Empédocle, lorsqu'ils exposaient devant la Grèce, encore toute pleine de foi en sa brillante mythologie, les abstractions de leur philosophie. Ces hardis penseurs engageaient alors une véritable lutte avec l'opinion publique de leur temps; ils se passionnaient d'autant plus pour ces grandes nouveautés qu'elles contredisaient les superstitions communes. Il semble même que, par moments, leur âme se sentait prise d'une douloureuse inquiétude et peu sûre d'elle-même dans la défense de leur doctrine nouvelle. On croit entendre le cri d'une conscience encore mal assurée dans ces mots qui nous sont parvenus du poëme de Parménide : « Je pleurai,

je gémis en voyant ces plages inconnues! » Cela rappelle Pascal, qui s'écrie dans sa solitude : « En regardant tout l'univers muet, le silence éternel de ces espaces infinis m'effraye! »

Voilà les doutes de l'esprit qui agitent le cœur; voilà bien l'âme tout entière qui s'émeut d'une lutte intérieure, et qui, dans cette émotion, laisse échapper des accents d'éloquence. Mais nous avons un autre exemple de ce que la science peut contracter, pour ainsi dire, de chaleur poétique à ce mélange de passion dans les luttes du dogme religieux et de la philosophie : c'est le poëme de *Lucrèce*. Rien de plus sévère en soi, de plus abstrait que l'atomisme d'Épicure. Expliquer le monde entier avec tous ses phénomènes, l'esprit et le cœur humain avec tous leurs mystères, par le jeu de la matière et de ses atomes diversement subtils, cela semble, à première vue, l'œuvre la moins poétique qui se puisse imaginer; et cependant de quelle poésie incomparable le génie de Lucrèce la féconde et la passionne! C'est que Lucrèce n'est pas un simple traducteur en vers du traité d'Épicure *sur la Nature des choses;* il est l'ardent prédicateur de cette étrange doctrine; il s'en sert comme d'une arme puissante pour battre en brèche les superstitions païennes et pour rendre à l'homme sa liberté longtemps opprimée par des terreurs lâches et puériles. On sent qu'il s'attache à sa démonstration comme au plus saint des devoirs; le moindre de ses arguments s'anime sous sa main de l'active conviction qui le pousse à écrire. Vous ne lisez plus un versificateur curieux et habile

poursuivant un succès d'écrivain; vous entendez le disciple fanatique d'un grand rénovateur de la pensée grecque, qui maîtrise une latinité rebelle encore, qui l'enrichit et l'assouplit, et qui met un merveilleux talent au service d'une vive propagande. Il n'écrit que pour montrer sa foi, pour la communiquer à ses lecteurs, et il est si bien religieux, lui aussi, à sa manière, qu'après avoir d'une main dispersé les idoles populaires, il élève de l'autre un autel à Épicure, comme au seul dieu digne des hommages de l'humanité. Bien plus, par une de ces contradictions qu'explique la faiblesse humaine, quoiqu'elle soit condamnée par la méthode scientifique, Lucrèce a des retours d'indulgence et de piété envers ces divinités qu'il croit cependant un produit de nos imaginations malades. Il ne veut plus de dieux olympiens, plus de dieux infernaux, et pourtant dans la personne de Vénus il salue encore, en un merveilleux langage, le gracieux symbole de la passion qui rapproche les êtres pour les perpétuer. Ainsi ce poëme, didactique par excellence, car il a plus que tout autre la prétention d' « enseigner », surabonde en peintures dramatiques, en expressions brûlantes, en éclats d'éloquence que nul poëte n'a surpassés (1). A cet égard, un autre chef-d'œuvre de la poésie la-

(1) Sur ce sujet, voyez les pénétrantes études de M. Patin, dans les leçons lues à l'ouverture de son cours en 1856, 1858 et 1859; l'article *Lucrèce* de M. Villemain dans la *Biographie universelle* (réimprimé dans les *Mélanges* de l'auteur), et le récent ouvrage de M. Martha, *le Poëme de Lucrèce. Morale, religion, science* (Paris, 1869, in-8°).

tine, les *Géorgiques*, de Virgile, sont bien au-dessous du poëme de *Lucrèce*. Fénelon louait justement Virgile d'avoir su « passionner la nature »; mais quelle différence entre ces deux manières de mêler la passion à l'exposition didactique! Virgile, cherchant à réveiller chez les Romains le goût de l'agriculture, doit, en effet, de belles inspirations au sentiment qui l'anime et au patriotisme dont il s'autorise; il a, lui aussi, avec une rare finesse d'observation, une délicatesse de sympathie pour tous les êtres vivants, qui fait le charme de son style parce qu'elle est la vertu de son âme tendre et pure. Mais il lui manque la grandeur que donne l'enthousiasme d'une conviction profonde et le feu d'une vive polémique. La conscience qui se débat contre la superstition et qui l'attaque avec les armes du raisonnement, nous présente, chez Lucrèce, un spectacle bien plus dramatique que ce patriotisme de cour, revêtu pourtant, chez Virgile, d'une si noble élégance de langage.

Peut-être l'école d'Alexandrie a-t-elle produit une de ces œuvres où l'imagination et le sentiment, comme dans les deux poëmes latins, embellissaient d'une véritable poésie les notions de la science. Un des plus savants hommes qui honorent cette école, Ératosthène, historien, géographe, astronome et versificateur habile, avait écrit sous le titre d'*Hermès* un long poëme dont il ne reste guère que des extraits et des fragments informes, mais dont le sujet se laisse deviner sans trôp de peine d'après les débris qu'on en peut recueillir çà et là chez les an-

ciens (1). Le titre seul est déjà significatif, car Hermès ou Mercure, que les Grecs identifiaient volontiers avec le dieu Thot des Égyptiens, était par excellence le génie des inventions, de l'industrie et des arts. Sa légende peut facilement symboliser la marche séculaire de l'humanité conquérant, l'une après l'autre, toutes les richesses de la civilisation, améliorant chaque jour les procédés industriels qui assurent notre vie et qui l'embellissent (2). Le récit des aventures de ce dieu offrait comme un cadre naturel à l'exposition des progrès de la science et de l'industrie humaines. Un assez long morceau qui nous a été conservé de l'*Hermès* décrit les cinq zones de la sphère et nous montre que l'astronomie positive tenait une large place dans la conception de l'auteur; le célèbre *Songe de Scipion*, dans la *République* de Cicéron, nous aide à comprendre de quelles couleurs pouvait être animée une telle description de notre globe et de la sphère céleste. L'astronomie fabuleuse avait aussi fourni au savant alexandrin mainte légende sur les personnages dont les noms

(1) Bernhardy, *Eratosthenica* (Berolini, 1822), p. 110-167, en a réuni et commenté 58, en y comprenant les fragments de l'*Érigone*. Cf. M. Schmidt : *Zum* Ἑρμῆς *des Eratosthenes*, dans le *Rheinisches Museum*, IIIe série, tome VI, p. 405.

(2) Voyez sur ce sujet la thèse latine soutenue par M. Guigniaut, en 1836, devant la Faculté des lettres de Paris, et qu'on retrouve en substance dans un chapitre de la *Symbolique* de Creuzer, t. II, p. 671 de l'édition refondue en français par M. Guigniaut; A. Maury, *Religions de la Grèce antique*, t. I, p. 104 et suiv.; et L. Ménard, *Hermès Trismégiste*, traduction nouvelle, précédée d'une *Étude sur les livres hermétiques* (Paris, 1866, in-8°).

sont attachés aux principales constellations; l'une même de ces constellations, l'*Érigone*, était devenue pour lui le sujet d'une sorte d'élégie (1) comprise dans le plan de l'*Hermès*, que l'auteur du *Traité du sublime* nous signale comme un modèle d'élégance et de pureté. Ce sont là, il est vrai, de faibles indices pour établir quelle fut la vraie pensée d'Ératosthène en composant son poëme. Mais, par une coïncidence étrange et heureuse (2), il se trouve qu'A. Chénier avait commencé un long poëme sous le même titre et sur un sujet analogue, de façon que les deux œuvres s'éclairent l'une l'autre. Les fragments qui restent de l'*Hermès* français et l'analyse qui les reliait entre eux dans le manuscrit de l'auteur n'ont pas encore été intégralement publiés. Mais une copie complète, et aussi bien ordonnée qu'il était possible, de toutes ces pages, m'a été confiée par M. G. de Chénier (3). En étudiant ces ébauches, d'un dessin quelquefois si ferme et si pur, j'ai, pour la première fois, le plaisir de les replacer presque toutes, et d'après des indications sûres, au lieu qu'elles devaient occuper dans le poëme. Je distingue d'abord nettement le plan général de l'œuvre. Elle était di-

(1) Je n'ai pu consulter la dissertation spéciale de F. Osann sur l'*Érigone* (1846).

(2) Rapprochement déjà indiqué dans l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs* (1849), p. 250.

(3) Je n'ai rien trouvé d'important, pour le sujet que je traite ici, dans l'édition critique de M. Becq de Fouquières. J'y vois seulement signalée (p. 130) une imitation que projetait Chénier de quelques vers du poëme géographique de Denys le Périégète.

visée en trois chants : dans le premier, l'auteur exposait le système de la terre, les saisons, la naissance et la distribution des animaux sur la surface du globe ; le second chant traitait de l'homme en particulier, depuis le commencement de son état de sauvage jusqu'à la naissance des sociétés ; le troisième présentait le tableau des sociétés, la théorie de leurs constitutions diverses, les lois de la morale individuelle et sociale ; il comprenait une esquisse de l'invention des sciences et des arts, depuis l'agriculture jusqu'à l'astronomie (1). Chacun de ces trois chants devait avoir un prologue distinct, et le poëme aurait eu en outre un épilogue dont il reste le canevas en prose et quelques vers touchants de l'allocution finale :

O mon fils, mon Hermès, ma plus belle espérance, etc.

Au fond, ce n'est pas un poëme didactique, au sens ordinaire du mot, qu'il a voulu écrire, c'est l'« épopée » de la science moderne ; c'est l'*Encyclopédie* transformée par l'imagination. Quelques vers du poëme de l'*Invention* trahissent bien ces ambitieuses espérances :

Mais ô la belle palme, et quel trésor de gloire
Pour celui qui, cherchant la plus noble victoire,

(1) Huit beaux vers sur la marche des soleils dans l'espace sont tout ce qui reste des descriptions astronomiques de Chénier ; encore ces vers font-ils partie d'une comparaison entre les harmonies du monde céleste et l'ordre des sociétés (p. 204, éd. de 1840).

D'un si grand labyrinthe affrontant les hasards,
Saura guider sa muse aux immenses regards,
De mille longs détours à la fois occupée,
Dans les sentiers confus d'une vaste épopée ! etc.

Cette œuvre ne sera ni celle d'Homère, ni celle de Virgile. Ces grands hommes ont décrit le monde comme ils le voyaient, comme le comprenait la philosophie de leur temps. A nous de le peindre comme le veut une science plus large et plus vraie :

... Pouvez-vous penser que tout cet univers
Et cet ordre éternel, ces mouvements divers,
L'immense vérité, la nature elle-même
Soit moins grande en effet que ce brillant système
Qu'ils nommaient la nature et dont d'heureux efforts
Disposaient avec art les fragiles ressorts?...

.. Nos travaux savants, nos calculs studieux,
Qui subjuguent l'esprit et répugnent aux yeux.

Voilà ce qu'il faut, à tout prix, faire entrer dans le domaine de la poésie nouvelle :

... Ces vérités sont au loin reculées;
Dans un langage obscur saintement recélées,
Le peuple les ignore. O Muses, ô Phébus,
C'est là, c'est là sans doute un aiguillon de plus.
L'auguste poésie, éclatante interprète,
Se couvrira de gloire en forçant leur retraite.

A tous ces traits il est facile de reconnaître la pensée même de l'*Hermès*.

Pour remplir le vaste plan de ce « poëme bizarre », comme il l'appelle lui-même, André avait beaucoup médité, beaucoup lu ; il jette sur le papier maint résumé de ses méditations, mainte indication de ses

lectures. Auteurs anciens et auteurs modernes, philosophes et poëtes, traités sur les diverses sciences, il avait tout consulté, du moins il voulait ne rien omettre. Dans cette curieuse exploration, le jeune poëte n'avait guère pu ne pas rencontrer le nom d'Ératosthène et de l'*Hermès* grec; je n'en trouve aucun souvenir dans ses notes, mais l'analogie n'en est pas moins sensible entre les deux écrivains; on dirait même que tous deux se rattachent à la pensée éminemment rationaliste d'un poëte plus ancien, de Xénophane, qui avait écrit quelque part dans son grand ouvrage aujourd'hui perdu : « Ce ne sont pas les dieux qui au commencement ont instruit l'homme, ce sont les recherches de l'homme qui, avec le temps, ont tout amélioré (1). » En effet, Ératosthène me paraît avoir été un païen fort détaché de la religion de ses pères. Hermès n'était pour lui qu'un prête-nom, commode pour écrire l'histoire du génie humain et du progrès des sociétés. Quelques broderies mythologiques, ajoutées en manière d'ornements, n'altéraient pas le caractère essentiellement historique et philosophique du poëme. De même André Chénier est un disciple de Rousseau, de Buffon, de Montesquieu (2); s'il est meilleur physicien et mora-

(1) Fragment 16, p. 103 des *Fragmenta philosophorum græcorum*, éd. Mullach (Bibl. Didot).

(2) P. 206, éd. de 1840 :

> Souvent mon vol, armé des ailes de Buffon,
> Franchit avec Lucrèce, au flambeau de Newton,
> La ceinture d'azur sur le globe étendue, etc.

La trace de Rousseau se voit dans le plan manuscrit du troi

liste plus sévère que Lucrèce, il a même défiance que lui à l'égard des religions; c'est à Lucrèce qu'il emprunte cet éloge d'Épicure, dont on ne retrouve que l'ébauche dans le manuscrit original :

La vie humaine, errante, et vile, et méprisée,
Sous la religion gémissait écrasée...
(Un vers manque ici.)
De son horrible aspect menaçait les humains.
Un Grec fut le premier dont l'audace affermie
Leva des yeux mortels sur l'idole ennemie.
Rien ne put l'étonner, et ces dieux tout-puissants,
Cet Olympe, ces feux et ces bruits menaçants
Irritaient son courage à rompre la barrière
Où, sous d'épais remparts obscure et prisonnière,
La nature en silence étouffait sa clarté.
Ivre d'un feu vainqueur, son génie indompté,
Loin des murs enflammés qui renferment le monde (1),
Perça tous les sentiers de cette nuit profonde,
Et de l'immensité parcourut les déserts.
Il nous dit quelles lois gouvernent l'univers,
Ce qui vit, ce qui meurt, et ce qui ne peut être.
La religion tombe et nous sommes sans maître;
Sous nos pieds, à son tour, elle expire, et les cieux
Ne feront plus courber nos fronts victorieux.

Et Chénier paraît bien s'approprier la pensée de cet éloge mêlé d'invective, où le poëte confond, à vrai dire, la religion même avec la superstition. Toutes les colères du rationalisme moderne, tel qu'il agitait

sième livre où je lis ces mots : « Exposé du *Contrat social* et des principes des gouvernements. »

(1) M. Patin m'avertit que ce vers se lit déjà dans la *Pucelle* de Chapelain : c'est sans doute l'effet d'une rencontre fortuite plutôt que d'une imitation.

la fin du dix-huitième siècle, respirent dans cette partie de l'*Hermès*. A en juger par les pages qui nous en restent, Dieu n'est guère plus pour l'auteur qu'une cause suprême, mais un peu abstraite, de tous les phénomènes de la vie physique et de la vie morale. Si donc quelque récit merveilleux se mêle chez lui à l'exposition scientifique des choses, si quelque personnage agit ou parle comme dans les fictions d'Ovide ou de Virgile, on sent que c'est là une simple machine de théâtre, introduite pour varier un peu l'inévitable monotonie de trop longues descriptions. Tel est, pour citer un exemple, « le sage magicien qui sera un des héros de l'*Hermès*, et qui doit passer par plusieurs métamorphoses propres à montrer allégoriquement l'histoire de l'espèce humaine ». C'est d'après les fables relatives à Pythagore, à Empédocle, à Ennius, que cet épisode sera composé ; mais, si le poëte y cherche un moyen d'intéresser l'esprit de ses lecteurs, il est clair que le philosophe ne prend pas au sérieux cette petite allégorie et qu'il ne répond que des pensées, d'ailleurs belles et justes, qu'il a mises dans la bouche de son prétendu magicien. J'en dirai autant d'une autre fiction que l'auteur propose, avec la timidité que l'on va voir :

« Soyons lents à décider qu'une chose est impossible. Je me suis souvent occupé d'une rêverie.... Si, lorsque les humains, mêlés avec les animaux et entièrement leurs égaux, rampaient et ne s'élevaient pas au-dessus de l'instinct le plus brute ; si, dis-je, alors un ange, un esprit immortel était venu faire

connaître à l'un d'eux que la terre où il était n'était pas une table, mais un globe qui faisait telle ou telle révolution, et enfin lui apprendre toutes les vérités physiques dont la nature a depuis accordé la découverte aux travaux des plus beaux génies....

Puis, s'il eût ajouté : — Tu vois tous ces secrets
Que toi-même étais né pour ne saisir jamais ;
Un jour tout ce qu'ici ma voix vient de te dire,
D'eux-mêmes, sans qu'un Dieu soit venu les instruire (1),
Tes pareils le sauront. Tes pareils les humains
Trouveront jusque-là d'infaillibles chemins.
Ces astres, que tu vois épars dans l'étendue,
Ces immenses soleils, si petits à ta vue,
Ils sauront leur grandeur, leurs immuables lois,
Mesurer leur distance, et leur cours et leur poids ;
Ils traceront leur forme, ils en feront l'histoire (2) :
Jamais, je vous le jure, il ne l'eût voulu croire. »

Là encore on voit combien la fiction n'est qu'un jeu passager, un procédé de style entre les mains du poëte. Sa raison a froidement tissé l'argument sur lequel son imagination jettera ensuite quelques fleurs de poésie. Nous sommes bien loin du temps où la

(1) C'est, on le voit, la pensée même qu'expriment deux vers, cités plus haut, de Xénophane.

(2) Ici on croit entendre un écho de quelques beaux vers de Manilius (I, 93 et suiv.) qui semblent moins résumer la science des anciens qu'annoncer celle des modernes :

Nec prius imposuit rebus finemque manumque
Quam cœlum ascendit ratio, cepitque profundis
Naturam rerum causis, viditque quod usquam est!...
Cur imbres ruerent, ventos quæ causa moveret,
Pervidit solvitque animis miracula rerum,
Eripuitque Jovi fulmen viresque tonandi, etc.

science, à peine ébauchée, se confondait avec la poésie même et se mêlait sans effort à son naïf symbolisme; nous n'y reviendrons plus. Ératosthène et Chénier sont des philosophes avant d'être des poëtes. L'*Hermès* grec et l'*Hermès* français sont donc frères en réalité, soit que le premier ait inspiré l'autre, soit que le génie encyclopédique du dix-huitième siècle ait suggéré seul à Chénier sa conception originale et puissante. Aussi la même question se présente devant les fragments du poëme grec aujourd'hui perdu, et devant ceux du poëme français qui ne fut jamais achevé : on se demande si l'érudit Alexandrin avait réussi dans son entreprise; on se demande si le projet de Chénier pouvait réussir et si une pareille composition aurait soutenu d'un bout à l'autre l'intérêt, quelque part qu'on y eût faite à l'expression des sentiments humains et aux scènes dramatiques. Déjà, sous les Ptolémées, le monde connu était bien grand pour entrer dans le cadre d'un seul poëme descriptif, si ingénieux qu'en pût être le plan. Mais d'Ératosthène à Chénier il s'est tant élargi que l'idée d'un *Cosmos* en vers est devenue vraiment une idée chimérique.

Torricelli, Newton, Kepler et Galilée,
Plus doctes, plus heureux dans leurs puissants efforts,
A tout nouveau Virgile ont ouvert des trésors.
Tous les arts sont unis ; les sciences humaines
N'ont pu de leur empire étendre les domaines
Sans agrandir aussi la carrière des vers.
Quel long travail pour eux a conquis l'univers !
. . . .
Pensez-vous, si Virgile ou l'aveugle divin

Renaissaient aujourd'hui, que leur savante main
Négligeât de saisir ces fécondes richesses?....
Nous en verrions briller leurs sublimes écrits.

Ainsi parle Chénier dans l'*Invention;* illusion de poëte! Autre chose était de mettre la poésie nouvelle d'accord en son langage avec les nouvelles conceptions de la science; autre chose, de lui donner pour objet la science même et ses merveilles.

La terre habitable, augmentée de l'Amérique; le ciel enrichi des milliers d'astres que la puissance de nos instruments va découvrir dans ses profondeurs; la physique élargie et transformée par des méthodes nouvelles, la chimie véritablement créée; toutes ces grandes nouveautés, sans parler des richesses d'observation morale accumulées par l'histoire et la philosophie, ouvrent à l'insatiable curiosité d'une âme généreuse un champ presque infini de recherches. Aussi les simples notes de Chénier laissent voir qu'il s'y égarait (1), tout en s'efforçant d'y suivre une marche régulière, et son enthousiasme le trompait sans doute quand il osait espérer qu'une pareille encyclopédie pourrait tenir dans le plan qu'il avait hardiment tracé. L'*Hermès* moderne, pour répondre à l'ambition de son auteur, aurait dû être trois ou

(1) Page 200, édit. de 1840 : « En poursuivant dans toutes les actions humaines les causes que j'y ai assignées, souvent je perds le fil, mais je le retrouve :

Ainsi, dans les sentiers d'une forêt naissante,
A grands cris élancée, une meute pressante
Aux vestiges connus dans les zéphyrs errants
D'un agile chevreuil suit les pas odorants.

quatre fois plus long que l'ouvrage de Lucrèce. Épopée ou poëme didactique, un pareil travail, s'il n'eût pas été interrompu par une mort si tragiquement précoce, aurait, bien avant la fin, lassé le courage du poëte. Lui-même sans doute il prévoyait déjà la fatigue et l'épuisement, quand il écrivait pour la préface de son deuxième chant :

Ridés, le front blanchi, dans notre tête antique
S'éteindra cette flamme ardente et poétique,
Qui, féconde et rapide en un jeune cerveau,
Y peint de l'univers un mobile tableau,
Et par quoi tout à coup le poëte indomptable
Sort, quitte ses amis, et les jeux, et la table,
S'enferme, et sous le dieu qui le vient oppresser,
Seul, chez lui, s'interroge et s'écoute penser !

Certes, si jamais poëte eut l'ardeur et la séve qui pouvaient suffire à une grande conception, c'était André Chénier ; mais la conception de l'*Hermès* dépassait vraiment les forces d'un seul homme, fût-il le plus puissant des génies. M. Sainte-Beuve a noté que, vers 1780, Lebrun et Fontanes entreprenaient, eux aussi, d'écrire chacun un poëme *de Rerum natura*. Ceux-là sans doute s'égaraient à tenter une telle entreprise ; mais Chénier lui-même en sentait le poids écrasant, et tout porte à croire que la plus longue vie lui eût été trop courte pour accomplir un si vaste dessein.

D'ailleurs, il faut le reconnaître, chaque jour les poëmes de ce genre trouveront moins de faveur. La poésie et la science ont deux domaines que chaque nouveau progrès de l'esprit humain tend à séparer

davantage. Au seizième siècle, avant Copernic, avant Galilée, on lisait beaucoup Aratus; on le réimprimait sans cesse. Les progrès de la science le font de plus en plus oublier (1), et il est peu probable qu'un Aratus français le remplace. On ne va pas plus, de nos jours, étudier l'astronomie chez M. Daru que l'agriculture ou l'horticulture chez l'abbé Delille, ou la navigation chez Esménard; et bien imprudent sera le poëte qui se donnera la tâche d'une lutte insoutenable contre la muse elle-même et contre l'indifférence des lecteurs, en essayant d'écrire des milliers de rimes sur un sujet purement scientifique. L'éditeur du poëme de Daru sur l'astronomie nous raconte, dans un avant-propos, que ce fut Laplace qui engagea son confrère l'académicien à écrire cet ouvrage; le conseil était malheureux, s'il était sincère. Qui savait mieux que l'auteur du *Système du monde* que ces choses-là, dans leur savant ensemble, échappent aux prises de l'imagination et du sentiment poétiques? Cuvier et Laplace, voilà aujourd'hui les véritables poëtes de la nature et du monde.

(1) Le savant Buhle, qui publia de 1793 à 1801 la seule édition d'Aratus qui ait paru dans le dix-huitième siècle, souhaite un peu naïvement (p. vi de sa préface) que les poëmes d'Aratus redeviennent en usage pour l'éducation de la jeunesse. Je ne crois pas que ce conseil ait été entendu des écoliers ni des maîtres. Comment s'en étonner, si l'on songe que, dès l'antiquité, certaines descriptions du poëte, ne convenant plus avec l'état du ciel, causaient de véritables embarras aux maîtres d'astronomie élémentaire? Voir, dans l'*Aratus* de Buhle, t. I, p. 457, et dans la traduction française par l'abbé Halma (Paris, 1821), l'opuscule du mécanicien Léontius sur la sphère.

Auprès d'eux la rêverie peut encore s'égarer en de vagues contemplations; elle peut douter de ce qu'ils affirment et de ce qu'ils démontrent; elle peut çà et là devancer leur savoir par des élans hardis d'espérance; et, si cette rêverie s'exprime en beaux vers, elle saura nous charmer encore. Nous concevons aussi l'histoire rendue poétique de quelque grand inventeur; nous concevons dans quelque drame, comme le *Galilée* de Ponsard, un pathétique tableau des efforts du génie luttant avec les mystères de la nature et avec les aveugles passions des hommes. Mais il y a loin de là au poëme didactique tel que nous l'a transmis l'antiquité et tel qu'il s'est perpétué jusqu'à nous par de si nombreuses imitations (1).

Au temps où nous sommes, le plus grand versificateur n'a que faire au Muséum d'histoire naturelle et à l'Observatoire; toute son habileté ne vaut pas l'art d'écrire simplement en prose des choses qui n'ont pas besoin de vains ornements. Le *Cosmos* de Humboldt répond mieux aux nobles curiosités de l'âme humaine que ne purent jamais ou ne pourront

(1) Plusieurs imitations grecques sont mentionnées dans les anciennes notices biographiques sur Aratus; nous avons rappelé plus haut les trois imitations en langue latine. Quant aux imitations françaises ou aux poëmes sur le même sujet, on en trouvera la liste, encore incomplète, dans l'*Histoire de la poésie française à l'époque impériale*, par M. Bern. Jullien (Paris, 1844), t. II. Depuis le poëme de la *Sphère*, par Dominique Ricard, jusqu'aux *Trois Règnes* de l'abbé Delille, quel triste catalogue de livres oubliés, dont quelques pages à peine sont encore lues aujourd'hui !

les plus magnifiques poëmes dans le genre de l'*Hermès* (1).

Et pourtant, on aimera toujours à contempler ce généreux essai d'une alliance entre la science positive du monde et la poésie; il est remarquable qu'il se soit ainsi renouvelé à deux mille ans de distance, plus difficile encore et plus hardi de notre temps qu'au siècle des Ptolémées. A côté de l'*Hermès* grec, l'*Hermès* français, dans son état d'œuvre inachevée, reste lui-même, au milieu de notre littérature, la plus imposante des ruines; un souffle puissant y circule, et la main du génie y a marqué une impérissable empreinte de force et de grandeur.

(1) Au moment où j'écris ces lignes, je reçois de Constantinople un fort beau volume écrit en prose grecque par M. Rhaptarchis, avec de nombreuses planches, sous le titre suivant: Τὸ Σύμπαν ἢ τὰ θαυμάσια τοῦ ἀστερόεντος οὐρανοῦ. C'est un résumé fort intéressant de ce que nous apprennent sur ce sujet les meilleurs auteurs de notre temps. Voilà donc Aratus remplacé, dans sa patrie même, par un prosateur.

CONCLUSION GÉNÉRALE.

Parvenu au terme que je me suis fixé pour cette histoire de l'Hellénisme en France, j'ai besoin de jeter rapidement un coup d'œil au delà, et de me demander si l'influence du génie antique sur le génie moderne s'arrête au seuil du dix-neuvième siècle, ou bien si elle continue, si elle doit continuer d'agir chez nous sur l'éducation supérieure des esprits.

Le dix-huitième siècle se ferme, on vient de le voir, sur une double et brillante expansion de l'hellénisme par la critique et par la poésie, que caractérisent les noms de Mme de Staël et d'André Chénier.

Cette expansion, préparée par un lent travail, est-elle demeurée stérile? N'est-ce que le dernier feu que jetaient sur notre société moderne les traditions expirantes de l'antiquité? et l'esprit de la civilisation nouvelle inaugurée par les réformes de 1789 sera-t-il désormais étranger aux leçons de la Grèce?

Dès le début de ce Cours, j'ai précisément fait ressortir dans la Révolution de 1789 les traits généraux qui la rattachent aux doctrines des publicistes anciens, et qui marquent de la Grèce à la France

comme la perpétuité d'un même caractère national. La Révolution française en témoigne par ses illusions et par ses fautes comme par ses actes les plus glorieux et ses créations les plus salutaires. Quand un député de la Constituante faisait demander à la Bibliothèque nationale un exemplaire des Lois de Minos pour en extraire quelques articles à notre usage, c'était une naïveté inspirée par les souvenirs du *Télémaque* et de Salente. Camille Desmoulins, dans les pages brûlantes du *Vieux Cordelier* (1), rappelait, à propos de nos discordes, les *Nuées* d'Aristophane et les auteurs de la condamnation de Socrate; il avait raison: l'analogie des passions et des événements faisait alors de notre Paris une sorte d'Athènes en délire. Lorsque l'Assemblée législative accueillait et renvoyait à une commission spéciale le projet d'un bataillon de *tyrannicides* qui promèneraient le poignard à travers l'Europe pour affranchir les peuples (2), c'était un souvenir monstrueusement agrandi d'Harmodius et d'Aristogiton demeurés si populaires dans les écoles grecques et jusque dans les écoles romaines du temps des empereurs; même après l'apaisement de ces violences, on a parfois reproché à notre rhétorique des colléges d'entretenir une admiration trop complaisante pour de fanatiques assassins dont la démocratie ancienne avait fait des héros.

(1) Voyez plus haut, p. 327, n. 2.

(2) *Moniteur*, Procès-verbal de la séance du 26 août 1792. J'ai spécialement étudié cette tradition gréco-romaine sur le tyrannicide, dans un mémoire inséré au tome XXIII (série II) du recueil de l'Académie royale de Turin.

Nos fêtes républicaines de l'agriculture et de l'Être suprême, la nomenclature de nos mois républicains, et, dans un ordre de faits plus durables, la nomenclature de notre système métrique, tout enfin, de 1789 au dix-neuvième siècle, témoigne de l'obstination des souvenirs de l'antiquité classique chez nos plus hardis réformateurs.

Ainsi les révolutions qui prétendent rompre avec le passé sont quelquefois routinières dans leurs crimes, dans leurs rêves et jusque dans leurs puérilités.

L'esprit français ne fut pas moins routinier dans la littérature et les beaux-arts durant la période révolutionnaire ; il ne le fut pas moins sous le consulat et sous l'empire. Cette manie des mœurs et des costumes grecs qui du théâtre passait dans la vie, un peu théâtrale, des salons du Directoire, nous a inondés de traductions et d'imitations, presque toutes oubliées aujourd'hui. Jamais on n'a plus produit de poëmes épiques, jamais plus d'odes à la façon ancienne. L'imitation appelait l'imitation : après le *Voyage du jeune Anacharsis*, on a eu les *Voyages d'Anténor*, par Lantier, et les *Courtisanes de la Grèce*, par Chaussard, deux livres en grande partie composés avec les reliefs de Barthélemy. Mais, à côté de ces puériles et médiocres copies, à côté de ces compilations destinées quelquefois à satisfaire une curiosité malsaine, on peut suivre la veine de l'hellénisme dans des compositions bien autrement sérieuses.

C'est Chateaubriand qui, par la critique, dans le

Génie du Christianisme, par la description des lieux, dans le *Voyage de Paris à Jérusalem*, par la poésie dans *les Martyrs*, évoque les grands souvenirs de la Grèce. C'est Lemercier qui retrouve, dans la belle tragédie d'*Agamemnon*, quelques-uns des accents d'Eschyle. C'est Ballanche qui transforme le sujet d'*Antigone* par une conception idéale jusqu'au mysticisme. Dans les arts, le peintre David ressuscite les héros grecs et romains, sinon avec toute la vérité de leurs traits, au moins avec un haut sentiment de noblesse et d'harmonie, et même une fois, dans sa *Mort de Socrate*, il s'inspire heureusement du plus pur génie de l'antiquité. Visconti, Éméric David et Quatremère de Quincy nous ramènent au goût purement hellénique dans l'architecture et la statuaire. Millin explore avec une infatigable activité les monuments antiques de tout genre, et en répand la connaissance par les publications les plus diverses. En même temps, avec une discrétion modeste, qui laisse deviner des trésors de science et d'esprit, Boissonade réveille chez nous l'amour de la langue grecque. Un triumvirat d'intelligents hellénistes (Thomas, Renouvier et de Cambis) traduit l'*Iliade* avec une fidélité sans exemple dans notre langue ; l'Université se reprend avec ardeur à ces belles études. Bientôt les écrits et les brillantes leçons de M. Villemain et de V. Cousin enflammeront un nombreux public pour les chefs-d'œuvre de Sophocle et de Platon, pour l'éloquence, longtemps méconnue chez nous, des Pères de l'Église et des platoniciens d'Alexandrie.

Mainte découverte de monuments inédits de la litttérature et de l'art aide au progrès de la réflexion et ouvre à la critique de larges horizons qu'elle n'avait pas encore embrassés. Animée par un souffle nouveau de science et de liberté, l'éloquence, sous toutes ses formes, depuis l'éloquence parlementaire jusqu'à l'histoire, se rapproche des grands modèles sans s'y attacher par un calque servile. La poésie, surtout la poésie lyrique, ne demande plus à la Grèce que les leçons générales du goût, et elle n'en atteste que mieux, par je ne sais quel esprit d'ordre et de mesure, l'intime parenté de notre génie avec celui de l'antiquité classique. Le drame grec, mieux étudié, mieux compris, nous montre une variété de composition que dissimulait trop la rigueur des préceptes aristotéliques outrée encore par les commentateurs ; il autorise des libertés qui, autrefois, auraient passé pour des licences.

Fixée désormais par des chefs-d'œuvre en tous les genres, la langue française peut çà et là s'altérer sous la plume intempérante ou maladroite de tel ou tel écrivain ; mais elle n'a plus à craindre une brusque déformation comme celle dont l'avait un instant menacée l'école de Ronsard. Pour l'usage des sciences, des arts mécaniques et de l'industrie, elle s'enrichit et quelquefois s'encombre d'emprunts plus ou moins corrects aux langues anciennes, surtout au grec, et de ce langage technique bien des mots passent dans celui des lettres par l'effet d'une fâcheuse négligence ; mais ces abus n'ont pas sérieusement altéré la langue : Lamennais et Chateaubriand restent

des écrivains éminemment français au milieu des plus grandes hardiesses de sentiment et de pensée. Le mouvement même d'enthousiasme qui agita toute notre littérature devant la Grèce rebelle et victorieuse n'a pas un instant détourné l'esprit français de ses voies naturelles. C. Delavigne et M. P. Lebrun, Lamartine et M. V. Hugo ont chanté l'héroïsme des Grecs dans le meilleur style de nos poëtes classiques. Le *Lascaris* de M. Villemain, cet autre appel à la pitié de l'Europe en faveur des Hellènes, ne doit rien au pastiche ni à l'imitation.

Quant au fond même des choses; quant à la politique et à la philosophie, je ne crois pas que l'hellénisme ait jamais eu dans notre éducation une efficacité plus opportune, parce que jamais cette action ne fut mieux renfermée dans ses justes limites.

D'une part, l'expérience des cent dernières années nous défend de tout puéril engouement pour les utopies où s'égara trop souvent l'esprit aventureux des législateurs et des philosophes grecs. Le communisme de Lycurgue et celui de Platon sont estimés à leur exacte valeur, parce qu'on en connait les origines et l'histoire. Nous savons tout ce qui manquait à la démocratie athénienne pour être un véritable régime de justice et de liberté.

D'autre part, néanmoins, plus nous apprécions les grandes civilisations qui se sont développées en dehors de la civilisation gréco-romaine que féconda le christianisme en la transformant, plus nous comprenons notre supériorité et ce qui en revient au propre génie du peuple grec : l'Assyrie, l'Inde, la

Chine, l'Égypte, malgré leurs merveilles, chaque jour mieux connues de nous, ne font rien perdre au peuple grec de ses droits à notre reconnaissance. C'est bien lui qui, dans l'ensemble de sa tradition savante et de son histoire, nous représente l'image la plus complète de l'humanité toujours en voie du progrès. Nulle nation n'a plus varié les expériences de la vie sociale, ni plus médité sur la théorie des gouvernements; nulle n'a plus fait pour fonder la méthode générale des sciences et pour préparer ainsi l'avénement des sciences mêmes qu'elle n'a pas connues. Avec Rome, avec Jérusalem, au-dessus d'elles à quelques égards, Athènes est reconnue comme la grande institutrice du genre humain. Les vices de son état social, les fautes de ses politiques, les erreurs de ses philosophes, s'effacent, à la distance où nous sommes et au point de vue où nous la pouvons aujourd'hui juger, devant l'éclat incomparable de ce génie si bien doué pour la recherche, pour la démonstration et pour l'expression du vrai en toutes choses.

Les leçons que nous donne le peuple grec par ses œuvres anciennes ont pris d'ailleurs un surcroît d'intérêt par sa résurrection enfin accomplie sous nos yeux; même après les émotions d'une lutte héroïque, même après les embarras et les mécomptes inséparables peut-être des conditions où l'Europe a placé le petit royaume de Grèce, il y a, pour tout juge impartial, des motifs sérieux de confiance dans l'énergique vitalité qu'il déploie, dans l'ardeur de ses jeunes générations pour les études savantes,

dans le désintéressement avec lequel tous les membres de la famille hellénique concourent au progrès de ces études, les uns par le travail, les autres par des souscriptions généreuses ; enfin jusque dans leur obstination à reprendre la langue de leurs ancêtres. Toute cette activité manque de règle encore et de mesure ; mais elle n'est pas stérile.

Dès le début de ce siècle, et bien avant l'insurrection de 1821, la Grèce nouvelle avait un représentant digne de son passé en la personne de ce Coray, né à Smyrne en 1748, l'année même où Montesquieu publiait l'*Esprit des Lois*. Français par adoption, disciple de la sage et libérale école de publicistes qui produisit les réformes de 1789 et s'abstint des excès de 1793 ; médecin, philosophe, littérateur éminent, mort entouré des respects de tous, à Paris, dans sa « nouvelle et chère patrie » (1), où il a publié tant de livres également utiles au progrès des lettres classiques et à la propagation des lumières dans l'Orient chrétien, Coray a laissé des successeurs et des continuateurs de son œuvre. Il a ouvert et, à lui seul, il personnifie heureusement la renaissance nouvelle de l'hellénisme et son étroite alliance avec les institutions, avec les doctrines, avec les mœurs de notre temps. Un peuple capable de produire de tels hommes mérite de reprendre sa place parmi les nations civilisées. Il a commis bien des fautes, il en commettra peut-être encore; mais il a raison de vouloir qu'on ne

(1) Ce sont les termes exprès de son épitaphe, rédigée par lui-même et qu'on trouve reproduite dans son autobiographie (Paris, 1833, in-8°).

l'oublie plus désormais. S'il a perdu pour toujours le premier rang dans le monde, il a droit de se maintenir au second, près des nations qui travaillent le plus activement au progrès de l'humanité sur toutes les voies ouvertes à nos légitimes ambitions.

Tout concourt donc à maintenir présente devant nous cette grande image de la Grèce, à rattacher pour nous son souvenir aux intérêts et aux préoccupations de notre vie.

Maintenant, l'extension même de la civilisation moderne et des rapports qu'elle multiplie entre les peuples, les conquêtes si rapides et si fécondes des sciences physiques et mathématiques, la richesse, chaque jour augmentée, de notre littérature, à ne compter même que ses œuvres d'élite, ne prennent-elles pas trop de place dans notre éducation nationale pour que le grec et le latin (je ne saurais ici les séparer) y gardent le même rôle que durant le seizième et le dix-septième siècle? Grave question qui, sous bien des formes, se pose aujourd'hui devant les maîtres de nos écoles et les chefs officiels de l'enseignement public. Nous n'avons pas à proposer ici les moyens pratiques de la résoudre (1). Mais comment ne pas souhaiter toujours que la Grèce et sa belle langue demeurent familières à l'élite des esprits qui prétendent exercer quelque autorité dans ce monde? Fût-il même vrai que toute la séve de l'hellénisme a passé dans notre vie moderne, et qu'à cet

(1) Voir les deux *Annuaires* publiés en 1868 et 1869 par l'Association pour l'encouragement des études grecques, et en particulier le *Supplément à l'Annuaire* de 1868.

égard, le travail des trois derniers siècles nous dispense de recommencer une si laborieuse étude, le peuple à qui nous devons tant n'a-t-il pas droit à la perpétuité de nos hommages? Le culte des ancêtres tient à des sentiments qu'il ne faut pas affaiblir dans la conscience des hommes : il y va de notre noblesse et de notre grandeur morale.

APPENDICES.

PREMIER APPENDICE.

D'UNE RENAISSANCE NOUVELLE DES ÉTUDES GRECQUES ET LATINES AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1).

Nos confrères les orientalistes n'ont guère besoin de s'encourager à l'œuvre ni de réveiller l'attention du public, en signalant le progrès sans cesse plus notoire de leurs études; chaque jour en élargit le champ par de brillantes découvertes; chaque jour leur apporte des matériaux inconnus à leurs prédécesseurs : ce sont des villes, des royaumes, des dynasties, des langues, des littératures qui, depuis un siècle, ont enrichi le domaine de l'érudition orientale, et ceux qui la cultivent montrent avec orgueil tant de dépouilles du passé, qui s'accumulent sous

(1) Quelques pages de ce morceau, les unes lues dans la séance des cinq Académies de l'Institut, le 14 août 1866, les autres lues au Congrès scientifique de la ville d'Aix, en 1867, ont été publiées à la suite de la lecture publique. La plus grande partie est imprimée ici pour la première fois. Quant au rapprochement des deux littératures grecque et latine, s'il n'était pas dans le plan des leçons que je publie, il s'est du moins, et plus d'une fois, présenté à mo dans le cours de ces études. Je n'ai donc pas cru devoir supprimer ici ce qui concerne les ouvrages latins. Il y a d'ailleurs tel auteur comme Fronton, pour lequel la séparation eût été impossible.

eurs mains. Nos musées, à eux seuls, sont une fidèle image de ces conquêtes : le Louvre n'a-t-il pas aujourd'hui pour l'Égypte, pour l'Assyrie, pour l'Étrurie, pour l'Amérique, autant de musées distincts, et dont chacun représente une civilisation tout entière, pleine d'un attrait puissant, ne fût-ce que par sa nouveauté et par les difficiles problèmes qu'elle propose à la critique?

Les hellénistes et les latinistes, il faut l'avouer, sont moins heureux.

La science des langues et des littératures qu'on appelle classiques, si elle parle plus familièrement à nos esprits, leur parle aussi de choses moins neuves. Elle est, aux yeux du plus grand nombre, un peu suspecte de redire des lieux communs et de tourner depuis longtemps dans un cercle de banalités froidement utiles. On répète volontiers : « La Grèce et Rome ont fait beaucoup pour notre éducation savante ; mais ce qu'elles ont fait n'est plus à faire ; tous les monuments qui n'ont pas péri de cette antiquité si étroitement alliée à nous sont aujourd'hui connus ; tous les textes sont traduits, interprétés, analysés à souhait. Ce n'est donc plus de ce côté, c'est de l'Égypte, c'est du haut Orient que nous viennent désormais les lumières sur l'histoire des peuples, sur les diverses phases du génie humain ; c'est vers ces études que doivent maintenant se tourner les esprits capables d'une activité féconde et jaloux de s'honorer par de nobles travaux. »

Je ne sais si tout cela sera vrai dans un siècle ou deux ; mais cela ne l'est pas encore, et les cent dernières années ont, au contraire, étendu beaucoup le domaine de l'ancienne littérature classique ; on peut même dire que nous assistons à une sorte de renaissance des lettres grecques et des lettres latines, si par ce mot il faut entendre la découverte et la publication de textes que l'on avait pu croire perdus pour toujours ; s'il faut entendre

le développement d'un esprit nouveau dans la critique, l'application de méthodes nouvelles à l'interprétation des textes et des monuments anciennement connus.

On a maintes fois décrit avec admiration cet âge unique où l'Europe vit subitement reparaître et se propager par l'imprimerie tant de chefs-d'œuvre des littératures grecque et latine ; où l'antiquité, si éclipsée durant le moyen âge, éclaira tout à coup par des flots de lumière la marche progressive de l'esprit humain. C'est dans le siècle des Médicis que Barthélemy avait d'abord voulu placer la scène du roman historique et littéraire dont il abandonna plus tard le projet pour écrire l'*Anacharsis*. Il nous a même laissé une brillante esquisse du projet qui l'avait longtemps séduit (1). Le dix-neuvième siècle tentera moins l'enthousiasme des érudits romanciers, et pourtant il a vu reparaître au jour bien des produits de la plus belle antiquité, et ces découvertes eussent facilement passionné l'attention publique, si elles n'eussent pâli, durant cette même période, par suite de l'incomparable éclat que jetaient alors dans le monde les travaux des orientalistes, et plus encore ceux des géomètres, des astronomes, des chimistes et des physiciens. Les Champollion et les Eugène Burnouf, les Laplace et les Ampère, ont fait tort aux modestes représentants de la philologie classique. Il faut pourtant, si nous voulons être justes, compter aussi à l'honneur du dix-neuvième siècle mainte découverte qui éclaire l'histoire de notre vraie famille politique et morale, des peuples païens et chrétiens de l'Occident. C'est ce que je voudrais faire comprendre par une rapide esquisse des progrès accomplis dans cette voie, où quelques esprits chagrins sem-

(1) *Mémoires sur la vie de J.-J. Barthélemy*, troisième Mémoire, t. I, p. 69 et suiv. de l'éd. de 1822.

blent croire que nous sommes réduits à creuser de vieilles ornières vingt fois battues par nos devanciers.

La France a, pour ainsi dire, donné le signal de ce mouvement de rénovation.

Dès 1784, l'Académie des belles-lettres avait eu l'heureuse idée de faire connaître méthodiquement, par des descriptions et des extraits, les principaux manuscrits de nos bibliothèques, et le gouvernement de Louis XVI avait, sur sa demande, institué une commission spéciale pour rédiger et publier le recueil devenu célèbre sous le titre de *Notices et Extraits des manuscrits* (1). Le premier volume était publié en 1787, et presque en même temps un des membres de la commission, alors absent de France, le jeune D'Ansse de Villoison, érudit d'une rare précocité, découvrait parmi les riches trésors de Saint-Marc, à Venise, un gros commentaire en grec sur l'Iliade, sur le plus connu, le plus admiré, le plus souvent commenté de tous les poëmes (2)! *Scholia in Homeri Iliadem*, ce titre-là n'avait rien de séduisant au premier abord, surtout quelques années après que la découverte de l'*Hymne à Cérès*, publié en 1780 par Ruhnkenius, avait si vivement ému les hellénistes; quelques centaines de beaux vers d'un caractère et d'une antiquité tout homériques ne valaient-ils pas mieux qu'un gros volume de notes grammaticales?

(1) A. Maury, *l'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres* (Paris, 1864, in-8°), p. 246 et suiv.

(2) Villoison en signala d'abord l'importance dans ses *Anecdota græca* (1781); il le publia en 1788, avec d'amples Prolégomènes. Voir, pour plus de détails, Th. Beccard, *de Scholiis in Homeri Iliadem* (*Venetiis*, Berolini, 1850, in-8°).— Il semble, au reste, que l'attention des érudits aurait dû être depuis longtemps excitée sur ce sujet par un témoignage de Kuster, *Historia critica Homeri* (1696), p. 111 : « Venetiis in Bibliotheca D. Marci servatur Ilias cum scholiis ab editis multum differentibus. »

Mais le manuscrit de Venise renferme un résumé de tous les travaux des anciens critiques, depuis le temps d'Alexandre jusqu'à celui des Antonins, sur le texte d'Homère; il nous montre, en quelque sorte, pour la première fois, quelles vicissitudes a subies ce texte vénérable, à travers quels remaniements il est parvenu jusqu'à nous. Il nous fait assister aux discussions qui agitèrent si longtemps, sur ce sujet, les écoles d'Alexandrie et de Pergame. Derrière le tissu, fixé désormais pour toujours, de l'unité épique, il nous laisse apercevoir un travail de correction tardive et souvent hardie, où prirent part bien des mains que nous avions crues jusqu'ici plus respectueuses envers l'œuvre du vieux poëte ionien.

Ainsi était soulevé, mais encore à demi, le voile qui nous cache les origines de l'ancienne épopée grecque; ainsi s'ouvraient devant la critique des horizons nouveaux; elle y a pénétré depuis avec une ardeur et une curiosité parfois téméraires; elle a cru y voir ce que peut-être il nous sera toujours interdit de connaître sûrement. Mais de ces excursions, même imprudentes, au fond d'un passé si lointain et si obscur, elle est revenue pourtant mieux éclairée sur le génie de la poésie primitive des Hellènes, et plus émue que jamais d'admiration pour ces antiques chefs-d'œuvre. D'Ansse de Villoison, qui publia le premier ce recueil de notes que nous appelons vulgairement le *Scholiaste de Venise*, ne mesura peut-être jamais lui-même toute l'importance du service qu'il rendait aux lettres. Bien plus, on dit qu'il fut un peu effrayé de l'usage qu'en faisaient F.-A. Wolf et ses disciples pour attaquer l'orthodoxie des jugements classiques sur Homère (1). Ce n'est pas le premier exemple d'une

(1) Dacier, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Villoison* (1806), p. 15-16. Villoison pourtant, s'il avait eu autant d'es-

découverte qui trompe les espérances de son auteur, ne fût-ce qu'en les dépassant. Philologue de l'ancienne école, Villoison avait, sans le vouloir, fourni des armes à la nouvelle; on comprend ce qu'un tel succès avait d'embarrassant pour lui. Nous sommes mieux placés aujourd'hui pour juger la révolution littéraire qu'il prépara, et nous prenons volontiers parti pour sa gloire d'éditeur contre les scrupules de sa conscience.

Vers le même temps, deux mines inconnues s'ouvraient aux recherches des hellénistes; je veux parler des traductions faites en arménien d'auteurs grecs dont le texte a disparu, puis des papyrus d'Herculanum.

L'Arménie a vécu de bonne heure en étroite familiarité avec les lettres grecques; elle leur a emprunté par des traductions, ordinairement très-fidèles, beaucoup d'ouvrages soit chrétiens, soit profanes. Un mémorable exemple a surtout démontré l'importance de ces emprunts.

En face de Venise et de la bibliothèque de Saint-Marc, d'où Villoison avait exhumé un si précieux commentaire sur l'Iliade, et vers le temps même où il le publiait, les moines Méchitaristes du cloître de Saint-Lazare recevaient d'Orient une version arménienne de la chronique d'Eusèbe, qui nous rend dans son ensemble un livre important, connu seulement jusqu'ici par d'informes fragments et par une traduction partielle due à la main de saint Jérôme. Le public ne tarda pas à jouir de cette intéressante découverte; deux éditions de l'Eusèbe arménien remis en latin furent bientôt imprimées : l'une, malheureusement, avec peu d'exactitude, d'après une copie subreptice et fautive; l'autre, par le P. Aucher, savant

prit qu'il avait de savoir, eût compris la portée de certaine opinion de Wolf sur la *Théogonie* d'Hésiode, qu'il a transcrite lui-même, p. LVI et LXVII de ses *Prolégomènes* sur l'Homère de Venise.

Méchitariste, avec toutes les garanties de la critique et de la bonne foi (1). L'illustre historien Niebuhr apprécia des premiers et recommanda aux érudits l'utilité de ce nouveau texte, tellement calqué sur l'original qu'il en peut tenir lieu (2).

Après un si beau début, l'Arménie semblait devoir combler d'autres lacunes de l'ancienne littérature grecque; elle nous a rendu, en effet, quelques opuscules intéressants de Philon le Juif et des Pères de l'Église (3), et elle nous promet encore quelques restitutions du même genre (4). Mais je ne sais pourquoi elle tarde tant à remplir des promesses accueillies avec un empressement légitime.

Il n'en est pas de même des manuscrits d'Herculanum. On sait que, dès les premières fouilles pratiquées dans le vaste tombeau où cette ville est enfouie depuis dix-huit siècles, furent découvertes, en 1759, plusieurs centaines de rouleaux de papyrus portant des textes grecs, et même quelques fragments de textes latins. Jamais pareille fortune ne s'était offerte à des antiquaires. Les rouleaux, hélas! étaient presque tous carbonisés. Néanmoins, grâce

(1) L'édition imparfaite de Zohrab et A. Maï est de Milan (1818, in-4°); celle du P. Aucher est de Venise (1818, 2 vol. in-folio). Il faut en rapprocher aujourd'hui l'édition grecque-latine insérée par A. Maï dans sa *Scriptorum veterum nova Collectio*, vol. VII, part. III (Rome, 1832).

(2) Mémoires de l'Acad. de Berlin (1822), p. 37-114, morceau réimprimé dans les *Kleine Schriften* de ce savant, tome I, p. 179. Cf. un chapitre intéressant sur ce sujet dans l'*Histoire de la litt. grecque* de Schoell, t. VI, p. 326 et suiv.

(3) Entre autres, l'intéressant dialogue de Philon sur l'instinct des Animaux.

(4) Voir l'ouvrage intitulé : *Quadro della Storia litteraria di Armenia*, par Placido Sukias Somal (Venise, 1829, in-8°), et le *Catalogue des livres de l'imprimerie arménienne de Saint-Lazare* (Venise, 1858).

à des procédés ingénieux et avec des prodiges de patience, on parvint à en dérouler, à en déchiffrer un assez grand nombre, et l'on reconnut qu'on avait sous les yeux des éléments inconnus jusque-là de l'histoire littéraire de la Grèce. Grande fut l'émotion des savants et la curiosité des simples touristes devant une découverte aussi importante qu'inattendue. L'abbé Barthélemy, qui voyageait alors en Italie, en fit part au public français, et ce qu'il en dit excita bien des espérances qui ne furent pas toutes réalisées; les conservateurs de ces merveilles lui en avaient laissé apercevoir quelques échantillons fort séduisants, auxquels n'ont pas toujours répondu leurs publications ultérieures (1). Après Barthélemy, une femme éloquente, qui ne savait point le grec, mais dont le pénétrant génie comprenait et jugeait très-bien Homère et Sophocle (2), s'arrêtait avec une sorte de piété respectueuse devant ces pages encore à peu près muettes, et elle écrivait, dans le roman où elle a déposé les souvenirs de son voyage : « Quelques feuilles brûlées...., que l'on essaye de dérouler à Portici, sont tout ce qui nous reste pour interpréter les malheureuses victimes que le volcan, la foudre de la terre, a dévorées. Mais, en passant auprès de ces cendres que l'art parvient à ranimer, on tremble de respirer, de peur qu'un souffle n'enlève cette poussière où de nobles idées sont peut-être encore

(1) « Le morceau d'un papyrus .... ayant vingt-trois lignes était mystérieusement conservé.... Il contenait quelques traits de la révolution démocratique qui força les philosophes de l'école Pythagoricienne, zélés partisans de l'aristocratie, de quitter les villes de la Grande-Grèce, dans le cinquième siècle avant l'ere vulgaire. Barthélemy envoya le même jour à l'Académie ce précieux fragment. » Sainte-Croix, *Éloge historique de Barthélemy*, p. xx (en tête des Œuvres diverses de Barthélemy, Paris, 1823, 2 vol. in-8°).

(2) Voir notre XXVIIIe leçon.

empreintes (1). » En effet, l'Académie d'Herculanum, fondée précisément pour recueillir et pour expliquer tant de monuments de la vie antique, qui reparaissaient à la lumière, avait déjà commencé ce laborieux déchiffrement. Sur quelques feuilles, elle avait lu le nom d'Épicure, celui de Métrodore, celui de Philodème ; des phrases, des pages où la suite des idées devenait de plus en plus sensible. A n'en pas douter, on avait retrouvé la collection des livres d'un philosophe épicurien. Or toute cette philosophie ne nous était connue jusqu'alors que par trente pages de son fondateur, par quelques belles analyses de ses doctrines dans les dialogues de Cicéron, par le merveilleux poëme de Lucrèce. A en juger sur les fragments originaux d'Épicure (2), « les nobles pensées » qu'attendait madame de Staël n'abondaient point dans la littérature de cette école. Au contraire, rien de plat ni de monotone comme la prose épicurienne : c'est l'image fidèle d'une doctrine qui réduisait la physique au plus grossier atomisme, la logique à trois ou quatre règles incohérentes, la morale à la recherche du bien-être par l'usage habilement mesuré du plaisir, et qui parfois, comme en astronomie, fermait les yeux aux plus certaines découvertes de la science (3) : les textes d'Herculanum n'ont pu changer beaucoup nos opinions à cet égard. Quelques lambeaux du grand traité d'Épicure *sur la Nature des choses* n'ont servi qu'à mieux faire comprendre la puissance du talent de Lucrèce, qui avait su animer tant de conceptions froides et sèchement

(1) Madame de Staël, *Corinne ou l'Italie*, XI, 4.

(2) Voir surtout : *Epicuri fragmenta librorum II et XI de Natura in voluminibus papyraceis ex Herculano erutis probabiliter restituta*, etc., *a* C. Rosinio— — *emendatius edidit suasqme adnotationes adscripsit* J. Conr. Orellius (Lipsiæ, 1818, in-8°).

(3) Lucrèce, *de Rerum natura*, I, v. 1052 et suiv.

exposées. Ce qu'on déchiffra ensuite (1) des ouvrages de Philodème sur la *Rhétorique*, sur la *Musique* et la *Poétique*, nous montra des applications nouvelles de certains axiomes épicuriens, et ce ne fut pas sans intérêt que les philosophes ressaisirent la trace de ces tristes argumentations où tous les arts libéraux sont calomniés, où l'on méconnaît leur vertu sérieuse pour ne leur laisser tout au plus que le vain honneur d'amuser sans profit des âmes livrées aux calculs d'un étroit égoïsme. Là vraiment, la platitude du langage était digne des thèses soutenues par l'auteur. Un paradoxe, si désolant qu'il soit au fond, peut avoir quelque charme sous la plume d'un homme d'esprit. Le paradoxe épicurien ne se sauve même pas par ce charme du langage. Chose singulière, Philodème, dont on possède ailleurs quelques épigrammes joliment versifiées, oublie en prose tout son talent. Où l'on cherchait un écrivain, on ne trouva que le sectaire. Ce fut, pour de longues années, un véritable désappointement.

L'intérêt de ces publications s'est pourtant relevé peu à peu dans les derniers textes qu'à de longs intervalles elles nous ont fait connaître.

Ici, quelques pages *sur la Nature des dieux* nous laissent comprendre comment les épicuriens se croyaient moins athées que les stoïciens leurs adversaires, et comment il pouvait y avoir pour eux une sorte de *piété*, quoique ce mot semble étrangement jurer avec l'esprit de leurs doctrines (2); là, les débris d'un traité de Philodème

(1) La liste la plus complète de ces publications, jusqu'en 1858, se trouve dans la *Bibliotheca scriptorum classicorum* d'Engelmann, VIIe édition, p. 258 et suiv.

(2) *Phædri Epicurei de natura deorum fragmentum*, ed. Petersen (Hamburg, 1833, in-4o). Mais il paraît résulter de recherches de M. H. Sauppe (*Commentatio de Philodemi libro qui fuit de Pie-*

sur la Colère (1) ont offert l'occasion d'un piquant parallèle avec les traités de Sénèque et de Plutarque sur le même sujet ; les fragments d'une *Économique* du même auteur (2) commencent par l'examen des principes de Xénophon et de Théophraste sur cette matière ; nouveau contraste que l'épicuréisme se complaît à faire ressortir. D'un côté la philosophie socratique s'efforçant d'élever l'homme au-dessus de la matière, même à propos d'agriculture et d'administration domestique ; de l'autre, Épicure écartant avec dédain tout ce qui ennoblit notre nature, pour nous occuper uniquement de nos plus vulgaires intérêts, et réduisant l'âme à si peu de chose qu'il nous devient presque indifférent d'en avoir une ou de n'en point avoir. Au milieu de cela, pourtant, une certaine bonhomie dans l'expression du matérialisme, une certaine douceur de sentiments qui corrige le vice des principes les plus contraires à la morale. On commence à voir comment un épicurien sincère pouvait être en même temps, sinon un citoyen fort utile à l'État, du moins un bon fils, un bon mari et un bon père de famille.

Mais la curiosité qu'excitent ces écrits, enfin retrouvés, de Philodème, va jusqu'à la surprise depuis que l'on connaît le dixième livre de son traité *sur les Vertus et les*

tate, Gottingæ, 1864, in-4°) que l'on s'était trop hâté de mettre ces fragments sous le nom de Phèdre.

(1) *Philodemi Epicurei de Ira liber e Papyro Herculanensi — nunc primum edidit* Th. Gomperz (Lipsiæ, 1864). Au lieu de donner le Commentaire qu'il nous a promis, l'éditeur vient de publier le premier fascicule d'une collection intitulée *Herkulanische Studien*. Ce fascicule contient les fragments d'un traité de logique de Philodème.

(2) *Philodems Abhandlungen ueber die Haushaltung und ueber den Hochmuth. Griechisch und deutsch, von* J. A. Hartung (Leipzig, 1857, in-12).

vices, et qu'on y a lu toute une série de portraits ou *caractères* à la façon de Théophraste. Aristote avait le premier esquissé plusieurs portraits de ce genre avec son énergique sobriété de style. Théophraste avait jeté quelques couleurs sur ces sévères esquisses; l'analyse commence déjà, chez lui, à devenir un tableau. Après lui, de rares fragments en grec, et surtout une belle imitation latine, insérée par Cicéron dans sa *Rhétorique à Hérennius*, laissaient deviner que cet art de décrire les caractères avait sa place dans les exercices scolaires, chez les anciens, et qu'il s'y était heureusement perfectionné; toute la méthode de la Bruyère est déjà dans cet unique portrait du « faux riche », par Cicéron. Mais rien ne permettait de croire qu'un épicurien pût se rattacher à cette école de consciencieuse peinture, comme l'a fait Philodème en ces vingt chapitres *sur l'Orgueil*, où toutes les variétés de ce vice, toutes les nuances de sa laideur, sont successivement analysées avec une incroyable subtilité, et dépeintes parfois avec une grande finesse d'expression, depuis le dédain impérieux jusqu'au pédantisme et à la fausse modestie. La Bruyère, assurément, ne trouve pas encore là un rival; mais, s'il avait connu des pages si originales, il n'aurait pas dédaigné d'y recueillir çà et là quelques traits pour ses incomparables tableaux.

Il y a quarante ans, M. Boissonade, parlant des manuscrits carbonisés d'Herculanum, redisait tristement un proverbe antique : *Je crains bien que nous n'ayons trouvé là du charbon au lieu d'un trésor* (1). On voit que c'était se décourager trop vite, et M. Boissonade eût sans doute fait amende honorable aux littérateurs épicuriens, s'il

(1) Préface de son édition de Nicétas Eugénianus (Paris, 1819), p. XII. M. Dacier se montre encore plus découragé dans son *Rapport sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne* (1810) p. 92-93.

avait pu lire des pages comme celles que je viens de signaler. Les successeurs actuels des académiciens d'Herculanum ont bien fait de reprendre avec une ardeur nouvelle leur travail d'exhumation et de publier rapidement, fût-ce même sans commentaire, même sans transcription en caractères cursifs, les nombreux *fac-simile* qui dormaient dans l'officine du *Museo Borbonico* (1). Chacun des fascicules qu'ils nous envoient depuis huit ans contient sans doute peu de matière ; de ces pages, il y en a très-peu que la critique puisse restaurer avec quelque confiance. Mais n'est-ce point assez de trois ou quatre morceaux tels que l'opuscule de Philodème *sur l'Orgueil*, pour récompenser la patience des artistes qui nous en rendent le texte original, et la science des philologues qui, en Allemagne et en France, parviennent à le restaurer et à le traduire ?

Au reste, la bibliothèque épicurienne ensevelie par l'éruption du Vésuve à Herculanum, n'était pas la seule, en Italie, qui nous réservât d'importantes trouvailles. On sait que les bibliothèques de Venise, de Florence et de Rome sont gardées avec un soin, avec des scrupules d'attention qui vont jusqu'à la jalousie. Mais, fussent-elles plus libéralement ouvertes, il n'appartient qu'à des philologues d'explorer avec succès les dépôts de manuscrits, d'y savoir distinguer les pièces publiées des pièces inédites, et, parmi ces dernières, de reconnaître celles qui méritent la publicité. Il y a surtout une classe de manuscrits longtemps négligés et que d'habiles paléographes peuvent seuls exploiter avec fruit : ce sont les *palimpsestes*, ces parchemins qui ont servi deux fois, et sur les-

(1) Une simple note, placée sur la couverture de ces nouveaux fascicules, nous apprend qu'en 1861 les dessins sur bronze de plus de deux mille colonnes se trouvaient dans l'officine *dei Papiri Ercolanesi*, attendant publication.

quels une première écriture a été lavée pour donner place à la transcription d'un ouvrage plus moderne. Les yeux les plus exercés ne suffisent pas toujours pour ressaisir tout ce qui n'a pas péri de l'écriture primitive ; il faut souvent que la chimie fournisse au paléographe des moyens de faire revivre les traits à moitié effacés. C'est une lutte de patience et d'industrie qu'on a tardivement essayée (1), mais qui a souvent réussi au-delà de toute espérance.

Un homme surtout a, pendant quarante ans, accompli des prodiges en ce genre : c'est l'illustre Angelo Maï, mort cardinal à Rome, en 1854, après avoir débuté par les modestes fonctions d'écrivain pour les langues orientales à l'Ambrosienne de Milan, et dont le nom a longtemps décoré la liste des Associés étrangers de l'Institut (2). Que de volumes sont dus à la sagacité, à l'activité de ce chercheur infatigable (3) ! Assurément, dans l'abondante collection des textes arrachés par lui à l'oubli, il y a bien des compilations de date assez récente, beaucoup de théologie byzantine, beaucoup de grammaire d'une valeur médiocre; documents utiles, néanmoins, pour ceux qui estiment que pas un siècle n'est à dédaigner absolument dans l'histoire des lettres et de l'esprit

(1) Boivin cependant, dès le dix-septième siècle, avait tenté le déchiffrement d'un palimpeste, le manuscrit des livres saints dits *de Saint-Éphrem*. Voir Léopold Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, p. 299.

(2) Un examen critique et complet des publications d'Angelo Maï reste à faire. Nous ne connaissons pas encore de meilleure notice sur cet illustre personnage que celle de M. Fisquet, dans la Nouvelle Biographie générale de A.-Firmin Didot.

(3) En ce qui concerne spécialement les auteurs ecclésiastiques, on peut consulter avec fruit, sur ces publications, le recueil de J. Goulter Dowling : *Notitia scriptorum SS. Patrum aliorumque veteris Ecclesiæ monumentorum quæ in Collectionibus Anecdotorum post annum Christi MDCC in lucem editis continentur* (Oxonii, 1839, in-8°).

humain. Mais il y a là aussi de précieux morceaux à signaler, même en écartant tout ce qui dépasse les siècles de l'antiquité classique.

C'est d'abord un supplément considérable aux discours de l'orateur classique Isée (1), supplément qui parut vers le temps même où le Grec Mustoxydi découvrait et publiait les pages qui avaient manqué jusque-là au plus important discours d'Isocrate, l'*Antidosis* (2).

C'est ensuite la correspondance de Fronton et de Marc-Aurèle, image si fidèle et si neuve pour nous d'un commerce d'esprit et de cœur qui honore le rhéteur comme le jeune César son disciple (3). Entre l'incomparable correspondance de Cicéron et le joli recueil des Lettres de Pline le Jeune, les lettres de Fronton et de Marc Aurèle, quelque mutilées qu'elles soient aujourd'hui, sont d'une

(1) *Isæi oratio de hereditate Cleonymi nunc primum duplo auctior* (Mediolani, 1815, in-8°). Tyrrwhitt avait déjà publié en 1785, à Londres, le discours, alors inédit, du même orateur *Sur la succession de Ménéclès.*

(2) Milan, 1812, édition toute grecque. Une seconde édition en parut dès 1814, à Zurich, par les soins de J. Casp. Orelli, avec le discours d'Isée *Sur la succession de Ménéclès*. Deux traductions françaises de l'*Antidosis*, enfin complétée, d'Isocrate ont paru, presque simultanément, l'une en 1862, celle de A. Cartelier, publiée par les soins de son ami E. Havet; l'autre, en 1864, dans le tome III des *Œuvres complètes d'Isocrate traduites en français* par le duc de Clermont-Tonnerre.

(3) *Frontonis opera inedita cum Epistolis item ineditis Antonini Pii M. Aurelii, L. Veri et Appiani, necnon aliorum veterum fragmentis* (Mediolani, 1815), dont une nouvelle édition, augmentée de plus de cent lettres, par suite de découvertes faites au Vatican, parut à Rome en 1823. Parmi les fragments qui enrichissent cette publication des œuvres de Fronton, il faut ajouter un supplément inédit au discours de Libanius sur la destruction des temples païens, discours dont la première édition complète a été publiée par L. de Sinner dans son *Delectus patrum græcorum* (Parisiis, 1842, in-12).

originalité curieuse et singulièrement instructives pour les historiens qui étudient cette période de l'Empire. L'âme noble et tendre du jeune César s'y épanche avec un accent plus familier que dans les *Pensées*, œuvres de son âge mûr. Le pédantisme du maître s'y montre mêlé d'une candeur affectueuse qui a aussi son éloquence et qui nous fait aimer ce précepteur d'un grand homme.

Je viens de nommer Cicéron ; ce nom me rappelle plusieurs fragments de ses discours perdus, qu'Angelo Maï nous a rendus, avec quelques morceaux de leurs anciens commentateurs ; mais surtout ce fameux traité *de la République* dont nous ne possédions jusqu'ici qu'un épisode, un épisode admirable, il est vrai, *le Songe de Scipion*. La *République*, encore défigurée par bien des lacunes, reparaît du moins sous nos yeux avec la majesté de ses proportions générales, avec la savante autorité de ses doctrines, avec la beauté soutenue d'un langage où se peint dignement le génie de la politique romaine au temps de son plus légitime éclat (1). On sait quelle fut l'émotion de l'Europe savante, lorsque les presses de Rome répandirent ce texte précieux ; on sait comment en fut improvisée, sur les feuilles qui arrivaient successivement d'Italie, l'éloquente traduction de M. Villemain, destinée à doubler par un brillant écho l'effet du beau langage de Cicéron ; comment M. Victor Le Clerc, qui publiait alors une édition des Œuvres de Cicéron, put l'enrichir et la parer de toutes ces pages nouvelles, revues et interprétées par lui d'après les sévères procédés de la critique. L'histoire serait longue des travaux qui accompagnèrent ou suivirent ceux de nos maîtres sur ce texte désormais

(1) Rome, deux éditions successives en 1822. Un savant français, Bernardi, avait, en 1798, essayé une restauration de ce bel ouvrage d'après les seuls fragments qui en fussent alors connus, et son travail avait eu assez de succès pour être réimprimé en 1807.

immortel ; M. Ch. Giraud l'a commencée naguère dans le *Journal des Savants* (1), et je n'ai garde de m'y engager ici, quelque puissant que soit d'ailleurs l'attrait de ces souvenirs. Je dirai seulement que jamais les philologues ne furent soutenus dans leur tâche aride par un plus vif intérêt que celui qui s'attache à ce commentaire philosophique de l'histoire et des institutions romaines.

Par une remarquable coïncidence, en même temps que les Scipion, les Lélius, les Tubéron, revenaient à la lumière pour nous exposer les principes de la république aristocratique dont ils avaient fait ou soutenu la grandeur, les principes du vieux droit civil retrouvaient dans Gaïus un de leurs interprètes les plus autorisés. C'est en 1816 que Niebuhr avait découvert à Vérone, dans un palimpseste (2), l'écrit original d'un de ces jurisconsultes qui, d'ordinaire, ne figurent que par de trop courts extraits de leurs ouvrages dans les compilations de Justinien, et qui souvent y figurent altérés et interpolés selon les principes d'un droit plus récent. Nous ne retrouverons sans doute jamais le texte des Douze Tables ni celui de leurs anciens interprètes ; c'était déjà beaucoup de remonter sûrement, avec Gaïus, à l'état moyen du droit romain entre la République et la législation impériale de plus en plus pénétrée par le christianisme. Il appartiendrait à un jurisconsulte d'exposer ici avec précision tout ce que les *Institutes* de Gaïus nous apprennent de nouveau sur l'état des personnes, sur la propriété, sur le

(1) Année 1860, à propos d'une nouvelle édition du travail de M. Villemain (Paris, 1858, 2 vol. in-8°).

(2) La première édition en fut publiée à Berlin, en 1820, par les soins du jurisconsulte Göschen. La seconde fut faite en 1824 par le même éditeur, d'après une nouvelle collation du manuscrit par F. Bluhm. Ce texte précieux a été souvent commenté et réimprimé depuis.

système des successions, sur quelques parties des règles de la procédure, dont on était loin de soupçonner l'extrême complication. Mais, sans être légiste, on peut lire encore avec fruit ce petit volume, partout où il n'est pas trop mutilé; on y suit avec assez de facilité l'enchaînement sévère de ces doctrines pour lesquelles le droit romain s'était fait un style si ferme dans sa précision et si clair même dans sa subtilité. Malheureusement, comme la *République* de Cicéron, les *Institutes* de Gaïus ne sont qu'un monument en ruines. Trop souvent l'œil s'arrête devant des pages, devant des phrases inachevées, et cela aux endroits mêmes où devait se trouver la solution des questions les plus intéressantes. Tel est ce chapitre où Gaïus traitait de la *gens* et des *gentiles*, sujet qui de son temps, il l'avoue (1), n'avait plus d'importance que pour l'histoire des origines de la société romaine, mais qui, à ce titre même, attire plus vivement que jamais notre curiosité.

Ce sont des ruines aussi que les grandes compositions historiques de Polybe, de Denys d'Halicarnasse, de Diodore le Sicilien, de Dion Cassius, d'Appien. Mais, si autour des murs et des colonnes du monument renversé quelques débris encore peuvent être arrachés au sol qui les recouvre, s'ils peuvent être rapportés à leur place dans l'ensemble de l'œuvre, nous sommes heureux de cet accroissement, si faible qu'il soit, de nos connaissances. Tel est le service que nous rendait, en 1827, Angelo Maï, lorsqu'il réunissait en un volume les fragments inédits de sept historiens grecs (2). L'origine commune de ces fragments,

(1) *Institutiones*, III, 17 : « Cum illic admonuerimus totum gentilicium jus in desuetudinem abisse, supervacuum est hoc quoque loco de ea re curiosius tractare. »

(2) *Scriptorum veterum nova Collectio. Tomus II, Historicorum græcorum partes novas complectens* (Romæ, 1727, in-4°).

comme de beaucoup d'autres publiés au seizième siècle par Fulvius Ursinus (1), et au dix-septième siècle par Valois (2), est une compilation, ordonnée jadis par l'empereur Constantin Porphyrogénète, et dont quelques chapitres, aujourd'hui dispersés dans les bibliothèques de l'Europe, nous ont successivement rendu beaucoup d'extraits d'histoire ancienne. Les abréviateurs ont souvent causé bien du tort aux lettres, en faisant oublier ou négliger de grands ouvrages une fois réduits à un petit volume. Les compilateurs et les faiseurs d'extraits ont le même défaut; mais, en revanche, ils ont un mérite, c'est qu'ils sauvent, en partie du moins, quelques-uns des gros livres qui ne trouvaient plus de copistes au moyen âge, parce qu'ils ne trouvaient plus d'acheteurs. La compilation de Constantin a eu ce mérite, et, tout récemment encore, on y a retrouvé, dans un chapitre que contenait un manuscrit de la Bibliothèque de l'Escurial, le récit par Nicolas de Damas, c'est-à-dire par un contemporain, de la conspiration qui mit fin aux jours de Jules César (3). Ainsi, parfois, les plus grands événements de l'histoire reçoivent un jour imprévu par la publication de témoignages qui en complètent et en ravivent pour nous le souvenir.

Durant cette période si féconde en heureuses découvertes, l'exploration de notre Bibliothèque nationale n'a

(1) *Excerpta de Legationibus*, etc. (Antuerpiæ, 1582).

(2) Paris, 1634 et 1648. Ces divers extraits ont passé depuis dans les éditions respectives des auteurs auxquels ils sont empruntés.

(3) La meilleure édition de ce morceau a pour titre : *Nicolas de Damas*, *Vie de César. Fragment récemment découvert et publié pour la première fois en* 1849, nouvelle édition par N. Piccolos, accompagnée d'une traduction française par A[lfred] D[idot] (Paris, 1850. Voir le *Journal général de l'Instruction publique*, vol. XIX, n. 92).

pas été non plus stérile; c'est de là que sont sortis, en 1813 et 1816, trois traités d'Apollonius Dyscole, qui ont permis aux philologues d'apprécier mieux dans leur ensemble les théories de ce savant grammairien (1). Or le deuxième siècle de notre ère, où il a vécu, marque vraiment l'apogée des études grammaticales chez les anciens. L'œuvre d'Apollonius a été développée par son fils Hérodien, abrégée et commentée par leurs successeurs; Priscien en a extrait la substance pour la répandre sous forme latine à travers les écoles de l'Occident. Mais ces derniers travaux n'ont presque rien ajouté ou changé aux solides principes sur lesquels reposait, dès le temps des Antonins, la philosophie du langage. Les modernes eux-mêmes, il faut bien le dire, sont restés longtemps fidèles à l'esprit de ces vieilles doctrines (2), qui n'ont été vraiment renouvelées que sous nos yeux par la science comparative des langues et grâce à l'impulsion que cette science elle-même reçut de la découverte des anciens idiomes de l'Inde et de la Perse. Apollonius a donc un rôle de premier ordre dans l'histoire de la grammaire, et l'on peut dire que, soit par leur propre valeur, soit en ramenant l'attention sur des écrits d'Apollonius antérieurement connus, mais un peu oubliés, les trois traités sur

(1) *A. D. de Pronomine liber primum editus ab Imm. Bekkero* (*Ex Museo antiquitatis studiorum seorsum expressus*, Berolini, 1813, in-8°); — Imm. Bekkeri *Anecdota græca*, vol. II : *Apollonii Alexandrini de Conjunctionibus et de Adverbiis libri*, etc. (Berolini, 1813). Il en faut rapprocher l'importante édition donnée par le même philologue de la *Syntaxe* d'Apollonius (Berlin, 1817).

(2) Voir surtout l'*Hermès* de l'Anglais Harris, traduit en français par Thurot, en 1790, et le Mémoire de Lévesque (1802) sur *la Formation du langage considérée dans les plus simples éléments de la langue grecque* (Mémoires de l'Institut national, Sciences morales et politiques, t. V).

le Pronom, sur *l'Adverbe* et sur *la Conjonction*, publiés par M. Imm. Bekker, ont contribué d'une façon mémorable au progrès de ces études (1).

L'originalité des ouvrages d'Apollonius Dyscole se montre plus clairement à mesure que nous connaissons mieux comment les théories gréco-latines étaient interprétées par les scolastiques. Sur ce sujet, une longue lacune restait à remplir entre Donat et Alexandre de Ville-Dieu, l'auteur du célèbre *Doctrinale grammaticum;* elle vient d'être remplie par les recherches de M. Ch. Thurot, dont les résultats sont consignés dans le dernier volume des *Notices et Extraits des manuscrits*. Ce grand travail, rédigé d'après des textes inédits, et qui met en lumière la plus intéressante partie de ces textes, nous fait bien comprendre en quelles subtilités s'égarait, à quelle stérilité s'était souvent réduite la science des langues chez nos docteurs du moyen âge, et ce que la Renaissance eut à faire, au quinzième siècle, pour relever, là comme ailleurs, le niveau des études. Dans cette indigence de l'érudition scolastique, les citations d'auteurs classiques puisées à la source même sont si rares, que j'aime à signaler parmi les extraits publiés par M. Thurot une page de grec (2) provenant d'un ouvrage grammatical d'Héro-

(1) Chose singulière, surtout en Allemagne, les publications dont il s'agit n'ont eu que tardivement l'effet signalé ici. Quand je commençai sur Apollonius Dyscole les recherches que j'ai publiées en 1854, je ne trouvai guère d'autres matériaux préparés que les textes de ce grammairien. C'est depuis 1854 qu'ont paru les livres importants de K. E. A. Schmidt (Halle, 1859), G. F. Schoemann (Berlin, 1862), H. Steinthal (Berlin, 1863) sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité. Le rôle d'Apollonius n'était pas très-nettement marqué par Lersch dans son estimable ouvrage sur la Philosophie des langues chez les anciens (Bonn, 1838-1841).

(2) *Notices et Extraits*, t. XXII, 1re partie, p. 66.

dien, page dont malheureusement les scribes latins ont fort altéré le texte.

Cette mention d'Hérodien et ce rapprochement des deux langues me conduisent à mentionner une découverte récente que M. Boucherie a communiquée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; je veux parler d'un *Onomasticon* bilingue, portant le nom célèbre de Julius Pollux, et qui, en tout cas, fournira de nombreux et intéressants suppléments à nos lexiques grecs et latins. La découverte a, d'ailleurs, un autre intérêt, en ce qu'elle semble conduire à placer sous le nom, vrai ou supposé, du nouveau Julius Pollux un autre manuel bilingue publié jadis par Boecking et attribué par lui à Dositheus Magister (1).

De l'école grammaticale d'Alexandrie, nous passons naturellement à la grande école de spiritualisme, qui prenait, vers le même temps et dans le même pays, un brillant essor, et qui devait, jusqu'au sixième siècle de l'ère chrétienne, soutenir si bien en Grèce l'honneur de la pensée humaine. Or, excepté Plotin, le plus illustre d'entre eux, il est vrai, on sait combien peu de ces philosophes nous étaient connus par leurs écrits originaux, dont quelques-uns ne sont pas encore imprimés (2). L'Europe savante doit à M. V. Cousin, à M. Creuzer, à M. Schneider, d'avoir exhumé tant d'ouvrages de Proclus (3) qui nous

(1) *Dosithei Magistri Interpretamentorum liber III*, ed. Boecking (Bonnæ, 1832, in-12). Cf. Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, août et septembre 1868, p. 270-274, 277.

(2) Voir (dans la *Revue archéologique* de 1861) : *Le Philosophe Damascius. Étude sur sa vie et ses ouvrages, suivie de neuf morceaux inédits extraits du Traité* DES PREMIERS PRINCIPES *et traduits en latin* par C.-E. Ruelle.

(3) Voir l'indication de ces diverses publications, dans la *Bi-*

aident à comprendre ce que fut, sous sa dernière forme et dans ses derniers efforts, la science des héritiers de Plotin. Notre Cabinet des manuscrits grecs aura fourni une grande part des textes nouveaux livrés par ces laborieux érudits aux discussions de la critique.

C'est du même dépôt que sont sortis encore, par les soins d'un helléniste allemand que la France et l'Institut ont de bonne heure adopté, je veux dire de M. Hase, l'Histoire de Léon le Diacre, chroniqueur byzantin, qu'ont suivie, à de longs intervalles, d'autres publications du même genre (1), et le traité beaucoup plus ancien de Laurent Lydus *sur les Magistratures romaines*, ouvrage unique en son genre et plein de faits puisés aux meilleures sources (2). C'est aussi en exploitant notre dépôt national des manuscrits grecs que Boissonade a formé des volumes entiers d'*Anecdota* qui appartiennent aux dix siècles de la décadence grecque, et qu'il a comblé mainte

bliotheca script. class., p. 306, et dans l'*Avertissement* du Recueil publié par M. V. Cousin des *Opera inedita* de Proclus (Paris, 1861, in-4°).

(1) *Leonis Diaconi Caloënsis historia scriptoresque alii ad res Byzantinas pertinentes* (Paris, 1819, in-fol.), édition devenue d'une extrême rareté, mais qui, heureusement, a été reproduite en un volume in-8° dans la Collection des historiens byzantins, à Bonn, en 1828. On peut signaler parmi les textes historiques dont s'est enrichie la Collection byzantine en ces dernières années : 1° l'ouvrage de Michel Attaliote, publié en 1853, par M. Brunet de Presle; 2° les derniers livres de Nicéphore Grégoras, publiés en 1855, par J. Bekker; 3° la Chronique du moine George dit Hamartole, publiée en 1859, à Saint-Pétersbourg, par E. de Muralt.

(2) La première édition fut donnée en 1812, à Paris, par J.-D. Fuss, avec une préface de M. Hase. Celui-ci publiait, douze ans plus tard, le volume qui est resté son chef-d'œuvre : *L. Lydi de Ostentis quæ supersunt, una cum fragmento ejusdem Lydi de mensibus*, etc. (Paris, Impr. roy., 1824, g. in-8°). — Tous ces textes sont réunis en un volume dans la Collection byzantine de Bonn (1837).

lacune de l'histoire littéraire (1). Je pourrais signaler, d'après ces publications, bien des écrivains et même des écoles où persiste, avec de piquantes variétés de savoir et de goût, la tradition de l'atticisme (2). En dehors même de l'atticisme artificiellement perpétué chez les rhéteurs ou dans les palais des princes, Byzance a toute une école de versificateurs abondants et médiocres qui reflètent fidèlement les misères et le faux éclat de son génie en décadence (3). D'ailleurs, il arrive quelquefois que des rapprochements imprévus augmentent beaucoup l'intérêt qui s'attache à tel médiocre ouvrage publié dans les *Anecdota* de nos hellénistes. Peu de personnes assurément lisent, dans le recueil de M. Boissonade, le roman grec de *Barlaam et Josaphat*. Mais s'il est vrai, comme tout récemment on a essayé de le démontrer, que ce

(1) *Anecdota græca e codicibus regiis* (Paris, 1829-1833), 5 vol. gr. in-8°; *Anecdota nova* (Paris, 1844), 1 vol. in-8°. Je ne parle pas des ouvrages publiés séparément par le même érudit et dont on trouvera l'indication dans les notices publiées sur sa vie et ses écrits par M. Ph. Le Bas, en 1857, et par M. Naudet, au nom de l'Académie des belles-lettres, en 1858. On lira aussi une bonne bibliographie des *Anecdota græca* de divers hellénistes dans la *Bibliotheca scriptorum classicorum* d'Engelmann.

(2) Je ne puis que signaler en passant la Correspondance de Nicéphorus Chumnus, publiée par M. Boissonade dans ses *Anecdota*; en remontant plus haut, celle de Jean Tzetzès, publiée par Pressel (Tubingue, 1851, in-8°); celle de Psellus avec le César Ducas et avec un certain Eustathe, publiées, la première par M. Boissonade (*Pselli Opuscula*, Paris, 1838); la seconde, par M. Tafel (deuxième Appendice à sa dissertation sur Thessalonique, 1839, in-8°); enfin les Lettres de Photius, depuis longtemps connues, mais dont une splendide édition vient d'être donnée par M. Jean Valetta (Londres, 1864, in-4°).

(3) Voir surtout : *Manuelis Philæ Carmina ex codd. Escurialensibus, Florentinis, Parisinis et Vaticanis nunc primum edidit* E. Miller (Paris, 1855-1857, 2 vol. in-8°).

roman soit un tissu de fables pieuses issues du boudhisme indien, antérieures au christianisme, puis accommodées, avec plus ou moins d'art, aux besoins de l'Europe chrétienne, voilà une raison nouvelle pour nous d'étudier avec plus de soin ce livre qui, traduit et remanié en plusieurs langues modernes, a beaucoup servi à l'éducation religieuse de nos ancêtres (1).

Telle est aussi la fable des *Sept Sages,* dont la rédaction grecque, publiée, en 1828, sous le titre de *Syntipas*, par M. Boissonade, peut être comparée aujourd'hui avec une version syriaque, récemment retrouvée, et prend ainsi un surcroît d'importance dans l'histoire de notre vieille littérature et de ses rapports avec les littératures de l'Orient (2).

Ici, comme dans la publication des Scholies de Venise, le premier éditeur n'a pas toujours pu mesurer lui-même toute la valeur du service qu'il rendait à l'érudition.

Il n'en est pas ainsi pour des œuvres d'un caractère plus classique et d'une valeur plus appréciable au commun des lecteurs, et, sur la fin de sa carrière, M. Boissonade aura eu la fortune, bien méritée sans doute, de nous faire un de ces cadeaux que le public devait apprécier sans peine : je veux parler des fables en vers qui portent le nom de Babrius. Sous la prose d'autres compilateurs obscurs, Tyrwhitt avait retrouvé plusieurs fables en vers

(1) Voir un Mémoire de M. F. Liebrecht (Eberts *Jahrbücher für roman. und engl. Literatur*, II, p. 314) dont les conclusions sont adoptées par MM. Zotenberg et P. Meyer, éditeurs du poëme français *Barlaam et Josaphat*, de Guy de Cambrai (Stuttgart, 1864, in-8°).

(2) *De Syntipa et Cyri filio Andreopuli narratio* (Paris, 1828, in-12). L'original syriaque a été publié par J. Landsberger (Posen, 1859, in-12). Cf. P. Paris, dans la Revue des cours littéraires du 4 février 1865, et : *Intorno al libro dei Setti savi di Roma osservazioni di Domenico Comparetti* (Pisa, 1865).

iambiques, qui, jointes à quelques fragments cités çà et là par divers auteurs, donnaient une assez haute idée de l'écrivain à qui l'antiquité dut ce renouvellement de la fable ésopique. Aujourd'hui enfin, nous tenons mieux que ce fantôme de fabuliste habilement ressaisi, à travers bien des chances d'erreur, par les conjectures d'un critique ingénieux; nous en avons la réalité, réalité encore incomplète, car cent vingt-six fables, rangées selon l'ordre alphabétique par quelque maître d'école du moyen âge, et dont le texte est souvent altéré, souvent interpolé, ne représentent pas exactement tout le talent de leur auteur; néanmoins Babrius, tout mutilé qu'il est dans cet unique manuscrit, offre désormais une juste prise à l'estime des connaisseurs (1).

Mais cette résurrection d'un fabuliste classique se rattache à un ensemble de découvertes destinées à honorer singulièrement notre siècle et notre pays.

Depuis cinquante ans environ, la section grecque de notre cabinet des manuscrits avait reçu peu d'acquisitions notables, lorsque se réveillèrent les souvenirs du voyage de Villoison en Orient (2). De là l'idée d'une mission qui fut confiée en 1840, par M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, au Grec Minoïde Mynas, en vue d'une exploration nouvelle des bibliothèques de couvents qui pouvaient recéler encore quelques débris de l'antiquité. Mynas, en effet, est revenu les mains pleines de

(1) Voir, sur ce sujet, mes *Mémoires de littérature ancienne*, p. 487 et suiv. Un nouveau recueil de *Fabulæ Æsopicæ*, publié à Londres en 1859, par Cornwall Lewis, paraît n'être que le produit d'une fraude dont l'auteur serait Mynas lui-même (voir une note de M. F. Dübner dans le *Journal général de l'Instruction publique* du 15 février 1860).

(2) Voir plus haut, p. 286, et la Préface de M. Hase sur Laurent Lydus, p. LXIII et suiv. de la première édition.

livres, dont plusieurs méritaient et obtinrent sans retard la publication qu'ils avaient si longtemps attendue. Au premier rang sont le recueil de fables de Babrius, dont nous venons de parler, et, dans un genre tout différent, ce livre *Contre les hérésies,* ouvrage d'un des premiers docteurs de l'Église chrétienne, dont la publication, due au zèle de M. E. Miller, produisit une si vive sensation dans l'Europe savante, et qui a provoqué tant de recherches sur les premiers siècles de l'Église chrétienne (1).

C'est par la même voie que nous est arrivé naguère, après quelques retards, un opuscule portant le nom de Philostrate *sur la Gymnastique* (2), opuscule doublement précieux si l'on songe que nous possédons très-peu de documents explicites sur cet art, qui formait la moitié de l'éducation régulière dans les cités grecques, et qui jouait un rôle si important dans les fêtes publiques; mais le prix de ce petit ouvrage s'augmente encore par sa date. Écrit dans le premier, peut-être dans le deuxième siècle

(1) L'édition de M. Miller a paru à Oxford en 1851. Neuf ans plus tard, M. l'abbé P. Cruice donnait du texte grec une édition fort améliorée, avec traduction latine et commentaire (1860, Impr. impériale, gr. in-8°). Je remarque avec regret que cet important travail n'est pas même mentionné par M. A. Reville dans son mémoire, d'ailleurs si plein d'intérêt, sur *saint Hippolyte et le pape Calliste* (Revue des Deux-Mondes du 15 juin 1865).

(2) Texte publié simultanément à Paris par Minoïde Mynas et par M. C. Daremberg, en 1858; sévèrement revu par M. G. Cobet (*de Philostrati libello* περὶ Γυμναστικῆς, Lugduni-Batav., 1859). L'Histoire critique de ce petit livre est résumée avec autant de précision que d'équité par C. H. Volckmar, qui vient d'en donner une bonne édition avec traduction latine en regard et des notes (Auricæ, 1862, in-8°). — M. Mynas a publié aussi (1844, in-8°, chez F. Didot) une *Introduction à la dialectique* de Galien, provenant aussi de son exploration dans les monastères d'Orient. Ce dernier livre paraît avoir peu attiré l'attention des philosophes et des érudits.

de l'empire, il prouve combien étaient vivaces encore, à cette époque, les traditions et les usages de l'hellénisme : le gymnaste y apparaît comme un personnage de haute considération dans le monde, estimé presque à l'égal du médecin, du professeur de rhétorique ou de philosophie ; les victoires gymnastiques n'ont rien perdu encore de leur éclat ; elles sont toujours un honneur pour la patrie de l'athlète vainqueur comme pour lui et pour sa famille. On se croirait au temps de Pindare et d'Alcibiade, ou du moins au temps où florissait l'*éphébie* athénienne, avec ses règlements d'éducation à la fois physique et intellectuelle, que viennent de nous révéler tant de précieuses inscriptions (1).

Le même fonds de manuscrits provenant des bibliothèques de l'Orient nous a rendu naguère d'importants traités de poliorcétique grecque (2), et quelques fragments d'historiens grecs, parmi lesquels une dizaine de pages d'un abrégé de l'histoire grecque (période des guerres médiques), par un certain Aristodème, contemporain de Sylla (3).

L'Allemagne, déjà si habile et si heureuse à profiter des trésors de nos bibliothèques en Occident, s'est associée aussi, par une heureuse émulation, à ces recherches dans les bibliothèques des couvents orientaux. Le nom seul de M. Constantin Tischendorf rappelle des succès mémorables en ce genre d'explorations. Depuis plus de vingt années, cet éminent paléographe nous montre tout ce que

(1) Voir plus haut, tome I, p. 32.

(2) Publiés en 1867, par les soins de M. C. Wescher, et par les presses de l'Imprimerie impériale.

(3) Voir la *Revue archéologique* de 1868. Ce même recueil publiait en 1869 un fragment inédit d'Appien, découvert par M. E. Miller, et que reproduit avec quelques corrections l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1869, p. 124.

peut encore une curiosité intelligente pour enlever aux cloîtres de l'Athos et du Sinaï, souvent même à des cachettes que rien ne faisait soupçonner, soit de très-vieilles copies des textes saints, soit des écrits théologiques où la science des antiquités chrétiennes trouve encore l'occasion d'utiles accroissements. Pour n'en citer qu'un exemple, au monastère de Sainte-Catherine du Sinaï, M. Tischendorf retrouvait en deux fois, et sauvait d'une destruction imminente la meilleure partie d'un manuscrit grec de la Bible, qui paraît de peu postérieur au concile de Nicée (325), et dont le texte remonte authentiquement de copie en copie (nous en avons l'attestation formelle) jusqu'à l'édition même d'Origène : c'est une antiquité de plus de seize cents ans. Aucun manuscrit ne nous fait toucher de plus près au texte sur lequel s'engageaient tant de discussions entre les premiers docteurs chrétiens et leurs adversaires païens ou hérétiques (1). Les variantes considérables qu'il nous a conservées offrent, dès aujourd'hui, à l'exégèse la matière de fécondes

(1) Voir : *Notitia editionis codicis Bibliorum Sinaïtici auspiciis imperatoris Alexandri II susceptæ. Accedit Catalogus codicum nuper ex Oriente Petropolin perlatorum. Item Origenis Scholia in Proverbia Salomonis...* edidit F. C. Tischendorf (Lipsiæ, 1860, in-4°). — La liste serait longue des monuments de l'antiquité sacrée que ce savant a mis au jour. Je ne citerai que la seconde édition (Lipsiæ, 1861, in-4°) de ses *Anecdota sacra et profana ex Oriente et Occidente allata,* qui contient à la fois une revue de toutes ses découvertes, et de précieux spécimens de vieilles écritures qui nous annoncent le nouveau traité de paléographie grecque auquel l'auteur travaille depuis plusieurs années. Sur la note précieuse qui fait remonter si haut l'autorité du *Codex Sinaïticus*, voir J.-B. de Rossi, *Bulletino di Archeologia Christiana*, 1863, p. 65 et suiv. En 1865, M. Tischendorf lui même résumait devant une société anglaise l'histoire de ses heureuses recherches dans son *Mémoire sur la découverte et l'antiquité du* CODEX SINAITICUS.

controverses. La seule publication d'un texte grec complet de l'épître apostolique de saint Barnabas, que contenait le même manuscrit, apporte déjà un surcroît précieux au canon des Évangiles. Aussi l'édition monumentale qui a été publiée du *Codex Sinaïticus*, sous les auspices et aux frais de l'empereur de Russie, fera sans doute époque dans les études bibliques.

Non loin du Sinaï, les monastères coptes et les nécropoles de l'Égypte, où quatorze siècles de barbarie ont, grâce à Dieu, laissé survivre bien des monuments de l'antiquité, nous rendent peu à peu quelques-unes de leurs richesses jusqu'ici cachées aux voyageurs européens.

Dans sa vive et puissante expansion, hors du monde grec et romain, le christianisme (on l'a déjà vu plus haut) a suscité bien des écoles de traducteurs; et les lettres profanes ont presque autant profité que les lettres chrétiennes à ce mouvement d'études qui rapprochait les Arméniens, les Syriens et les Égyptiens du foyer de l'hellénisme. De bonne heure, les chrétiens de ces divers pays ont traduit en leur langue non-seulement les livres saints et les livres de controverse religieuse, mais souvent aussi les écrits des philosophes; de bonne heure le péripatétisme s'est ouvert, en Syrie, une voie nouvelle de propagande (1). Or un vieux fonds de ces livres syriaques, traduits jadis des Pères et des philosophes grecs, restait caché, au désert de Nitri, dans un monastère copte. Un voyageur l'y a découvert; la bibliothèque du Musée Britannique l'a récemment acquis, et des philologues compétents n'ont pas tardé à en extraire des morceaux pleins d'intérêt pour l'étude des premiers âges du christianisme et de ses luttes contre la théologie païenne (2). Tel est le

(1) Voir E. Renan, *de Philosophia peripatetica apud Syros* (Paris, 1852, in-8°).

(2) E. Renan, *Lettre à M. Reinaud sur quelques mss. syriaques*

fragment de l'*Apologie pour les chrétiens*, par Méliton, évêque de Césarée, au deuxième siècle, que M. Renan a le premier publié en France (1); l'opuscule d'Eusèbe *sur les Martyrs de la Palestine*, qu'a publié en Angleterre W. Cureton (2); telle est surtout une rédaction syriaque où l'on croit reconnaître l'original même de l'Évangile selon saint Matthieu (3). La littérature païenne a eu sa part dans ces conquêtes inattendues. La collection si précieuse des opuscules de Plutarque s'est enrichie de quelques pages d'un traité *sur le Travail*, dont le titre nous était seul parvenu; un petit dialogue philosophique, dans le genre de Platon, va se joindre au recueil déjà nombreux que nous avions de ces pastiches, composés, avec plus ou moins de bonheur, selon la manière du maître (4).

Ces premiers succès encouragent bien d'autres espérances. Quelle que soit pourtant l'exactitude de telles traductions, elles ne nous montrent que des idées et des dogmes; elles altèrent toutes plus ou moins la forme littéraire des originaux, dont elles tiennent pour nous la place. En lisant aujourd'hui, dans un latin qui qui ne fait que traduire l'arménien ou le syriaque, des ouvrages d'Eu-

du Musée Britannique contenant des traductions d'auteurs grecs profanes et des traités philosophiques (Extrait du *Journal asiatique* de 1852).

(1) Dans le tome II du *Spicilegium solesmense* de dom Pitra (Paris, 1855).

(2) Londres, 1861, gr. in-8°.

(3) *Remains of a very ancient recension of the four Gospiel, in Syriac — discovered, edited and translated* by W. Cureton (London, 1858, in-4°). Cf. *Cyrilli Commentarii in Lucæ Evangelium quæ supersunt Syriace e mss. apud Museum Britannicum edidit* R. Payne Smith (Oxford, 1858, in-4°).

(4) Voir l'article de Fréd. Dübner dans la *Revue de l'Instruction publique* du 20 avri l 1865.

sèbe, de Méliton et de Plutarque, on devine qu'il manque beaucoup à la vérité de pareilles reproductions. Des écrivains médiocres y perdent moins que d'autres ; des documents d'une valeur purement scientifique peuvent n'y rien perdre du tout. C'est pure curiosité de préférer lire Archimède dans le grec original au lieu de le lire dans une traduction latine. Mais que devient une page de Platon ou d'Aristote vue par nous à travers ces voiles de deux versions successives, surtout de deux versions faites en des langues sémitiques? Autant vaudrait certes n'avoir plus le livre que de ne le connaître que par d'aussi informes copies (1). Combien n'est pas plus précieuse pour nous la fortune de retrouver en grec, et dans des manuscrits qui peuvent avoir seize ou dix-huit cents ans de date, quelques ouvrages de la littérature classique! Or telle est précisément la joie que nous réservaient les nécropoles de l'Égypte. Depuis longtemps déjà elles nous rendaient une foule de pièces sur papyrus, pièces d'affaires, il est vrai, d'administration et de comptabilité, documents d'où commence à sortir toute une histoire nouvelle des institutions et des mœurs de l'Égypte sous les Ptolémées et sous la domination romaine; mais voici qu'elles nous rendent aussi des œuvres littéraires. Quelques colonnes d'un manuscrit de l'*Iliade*, comme on en peut voir des fragments dans notre Musée du Louvre, étaient déjà de bon augure (2); sans accroître beaucoup nos richesses, elles apportaient aux éditeurs d'Homère des renseignements utiles sur la perpétuité d'un même texte classique de ce poëte, depuis le premier siècle de

(1) Voir plus haut la XIVe leçon (tome I, p. 337 et suiv.).

(2) Voir le tome XVIII, 2e partie, des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, qui contient le texte des Papyrus du musée du Louvre, pages 109 et suivantes.

l'ère chrétienne jusqu'à la fin du moyen âge (1). Des fragments d'un abrégé d'astronomie et d'un traité, d'origine stoïcienne, sur la dialectique, sont plus importants à recueillir (2). Mais nous n'en sommes plus à ces petites satisfactions d'érudits ; nous avons maintenant deux discours presque complets, et la moitié d'un troisième discours d'Hypéride, le contemporain et le rival de Démosthène (3). Parmi ces pages, il y en a d'un charme persuasif et gracieux, ce qui était le propre talent d'Hypéride ; il y en a de vraiment éloquentes, comme l'éloge des guerriers morts pour l'indépendance de la Grèce dans ses dernières luttes contre la Macédoine, morceau que les critiques anciens avaient signalé d'avance à notre admiration. Que d'espérances n'autorise pas une telle découverte ! L'Égypte a été longtemps comme un second foyer de l'hellénisme ; la bibliothèque d'Alexandrie fut, jusqu'aux invasions arabes, la plus riche bibliothèque du monde. Bien d'autres villes, bien des particuliers avaient,

(1) Le même fait ressort de la publication récente du manuscrit palimpseste de l'Iliade par W. Cureton : *Fragments of the Iliad of Homer from a Syriac palimpsest* (London, 1851, in-fol.). Cf. l'*Iliade d'Homère*, éd. Al. Pierron (Paris, 1869, in-8°), *Introduction*, chapitre III, p. LIV.

(2) *Notices et extraits*, etc., t. XVIII, 2e partie, pages 28 et suivantes ; pages 77 et suivantes.

(3) Pour ne pas étendre outre mesure cette bibliographie, je ne citerai que les derniers travaux relatifs à ces nouveaux textes d'Hypéride : *L'Euxenippea d'Iperide pubblicata da Domenico Comparetti, con fac-simili* (Pisa, 1861) ; — *Il discorso d' Iperide pei morti della guerra Lamiaca* (par le même, Risa, 1854, in-4°) ; — H. Caffiaux : *Récension nouvelle du texte de l'oraison funèbre d'Hypéride et Examen de l'édition de M. Comparetti* (dans la *Revue archéologique* de septembre-octobre 1865 ; tiré à part en 1866, avec quelques additions et corrections). Ces deux philologues renseigneront le lecteur sur les travaux de leurs devanciers.

en Égypte, des dépôts de livres. L'usage égyptien de renfermer des papiers dans les tombeaux ou dans des vases de terre, et la vertu conservatrice de cet heureux climat, ont pu sauver encore beaucoup d'œuvres qui attendent la main de quelque explorateur européen. Tout récemment encore, voici que des lambeaux du discours d'Hypéride *contre Démosthène*, dans l'affaire d'Harpalus, viennent d'être retrouvés (1), qui appartiennent au rouleau même dont M. Harris, en 1848, avait rapporté de précieux fragments. Aussi, pour ma part, si l'on m'annonçait qu'une comédie de Ménandre vient de sortir de ces riches nécropoles, je n'aurais pas à m'en étonner ni à soupçonner là quelque fraude d'un faussaire (2).

Par une préoccupation que l'on pardonnera sans peine à un littérateur, je n'ai guère parlé jusqu'ici que des belles-lettres. Mais les sciences positives ont eu leur part aussi dans les progrès que j'essaye de signaler, et l'exploration attentive des manuscrits de nos bibliothèques européennes n'a pas été sans fruit pour l'histoire des

(1) Je les ai publiés, avec fac-simile du manuscrit, dans le tome XXVI, 2e partie, des Mémoires de l'Académie des inscriptions. M. Fréd. Blass les a aussitôt reproduits avec des corrections utiles dans son édition complète de ce qui nous reste d'Hypéride (Coll. Teubner, Leipzig, 1869, in-12).

(2) Cela soit dit à cause des fraudes, aujourd'hui notoires, du Grec Simonidès, qui a pu tromper les philologues de Berlin sur un prétendu texte grec du *Pasteur d'Hermas*, et qui, naguère encore, trouvait moyen de faire imprimer, en Angleterre, un prétendu texte grec du *Périple d'Hannon, roi de Carthage*, d'après un manuscrit (de sa façon) sur papyrus. C'est le même faussaire qui n'a pas craint d'interpoler, dans un traité sur la peinture du moine Dionysios (composé en 1458, au mont Athos) un chapitre où sont décrits les procédés du daguerréotype. Voir : Ἑρμηνεία τῶν ζωγράφων ὡς πρὸς τὴν ἐκκλησιαστικὴν ἱστορίαν (Ἀθήνησι, 1853, in-8°).

sciences physiques et mathématiques. Quelques exemples suffiront à le faire voir.

Tantôt l'étude plus scrupuleuse de manuscrits d'abord superficiellement étudiés a éclairé d'un jour nouveau certaines traditions obscures, comme celle de nos signes d'arithmétique (1); tantôt on a retrouvé l'original de documents qui ne nous étaient connus que par des traductions imparfaites. C'est ainsi que nous avons aujourd'hui, je puis dire, le bonheur de lire dans le grec original l'exposition du fécond et célèbre principe d'Archimède sur l'équilibre des corps solides plongés dans un liquide (2). La géométrie pratique et la musique des Grecs se complètent et s'éclairent peu à peu par des publications auxquelles la France aura largement contribué (3).

L'histoire de la médecine, qui doit déjà tant au perfectionnement de la critique, doit plus encore aux documents nouveaux sur lesquels désormais la critique pourra s'exercer. Un opuscule hippocratique, des traités inédits de Galien, de Soranus et d'Oribase, un texte de Rufus presque transformé à l'aide d'une collation nouvelle des manuscrits, sont déjà des richesses dont le nom seul de ces auteurs peut faire apprécier l'importance (4). Mais, si de l'antiquité proprement dite nous descendons jus-

(1) Voir M. Michel Chasles, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie* (Bruxelles, 1837, in-4°).

(2) A. Mai, *Classici auctores*, t. I, p. 427-430.

(3) A.-J.-H. Vincent, *Notice sur divers mss. grecs relatifs à la musique* (tome XVI des Notices et extraits des mss., Paris, 1847). — *Extraits des mss. relatifs à la géométrie pratique des Grecs* (Ibid., t. XIX, 1858).

(4) Voir le *Plan de la Collection des médecins grecs et latins*, par le docteur Ch. Daremberg, en tête du premier volume de son édition d'Oribase, publiée avec le concours du docteur Bussemaker (Paris, 1851); et le Prospectus de la *Bibliothèque des médecins grecs et latins*, par le même (Paris, 1847).

qu'aux siècles du moyen âge, si nous songeons que, dans cette période, une grande lacune séparait les derniers médecins grecs et romains des médecins arabes, nous comprendrons avec quelle faveur les maîtres de la science ont salué les récentes découvertes du docteur Daremberg. Ce savant médecin, en effet, à force de recherches dans les manuscrits des bibliothèques de la France et de l'étranger, vient de réussir, sous nos yeux mêmes, à renouer le fil, longtemps interrompu pour nous, des traditions médicales, et il a restitué à l'école de Salerne une partie au moins des titres qui fondèrent jadis sa célébrité (1).

La rapide revue que je viens d'esquisser commence aux poëmes homériques; elle touche à toutes les phases du génie grec et du génie romain, à toutes les formes de la littérature et à tous les progrès de la science, soit avant. soit après l'établissement du christianisme. Encore ai-je dû négliger mainte petite trouvaille, souvent pleine de conséquences pour l'histoire et la critique littéraire. Tel gros volume de controverse byzantine *sur les images* nous apprend moins de vérités utiles que ne nous en apprennent dix lignes d'histoire conservées dans quelque recoin d'un manuscrit. Par exemple, lorsque J. Franz, il y a vingt-cinq ans, retrouva la *didascalie* des *Sept Chefs devant Thèbes*, d'Eschyle, et fixa ainsi la date d'une trilogie de ce tragique illustre, il mit fin à bien des recherches demeurées jusqu'ici sans succès, à bien des conjectures stériles des critiques sur ce sujet. Lorsque M. Ritschl publia d'abord la rédaction latine, puis M. Cramer le texte grec d'une scholie de Tzetzès relative à la bibliothè-

(1) Voir Ch. Daremberg : *La Médecine, histoire et doctrines* (Paris, 1865, 2e éd. in-12), p. 123-171 : « l'École de Salerne », et les Appendices II, III et IV du même Recueil. M. Littré apprécie ces travaux avec une autorité supérieure dans le *Journal des Débats* du 16 janvier 1858 et du 25 juillet 1860.

que d'Alexandrie et à l'organisation de ce grand dépôt par les grammairiens au service des Ptolémées, on se fit une idée plus juste des services rendus à la critique par la première école d'Alexandrie (1). Le petit poëme *de Figuris vel schematibus versus heroici,* publié par M. L. Quicherat, en 1839, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, réimprimé en 1841, à Goettingue, par Schneidewin, et auquel s'ajoutent quelques vers retrouvés plus tard (2), complète utilement le recueil des *Scriptores rei metricæ* de Gaisford, et nous montre que les anciennes écoles pratiquaient déjà l'usage des vers techniques pour fixer dans la mémoire les notions élémentaires et les règles principales de la versification. Des fragments inédits d'Avitus et de saint Augustin, conservés sur papyrus dans les bibliothèques de Paris et de Genève, et publiés naguère par MM. L. Delille, A. Rilliet et H. Bordier, sont encore, pour l'histoire ecclésiastique, des acquisitions dont il ne faut pas mesurer le prix à leur étendue (3).

Pendant même que j'écris, voici l'infatigable Tischendorf qui nous envoie d'Italie quelques fragments inédits de Philon (4); voici mon confrère E. Miller, qui, de retour d'une double mission en Italie et en Orient, remplit

(1) Voir notre *Commentaire sur la Poétique d'Aristote*, p. 418 de l'*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, et M. Patin, *Études sur les tragiques grecs* (t. I, p. 29 et p. 205 de la 2e édition). — Ritschl. Appendice du livre sur les Bibliothèques d'Alexandrie (Breslau, 1838); Cramer dans ses *Anecdota Parisina*, t. I, p. 6; puis Ritschl, *Corollarium disputationis de Bibliothecis Alexandrinis deque Pisistrati curis homericis* (Bonn, 1840).

(2) *Bibliothèque de l'École des chartes*, IVe série, t. II, p. 160.

(3) *Études paléographiques et historiques sur des Papyrus du sixième siècle*, etc. (Genève et Bâle, 1866, in-4°).

(4) *Philonea inedita altera, altera nunc demum recte ex vetere scriptura eruta* (Lipsiæ, 1868, in-8°).

les promesses d'un récent *Rapport à l'Empereur* (1) sur ses découvertes dans des bibliothèques déjà tant de fois explorées ; ses *Mémoires de littérature grecque*, que vient de publier l'Imprimerie impériale, contiennent une nouvelle rédaction du Grand Étymologique, avec de nombreuses citations des poëtes classiques, plusieurs opuscules alexandrins fort utiles pour l'histoire de la langue grecque, particulièrement pour la connaissance des proverbes grecs; et quelques pièces de la famille, bâtarde il est vrai, des poésies dites *orphiques*, intéressantes du moins pour l'étude de l'hellénisme aux siècles de sa décadence.

Les inscriptions grecques recueillies par le même voyageur, et dont il a commencé la publication dans la *Revue archéologique*, m'avertissent que je n'ai rien dit encore de cette littérature qui s'est conservée non sur le papier, mais sur la pierre ou le bronze; je n'ai rien dit des inscriptions, dont le nombre a au moins doublé par suite de fouilles heureuses, et s'élève aujourd'hui à plus de douze mille. Il y a là des richesses d'une infinie variété, depuis les textes de lois et les documents diplomatiques jusqu'aux petites pièces de vers ou *épigrammes*, qui sont quelquefois des chefs-d'œuvre en leur expressive brièveté. Pour signaler en ce genre tout ce qui mériterait une mention, il me faudrait ouvrir un chapitre nouveau, où la bibliographie tiendrait, à elle seule, beaucoup de place (2). Sans vouloir m'engager si loin, je ne puis cependant m'abstenir de montrer par quelques exemples combien les décou-

(1) *Archives des missions scientifiques*, 2e série, tome II, p. 493; et Lecture faite à la séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 28 juillet 1865, reproduite par la *Revue contemporaine* du 31 juillet de la même année.

(2) La *Bibliotheca scriptorum classicorum* d'Engelmann, au mot *Inscriptiones*, fournira déjà d'abondantes indications sur ce sujet.

vertes épigraphiques agrandissent et affermissent chaque jour la science de l'antiquité.

La littérature et l'histoire y ont chacune leur part, une large part de profit.

Au point de vue littéraire, c'est beaucoup de pouvoir ajouter à l'*Appendice* de l'Anthologie grecque plusieurs centaines de petites pièces, dont quelques-unes appartiennent aux meilleures époques de l'art. Elles ne seront pas un médiocre ornement à l'édition que M. Boissonade avait préparée de l'Anthologie, dont M. Dübner a publié un premier volume d'après les papiers du savant helléniste (1), et dont l'achèvement, après la mort de M. Dübner, a été confié au zèle de M. Delzons.

Au même point de vue, la variété seule des dialectes municipaux que nous montrent les inscriptions provenant des divers pays de la Grèce nous aide singulièrement à comprendre le vrai caractère des dialectes littéraires, et à voir comment chacun de ces grands dialectes représente plutôt des écoles de lettrés que des groupes de population hellénique (2).

Les diversités mêmes de l'écriture épigraphique ont pour nous leur intérêt; elles ont jeté bien des lumières sur les transformations de l'alphabet appelé *cadméen*, qui joue un si grand rôle dans l'histoire de la civilisation européenne. Mais surtout l'histoire des institutions et des mœurs s'éclaire et se complète par tant de pages qui sont comme des feuillets épars des archives de tant de villes antiques, souvent des plus célèbres (3). C'est grâce aux in-

(1) *Epigrammatum Anthologia Palatina cum Planudeis et Appendice nova epigrammatum veterum ex libris et marmoribus ductorum*, etc. T. I. Paris, 1864, in-8° (Bibliothèque F. Didot).

(2) Voir mes *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, p. 53 et suiv.

(3) J'ai présenté, sur ce sujet aussi, quelques aperçus dans le Dis-

scriptions qu'ont pu être écrites avec quelque précision l'*Économie politique des Athéniens* (1) et la *Marine des Athéniens* (2), par l'illustre Bœckh. Les seuls textes trouvés sur les murs du temple de Delphes et dans quelques localités voisines par O. Müller d'abord, puis par MM. Foucart et Wescher, de l'École française d'Athènes, nous ont révélé (le mot est strictement vrai) une institution que nous laissaient absolument ignorer les auteurs anciens, je veux dire l'usage de l'affranchissement des esclaves sous forme de vente à un dieu (3). Deux actes également retrouvés à Delphes ont permis à M. C. Wescher de reconstituer enfin l'histoire de l'*amphictionie*, depuis les temps de l'autonomie grecque jusqu'à ceux de la domination romaine (4). Les inscriptions, jointes aux textes conservés sur les papyrus, n'ont pas été moins utiles pour compléter les annales de l'Égypte sous les rois grecs et sous les empereurs romains. On sait l'importance de la

cours prononcé à la séance annuelle de la Société des Antiquaires de Normandie le 15 décembre 1864. M. Fr. Lenormant l'a traité, avec tous les développements que comporte l'état actuel de la science, dans un mémoire couronné par l'Académie des inscriptions, et qui est en ce moment sous presse.

(1) Première édition, 1817 (elle a été traduite en français, mais sans les pièces justificatives, par Laligant, en 1828); 2e édition, 1851, en 2 volumes in-8°.

(2) Berlin, 1840. Les documents découverts au Pirée en 1835 forment la plus solide partie de l'érudition sur laquelle repose le travail de l'auteur.

(3) *Inscriptions recueillies à Delphes et publiées pour la première fois* par C. Wescher et E. Foucart (Paris, 1863, in-8°). — E. Foucart, *sur l'Affranchissement des esclaves par forme de vente à une divinité* (Paris, 1867, in-8°, dans les Archives des missions scientifiques).

(4) C. Wescher, *Étude sur le monument bilingue de Delphes* (Paris, 1868, in-4°, t. VIII des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions).

fameuse pierre de Rosette, qui contient en deux langues le texte, malheureusement mutilé, d'un décret des prêtres égyptiens en l'honneur de Ptolémée Épiphane. Les résultats obtenus par une série d'efforts et de divinations heureuses dans la comparaison du texte grec avec le texte égyptien viennent d'être confirmés par une découverte encore plus brillante, celle du décret de Canope, où trente-sept lignes intactes en langue égyptienne se lisent traduites par soixante-douze lignes de grec également intactes (1). Ces documents bilingues ne sont pas seuls féconds pour l'histoire. Les *Recherches sur l'Égypte* de M. Letronne, puis les deux premiers volumes de son *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, ont jeté les plus vives lumières sur les institutions religieuses, politiques et civiles de l'Égypte gréco-romaine; elles ont servi à en dater avec précision les monuments, à y suivre les lents progrès du christianisme (2), à montrer la résistance obstinée des vieux cultes; ce que l'Égypte a gagné, et aussi, hélas! ce qu'elle a perdu au milieu de la rénovation générale du monde par la religion nouvelle, qui interrompit tant d'usages antiques et brisa sans pitié les œuvres d'un art et d'une industrie quarante fois séculaires. Ce ne sont pas là des curiosités pour les érudits, ce sont des pages qui intéressent le politique autant que le moraliste.

Mais les vérités de l'histoire ancienne ne s'augmentent pas seulement pour nous par l'acquisition de documents grecs et romains; elles s'éclairent, comme par reflet, de tout ce que gagnent en lumière les histoires des nations voisines. Or, plusieurs des peuples que les récits d'Héro-

(1) Publié en 1866, à Berlin, par M. Lepsius, et à Vienne, par MM. Reinisch et Roeseler.

(2) Sur ce sujet en particulier, voir un Mémoire de M. Letronne dans le tome X du Recueil de l'Académie des inscriptions.

dote ou de la Bible nous avaient, jusqu'ici, seuls fait connaître, ont retrouvé naguère les titres authentiques et nationaux de leur célébrité. L'Assyrie et l'Égypte ne nous parlent plus seulement par des témoignages indirects; leurs vieux monuments, sortant de la poussière avec des milliers d'inscriptions, et leurs langues enfin expliquées, confirment, complètent ou corrigent tour à tour les témoignages des historiens classiques. L'inscription du rocher de Behistoun comble mainte lacune de l'histoire des Achéménides et nous aide à mieux apprécier la véracité d'Hérodote. Les pierres de Babylone et de Ninive nous rendent enfin les annales de l'empire qui a précédé celui des Mèdes et des Perses. Pour l'Égypte, les progrès de la science datent déjà de plus haut et ne sont pas moins brillants. Que savait-on des Pharaons antérieurs à Psammétik avant les mémorables découvertes de Champollion et de son école? Et combien ces découvertes ont transformé pour nous le champ des antiquités égyptiennes!

Dans la Perse et dans l'Inde, les monuments n'ont pas seuls reparu au jour; toute une littérature, avec une langue admirable, avec de subtiles méthodes d'analyse grammaticale, est sortie des sanctuaires et des bibliothèques. L'antique famille des Aryens, nos ancêtres, nous a enfin dévoilé ses traditions, ses fables, sa philosophie originale et profonde.

A toutes ces belles nouveautés l'étude des mots ne profite pas moins que celle des choses; disons mieux, grâce à ces nouveautés, les deux études se confondent de plus en plus l'une avec l'autre. La connaissance du sanscrit et du zend a profondément renouvelé celle des langues en général, et elle en a fait, sous le nom de grammaire comparative, une des branches de l'histoire. Les deux langues classiques par excellence, dans l'Occident, le grec et

le latin, en ont reçu comme un surcroît d'importance et d'autorité. A l'intérêt des fortes pensées et des grands souvenirs qu'ils expriment dans les livres, sur la pierre ou sur le bronze des monuments, se joint l'intérêt de leurs rapports de filiation avec les langues de la Haute-Asie. Analysés avec une précision nouvelle, l'idiome d'Homère et celui de Virgile nous révèlent des phénomènes longtemps inaperçus ; comme ces débris de végétaux et d'animaux perdus, qu'on observa longtemps sans en comprendre l'origine et la signification géologique, bien des mots et des formes grammaticales, en grec et en latin, prennent à nos yeux un sens et soulèvent des problèmes que ne soupçonnaient pas nos devanciers. Peu à peu se développe une physiologie positive du langage, qui touche aux plus profonds mystères de la vie humaine et de ses formes diverses.

Les horizons de la critique littéraire s'élargissent en même temps que ceux de la grammaire et de l'histoire. En brisant, avec quelque rudesse peut-être, le cadre où s'enfermaient nos théories classiques, Wolf nous a induits à comparer les littératures comme on fait les idiomes ; cette comparaison met en relief des beautés jusqu'alors mal appréciées dans les chefs-d'œuvre même de la Grèce. Le goût sévère, mais un peu étroit, de nos maîtres s'était à tort effrayé. Homère gagne beaucoup plus qu'il ne perd à rentrer, par d'évidentes analogies, dans une famille nombreuse de chanteurs populaires, comme en ont produit, au temps de leur jeunesse, toutes les races vraiment généreuses et dignes de la gloire, depuis l'Inde jusqu'aux peuples chrétiens du moyen âge. Le *Ramayana*, les *Nibelungen* et la *Chanson de Roncevaux* rehaussent l'*Iliade* et l'*Odyssée*, en même temps qu'ils nous aident à en expliquer sans miracle la formation primitive. A ce point de vue, l'étude des monuments, longtemps oubliés ou

méconnus, d'une poésie étrangère sert plus au perfectionnement de la critique, en matière de littérature grecque, que ne ferait peut-être la découverte d'une épopée du temps de Pisistrate ou de Périclès. C'est que désormais toutes les parties de l'histoire sont solidaires l'une de l'autre; c'est que toutes les œuvres de l'esprit sont tenues pour sœurs, en quelque langue qu'elles se produisent. Mais si la Grèce et Rome perdent, au profit de l'humanité, le privilége d'attirer seules notre attention, elles en gardent d'impérissables par la supériorité de leur génie, par les rapports étroits que l'affinité naturelle et l'éducation maintiennent entre ces deux grands peuples et les peuples chargés par la Providence de diriger aujourd'hui le progrès de la civilisation.

DEUXIÈME APPENDICE.

DE L'ÉTAT DES ÉTUDES DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE GRECQUES EN FRANCE, DANS LES TRENTE DERNIÈRES ANNÉES (1).

Considérations générales.

C'est un fréquent sujet de plaintes, en France, que le prétendu affaiblissement des études de littérature ancienne, et particulièrement de littérature grecque. Le

(1) Publié dans la Collection des Rapports que M. Duruy, ministre de l'instruction publique, demanda, en 1866, à divers savants sur les derniers progrès et sur l'état actuel des sciences et des lettres. En réimprimant ici ce morceau, nous y avons fait quelques additions nécessaires pour le mettre au courant des publications nouvelles, et aussi quelques suppressions pour ne pas répéter certains renseignements déjà consignés dans le premier Appendice. Dans la longue énumération qu'on va lire figurent bien des ouvrages dont il me suffisait de nommer les auteurs. Quant à mes propres livres, je me suis borné, d'ordinaire, à les mentionner en leur lieu, sauf le cas où l'intérêt général de la science m'autorisait à exprimer avec franchise des opinions et des jugements qui touchent à mes travaux personnels. J'ai cru aussi qu'il était équitable d'accorder au moins une mention à beaucoup de publications modestes, qui, sans marquer un notable progrès de l'érudition, contribuent néanmoins à faciliter les études de littérature ancienne, comme à en répandre le goût dans notre pays.

présent exposé fera voir peut-être que, loin de s'affaiblir, l'étude du grec, qui, au dix-huitième siècle, avait presque disparu de l'enseignement universitaire (1) et n'était guère représentée que dans nos Académies, a fait, au contraire, de notables progrès parmi nous depuis cinquante ans.

Plusieurs faits généraux attestent, avant tout, ce progrès :

1° L'augmentation du nombre des chaires publiques attribuées à l'enseignement des lettres grecques, l'extension et la variété croissante des programmes suivis par les maîtres, l'assiduité efficace d'un nombre relativement considérable d'auditeurs.

2° L'élévation moyenne de niveau constatée, à cet égard, malgré quelques alternatives, dans les épreuves de la licence ès lettres et dans celles de l'agrégation.

3° Le grand nombre de thèses soutenues pour le doctorat, sur des matières d'histoire, de géographie, de philosophie, de littérature et aussi de grammaire grecques. Cela est surtout sensible depuis 1840, époque où un règlement nouveau a élargi le cadre de cette épreuve universitaire, en accordant formellement aux candidats une liberté dont ils ne jouissaient qu'à titre de tolérance pour le choix des sujets de leurs thèses. De 1840 à 1869, sur environ deux cent cinquante candidats reçus, cent quarante ont traité, dans une de leurs deux thèses ou même dans toutes les deux, des matières d'antiquité grecque. Beaucoup de ces thèses offrent un intérêt sérieux à la critique; quelques-unes sont de véritables ouvrages et ont obtenu, après l'épreuve officielle, d'honorables succès soit devant le public, soit devant l'Académie fran-

(1) Voir plus haut, p. 296, n. 2, 309. Cf. Talleyrand, *Rapport sur l'instruction publique* (Paris, 1791, in-4°), p. 131, 132, où le latin est la seule des deux langues classiques que l'on maintienne sur le programme de l'instruction secondaire.

çaise, qui, grâce à l'heureuse libéralité des fondations Montyon, peut, chaque année, récompenser par des prix tout ouvrage écrit sur un sujet relatif à quelqu'une des sciences morales, pourvu qu'il unisse le mérite du bon langage à celui de la doctrine.

On ne saurait énumérer ici toutes ces thèses. Une bibliographie spéciale en a été dressée, en 1855, par M. A. Mourier, et complétée, en 1869, par l'auteur, avec le concours de M. F. Deltour (1); elle aidera, du moins pour la période où elle se renferme, à compléter l'esquisse que nous traçons, et dans laquelle d'ailleurs les thèses les plus importantes seront citées selon l'ordre des matières. On remarquera que plusieurs ont pour auteurs des gens du monde ou de futurs jurisconsultes, qui ne cherchaient dans les épreuves du doctorat qu'une occasion d'exercer leur esprit à des études difficiles et méritoires. Deux fois même de laborieux candidats se sont gratuitement imposé la tâche d'écrire en grec la thèse que le règlement leur demande d'écrire en latin. La thèse grecque de M. Mervoyer sur Apollonius de Tyane (1864) n'a pas paru moins estimable pour l'élégance et la correction du style que pour les qualités de l'érudition.

L'honneur du progrès que nous signalons revient, pour une large part, à M. Victor Le Clerc, doyen de la Faculté des lettres de Paris de 1833 à 1865, qui, durant ce long décanat, a constamment donné au doctorat ès lettres l'impulsion la plus vive et la plus féconde. Helléniste lui-même autant que latiniste, au commencement de sa carrière, il savait mieux que personne diriger les jeunes esprits vers les parties inexplorées de la littérature grecque. De Paris, ses exemples et ses conseils ont étendu leur juste et utile influence jusque dans les Facultés de pro-

(1) Chez Delalain, un vol. in-8°.

vince, et ont ainsi accru partout l'importance du doctorat.

Il faut aussi noter la part d'action utile exercée par les maîtres de l'École normale supérieure et par les jeunes professeurs qui en sortent chaque année pour répandre dans toute la France les traditions de ce riche enseignement.

Les Facultés de théologie, que nous n'avons pas à juger ici pour leurs travaux dogmatiques, méritent du moins d'être signalées pour leur zèle à seconder les études d'antiquité ecclésiastique, spécialement en ce qui concerne les Pères de l'Église grecque. C'est ainsi que dans la liste des thèses de la Faculté de Paris, imprimée en 1864, à l'occasion de l'ouverture des cours, on relève celles de l'abbé Cruice (1855) sur les *Philosophumena* d'Origène; de l'abbé Lagrange (1856) sur la *Controverse entre Celse et Origène;* de l'abbé Jallabert (1858) sur le *Pasteur* d'Hermas, etc.

D'ailleurs, plusieurs sujets du même genre ont été traités soit par des laïques, soit par des ecclésiastiques, en vue du doctorat ès lettres : les écrits du faux Denys l'Aréopagite, par M. Montet (1848); la prétendue *Correspondance de Sénèque et de saint Paul,* par M. Aubertin (1857) ; *Saint Justin* par M. Aubé, et *Saint Basile* par M. Fialon (1861); *Synésius*, par M. Druon (1859); l'*Influence des Pères de l'Église sur l'éducation chrétienne au quatrième siècle*, par l'abbé Lalanne (1851) ; les *Philosophumena*, par l'abbé Jallabert (1853); *Philon le Juif* et l'*École juive d'Alexandrie*, par l'abbé Biet (1854), etc.

4° Une création récente a surtout développé cette ambition, un peu neuve dans le clergé français, pour nos grades universitaires : nous parlons de l'École des hautes études ecclésiastiques établie, en 1846, par Mgr Affre, archevêque de Paris, dans l'ancienne maison des Carmes,

sous la savante et libérale direction de l'abbé Cruice. De cette école sont sortis, depuis vingt ans, un grand nombre de licenciés et de docteurs, qui ont apporté, soit au service de l'Université, soit à l'enseignement des séminaires, les fruits d'une solide instruction littéraire, et qui par là ont fort heureusement contribué au rapprochement des esprits entre l'Église et la société laïque. La théologie protestante n'est plus aujourd'hui la seule, en France, qui aime l'érudition et qui la poursuive jusqu'à ses sources premières. L'épiscopat français compte parmi ses membres des docteurs jadis sortis de l'École des Carmes et reçus, en Sorbonne, à la Faculté des lettres. Plusieurs docteurs ès lettres de Paris figurent aussi parmi les congrégations religieuses.

Même en dehors de ces alliances, l'Épiscopat français se montre de plus en plus favorable aux études de littérature grecque. En général, il s'est défendu des paradoxes hostiles à l'étude des auteurs profanes, quand ce sujet souleva, il y a quelques années, de vives controverses. Un éloquent évêque, Mgr Dupanloup, a même, et à plusieurs reprises, encouragé publiquement une juste admiration pour les tragiques grecs, en faisant représenter en grec par les élèves de son petit séminaire des tragédies de Sophocle et d'Eschyle.

C'est l'occasion de rappeler que deux ou trois tentatives de représentations semblables (mais en français), quelquefois soutenues par le talent d'habiles artistes, n'ont pas manqué de succès sur les théâtres de Paris, et que les chefs-d'œuvre de la scène antique ont trouvé là d'intelligents et sympathiques auditeurs.

5° Les concours académiques, et spécialement ceux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ont provoqué aussi la composition d'ouvrages importants, parmi lesquels nous citerons : en 1847, les *Recherches sur l'é-*

tude du grec en Occident, au moyen âge, par M. E. Renan (inédit); en 1860, les *Recherches sur les œuvres de l'orateur Hypéride*, par M. Jules Girard, qui a publié (en 1862) deux chapitres considérables de son travail, et par M. Fr. Meunier, dont le travail est encore inédit; en 1863, l'*Histoire du Roman chez les Grecs et chez les Romains* par M. Chassang; en 1864, les *Recherches* de M. Gidel *sur les traductions grecques de nos romans français au quatorzième et au quinzième siècle;* en 1865, l'*Examen critique des livres qui portent le nom d'Hermès Trismégiste*, par M. L. Ménard, dont le mémoire vient de paraître, et par M. Robiou, dont le mémoire est encore inédit.

L'Académie française associe, depuis quelques années, ses encouragements à ceux de l'Académie des inscriptions, en proposant pour sujet de prix des études de morale et de littérature sur l'antiquité. C'est ainsi qu'elle a, en 1851, demandé une nouvelle traduction de Pindare et qu'elle a partagé, en 1853, la récompense proposée entre MM. Collin, Fresse-Monval, Poyard et Dehèque. En 1854, un concours ouvert sur le poëte Ménandre produisit deux bons mémoires de MM. Ch. Benoît et G. Guizot, entre lesquels fut partagé le prix. Deux autres essais sur le même sujet furent en même temps publiés, l'un par un jeune professeur, M. Ditandy, l'autre par un des vétérans de notre enseignement universitaire, M. Stiévenart. En 1858, fut couronnée la belle *Étude sur Thucydide*, par M. Jules Girard, publiée en 1860.

Tout un volume de recherches approfondies *sur J. Amyot*, œuvre demeurée unique de feu Auguste de Blignières, doit aussi son origine à un concours d'éloquence ouvert par l'Académie française. En complétant son discours académique par des recherches plus générales d'érudition sur les traducteurs d'auteurs anciens au seizième siècle, le jeune écrivain s'est assuré des droits à

l'estime des hellénistes comme à celle des hommes de goût.

6° A ce mouvement de féconds travaux se rattache la création de l'École française d'Athènes, fondée par le gouvernement du roi Louis-Philippe, d'après le plan et les vues de M. de Salvandy, et spécialement soumise, depuis dix-huit ans, au patronage de l'Académie des belles-lettres (1). Bien que les mémoires publiés par les membres de cette école soient surtout archéologiques et que, comme tels, ils doivent être appréciés dans un autre de ces Rapports, on ne peut manquer de signaler ici les effets heureux d'une telle fondation. Elle a vivifié d'un esprit nouveau les études universitaires par l'alliance de l'archéologie avec la littérature. Plusieurs thèses de doctorat soutenues par d'anciens membres de l'École d'Athènes suffisent à montrer les avantages de cette alliance, à laquelle notre érudition classique était restée, jusqu'à présent, trop étrangère. Nous citerons seulement pour exemple : la thèse de M. Beulé sur les beaux-arts à Sparte (1853), celle de M. Jules Girard sur l'atticisme de Lysias (1854), celle de M. Alexandre Bertrand sur les dieux protecteurs des héros d'Homère (1859), celle de feu Bazin sur la condition des artistes dans l'antiquité (1866), la dissertation de M. Gandar intitulée : *Homère et la Grèce contemporaine* (1859).

La grammaire et l'histoire des dialectes grecs commencent aussi à occuper le zèle de nos jeunes érudits. Après l'essai de M. Beulé sur les origines du romaïque (1853), nous avons vu tout récemment feu Gustave Deville soutenir une thèse sur le dialecte tzaconien (1866).

(1) Voir la Notice publiée, en 1863, sur l'École d'Athènes, par M. Ernest Vinet.

Les rapports de plus en plus fréquents entre la France et l'Orient grec donnent à ces sortes de recherches un surcroît d'intérêt ; ils tendent à rapprocher l'enseignement du grec ancien et celui du grec moderne. Ils font sentir plus vivement que jamais le besoin de revenir aux usages qu'a interrompus, à partir du seizième siècle, la malencontreuse réforme de la prononciation par les disciples d'Érasme (1). Aujourd'hui que la prononciation hellénique de l'Orient est pratiquée dans tous les cours d'enseignement supérieur, il était opportun de se demander si l'enseignement secondaire ne devrait pas revenir aussi à la prononciation seule usitée dans les écoles d'Orient, même pour le grec ancien, seule appuyée, malgré d'inévitables changements, sur une tradition vraiment nationale. Consultée, en 1864, sur cette question (2), l'Académie des inscriptions s'est prononcée en faveur d'une contre-réforme, à laquelle d'ailleurs les Hellènes nous convient de leurs vœux les plus ardents. Un tel changement ne saurait être décrété sans préparation, ni même pratiqué sans réserve ; mais toutes les mesures qui peuvent nous y préparer semblent désirables, et parmi ces mesures on mentionnera ici la création récente d'une classe de grec moderne au lycée de Marseille (3). Déjà quelques professeurs de nos lycées du

(1) Voir plus haut, tome Ier, l'Appendice de notre VIIe leçon.

(2) Ce fut à l'occasion du mémoire publié par MM. G. d'Eichthal et Renieri, sur l'*Usage pratique de la langue grecque*. Au reste, l'Académie avait depuis longtemps témoigné de son intérêt pour cette question en proposant comme sujet d'études aux membres de l'École française d'Athènes des recherches sur les variétés actuelles de la prononciation en Grèce.

(3) Le professeur chargé de cet enseignement, M. Blancard, vient précisément de publier un opuscule dont le titre seul annonce bien l'intention : *Le grec moderne enseigné à l'aide de la Grammaire grecque de Burnouf*.

centre et du nord de la France donnent l'exemple de pratiquer avec leurs élèves la méthode suivie en Orient. Le voisinage journalier du romaïque et du grec ancien dans une ville cosmopolite comme Marseille, et dans un établissement qui compte beaucoup de jeunes Hellènes parmi ses élèves, contribuera utilement à seconder le retour que nous souhaitons pour le profit des lettres grecques et aussi dans l'intérêt de nos alliances naturelles avec l'Orient chrétien.

Le cours de grec moderne professé pendant cinquante ans, à l'École des langues orientales vivantes, par M. Hase, l'est aujourd'hui, avec une plus jeune ardeur, par son disciple fidèle M. Brunet de Presle, philhellène aussi dévoué que judicieux, et qui sert activement cette même cause de l'union entre les hellénistes et les Hellènes. Sous le titre modeste d'*Almanach national* Ἐθνικὸν ἡμερολόγιον), M. Marino Pappadopoulo Vréto publie depuis neuf ans en grec, et à Paris, un recueil tout rempli des pièces les plus diverses, mais qui représente bien, par le caractère général de sa rédaction, cette disposition des esprits à se rapprocher et à s'unir. D'un autre côté, plusieurs savants d'Athènes vivent avec nous dans une véritable communauté de langage. C'est en français que M. Rangabé a écrit, de 1842 à 1845, son remarquable recueil d'épigraphie intitulé : *Antiquités helléniques*. C'est en français que le même savant vient d'écrire une grammaire du grec moderne qui a été publiée à Paris et dont l'éditeur est un libraire parisien. En 1866, un autre savant grec, M. Nicolaïdès, faisait imprimer en français, à Paris, un ouvrage intitulé : *Topographie et plan stratégique de l'Iliade* (1). Il semble que les hommes d'État

(1) On pourra consulter encore, comme témoignage des mêmes efforts : 1° l'*Étude économique de la Grèce moderne*, par un Fran-

ne sauraient, non plus que les savants, rester indifférents à ces témoignages d'une concorde dont les liens se multiplient et se resserrent chaque jour.

7° On mesurera encore le progrès accompli chez nous dans les études grecques par la propagation de plus en plus active des livres qui servent à ces études. En ce genre, la statistique ne peut guère fixer le chiffre des importations. Mais lorsque l'on voit, à Paris, trois ou quatre libraires uniquement occupés à un commerce d'échanges avec l'Angleterre et surtout avec l'Allemagne, commerce où les livres de littérature ou de philologie grecque comptent pour une large part ; lorsqu'on observe la marche ascendante de leurs affaires et que chacun de nous compte autour de soi les milliers de livres grecs dont se sont ainsi augmentées les bibliothèques publiques et les bibliothèques des particuliers, il est facile d'en conclure que le nombre et l'activité des lecteurs du grec se sont accrus dans la même proportion.

La presse et la librairie française secondent cet accroissement, et leurs efforts pour le soutenir sont inséparables de ceux mêmes des savants dont nous allons rapidement apprécier les travaux, en les ramenant. autant qu'il est possible, à cinq classes principales.

I. — *Dictionnaires, grammaires et livres divers de philologie.*

Au premier rang se place, dans cette classe d'ouvrages, l'édition nouvelle du *Thesaurus linguæ græcæ* d'Henri

çais, Casimir Leconte (Paris, 1847) ; 2° l'*Aperçu sur l'avenir de la Grèce*, par un Grec, M. Coronéos (Paris, 1857) ; 3° le *Dictionnaire français et grec moderne* (1844), et la *Grammaire grecque moderne* (2e éd. 1868), par le P. Elluin, Lazariste de la Mission de Smyrne.

Estienne, jadis projetée par M. Firmin Didot père, exécutée par ses fils Ambroise et Hyacinthe Firmin Didot, d'après un plan qu'approuva l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Neuf volumes in-folio, au lieu de quatre, que formait l'édition originale (1572), marquent déjà par leur seul nombre le riche accroissement de la lexicographie grecque durant les trois siècles qui nous séparent aujourd'hui du célèbre philologue. Mais ce luxe aurait peu de valeur, si la critique n'avait dirigé l'emploi de tant de richesses. Le principal auteur de l'entreprise, M. Ambroise-Firmin Didot, helléniste lui-même, en avait confié l'exécution aux plus habiles maîtres de l'Europe savante, MM. Hase, L. Dindorf et G. Dindorf, auxquels se sont associés plusieurs hellénistes français et étrangers, quelques-uns pour une très-large part de collaboration, comme M. Boissonade, qui a fourni près de quinze mille additions, comme M. Dübner, qui a revu toutes les épreuves et ramené, autant qu'il était possible, toutes les citations à l'uniformité. Ce monument d'un labeur immense, achevé enfin après trente-six ans d'efforts, fera certainement époque dans les annales de la science comme dans celles de la typographie. Il dépasse de beaucoup, par l'abondance et la judicieuse proportion des matières, la réimpression, d'ailleurs méritoire, du *Thesaurus* que le libraire Valpy avait publiée en Angleterre de 1816 à 1828. Malgré bien des imperfections, malgré des défauts inévitables dans une rédaction collective, où manque toujours, plus ou moins, l'unité, le nouveau *Thesaurus* porte vraiment l'empreinte de la pensée toute française qui l'a produit, et, à ce titre, il comptera non-seulement comme un service rendu aux lettres grecques, mais aussi comme un digne hommage à la mémoire d'Henri Estienne dont il continue justement de porter le nom.

Bien que de tels livres ne circulent pas facilement,

même parmi le public le plus intéressé à s'en servir, néanmoins le nouveau *Thesaurus* a déjà contribué au perfectionnement d'autres livres, notamment de plusieurs dictionnaires à l'usage de nos classes, parmi lesquels nous citerons celui de M. Planche, corrigé et complété par M. Pillon, et surtout celui de M. Alexandre, publié pour la première fois avant même que parût la première livraison du *Thesaurus* Firmin Didot, sans cesse amélioré depuis, et dont les nombreuses réimpressions attestent le légitime succès.

Entre les dictionnaires français-grecs se distingue, par une érudition abondante et originale, celui de M. Courtaud-Divernéresse (1859), ouvrage plus utile peut-être aux professeurs qu'aux écoliers, même dans l'abrégé que l'auteur en a fait pour l'usage de ceux-ci, mais dont les défauts sont peu sensibles quand on le consulte avec quelque connaissance de l'histoire littéraire, et qu'on apprécie la valeur relative des innombrables exemples empruntés par le lexicographe à des écrivains de date et d'autorité très-diverses.

Le dictionnaire des *Synonymes grecs*, par M. Pillon (1847), pèche par le défaut contraire, celui d'une excessive sobriété ; mais on n'y saurait méconnaître l'utilité de témoignages et d'exemples habilement choisis pour former le goût des jeunes hellénistes.

Si la grammaire a fait moins de progrès que la lexicographie, peut-être devons-nous voir la cause de cette infériorité dans l'habitude qui domine en France de régler administrativement le choix des ouvrages classiques. C'est ainsi qu'un livre, excellent pour le temps où il parut, après une longue interruption de l'étude des langues anciennes (1813), la *Méthode pour étudier la langue grecque* de J.-L. Burnouf, adopté par l'administration et consacré par un long usage, a été reproduit, d'année en

année, sans notable correction, malgré des critiques souvent renouvelées (notamment par Courtaud-Divernéresse en 1854, et, à plusieurs reprises, par Dübner), et qu'il n'a reçu qu'en 1859, quinze ans après la mort de l'auteur, quelques améliorations devenues bien nécessaires. Dans l'intervalle, MM. Gail fils et Longueville nous avaient donné une traduction de la grande grammaire grecque de Matthiæ, ouvrage classique en Allemagne; MM. Courtaud-Divernéresse, Maunoury, Congnet, Dübner, d'autres encore que nous ne pouvons nommer tous, avaient tenté, avec des succès inégaux, de soutenir contre la *Méthode* de Burnouf une lutte difficile. M. Theil n'y avait pas mieux réussi, tout en choisissant parmi les manuels allemands celui qui semblait alors le mieux répondre aux besoins de notre enseignement secondaire, la grammaire de R. Kühner (1846).

Il ne s'est pas trouvé non plus jusqu'ici un helléniste français pour nous doter d'un ouvrage original que l'on puisse comparer aux grandes grammaires de Buttmann, de Matthiæ, de R. Kühner, qui font l'honneur de l'érudition allemande. Mais plusieurs parties de la grammaire grecque ont été traitées, chez nous, dans des livres spéciaux. Tels sont les traités d'accentuation grecque, par M. de Sinner (1843), par MM. Egger et Galuski (1844), et surtout celui de M. Longueville (1849), qui doit moins que les deux premiers aux ouvrages allemands sur le même sujet. Telle est la prosodie grecque, rédigée d'après l'ouvrage allemand de Passow, par MM. Longueville et Congnet (1848); tel est enfin le mémoire de M. Th.-H. Martin sur l'Aspiration, en grec (1860). M. Ad. Regnier a publié, en 1840, un excellent traité *De la formation des mots grecs* pour servir d'introduction aux Racines grecques de Port-Royal; il l'a remanié et développé depuis en un volume (1855), où la compa-

raison des autres idiomes indo-européens éclaire singulièrement l'organisme de la langue grecque et en fonde l'étymologie sur les principes les plus solides.

C'est ici le lieu de remarquer l'importance croissante que prend, dans la théorie des langues classiques, leur comparaison soit entre elles, soit avec les idiomes de la même famille. Ces rapprochements, soumis aujourd'hui par la critique à une méthode sévère, doivent désormais prendre place même dans l'enseignement secondaire. Une tentative a été faite en ce genre (et elle n'a pas manqué de succès) par M. Egger, dans ses *Notions élémentaires de grammaire comparée* (1re édition, 1853, — 6e édition, 1865); M. E. Pessonneaux a soutenu avec ce manuel une concurrence qui pouvait être utile, mais qui n'a pu durer, l'Université ayant bientôt encouragé le retour de ses professeurs à ce qu'il nous est permis d'appeler les anciennes routines. Vers le même temps, M. Giguet, dans le même esprit d'innovation dont s'était inspiré M. Egger, essayait de *simplifier* la grammaire grecque (1856) à l'aide de procédés empruntés à la grammaire du sanscrit. Plus récemment (1864), M. Sommer renouvelait cet effort d'amélioration des méthodes, dans ses *Premières notions de grammaire générale*, destinées à relier par des principes communs les Grammaires rédigées par lui sur un plan uniforme pour le grec, le latin et le français, et aussi les Grammaires des principales langues de l'Europe moderne rédigées, sous sa direction, par divers collaborateurs. Depuis longtemps, la thèse soutenue en 1847 par M. L. Benloew sur l'accentuation dans les langues indo-européennes, celle de M. Ditandy sur le nom substantif (1856), les deux mémoires de M. Obry, disciple d'Eugène Burnouf, sur la conjugaison grecque et sur le participe passé, mémoires insérés au recueil de l'Académie d'Amiens, avaient fait voir, chez nous, quel profit

la grammaire grecque, même élémentaire, peut tirer de telles comparaisons. L'ouvrage le plus considérable où soient résumés et appropriés à l'enseignement les résultats de la linguistique moderne est le nouveau *Manuel pour l'étude des racines grecques et latines*, par M. Anatole Bailly (1869).

L'enseignement classique peut gagner encore à l'étude, trop longtemps négligée, des grammairiens grecs : c'est ce que prouve le mémoire de M. Egger (1854) sur Apollonius Dyscole. Beaucoup de préjugés et d'erreurs auraient disparu de nos livres de classe, si nous connaissions mieux les doctrines des Grecs sur leur propre langue.

Letronne, ce critique éminent, a ouvert aussi une voie presque nouvelle à la philologie par son ingénieux mémoire sur les noms propres grecs, qui parut pour la première fois, en 1846, dans les *Annales de l'Institut archéologique de Rome* (section française) et qui a été reproduit, avec des additions, dans le tome XVIII[e] du recueil des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le mémoire sur la grécité du Nouveau Testament, inséré naguère au même recueil par J. Berger de Xivrey, prouve ce que comporte encore de considérations neuves et intéressantes un sujet déjà traité dans de fort gros livres.

II. — *Éditions de textes.*

Les textes inédits, soit qu'on les publie séparément, soit qu'on les réunisse en un de ces recueils ordinairement appelés *Anecdota*, ont droit à la première mention.

L'infatigable M. Boissonade, qui s'est éteint, il y a

quelques années, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, avait à peine achevé sa collection d'*Anecdota græca*, en cinq volumes in-8° (1829-1833), qu'il s'est remis à l'œuvre et qu'il a publié, sous le titre d'*Anecdota nova* (1844), un volume de textes appartenant à la littérature byzantine, puis les œuvres, aussi inédites en partie, du sophiste Choricius de Gaza (1846) et les déclamations du polygraphe Pachymère (1848), augmentées d'une récension nouvelle et plus complète des *Facéties* d'Hiéroclès. Mais une fortune plus digne de son talent lui était réservée après tant de peines et de savoir dépensés pour des auteurs de bas étage : je veux dire la publication des fables métriques de Babrius, qui, après l'édition *princeps* de M. Boissonade, ont bien vite pris rang parmi les livres en usage dans nos classes (1).

M. E. Miller, déjà connu comme éditeur par un *Supplément aux petits géographes grecs* (1840), par la publication d'un *Éloge de la chevelure* (1840), qu'un sophiste anonyme avait composé en réponse à l'*Éloge de la calvitie* de Synésius, enfin par la publication d'une rédaction en prose des fables d'Ésope (1841) antérieure à celle de Planude, a fait imprimer à Oxford, en 1851, les *Philosophumena* connus sous le nom d'Origène (2).

Les textes conservés sur les papyrus d'Herculanum ont tenté aussi le zèle de nos hellénistes. D'après les *facsimile*, souvent informes, qu'un éditeur anglais avait publiés des fragments de Philodème (Oxford, 1824-1825), M. E. Gros essayait, en 1840, de restituer, puis de traduire en latin et d'interpréter ce qui nous reste de la *Rhétorique* de cet auteur. Il s'est trouvé que juste en même temps M. Spengel publiait en Allemagne un essai sem-

(1) Voir plus haut, p. 421.
(2) Voir plus haut, p. 423.

blable de restitution. Ce fut néanmoins un honneur pour M. Gros de s'être dévoué à une tâche si délicate et si laborieuse et d'y avoir réussi en quelque mesure.

C'est encore à titre de documents presque inédits que nous citerons les fragments du *Traité des lois* de Gémiste Pléthon, publiés par M. C. Alexandre, en 1858, avec une traduction française de M. Pellissier, et avec des commentaires qui nous font mieux apprécier l'œuvre du célèbre platonicien et la réforme tentée par cet esprit original en plein quinzième siècle (1).

Les œuvres inédites du platonicien Proclus, jadis mises pour la première fois au jour par M. Cousin et par M. Creuzer, viennent d'être réunies en un volume, par les soins et aux frais de M. Cousin, avec le concours de M. E. Lévêque. A ce volume se rattachent, par le sujet comme par les dates, les extraits du traité de Damascius *Sur les premiers principes*, qu'a fait récemment imprimer M. E. Ruelle. Ces *Extraits* n'achèvent pas encore la publication de l'ouvrage de Damascius, dont M. Kopp n'avait donné, en 1826, que la première partie, et dont notre Bibliothèque impériale possède seule un manuscrit complet. Souhaitons que le jeune éditeur trouve bientôt les moyens de mener à bonne fin une entreprise sur laquelle, on le voit, la France a quelque droit!

D'autres parties de la littérature grecque se sont également enrichies par des publications de textes inédits : 1° Les fragments du rhéteur Longin, par quelques Extraits de sa *Rhétorique,* dans l'édition donnée par M. Egger, en 1837 ; 2° l'*Anthologie*, par le *Supplément* qu'a publié, en 1853, le docteur Piccolos, savant Hellène, depuis longtemps naturalisé dans notre pays, dont il pratiquait la langue comme la sienne propre et dont il a con-

(1) Voir plus haut, t. I, p. 103.

tribué à populariser en Orient la littérature par de bonnes traductions de quelques-uns de nos chefs-d'œuvre; 3° la collection des historiens byzantins, à laquelle M. Brunet de Presle ajoutait, en 1853, le texte de Michel Attaliote, et, en 1855, ce qui manquait aux *Annales* de Nicéphore Grégoras.

C'est ici le lieu de rappeler que l'Académie des inscriptions et belles-lettres continue activement la publication de ses *Notices et extraits de manuscrits*, commencée en 1787. Dans les années où se renferme notre Rapport, ce recueil a livré au public, entre autres morceaux intéressants : 1° les *Extraits de manuscrits relatifs à la musique*, traduits et commentés par M. J.-H. Vincent, dont l'érudition spéciale a jeté de nouvelles lumières sur un sujet fort négligé chez nous depuis les travaux de l'académicien Burette. Ce travail a provoqué d'instructives controverses entre l'éditeur et MM. J.-P. Rossignol (*Dissertation sur le vers dochmiaque*, 1846, etc.) et B. Jullien (*Thèses de métrique et de musique anciennes*, réunies en un volume, en 1861); on y doit rattacher encore le livre récent de M. Tiron sur *la Musique grecque*, *le plain-chant et la tonalité moderne* (1866, Imprimerie impériale); 2° les *Extraits de médecine hippiatrique* recueillis par M. E. Miller, et qui s'augmenteront bientôt d'extraits du même genre, publiés par les soins de M. Daremberg; 3° une *Rhétorique* anonyme, publiée, en 1841, par M. Séguier de Saint-Brisson, et que déjà M. Spengel a réimprimée en Allemagne; 4° la collection des *Papyrus grecs du Musée du Louvre et de la Bibliothèque impériale*, jadis préparée pour l'impression par Letronne, et publiée après sa mort (1848), sous la direction de M. Hase, par M. Brunet de Presle, aidé de M. Egger, avec introductions, notes sommaires, tables alphabétiques, et enrichie d'un précieux atlas de *fac-simile*. Le monde savant peut

enfin jouir, après une longue attente, des richesses historiques de cette collection si heureusement formée dans nos dépôts publics par la munificence du gouvernement français, et dont les documents, répartis sur une période de plus de huit siècles, éclairent d'une lumière nouvelle l'histoire de l'Égypte sous la domination des Grecs et sous celle des Romains.

Nos bibliothèques départementales, généralement pauvres en manuscrits grecs, ont pourtant fourni leur part à la moisson des textes nouveaux. Quelques *Exercices oratoires*, extraits d'un manuscrit de la bibliothèque de Bourges, ont été publiés, en 1863, par M. E. Cougny.

On n'oubliera pas non plus le zèle que déploie, depuis quelques années, une de nos corporations religieuses pour renouer des traditions trop longtemps interrompues ; sous le titre de *Spicilegium Solesmense*, les Bénédictins de Solesme, en publiant, de 1852 à 1858, quatre volumes in-4° de textes, surtout grecs, relatifs à la théologie chrétienne, ont donné un exemple honorable et qui mérite de trouver des imitateurs. Il est remarquable que, parmi ces publications, plusieurs textes grecs sont représentés seulement par la traduction qui en avait jadis été faite en syriaque (Apologie de Méliton pour les chrétiens, fragments publiés par M. Renan), ou en copte (fragments des conciles de Nicée et d'Éphèse, publiés par C. Lenormant). Nous avons montré ailleurs (1) l'importance des acquisitions nouvelles que nous devons à ce genre de découvertes.

Au premier rang des éditions de textes déjà connus se place la collection commencée en 1837 par M. A. Firmin Didot, sous le titre de *Bibliothèque des auteurs grecs*, avec traduction latine en regard du texte, et qui se continue

(1) Voir plus haut, p. 402, 426.

activement. Homère, Hésiode et les autres poëtes de cette école, les tragiques et les comiques, les orateurs attiques et les principaux historiens, les géographes, les romanciers, les philosophes, depuis Platon et ses maîtres jusqu'aux néo-platoniciens, les polygraphes comme Élien et Athénée, la Bible enfin (texte des Septante), et un choix des œuvres de saint Jean Chrysostome, chaque ouvrage avec de bonnes tables alphabétiques et quelquefois avec les anciens scoliastes, composent ce beau recueil, dont les diverses parties ne sauraient être ici appréciées en détail. Nous signalerons seulement, pour l'importance des travaux de révision critique dont ils ont été l'objet : le Strabon publié par MM. C. Müller et Dübner; les deux premières parties des *Geographi græci minores,* par M. C. Müller, ces trois volumes accompagnés de nombreuses cartes; le volume qui contient les poëtes bucoliques et les poëtes didactiques; les *Fragmenta philosophorum græcorum,* de M. Mullach; les scolies sur Aristophane, plus complètes et plus correctes qu'en aucune autre édition, avec un excellent index historique, le tout dû aux soins de M. Dübner; les œuvres complètes de Plutarque, revues d'après une collation de tous les manuscrits de la Bibliothèque impériale qu'avait soigneusement faite le grec Kontos, au commencement de ce siècle, et qui, jusqu'à présent, était demeurée inédite et sans usage; le recueil en un volume des fragments des poëtes comiques, où M. Bothe a heureusement résumé, non sans amélioration notable, l'immense travail de Meineke et de ses continuateurs; les quatre volumes où M. C. Müller a rassemblé en bon ordre et commenté les fragments de plus de cinq cents historiens grecs dont les écrits sont perdus, véritable trésor de matériaux jusque-là dispersés, auquel va s'ajouter prochainement un volume supplémentaire comprenant, entre autres morceaux, des fragments d'his-

toriens grecs, contenus dans des traductions orientales dont nous avons plus haut signalé l'importance en ces sortes de recherches. Le volume qui renferme l'*Anabase* d'Arrien a pour appendice le roman historique du faux Callisthène sur Alexandre le Grand, dont des extraits seulement avaient été publiés par Berger de Xivrey dans ses *Traditions tératologiques* (1836), et dans le tome XIII des *Notices et extraits des manuscrits*.

Le recueil des orateurs attiques et des sophistes est aussi remarquable à ce titre qu'il nous offre, plus nombreux qu'en aucune autre édition, les fragments des œuvres oratoires dont nous n'avons pas le texte complet ; c'est là que sont réunis pour la première fois les discours d'Hypéride, si inopinément rendus à la lumière d'après des papyrus découverts depuis 1848 dans une nécropole de l'Égypte et publiés pour la première fois, en Angleterre, par MM. Harris et Babington, puis, en Allemagne, par MM. Boeckh, Schneidewin et autres savants. Au reste, ce second volume des *Oratores attici* était à peine achevé en France par M. C. Müller, que déjà l'Angleterre nous envoyait encore (1856) de nouvelles pages, et de fort belles, du même orateur. Deux hellénistes français se sont aussitôt mis à l'œuvre pour nous faire jouir de ces pages (Oraison funèbre de Léosthène et de ses soldats morts dans la guerre Lamiaque) : M. Dehèque, qui les a publiées en grec et en français dans le format même de la Bibliothèque F. Didot (1858), et M. Caffiaux, qui les a également traduites et qui en a sans cesse amélioré le texte dans trois éditions successives (1858, 1861, 1866). Quelques fragments encore d'Hypéride (Discours contre Démosthène, dans l'affaire d'Harpalus), fragments qui proviennent des mêmes trouvailles, ont été récemment achetés, des mains d'un propriétaire athénien, par M. Mi-

chel Chasles, de l'Institut de France; ils viennent d'être publiés par M. Egger (1).

D'autres auteurs, dans la Bibliothèque Didot, ont été ainsi accrus, ou le seront prochainement, par l'adjonction de textes inédits.

Par une exception que justifiait l'autorité du commentateur, l'Anthologie grecque figure dans cette collection avec les notes jadis recueillies en vue d'une édition nouvelle par Boissonade; en les préparant pour l'impression, après la mort du célèbre helléniste, Dübner les a revues et complétées à l'aide des meilleurs travaux de la critique étrangère.

Ce nom de Dübner nous est l'occasion de remarquer, non sans regret pour notre nation, que les savants qui ont procuré tant d'éditions pour M. Didot sont tous, ou presque tous, des Allemands. Cela s'explique, selon nous, non par quelque indifférence notable de nos compatriotes pour les études grecques (les faits réunis dans ce rapport le montrent assez), mais par le tour particulier que prend d'ordinaire chez nous l'éducation des hellénistes; même dans notre École normale supérieure, la philologie proprement dite est presque toujours primée par la critique littéraire; les questions de goût passent avant celles de critique verbale et de grammaire. Nous préparons des humanistes habiles à expliquer les textes d'élite et à en faire aimer les beautés, rarement des philologues capables des fonctions d'éditeur, pour lesquelles, au contraire, l'Allemagne entretient et renouvelle sans cesse une véritable armée de travailleurs toujours prêts à l'œuvre. Ceux de nos hellénistes qui connaissent les manuscrits et les vieilles éditions, qui savent les interroger, instituer et justifier méthodiquement la récension d'un texte,

(1) Voir plus haut, p. 430, note 1.

ceux-là mêmes ne le font pas, d'ordinaire, avec la rigueur ni surtout avec la promptitude qu'y met un philologue formé dans les écoles allemandes.

Même aptitude chez les savants d'outre-Rhin pour les compilations, comme celles que MM. Bothe, C. Müller et Mullach ont fournies à la Bibliothèque Firmin Didot.

Voilà comment il se fait que, sans parti pris à l'origine, M. Didot se trouve n'avoir guère eu pour collaborateurs que des étrangers, dont le plus actif, il est vrai, F. Dübner, fut de bonne heure naturalisé en France. Mais, d'un autre côté, il faut le dire, si l'Allemagne ne manque pas de collections d'auteurs grecs, avec ou sans commentaires, aucun philologue n'y a conçu, aucun libraire n'y aurait réalisé une entreprise comparable à celle que nous venons d'apprécier. Il y fallait une maison puissamment organisée, une volonté forte et vraiment passionnée pour les grandes choses ; il y fallait l'appui d'un gouvernement ami des entreprises généreuses et difficiles : c'est ce que la France a donné ; le monde savant lui doit pour cela quelque reconnaissance.

La littérature chrétienne ne compte jusqu'ici que trois ou quatre volumes dans la Bibliothèque grecque de F. Didot. Un libraire de Paris, M. Gaume, a reproduit, dans le même format, avec d'utiles améliorations, le Saint Jean-Chrysostome et le Saint Basile des Bénédictins de Saint-Maur ; mais il n'a pas été plus loin. L'entreprise d'une patrologie grecque devait s'accomplir quelques années plus tard, par le dévouement de l'abbé Migne, et cela sur un plan si vaste, avec une si remarquable célérité, qu'à ces avantages le courageux éditeur a sacrifié quelques-unes des qualités d'une publication vraiment philologique.

Mettre à la portée du plus grand nombre des acheteurs, prêtres ou laïques, tous les textes grecs, latins et

français de la littérature ecclésiastique, tous les instruments de l'érudition en matière de dogme et d'histoire religieuse, est assurément une pensée louable, et ce qui ne l'est pas moins, c'est de l'avoir réalisée avec les seules ressources de l'industrie privée. Pour ne parler ici que des cent sept volumes des Pères grecs, des annalistes et des controversistes byzantins, que renferme le vaste recueil publié par l'abbé Migne, on doit reconnaître qu'ils ont fait circuler parmi les lecteurs studieux beaucoup d'ouvrages dont il n'existait que des éditions rares ou d'un luxe trop dispendieux. Ils ont ainsi secondé un retour très-actif aux fortes études chez le clergé français; mais beaucoup de ces réimpressions sont exécutées avec négligence et plus séduisantes par le bas prix que par la commodité pour les longues lectures ou pour les études de véritable critique. Toutefois quelques ouvrages, dans la Patrologie Migne, se distinguent, soit, comme l'Origène, par le travail critique dont le texte a été l'objet, soit, comme le Photius, par la réunion vraiment utile de textes jusqu'ici dispersés.

Après les grandes collections, nous mentionnerons diverses publications particulières où s'est exercé avec succès l'art de constituer un texte et de l'interpréter.

En 1840, à propos du *Supplément aux petits géographes grecs* de M. Miller, feu Letronne appliquait à la restitution du petit poëme géographique de Scymnus de Chio toutes les ressources de son esprit sagace et de son ingénieuse érudition. Vingt ans plus tard, M. Charles Thurot, héritier d'un nom que son père et son oncle ont honoré comme hellénistes, nous a donné sur *la Politique*, *la Dialectique et la Rhétorique* d'Aristote une série d'études où la vraie leçon de nombreux passages de ces écrits est rétablie et démontrée avec un rare talent. En 1863, le docteur Piccolos publiait, de l'*Histoire des ani-*

maux, une récension qui atteste à la fois l'expérience du médecin et celle du philologue; en 1865, la veille même de sa mort, il achevait une élégante récension de la *Pastorale* de Longus.

Plus complet encore est le travail de M. C. Alexandre sur les *Oracles sibyllins* (1841-1856). Collection de tous ces textes, revus et corrigés d'après les variantes des manuscrits ou par d'heureuses conjectures, traduction en vers d'une latinité exacte et élégante, dissertations où l'histoire des Sibylles et de leurs oracles est discutée à fond : tout fait de ces deux volumes un modèle d'érudition et de bonne critique (1). Les *Études* de M. Th.-H. Martin sur le *Timée* de Platon (1841) renferment, avec le texte et la traduction de ce célèbre dialogue, un ensemble de recherches approfondies sur toutes les questions qu'il soulève : l'auteur a jeté là les bases d'un livre important, dont il a, depuis, rédigé et publié plusieurs parties, et qui sera l'*Histoire des sciences physiques dans l'antiquité*.

L'édition, grecque-française, avec commentaire, des *Caractères* de Théophraste, par M. Stiévenart (1842), appartient à la même classe d''estimables travaux. Nous pouvons citer aussi avec honneur la nouvelle récension (1858-1867) des tragédies d'Eschyle, par M. H. Weil, savant d'origine allemande, depuis longtemps adopté par la France, où il enseigne les lettres anciennes dans une chaire de faculté. Il est seulement regrettable que cette œuvre de critique pénétrante et de bon goût n'ait pas trouvé d'éditeur dans notre pays, et que l'habile philologue ait dû la faire imprimer en Allemagne. Heureuse-

(1) M. Alexandre vient de réimprimer, avec de scrupuleuses corrections, le texte, la traduction latine et les notes des *Oracula sibyllina*.

ment, voici que M. Weil vient d'obtenir le concours d'une librairie française, celle de MM. Hachette et Cie, pour sa nouvelle édition de sept tragédies d'Euripide. La même librairie, par un choix judicieux, a confié à M. Tournier, docteur ès lettres, le soin de publier les tragédies de Sophocle. Ces livres offrent aux connaisseurs les qualités d'une saine philologie unies à la beauté de l'exécution typographique. La collection ainsi inaugurée s'est augmentée récemment d'un premier volume de l'*Iliade*, d'après la récension d'Aristarque, avec introduction et commentaire, par M. Alexis Pierron.

C'est aussi sur la collation des manuscrits, et de manuscrits dont plusieurs n'avaient pas encore été consultés, que se fonde l'édition nouvelle de Dion Cassius, avec notes et traduction française, par E. Gros, qui, antérieurement, avait traduit, pour la première fois, en français, les Mémoires de critique de Denys d'Halicarnasse. Incertaine d'abord dans ses procédés, la science de M. Gros s'affermissait de volume en volume (1845-1855), quand la mort a interrompu l'auteur au commencement du volume Ve. La continuation de l'ouvrage a été confiée à M. Val. Boissée, qui l'a déjà conduite heureusement jusqu'au IXe (1867) et qui promet de l'achever avec le dixième volume (1).

On ne nous accusera peut-être pas d'annexion indiscrète, si nous rattachons à ces divers travaux les *Études critiques sur le Traité du sublime et sur les écrits de Longin* (1854), par M. Vaucher, de Genève. Ce volume renferme assurément le recueil le plus complet des textes

(1) Le *Sophocle* de M. Tournier a obtenu, en 1868, le prix fondé par l'*Association pour l'encouragement des études grecques en France*; les cinq volumes de Dion Cassius publiés par M. Boissée ont obtenu la mention honorable.

publiés sous le nom du célèbre rhéteur Longin; le paradoxe même que soutient M. Vaucher, en proposant, sur des raisons spécieuses, d'attribuer à Plutarque le *Traité du sublime*, contribuerait à donner au livre du philologue génevois une physionomie toute française, si son langage ne sentait un peu ce que l'on appelait autrefois le style réfugié.

Ayant passé la frontière pour signaler, en Suisse, les travaux d'un helléniste ami de la France, dont il a toujours parlé la langue, nous ne rentrerons pas dans notre pays sans signaler encore, parmi les publications génevoises : 1° le *Lexicon Thucydideum* de M. Bétant (1843-1847), produit d'une exacte analyse du texte de Thucydide, qui donne une autorité particulière à la traduction française et publiée en France de cet historien par le même auteur (Collection Hachette, 1863); 2° les Scholies inédites sur Théocrite, publiées par M. Adert (1843); 3° les *Études sur les Perses d'Eschyle*, par M. Ch. Prince (1868).

Quelques publications spécialement destinées à l'usage des classes ont pris un rang distingué dans l'estime des savants. Tel est le recueil des harangues d'Hérodote et de Thucydide (1819-1848), par feu Longueville, auquel on ne peut guère reprocher que l'excès même de qualités excellentes, je veux dire des discussions trop prolixes et trop scrupuleuses, d'où l'auteur ne dégage pas assez nettement la solution des nombreuses difficultés que lui présente le texte grec. C'est aussi le défaut d'une savante édition des deux harangues de Démosthène et d'Eschine *Sur la Couronne*, par M. Landois (1843-1844). Mais en ce genre d'éditions nous devons nous borner à des indications très-sommaires. En effet, il y a, depuis 1830 ou environ, beaucoup d'émulation entre les libraires éditeurs de livres classiques pour renouveler le fonds des

ouvrages mis au service des professeurs et des élèves. La plus ancienne librairie classique de Paris, celle des Delalain, héritière des Barbou, tout encombrée qu'elle était d'impressions surannées, a senti ce besoin de rénovation et essayé d'y satisfaire. C'est elle, par exemple, qui a publié le travail de Longueville sur les harangues d'Hérodote et de Thucydide, puis le *Conciones grec*, mieux approprié aux écoliers, par M. Pillon. Elle a maintenant son édition de Pindare, son *Choix des Pères grecs, des tragiques grecs, des comédies d'Aristophane*, brièvement et utilement annotées par des professeurs de nos établissements universitaires. Mêmes efforts, souvent heureux, chez le libraire Belin pour soutenir une concurrence chaque jour plus difficile; chez le libraire A. Durand, pour contribuer par d'utiles publications à l'avancement des lettres classiques. Entre autres éditions, la librairie Hachette a publié plusieurs tragédies de Sophocle, revues et annotées par de Sinner; les odes de Pindare, avec traduction et notes de Sommer; un choix de morceaux des Pères grecs par de Sinner; plusieurs pièces d'Euripide annotées par MM. Fix, Le Bas et Regnier; les *Nuées* d'Aristophane, par de Sinner; l'*Iliade* annotée par M. Quicherat, et l'*Odyssée* par Sommer, etc. Chez MM. Dezobry et Magdeleine ont été publiées : les éditions des Mémoires de Xénophon sur Socrate, par M. Th.-H. Martin; de cinq tragédies de Sophocle, par M. Ad. Berger; de plusieurs biographies de Plutarque, par MM. Galuski, Grégoire, Legentil; chez M. Lecoffre l'*Iliade*, l'*Odyssée*, l'*Anabase* de Xénophon, les *Philippiques* de Démosthène, ainsi que le choix classique des *Dialogues* de Lucien, par Dübner. Cette dernière publication a été même accompagnée d'une polémique que nous ne pouvons analyser ici, mais d'où ressort pour nos professeurs une leçon importante, c'est que les textes les plus élémentaires

doivent être tenus, par des révisions successives, au courant des progrès de la critique.

Parmi d'utiles innovations en ce genre, nous n'omettrons pas de noter qu'on a essayé d'associer l'enseignement de l'histoire grecque à celui de la langue grecque, en préparant pour les élèves des extraits des historiens rangés selon l'ordre des temps et des matières. Tel est le petit recueil de M. Pessonneaux intitulé : *Attica* (1850), heureuse imitation d'un recueil allemand de Jacobs, qu'avait précédé la grande compilation d'Eichhorn (4 vol. 1811-1812).

III. — *Traductions.*

Dans ce qui précède on a eu déjà l'occasion de citer plusieurs traductions fort estimables. Il en reste bien d'autres à mentionner, même sans tenir compte des nombreux travaux en ce genre que la librairie suscite souvent avec plus d'ardeur que de prudence, tantôt par esprit de concurrence purement commerciale, tantôt par simple oubli des conditions que doit remplir un bon traducteur.

Les traductions les plus méritoires sont assurément celles qui font passer pour la première fois en français quelque ouvrage considérable, et cela surtout quand le texte grec est publié en regard de la traduction. Tel est le haut mérite que l'on s'accorde à reconnaître dans l'Hippocrate grec-français de M. Littré (1839 et années suivantes), qui a de beaucoup surpassé toutes les éditions antérieures et les traductions partielles du grand recueil hippocratique. Nous y rattacherons les œuvres choisies d'Hippocrate et de Galien (1854-1856) par M. Ch. Daremberg, disciple de M. Littré; la *Chirurgie* de Paul d'Égine, par le docteur R. Briau (1856), et nous n'en sépa-

rerons pas une monographie de M. Daremberg sur la médecine et sur la chirurgie homériques (1865), car ce mémoire a pour objet de guider les traducteurs d'Homère dans la traduction de tous les termes de la langue homérique qui se rapportent à ces deux sciences.

La traduction complète, souvent éloquente, mais inégalement originale, de Platon, par Victor Cousin, attendait une réimpression que préparait l'habile écrivain, lorsqu'elle a provoqué le zèle d'un concurrent estimable : un jeune professeur, M. A. Saisset, avec le concours de M. Chauvet, nous a donné Platon en français sous un format commode (1861-1863, 6 vol. in-12), et qui répond mieux aux besoins du plus grand nombre de lecteurs.

L'immense labeur d'une traduction des œuvres d'Aristote, commencé, il y a trente ans, par M. Barthélemy Saint-Hilaire, est encore loin de sa fin ; mais quinze volumes déjà publiés, quelques-uns avec le texte grec, sont le gage d'une volonté qui ne pliera pas sous le poids de ses promesses ; la réimpression de plusieurs volumes prouve que le public les a reçus avec faveur et que le nom d'Aristote n'a rien perdu de sa légitime autorité parmi les esprits sérieux.

A côté du travail de M. Barthélemy Saint-Hilaire ont paru : la *Métaphysique* d'Aristote, traduite intégralement, pour la première fois, par MM. Pierron et Zévort (1841); puis une traduction nouvelle de la *Poétique* (1849), par M. Egger, autour de laquelle le traducteur a réuni, avec des notes, quelques dissertations d'histoire littéraire et un *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs ;* la traduction de la *Rhétorique* par M. Bonafous (1856), bien supérieure à celles de Cassandre, de M. Gros et de M. Mynas.

Un ancien professeur de philosophie dans nos lycées, M. Bouillet, connu par d'autres travaux, a honoré la fin

de sa carrière en traduisant les *Ennéades* de Plotin (3 vol. in-8°, 1857-1861), et en les éclairant, autant qu'il est possible, par un ample et judicieux commentaire.

Les épreuves du doctorat ès lettres ont suscité aussi quelques versions d'auteurs grecs qui n'avaient pas encore passé dans notre langue. Ainsi M. Caffiaux était amené, par ses recherches sur l'oraison funèbre (1861), à traduire un ouvrage du sophiste Choricius; M. Petit, par ses recherches sur Libanius, à traduire l'autobiographie de cet auteur; M. E. Monnier, par des études historiques sur le même sujet, à préparer un volume de discours choisis de ce célèbre sophiste, texte grec soigneusement revu, avec une traduction en regard.

Parmi les ouvrages en vers, l'*Anthologie*, recueil d'environ cinq mille petites pièces de toute date et de tout caractère, n'avait pas encore été traduite, dans son ensemble, en français. M. Herbert avait seul tenté naguère (1842) cette œuvre laborieuse, sans pouvoir la mener à bonne fin; il n'y a peut-être pas renoncé, mais il est devancé maintenant, auprès du public, par M. Dehèque, qui vient de nous donner (1863), en deux volumes, la traduction française (et quelquefois, quand le français se refuse à reproduire les impuretés de l'original, une traduction latine) de toutes les pièces dont se compose cet intéressant recueil. M. Dehèque y avait en quelque sorte préludé par une version, également en prose, avec commentaire, de l'*Alexandra* de Lycophron (1853), de ce long poëme énigmatique, où sont à dessein réunies par l'auteur toutes les difficultés qui pouvaient mettre à la torture ses futurs interprètes. Un autre poëte, Nonnus, l'auteur des *Dionysiaques*, en 48 chants, a tenté le courage de M. de Marcellus, qui l'a mis tout entier en notre langue et l'a publié, avec le texte en regard, dans la Bibliothèque Firmin-Didot (1856).

Les historiens grecs de l'empire byzantin et les Pères de l'Église grecque ne sont guère connus, dans leur ensemble, par des versions dignes de confiance. Il y a là beaucoup à faire pour le zèle qui saura se dévouer. L'exemple du moins est donné dans la traduction de Procope que nous devons à M. Isambert (1856); dans celle de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, par M. Séguier de Saint-Brisson (1846); dans celle du traité de Némésius sur *la Nature de l'homme*, par M. Thibault (1844). On estime aussi la traduction des *Évangiles apocryphes*, par M. G. Brunet (1849).

Beaucoup d'autres versions en prose des auteurs grecs pourraient être rappelées ici, parmi lesquelles nous signalerons seulement : celle de Pindare, par M. Boissonade, qui vient d'être publiée d'après le manuscrit inédit du célèbre helléniste, par son fils, M. G. Boissonade et par M. Egger (Grenoble et Paris, 1867); celles d'Aristophane et d'Euripide, par M. Artaud, plusieurs fois améliorées dans des réimpressions qui en attestent la popularité; la traduction d'Aristophane par M. Poyard, qui s'inspire plus heureusement que celle de M. Artaud du génie du comique athénien. Celles d'Homère par M. Giguet et par M. Pessonneaux, la dernière surtout, témoignent d'un effort honorable pour reproduire en français la couleur du style particulier à la vieille épopée grecque, sans tomber dans l'abus d'exactitude presque matérielle dont ne se défend pas M. Leconte de Lisle, auteur de la plus récente traduction de l'*Iliade* (1866) et de l'*Odyssée* (1868). Le même éloge s'applique à la traduction d'Hérodote par M. Giguet et aux *Récits* extraits d'Hérodote par M. Bouchot (1860). La traduction de Polybe par M. Bouchot, publiée en 1847, était la première complète de cet auteur; elle devra s'accroître de plusieurs pages récemment retrouvées du texte original et qui ont pris

place dans le dernier tirage du Polybe Firmin Didot; elle devra aussi être améliorée dans certaines parties où le texte a reçu d'importantes corrections (1). Celles de Thucydide par M. Zévort (1861), de Xénophon (1859), de Lucien (1857), de Julien (1863) par M. Talbot, des romanciers grecs (1855) par M. Zévort, des *Entretiens d'Épictète* d'Arrien, par M. Courdaveaux (1862), des *Écrits historiques* de Philon, par M. F. Delaunay (1867), sont généralement en progrès sur les traductions antérieures, sans pourtant les faire toujours oublier. Celle de la *Vie d'Apollonius de Tyane*, de Philostrate, et des *Lettres* attribuées au même Apollonius (qu'on n'avait pas encore mises en français), par M. Chassang (1862), se recommande, en outre, par une curieuse étude sur l'œuvre de Philostrate et sur le rôle religieux du thaumaturge, son héros. La nouvelle traduction de Strabon, par M. Amédée Tardieu, est arrêtée en ce moment, après le premier volume, par d'honorables scrupules d'exactitude. On souhaite que le complément ne s'en fasse pas attendre.

La traduction complète de Démosthène et d'Eschine par M. Stiévenart laisse voir aujourd'hui plus d'imperfections qu'il ne parut en 1842, lors de sa publication; mais elle garde le mérite d'avoir, pour la première fois, répandu parmi les lecteurs français quelques-uns des résultats de la critique allemande et anglaise, dans l'interprétation des discours, si variés et souvent si obscurs, du grand orateur athénien.

Une mention particulière est due à l'*Antidosis* d'Isocrate, traduite avec le plus délicat atticisme par feu A. Cartelier, publiée après sa mort, avec le texte grec,

(1) Je pense surtout à la récension nouvelle des fragments gnomiques, publiée en 1846, par M. Heyse, d'après le manuscrit du Vatican.

d'excellentes notes et une exquise appréciation du caractère et du talent d'Isocrate, par M. E. Havet, qui, dès 1843, montrait, dans une thèse sur la *Rhétorique* d'Aristote, avec quelle finesse et quelle élévation il analyse et juge les théories de l'éloquence attique.

Il est juste aussi de rendre hommage à un ancien ministre des rois de France, le duc A.-G. de Clermont-Tonnerre, devenu helléniste par admiration pour les chefs-d'œuvre littéraires et pour la belle morale des philosophes de l'école socratique, qui a consacré les loisirs d'une retraite noblement volontaire et d'une verte vieillesse à traduire toutes les œuvres d'Isocrate, et qui les a fait imprimer en une belle édition grecque-française (1862-1864), croyant ainsi servir encore son pays comme citoyen et comme publiciste (1).

La même inspiration a heureusement guidé et soutenu un magistrat français, habile orateur, habile écrivain, M. Plougoulm, dans la traduction des discours politiques de Démosthène (1861-1863). On regrette que la mort l'ait empêché d'étendre aux discours judiciaires de Démosthène le travail consciencieux qu'il avait si bien commencé. Son gendre, M. Rodolphe Dareste, vient de publier, dans la *Revue historique du droit français et étranger*, une traduction nouvelle de trois plaidoyers civils de Démosthène, traduction à laquelle sa science de jurisconsulte a donné le mérite d'une exactitude et d'une clarté que n'avaient pu atteindre les précédents traducteurs. L'éditeur du *Thesaurus* d'H. Estienne et de la *Bibliothèque des auteurs grecs* concourt aussi comme helléniste à répandre chez nous le goût de ces lectures; il publiait en 1833, et il réimprime en ce moment, après scrupuleuse révision, un Thucydide grec-français, avec

(1) Voir notre *Notice* sur l'auteur, 3e édition, Paris, 1868, in-8°.

commentaire et notice préliminaire. La notice sur Thucydide qu'il en a extraite, par avance, pour l'insérer dans la *Nouvelle Biographie générale*, témoigne combien M. Didot tient à honneur de continuer les traditions de son père, élégant interprète de Théocrite, et celles de son maître, Coray (1). Il vient aussi de nous donner (1864) des poésies anacréontiques une charmante édition, en grec et en français, précédée d'une notice instructive sur Anacréon.

Difficiles toujours et rarement heureux en notre langue, les essais de traduction en vers sont d'autant plus estimables quand il ont réussi. On a remarqué, à ce titre, le Callimaque d'Alfred de Wailly, les *Choéphores* et le *Prométhée* d'Eschyle, de J.-J. Puech (1836-1838). Un rare talent de poëte s'unit, surtout dans ces deux dernières traductions, à une vive intelligence du texte grec. L'œuvre interrompue de J.-J. Puech a été tout récemment reprise par M. Mesnard (1863), qui nous a rendu avec bonheur les principales beautés de l'*Agamemnon*, des *Choéphores* et des *Euménides*. M. E. Fallex s'est montré aussi interprète habile du *Plutus* d'Aristophane et de morceaux choisis dans les autres comédies du même auteur (1849, 1859, 1865). Il faut réunir bien des qualités pour traduire ainsi des poëtes dont les beautés sont, comme disait Boileau, fort engagées dans leur langue; il est même prudent de ne tenter une pareille lutte que sur des morceaux d'élite. Ceux-là n'y ont guère eu qu'un succès médiocre qui ont voulu embrasser l'œuvre tout entière d'un Aristophane ou d'un Sophocle, si réduite qu'elle soit pour nous aujourd'hui par les ravages du temps.

Plusieurs tentatives en ce genre ont été faites, soit par

(1) Voir plus haut, p. 290, 393.

des professeurs, comme les traductions de Sophocle par feu Guiard et par M. Faguet, soit par des hommes du monde, comme celle des chefs-d'œuvre de la *Grèce tragique*, par M. L. Halévy, et celle d'Aristophane par M. Fleury (1865). Elles ne pourraient être toutes mentionnées ici. Pour les tragiques, du moins, elles sont toutes appréciées avec la plus judicieuse bienveillance dans le beau livre de M. Patin (*Études sur les tragiques grecs*, 3e édition, 1865, 4 vol. in-12), dont trois réimpressions successives attestent le légitime succès. Là l'histoire du théâtre tragique chez les Grecs est racontée, tous les monuments qui nous en restent sont scrupuleusement appréciés avec une abondance d'analyses, de citations et de comparaisons, qui assure à ce livre une autorité durable et vraiment classique.

IV. — *Livres de critique et d'histoire littéraire.*

Nous ne saurions passer plus naturellement à cette quatrième partie de notre sujet que par la mention d'un ouvrage si honorable pour la France. C'est en effet la plus complète application qu'on ait faite chez nous des principes de critique posés avec tant d'éclat, il y a cinquante ans, dans les mémorables leçons de G. Schlegel et de M. Villemain. On y rattachera tout de suite le seul volume publié par Ch. Magnin de ses *Origines du théâtre* (1838) et quelques pages excellentes des *Causeries et méditations* du même auteur (1843); puis le premier volume d'une *Histoire de la comédie* (1864), par M. Édél. Du Méril, dont les travaux, aussi savants que divers, touchent à tant de matières d'érudition. Plusieurs mémoires de critique et d'histoire littéraire sont déjà signalés plus haut; d'autres ne peuvent l'être ici que très-sommairement, parce qu'ils traitent moins de la littérature propre-

ment dite que des sciences physiques ou de la philosophie. Tels sont les nombreux mémoires de chronologie technique et de physique ancienne publiés par M. Th.-H. Martin; les deux ouvrages de M. Jules Simon (1845) et de M. E. Vacherot (1846-1851), sur la philosophie alexandrine, auxquels se rattachent diverses thèses fort importantes de nos docteurs : sur Proclus, par M. Berger; sur Parménide, par M. Riaux; sur Anaxagoras, par M. Zévort; plusieurs autres sur Platon et Aristote, sur le stoïcisme et les principaux philosophes de cette école, etc. Nous devons nous arrêter aux publications spécialement littéraires.

L'utile mais très-imparfaite compilation de Schoell (1823-1825) nous laisse encore à désirer une vraie histoire de la littérature grecque. Au moins un estimable abrégé de cette histoire a été publié en 1850 et réimprimé en 1857, avec de notables améliorations, par M. A. Pierron, traducteur d'Eschyle et des biographies de Plutarque. D'ailleurs, durant la période où nous nous renfermons, se sont multipliées, surtout sous forme de thèses pour le doctorat, les dissertations spéciales qui fourniront, au besoin, les plus utiles matériaux à un futur historien des lettres grecques (1). Telles sont, pour les citer rapidement et sans pouvoir les caractériser en détail, celles de M. Havet sur les poëmes homériques en général (1843), de M. Hignard sur les hymnes homériques (1864), de M. L. Ménard sur la poésie religieuse chez les Grecs (1860), de M. Thionville sur Callimaque et sur la théorie des *Topiques* dans Aristote (1856), de M. Émile Burnouf et de M. Ch. Lévêque sur la théorie du Beau

(1) M. F. Deltour en a dressé une liste spéciale, qu'on trouvera dans le dernier *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques* (1869).

dans Platon (1850-1852), sujet que M. Ch. Lévêque a traité de nouveau, avec plus de développement, dans un grand ouvrage sur le Beau (1860) couronné par l'Académie des sciences morales et politiques; celle de M. Fr. Meunier sur la Vie d'Homère attribuée à Hérodote (1857); celles de M. Albert Desjardins (1862) et V. Cucheval (1863) sur les plaidoyers civils de Démosthène; celles de M. Lapaume sur la vie d'Euripide et sur les poëmes homériques (1850), de M. Étienne (1849) et de M. Martha (1854) sur Dion Chrysostome, la dernière refondue plus tard dans un volume du même auteur sur les Moralistes du temps de l'empire (1862); celles de feu H. Rigault (1856) sur Lucien et sur la Querelle des anciens et des modernes, de M. Abel Desjardins sur l'empereur Julien (1845), de M. Petit et de M. E. Monnier sur Libanius (1866), de M. Val. Parisot sur Porphyre et sur Jean Cantacuzène (1845), de M. Gebhart sur le sentiment poétique de la nature chez les Grecs (1860), sujet traité aussi dans une thèse par M. Victor de Laprade, qui l'a depuis étendu à toute la littérature ancienne avant le christianisme (1866); l'excellente dissertation de M. Th.-H. Martin sur Oppien (Paris, 1863); les mémoires de M. Artaud sur Épicharme et sur Ménandre (1863); les *Études de mythologie et d'archéologie grecques* par M. Al. Bertrand (1858); les *Variations du polythéisme grec* par M. Th. Bernard (1853); le *Polythéisme hellénique* de M. L. Ménard; les *Études morales et littéraires sur Homère* par M. A. Widal (2e éd., 1863, in-12); l'ouvrage, plus original, qu'un homme du monde, M. Delorme, grand amateur et connaisseur de grec, a écrit sous ce titre un peu étrange : *les Hommes d'Homère* (1861); l'*Histoire de la sagesse et du goût jusqu'à Socrate* par M. A. Morel (1864); l'important ouvrage que M. Jules Girard a intitulé : *le Sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle;* le mé-

moire de M. Rossignol intitulé : *Virgile et Constantin le Grand*, qui contient de subtiles recherches sur la poésie bucolique (1844); les *Mémoires de littérature ancienne* et les *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie* de M. Egger (1862-1863); les *Essais de critique et d'histoire* de M. Léo Joubert (1863); le recueil de memoires intitulé : *le Spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs*, par M. A. Chassang (1868, in-8); les *Études sur Aristophane* (1867), par M. E. Deschanel (1868, in-12); les *Caractères et talents, Études sur la littérature ancienne et moderne*, par M. Courdaveaux, qui contiennent un chapitre sur Théocrite (Paris, 1867, in-8); *les Lettres et la liberté* (1865), par M. E. Despois, volume qui contient un chapitre sur la poésie grecque au temps de Périclès.

Parmi les ouvrages des maîtres, nous rappellerons d'abord l'*Essai* de M. Villemain *sur l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle* (éditions de 1849 et de 1854), l'*Essai sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique* par le même auteur (1858), plusieurs chapitres du *Cours de littérature dramatique* de M. Saint-Marc Girardin (4 vol. in-12, 1845-1861), *la Critique sous l'empire*, ou choix des meilleurs articles de critique de M. Boissonade, réimprimés, en 1863, par les soins de son fils M. G. Boissonade et de M. Colincamp, en 2 volumes in-8.

L'*Histoire de la littérature grecque jusqu'au règne d'Alexandre le Grand* par Otfr. Müller, enfin traduite en français par M. Hillebrand (Paris, 1865), a pris pour nous, dans cette publication, un surcroît d'importance par les notes qu'y a jointes le traducteur et par l'*Introduction* où M. Hillebrand raconte l'histoire des travaux du célèbre philologue, de ses maîtres et de ses rivaux.

V. — *Collections académiques, revues et journaux.*

Il faut se borner ici à des indications sommaires, le caractère propre des recueils dont nous allons parler étant de s'ouvrir à des mémoires et monographies qu'il serait trop long d'énumérer. D'ailleurs plusieurs de ces mémoires se trouvent cités en leur lieu dans les pages qui précèdent.

L'Académie des inscriptions figurera au premier rang pour ses trois recueils : 1° *Mémoires ;* 2° *Mémoires présentés par divers savants étrangers à l'Académie ;* 3° *Notices et extraits des manuscrits* (1). Elle publie en outre, depuis douze ans, un Compte rendu de ses séances particulières, rédigé jusqu'en 1864 par M. Ern. Desjardins, depuis 1865 par M. Am. Tardieu, publication qui élargit utilement ses rapports avec les sociétés savantes en France et à l'étranger.

Quelques collections académiques de la province renferment aussi des mémoires relatifs à la langue et à la littérature grecque, par exemple celle de Toulouse, où M. Hamel a publié ses études *sur les voyelles modales dans la conjugaison grecque*, sur Euripide et sur Thucydide ; celle de Caen, qui, dans ces dernières années, a imprimé divers travaux de MM. Gandar, Th.-H. Martin et Egger ; celle de Dijon, que M. Stiévenart a longtemps enrichie de dissertations intéressantes sur divers sujets de littérature classique ; celle d'Amiens, où M. Obry a fait imprimer ses deux dissertations sur la conjugaison et sur le participe passé. Nous omettons peut-être ici, sans le vouloir, bien des noms qui mériteraient d'être signalés. Mais il faut reconnaître, en général, que les travaux

(1) Voir plus haut, p. 400.

de philologie grecque composés en province y trouvent difficilement des presses bien pourvues pour en procurer l'impression. Sauf quelques exceptions honorables, nos imprimeurs provinciaux abandonnent trop facilement à leurs confrères parisiens le privilége d'exécuter toute publication où le grec entre pour quelque part. On ne peut voir sans un vif regret combien la typographie allemande l'emporte sur la nôtre à cet égard.

Au reste, depuis sept ans, une sorte de recueil central pour les travaux scientifiques de la province se trouve fondé par suite de l'institution des réunions et des concours annuels des sociétés provinciales à Paris. Déjà les actes de ces séances, imprimés par les soins du ministère de l'Instruction publique, contiennent des mémoires de littérature grecque, comme celui de M. Tivier sur la *Poétique* d'Aristote, celui de M. Roux sur les *Tribunaux à Athènes* et les *Guêpes* d'Aristophane, et divers mémoires de M. Caillemer sur le droit attique.

Les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, publiées, depuis 1850, par le même département, se sont ouvertes à un grand nombre de Rapports et de Mémoires concernant la littérature et surtout les antiquités de la Grèce.

Le *Journal des Savants* reste un peu en retard de critique envers les grandes publications philologiques de notre temps. Il a néanmoins donné depuis vingt-cinq ans un grand nombre d'articles de Letronne, de M. Villemain, de Hase, de M. Patin, de M. Beulé, de M. Miller, de M. Rossignol, de M. Egger, sur des matières de littérature et d'histoire grecques. Il s'est même ouvert à de véritables mémoires de M. Letronne et de M. Rossignol.

La *Revue archéologique*, fondée en 1844, admet, deuis quelques années, plus librement qu'autrefois les

mémoires de pure érudition littéraire ou historique. M. Th.-H. Martin y a discuté des problèmes de chronologie grecque et égyptienne ; M. E. Ruelle y a publié ses Extraits de Damascius, M. Miller et M. C. Wescher des fragments inédits de plusieurs historiens grecs, etc. Mais elle regrettera toujours la précieuse collaboration de Letronne, dont les seuls articles, réunis après sa mort (1848), forment un volume singulièrement apprécié des érudits.

Nous ajouterons à cette liste :

1° Le *Journal général de l'instruction publique*, fondé en 1831, où les hellénistes de l'Université, tels que MM. Th.-H. Martin, Rossignol, Egger, ont fait souvent insérer de véritables mémoires, dont quelques-uns, comme le travail de M. H. Martin sur l'aspiration dans la langue grecque, ont été tirés à part et livrés au commerce (1860) ;

2° La *Revue de l'instruction publique*, fondée en 1840, et qui suit à cet égard les mêmes traditions ;

3° Les grandes *Biographies*, comme celle de Michaud, récemment réimprimée, et la *Nouvelle Biographie générale* de M. F. Didot, où l'on remarque d'excellents articles de MM. Chassang, Hoefer, Léo Joubert, Didot, Noël Des Vergers, etc. ;

4° Les encyclopédies, comme l'*Encyclopédie* publiée, sous la direction de MM. Renier, Des Vergers et Carteron, par la librairie Firmin Didot (1846-1862), l'*Encyclopédie des gens du monde*, publiée sous la direction de M. Schnitzler, par la librairie Treuttel et Würtz (1833-1845).

Parmi les recueils qui n'ont pas survécu aux vicissitudes de la publicité savante, la *Revue de philologie* (1845) et la *Revue de bibliographie analytique*, de MM. Miller et Aubenas (1840-1844), sont toutes deux utiles à con-

sulter encore aujourd'hui pour un grand nombre d'articles d'une valeur durable.

Une nouvelle *Revue critique*, fondée en 1866 par quatre jeunes érudits, MM. P. Meyer, C. Morel, G. Paris et Zotenberg, continue, depuis quatre ans, de paraître sous forme de recueil hebdomadaire, avec un succès auquel applaudissent les amis de la critique.

De même que les Bénédictins sont revenus, dans le *Spicilegium Solesmense*, aux études qui jadis ont illustré l'ordre de Saint-Benoît, de même les Pères Jésuites essayent un semblable retour à la critique d'érudition, dans la revue qu'ils ont intitulée : *Études historiques, religieuses et littéraires*. En général, il n'y a pas un recueil périodique, depuis trente ans, qui ne se soit ouvert plus ou moins libéralement à des articles sur divers sujets d'antiquité grecque. C'est dans la *Revue des Deux-Mondes* que Ch. Magnin publiait, en 1839 et 1840, ses recherches sur la *Mise en scène chez les Anciens*, et M. Sainte-Beuve a donné au même recueil la primeur de ses ingénieuses études sur Méléagre et sur Apollonius de Rhodes. C'est dans la *Revue contemporaine* que M. Chassang a esquissé l'histoire du caractère d'Hélène chez les poëtes et les artistes grecs; dans le *Correspondant*, que Charles Lenormant a examiné les renseignements historiques fournis par le célèbre livre des *Philosophumena*, et qu'il a rendu compte de la représentation du *Philoctète* de Sophocle à l'évêché d'Orléans; en 1863 et 1864, la *Revue germanique et française* publiait une étude sur la condition des femmes au temps d'Homère, par M. de Sault. On pourrait multiplier ces témoignages de l'intérêt que prend le public aux travaux de littérature ancienne.

Nous en donnerons pour dernière preuve la tentative plusieurs fois renouvelée, en ce moment reprise avec un

plein succès, d'une *Revue dès cours littéraires*, qui comprend les cours de littérature grecque et qui va demander même aux professeurs des Universités étrangères le résumé de leurs leçons.

Un travail comme celui qu'on vient de lire ne peut éviter le tort de quelques omissions involontaires. Nous espérons néanmoins avoir justifié ce que nous disions en commençant, à savoir que les études de langue et de littérature grecques, dans notre pays, bien loin de se ralentir, ont fait, depuis un quart de siècle, de très-notables progrès. Ces progrès, assurément, sont loin de nous satisfaire; mais ils nous encouragent à bien espérer de l'avenir.

INDEX.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

Q

R

S

V

W

X

FIN DE L'INDEX.

TABLE.

APPENDICES.

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.